
GLASGOW
COLLEGE
LIBRARY

PHYTOGRAPHIE
MÉDICALE,

HISTOIRE DES SUBSTANCES HÉROÏQUES
ET DES POISONS

TIRÉS DU RÈGNE VÉGÉTAL,

PAR JOSEPH ROQUES.

NOUVELLE ÉDITION ENTIÈREMENT REFONDUE,

Et publiée en 3 vol. in-8°, beau papier vélin,

DE CHACUN 550 A 600 PAGES.

Avec un Atlas gr. in-4°, de 150 planches coloriées.

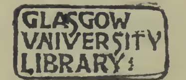
TOME PREMIER.

PARIS,

EDOUARD GARNOT, LIBRAIRE,

RUE PAVÉE SAINT-ANDRÉ-DES-ARCS, 7.

1845.



DISCOURS PRÉLIMINAIRE.

Lorsque nous portons nos regards sur le spectacle de la nature, que de beautés, que de merveilles viennent nous frapper d'étonnement! Partout cet immense tableau varie, et partout il nous émeut, il nous enchante. Ici, d'innombrables insectes rampent à nos pieds; là, d'autres êtres de toutes les formes, de toutes les couleurs, se promènent sur la surface du globe, sillonnent les ondes, ou s'élèvent dans les airs. Si nous fouillons dans les entrailles de la terre, quelle richesse, quelle étonnante variété dans ses productions, depuis le fer, qui a fait couler tant de sang et de larmes, jusqu'à cet autre métal, plus funeste encore, qui sème partout des germes de corruption et de guerre, glace le cœur, étouffe tous les sentimens généreux!

Mais quel charme inexprimable nous attire

vers ce monde végétal, dont la paisible étude dissipe nos ennuis, soulage nos peines, et nous fait oublier la haine des méchans! Sur le sommet des montagnes, dans les vallées, au fond des rivières, dans l'abîme des mers, partout la main du Créateur a répandu des plantes. Les unes nourrissent l'homme, les autres le désaltèrent. Celles-ci lui fournissent un tissu qui le met à l'abri des injures de l'air; celles-là lui offrent des sucs bienfaisans qui réparent ses forces, raniment ses organes affaiblis. Ici, sous la forme de majestueuses forêts, elles exercent le plus puissant empire sur les météores électriques et aqueux, changent en air vital les émanations délétères qui s'élèvent du fond des marécages, tempèrent l'ardeur brûlante du soleil, répriment la violence des vents. Là, plus humbles, mais non moins intéressantes, elles brillent d'un doux éclat sur les bords des ruisseaux ou dans le sein des prairies, qu'elles embaument de leurs parfums. Quelques-unes peignent la candeur et l'innocence, d'autres la joie ou la tristesse; d'autres, enfin, embellissent les ruines, ombragent les tombeaux de leur sombre verdure, et prêtent à ce dernier asile de l'homme je ne sais quel charme dont on ne peut se défendre......

Parmi ces productions végétales qui couvrent

la surface de la terre, nous trouvons des armes pour combattre les maux qui menacent la vie. Deux ordres de plantes nous offrent des remèdes puissans : les unes se recommandent par des propriétés actives, changent et modifient le jeu de nos organes d'une manière plus ou moins sensible; les autres, douées d'une plus grande énergie, se distinguent par une odeur virulente, une saveur âcre, par la couleur ordinairement sombre de leur feuillage, et par un aspect pour ainsi dire sinistre. C'est dans ce groupe qu'on trouve de violens poisons; mais on y trouve aussi les remèdes les plus efficaces. Ainsi, dans le système physique, le bien est toujours placé à côté du mal: d'où résulte une sorte d'équilibre qui en fait l'harmonie (1).

Occupons-nous d'abord des poisons. Ces végétaux délétères sont très-répandus dans la nature; ils croissent spontanément dans tous les pays. On en trouve dans les bois, dans les champs, et même dans les jardins à côté des plantes alimen-

(1) La nature, disait Linné, n'a préparé des poisons dans l'ordre physique que pour assurer à l'homme des remèdes contre les maladies rebelles et invétérées; comme dans l'ordre moral, elle abandonne quelquefois les peuples à des tyrans qui deviennent entre ses mains des moyens violens, mais efficaces de rappeler à la vie des nations engourdies et corrompues.

taires. On dirait qu'ils ont été placés là pour nous avertir que partout la vie et la mort sont en présence. Depuis quelque temps, on ne craint pas même de cultiver les plus pernicieux de ces poisons. L'aconit napel, les hellébores, les renoncules, les digitales, le laurier-rose, le bois-gentil, etc., ont usurpé la place d'autres plantes qui offrent les mêmes agrémens sans exposer aux mêmes dangers.

Ainsi nous sommes environnés de toutes parts de substances malfaisantes. Il est vrai que beaucoup de personnes l'ignorent; mais celles qui le savent n'y songent guère, et ne cherchent même pas à s'en garantir. Cependant, tout le monde frémit d'effroi au seul nom de *poison*, qui rappelle l'idée d'une mort violente et des tourmens qui la précèdent. En effet, quoi de plus horrible, de plus déchirant, que le spectacle d'un homme qui succombe sous la puissance d'un poison caustique? En vain la nature et l'art réunissent leurs efforts, rien ne peut calmer le feu qui dévore ses entrailles : c'est la robe de Déjanire imprégnée du sang du Centaure; le venin a pénétré dans les nerfs, dans les veines; il dessèche, il brûle tous les fluides, et la mort seule peut mettre un terme à cet incomparable supplice.

Que dirons-nous des tentatives du crime? Personne n'ignore que la cupidité, la vengeance ou la haine n'ont que trop souvent recours aux poisons; mais c'est le règne minéral qui obtient ordinairement la préférence. Toutefois, comme les substances végétales laissent moins de traces, je suis convaincu qu'on les emploie bien plus souvent qu'on ne le croit, afin de pouvoir se dérober plus sûrement aux recherches de la justice. Au reste, l'empoisonneur a beau s'envelopper de ruses, qu'il ne compte pas trop sur l'impunité! Si les traces que laissent les poisons végétaux sont difficiles à constater dans quelques circonstances, ce groupe de poisons a pourtant une action spéciale, accompagnée ou suivie de phénomènes qui ne sauraient échapper au médecin qui en a fait une étude approfondie.

Mais l'homme n'est point seul exposé aux effets pernicieux des poisons. En parcourant les familles des renoncules, des ombellifères, etc., on peut voir que les bestiaux mêmes périssent très-souvent pour avoir mangé des fourrages infectés d'herbes vénéneuses, malgré l'instinct qui les porte à s'en garantir.

Que de puissans motifs pour ne point négliger la connaissance de ces poisons! Le médecin, le

jurisconsulte, le magistrat, le philosophe, l'artiste, l'agriculteur, le grand propriétaire, applaudiront sans doute à nos efforts. Enfin les personnes instruites qui vivent à la campagne, et qui, par goût et par sentiment, aiment à soulager les pauvres, ne dédaigneront pas de consulter un ouvrage fait pour diriger leurs intentions bienfaisantes. Ce n'est pas qu'on y trouve ces antidotes si vantés pour neutraliser l'action délétère des poisons; de pareils remèdes n'existent point, ou sont du moins en bien petit nombre dans l'état actuel de nos connaissances. Il y a plus: ces prétendus contre-poisons, tels que le vinaigre, l'éther, l'alcali volatil, augmentent dans certains cas la violence des symptômes, si l'on en fait une application intempestive; mais nous avons le soin d'indiquer et de développer les méthodes rationnelles qu'on doit mettre en usage dans les divers empoisonnemens.

Toutefois, par une heureuse compensation, ces substances vénéneuses offrent à notre art les armes les plus puissantes, quand on sait les manier d'une main habile. Les plus célèbres médecins de tous les pays les ont employées avec un rare succès dans certaines maladies qu'on regardait autrefois comme incurables. Eh! qu'on ne

s'étonne point de nous voir présenter des poisons comme des remèdes; ceux-ci ne deviennent-ils pas à leur tour des poisons, si on les administre d'après des indications erronées?

Il n'existe point de traité de toxicologie végétale exécuté d'après notre plan. Vicat a écrit cependant sur les plantes vénéneuses de la Suisse, et Bulliard sur celles de la France. Mais, sans vouloir déprécier leur travail, nous ne pouvons nous empêcher de dire qu'à l'exception de quelques préceptes vulgaires, les divers traitemens qu'ils indiquent sont fondés sur une routine aveugle. Le lait, les boissons mucilagineuses, les acides, qu'ils recommandent comme des contre-poisons, ne sont que des moyens auxiliaires; encore leur emploi peut-il devenir nuisible, s'il n'est réglé par une méthode rationnelle. Nous ne parlons pas de l'ouvrage de Puinh, qui n'est qu'une espèce de catalogue de plantes vénéneuses rangées d'après le système de Linné, ni de quelques autres écrits qui ont peu de rapport avec notre travail. Toutefois les traités de toxicologie de Plenck, de Joseph Franck, du professeur Orfila, la Médecine légale du professeur Fodéré, le Manuel des poisons du docteur Bertrand, et quelques monographies particulières, contiennent des faits précieux

dont nous avons profité sans méconnaître les sources d'où ils émanent (1).

Au reste ces médecins ne se sont pas occupés comme nous de l'application des poisons au traitement des maladies; et puis notre travail ne se borne point aux poisons végétaux : nous traçons en même temps l'histoire d'un assez grand nombre d'autres plantes qui, par leurs propriétés énergiques, forment la principale richesse de la matière médicale. Ces plantes sont encore confondues avec une foule de substances inertes ou superflues qui ont usurpé la confiance des mé-

---

(1) Nous ne devons pas oublier ici un ouvrage qui a paru nouvellement à Naples sous ce titre modeste : *Enchiridio di Tossicologia teorico-pratica compilato da Stefano Delle Chiaje.* Nous remercions bien sincèrement ce savant professeur de nous avoir fait connaître une aussi utile publication ; nous le remercions surtout des éloges qu'il nous adresse dans son livre, éloges d'autant plus flatteurs qu'ils sont désintéressés. La plus douce récompense de nos travaux, c'est de voir qu'ils sont accueillis avec tant de bienveillance par des hommes d'un mérite éminent, et chez une nation spirituelle qui en compte un si grand nombre. Nous devons aussi des remerciemens à M. le docteur Larber, qui a bien voulu nous faire remettre un exemplaire de son bel ouvrage sur les champignons d'Italie. Dans les savantes notes qui accompagnent ce livre, l'auteur jette un coup d'œil rapide mais pénétrant sur l'action de la plupart des plantes vénéneuses dont nous avons traité dans notre Phytographie. Nous nous estimons heureux de lui avoir inspiré la même bienveillance.

decins et trompé l'espoir des malades. Rien n'est plus propre à favoriser l'empirisme que cette manie d'attribuer à un nombre infini de végétaux des vertus extraordinaires ; et les éloges que l'on donne même aux substances les plus efficaces sont vains et dangereux, si l'on ne spécifie d'une manière précise les cas de leur application. On ne saurait trop insister sur ce dogme fondamental de la thérapeutique dans la description des propriétés médicales des plantes.

Nous faisons connaître en même temps leurs principes constituans, d'après les analyses faites par les plus habiles chimistes ; mais ces analyses sont toujours subordonnées à l'observation clinique, parce que c'est elle seule qui confirme ou rejette les promesses de la chimie. Nous indiquons aussi quelques formules simples et d'une efficacité éprouvée ; toutefois nous évitons avec soin ces compositions bizarres qui ne ressemblent pas mal, comme le disait Vicq-d'Azyr, à certaines formules de nos anciens arrêts, et qu'on est étonné de trouver encore dans quelques ouvrages récens.

Tous les végétaux dont se compose la *Phytographie médicale* ont été rangés par familles naturelles. Cette distribution nous a paru la plus convenable, d'après l'analogie qui existe entre les

formes extérieures et les propriétés des plantes, analogie qui a été reconnue par les naturalistes et les médecins les plus célèbres de nos jours. Qu'il nous suffise de nommer Linné, Jussieu, Desfontaines, Mirbel, Decandolle, Murray, Cullen et Barthez. Ces rapports sont quelquefois tellement prononcés dans les genres, que la famille entière participe aux mêmes vertus. Cependant nous ne pouvons nous dissimuler les anomalies et les exceptions qui se présentent dans cette distribution naturelle.

Quant à l'exposition des caractères spécifiques des plantes, nous avons choisi les plus saillans, les moins variables, prenant la nature pour guide, ou consultant nos habiles maîtres lorsque nous n'avions pas les objets sous les yeux. Nous ne parlons pas des autres végétaux que nous avons pu observer dans nos herborisations, et qui forment en quelque sorte la partie pittoresque de notre livre; ceux-là ne sauraient comporter une description complète; un seul trait nous suffit quelquefois pour les peindre. Au milieu des ennuis d'une route difficile et souvent pénible, nous avons voulu récréer l'esprit du lecteur en lui montrant de loin en loin des objets curieux ou agréables; mais de plus grands détails auraient

embarrassé notre marche, et notre but eût été dépassé.

Nous ne dirons qu'un mot des figures imprimées en couleur qui accompagnent le texte. On est généralement d'accord que les meilleures descriptions ne peuvent rendre tous les caractères d'une plante, et que, pour les bien distinguer, il est nécessaire qu'ils soient reproduits par des gravures qui en retracent fidèlement l'image. Ce luxe est non-seulement utile, mais encore indispensable dans un livre qui traite des poisons. Ainsi chaque planche offre une plante de grandeur naturelle, accompagnée du fruit et des détails botaniques de la fleur. Il n'est pas nécessaire, je pense, de faire ressortir la supériorité que présentent les dessins, exécutés dans les proportions de la nature, sur les imitations plus ou moins réduites, qui ne peuvent exprimer le port ni la physionomie d'une plante dans un dessin de petite dimension. Nous avons confié cette partie essentielle de l'ouvrage à M. Hocquart, dessinateur habile et plein de goût.

L'auteur n'a point perdu le souvenir de la bienveillance avec laquelle son *Traité des plantes usuelles* (1) fut accueilli il y a quelques années. Cette

(1) Nous avons fait à cet ouvrage des corrections et des additions

marque d'estime de la part du public lui a imposé l'obligation de faire mieux, ou du moins de redoubler d'efforts dans ses nouveaux ouvrages. Celui qu'il publie maintenant est le fruit de beaucoup de soins, de méditations et de recherches; s'il est bien fait, il ne peut qu'être utile. Au reste, on n'a rien négligé pour atteindre ce noble but. Le devoir de l'homme, dit Sénèque, est d'être utile aux hommes. Qu'il nous soit permis de dire à notre tour que ce devoir est surtout imposé à celui qui se livre à l'étude des sciences. Éclairer ses semblables, les faire jouir du fruit de ses veilles, soulager leurs maux, les prémunir contre tout ce qui peut compromettre leur existence, est-il une gloire plus douce, une jouissance plus pure? Les honneurs, les dignités passent, et ne sont qu'une vaine fumée aux yeux de la philosophie; mais on conserve le souvenir des services rendus à l'humanité.

---

importantes. Nous nous proposons d'en donner prochainement une nouvelle édition entièrement refondue, et d'un format plus commode. Ce nouveau traité des plantes usuelles sera spécialement appliqué à la médecine domestique et au régime alimentaire de l'homme sain ou malade.

NOTE

SUR LA DEUXIÈME ÉDITION DE LA PHYTOGRAPHIE.

Cette nouvelle édition n'est pas seulement destinée aux naturalistes et aux médecins ; nous avons pensé que les gens du monde, que les personnes éclairées qui habitent la campagne, ou qui vont y passer une partie de la belle saison, pourraient parcourir avec intérêt notre Phytographie. Afin d'en rendre la lecture plus facile, plus attachante, nous nous sommes permis d'y tracer quelques esquisses d'harmonie végétale, d'y semer quelques souvenirs historiques ou littéraires; sortes de stations où l'esprit du lecteur aimera peut-être à se reposer après les détails un peu tristes de toxicologie et de thérapeutique (1).

Ainsi, sans perdre de vue l'objet spécial de notre travail, l'histoire des plantes énergiques, nous signalons, en passant, un assez grand nombre d'autres végétaux doués de qualités plus douces, et que la Providence a semés sur la terre pour les besoins et les délices de l'homme. Ces diverses espèces

---

(1) Nous avons consulté des hommes distingués dans les sciences et dans les lettres; non-seulement ils ont approuvé ces changemens, mais ils nous ont encouragé à les poursuivre. S'il se trouve quelque savant dont la gravité repousse ces pensées riantes qui nous ont quelquefois soulagé dans nos fatigues et nos méditations, qu'il quitte un moment son fauteuil, qu'il daigne nous suivre au milieu des montagnes, qu'il pénètre avec nous dans quelque majestueuse forêt, lorsque les brises du matin font murmurer le feuillage; qu'il aspire ces vapeurs embaumées qui s'exhalent de toutes parts, son âme s'ouvrira à d'autres sentimens, et l'indulgence y trouvera peut-être une place.

qui ont fixé notre attention ou charmé nos regards dans nos courses champêtres, appartiennent même quelquefois à d'autres familles que celles dont nous traçons l'histoire ; mais ce que nous en disons, en jetant de la variété sur le sujet, ne peut que le rendre plus intéressant.

Ici, ce sont des fleurs craintives qui se contractent aux approches de l'orage, et prédisent la tempête ; là, on en voit qui se ferment et s'endorment au déclin du jour, pour se réveiller avec l'aurore. D'autres deviennent une horloge vivante et mystérieuse qui marque les heures, règle les momens du travail et du repos ; d'autres, hardies voyageuses, après avoir dépouillé leur enveloppe matérielle, s'élancent dans les airs avec leurs aigrettes de soie, et, portées sur les ailes des vents, vont s'établir dans de nouveaux climats. Partout ces créations ravissantes nous offrent une source inépuisable d'études, de plaisirs et de délassemens. Qui pourrait ne pas être charmé par la variété infinie de leurs formes, la grâce de leur port ou de leur feuillage, la suavité de leurs parfums ? Pourrait-on observer avec indifférence leurs vertus, leurs habitudes, leurs rapports, leurs penchans, leurs amours, et cette couche mystique semée d'or, de pourpre et de saphirs, où s'accomplit leur hyménée, union chaste, pure et sans orages ?

Quel charme répand sur la vie l'étude des plantes ! Heureux celui qui les aime, les cultive, les observe ! Quel allégement dans ses peines, quelle douce consolation dans ses chagrins ! Le voyez-vous parcourant, aux premières clartés du jour, les prairies embaumées, s'égarant dans ces rians bocages, où l'air est si frais, si balsamique ; tantôt saisissant

avec amour l'élégante cardamine, le polygala aux ailes de rose, ou la primevère entr'ouvrant ses petites coupes jaunissantes; tantôt penché sur les bords d'un ruisseau limpide, pour y cueillir des menthes cotonneuses et suaves, ou la salicaire, aux épis de pourpre, se mirant dans le cristal des eaux? Que de scènes admirables, que de tableaux touchans, que de sites enchanteurs lui offrent la nature! Partout il rencontre, il reconnaît, il sent la main divine qui a répandu toutes ces merveilles sur la terre.

Eh! qui pourrait nous blâmer d'avoir retracé dans une œuvre scientifique le bonheur et la paix des champs, d'avoir célébré le calme des bois, la fraîcheur des vallons où, loin des discordes civiles, nous avons passé des heures pleines de délices? Nous osons espérer que la partie éclairée du public, qui nous a déjà donné des preuves de sa bienveillance, ne se montrera pas aujourd'hui plus sévère, et qu'elle nous tiendra compte des nouveaux efforts que nous avons faits pour mériter son approbation.

PHYTOGRAPHIE MÉDICALE.

INTRODUCTION.

§ I. CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES SUR LES POISONS VÉGÉTAUX.

De tout temps les hommes ont été curieux de connaître les poisons; les uns, pour se garantir de leur funeste atteinte, ou pour se délivrer du pénible fardeau de la vie; les autres, pour assouvir une lâche et criminelle vengeance. Mais les anciens ont particulièrement excellé dans ce genre d'étude. Suivant le témoignage de Plutarque, Attale Philométor cultivait plusieurs plantes vénéneuses, les récoltait lui-même dans leur saison, et mettait beaucoup de soin à reconnaître leurs propriétés. Mithridate, cet implacable ennemi des Romains, fut encore plus versé dans la doctrine des poisons et des contre-poisons, dont il faisait l'essai sur ses propres organes et sur des criminels, afin de découvrir les antidotes les plus efficaces. Les femmes elles-mêmes n'ont pas craint de manier ces instrumens de mort. La plus célèbre est Médée; ses poisons, ses fureurs et ses enchantemens sont inscrits dans les fastes mythologiques : Euripide, Ovide

et Sénèque nous en ont retracé le souvenir dans leurs ouvrages immortels. Cléopâtre n'était pas moins habile. Son premier essai fut l'empoisonnement de son frère, qui devait partager avec elle le gouvernement de l'empire. Qui n'a point lu dans Pline l'ancien l'expérience qu'elle fit en présence d'Antoine sur un prisonnier condamné à mort? Et l'empoisonneuse Locuste, que Tacite a marquée du sceau de l'opprobre, ne donnait-elle pas à Rome, au rapport de Suétone, des leçons de son art homicide? Néron, digne appréciateur d'une femme aussi rare, la combla de richesses en récompense de ses forfaits.

Parmi les naturalistes et les médecins de l'antiquité qui ont écrit sur les poisons, Théophraste, Andromaque de Crète, Nicandre, Dioscoride, Pline et Galien apparaissent les premiers; mais leur nomenclature est si incertaine, qu'il est impossible de reconnaître la plupart des substances dont ils ont fait mention dans leurs ouvrages, malgré les savantes recherches de Schulze et de Sprengel. Qui pourrait nous dire ce que c'est que le fameux *népenthès* dont Homère a parlé dans son *Odyssée,* et qui avait la vertu de faire oublier les chagrins, d'éteindre la colère? La belle Hélène versa ce baume divin à Télémaque et au fils de Nestor, qui étaient venus visiter Ménélas à Lacédémone. On présume que c'est l'opium, à cause de ses propriétés sédatives. Mais cette substance n'a-t-elle pas quelquefois une action tout-à-fait contraire?

Quel est le poison qui fit mourir Socrate? L'histoire nous apprend que les Athéniens faisaient boire la ciguë aux hommes condamnés à mort; mais cette

plante était-elle l'unique ingrédient de ce breuvage délétère ? Y faisait-on entrer la ciguë commune (*conium maculatum*), ou bien la ciguë aquatique (*cicuta virosa*), comme le pensent quelques naturalistes? D'après les effets bien connus de ces deux plantes ombellifères, il est certain que d'autres substances devaient concourir à la composition de cette liqueur vénéneuse. Outre leur action narcotique, elles recèlent un principe très-âcre qui excite des vomissemens, des convulsions, et des douleurs aiguës dans toute l'étendue du canal alimentaire. Or, d'après les détails que Plutarque nous a transmis, nous voyons que Socrate, après avoir bu la ciguë, continue à discourir avec ses disciples, sans éprouver la moindre souffrance. Dès qu'il sentit ses jambes s'appesantir, il se mit sur son lit, et s'enveloppa dans son manteau. Déjà un froid mortel avait glacé les extrémités; il prononça encore quelques paroles, et un instant après il exhala son dernier soupir. Phocion est condamné à boire le même poison, et sa mort ne paraît pas avoir été plus douloureuse. Il est donc probable qu'on enchaînait l'action irritante de la ciguë par le suc de pavot, ou de quelque autre substance qui nous est inconnue, et qu'il résultait de ce mélange une composition qui avait la propriété d'éteindre insensiblement le principe de la vie.

Nous ne savons pas quel poison prit Démosthène dans le temple de Neptune pour se délivrer de la vie. Il avait à peine cessé de parler, dit Plutarque, qu'il se sentit chanceler. Il demanda qu'on le soutînt; et comme il passait devant l'autel du dieu, il tomba, et mourut

en poussant un profond soupir. On ne connaît pas davantage le poison qui fit périr Annibal. On sait seulement que ce grand homme, trahi par Prusias, se hâta d'avaler du poison pour ne pas tomber vivant entre les mains de Flaminius.

On a sans doute exagéré les connaissances toxicologiques des anciens, mais si nous ajoutons à la mort de Britannicus celle de Vibulénus Agrippa, que raconte également Tacite, et qui ne fut pas moins prompte, nous aurons la preuve qu'ils possédaient des poisons d'une grande énergie. On a même dit qu'ils avaient des substances capables de jeter dans un état de langueur, et de procurer une mort lente. C'est ainsi que Philippe, roi de Macédoine, fit périr Aratus, dont il redoutait les lumières et les vertus patriotiques. Ce même prince, non content d'avoir empoisonné le père, fit donner au fils un de ces poisons qui, sans être mortels, troublent la raison et jettent dans une incurable démence; en sorte que ce malheureux jeune homme se livra aux passions les plus honteuses.

Mais ne nous plaignons pas si la trace de ces antiques poisons est perdue; n'avons-nous pas assez de moyens de destruction, sans compter les nouvelles substances que les naturalistes et les voyageurs nous ont apportées de l'Inde et de l'Amérique?

Nous avons eu aussi dans des temps encore peu éloignés quelques individus, l'opprobre de l'espèce humaine, qui ont acquis une certaine célébrité dans l'art des empoisonnemens. La marquise de Brinvilliers fut brûlée comme empoisonneuse; mais cette nouvelle Lo-

euste a-t-elle commis tous les crimes dont on l'accuse? Les hommes graves et judicieux, et surtout les médecins légistes qui liront l'histoire de cette époque sans préjugés, sans passion, ne le croiront pas. Quel est le poison qui fit périr le duc de Guyenne et la dame de Montsoreau? Celle-ci expira sur-le-champ, après avoir avalé la moitié d'une pêche empoisonnée; le duc, qui avait mangé l'autre moitié, mourut bientôt après dans les plus violentes convulsions. Nous ne parlerons pas de l'*acqua toffana* (1), poison affreux qui fit tant de victimes en Italie, sous le règne du pape Alexandre VI, ni de quelques autres préparations délétères dont les ingrédiens ne sont peut-être pas mieux connus.

On a cité des exemples de grands personnages empoisonnés par des lettres, des sachets, des gants parfumés, par des bougies et des torches d'où s'exhalaient des vapeurs délétères. Henri VI fut, dit-on, empoisonné par des gants. Louis XIV, craignant pour les jours de Philippe V, lui avait défendu d'ouvrir des lettres, de se servir de gants, de respirer des parfums. Zacchias, dans ses questions de médecine légale, assure que le pape Clément VII fut empoisonné par la vapeur d'une bougie. Tous ces raffinemens du crime nous paraissent bien exagérés; nous conviendrons néanmoins que nos organes offrent de toutes parts une voie aux poisons. Les substances volatiles, aromati-

(1) On trouve la recette de ce poison dans quelques ouvrages; mais elle varie pour les substances délétères qui en font la base. Nous ne croyons pas devoir donner ici ces différentes recettes, dont aucune ne représente peut-être fidèlement l'*acqua toffana*.

ques, les odeurs les plus agréables, le parfum des fleurs, les émanations des roses, des violettes, du chèvre-feuille, des narcisses, des jonquilles, des tubéreuses, sont nuisibles pour quelques personnes, et peuvent même donner la mort si on les respire pendant quelque temps dans une chambre étroite, close ou peu aérée, ainsi que nous en citerons des exemples dans le cours de cet ouvrage.

Les mêmes poisons ne sont pas également pernicieux pour tous les animaux. Cette différence paraît tenir au mode de sensibilité que la nature a départi à chaque espèce. Ainsi le phellandrium empoisonne le cheval et ne nuit point aux moutons; l'aloès, qui est pour nous un purgatif ordinaire, tue les chiens et les renards; le laurier-rose fait périr les chèvres, mais elles broutent impunément la ciguë aquatique et le tithymale, dont l'usage est pernicieux pour d'autres animaux.

L'homme, doué d'une sensibilité plus vive, plus exquise, est aussi plus sujet à l'action des substances vénéneuses. Toutefois l'habitude répétée des mêmes impressions modifie le sentiment d'une manière si puissante, que certains poisons n'ont plus de prise sur ses organes. Qui ignore que Mithridate s'était tellement habitué aux poisons (1), qu'il invoqua en vain

---

(1) J'ai pris soin de m'armer contre tous les poisons;
J'ai su, par une longue et pénible industrie,
Des plus mortels venins prévenir la furie.
RACINE, *Mithridate*, acte IV, scène 5.

L'histoire a flétri ce prince du nom d'*empoisonneur*. Après avoir été battu par Lucullus, il envoya du poison à deux de ses femmes, Bérénice et Monime, et à ses sœurs, Statira et Roxane.

leur action léthifère pour ne pas tomber vivant dans les mains de Pompée qui le poursuivait après l'avoir vaincu? Galien parle d'une vieille femme d'Athènes qui parvint peu à peu à prendre des doses énormes de ciguë. M. Morton, de Bordeaux, a connu à Baltimore une dame qui prenait tous les jours environ deux onces de laudanum de Sydenham. Aussitôt que l'effet de l'opium avait cessé, elle tombait dans l'abattement et dans une mélancolie inexprimable. Une nouvelle dose ramenait la gaîté, la force et le courage.

Les habitans de la Laponie, au rapport de Linné, mangent les jeunes pousses d'aconit comme nous mangeons les asperges; et l'huile de tabac, qui est pour nous un poison terrible, les purge sans accident. Ici le climat concourt avec l'habitude à émousser la sensibilité. En effet, les peuples du Nord sont médiocrement excités par les remèdes énergiques, tandis que ceux qui vivent sous un ciel brûlant sont affectés des plus légères impressions.

La faiblesse, l'âge, le tempérament, l'état sain ou maladif, peuvent aussi modifier l'action des substances vénéneuses. Sénèque reçoit de Néron son arrêt de mort; il se fait ouvrir les veines, et il avale ensuite la

---

Poursuivi et vaincu ensuite par Pompée, il distribua à chacun de ses courtisans un poison mortel. Enfin, se voyant abandonné de tout le monde, il fit avaler du poison à ses femmes et à ses filles; puis il en prit lui-même; mais le poison n'opérant pas assez promptement, il eut recours à son épée. On trouva, dans ses mémoires secrets, la liste des personnes qu'il avait empoisonnées. De ce nombre étaient son fils Ariarathe et Alcée de Sardes. Celui-ci avait malheureusement remporté sur Mithridate le prix de la course des chevaux.

ciguë : mais ses organes, singulièrement affaiblis, soit par l'âge et un régime austère, soit par le sang qu'il avait déjà perdu, restent insensibles à l'impression du venin. Ce philosophe mourut suffoqué par un bain de vapeur.

Les poisons tuent aussi quelquefois avec la rapidité de la foudre, en troublant à la fois toutes les fonctions vitales. Alors la nature, violemment assaillie dans tout le système des forces, et ne pouvant plus combiner ses mouvemens de réaction, cède sans effort à la puissance délétère qui l'opprime. Tacite, en racontant la fin tragique de Britannicus, a peint ce genre de mort avec une précision et une vigueur inimitables : *Venenum ita cunctos ejus artus pervasit, ut vox pariter et spiritus ejus raperentur.* « Le poison pénétra si « rapidement dans tous ses membres, qu'il perdit en « même temps la respiration et la voix (1). »

On donne le nom de *poison* à toute substance qui, prise en petite quantité, trouble l'organisme et produit des accidens graves ou mortels. Toutefois l'action

---

(1) La coupe dans ses mains par Narcisse est remplie;
Mais ses lèvres à peine en ont touché les bords,
Le fer ne produit point de si puissans efforts:
Madame, la lumière à ses yeux est ravie,
Il tombe sur son lit sans chaleur et sans vie.

RACINE, *Britannicus*, acte V, scène 5.

Néron, bien jeune encore, prit part à l'empoisonnement du malheureux Britannicus, ce fut son premier début; puis à celui de Claude, son père adoptif. Plus tard, il fit empoisonner Burrhus. Dans la tragédie de Racine, c'est Néron naissant; dans Octavie, drame attribué à Sénèque, c'est déjà un scélérat consommé, un monstre. *Il porte tous les crimes dans son sein; il a tué sa mère.*

physiologique des poisons n'est pas assez connue pour pouvoir les classer d'une manière satisfaisante. Plenck, Vicat, M. Fodéré et M. Orfila divisent en trois classes les substances vénéneuses tirées du règne végétal. La première comprend les poisons âcres, la deuxième les poisons narcotiques, et la troisième les poisons narcotico-âcres. M. Bertrand en fait deux grandes divisions. Dans la première sont rangés les végétaux âcres ou irritans; dans la deuxième, les végétaux stupéfians ou narcotiques. Cette classification avait été proposée par le docteur Savary, jeune médecin d'un grand mérite, dont la mort prématurée est une véritable perte pour la science. Le professeur Franck s'exprime en ces termes : « En examinant sérieusement la propriété active « des poisons en général, il paraît que quelques-uns « détruisent l'organisme dans la forme et dans le mé- « lange de la matière, que d'autres affectent seule- « ment l'excitabilité, et que d'autres enfin produisent « l'un et l'autre effet. » (*Manuel de toxicologie,* traduit par le docteur Vrancken.)

Au reste, l'illustre Barthez a parlé de ces différentes classifications dans ses *nouveaux Élémens de la science de l'homme*. On pourrait donc réunir tous les poisons en trois classes. La première comprendrait les poisons phlegmasiques ou les poisons âcres; la deuxième, les poisons stupéfians ou narcotiques simples; et la troisième, les poisons qui ont un effet mixte ou complexe, c'est-à-dire les narcotiques âcres.

§ II. SYMPTOMES ET PHÉNOMÈNES PRODUITS PAR LES POISONS.

Ces signes varient suivant la quantité et la qualité du poison, suivant l'âge, le tempérament, la sensibilité individuelle, etc.

La présence des poisons âcres dans le canal digestif s'annonce par un sentiment d'ardeur à la gorge et dans toutes les parties de la bouche, par des nausées, des vomissemens, des douleurs aiguës dans les entrailles, par une constipation opiniâtre avec ténesme, quelquefois par des déjections séreuses ou sanguinolentes. Une chaleur brûlante se fait sentir à l'orifice de l'estomac avec tous les tourmens d'une soif inextinguible (1). La respiration est pénible, entrecoupée; le

(1) Ovide a exprimé les tourmens de la soif avec une admirable précision.

Nec sitis extincta priùs, quàm vita, bibendo.

Le Tasse a également peint des plus vives couleurs de la poésie ce phénomène physiologique; il a fait surtout un tableau aussi vrai que touchant de la funeste influence qu'exerce sur toute la nature une brûlante atmosphère.

« Les ombres de la nuit sont embrasées de la chaleur du jour: son voile est allumé du feu des comètes, et chargé d'exhalaisons funestes. O terre malheureuse, le ciel te refuse sa rosée! les herbes et les fleurs mourantes attendent en vain les pleurs de l'aurore. Le doux sommeil ne vient plus sur les ailes de la nuit verser ses pavots aux mortels languissans. La soif, le plus cruel des fléaux, consume les chrétiens. Le tyran de la Judée a infecté toutes les fontaines de mortels poisons, et leurs eaux funestes ne portent plus que les maladies et la mort.

« Dans l'ardeur qui les dévore, leur imagination leur rappelle ces ruisseaux argentés qu'ils ont vu couler au travers des gazons; ces sources qu'ils ont vu jaillir du sein d'un rocher et serpenter dans des prairies: ces tableaux, jadis si rians, ne servent plus

pouls fréquent, petit, serré, inégal. Le malade est en proie à des angoisses inexprimables; sa physionomie, profondément altérée, porte l'empreinte de la douleur et du désespoir; ses membres sont agités de mouvemens convulsifs; une sueur froide inonde toutes les parties de son corps. Le hoquet, les faiblesses, les défaillances se succèdent; la voix s'éteint, les pulsations artérielles fuient sous la pression des doigts, la prostration des forces est extrême, et la mort vient enfin mêler ses ombres à ce lugubre tableau.

On observe ces divers phénomènes dans l'empoisonnement produit par les renoncules, l'aconit napel, les

---

qu'à nourrir leurs regrets et à redoubler leur désespoir. Ces robustes guerriers qui ont vaincu la nature, que n'ont pu dompter le fer, ni l'appareil de la mort, faibles maintenant, sans courage et sans vigueur, pressent la terre de leur poids inutile : un feu secret circule dans leurs veines, les mine et les consume. »

. . . .
S' alcun giammai tra frondeggianti rive
Puro vide stagnar liquido argento,
O giù precipitose ir acque vive
Per alpe, o 'n piaggia erbosa a passo lento;
Quelle al vago desio forma e descrive,
E ministra materia al suo tormento :
Che l'immagine lor gelida e molle
L'asciuga e scalda; e nel pensier ribolle.

Vedi le membra de' guerrier robuste,
Cui nè cammin per aspra terra preso,
Nè ferrea salma onde gir sempre onuste
Nè domò ferro alla lor morte inteso;
Ch' or risolute e dal calore aduste
Giacciono a se medesme inutil peso :
E vive nelle vene occulto foco
Che, pascendo, le strugge appoco appoco.

Gerusalemme liberata, Canto XIII.

Ce tableau offre quelques traits empruntés de la Pharsale de Lucain, mais que le Tasse a embellis et colorés à sa manière.

vératres, les hellébores, la coloquinte, la gomme gutte, les daphnoïdes, les euphorbes, etc.

Les poisons stupéfians ou narcotiques révèlent leur action délétère par d'autres symptômes. En général, on éprouve d'abord une sorte d'embarras ou de malaise, et quelquefois une sensation douloureuse à l'épigastre, des bâillemens, des nausées, un engourdissement insolite, et une propension plus ou moins forte au sommeil. Le pouls est ordinairement plein, le visage rouge et animé. Ces symptômes d'excitation qui caractérisent la première période de l'empoisonnement font bientôt place à des vertiges, à des défaillances et à une stupeur plus ou moins profonde. Cependant l'excitation peut se prolonger et s'accroître avec une intensité extrême, suivant la quantité du poison et l'irritabilité de l'individu soumis à sa puissance. Cette surexcitation des forces vitales s'accompagne d'un regard sombre, farouche, étincelant; de la dilatation des pupilles; de spasmes et de contractions musculaires, quelquefois d'un délire gai ou furieux, du rire sardonique, d'hallucinations, de gestes aussi singuliers qu'effrayans. Le visage est bouffi, d'un rouge-violet ou d'une pâleur extrême. Le pouls est dur, vibrant, irrégulier; le cœur palpite avec tumulte; les lèvres sont gonflées, livides, quelquefois couvertes d'écume ou d'une salive épaisse. Enfin l'action sédative du poison se manifeste avec une autre série de phénomènes : le système des forces est frappé d'atonie, le pouls est profond et intermittent; un froid de glace couvre les extrémités, et le malade est plongé dans un état comateux. Cet appareil de symptômes est le résultat de l'empoisonnement par l'o-

pium, la jusquiame, le laurier-cerise, les amandes amères, etc.

Les signes propres aux poisons âcres et aux poisons narcotiques se mêlent et se réunissent dans l'empoisonnement produit par les substances de la troisième classe, les narcotiques âcres. Si le principe irritant et caustique qu'elles recèlent s'applique d'abord sur les tuniques de l'estomac et des intestins, on voit successivement se développer les nausées, les vomissemens, les douleurs aiguës, les crampes, le météorisme, les déjections fréquentes, et quelquefois le choléra-morbus. Lorsqu'elles agissent, au contraire, par leur propriété narcotique, les vertiges, la stupeur, la somnolence et une sorte d'ivresse sont les symptômes dominans. Quelquefois ces différens signes alternent et se confondent d'après les affections locales, générales ou sympathiques développées par le poison. Les champignons, la ciguë, la belladona, la pomme épineuse, etc., produisent ce funeste mélange de symptômes.

Les signes dont nous venons d'esquisser le tableau ne suffisent point pour constater la présence du poison. Combien de maladies dont l'invasion rapide est marquée par des symptômes à peu près semblables! Avec quelle scrupuleuse attention le médecin ne doit-il pas examiner tous les phénomènes, peser toutes les circonstances, pour ne point porter un jugement précipité! La réserve fut-elle jamais plus nécessaire dans son langage, quand une expression équivoque suffit quelquefois pour semer le trouble et le soupçon dans les familles?

L'indigestion, l'hématémèse, le mélœna, le choléra-morbus (1), et autres affections spontanées peuvent simuler l'empoisonnement. Ne sait-on pas que la rétropulsion d'un exanthème, du principe goutteux ou rhumatismal, peut être suivie des plus grands désordres ?

Madame P...., sujette à des attaques de rhumatisme, et d'une constitution éminemment nerveuse, éprouvait depuis quelques jours des douleurs vagues avec un peu de fièvre. Après avoir pris du chocolat, qui était son déjeûner habituel, elle se met à la fenêtre pendant environ un quart-d'heure, par un temps excessivement froid, pour voir passer des masques. Une douleur violente se fait sentir au pied gauche ; elle envahit successivement la jambe et la cuisse, en suivant le trajet du nerf sciatique, et se porte sur la poitrine avec une effrayante rapidité. La malade est placée dans son lit : on frictionne les parties douloureuses avec des linges chauds, en attendant l'arrivée des médecins. Mais des anxiétés, des étouffemens, des crampes dans toute la partie du thorax, et une sputation sanguinolente, annoncent le plus pressant

---

(1) Le célèbre professeur Chaussier cite le cas d'une jeune dame qui, peu après un repas, fut attaquée d'un choléra-morbus, et qui y succomba après quelques jours. La rapidité des accidens, leur intensité, firent soupçonner un empoisonnement. A l'ouverture du cadavre, on trouva dans toute l'étendue du canal alimentaire des vestiges d'inflammation, des points gangréneux ; la vésicule biliaire était extrêmement distendue ; et cependant il fut bien constaté que la mort n'était due à aucun poison, mais qu'elle était une suite naturelle de la maladie. (*Consultations médico-légales*, page 42.)

danger. Enfin on applique des sangsues, des sinapismes, des vésicatoires; madame P.... meurt suffoquée après cinq ou six heures de la plus affreuse agonie. Son corps ne fut point ouvert; sa famille, dont elle était adorée, n'y voulut point consentir. Mais n'est-il pas évident que cette malheureuse dame succomba à une inflammation vive du poumon, causée par une métastase rhumatique?

Belloc a recueilli dans son Cours de médecine légale un fait à peu près semblable. Un particulier d'Agen, sujet à de fréquentes attaques de goutte, périt presque subitement après un léger repas. L'autopsie montra une portion de l'intestin livide et comme gangrenée. M. le professeur Alibert a vu, à l'hôpital Saint-Louis, la répercussion subite d'une dartre susciter des vomissemens et des coliques atroces.

Je connais une personne qui ne peut manger des fraises sans éprouver des spasmes, des angoisses, et des vomissemens accompagnés d'une éruption vésiculaire sur tout le corps. Ces accidens s'étant renouvelés plusieurs fois, elle a été forcée de renoncer à ces fruits, quoiqu'elle les aime beaucoup. Le persil a quelquefois provoqué chez des femmes vaporeuses les plus violentes convulsions. Les framboises, les melons, les concombres ont produit les mêmes accidens. Mon ami, M. Hocquart, fut pris en 1830 d'un choléra affreux pour avoir mangé deux tranches de melon. Il était près d'expirer lorsqu'une potion composée de sirop d'éther et d'une forte dose de laudanum de Sydenham le rappela à la vie. Gilibert (*Élém. de Bot.*, t. I, p. 324) a vu ce même fruit glacé produire des effets

mortels. Il en est de même des substances flatueuses, acides, irritantes, de l'ognon, de l'ail, etc. Il y a plus : lorsque l'estomac est délicat, affecté de spasmes ou d'une irritation vive, l'usage des alimens les plus légers, les plus sains, peut être suivi de tous les signes de l'empoisonnement. Une potion peu active, les purgatifs même les plus doux peuvent agir dans ces mêmes circonstances comme de vrais poisons. Ceux qui prennent au commencement des repas des pilules de jalap, d'aloès, ou bien quelqu'une de ces préparations que les charlatans leur offrent pour aiguiser l'appétit, pour ranimer les forces de l'estomac, pour *fondre les glaires qui l'obstruent*, ne savent pas que cette pratique est quelquefois très-dangereuse, et qu'elle peut leur coûter la vie. J'ai vu ces sortes de panacées, si prônées dans les journaux, à la honte de l'administration, provoquer les phénomènes les plus alarmans. Nous reviendrons plus d'une fois sur ce sujet qui intéresse au plus haut degré l'hygiène publique.

Une passion violente, l'excès de la peine ou du plaisir, un sentiment de terreur, une nouvelle inattendue, enfin toutes les affections de l'âme agissent si fortement sur les forces vitales des organes et des viscères, qu'elles peuvent produire des faiblesses, des spasmes, des mouvemens épileptiques, des vomissemens, et quelquefois une mort instantanée. C'est ainsi qu'une mère, qui croyait que son fils avait péri à la bataille de Cannes, mourut de joie en le revoyant. Une femme embrasée d'amour fut comme frappée de la foudre en apprenant le départ de son amant. Valentine de Milan expira de douleur de voir qu'on ne vengeait point la

mort de son époux, le duc d'Orléans. La colère, ce poison moral, dont Sénèque a fait une si hideuse peinture, pervertit les humeurs, et porte au sein de l'économie une dépravation telle, que le lait de la nourrice peut se transformer subitement en poison. Sa funeste impression se fait surtout ressentir à la région épigastrique, d'où elle rayonne quelquefois sur l'encéphale, en provoquant une véritable phrénésie.

Voyez comme Ajax est saisi d'une fureur soudaine lorsque les armes d'Achille sont adjugées à Ulysse par les Troyens. Le poète Quintus de Smyrne (*Guerre de Troie*, chant v), a peint d'une manière admirable ce délire phrénétique : « Après le jugement, Ajax sort outré de dépit. Até, la malfaisante Até, s'empare de son ame. Aussitôt le sang bout dans ses veines. Les mouvemens rapides du désespoir soulèvent son cœur, agitent jusqu'à ses viscères. Le fiel de la colère se répand dans tout son corps, pénètre dans les fibres les plus déliées du cerveau. Son esprit se confond, sa raison s'égare.... Les orages qui agitent la mer ne sont pas plus violens; le feu qui, poussé par les vents, consume des bois épais, n'est pas plus actif. Une écume abondante sort de sa bouche défigurée. Le tremblement de ses membres fait retentir au loin son armure. Tous ses compagnons, témoins de cet affreux spectacle, sont saisis d'horreur. »

Un des effets immédiats de la colère, c'est une irritation excessive des organes digestifs. En pareil cas les excitans, les émétiques, les purgatifs, peuvent acquérir des propriétés vénéneuses. Tous les médecins connaissent la belle dissertation de Frédéric Hoffmann,

De emetico post iram veneno. Aux approches d'une crise, d'un travail que la nature prépare, dans les maladies éruptives, par exemple, une once de manne, quelques cuillerées d'huile de ricin peuvent agir à la manière des poisons, en troublant l'ordre des mouvemens vitaux, et en appelant sur les voies digestives des forces que la nature dirigeait sur d'autres organes.

Dans ces graves circonstances, quel est le médecin qui oserait prononcer le mot de *poison* sans un examen approfondi? Et cependant n'est-il pas possible que la prévention, la vengeance ou la haine s'emparent de ces accidens pour accabler l'innocence.

Lorsqu'un individu succombe par l'effet du poison, les altérations que nous révèle l'autopsie viennent corroborer les premiers indices. C'est ainsi qu'on découvre, à la suite de l'empoisonnement par les poisons âcres, une inflammation plus ou moins profonde des tuniques de l'estomac et des intestins. La membrane muqueuse est très-souvent parsemée de taches d'un rouge livide, d'escharres gangréneuses. Les autres viscères, le foie, la rate, le diaphragme, les poumons, etc., sont plus ou moins enflammés. Les narcotiques simples laissent rarement des traces de phlogose, ou du moins elle est ordinairement peu intense. Cependant la tunique interne de l'estomac offre parfois des taches rouges ou noirâtres; les vaisseaux veineux du cerveau sont plus ou moins engorgés. Les narcotiques âcres peuvent développer ces différentes lésions. Les parois abdominales sont quelquefois distendues par des gaz fétides; le visage est

horriblement tuméfié; une écume verdâtre ou sanglante coule de la bouche, et l'on observe sur différentes parties du corps, des traces de gangrène, des tumeurs livides.

Mais tous ces phénomènes cadavériques, réunis aux signes qu'on a pu recueillir pendant la vie, ne prouvent pas encore l'empoisonnement. La dépravation de la bile et des sucs digestifs, le transport d'une humeur âcre sur le tube alimentaire, ont quelquefois causé de semblables désordres. Le fait suivant en est un exemple bien remarquable.

Le docteur Marquis, homme aimable et d'un commerce doux. éprouvait tous les ans, au renouvellement de la saison, une éruption cutanée qui occupait toute la région lombaire. Au printemps de 1816, cette éruption, d'abord beaucoup plus intense, disparut entièrement à la suite de plusieurs bains sulfureux. Dès ce moment les digestions, qui étaient depuis longtemps pénibles, se dépravèrent de plus en plus. Le docteur Marquis, autrefois fort gai, devint triste et craintif. Un ami l'invite à dîner : il mange sans ménagement, et va passer le reste de la soirée dans un cercle littéraire. Il rentre à minuit avec un embarras douloureux de l'estomac, des nausées et des étouffemens qu'on cherche à apaiser avec des boissons délayantes. Bientôt il vomit des alimens à peine altérés, avec une grande quantité de matières verdâtres. Alarmé de sa position, il réclame les soins de mon estimable confrère M. Giraudy, et les miens. Nous arrivons presqu'en même temps, vers cinq heures du matin, et nous trouvons le malade dans l'état le plus déplorable.

Peu d'instans après, il tomba dans un délire taciturne, et il expira à neuf heures du matin.

Ne pouvant assigner la cause d'une mort aussi prompte, nous demandâmes l'ouverture du corps : elle fut faite par M. Dauze, médecin du deuxième arrondissement. A l'ouverture de l'abdomen, l'estomac et les intestins grêles n'offrirent aucune lésion particulière ; mais le colon était profondément altéré et perforé dans sa partie transverse. L'ouverture était d'une forme arrondie et d'environ deux lignes de diamètre ; ses bords étaient extrêmement minces, d'une couleur noirâtre. Le foie, très-volumineux, offrait quelques taches d'un jaune brun. Tous les autres viscères étaient sains.

Ainsi, pour avoir une preuve évidente, irréfragable, il faut trouver dans les matières rejetées par le vomissement, ou bien dans le conduit alimentaire, quelques parties du poison, comme des feuilles, des baies, des semences, etc., qu'on puisse rapporter, d'après les caractères botaniques, à telle ou telle plante vénéneuse. Lorsque ces caractères manquent, l'investigation chimique ne saurait les suppléer.

§ III. MÉTHODE GÉNÉRALE DE TRAITEMENT.

Il faut singulièrement restreindre la liste des antidotes et des contre-poisons qu'on trouve dans quelques ouvrages modernes. Nous ne parlons point des alexipharmaques des anciens ; il y a long-temps qu'on ne croit plus à leurs vertus chimériques. Nous dirons seulement que le lait, et en général toutes les substances d'une nature douce, peuvent être fort utiles pour apaiser la douleur et modérer les effets des poi-

sons irritans ; que les acides, l'éther sulfurique, le café, l'alcali volatil, etc., ne sont pas moins efficaces pour combattre certaines affections produites par les substances narcotiques, surtout après l'usage des vomitifs ; mais que tous ces moyens thérapeutiques ne méritent point le titre d'*antidotes*, puisqu'ils n'ont pas la propriété de décomposer, de neutraliser les principes vénéneux. Au reste, tous ces remèdes auxiliaires trouveront leur place dans les méthodes de traitement.

L'empoisonnement produit par des substances âcres ou phlegmasiques est marqué par trois périodes plus ou moins distinctes. Première période : irritation modérée. Deuxième période : irritation vive. Troisième période : asthénie, ou faiblesse générale.

La première période est ordinairement de fort peu de durée, et la deuxième est quelquefois si violente et si rapide, que tous les secours de l'art deviennent impuissans. En effet, il est des végétaux dont les principes sont tellement caustiques, qu'ils enflamment et corrodent les organes digestifs à la manière des poisons minéraux. Si le médecin est appelé dans les premiers instans, et si l'inflammation n'est encore qu'imminente, son premier soin est de faire rejeter le poison par la voie du vomissement. L'eau tiède, prise en abondance, remplit cette première indication ; elle a d'ailleurs le précieux avantage de modérer l'activité de la matière vénéneuse en divisant ses molécules. On irrite en même temps le larynx avec les barbes d'une plume huilée ; et si le vomissement n'a point lieu, il faut administrer de suite vingt-quatre grains d'ipécacuanha, ou deux ou trois grains de tartrate antimonié de pot asse

suffisamment étendus. Lorsque les tranchées, les coliques annoncent que le poison a pénétré dans les intestins, on emploie les doux laxatifs, tels que la casse, la pulpe de tamarin, la manne, l'huile de ricin, et les lavemens miellés. L'opium et le sirop diacode, administrés à petites doses, les boissons mucilagineuses, complètent le traitement qui convient à cette première période, en faisant cesser l'état d'irritation et de spasme des intestins. Les acides, dont on a beaucoup prôné l'action antidélétère, peuvent rarement être placés dans l'empoisonnement par les substances âcres.

La cardialgie, les douleurs atroces de l'épigastre, les coliques violentes, les convulsions générales ou partielles annoncent la deuxième période de l'empoisonnement. Il n'est donc plus possible d'avoir recours aux vomitifs, qui ne feraient qu'augmenter l'état phlegmasique des organes sur lesquels s'applique toute l'activité du poison : mais il est essentiel d'insister sur les boissons tièdes et chargées d'un mucilage doux, telles que l'eau d'orge, de guimauve, de graine de lin, l'eau miellée ou sucrée, le lait d'amandes ou le sirop d'orgeat suffisamment étendu, la dissolution de gomme arabique, le lait coupé, le bouillon de veau ou de poulet, des potions où l'on fait entrer l'huile d'olives ou d'amandes douces, etc. On emploie en même temps les fomentations émollientes sur l'abdomen, les lavemens préparés avec du lait, du beurre frais, des feuilles de mauve, etc.; les demi-bains, les bains entiers. Si le sujet est jeune ou d'une constitution forte, on a recours aux déplétions sanguines plus ou

moins répétées. On applique des ventouses scarifiées, des sangsues sur la région épigastrique, sur l'abdomen ou sur les points les plus douloureux. Enfin on pratique la saignée du bras, si le pouls est dur, vibrant, accéléré, si l'irritation est répandue dans tout le système; mais, lorsque l'inflammaion a fait de grands progrès, il faut être circonspect sur les saignées générales, dont l'effet promptement asthénique est d'appeler la gangrène.

Lorsqu'on n'a pu arrêter les premiers effets du poison par une méthode convenable, il survient une faiblesse ou asthénie générale qui exige d'autres secours. Les vomitifs, les saignées, les débilitans ne pourraient alors qu'accroître le danger. L'empoisonnement parvenu à cette période ne laisse qu'un bien faible espoir; cependant, si le malade a eu des évacuations spontanées, on peut espérer encore. Il s'agit de relever, de soutenir les forces avec de l'eau sucrée ou miellée, où l'on ajoute quelques cuillerées d'un vin généreux. On donne de petites doses de thériaque, des potions éthérées avec l'acétate d'ammoniaque, la teinture de cannelle, et autres excitans. Toutefois il ne faut point perdre de vue la lésion des tuniques et des organes digestifs; d'autant mieux qu'elle n'est pas toujours annoncée par des signes d'une irritation vive.

L'empoisonnement produit par les narcotiques offre également, dans sa première période, une excitation plus ou moins vive, plus ou moins sensible. Ces substances enflamment rarement les membranes de l'estomac; mais leur principe délétère attaque d'une manière spéciale le système général des forces, l'excite

vivement ou le stupéfie, suivant la quantité du poison et la susceptibilité individuelle. Parmi les moyens propres à combattre l'action des narcotiques, les vomitifs tiennent sans contredit la première place, et leur effet est d'autant plus sûr que l'empoisonnement est plus récent. Ainsi l'on doit administrer sans délai trois ou quatre grains de tartrate antimonié de potasse, dissous dans deux ou trois tasses d'eau, afin d'opérer la contraction de l'estomac. On peut employer également le sulfate de zinc à la dose de huit à dix grains. Le professeur Frank et le docteur Bertrand le préfèrent même au tartre stibié, dont l'action est beaucoup moins prompte : mais il convient d'élever les doses de ces vomitifs lorsque l'engourdissement et la stupeur annoncent une lésion profonde de la sensibilité. On a également proposé le sulfate de cuivre à la dose de trois ou quatre grains, dissous dans un verre d'eau. On favorise en même temps l'action de ces différens remèdes par l'irritation mécanique du larynx.

Les vomitifs conviennent encore dans la deuxième période, tant pour exciter la contractilité de l'estomac que pour combattre l'action sédative du poison, en troublant l'ordre des mouvemens vitaux qui se concentrent vers l'encéphale. Il ne faut pas que la violence des symptômes et la crainte d'une congestion cérébrale nous fassent renoncer à d'aussi grands remèdes, si le malade n'a point eu d'évacuations. Dans le plus grand nombre d'empoisonnemens, c'est le plus prompt et quelquefois le seul moyen de salut. Les vertiges, les convulsions, les battemens tumultueux du cœur, le trouble des sens, et une foule d'autres signes non

moins graves, cèdent fort souvent à l'action de l'émétique. Lorsque les voies digestives sont débarrassées, il faut recourir aux acides végétaux, tels que le vinaigre, le suc de citron, de groseille, etc., suffisamment étendus.

Les bons effets des acides et surtout du suc de citron étaient connus des anciens, ainsi que l'attestent ces beaux vers de Virgile :

Media fert tristes succos, tardumque saporem
Felicis mali, quo non præsentius ullum,
Pocula si quando sævæ infecere novercæ,
Miscueruntque herbas, et non innoxia verba,
Auxilium venit, ac membris agit atra venena (1).
VIRG. GÉORG., lib. 2.

L'eau vinaigrée surtout est très-salutaire; on la prépare en mêlant un quart ou un cinquième d'acide acéteux à quatre ou cinq parties d'eau. S'il se manifeste quelques symptômes d'irritation, on y ajoute du miel ou du sucre. Il est essentiel d'observer que l'emploi des acides avant l'expulsion du poison peut devenir funeste, comme le prouvent les éxpériences de M. Paulet et de M. Orfila. En effet, ils ont la propriété de dissoudre les parties délétères et d'en favoriser l'absorption.

Ce traitement, extrêmement simple, a quelquefois suffi pour triompher des premiers symptômes; mais, dans quelques cas, les forces vitales sont tellement exaltées, surtout si le sujet est pléthorique et dans la

(1) Vois les arbres du Mède, et son orange amère,
Qui, lorsque la marâtre aux fils d'une autre mère
Verse le noir poison d'un breuvage enchanté,
Dans leur corps expirant rappelle la santé.
Traduction de DELILLE.

force de l'âge, qu'il faut promptement avoir recours aux saignées générales ou locales, révulsives ou dérivatives, suivant l'urgence des accidens. C'est ainsi qu'on fera précéder les saignées du pied, si la congestion cérébrale n'est qu'imminente, ce qui a lieu lorsque l'empoisonnement est récent; ensuite on pratiquera la saignée du bras ou celle de la jugulaire. Les sangsues, appliquées aux tempes ou aux parties latérales du cou, les ventouses scarifiées, les pédiluves irritans, les clystères laxatifs, ne seront pas moins utiles. On insistera sur les boissons acidulées; on appliquera de la glace sur la tête, et on fera des aspersions froides d'eau et de vinaigre sur le corps.

Cet état d'excitation, qui peut durer plus ou moins long-temps, suivant le degré de résistance des forces vitales, est ordinairement suivi d'une stupeur profonde. L'altération des traits, la faiblesse et l'irrégularité des battemens artériels, sont ordinairement le prélude d'une asthénie plus ou moins funeste. Observons néanmoins que, dans l'empoisonnement produit par les narcotiques, et surtout par l'opium, l'état de stupeur et d'insensibilité n'est pas toujours un indice de véritable faiblesse. Bien souvent l'énergie vitale n'est qu'opprimée, et elle peut se relever par l'administration d'un vomitif ou par une saignée faite à propos. C'est ici que le médecin a besoin de beaucoup de tact et d'une grande sagacité.

Lorsque les secours convenables n'ont pu être donnés pendant les deux premières phases de l'empoisonnement, la troisième période s'annonce avec tous les signes de la prostration des forces. Dans ce péril extrême,

les remèdes stimulans, administrés sous toutes sortes de formes, peuvent seuls opérer le salut du malade. On donne une forte infusion de café, du vin d'Espagne, du vin de Madère, ou autre vin généreux. On prescrit des potions excitantes, avec l'eau de menthe poivrée, le camphre, l'acétate d'ammoniaque, l'éther sulfurique, la teinture de valériane, de cannelle, etc. On fait des frictions sur le rachis et sur les extrémités avec des linges chauds, avec le liniment ammoniacal, la teinture de cantharides, etc. On irrite différens points de la peau avec des cataplasmes de moutarde ou des vésicatoires. On administre intérieurement, et à petites doses, l'alcali volatil, qui n'est pas un contre-poison, mais qui est un remède héroïque dans toutes les affections où le système des forces a reçu une profonde atteinte. C'est donc à tort que quelques auteurs ont voulu le bannir du traitement des poisons (1).

Il arrive quelquefois que l'empoisonnement débute par des signes non équivoques de narcotisme et de faiblesse. Si, après avoir employé des vomitifs, les forces ne se relèvent point, il faut sans hésiter avoir recours à la méthode stimulante. Une infusion très-chargée des principes actifs du café, et soutenue par l'application des sinapismes et des vésicatoires, peut

(1) Des observations récentes sont venues appuyer notre opinion. Nous ne citerons qu'un fait recueilli par Borda. Ce célèbre professeur disait dans son cours de matière médicale, en faisant l'histoire de l'ammoniaque, qu'il avait guéri avec cette substance cinq individus empoisonnés par des champignons. Après avoir éprouvé une atroce entéralgie, ces malades étaient tombés dans une sorte de stupeur accompagnée de convulsions épileptiques. (*Sui funghi, Saggio generale di Giovanni Larber*, 2, p. 34.)

opérer les meilleurs effets. M. le docteur Bertrand a dissipé, à l'aide de plusieurs tasses de cette infusion, une affection soporeuse produite par la petite ciguë. (*Manuel médico-légal*, page 257.)

Indépendamment de leur action irritante sur les voies digestives, les narcotiques âcres attaquent en même temps le principe de la vie. Aussi voit-on souvent les signes d'irritation alterner avec l'assoupissement et la stupeur. On doit alors employer une méthode mixte, c'est-à-dire combiner les moyens curatifs d'après le développement des symptômes; mais, avant tout, il faut tâcher d'éliminer la matière vénéneuse par des évacuans plus ou moins énergiques. On donne ensuite alternativement des boissons anodines et mucilagineuses, si l'irritation domine; des boissons acides, du café, des potions excitantes, avec l'éther, l'acétate d'ammoniaque, l'alcohol de menthe, si le malade est dans un état de stupeur et d'atonie. Toutefois, lorsque l'irritation a été violente, il convient d'administrer les acides et les stimulans à faibles doses et avec beaucoup de réserve, pour ne point enflammer les tuniques de l'estomac et des intestins. Ce traitement s'applique aux différens végétaux connus sous le nom de *ciguë*, et plus spécialement aux champignons (1). Toutes ces complications, toutes ces anomalies ne doivent point décourager l'homme qui se dévoue au soulagement de ses semblables; mais elles prouvent que les accidens produits par les poisons exigent, outre

---

(1) *Voyez* notre *Histoire des Champignons comestibles et vénéneux*. 1 vol. in-4°, fig. color. Paris, 1832.

des connaissances très-étendues, beaucoup de sagacité, et surtout une extrême prudence.

Après avoir tracé les bases du traitement général, nous devons nous occuper de quelques symptômes qui dominent d'une manière pernicieuse et réclament les plus prompts secours.

Les poisons agissent quelquefois avec tant de véhémence sur le conduit alimentaire, qu'il en résulte des spasmes et des douleurs atroces. Cette irritation excessive prend alors un caractère pernicieux. Outre les bains tièdes, les fomentations émollientes, les boissons douces, cet état exige les saignées, soit locales, soit générales, afin de modérer l'exaltation de tout le système. Ces déplétions sanguines sont d'autant plus indiquées que le sujet est jeune, vigoureux, et d'un tempérament pléthorique. Les émétiques et les purgatifs administrés en pareil cas sont évidemment funestes. Après ces moyens préliminaires, il faut se hâter de donner l'opium à des doses assez fortes pour dompter la violence de la douleur; on peut même, avant tout, y avoir recours, si le malade est plutôt d'un tempérament nerveux que sanguin. La douleur est le premier élément de l'inflammation; lorsqu'elle persévère et qu'elle domine les autres symptômes, elle est bientôt suivie de tout l'appareil phlegmasique. Alors l'opium ne peut plus convenir; mais, placé dans un moment opportun, c'est-à-dire lorsque l'inflammation n'est qu'imminente, il produit des effets admirables.

Les spasmes, les convulsions générales, le délire furieux, réclament la méthode antiphlogistique ou dé-

bilitante. Lorsque le pouls est dur, fréquent, le visage animé, la respiration laborieuse, les saignées sont indispensables. On combat ensuite l'état spasmodique par les bains, l'eau de menthe, l'eau de fleur d'orange, le sirop diacode, l'opium et l'éther.

On oppose aux vomissemens rebelles, au choléra-morbus, des remèdes adoucissans, des boissons délayantes, l'extrait d'opium, le laudanum de Rousseau, administrés dans le plus petit véhicule. On peut aussi avoir recours aux bains entiers, aux demi-bains, à l'immersion partielle des mains et des pieds dans l'eau chaude. Ce sont autant de moyens propres à apaiser le spasme des voies digestives. S'il y a gastro-entérite, ce qui arrive fréquemment à la suite de l'empoisonnement par les substances âcres, les meilleurs calmans sont les saignées locales.

L'abattement, le hoquet, les défaillances, les syncopes, et autres signes d'asthénie générale, se développent lorsque le poison a porté une atteinte vive et profonde sur tout le système, lorsqu'il n'a pas été évacué assez promptement, ou lorsqu'on a abusé de la méthode débilitante. Quelquefois aussi cet état de faiblesse suit de très-près l'empoisonnement; il a lieu surtout chez les sujets d'une constitution faible, nerveuse, qui ont éprouvé des peines, des affections morales, de grandes passions. Il faut alors, sans différer, employer les stimulans les plus diffusibles, tels que la teinture de cannelle, la teinture de valériane ammoniacée, l'éther sulfurique, etc.; irriter la peau avec des sinapismes, des vésicatoires, des frictions sèches, ou avec l'alcali volatil, l'eau de Cologne, l'es-

prit de vin camphré; faire respirer du vinaigre, de l'ammoniaque, des sels volatils. Mais il ne faut pas confondre cet état général d'asthénie, cette faiblesse radicale avec la simple oppression des forces. Celle-ci peut se développer avec l'invasion des premiers symptômes de l'empoisonnement. Cette distinction est si importante dans les affections graves, dans les fièvres aiguës, que, si on la néglige, on doit s'attendre aux plus grands revers. L'oppression des forces est souvent le résultat de l'activité du poison. Donnez alors un vomitif qui débarrasse l'estomac, les forces, qui n'étaient qu'opprimées, se relèvent, et l'harmonie est promptement rétablie; tandis que la faiblesse essentielle ou directe, produite par l'altération grave du principe de la vie, est le plus souvent mortelle (1). Si les forces se raniment par l'emploi des toniques et des cordiaux, il ne faut pas abandonner brusquement la méthode excitante.

L'empoisonnement peut donner lieu à des accidens chroniques, tels que l'inflammation lente des intestins, des tremblemens, des spasmes, et autres symptômes nerveux qui exigent un traitement particulier.

Si le malade éprouve du malaise, de l'oppression, des douleurs sourdes et une sorte d'embarras dans le canal digestif; si les forces ne reviennent point, s'il est dans un état de langueur et de dépérissement, l'impression délétère du poison subsiste encore. On

(1) Cette faiblesse fallacieuse peut aussi être déterminée par l'inflammation de quelque viscère. On sent bien qu'en pareil cas on doit écarter tous les remèdes excitans, et que les déplétions sanguines doivent être pratiquées sans délai.

combat cette irritation chronique par des fomentations émollientes, des demi-bains, des demi-lavemens. On donne pour boisson du petit-lait, de l'eau d'orge, de l'eau de poulet, du lait d'amandes. On interdit au malade l'usage des alimens solides, échauffans, et on le nourrit avec du bouillon léger, des crêmes d'orge, de gruau, de riz, du lait coupé. Mais, s'il est d'une constitution sanguine, si le pouls est dur, si le ventre est tendu, sensible au toucher, il faut avoir recours à l'application des sangsues, aux petites saignées, et surtout éviter l'usage des excitans et des acides. On combat les spasmes, les tremblemens, la fièvre lente, avec une décoction de lichen d'Islande, avec le lait d'ânesse, la diète lactée, et de petites doses de sirop diacode. Au surplus, tous ces accidens consécutifs exigent un régime sévère et une grande persévérance dans les moyens diététiques.

§ IV. DES SUBSTANCES HÉROÏQUES ET DES POISONS CONSIDÉRÉS SOUS LES RAPPORTS THÉRAPEUTIQUES.

Après les débats et les discussions polémiques qui ont si vivement agité le monde médical, pendant ces dernières années, on rentre enfin dans les voies de la médecine d'observation, on revient à l'expression pure et simple des faits. La thérapeutique ou la science des médicamens avait été tellement restreinte par les théories exclusives, que les substances les plus énergiques, les plus salutaires, étaient presque tombées dans l'oubli. Les émétiques, les purgatifs, les excitans avaient été déshérités de leur antique renommée par les sangsues, et la méthode antiphlogistique devait

suffire pour combattre toutes les formes de maladie. Il n'était presque plus question parmi certains médecins, et même chez la plupart des gens du monde, que d'irritations, de phlegmasies, de gastrites, de gastro-entérites. Un malaise, un embarras d'estomac, une digestion pénible, faisaient pousser un cri de douleur et de détresse; on croyait déjà être en proie à une inflammation d'entrailles, et l'on a vu des imaginations malades ne reprendre un peu de calme qu'à l'aspect d'un bocal rempli de sangsues.

Certes les médecins judicieux et de bonne foi ne sauraient contester les services rendus à la science par l'école physiologique, et notamment par son illustre chef; mais ils n'ont jamais cru que l'irritation pût former exclusivement la base du système pathologique. S'il en était ainsi, nous n'aurions besoin que d'une classe de médicamens, les tempérans, les anti-phlogistiques; or, cette prétention est contraire à l'expérience. On doit en dire autant des toniques et des excitans dont les Browniens ont fait un si funeste abus; des émétiques, des purgatifs que les humoristes ont tant prodigués, il y a un demi-siècle, et qui sont maintenant tombés dans le domaine du charlatanisme, parce que le public, quoi qu'on fasse, reviendra toujours aux remèdes qui agissent avec énergie, qui *purgent la bile, évacuent les glaires*, etc. Cette prédilection pour les évacuans provient de ce préjugé invincible qui a pris racine parmi les gens peu éclairés (et malheureusement c'est le plus grand nombre) que le germe de toutes les maladies est *dans le sang, dans les humeurs viciées de nos organes.*

Au reste, malgré ses défauts et son insuffisance comme système, la doctrine physiologique a heureusement rallié à la classe des inflammations une foule d'affections secondaires ou sympathiques dont on n'avait que trop souvent méconnu la cause et l'origine. Le professeur Broussais, en jetant une vive lumière sur cette partie si importante de la pathologie, a rendu à l'art de guérir un service immense, et son beau Traité des Phlegmasies restera comme un monument impérissable élevé à la gloire de la médecine française.

La théorie italienne, sorte de contrefaçon de la dichotomie de Brown, nous paraît entachée du même vice. N'y a-t-il en effet que deux diathèses, deux classes de maladies, et deux ordres de médicamens? Le cadre nosologique ainsi restreint, ainsi simplifié, la médecine pratique aurait sans doute moins de difficultés à vaincre ; mais ne sait-on pas que cette doctrine a subi de notables modifications, et que sous le voile d'un mot nouveau on vient de temps en temps étayer sa faiblesse de quelques principes de la médecine antique? Ici comme dans la médecine physiologique, c'est l'inflammation qui prédomine dans presque toutes les maladies, et c'est contre la diathèse phlogistique qu'on dirige les moyens curatifs sous le nom de *contre-stimulans ;* or, parmi ces contre-stimulans figurent le tartre stibié, le calomel, le jalap, la gomme-gutte, et autres substances énergiques que les physiologistes regardent comme des médicamens incendiaires. Ainsi, parfaitement d'accord sur le principe, ces deux écoles reconnaissent un état inflammatoire, mais elles cessent de s'entendre sur le choix des moyens thérapeutiques.

Hâtons-nous de dire pourtant qu'à la tête de l'école italienne se trouvent des hommes d'un grand mérite, les Rasori, les Tommasini, les Borda, les Rubini, etc.; que nous leur devons l'appréciation plus exacte des effets de plusieurs médicamens héroïques; que sous l'influence de ces médicamens on a obtenu des résultats auxquels tous les praticiens doivent applaudir, malgré la différence de leurs opinions théoriques.

Au milieu de ce conflit de théories et de doctrines, un nouveau système sorti du fond de l'Allemagne, prenant un ton mystique, affectant cette assurance hardie que donne la conviction, est venu imposer ses croyances à quelques médecins irrésolus, toujours avides de nouveautés, toujours prêts à renoncer aux idées de la veille pour celles du lendemain. Mais c'est surtout aux malades que l'homœopathie s'adresse, aux malades nerveux, irritables ou bizarres, aux faibles intelligences, aux imaginations mobiles, ardentes, passionnées; leur vantant ses molécules divisées jusqu'à l'infini, ses effluves tout puissans, ses miasmes subtils; enfin ses cures, ses miracles.

Si l'on en croit Hahnemann et ses adeptes, la médecine n'a été jusqu'à ce jour qu'une science absurde, une illusion déplorable qui met en danger la vie humaine. L'homœopathie rejette toutes les idées reçues, démolit pièce à pièce tout l'édifice médical; et veut que l'art revienne sur ses pas, qu'il rétrograde jusqu'à son berceau. Toute la doctrine d'Hahnemann est dans cet axiome : *Similia similibus curantur*. Ainsi les médicamens n'agissent d'une manière favorable qu'en exerçant sur l'économie une action morbi-

fique; c'est-à-dire qu'ils ne guérissent qu'en produisant des symptômes analogues à ceux qui constituent la maladie. Mais c'est surtout dans la préparation des médicamens et dans leurs doses que l'homœopathie s'écarte des pratiques vulgaires. Plus on les divise, plus leur force se développe, en sorte qu'un centième de grain d'aconit ou de belladone a moins d'action qu'un millième de grain, un millième moins qu'un millionième, etc. Les doses doivent être d'autant plus faibles que la maladie est plus grave. Le docteur Bigel assure avoir guéri en moins d'une heure, avec un décillionième de grain de rhus toxicodendron, une nevralgie déchirante qui attaquait périodiquement toute la tête. Il administra lui-même le remède au milieu d'un violent accès de douleur; le mal empira d'abord, mais bientôt il survint un sommeil paisible. Et ce miracle, car c'en est un, fut produit par un atome que l'esprit le plus subtil ne saurait saisir!

Dans tous les cas les symptômes s'aggravent dès les premières heures qui suivent l'administration du remède; mais remarquez bien que c'est une *maladie médicinale* un peu plus vive que la maladie naturelle, présage certain que celle-ci sera bientôt vaincue, même par la première dose (1).

---

(1) Tout en nous élevant contre l'absurdité de ce système, nous devons rendre justice à quelques hommes de talent qui l'ont embrassé par conviction et dans un esprit de philanthropie. De ce nombre est M. Bigel, ancien médecin du grand-duc Constantin, qui nous avait communiqué en 1826 le manuscrit de l'*examen de la méthode curative* d'Hahnemann, en nous invitant à faire quelques expériences sur cette nouvelle méthode. Ce livre, où l'auteur a fait preuve d'une instruction variée, a été publié à

Parcourez les ouvrages, les recueils, les dissertations, les mémoires publiés par les médecins homœopathes, vous trouverez des guérisons miraculeuses produites par des fractions d'un millionième de grain d'aconit, de belladone, de ciguë, de noix vomique, etc. Nous en donnerons quelques exemples lorsque nous tracerons l'histoire de ces plantes héroïques. Mais ces atomes, ces effluves insaisissables de médicamens ont-ils véritablement concouru à la guérison? Le simple bon sens ne permet pas de le croire. Qui ne sait que l'esprit et l'adresse du médecin, l'ascendant qu'il exerce sur son malade, l'espérance qu'il sait répandre dans son cœur, sont capables de produire les changemens les plus inespérés, les plus extraordinaires? Peut-on révoquer en doute son pouvoir sur des imaginations ardentes ou fortement ébranlées? Certes, un médecin habile peut inspirer une confiance sans bornes par son maintien, par la gravité de sa parole, par le son de sa voix, par l'agrément de ses manières, enfin par je ne sais quelle magie qui le fait prendre pour un être surnaturel, pour un prophète. Cette espèce de médecine morale a fait quelquefois des guéri-

---

Varsovie en 1827. Presque en même temps, M. le baron de Brunnow, de Dresde, homme de beaucoup d'esprit, avait la bonté de nous adresser la version française de l'*Organon* d'Hahnemann, et le premier volume de la matière médicale du même auteur, qu'il venait de traduire en latin de concert avec le docteur Ernest Stapf, et le docteur Guillaume Gross. Ce savant nous engageait aussi de la manière la plus aimable et la plus pressante à expérimenter la méthode homœopathique. Les essais que nous avons tentés à plusieurs reprises ne nous ont donné aucun résultat favorable.

sons où tous les remèdes physiques avaient échoué. C'est ainsi que les conjurations, les charmes, les enchantemens, les philtres, les amulettes, les talismans, les pélerinages, une foi vive, des prières ferventes, des pratiques religieuses, une ravissante mélodie, ont guéri des hypochondres, des maniaques, des femmes vaporeuses, hystériques, plongées dans une profonde mélancolie.

Les médecins de nos jours ne comptent pas assez sur cette médecine de l'esprit; ils se sont aussi trop hâtés d'abandonner quelques pratiques simples, faciles, dont les anciens savaient tirer un si grand parti. Pourquoi avoir renoncé, par exemple, à l'application des sachets, des épithèmes sur la région épigastrique, aux frictions, au massage? Peuvent-ils ignorer que cette espèce de pétrissement des tissus charnus, ces titillations cutanées, réveillent la vie, modifient l'action des nerfs, et vont retentir dans tous les appareils organiques? Un charlatan adroit en a fourni la preuve, il n'y a pas long-temps, presque aux portes de la capitale, au grand scandale de l'art, qui ne veut se confier qu'aux sangsues, aux ventouses, au sulfate de quinine, aux purgatifs, etc.

Il me semble que les hommes habiles de l'homœopathie ont compris toute la puissance de la médecine morale en tenant à leurs malades ce langage : « Notre doctrine s'écarte des routes vulgaires; vous allez être soumis à une méthode infaillible, elle sera prompte et décisive dans ses résultats. » Comme ces paroles prononcées avec l'accent de la conviction doivent frapper l'esprit d'étonnement, faire vibrer le cœur de joie et

d'espérance! Ici l'effet de l'imagination supplée l'*imposture* des atomes médicinaux. L'homme de l'art tient pour ainsi dire le malade sous son empire ; il le maîtrise, il lui inspire une confiance si absolue que son imagination trompée, séduite et comme absorbée par tout ce qu'on lui présente de rassurant et d'agréable, n'a pas le temps de penser à tout ce qu'on lui cache. Malheureusement pour l'homœopathie il est un grand nombre de malades que son langage mystique ne saurait ébranler, et alors ses globules, ses atomes, ne font plus de miracles. D'ailleurs ne sait-on pas qu'il est des maladies aiguës ou chroniques qui, abandonnées à elles-mêmes ou traitées par des remèdes insignifians, par des infusions de fleurs de tilleul, de feuilles de bourrache, etc., se terminent de la manière la plus heureuse? A-t-on oublié les cures faites avec des pilules de mie de pain dorées par Riedlin, Boerhaave, Dumoulin, Tronchin, et autres médecins d'un grand renom?

Et tout récemment des expériences faites à l'Hôtel-Dieu de Paris n'ont-elles pas prouvé que les pillules d'amidon peuvent agir avec autant d'énergie que les globules homœopathiques? Une femme qui avait une extinction de voix depuis six semaines, et qu'on avait préparée par le régime homœopathique, a éprouvé, après l'administration du premier globule d'amidon, une sorte d'anxiété, des bouillonnemens dans la poitrine, une sensation douloureuse dans la région du cœur, avec chaleur vive, sueur, éruption ortiée sur la peau. Au deuxième globule il est survenu un hoquet convulsif, suivi d'un profond sommeil. Deux heures

après elle s'est éveillée, et a été tout étonnée de pouvoir parler à haute voix. L'aphonie avait entièrement disparu. On a développé avec le même moyen, chez quelques autres malades, des phénomènes non moins singuliers, tandis que d'autres n'en ont éprouvé aucun effet sensible.

Ainsi cette nouvelle méthode qui a fait tant de bruit depuis quelques années n'est à proprement parler qu'une pratique morale, qu'une médecine toute d'expectation; mais elle a du moins un côté utile, puisqu'elle tend à limiter les doses des médicamens. C'est une sorte de compensation que nous devait la polypharmacie qui a si long-temps régné en Allemagne, et qui a ensuite envahi le reste de l'Europe.

La plupart des systèmes qui se sont succédé depuis environ un demi-siècle ont, suivant nous, beaucoup nui aux progrès de la médecine d'observation. En se livrant à des théories exclusives on a cru pouvoir se dispenser d'études sérieuses; les faits recueillis par nos devanciers ont été négligés ou mal interprétés. L'érudition puisée aux sources les plus pures de la médecine antique a été surtout l'objet d'amères dérisions de la part de quelques enthousiastes qui se figurent que l'art de guérir date seulement du jour où leur système a pris naissance. Tout est clair, tout est facile pour ces optimistes d'une nouvelle espèce; rien ne les effraie, rien ne les arrête, car leur méthode est infaillible. Mais que de mécomptes dans l'exercice d'un art qui exige une instruction si variée, si étendue, et où l'homme le plus intelligent, le plus expérimenté, ne marche encore fort souvent qu'à tâtons! A tous les systématiques

qui voudraient encore nous imposer leurs doctrines comme les seules vraies, nous répondrions par ces paroles pleines de sens et de philosophie de Michel Montaigne : « Combien y a-t-il que la médecine est au « monde? On dit qu'un nouveau-venu change et ren- « verse tout l'ordre des règles anciennes, et maintient « que jusqu'à cette heure elle n'a servy qu'à faire mou- « rir les hommes. Je croy qu'il vérifiera aisément cela : « mais de mettre ma vie à la preuve de sa nouvelle ex- « périence, je trouve que ce ne serait pas grand'sagesse. « Il ne faut pas croire à chacun, dit le précepte, parce « que chacun peut dire toutes choses. »

Mais quelle méthode faut-il donc adopter au milieu de cette vacillation perpétuelle de principes, de doctrines et de théories? Choisir dans chaque système la spécialité qui se trouve en harmonie avec l'observation; mettre à côté de la médecine antique les doctrines de Baglivi, de Sydenham, de Stoll, etc., les comparer aux travaux les plus récens qui leur ont fait subir d'heureuses modifications, tant en France qu'en Italie, en Angleterre et en Allemagne; en un mot, se faire une méthode propre, observer sans prévention et de bonne foi, expérimenter avec prudence, car en médecine la témérité est une faute grave, si elle n'est pas un crime; remplir avec peu de médicamens les indications qui paraissent claires, évidentes, et se confier, dans les cas obscurs ou douteux, aux ressources de la nature, qui fait souvent les cures les plus merveilleuses sans le médecin, et quelquefois malgré l'activité turbulente du médecin. Je ne sais si c'est là de l'éclectisme, mais je crois que c'est ainsi qu'on doit être éclectique.

Terminons ici cette digression, et hâtons-nous de revenir aux substances héroïques. Il résulte d'une foule d'observations consignées dans les fastes de notre art que ces substances, administrées avec une sage réserve, nous fournissent les remèdes les plus précieux, les plus efficaces. C'est par une modification délétère qui leur est propre, et qu'ils reproduisent dans le système des forces, que certains poisons arrêtent les progrès de la dégénération cancéreuse, ainsi que d'autres affections chroniques extrêmement graves. (BARTHEZ, *nouveaux Élémens de la science de l'homme.*)

Parmi les médecins qui ont cherché dans les poisons des secours thérapeutiques, nous devons particulièrement distinguer Gesner, Storck, Van-Swieten, Collin, Stoll, Greding, Barthez, Fouquet, Dumas, J.-P. Frank, Hufeland, Lambergen, Schaeffer, Wetzler, Bucholtz, Hahnemann, Scudamore, Double, Magendie, Laennec, etc. On doit surtout un éternel hommage à l'illustre médecin de Vienne, qui n'a pas craint d'éprouver sur lui-même les plantes les plus pernicieuses, afin de découvrir quelques remèdes utiles à l'humanité. Cet homme vertueux était à la tête d'un hôpital, mais ses malades ne servirent point à ses premiers essais; il aima mieux exposer sa vie, et cette délicatesse ajoute un nouveau prix à son héroïque dévouement. Ainsi, après avoir expérimenté sur ses propres organes la ciguë, le stramonium, l'aconit, Storck en fit une heureuse application aux maladies cancéreuses, à différentes névroses et au rhumatisme. Les expériences tentées par d'autres médecins n'ont pas été aussi favorables à ces nouveaux remèdes; ce-

pendant on les trouve encore dans toutes les matières médicales à la tête des substances héroïques, et l'on en continue l'usage dans tous les pays avec plus ou moins de succès. La belladona, prônée par quelques hommes de l'art dans le traitement de la rage, n'a point soutenu un aussi bel éloge; mais elle s'est montrée efficace dans la coqueluche et autres affections nerveuses de l'organe pulmonaire. Qui pourrait révoquer en doute les succès de la digitale et de l'hellébore dans l'hydropisie? L'ouvrage de Bacher, qui a été si répandu, contient une foule d'observations favorables à l'hellébore noir, et tous les recueils consacrés à la clinique attestent les heureux effets de la digitale pourprée. Plusieurs euphorbes n'ont-ils pas également réussi dans les infiltrations cellulaires et dans quelques affections lentes des viscères abdominaux.

La noix vomique, qui est un poison mortel pour certains animaux, a été donnée avec avantage, dans quelques cas de paralysie, par M. le professeur Fouquier. Au reste, cette substance ne manquerait pas de manifester des effets délétères sur l'homme, si elle était administrée à fortes doses. Les éloges que Storck avait donnés à la jusquiame dans les affections spasmodiques, dans l'épilepsie, dans la manie, etc., se sont également soutenus, et cette plante narcotique est fréquemment mise en usage pour exciter le cerveau et modifier ses aberrations. Sans parler de quelques autres substances dont la thérapeutique s'est enrichie, qui ignore les grandes propriétés de l'opium? et quel est le médecin qui, après avoir suivi ses effets dans une foule de cas pathologiques, avec un esprit

exempt de prévention, voudrait se priver des secours de ce remède divin ?

Mais si une méthode mâle et vigoureuse est quelquefois nécessaire dans le traitement de certaines maladies; si, placée à côté d'une hésitation continuelle, d'une sorte de mollesse et d'impuissance thérapeutique qu'on reproche, peut-être avec raison, à quelques hommes de l'art, elle mérite la préférence dans les momens décisifs, il ne faut pas oublier que les substances délétères ne doivent être administrées qu'avec beaucoup de réserve, et d'après les indications les plus précises. Ce conseil regarde surtout les jeunes médecins, qui ne doivent jamais exposer leur réputation naissante par des essais téméraires.

Une autre considération thérapeutique fort importante, et qu'on ne doit jamais perdre de vue, c'est que les vertus de tous ces remèdes énergiques ne sauraient être appréciées d'après les expériences faites sur les animaux : si l'on s'en rapportait entièrement à ce genre d'épreuves, on risquerait de commettre les erreurs les plus graves.

Après les poisons proprement dits, la matière médicale nous offre une foule d'agens thérapeutiques qui, sans contenir des principes délétères, se distinguent néanmoins par leur action puissante sur l'économie animale. Plusieurs de ces substances peuvent même se transformer en poisons, et susciter des phlegmasies sur différens points de l'appareil digestif, quand on les administre d'après des indications erronées. A la tête de ces substances figurent les évacuans, les vomitifs,

les purgatifs, les drastiques, ordre de médicamens dont les anciens avaient parfaitement apprécié les effets salutaires. Loin de nous la pensée de vouloir justifier l'abus qu'on en a fait plus tard dans un grand nombre de maladies et surtout dans les fièvres ; mais les médecins qui ont voulu les proscrire entièrement ont-ils montré plus de sagesse ? Aujourd'hui qu'on revient un peu de toutes ces méthodes exagérées qui ont ébranlé les fondemens de notre art, il est permis de revendiquer l'existence des affections bilieuses, et de les replacer dans le cadre nosologique. Ces affections, caractérisées par les traits qui leur sont propres, on les guérit plus promptement et plus sûrement avec la méthode évacuante qu'avec toute autre espèce de traitement. Ainsi lorsque des mouvemens fébriles se manifestent avec un embarras gastrique, et que les viscères sont exempts de phlogose, les évacuans, surtout les vomitifs, en éliminant par la voie la plus naturelle les matières bilieuses ou muqueuses qui surchargent et irritent l'estomac, font cesser comme par enchantement le dégoût, le malaise, l'agitation, la céphalalgie, etc. Il y a plus : si dans le cours ou dans l'état avancé des affections fébriles qui ne sont pas sous la dépendance de la gastro-entérite, il survient des symptômes de *turgescence bilieuse* (qu'on nous passe ces mots quoique un peu vieillis), l'emploi de l'ipécacuanha combiné avec le tartre stibié est encore d'un immense avantage. Indépendamment de sa faculté émétique, cette combinaison exerce une action secondaire sur plusieurs systèmes d'organes, ranime leurs fonctions, détruit les spasmes concentrés sur la peau, excite des

sueurs, des éruptions salutaires. Bientôt après, la tête devient plus libre, les accidens nerveux diminuent, les forces se relèvent, et l'on a déjà rempli par là une des plus importantes indications du traitement. C'est à l'oubli des vomitifs qu'il faut souvent attribuer ces diarrhées énerventes qui sévissent vers la fin des maladies bilieuses. Cette observation clinique n'avait point échappé à Sydenham, à Huxham, à Tissot, à Stoll, et à quelques autres praticiens judicieux de l'ancienne école. Nos plus habiles médecins de Paris, Récamier, Cayol, Laennec, Chomel, Fouquier, Andral, Guersent, Double, Bailly, Ribes, etc. en ont fait et en font tous les jours la plus heureuse application soit dans les grands hôpitaux, soit dans leur pratique particulière.

Mais l'emploi des vomitifs exige du tact et de la prudence. Les nausées, les vomissemens spontanés, l'amertume de la bouche, l'enduit muqueux ou jaunâtre de la langue, la perte de l'appétit, ne sont pas toujours des indices de congestions gastriques ou bilieuses. Ces phénomènes peuvent dépendre d'un état inflammatoire des organes digestifs ou des viscères voisins. Il n'y a pas à en douter, si l'abdomen est douloureux, sensible à la pression; si la peau est brûlante, si les bords de la langue sont teints d'un rouge plus ou moins vif, si le pouls est dur et fréquent, etc. Cet état d'irritation qui accompagne très-souvent les affections fébriles, exige une méthode adoucissante et antiphlogistique. On en trouve de nombreux exemples dans l'Histoire des Phlegmasies du professeur Broussais. Il est inutile de dire qu'en pareil cas les vomitifs sont des poisons.

Plusieurs familles de plantes nous fournissent des purgatifs plus ou moins doux, plus ou moins énergiques. Ceux-ci ont particulièrement fixé notre attention. Cette classe de médicamens, qui comprend les aloès, le jalap, la scammonée, la gomme-gutte, la coloquinte, les hellébores, le séné, le ricin, etc., n'a pas été mieux traitée que les vomitifs, par les nouvelles doctrines. Le professeur Pinel avait livré les purgatifs au mépris de ses élèves en déclamant sans cesse contre les *saburres*, contre les *saletés gastriques*; leur proscription ne se fit point attendre. Ils furent exclus des méthodes thérapeutiques où les excitans et les toniques obtinrent le premier rang; mais bientôt la manie des stimulans engendra la manie des antiphlogistiques. Toutes ces théories où domine une exagération systématique, une sorte d'absolutisme, ne sauraient être durables. Les purgatifs, long-temps délaissés, reprennent leur rang, et les faits pratiques sont là pour témoigner de leurs bons effets.

Ceux qui admettent avec Stoll, Finke, Tissot et autres praticiens célèbres, des affections, des fièvres bilieuses, donnent assez généralement quelques doux purgatifs vers la fin et même pendant le cours de ces pyrexies, lorsque la pléthore intestinale réclame l'emploi des évacuans. Cette méthode, sagement restreinte, est essentiellement pratique, et les bons esprits de notre époque ne l'ont pas abandonnée, quoiqu'ils n'ignorent point que les véritables affections bilieuses sont aujourdhui moins fréquentes, et que la fièvre qui les accompagne est très souvent l'effet d'une irritation phlogistique des voies digestives.

Ces principes doivent être appliqués à une infinité d'affections chroniques où les purgatifs sont tour à tour salutaires ou funestes, suivant les causes qui ont provoqué et qui entretiennent l'état morbide. Pourrait-on nier les heureux effets des aloétiques et autres médicamens analogues, lorsqu'il s'agit de vaincre une constipation rebelle, de remédier à une foule d'accidens qu'engendrent la plénitude et la langueur des intestins, de produire une révolution favorable dans quelques affections de la tête, de la poitrine, des organes locomoteurs ? Mais qu'on se garde bien d'employer ces substances dans l'embarras des intestins avec irritation vive, lorsque la langue est rouge, sèche, l'abdomen sensible. Il faut alors avoir recours à une médication douce, aux boissons délayantes, aux bains, à l'application des sangsues sur les points irrités.

On cite des fièvres intermittentes rebelles, des céphalalgies, des ophthalmies, des épanchemens lymphatiques qui ont cédé aux purgatifs énergiques. La surface intestinale, ainsi irritée, devient alors un centre de fluxion qui exerce une influence remarquable sur les organes primitivement affectés. Ces secousses, si on les renouvelle avec sagesse, intervertissent l'ordre habituel des mouvemens; font naître de nouvelles impressions, et produisent un effet révulsif très-salutaire.

Nous reviendrons plus d'une fois sur ces précieux médicamens, sur les avantages qu'on en peut retirer dans certaines maladies dont il faut chercher la source dans le système gastrique, et qu'on s'obstine à vouloir combattre par les antiphlogistiques, comme si

l'inflammation était exclusivement dévolue aux viscères abdominaux. Ajoutons en passant que la nouvelle école italienne attribue une vertu contre-stimulante aux plus violens purgatifs, tels que la gomme-gutte, la coloquinte, et qu'elle les administre dans les inflammations intestinales, comme nous donnons l'eau de gomme, les boissons émollientes. Il est vrai qu'elle a recours en même temps à de copieuses saignées, ce qui doit nécessairement modifier une pratique aussi hardie.

Mais, après avoir accordé des propriétés puissantes à ce genre de médicamens, nous devons nous arrêter un instant sur l'usage pernicieux qu'en fait la médecine populaire. Nous ne citerons pas ici un bon nombre de faits que nous avons puisés dans les meilleurs ouvrages, et qui trouveront ailleurs leur place; nous dirons seulement que les purgatifs énergiques peuvent déployer toute l'activité des poisons, si la personne qui les prend est douée d'une grande irritabilité, si elle est atteinte de quelque inflammation chronique. Parmi les préparations qui sont si funestes à la partie la moins éclairée du public, nous devons inscrire les grains de santé, les pilules de Francfort, les pilules écossaises, indiennes, etc.; surtout cette drogue incendiaire qui a pénétré jusqu'au plus petit village sous le nom de *vomi-purgatif*, et dont les effets ne ressemblent que trop souvent à une violente attaque de choléra-morbus. On ne peut concevoir que la vente en soit permise dans un pays policé. Je ne dirai point avec Pline : *Vult decipi, decipiatur.* C'est là une maxime désespérante et non de la philosophie. Non, il ne

faut pas que le public soit trompé, même lorsqu'il veut l'être. Un sage gouvernement doit avoir pitié de son ignorance, de son obstination ou de sa folie. La sûreté des maisons et des lits des malades n'est pas moins importante que celle des rues ou des grands chemins.

L'abus qu'on fait des purgatifs se fait principalement remarquer dans les affections goutteuses et rhumatismales. Administrés au moment où une attaque de goutte se prépare, ils la font quelquefois avorter en troublant l'ordre des mouvemens naturels; mais ils peuvent aussi l'appeler sur l'estomac et les intestins par l'impression vive qu'ils exercent sur ces organes. De tous les remèdes que prennent les goutteux, les plus nuisibles sont sans contredit les purgatifs. Nous avons vu, il y a quelques années, un négociant étranger périr en quelques heures pour avoir pris une potion purgative qui le soulageait ordinairement dans les attaques de goutte. Ils ne sont pas moins funestes dans les fièvres, à la veille d'une crise, ou lorsque la maladie marche vers une heureuse terminaison. C'est là que la médecine d'expectation trouve sa véritable place; modeste dans ses prétentions, prudente et réservée dans ses actes, confiante dans les mouvemens salutaires de la nature, elle se garde bien de les arrêter, de les intervertir par des méthodes perturbatrices, par des évacuans, afin de calmer une excitation passagère.

Rien n'est plus propre à opérer une rechute que ces *médecines de précaution* qu'on administre si inconsidérément vers la fin des maladies. Si la plus légère

erreur diététique peut devenir funeste, à plus forte raison doit-on redouter les effets d'un remède dont l'indication n'est point urgente. Enfin les purgatifs, tous ces élixirs décorés du nom ridicule d'*antiglaireux*, toutes ces drogues empoisonnées que nous avons signalées il n'y a qu'un instant, sont particulièrement nuisibles aux enfans, aux vieillards, aux personnes d'une constitution délicate ou énervées par quelque affection morale, aux hommes dont l'esprit s'applique à des travaux difficiles, à de hautes méditations; aux indigens qui se nourrissent d'alimens aqueux, peu substantiels; aux hommes de peine, aux ouvriers, en un mot à tous ceux dont la vie entière se compose de fatigues et de privations. Outre l'inconvénient de n'être pas toujours préparés par des pharmaciens, ils entretiennent un état d'irritation dans les entrailles, altèrent les organes, les dessèchent, les contractent, et usent la vie à la manière des poisons lents, lorsqu'on en fait un usage habituel. Si ce que nous énonçons est exact, (et quel est le médecin qui pourrait en douter?) tous ces remèdes inventés, préparés, distribués par le charlatanisme le plus effronté, le plus cupide, doivent enfin être proscrits par une loi tutélaire; car ils ravagent nos hameaux, dépeuplent nos campagnes, font périr les hommes les plus utiles et les plus laborieux.

Passons maintenant à une autre série d'agens thérapeutiques désignés sous les noms de *stimulans*, d'*excitans*, de *cordiaux*, de *toniques*, etc. Ici encore règnent l'autocratie des écoles, l'exagération des systèmes, la versatilité des doctrines. Brown, le plus

fougueux des solidistes, ne reconnaissant dans presque toutes les affections pathologiques qu'un état de faiblesse ou d'asthénie, prodiguait le quinquina, la cannelle, le vin, les excitans, les toniques de toute espèce, et cette méthode a prévalu pendant quelques années dans plusieurs parties de l'Europe. Toutefois un bon nombre de praticiens que la simplicité de cette théorie avait séduits un instant, sont bientôt revenus à la médecine d'observation. Le professeur Broussais a puissamment contribué à la chute de cette médecine incendiaire par son Traité des Phlegmasies; et les médecins observateurs ont en général reconnu l'excellence de ses doctrines dans le traitement des fièvres. Comme lui ils ont pensé que les fièvres putrides, malignes, les affections typhoïdes, sont souvent produites par l'inflammation primitive d'un ou de plusieurs viscères, et particulièrement de l'encéphale et de la membrane muqueuse digestive; mais contrairement à ses opinions ils ont soutenu que ces maladies ne sont pas toujours symptomatiques d'une inflammation viscérale; que par conséquent il ne faut pas leur opposer une seule et unique méthode, les débilitans, les antiphlogistiques; que dans beaucoup de cas elles se développent sous l'influence de causes puissamment énervantes, comme une température chaude et humide, des effluves marécageux, des miasmes délétères, des fatigues excessives, des privations de toute espèce; que tout l'organisme, que le système général des forces peut être frappé d'une profonde adynamie, et qu'alors la méthode tonique, stimulante, pratiquée avec discernement, est la seule qui puisse avoir quelque succès.

La différence des causes explique comment, dans le traitement des fièvres, les méthodes les plus opposées peuvent être tour à tour salutaires ou funestes. Lisez dans plusieurs auteurs l'histoire du typhus et des maladies fébriles congénères. Ici les évacuations sanguines, une méthode douce, tempérante, ont produit les meilleurs effets; là elles ont augmenté tous les accidens, elles ont été si évidemment meurtrières qu'il a fallu y renoncer pour avoir recours aux fortifians, aux antiseptiques. D'un autre côté, les faits qu'on a recueillis pendant le cours de plusieurs épidémies prouvent que tous les symptômes s'aggravent sous l'influence du quinquina, de la serpentaire de Virginie et autres toniques ou stimulans; que les éruptions pétéchiales, que les exanthèmes d'une mauvaise nature sont très-souvent le résultat d'une méthode échauffante. Il n'y a donc point de méthode absolue pour les fièvres, pas plus que pour les autres affections morbides. Toutefois le vrai médecin ne doit dédaigner aucun système; il doit les connaître tous, étudier toutes les doctrines sans se laisser dominer par aucune; il doit surtout chercher à pénétrer la nature et les causes des maladies. Cette connaissance est la base de toute la thérapeutique; c'est elle qui fixe l'opportunité de telle ou telle méthode.

Nous ne parlerons pas ici de la vertu antifébrile du quinquina. Les faits qui constatent cette propriété spécifique sont si nombreux, si concluans, qu'il serait bien coupable le médecin qui, préoccupé de vaines théories, renoncerait à ce puissant remède en présence de ces fièvres qui se déclarent avec des symptômes

formidables, et dont le deuxième ou troisième accès peut devenir mortel. Il n'en est pas de même des vertus spéciales qu'on lui attribue dans une foule de maladies chroniques; il mérite seulement le premier rang parmi les substances corroborantes, telles que la gentiane, le trèfle d'eau, le quassia amer, l'absinthe, etc. Au reste nous prouverons plus tard en traçant l'histoire de ces plantes actives combien elles sont nuisibles dans la leucorrhée, les scrophules, et généralement dans toutes les affections accompagnées d'un état fébrile. Or cet état d'excitation se fait remarquer chez beaucoup d'enfans d'une constitution faible, délicate, chez les jeunes filles d'un tempérament nerveux. On ne saurait dire combien d'inflammations, d'ulcérations viscérales sont occasionées par toutes ces teintures, tous ces élixirs stomachiques dont le quinquina, la gentiane, la cannelle font la base. L'abus qu'on a fait de ces préparations remonte à la méthode de Brown, qui a conservé encore un assez grand nombre de partisans. On peut au reste les employer avec un avantage réel dans les engorgemens lymphatiques, dans les écoulemens muqueux, accompagnés d'une sorte de langueur des fonctions nutritives, d'un état de faiblesse et d'inertie de tout le système.

Si nous voulions épuiser la matière, que de choses il nous resterait à dire sur les antiscorbutiques, sur les antigoutteux, sur tous ces prétendus dépuratifs à qui la médecine humorale avait donné tant de vogue! Les charlatans exploitent aujourd'hui avec succès ce vaste champ tombé en friche. Les cures merveilleuses qu'ils opèrent sont annoncées tous les jours dans les

journaux politiques, en gros caractères, avec une emphase tout-à-fait burlesque. Le public qui sait lire ne réfléchit pas toujours ; il est parfois aussi simple que le public qui ne lit jamais : il croit ce qu'on lui dit, et court bien vite s'approvisionner d'une foule de mauvais remèdes préparés par des hommes qui ignorent jusqu'aux premiers élémens de la pharmacie. Cette anarchie qui dévore l'art de guérir et les professions accessoires qui s'y rattachent, qui le complètent, atteste l'insuffisance des lois, ou l'oubli de l'autorité.

Il ne suffit pas de savoir quels sont les médicamens propres à telle ou telle maladie, il faut encore connaître leurs préparations, leurs doses, leurs mélanges, leurs combinaisons avec d'autres substances, etc. Ainsi les extraits vénéneux, tels que l'extrait de jusquiame, de stramonium, de ciguë, d'aconit napel, etc., deviennent quelquefois inertes par le peu de soin qu'on a mis à les préparer, et dans quelques officines ils diffèrent à peine du rob de sureau réduit en charbon. En suivant les hôpitaux civils, j'ai vu employer ces extraits à des doses effrayantes, et pourtant les malades en éprouvaient à peine quelques effets passagers. J'ai aussi employé moi-même dans les hôpitaux militaires l'extrait de ciguë, l'extrait de napel à hautes doses, sans obtenir des résultats un peu remarquables. L'extrait de stramonium, que j'avais prescrit, il y a quelques années, à une dame étrangère, jusqu'à quinze et vingt grains, n'avait pas montré plus d'énergie que l'extrait de chicorée ; mais le même extrait préparé nouvellement produisit, à la dose de deux ou trois grains, un tel état d'engourdissement et de stupeur, qu'il fallut y

renoncer. Stoll a donné sans inconvénient plusieurs gros d'extrait d'aconit en vingt-quatre heures. Des médecins de Paris en ont prescrit un demi-gros en une seule dose. On a administré à la Charité des doses énormes d'eau distillée de laurier-cerise sans autre accident que quelques légers symptômes d'embarras gastrique. Et pourtant cette même eau distillée a donné la mort à la dose de quelques cuillerées, d'après bon nombre de faits recueillis par des hommes d'une autorité puissante. Ces différences qu'on remarque dans l'action des médicamens tirés des poisons, peuvent sans doute dépendre du tempérament individuel, de l'espèce de maladie à laquelle on les applique, mais elles proviennent le plus souvent de leur mauvaise préparation. Le sol où croissent les plantes vénéneuses, la saison où on les récolte, doivent aussi modifier leurs propriétés. Lorsqu'on veut administrer un extrait vénéneux, il faut tâcher de l'avoir récemment préparé, commencer par de faibles doses, les augmenter graduellement, et observer avec soin les phénomènes qui en résultent. La plante bien conservée et pulvérisée extemporanément est préférable; elle produit des effets plus prompts et plus énergiques.

Le mode d'administration des médicamens influe beaucoup sur leur action thérapeutique; et par exemple, telle substance qui, donnée en petite quantité, irrite l'estomac, le contracte violemment, produit un autre genre de médication si on élève les doses, détermine une action plus générale, attaque d'autres appareils organiques. C'est ainsi que le tartre stibié, qui provoque le vomissement à la dose d'un ou deux grains,

ne fait plus ou fait vomir faiblement, si on l'administre à haute dose. On sait combien cette substance, employée d'après la méthode du professeur Rasori, s'est montrée héroïque dans le traitement de la pneumonie. Il résulte de l'union de certains agens médicamenteux, une combinaison nouvelle dont les effets n'ont aucun rapport avec l'action propre à chaque substance prise isolément. Ainsi l'opium et l'ipécacuanha réunis perdent, l'un sa propriété narcotique, l'autre son action vomitive; mais ce mélange devient un nouveau corps dont on a recommandé l'usage contre le rhumatisme, les catarrhes chroniques, etc. L'extrait de douce-amère et l'extrait du sumac vénéneux, mêlés avec le tartre stibié, le dépouillent de sa propriété émétique; mais il résulte de cette combinaison un remède puissant contre les dartres invétérées. La digitale combinée avec l'éther sulfurique apaise plus efficacement les spasmes, les mouvemens tumultueux du cœur. La valériane et le quinquina réunis acquièrent une puissante vertu anthelmintique; leur action est beaucoup plus faible si on les emploie séparément. On peut varier à l'infini ces combinaisons, ces mélanges; cependant on doit préférer dans la pratique ordinaire les médicamens les plus simples, parce qu'on peut mieux apprécier leurs effets.

Mais si la connaissance des corps médicamenteux est indispensable pour les varier, les combiner d'une manière utile, il est encore plus important de connaître la nature des maladies afin de pouvoir en déduire les indications thérapeutiques. Lorsqu'on l'ignore, les meilleurs remèdes sont un instrument dangereux mis dans

les mains d'un aveugle. Ainsi toute la thérapeutique est dans la science du diagnostic, l'étude de l'une ne saurait être séparée de l'étude de l'autre, et c'est vers les notions de ce genre que nous devons diriger sans cesse notre attention. Connaître les caractères qui signalent les différens états morbides, qui déterminent leurs degrés, leurs nuances, leurs complications, voilà ce qui constitue la véritable médecine pratique. Pour arriver à cette connaissance difficile et pourtant si nécessaire, il faut observer avec soin l'âge, les forces, le tempérament, le genre de vie du malade, prendre en considération le climat, les variations de l'atmosphère, la saison de l'année et surtout la constitution médicale. Une observation qui n'a point échappé aux grands praticiens tels que Sydenham, Stoll, etc., c'est que la constitution épidémique régnante domine ordinairement toutes les autres affections, leur imprime son caractère, les marque pour ainsi dire de son cachet. Certes celui-là se trompe lui-même, dit Stoll, et se joue en même temps de l'art et de ses malades, qui entreprend de traiter les affections fébriles sans être conduit, comme par la main, par ce guide fidèle, je veux dire la connaissance de la constitution de l'année. Dépourvu de ce flambeau, il sera égaré par mille formes, mille variétés, qu'une même cause agissant partout peut affecter. Si on n'est dirigé par cette connaissance des constitutions, on ne sera utile ni dans le service des armées, ni dans celui des hôpitaux civils, où vont se réfugier tant de malheureux. Une pareille médecine est versatile, dérisoire, si elle n'emploie aucun remède actif; mais lorsque, appuyée sur des fondemens aussi peu so-

lides, elle prodigue les moyens héroïques, je la mets au nombre des poisons les plus terribles, et je crois qu'elle fait plus de ravages que l'épidémie la plus meurtrière. *Versatilem certè, nullive innixam fundamento in genus medicinam appellabo, dummodò nihil momentosum aut heroicum moliatur : quæ verò, æque infirmo insistens talo, sed magnis et valentibus remediis abutitur, inter infamia veneficia reponam, vel ipsâ deterrimâ epidemiâ magis devastatricem.* Stoll, *Ephem.* ann. 1778.

Dans beaucoup de cas tous les secours de l'art se réduisent à suivre, à favoriser les mouvemens naturels, à soutenir les forces, à entretenir par des moyens doux la liberté de tous les organes sécrétoires. Cette médecine d'expectation est la plus sage, la plus rationnelle et aussi la plus heureuse ; c'est celle des médecins hippocratiques, lorsque les efforts de la nature paraissent suffire à la solution de la maladie. Mais il n'en est pas toujours ainsi ; il faut quelquefois réprimer des mouvemens trop tumultueux, affaiblir des irritations violentes, ou ranimer par des moyens énergiques l'organisme prêt à défaillir. Lorsqu'on a rempli les indications les plus urgentes, il ne faut pourtant pas trop insister sur des médications actives, car les méthodes exagérées dénaturent la maladie, changent ses traits, son caractère, et peuvent créer de nouvelles affections.

Il est des maladies dont la nature est inexplicable, dont les causes sont inconnues ou très-difficiles à saisir. Dans ces cas douteux il faut bien se garder de prescrire des remèdes actifs, des substances héroïques ; c'est une chance délicate, un jeu aventureux qu'il faut abandon-

ner à quelques médecins qu'un ou deux succès enivrent, mais que les revers n'éclairent jamais. On doit alors se borner à des remèdes doux : on tâche de calmer l'impatience inquiète du malade par des moyens moraux, par des consolations, par l'espérance surtout, qui est une sorte de magnétisme pour les personnes douées d'une imagination vive ; on observe avec soin si la nature ne prépare pas quelque voie de solution qu'on puisse favoriser, et l'on prescrit un régime diététique simple. La médecine des alimens est aussi une partie essentielle de la thérapeutique : *Optimum verò medicamentum est opportunè cibus datus;* elle a un grand avantage sur les remèdes pharmaceutiques ; elle soutient l'organisme, répare ses pertes, le dispose aux révolutions naturelles ; tandis que les médicamens, quelque doux qu'ils soient, usent la vie, et rendent nos maux plus réfractaires quand ils ne les soulagent point.

Parmi les maladies les plus rebelles aux médicamens de toute espèce, viennent se ranger les affections spasmodiques ou nerveuses, l'hypochondrie, la mélancolie, les aberrations mentales, etc. On sait qu'elles sont quelquefois provoquées ou entretenues par un mauvais régime alimentaire ; comment pouvoir les vaincre si l'on ne réforme des habitudes vicieuses ? Malheureusement les théories, les doctrines exclusives ont également envahi la diététique, et ici règne le même désaccord. Pour être vrai, on est forcé de convenir que les maux de nerfs sont très-souvent la suite des méthodes exagérées que les divers systèmes ont mises tour à tour en vogue ; qu'ils peuvent être occa-

sionés tantôt par l'abus des médicamens âcres, stimulans, qui ont porté une impression vive sur tout l'appareil sensitif; tantôt par des saignées abondantes, par une diète excessive, par toute sorte de remèdes débilitans (1).

Un régime identique ne saurait réparer les désordres occasionés par l'abus de ces méthodes différentes. Y a-t-il une surexcitation nerveuse avec chaleur et sensibilité à la région épigastrique, il faut renoncer aux alimens substantiels, à l'usage du thé, du café, des vins généreux et autres boissons stimulantes; user de substances végétales, de légumes frais, laxatifs, de fruits doux ou légèrement acides, de boissons tempérantes, comme le petit-lait, l'eau de poulet, etc.; prendre quelquefois, pour tout aliment, du lait frais qui agit sur tout le système comme un sédatif direct, modère la circulation des humeurs, et porte dans les organes du sentiment un calme particulier. L'état nerveux est-il lié à une débilité réelle, caractérisée par l'absence de toute espèce d'irritation et de douleur dans les hypochondres, par la lenteur du pouls, et par cette langueur générale que réfléchissent particulièrement les traits de la physionomie; il faut que le malade adopte un

---

(1) Ce n'est pas d'aujourd'hui qu'on abuse de la méthode relâchante, des évacuations sanguines. Pomme, dans son *Traité des maladies vaporeuses*, parle d'une demoiselle qui fut saignée trois cents fois. Réduite à un état désespéré, elle fut cependant guérie par ce médecin. Au reste, il a payé lui-même un tribut à l'exagération; car ne voyant dans tous les maux que des *nerfs irrités*, *contractés*, *racornis*, il donnait à ses malades une incroyable quantité de boissons délayantes, en même temps qu'il les tenait plongés dans le bain pendant dix ou douze heures.

régime tonique ; qu'il prenne une nourriture substantielle et réparatrice, composée en grande partie de substances animales, d'œufs frais, de bons potages, de fécules, de vins vieux d'un goût un peu austère, comme ceux de Bordeaux. Ce régime restaurant doit être secondé par les autres moyens que fournit l'hygiène ; par des frictions sèches ou aromatiques pratiquées sur le rachis, par le massage, par l'équitation ; par un séjour dans des lieux élevés où règne un air vif et salubre, par des promenades à pied sur des coteaux peuplés d'herbes odoriférantes.

Une règle bonne à suivre dans le cours des maladies qu'on n'a pu dompter par une médecine active, c'est de rompre la monotonie de la vie ordinaire en variant de temps en temps le régime ; de surprendre, pour ainsi dire, l'estomac par des excitations, des impressions nouvelles ; d'étudier ses goûts ; d'écouter sa voix quand elle se fait entendre, et même de suivre parfois ses penchans, ses appétits bizarres. Ce précepte, donné par le père de la médecine, porte l'empreinte d'une hygiène philosophique. Il faut bien que le régime concoure puissamment à la guérison des maladies, puisque tous les médecins l'ont recommandé de la manière la plus expresse. Mais peu d'accord entre eux sur les règles à suivre, ils les ont accommodées à leurs idées systématiques. Les anciens avaient parfaitement étudié les effets du régime alimentaire, dont ils faisaient une heureuse application au traitement des maladies physiques ; mais ils avaient également remarqué toute l'influence qu'il exerce sur les dispositions morales, sur les passions, sur l'esprit et le caractère de l'homme.

Suivant Galien, la différence des alimens rend les hommes tempérans ou dissolus, courageux ou poltrons, doux ou querelleurs, modestes ou présomptueux. Que ceux qui nient cette vérité, s'écrie-t-il, viennent vers moi; qu'ils suivent mes conseils pour l'usage des alimens et des boissons, je leur promets qu'ils en retireront de grands secours pour la philosophie morale. Ils sentiront augmenter les forces de leur âme; ils acquerront plus de mémoire, plus de génie, plus de prudence.

En effet un bon régime alimentaire entretient cette heureuse situation des organes d'où naît une tranquille activité qui influe puissamment sur notre humeur, sur nos craintes, sur notre courage. Troublée ou maintenue, et quelquefois renouvelée, cette aptitude précieuse nous donne alternativement des heures calmes et fécondes, ou bien des jours d'ennui, pendant lesquels tout fatigue et tout inquiète. Elle peut déterminer en partie nos attachemens ou nos haines, notre indolence ou notre énergie, nos sentimens, nos pensées, tout ce que nous sommes enfin au milieu de tant de mouvemens qui font de notre durée une série de pertes et de réparations.

Hanhemann et ses disciples ont bien compris toute l'importance du régime; celui qu'ils imposent à leurs malades est d'une grande sévérité; mais on pense généralement que si leur méthode offre des guérisons remarquables, on doit les attribuer à cette diète rigoureuse et non à leurs atomes médicinaux. Nous ne prétendons pas réformer ce régime qui concorde parfaitement avec les règles établies par l'homœopa-

thie(1); qu'il nous soit permis de dire néanmoins qu'il y règne une sorte d'absolutisme qui ne serait pas sans inconvénient dans la médecine ordinaire. C'est presque la diète de Pythagore qu'on a voulu aussi nous imposer à d'autres époques. Sans doute le vin, les liqueurs fermentées, les aromates, les épices doivent être bannis du régime diététique des maladies aiguës, surtout dans leur premier développement qui est presque toujours marqué par une irritation vive; mais ce serait une erreur bien grave que de vouloir appliquer une diète énervante à toutes les maladies. Le vin, par exemple, qui est le meilleur et le plus agréable des cordiaux, ne saurait être interdit dans la convalescence ou vers la fin des fièvres typhoïdes; il y a plus, il répare nos fautes quand nous avons trop insisté sur le régime débilitant, et l'on a vu des malades, réduits à un abattement extrême, se relever comme par miracle à la suite d'une diète plus rationnelle, dont cette liqueur généreuse faisait la base. On ne saurait contester les salutaires effets du régime tonique dans les digestions lentes, laborieuses, dans le scorbut, les infiltrations du tissu cellulaire, la chlorose, l'aménorrhée et autres affections chroniques liées à un état de faiblesse générale. Les épices même, agréables condimens qu'une médecine timide ou systématique a voulu proscrire, sont d'un grand secours sous le rapport diététique : mêlées avec les alimens dans une proportion convenable, elles les rendent plus restaurans, plus sapides,

(1) Les docteurs Stapf, Gross et Caspari ont particulièrement traité de la diète homœopathique.

plus accessibles au travail stomachique ; elles raniment la circulation languissante, et donnent une sorte d'alacrité qui se fait sentir dans tous les actes de la vie. L'usage modéré de ces substances stimulantes est surtout indispensable dans les climats chauds, où l'on a besoin de balancer par des excitations intérieures la tendance des mouvemens vers la périphérie du corps. Les Européens qui passent dans l'Inde, et qui, à raison de la chaleur brûlante du climat, croient se tempérer et se rafraîchir en prenant une grande quantité de limonade ou autres boissons du même genre, tombent dans un état d'énervation qui devient mortelle, si ce régime n'est pas promptement modifié.

Et pour donner un exemple qui nous touche davantage, n'a-t-on pas vu, à l'époque du choléra, une foule d'individus qui vivaient, pour ainsi dire, dans une atmosphère de camphre, qui se couvraient d'amulettes, de sachets aromatiques, mais qui avaient brusquement changé de régime, abandonné l'usage du vin, du café, des alimens substantiels et stimulans, pour une diète aqueuse, douce, peu nutritive; ne les a-t-on pas vus devenir la proie de ce fléau redoutable, tandis que ceux qui avaient raisonnablement continué leurs habitudes n'en furent point atteints ? Nous pourrions citer une excellente maison où des amis nombreux se rassemblaient deux ou trois fois par semaine, où l'on vivait bien, comme disent *les gastronomes*, où rien ne fut changé, où l'on continua, d'après notre conseil et notre exemple, à boire modérément du vin de Bordeaux, à prendre du café, même le petit verre d'eau-de-vie, que nous permettions à ceux qui en

avaient contracté l'usage, et où pourtant tout le monde fut respecté du choléra. Pas un de nous n'éprouva la moindre indisposition. Il est vrai que nous parlions rarement politique, que nous nous gardions bien de nous échauffer pour des opinions, pour des systèmes de gouvernement, laissant à d'autres toutes ces questions brûlantes qui troublent la digestion et la tranquillité de l'âme.

Nous avons cru devoir insister sur le régime diététique, parce que seul il guérit fort souvent la maladie, tandis que les remèdes ne peuvent rien sans ce puissant auxiliaire. Et puis, à mesure qu'on avance dans la carrière médicale, l'horizon de la science s'agrandit, les difficultés se multiplient, et l'on voit avec douleur combien il faudrait encore apprendre pour n'être pas trop au dessous de la tâche immense qu'on s'est imposée. Est-il étonnant que la foi dans les ressources de l'art s'affaiblisse; qu'on invoque avec réserve des moyens qui ont si souvent trompé l'espoir du médecin et celui du malade; qu'on hésite dans l'administration des médicamens, surtout lorsqu'ils sont pourvus de principes actifs? Plus qu'un autre nous devons nous renfermer dans un doute modeste; nous tâcherons qu'il ne nous abandonne point dans le vaste tableau que nous allons dérouler aux yeux du lecteur; et si nous osons parler quelquefois d'après notre propre expérience, le plus souvent nous nous appuierons de l'autorité des grands maîtres de l'art à qui nous n'avons d'ailleurs rien à apprendre. Nous écrivons seulement pour les jeunes médecins, pour ceux qui ont encore besoin d'études, et qui doivent se défier d'une instruc-

tion rapidement acquise; pour les gens du monde, pour les pères de famille qui pourront nous lire avec quelque profit, et qui apprendront à ne pas abuser des médicamens, surtout à ne pas se confier aux promesses des empiriques pour certains maux qui sont au dessus des ressources de l'art, et que le régime seul peut adoucir. Que de remèdes n'a-t-on pas inventés pour la guérison de la goutte! Élixirs, essences, baumes, électuaires, poudres; rien n'a été omis pour tromper les pauvres goutteux. On leur a tour à tour offert des émétiques, des purgatifs, des sudorifiques, des amers, la moutarde noire, la moutarde blanche : on a incisé, brûlé, cautérisé leurs membres, et la nature, mise ainsi à la question, n'a que trop souvent cessé de souffrir et de se plaindre. La goutte, lorsqu'elle est invétérée ou héréditaire, ne saurait céder à l'énergie et à la multiplicité des médicamens; c'est une affection de tout l'organisme qu'on ne peut que modifier, soulager par les moyens que fournit l'hygiène; plus on la tourmente, plus elle devient réfractaire. Que j'aime la critique fine et spirituelle de Lucien! Rien n'est plus judicieux que le langage qu'il prête à la goutte dans la description qu'il fait de cette indomptable maladie : « Depuis l'origine du genre humain, il n'est personne « qui n'ait lutté contre mon pouvoir; il n'est pas de « plantes dont on n'ait tenté la vertu. Mais, au milieu « de tant de précautions, de tant de batteries dressées « contre mes attaques, je ne laisse à tous ces malheu- « reux que les pleurs en partage, et je reviens toujours « plus furieuse. Pour ceux, au contraire, qui ne machi- « nent rien qui me déplaise, je suis douce et traitable. »

Maintenant nous n'avons plus qu'un vœu à former ; c'est que notre travail contribue au soulagement des misères humaines. Tous nos efforts ont été constamment dirigés vers ce but. L'espoir de l'atteindre a soutenu notre courage au milieu de nos veilles, de nos fatigues, et nous pouvons dire avec Pline que dans tout ce que nous avons fait nous avons moins cherché la renommée que l'utilité publique. *Operæ nobis major, quàm famæ, gratia expetitur.*

AROÏDES. *AROIDEÆ.*

Aroideæ. Juss.

ARUM. *ARUM.*

Spathe ventrue. Spadix nu à son sommet, portant des anthères à sa partie moyenne et des ovaires à sa base. Anthères sessiles, tétragones, disposées sur plusieurs rangs Stigmate barbu. Baies globuleuses, à une loge, le plus souvent monospermes.

ARUM MACULÉ. *ARUM MACULATUM.*

Arum maculatum. Linn. spec. 1370. — *Arum vulgare.* DC. Fl. Fr. 1812.

(Planche 1.)

C'est une plante remarquable par l'appareil singulier de ses fleurs et par ses grappes de fruits d'un rouge éclatant. Elle croît dans les lieux couverts, dans les bois, dans les haies, fleurit au printemps, et possède dans sa fraîcheur une acrimonie vénéneuse. On lui a donné le nom vulgaire de *gouet* ou *pied-de-veau*. Elle a une racine tubéreuse, charnue, succulente, garnie de fibres. Sa tige, nue, cylindrique, s'élève peu et se termine par une spathe très-ample, pointue, colorée en dedans; le spadix, beaucoup plus court que la spathe, est cylindrique, d'un blanc jau-

nâtre. Les feuilles sont radicales, petiolées, en fer de lance, vertes, tachées de blanc ou de brun suivant les variétés. Les baies sont globuleuses, molles, disposées en grappes serrées et d'un beau rouge.

PROPRIÉTÉS DÉLÉTÈRES.

La racine fraîche contient un principe volatil d'une âcreté extrême. Appliquée sur la peau, elle l'enflamme et la rubéfie; prise intérieurement à une certaine dose, elle agit sur les membranes du canal alimentaire à l'instar des poisons irritans ou phlegmasiques. Les principaux symptômes que provoque son action délétère sont la cardialgie, les vomissemens, les coliques violentes, les convulsions, etc. Les feuilles et les baies ne sont pas moins funestes. Lorsqu'on les mâche elles paraissent d'abord insipides, mais bientôt après elles irritent et enflamment toutes les parties de la bouche.

Un herboriste provençal s'avisa un jour, dans une excursion botanique, de mâcher la racine de ce végétal dont il ne connaissait pas les propriétés. Il fut pris tout à coup d'une inflammation à la gorge; sa langue s'épaissit, et il découlait de sa bouche une salive gluante. Tourmenté par une soif ardente, il se jeta sur toutes les plantes qui s'offraient à sa vue; l'oseille, la patience, la pimprenelle, les chicoracées ne le soulagèrent point, et il erra long-temps sans savoir à quel remède recourir. Mais à peine eut-il mâché des sommités de thym, que la chaleur et l'inflammation de la bouche disparurent comme par enchantement. D'après ce succès inespéré, il regarda mal à propos le thym comme un spécifique contre l'inflammation et la

fièvre ardente. Attaqué deux mois après, dans le fort de l'été, d'un violent érysipèle au bras, avec chaleur, douleur et soif ardente, il l'entoura d'un cataplasme fait avec le thym et le serpolet. La douleur se calma, mais pour faire place à une gangrène mortelle. (Darluc, *Histoire Naturelle de la Provence.*)

Bulliard rapporte que trois enfans, ayant mangé des feuilles d'arum, éprouvèrent des convulsions horribles. Il fut impossible de rien faire avaler aux deux plus jeunes. La saignée et les lavemens ne produisirent aucun effet. Ils périrent, l'un au bout de douze heures, et l'autre au bout de seize. Le troisième, qui était d'une complexion plus forte, et qui peut-être avait pris une moindre quantité de ce poison, fut sauvé. Sa langue était tellement tuméfiée, qu'elle remplissait toute la capacité de la bouche. Une saignée rendit la déglutition plus libre. On lui fit boire du lait, de l'eau tiède et beaucoup d'huile d'olive. On lui donna aussi plusieurs lavemens huileux. Ces divers moyens dissipèrent tous les symptômes du poison; mais l'enfant conserva toujours une grande maigreur.

On a quelquefois confondu les feuilles de cette plante avec celles d'une espèce d'oseille (*rumex acetosa*) qui croît dans les champs et au bord des bois; mais les enfans sont encore plus exposés à s'empoisonner avec les fruits, dont la couleur peut les séduire. Si l'on ne peut arracher ce funeste végétal des lieux qu'ils fréquentent, il faut du moins leur en faire connaître les dangers.

Une jeune fille, âgée d'environ douze ans, avait mangé plusieurs de ces fruits dans une campagne près

de Charonne. Deux heures après, elle fut prise d'un violent choléra-morbus, avec des crampes dans les extrémités inférieures. Le docteur Marquis, qui se trouvait à dîner ce jour-là dans une maison voisine, lui fit prendre une grande quantité de lait, et une potion composée d'huile d'olive et de laudanum ; ce qui apaisa un peu les symptômes d'irritation. Mais, dans la nuit, les crampes et les déjections ayant reparu avec la même violence, on plongea la malade dans un bain tiède, et on employa les adoucissans de toute espèce jusqu'au lendemain matin. Cependant les coliques et les évacuations persistèrent avec opiniâtreté jusqu'à ce qu'on eût pratiqué, d'après mon conseil, une saignée du bras, malgré l'état de faiblesse où se trouvait la jeune malade. Dès ce moment, l'irritation gastrique commença à s'apaiser : on administra de petites doses de sirop diacode dans un peu d'eau de fleur d'orange ; on donna du bouillon de poulet, on réitéra le bain, et deux jours après tous les accidens avaient disparu.

M. Thomas Paynter, savant géomètre, m'a raconté qu'il avait été en proie à des maux d'estomac horribles pour avoir mangé des mêmes fruits dans les environs de Rome. Plusieurs verres d'eau fraîche n'avaient produit aucun soulagement. Il éprouvait une sensation brûlante dans la gorge et dans toute la région épigastrique. Heureusement il rejeta le poison après avoir irrité l'arrière-bouche avec ses doigts.

MÉTHODE CURATIVE.

Cet empoisonnement réclame d'abord la prompte administration des vomitifs; mais, si l'inflammation est imminente, il faut s'en tenir aux boissons gommeuses, miellées ou sucrées, et prescrire en même temps des saignées locales ou générales, des demi-bains tièdes, etc. Le vinaigre, indiqué par Vicat, est un remède dangereux. D'après les lois d'une sage thérapeutique, l'on ne doit administrer les acides que lorsque les poisons développent des signes de stupeur et de narcotisme. Depuis qu'on a dit dans une foule d'ouvrages que le vinaigre est le contre-poison des plantes délétères, que d'erreurs funestes n'a-t-on pas dû commettre! Pour ne parler ici que du vomissement, des crampes et autres symptômes cholériques, nous venons de voir qu'ils peuvent être provoqués et entretenus par l'irritation inflammatoire des tissus gastriques : mais combien d'autres phénomènes tiennent à la même cause! Lorsque la phlogose existe, quelle que soit la forme sous laquelle elle se produise, la saignée est le seul moyen de prévenir la gangrène, et la faiblesse du pouls n'est pas une raison suffisante pour la faire rejeter; mais il faut la pratiquer avec ménagement. Riolan, homme de génie, qui a dit d'excellentes choses en peu de mots, conseille, dans le choléra-morbus, les rafraîchissans, l'eau de Spa, l'opium, sagement administré; et, après avoir blâmé l'usage des cordiaux et des stomachiques, il ajoute cette réflexion judicieuse : *Medici Parisienses venam secant avarâ manu, etiam deficiente pulsu, ad*

avertendum periculum gangrænæ, ex suffocato calore ventriculi. (*Enchirid. anatom. et pathol.*, lib. 2, p. 123.)

PROPRIÉTÉS MÉDICALES.

On faisait jadis un fréquent usage de la racine d'arum comme médicament ; mais elle est tout-à-fait tombée en oubli. Lorsqu'elle est récente elle est trop active, et dans son état de dessiccation elle est presque inerte.

Les feuilles fraîches ont été appliquées avec succès dans l'œdème et l'hydropisie générale ; elles produisent alors une sorte de vésication qui favorise l'écoulement des sérosités. Ce topique a également réussi dans quelques ulcères rebelles.

Lorsque la racine de cette plante est épuisée de son suc vénéneux par des lavages répétés, elle fournit une matière amilacée qui devient un aliment très-sain et très-nutritif. Cette espèce de fécule pourrait être employée aussi bien que le salep de Perse, dans les maladies de langueur, qui réclament une nourriture douce et légèrement tonique.

Une autre espèce se fait remarquer par sa tige tachetée comme la peau d'un serpent, et par sa spathe d'un pourpre foncé ; c'est l'arum serpentaire (*arum dracunculus*). Ses feuilles sont pétiolées, vertes, souvent tachées de blanc, digitées ou composées de cinq ou six lobes lancéolés. La spathe est très-ample, verdâtre en dehors, d'un pourpre noirâtre intérieurement. Le spadix est pointu, rougeâtre à son sommet. Les fruits sont rouges et de forme sphérique.

L'arum serpentaire croît spontanément dans les lieux couverts des provinces méridionales; on le cultive dans les jardins. Sa racine est charnue, d'un blanc jaunâtre, imprégnée d'un suc vénéneux. Les fruits et les feuilles ont la même âcreté, et toute la plante exhale une odeur fétide. Outre un principe volatil délétère, la racine contient une substance amilacée.

Toutes les espèces congénères ont des propriétés analogues. Un principe volatil plus ou moins âcre s'y trouve mêlé avec une matière féculente. Parmi les espèces indigènes nous devons citer l'arum à capuchon (*arum arisarum*) qu'on reconnaît à ses feuilles radicales, cordiformes, hastées; à sa spathe oblongue, rayée de vert et de blanc, entière et tubulée à la base, courbée au sommet; l'arum d'Italie (*arum italicum*) qui ressemble beaucoup à l'arum maculé, mais qui est bien plus grand dans toutes ses parties : ses feuilles sont amples, sagittées, à oreillettes divergentes, marquées de veines blanches et brunes. Il est supérieurement représenté dans l'*Hortus sempervirens* de Kerner, tab. 209. La première espèce croît à Montpellier et à Bagnols (Pyrénées-Orientales); l'autre espèce en Provence et dans le département de la Haute-Garonne (1).

(1) Plusieurs aroïdes, et particulièrement l'*arum italicum*, offrent un singulier phénomène. Lamarck avait observé, il y a bien long-temps, qu'au moment de la fécondation le spadix acquiert une chaleur considérable qui dure plusieurs heures. Il conclut de cette observation, renouvelée plusieurs années de suite, que les végétaux sont doués d'une chaleur propre qui dépend de leur action vitale; que cette chaleur, trop faible dans la plupart de ces êtres pour être toujours aperçue, devient sensible dans quelques-uns à certaines époques de leur développement. Il est

Parmi les espèces exotiques nous remarquerons l'arum à feuilles ovales (*arum ovatum*) qu'on trouve à Amboine et à Surinam, et qui possède des qualités très-vénéneuses; l'*arum arborescens*, qui s'élève à

---

vraisemblable que beaucoup de plantes pourront encore présenter des phénomènes de cette nature, au moins dans les parties destinées à leur reproduction, lorsqu'on les examinera avec le soin et l'attention convenables. Voyez le *Dictionnaire de botanique de l'Encyclopédie*, t. III, p. 9.

D'après les expériences de Senebier, la chaleur de l'*arum italicum* s'est élevée à 21,8 degrés, l'air ambiant étant à 14,9 degrés. Elle commence ordinairement entre trois et quatre heures de l'après-midi, parvient à son maximum entre six et huit heures du soir, et cesse entre dix et onze. Selon MM. Hubert et Bory de Saint-Vincent, la température de l'*arum cordifolium* se serait élevée à 44 et 49 degrés, la chaleur atmosphérique étant de 19. Des expériences toutes récentes de M. A. Brongniart ont confirmé ces observations. La spathe du *caladium odorum*, et les organes générateurs qu'elle renferme, ont offert une élévation de température très-marquée, non-seulement lors de la fécondation, mais encore suivant les différentes époques de la journée. La chaleur varie dans les diverses parties de la spathe ou des organes qui s'y trouvent contenus. D'après ce savant naturaliste, l'exacerbation vespertile qu'éprouve cette partie de la plante doit être considérée comme un véritable paroxisme de fièvre intermittente végétale.

M. le docteur Labat a publié récemment, dans les *Annales de la médecine physiologique*, plusieurs articles pleins d'intérêt sur l'irritabilité des plantes. Il y a long-temps que le professeur Barthez avait parlé de la force vitale inhérente aux végétaux, non-seulement dans ses écrits, mais encore dans ses leçons. D'après cet illustre physiologiste, la faculté sensitive des plantes diffère quant à son degré et quant à sa nature. Elle se montre surtout dans les parties sexuelles, lorsqu'elles se rapprochent et s'unissent pour la fécondation des germes. Après cette saison d'amour, la sensibilité des plantes s'affaiblit, et dans plusieurs espèces, les pétales perdent même l'habitude de se fermer à de certaines périodes. Voyez *Nouveaux élémens de la science de l'homme*, 1, p. 48, notes.

cinq ou six pieds dans les pays humides de l'Amérique méridionale, et qui a des baies d'une saveur brûlante. La plante entière est remplie, suivant Miller, d'un suc tellement caustique, qu'il produit sur-le-champ une douleur très-vive dans toutes les parties de la bouche, suivie de l'enflure de la langue et d'un flux abondant de salive. L'*arum seguinum* n'est pas moins délétère, au rapport de Sloane; celui-ci croît à Saint-Domingue et aux Antilles, sur le bord des rivières.

L'*arum esculentum* et l'*arum colocasia*, dépouillés de leurs principes âcres, servent d'aliment dans divers pays.

La famille des aroïdes nous offre quelques autres végétaux remarquables par leurs qualités nuisibles ou suspectes. De ce nombre est le *dracontium fœtidum*. Cette plante habite les lieux couverts et marécageux de la Caroline; ses émanations sont tellement fortes, qu'elles produisent la céphalalgie. (Puinh.) Le *dracontium polyphyllum*, qui croît à Surinam et à Cayenne, répand une odeur cadavéreuse lors de l'épanouissement de ses fleurs. Sa racine se distingue surtout par ses qualités drastiques.

La calle des marais (*Calla palustris*. Linn.) est aussi une plante très-âcre qu'on trouve en Alsace et en Hollande, dans les terrains marécageux. Elle a des feuilles pétiolées, cordiformes, terminées par une pointe courte; une spathe verdâtre en dehors et blanche intérieurement. La racine est blanchâtre, charnue, d'abord insipide, ensuite d'une saveur brûlante. Cependant Linné nous dit que les Lapons sont parvenus à en extraire la fécule et à en faire du pain.

D'après les faits que nous venons de rapporter, la plupart des végétaux dont se compose cette famille peuvent produire la mort, si l'on n'arrête leurs ravages par des remèdes convenables. Les vomitifs administrés dans les premiers instans, c'est-à-dire lorsque l'inflammation n'existe pas encore; les boissons délayantes, anodines, mucilagineuses, et dans quelques cas les déplétions sanguines, doivent former la base du traitement.

GRAMINÉES. *GRAMINEÆ.*

Gramineæ. Juss.

IVRAIE. *LOLIUM.*

Glume à une valve, parallèle à l'axe de l'épi, multiflore, persistante. Balle à deux valves. Trois étamines. Deux styles.

IVRAIE ENIVRANTE. *LOLIUM TEMULENTUM.*

Lolium temulentum. Linn. Spec. 122. DC. Fl. Fr. 1676.

(Planche 2.)

Ses tiges s'élèvent communément à la hauteur de deux ou trois pieds, et quelquefois davantage ; elles sont articulées, rudes au toucher, et garnies de feuilles glabres, vertes, larges d'environ deux lignes. Chaque tige se termine par un épi droit, un peu raide, dont les épillets sont presque toujours munis de barbes longues et nombreuses. Les semences sont ovales, comprimées, farineuses et noirâtres.

Cette graminée, à laquelle on a donné le nom vulgaire de *zizanie,* croît dans les terres humides, et surtout parmi les céréales, telles que le froment, l'orge et l'avoine. On la trouve dans toutes les contrées de l'Europe ; elle abonde pendant les années pluvieuses.

PROPRIÉTÉS DÉLÉTÈRES

Les semences sont imprégnées d'un principe vireux dont les effets sont d'autant plus nuisibles que la plante a été cueillie avant sa parfaite maturité. Leur action vénéneuse se manifeste par des anxiétés, des nausées, des vomissemens, des vertiges, des tremblemens de toutes les parties du corps; par l'engourdissement et l'insensibilité des membres; enfin par une faiblesse générale, accompagnée de stupeur, du trouble des sens, et surtout de l'obscurcissement de la vue. Les mauvais effets de cette graine sur les yeux avaient été observés par les anciens :

Et careant loliis oculos vitiantibus agri.

Ovid., I. Fast.

L'ivraie n'est pas moins fatale à quelques animaux qu'à l'homme. Les chiens qui ont avalé ce poison éprouvent au bout de quelques heures des vomissemens, des spasmes, une faiblesse extrême, un état d'ivresse et de stupeur.

Seeger, dans sa dissertation sur l'ivraie, soutenue sous la présidence de Camérarius, raconte que deux paysans, leurs femmes et une autre vieille femme, ayant mangé du pain d'avoine mêlée d'ivraie, se plaignirent deux heures après d'une douleur de tête accompagnée de vertiges, de l'obscurcissement de la vue, et d'un bruit extraordinaire dans les oreilles. Ils ne pouvaient ni parler ni avaler; ils éprouvaient de l'opression, des angoisses, des douleurs d'estomac, des nausées continuelles, de fréquentes envie d'uriner. Leurs membres étaient agités d'un tremblement gé-

néral et couverts d'une sueur froide. Enfin, accablés de lassitude, ils tombèrent dans un profond assoupissement. (SEEGER, *de Lolio temulento*. Tubingæ, 1720.)

Il paraît que les enfans et les jeunes gens sont beaucoup plus tourmentés par ce poison que les personnes d'un âge avancé. La bière, l'eau-de-vie et autres liqueurs fermentées où on fait entrer l'ivraie acquièrent aussi bien que le pain une qualité malfaisante.

MÉTHODE CURATIVE.

Si l'empoisonnement se déclare après qu'on a fait usage de quelque substance infectée de ces graines, il faut prescrire le plus promptement possible un vomitif, et ensuite des boissons délayantes où l'on aura ajouté quelques cuillerées de vinaigre ou de suc de citron et du sucre. Les acides seront d'autant mieux indiqués qu'on aura à combattre un état de stupeur et de somnolence. S'il se manifeste des signes de faiblesse ou de langueur générale, on administrera des potions éthérées, du café, du vin vieux. On donnera ensuite du bouillon, de bons potages, et autres alimens capables de restaurer les forces.

Nous devons faire ici une observation essentielle; c'est que, dans les empoisonnemens de cette espèce, il ne faut pas trop insister sur la méthode débilitante. Les hommes de peine, les pauvres habitans des campagnes, qui sont ordinairement exposés à l'influence de ce poison, supportent beaucoup mieux les toniques que les remèdes affaiblissans.

L'ivraie, appliquée à l'extérieur, a quelquefois apaisé les douleurs lancinantes du carcinome.

SEIGLE ERGOTÉ. — ERGOT.

L'ergot a été long-temps considéré par les agronomes comme une altération morbide des céréales et particulièrement du seigle. Tout récemment encore, M. Desvaux a soutenu cette opinion dans sa *Flore de l'Anjou*. Suivant M. Léveillé (*Annales de la Société Linnéenne*, 5, p. 578), la formation de l'ergot est due à la présence d'une espèce de tubercule qui se fixant au sommet de l'ovaire lors du développement des fleurs, le dénature, l'altère, sans pourtant arrêter complètement son évolution. Ainsi l'ergot se compose de deux parties, et de l'ovaire altéré, et d'un tubercule ou d'une espèce de champignon que M. Léveillé appelle *sphacelia vegetum*.

D'après MM. Decandolle, Geoffroy, Munchhausen, Schranck, Fries, F. Chevalier et Wiggers, l'ergot est une production végétale, une espèce de champignon parasite. Ce corps commence à se développer immédiatement après la floraison et en même tems que les grains du seigle, en sorte qu'on ne peut pas dire que ce soit un grain de seigle dégénéré. M. Decandolle considère la poussière blanchâtre qui recouvre le seigle ergoté comme des sporules ou petites semences. Les expériences de M. Wiggers viennent à l'appui de cette opinion. Il a enfoui sous la racine d'un certain nombre de pieds de seigle, un peu avant la floraison, des grains d'ergot encore couverts de cette poussière; après la fécondation il a vu de l'ergot se développer sur les tiges qu'il avait soumises à l'expérience; mais les tiges voisines ne portaient point d'ergot. Cet essai

plusieurs fois répété a toujours donné le même résultat.

M. Fries a rapporté l'ergot au genre *spermædia*, et M. Decandolle au genre *sclerotium*. Il est décrit dans la *Flore Française*, suppl. 746, sous le nom de *sclerotium clavus*. Cette espèce de champignon croît sur le seigle et sur plusieurs autres plantes de la famille des graminées. Il prend naissance dans le grain après la floraison, et s'allonge peu à peu sous la forme d'un ergot cylindrique, légèrement recourbé, un peu poudreux à la surface, long de six à huit lignes, d'un brun noirâtre ou violacé en dehors, d'un blanc mat intérieurement.

Le seigle infecté d'ergot donne une farine grise détériorée qui communique au pain une saveur âcre et une qualité malfaisante. Lorsqu'on mâche ces grains, on éprouve sur la langue et quelquefois dans la gorge une sensation brûlante. Dans les pays où le seigle ergoté est commun, on a cru que l'ergot ne se développait que lorsque la saison était très-humide; mais suivant la remarque de M. Chevalier, on en trouve indistinctement dans les années sèches ou pluvieuses, chaudes ou froides. Cet agronome croit que l'ergot est occasioné par la moisissure du grain en terre, quand il ne germe pas assez promptement. Il a observé que les seigles lessivés par la chaux n'en sont jamais infectés.

ANALYSE CHIMIQUE.

L'ergot contient, d'après l'analyse du professeur Vauquelin, une matière colorante jaune fauve, soluble dans l'alcohol; une matière violette insoluble dans l'alcohol, qui peut être employée en teinture; une

huile blanche douce, un acide fixe, une matière végéto-animale facilement putrescible, et un peu d'ammoniaque libre. L'analyse beaucoup plus complète de M. Wiggers nous fait connaître un principe particulier, l'*ergotine*. C'est une matière pulvérulente, voisine du principe rouge du quinquina pour ce qui concerne ses principes chimiques. Elle a une odeur particulière qui devient surtout très-forte lorsqu'on l'échauffe ; sa saveur est également forte, aromatique, âcre et amère. L'ergotine ne manifeste point de qualités acides, ni alcalines; elle est insoluble dans l'eau et dans l'éther. L'alcohol la dissout, et la dissolution est d'un rouge brunâtre : la potasse caustique et l'acide acétique la dissolvent aussi ; la solution acide peut être précipitée par l'eau.

PROPRIÉTÉS DÉLÉTÈRES.

On regarde généralement le seigle ergoté comme un poison pour l'homme, ainsi que pour beaucoup d'animaux. M. Wiggers a vu périr dans les convulsions des coqs à qui il avait fait prendre une once et demie de grains d'ergot. Neuf grains d'ergotine ont produit sur un autre coq une forte soif, des douleurs vives, le froid des extrémités, des convulsions et la mort.

Mais il y a déjà long-temps que Salerne, Read, Tessier et autres avaient éprouvé l'ergot sur des cochons, des oies, des poules, etc. Ces animaux avaient succombé avec des signes manifestes de gangrène.

Les membres du Collége médical de la province prussienne de Saxe ont publié, dans leur rapport pour l'année 1830, plusieurs cas d'empoisonnement par

l'ergot. Les symptômes ordinaires étaient : de la fièvre, du malaise, des nausées, des vomissemens, de l'anxiété, un sentiment de fourmillement dans les membres, des tiraillemens dans les muscles de la face, des contractions spasmodiques des bras. Les enfans étaient plus gravement atteints que les adultes, et la maladie était constamment mortelle une fois parvenue à la période spasmodique.

Dans les pays froids et humides, où les céréales se trouvent particulièrement infectées par l'ergot, on a remarqué que le pain où il entrait en grande quantité, produisait les accidens les plus funestes. On croit même qu'il a donné lieu à des épidémies qui ont ravagé des contrées entières.

Cet empoisonnement s'annonce par une lassitude extrême, par une sorte de picotement à la peau, surtout aux extrémités, des douleurs abdominales, des nausées, des vomissemens; par des spasmes et des contractions douloureuses que rien ne saurait apaiser. Viennent ensuite les vertiges, le délire, le trouble de la vue, les convulsions tétaniques, et la mort. Quelquefois, après les douleurs les plus vives, la maladie se termine par une gangrène sèche qui s'empare des extrémités. Alors on a vu des malades perdre les doigts des pieds ou des mains, et même des membres entiers.

L'affection convulsive décrite par Linné sous le nom de *raphania* a beaucoup d'analogie avec les accidens produits par l'ergot, si ce n'est la même. Ce grand naturaliste en attribue la cause aux semences du radis sauvage (*raphanus raphanistrum*) mêlées avec les graines céréales. D'autres pensent, et cette opinion

paraît mieux fondée, qu'il faut en accuser l'ergot, l'ivraie, et même la carie du froment.

On trouve le tableau d'une épidémie à peu près semblable dans l'ouvrage de Sennert, *de Febribus in genere*. On peut également consulter deux dissertations insérées dans la collection des thèses de Haller : l'une est de Waldschmied, l'autre de Wedel. On voit, dans la première dissertation (*de Morbo epidemico convulsivo per Holsatiam grassante*) que cette maladie épidémique attaquait brusquement les individus les plus sains et les plus robustes, au milieu de leurs travaux, dans leurs maisons, dans les champs, à jeun ou après les repas. Des nausées, une douleur gravative de la tête, et un sentiment de formication dans tout le corps, surtout dans les membres, accompagnés de contractions musculaires et de douleurs violentes, préludaient au paroxysme, qui se renouvelait plusieurs fois dans la journée, et durait une, deux et trois heures. Pendant l'attaque, les uns se tenaient hors du lit, marchaient continuellement, et poussaient des cris lamentables à cause de la contraction douloureuse des membres ; les autres, assis ou couchés par terre, la tête penchée et appuyée sur les genoux, versaient des larmes et imploraient le secours des assistans.

Au reste, quelle que soit l'opinion des médecins sur ces diverses épidémies, il est certain que d'autres causes physiques ont concouru, avec la mauvaise qualité des grains, à leur funeste développement. Les intempéries de l'air, les pluies abondantes, une grande sécheresse, ne suffisent-elles pas quelquefois pour faire

naître et propager dans tous les pays les maladies les plus meurtrières?

MÉTHODE CURATIVE.

On voit, d'après l'énumération des symptômes produits par le seigle ergoté, que cette substance agit à la manière des poisons narcotiques âcres. Si le malade éprouve des nausées fréquentes, et si d'ailleurs l'état des forces le permet, on lui donnera vingt-quatre grains d'ipécacuanha et une once d'oximel scillitique délayés dans une demi-tasse d'eau tiède. On favorisera le vomissement à l'aide d'une infusion de fleurs de camomille. On administrera ensuite des boissons acides et des potions antispasmodiques, avec l'éther alcoholisé. Si l'état de spasme persiste, on aura recours au camphre, à l'assa fœtida, à la valériane, et à l'opium, administré d'abord à petites doses. On cherchera à dissiper l'engourdissement et le froid des membres par des bains préparés avec la lavande, le thym, la sauge, le romarin. On les couvrira ensuite avec des compresses imbibées de vin aromatique auquel on aura ajouté un peu d'alcohol camphré. On donnera intérieurement de petites doses de thériaque. Lorsque le froid et l'engourdissement persistent, le professeur Orfila conseille d'appliquer des vésicatoires sur les endroits voisins des membres engourdis.

Mais si le malade éprouve des douleurs vives dans les orteils, dans les membres; enfin si l'irritation domine, on appliquera des cataplasmes émolliens arrosés avec la teinture d'opium. On prescrira aussi l'opium intérieurement à des doses convenables. C'est le seul

moyen de prévenir la gangrène; les aromatiques, le quinquinha, les topiques excitans ne pourraient, au contraire, que favoriser son développement.

Si, malgré l'emploi de tous ces moyens, il se manifeste des signes de gangrène, on fera usage de l'huile de térébenthine, de l'eau-de-vie camphrée, et autres applications antiseptiques. Valmont de Bomare indique, dans son *Dictionnaire d'histoire naturelle,* le remède suivant : Faites bouillir quatre onces d'alun, trois onces de vitriol romain et trois onces de sel de cuisine dans deux pintes d'eau, jusqu'à réduction d'une pinte. On applique des compresses imbibées de cette dissolution sur les parties affectées de gangrène. Enfin, lorsque le sphacèle est prononcé, l'amputation devient indispensable.

PROPRIÉTÉS MÉDICALES.

Le seigle ergoté que nous venons de considérer comme un poison est en même temps un remède héroïque dont la matière médicale s'est enrichie dans ces derniers temps. D'après un grand nombre de faits recueillis en France, en Italie, en Allemagne, en Angleterre, etc., c'est un des meilleurs moyens qu'on puisse employer pour combattre l'inertie de l'utérus, et favoriser le travail de l'enfantement; mais il faut qu'il soit administré dans des circonstances opportunes et à des doses convenables. Ainsi, pour qu'il produise des effets salutaires, aucun vice de conformation des os du bassin ou des parties molles ne doit apporter un obstacle notable au passage du fœtus. Il faut aussi que l'orifice du col utérin soit un peu dilaté, et que le

travail décidément commencé dure déjà depuis un certain temps. L'état pléthorique, le spasme général, l'irritation vive de l'utérus, l'excitabilité nerveuse de la femme en travail, l'épuisement des forces, doivent faire rejeter ce remède.

Le choix du seigle ergoté ne saurait être indifférent. D'après les expériences faites par M. le professeur Kluge, à l'hôpital de la Charité de Berlin, il doit être cueilli avant la moisson; récolté plus tard, il n'a pas à beaucoup près les mêmes vertus. Ce médecin l'a employé à la dose de dix grains avec du sucre, de dix en dix minutes; l'effet en a été ordinairement très-prompt, et rarement il a eu besoin d'aller au-delà de quatre à six doses. Ainsi restreint, il n'a jamais produit d'effets nuisibles sur la mère ni sur l'enfant. Deux ou trois fois seulement il est survenu un léger narcotisme, quelques vertiges et un peu d'intermittence dans le pouls; mais ces effets ont été passagers.

On administre aussi ce médicament en infusion, en décoction, en sirop, sous la forme d'extrait alcoholique ou aqueux, etc. Mais la poudre conserve mieux ses propriétés actives; on peut la délayer dans une infusion de feuilles d'oranger ou de fleurs de tilleul, dans de l'eau sucrée ou dans du bouillon. Les doses ordinaires sont de dix à douze grains qu'on place à des distances plus ou moins rapprochées. Peu de temps après la première dose, on voit quelquefois l'effet du médicament se manifester, et les douleurs utérines naguère languissantes se développer de nouveau. Lorsque le cas est urgent, il est indispensable d'élever les doses du remède, d'autant mieux qu'à des doses trop

faibles, il agit seulement sur l'estomac sans influencer l'utérus, tandis que, si on en donne une quantité suffisante, la matrice seule ressent toute l'influence du médicament.

L'ergot est encore utile pour favoriser l'expulsion du placenta, et des caillots séjournant dans l'utérus, pour accélérer le travail dans les cas où l'avortement est inévitable, et enfin pour combattre l'hémorrhagie. Voyez le savant mémoire publié par le docteur Villeneuve, sur le seigle ergoté.

L'application de cette substance au traitement des hémorrhagies utérines a offert des résultats non moins satisfaisans. Parmi les médecins qui se sont livrés spécialement à ces essais cliniques, nous voyons le professeur Récamier, les docteurs Trousseau, Maisonneuve, Goupil, Godequin, etc. Ce dernier a maîtrisé une violente hémorrhagie, accompagnée de syncopes, en administrant de suite quarante grains de seigle ergoté. Quinze minutes après la perte avait cessé.

Suivant MM. Trousseau et Villeneuve, dès les premières prises, on remarque des modifications sensibles sur la nature et l'abondance de la perte; quelquefois même douze grains suffisent pour la supprimer complètement. Néanmoins, dans quelques circonstances, ils ont administré trente-six et quarante-huit grains sans produire aucun effet appréciable. Dans les cas graves, il ne faut pas compter aveuglément sur les effets d'une certaine quantité de ce médicament, mais bien surveiller son action, afin de redoubler promptement les doses, si les premières sont restées inactives. En général il ne faut pas trop fractionner les doses;

le remède n'a plus alors assez d'action pour provoquer la contraction des fibres utérines. La quantité la plus convenable est d'un gros en six doses à prendre de quatre en quatre heures. De cette manière les doses sont encore assez fortes, et n'agissent point à des intervalles trop éloignés. On continue le médicament pendant quatre ou cinq jours, en diminuant et en éloignant graduellement les doses.

ROUILLE, CHARBON ET CARIE DES CÉRÉALES.

Les plantes céréales, le froment surtout, sont sujettes à plusieurs maladies qui leur communiquent des propriétés vénéneuses. D'après les agriculteurs, ces maladies sont la rouille, le charbon et la carie. La rouille est une espèce de pléthore de la plante, une surabondance de sève qui s'extravase et prend une teinte jaune ou couleur de rouille. Elle se manifeste aux époques où les blés sont dans leur plus grande force de végétation. Le charbon ou nielle attaque le blé, l'orge et l'avoine. Au lieu de farine, la balle se remplit d'une substance noire et pulvérulente. La carie est une maladie particulière au froment; elle est la plus généralement répandue et la plus funeste. A l'époque de la floraison, les épis cariés se distinguent par une couleur verte; les balles sont plus ou moins tachées de points blancs; les grains acquièrent un volume plus considérable que dans l'état naturel, et leur couleur est d'un gris tirant sur le brun. Au lieu de farine, ils sont remplis d'une poussière noire, grasse au toucher, exhalant une odeur de poisson pourri. Pour prévenir cet accident, qui est le fléau

des moissons, il faut lessiver préalablement le grain avant de le confier à la terre. Cadet-de-Vaux indique le chaulage avec immersion.

Les naturalistes regardent ces accidens qui attaquent les blés comme des productions végétales appartenant à la famille des champignons. Ainsi la rouille est l'*uredo rubigo* de M. Decandolle, ou le *cæoma rubigo* de Link. Ce sont des pustules ovales, petites, éparses, qui se fendent pour répandre une poussière de couleur jaune ou un peu brune, composée de sporules globuleuses. Le charbon ou l'*uredo carbo* attaque les glumes et la tige des graminées, quelquefois les ovaires du froment, de l'orge, de l'avoine et du millet. Les sporules sont petites, globuleuses, semblables à du charbon réduit en poudre. Enfin la carie (*uredo caries*) naît dans l'intérieur du grain du froment, qu'elle remplit d'une poussière noire, compacte, d'une odeur désagréable.

Lorsque les grains se trouvent infectés de rouille, de charbon ou de carie, le pain qu'on en prépare, au lieu d'être un aliment salubre, peut se transformer en poison. La carie surtout est très-nuisible. On distingue le pain où elle entre en grande quantité à sa couleur violette et à sa mauvaise odeur.

L'ergot et la carie n'étant que des champignons parasites, ou bien une sorte de nécrose qui se développe dans les céréales, on voit que la tribu des graminées, à laquelle la nature a confié le pain des hommes, ne contient aucune espèce vénéneuse, excepté l'ivraie. Nous ne parlons point du brome-seigle (*bromus secalinus*), autre graminée à qui Zückert attribue une

action narcotique. Ses graines, introduites dans la farine des céréales, rendent le pain noir, et causent, dit-on, des vertiges et des maux de tête; mais ce fait ne paraît pas suffisamment prouvé.

ASPARAGINÉES. *ASPARAGINEÆ.*

Asparagineæ. Juss.

PARISETTE. *PARIS.*

Calice ouvert à huit divisions, dont quatre alternes plus étroites. Huit étamines ; anthères placées dans la partie moyenne du filet. Quatre styles, quatre stigmates. Baie à quatre loges, renfermant chacune six à huit graines.

PARISETTE A QUATRE FEUILLES. *PARIS QUADRIFOLIA.*

Paris quadrifolia. Linn. spec. 527. DC. Fl. Fr. 1857. Lapeyr. Fl. Pyrén. 1. 216. Kerner. Gen. plant. icon. tom. 5.

(Planche 3.)

Le nom de Paris dérive, suivant quelques auteurs, du mot latin *par, paris*, à cause du feuillage égal et régulier de cette plante. D'autres veulent qu'elle ait reçu son nom de Paris, fils de Priam, qui la cueillait sans doute au pied du mont Ida, et qui avait étudié ses vertus. Cette étymologie est peut-être moins exacte, mais elle plaît davantage. Les Anglais lui donnent le joli nom de *true-loves,* amour vrai, parce que la magie en faisait usage dans ses philtres. O puissance admirable de la magie ! heureux temps, où un brin d'herbe, une

petite racine, suffisaient pour donner de l'amour ou pour guérir ses folies, pour chasser les démons, dissiper la goutte, les spasmes et autres misères humaines! Tous ces rêves d'un autre siècle, tous ces enchantemens, tous ces breuvages, tous ces philtres, tout cela n'excite plus que le sourire de la pitié. Mais nous, devenus si graves, si sensés, si positifs; nous, qui nous rions de nos bons aïeux, n'avons-nous pas la mesmérisme, l'homœopathie, etc., etc.? Ainsi chaque âge a ses illusions, ses folies; l'esprit humain ne saurait s'en garantir.

Cette plante, assez rare et d'un aspect un peu sauvage, a une racine horizontale, articulée, d'où s'élève, comme une petite colonne, une tige droite, simple, munie vers son sommet de quatre à cinq feuilles disposées en verticilles. Ces feuilles sont ovales, terminées en pointe, et d'un vert foncé; au-dessus d'elles paraît une fleur pédonculée, à huit divisions teintes d'une couleur verdâtre. L'ovaire se métamorphose en une baie globuleuse, noire, tétragone, renfermant des semences ovales disposées sur deux rangs.

La parisette fleurit au printemps, dans les bois, principalement dans les lieux sombres et agrestes. Son fruit, semblable à un grain de raisin noir, a reçu le nom vulgaire de *raisin de renard*.

PROPRIÉTÉS DÉLÉTÈRES.

Cette plante est inscrite parmi les poisons. Toutes ses parties exhalent une odeur vireuse, et ses fruits, délétères pour quelques animaux, pròvoquent la cardialgie, les vomissemens, et quelquefois le narcotisme.

Le docteur Gilibert, ayant avalé deux de ces fruits, éprouva des anxiétés. Un gros de cette même plante a occasioné à Gesner de l'irritation à la gorge et des sueurs copieuses. Ce naturaliste avait empoisonné deux chiens avec un demi-scrupule de noix vomique. L'un périt au bout de quatre heures, tandis que l'autre fut sauvé avec un scrupule de parisette.

PROPRIÉTÉS MÉDICALES.

Bergius a essayé d'introduire cette plante dans la matière médicale. Il a donné les feuilles sèches pulvérisées, dans la coqueluche ou toux convulsive des enfans; et ce remède, administré tous les soirs à la dose d'un demi-scrupule, a tenu le ventre libre, calmé la toux, et procuré du sommeil.

Linné, Coste, Willemet et Gilibert assurent que la racine de parisette possède des propriétés analogues à celles de l'ipécacuanha, et qu'elle peut remplacer ce médicament exotique : comme elle est moins active, il faut en élever la dose jusqu'à trente ou quarante grains. Mais cette substitution n'a pas mieux réussi que tant d'autres qu'on a proposées pendant nos guerres maritimes; l'ipécacuanha est toujours resté à la tête de nos meilleurs vomitifs. Disons pourtant à la gloire de cette pauvre plante, maintenant délaissée, que le grand Boerhaave l'avait recommandée contre la manie.

La parisette, unique espèce du genre *paris*, n'est point uue production remarquable; son port est simple, sa fleur sans éclat, sans parfum, et pourtant je la revois toujours avec un nouveau plaisir dans la forêt

de Montmorency, où elle croît pendant la belle saison, sous les feuillages épais et dans les lieux les plus solitaires. On sait que les végétaux de Montmorency faisaient les délices de Jean-Jacques : cette plante sauvage devait plaire à un homme dont le cœur brûlant ne pouvait s'épancher qu'au sein de la solitude.

Vous qui de ses écrits savez goûter les charmes,
Vous tous qui lui devez des leçons et des larmes,
Pour prix de ses leçons et de ces pleurs si doux,
Cœurs sensibles, venez, je le confie à vous.
Il n'est pas importun : plein de sa défiance,
Rarement des mortels il souffre la présence;
Ami des champs, ami des asiles secrets,
Sa triste indépendance habite les forêts.
Là-haut sur la colline il est assis peut-être
Pour saisir le premier le rayon qui va naître;
Peut-être au bord des eaux par ses rêves conduit
De leur chute écumante il écoute le bruit;
Ou, fier d'être ignoré, d'échapper à sa gloire,
Du pâtre qui raconte il écoute l'histoire :
Il écoute et s'enfuit, et sans soins, sans désirs
Cache aux hommes qu'il craint ses sauvages plaisirs.

DELILLE, *l'Imagination.*

MUGUET. *CONVALLARIA.*

Calice en tube ou globuleux, à six divisions plus ou moins profondes. Étamines insérées au tube. Un style, un stigmate à trois angles. Baie globuleuse, tachetée avant sa maturité, à trois loges monospermes.

MUGUET DE MAI. *CONVALLARIA MAJALIS.*

Convallaria majalis. LINN. spec. 451. DC. Fl. Fr. 1862.

(Planche 4.)

Après des jours nébuleux et d'abondantes rosées qui ont tempéré l'atmosphère, le mois de mai se mon-

tre enfin dans tout son éclat. Quelle sérénité dans les cieux! c'est le dieu du printemps couronné de myrte et de roses. Des vents frais et doux le balancent dans les airs : son sourire répand partout la joie et l'espérance; à sa voix toute la création se réveille, l'homme renaît à la vie, l'oiseau chante, la forêt murmure, l'herbe frémit et se colore, le ruisseau du vallon épanche son onde plaintive sous les roseaux, et l'écho du rocher répète cette ravissante mélodie.

Vous qui aimez les plantes, descendez dans la vallée de Chevreuse; venez visiter avec moi ses prés, ses taillis, ses buissons, ses petits sentiers; vous y verrez la potentille printanière jouant sur le gazon, qui s'embellit de ses corolles dorées; le polygala à fleurs violettes, herbe mystérieuse qui sourit au pied des chênes; la craintive piloselle qui ferme ses voiles jaunes aussitôt que gronde l'orage; la véronique officinale dressant ses épis d'azur pour admirer l'orchis militaire tout fier de son casque teint de pourpre.

Mais quelle est cette fleur qui ose à peine se montrer au bord du bois? quel doux parfum elle répand dans les airs! modeste comme la fille du hameau, elle ne brille point par la richesse de sa parure, mais elle charme par sa fraîcheur et sa noble simplicité. Quelle grâce dans sa tige! quelle délicatesse dans ses petits grelots d'ivoire! à ces traits qui ne reconnaît la fleur du Cantique des cantiques? *Ego flos campi et lilium convallium.*

Le muguet de mai se distingue par une hampe grêle, striée, haute de cinq à six pouces, portant à son som-

met quatre ou cinq petites fleurs suspendues à un léger pédoncule. Ces fleurs imitent à peu près la forme d'un grelot, et sont placées de manière à retomber du même côté. Elles sont d'un blanc de lait et d'une odeur suave. A la fleur succède une baie sphérique, de couleur rouge dans sa maturité. Cette plante a une variété dont les fleurs sont roses.

Les fleurs sont douées d'un principe odorant, qui s'envole en grande partie par la dessiccation; elles ont une saveur âcre, très-amère, et contiennent une gomme-résine avec une matière verte animale. Leur infusion aqueuse est âcre, nauséeuse, et d'une amertume intense. Les baies et la racine manifestent les mêmes propriétés, et excitent vivement le canal alimentaire.

PROPRIÉTÉS MÉDICALES.

Cette plante paraît très-énergique. Schulze, Cartheuser et Klein lui attribuent les vertus de l'aloès.

Les fleurs, réduites en poudre, stimulent la membrane pituitaire et favorisent son excrétion muqueuse. La racine servait autrefois au même usage; elle a même une qualité errhine plus puissante. Cette poudre est utile dans les fluxions froides qui attaquent les yeux, les oreilles; dans les vertiges qui succèdent à la suppression du mucus nasal. Des céphalées opiniâtres, des ophthalmies séreuses ont quelquefois cédé à ce remède. Les anciens connaissaient parfaitement les vertus des errhins dans les affections chroniques de la tête et de la poitrine, et ils les employaient souvent avec succès. La médecine moderne a trop négligé ces moyens simples, qui contribuent puissamment à déplacer des

irritations fixées sur des organes essentiels à la vie.

Le muguet sceau-de-Salomon (*convallaria polygonatum*. Linn.) a beaucoup de rapport avec l'espèce précédente par la forme et la disposition de ses fleurs, et par ses propriétés. Sa racine est blanche, chargée d'un grand nombre de nœuds; sa hampe simple, anguleuse, un peu courbée, et feuillée dans toute sa moitié supérieure. Les feuilles sont ovales, lancéolées, légèrement nerveuses, semi-embrassantes, et d'un vert foncé. Les fleurs sont pendantes, la plupart solitaires, blanches et un peu verdâtres. Le fruit consiste en une baie molle, arrondie, d'un bleu foncé.

On trouve cette plante dans les bois; on lui a donné le nom de *sceau-de-Salomon* parce que ses racines, coupées transversalement, présentent quelques linéamens informes qu'on a comparés à l'empreinte du prétendu cachet de Salomon. Les fruits excitent le vomissement; la racine et les feuilles sont âcres, amères et nauséabondes.

Les baies du muguet multiflore (*convallaria multiflora*) manifestent la même âcreté; leur saveur est nauséeuse.

On attribue une vertu cosmétique à l'eau distillée de ces différentes espèces de muguet; il est inutile de dire que cette propriété est imaginaire. Les baies du *Convallaria racemosa* ont, suivant Clayton, une action spéciale sur le système nerveux. On les emploie, au Canada et dans la Virginie, dans les affections céphaliques. (Clayton, *Flora virginica.*)

La famille des asparaginées nous offre encore le tamier commun (*tamus communis*), dont les fruits, et surtout

la racine, recèlent un principe drastique analogue à celui de la bryone. Cette plante, également désignée sous les noms de *racine vierge*, de *sceau de Notre-Dame*, a des tiges faibles, fort longues, grimpantes, et s'entortillant autour des plantes voisines. Les feuilles sont alternes, pétiolées, cordiformes, pointues et nerveuses. Les fleurs sont dioïques; les mâles sont d'un blanc jaunâtre, disposées en grappes lâches et axillaires: leur calice, campanulé, à six divisions, renferme six étamines. Les fleurs femelles ont un ovaire adhérent, un style, trois stigmates, et une baie à trois loges, de couleur rouge dans sa maturité.

Le tamier commun habite les lieux ombragés. Sa racine est tubéreuse, blanche, remplie d'un suc visqueux, amer, âcre et fétide. Gilibert, dans ses démonstrations de botanique, reproche aux médecins modernes d'avoir abandonné cette plante indigène aux essais téméraires des charlatans. En effet son odeur et sa saveur annoncent des vertus héroïques.

Le genre *trillium* renferme également des plantes énergiques, mais toutes vénéneuses ou suspectes. Le *trillium cernuum*, suivant Colden, passe pour un poison dans la Caroline. Le *trillium sessile*, qui croît aussi dans la Caroline et dans la Virginie, n'est pas moins pernicieux. Leurs propriétés délétères résident particulièrement dans les racines, qui sont tubéreuses et imprégnées d'un principe très-âcre.

Avant de quitter cette famille arrêtons-nous un instant sur la plante qui lui a donné son nom, puisqu'il n'est question aujourd'hui que de ses vertus puissantes.

Tout le monde sait que la tige succulente et la racine de l'asperge ont une action diurétique marquée ; nos vieux livres nous l'avaient déjà dit ; nos médecins, nos économistes nous l'ont dit également, mais on n'avait pas observé l'action spéciale de cette plante sur l'organe central de la circulation ; c'est une observation toute moderne. Quel est le principe de l'asperge qui renferme cette propriété sédative ? Est-ce un corps résineux comme le prétend M. Johnson, ou plutôt une sorte d'huile grasse observée par MM. Roziers et Latour ? nos grands chimistes ne se sont pas encore prononcés.

Il résulte d'un certain nombre d'expériences faites dans les hôpitaux, que le sirop de pointes d'asperges a la propriété de ralentir les pulsations du cœur sans irriter l'estomac. Ces épreuves ont été faites par d'habiles médecins, MM. Broussais, Andral, Fouquier, Serres, etc. En conséquence on préfère ce nouveau médicament à la digitale pourprée, à l'acide hydrocyanique. Nous ne voulons point contester l'efficacité d'une préparation que nous n'avons pas encore essayée; mais nous ne pensons pas qu'il faille abandonner tout à coup d'autres moyens non moins énergiques. Au reste, au moment où nous écrivons (13 mai 1834) une pluie douce et fécondante tombe mollement sur la terre qui s'en réjouit et s'en abreuve. Elle va nous donner des asperges à foison, des asperges belles, succulentes ; et tous ceux dont le cœur bat trop vivement pourront à leur aise répéter les expériences de nos médecins.

COLCHICACÉES. *COLCHICACEÆ.*

Colchicaceæ. DC.—*Merendereæ.* Mirb.
—*Melanthiaceæ.* Brown.

VÉRATRE. *VERATRUM.*

Calice coloré, à six divisions égales, renfermant six étamines. Trois ovaires distincts, avortant dans quelques fleurs ; styles courts. Capsule à deux valves, à plusieurs semences membraneuses.

VÉRATRE BLANC. *VERATRUM ALBUM.*

Veratrum album. Linn. spec. 1479. DC. Fl. Fr. 1895.
Lapeyr. Fl. Pyrén. 2. 611.

(Planche 5.)

Veratrum vient, dit-on, de *vere-atrum*, tout-à-fait noir. Le feuillage n'est point noir, mais bien la racine. D'autres étymologistes font dériver ce nom de *vertere*. Cette plante, disent-ils, trouble l'esprit, *vertit mentem*. Au reste, le nom de vératre nous paraît très-expressif, il a quelque chose de dur, de sauvage qui convient aux poisons. Les anciens l'appelaient *hellébore blanc*, pour le distinguer de l'hellébore noir qui appartient à un autre genre et à une

famille différente. Son suc servait à empoisonner leurs flèches.

Cette espèce, dont la racine est tubéreuse et blanchâtre, paraît être l'hellébore blanc des anciens. Sa tige, simple, droite, cylindrique, s'élève à la hauteur d'environ trois pieds, et se termine par une panicule de fleurs d'un blanc verdâtre. Les feuilles sont fort grandes, ovales, lancéolées, vertes, marquées de nervures nombreuses et parallèles. Les fleurs ont un calice à six divisions profondes. Les fruits sont des capsules droites et allongées.

Le vératre blanc croît et abonde dans les prairies sous-alpines. On le trouve aussi dans les Pyrénées, dans les montagnes du Piémont, etc.

M. Picot de Lapeyrouse en distingue une variété à fleurs vertes qu'il a trouvée dans la vallée d'Eynes (Hautes-Pyrénées).

Il règne tant de confusion dans les écrits des anciens auteurs, au sujet de plusieurs végétaux désignés sous le nom d'*hellébore*, qu'on ne peut assurer que le vératre blanc de Linné soit leur hellébore blanc; c'est du moins l'opinion de Schulze (*Toxicologia veterum*). Cependant l'hellébore blanc décrit par Dioscoride paraît avoir de grands rapports avec la plante dont nous traitons. Toutes les précautions que les anciens prenaient pour l'administrer prouvent son énergie. Pline observe qu'il est plus terrible que le noir; qu'il faut prendre garde de le donner *lorsque le ciel est couvert de nuages*, parce qu'il cause alors des tourmens insupportables. Il l'interdit aux vieillards, aux enfans, et aux personnes d'un tempéra-

ment débile. Quelque heureux effet qu'il opère, l'aspect en est toujours effrayant par les diverses couleurs des déjections. Tout cela s'accorde parfaitement avec le vératre de Linné, qui ne produit pas seulement des évacuations excessives, mais qui devient un violent poison lorsqu'on le prend à une dose un peu forte. Nous donnerons ailleurs l'histoire de l'hellébore noir des anciens, plante presque aussi délétère, qui appartient à la famille des renoncules.

ANALYSE CHIMIQUE.

Le vératre blanc a une racine charnue, fusiforme, fibreuse, d'un blanc jaunâtre, d'une odeur nauséabonde. Coupée transversalement, elle est marquée de points blanchâtres. D'après l'analyse de MM. Pelletier et Caventou, elle contient une matière grasse avec un acide volatil; une substance alcaline très-âcre (la vératrine), combinée à l'acide gallique; de l'amidon, de la gomme, divers sels, etc. Les deux habiles chimistes que nous venons de citer ont reconnu que la partie active de la plante réside spécialement dans la vératrine; ce qui a été confirmé par les belles expériences tentées par M. Magendie dans son cours de physiologie expérimentale.

M. le docteur Donné est parvenu à neutraliser l'action vénéneuse de la vératrine et autres alcalis végétaux, au moyen du chlore, de l'iode ou du brome. Ces substances données séparément, mais à peu de distance l'une de l'autre, se combinent entre elles pour former des chlorures, des iodures ou des bromures.

PROPRIÉTÉS DÉLÉTÈRES.

Lorsqu'on mâche cette racine, elle produit sur la langue un sentiment de feu qui se répand sur les parois de la bouche et jusque dans l'œsophage. Dans son état de fraîcheur, ses émanations ont suffi pour exciter des vomissemens. (Puinh.) La dessiccation ne la prive nullement de son âcreté; lorsqu'on la réduit en poudre, ses molécules produisent, en se volatilisant, l'effet d'un violent sternutatoire.

A une époque fameuse, en 1815, M. ***, ne pouvant supporter les transports de joie qu'on faisait éclater dans une réunion où l'on ne partageait pas ses opinions politiques, se glisse dans la foule, et sème çà et là une certaine quantité de poudre d'hellébore blanc. Il croyait que cette poudre se bornerait à produire de nombreux éternuemens; ce qui eut lieu en effet pour le plus grand nombre : mais une jeune personne fut prise d'une toux convulsive, de suffocations, et quelques heures après d'une hémorrhagie pulmonaire. Toutefois cet accident n'eut pas de suites funestes.

Boerhaave rapporte dans ses Preleçons, qu'un précepteur, ayant flairé une rose dans laquelle on avait introduit de la poudre d'hellébore, fut pris de violens éternuemens, accompagnés de convulsions, et qu'il serait peut-être mort du tétanos, si l'on n'eût injecté dans les narines une grande quantité de lait qui dissipa l'irritation et arrêta l'éternuement.

Les autres parties de la plante ne sont pas moins âcres. Pallas dit qu'en Russie les qualités nuisibles

de cette plante sont généralement connues de tous les gens de la campagne, qui ont grand soin de la jeter lorsqu'ils font les foins : mais, comme c'est malheureusement le temps où sa graine est en maturité, ils ne font qu'augmenter le mal, puisqu'ils laissent ces plantes à terre au lieu de les brûler. L'expérience a convaincu les cultivateurs de cette contrée que l'herbe, broutée au printemps par les agneaux, dont l'instinct n'est pas encore développé, les fait périr. Des chevaux affamés en mangent aussi quelquefois le foin ; ce qui leur occasione de violentes tranchées et leur fait jeter beaucoup d'écume. Si, en transportant le foin, il tombe quelques-unes de ces plantes dans la basse-cour, leurs graines tuent la volaille qui en mange. (Pallas, *Voyages dans plusieurs provinces de l'empire de la Russie,* traduits par Gauthier; t. 1, p. 88.)

Les auteurs anciens et modernes, Hippocrate, Arétée, Forestus, Fallope, Boerhaave, F. Hoffmann, Haller, Bergius, Murray, Lorry, etc., sont d'accord sur les propriétés drastiques et délétères de cette plante.

Conrad Gesner fit infuser deux gros de racine dans deux onces d'eau bouillante, et, après avoir pris deux gros seulement de cette infusion, il éprouva une sensation brûlante à la langue et à la gorge, avec une sorte de suffocation. Ces symptômes ne se dissipèrent que lorsqu'il eut provoqué plusieurs fois le vomissement.

Bergius, ayant simplement dégusté l'infusion préparée avec la racine sèche, éprouva aussi un feu dans la gorge, avec cardialgie et oppression de poitrine. Une cuillerée de vinaigre calma un peu la cardialgie;

mais il survint des douleurs lancinantes dans le bas-ventre. Il me semble que ce remède devait nécessairement augmenter l'action caustique du vératre; et c'est d'autant plus probable que Bergius dit avoir eu des tranchées jusqu'au lendemain.

Les expériences tentées sur les animaux par Wepfer, Hérissant, Schabel, Emmert, Orfila et Magendie, démontrent que ce poison est mortel, soit qu'on l'introduise dans l'estomac, dans le rectum ou dans les veines. Toutefois son action est moins prompte et moins énergique lorsqu'elle s'applique sur le canal alimentaire que sur des plaies saignantes. Matthiole avait déjà remarqué que les animaux blessés avec des flèches imprégnées du suc de cette plante périssaient presque sur-le-champ. *Venenum id, ut mihi experimento constat, ubi sanguinem contigerit, animalia quæcumque paulò post interficit.* (Petri Andr. Matthioli Epist., lib. 3, pag. 127.)

Tous les animaux ne ressentent pas également l'action délétère de cette plante. La chèvre et la caille sembleraient même la rechercher, d'après le témoignage de Lucrèce.

Præterea, nobis veratrum est acre venenum:
At capris adipes et coturnicibus auget.

La racine de vératre, prise intérieurement, n'est pas moins pernicieuse pour l'homme que pour les animaux. Bonnet rapporte qu'une femme périt par ce poison, avec inflammation et gangrène du tube intestinal.

Vicat nous offre une observation intéressante sur un autre empoisonnement qui eut une issue moins funeste.

Un tailleur, sa femme, ses enfans et ses ouvriers mangèrent de la soupe où on avait mis par mégarde de la poudre d'hellébore blanc au lieu de poivre. Peu de temps après, ils furent tous dans un état fâcheux. Leur corps se couvrit d'une sueur glaciale ; ils étaient d'une faiblesse extrême, presque sans pouls et sans sentiment. Vicat, appelé au secours de ces malheureux, se disposait à leur donner l'émétique, lorsque les enfans commencèrent à vomir copieusement, mais avec beaucoup d'efforts. Le même symptôme se manifesta bientôt après chez les autres individus. Il leur fit prendre beaucoup d'eau tiède avec de l'huile, afin de favoriser le vomissement, et il leur donna ensuite du thé de mauve miellé. Quelques heures après, ils se trouvèrent assez bien ; mais ils étaient faibles, et ils éprouvaient une sorte de tremblement dans les jambes. (Vicat, *Histoire des plantes vénéneuses de la Suisse*, page 166.)

Voilà un empoisonnement produit par une bien faible dose de vératre, puisqu'il en était entré tout au plus une petite pincée dans une soupe qui fut partagée entre sept ou huit individus. Le sol influe sans contredit sur l'action des plantes vénéneuses, et la plupart de celles qui croissent dans les montagnes de la Suisse doivent être éminemment délétères.

MÉTHODE CURATIVE.

Les effets de ce poison se manifestent par les phénomènes suivans : sentiment d'ardeur dans toutes les parties de la bouche, à la gorge et à l'estomac ; anxiétés précordiales, nausées, vomissemens douloureux, déjections fréquentes, respiration difficile, vertiges, dé-

lire, tremblement, convulsions, aphonie, défaillances, faiblesse universelle, sueurs froides, etc. On a conseillé les doux vomitifs pour combattre ces funestes symptômes. En effet, il convient de débarrasser les premières voies le plus tôt possible, afin de prévenir l'absorption de la matière vénéneuse, si la nature n'a point excité elle-même des vomissemens suffisans. On tâche ensuite d'apaiser l'inflammation en faisant boire une grande quantité de liquides chargés d'un mucilage doux, comme l'eau sucrée, l'eau miellée, une décoction de mauve ou de graine de lin. On prescrit des topiques émolliens, l'application des sangsues, les saignées générales. Lorsque le poison a été absorbé, les symptômes de phlegmasie sont bientôt suivis d'un état nerveux qui s'annonce tantôt par des spasmes plus ou moins violens, tantôt par un état de faiblesse et de stupeur. Dans le premier cas on a recours aux bains, aux potions calmantes et antispasmodiques, aux déplétions sanguines si le sujet est fort et d'un tempérament sanguin. Dans le second cas on administre des boissons acides, des potions toniques et légèrement excitantes. Le café a été indiqué par quelques auteurs comme le contre-poison de l'hellébore; mais aucun fait ne saurait appuyer un semblable témoignage. Cette boisson peut néanmoins être utile lorsque l'état inflammatoire est dissipé.

PROPRIÉTÉS MÉDICALES.

Nous l'avons déjà dit, les poisons maniés par une main habile, deviennent de puissans moyens de guérison. Les anciens, et surtout Hippocrate, employaient

fréquemment l'hellébore blanc dans les maladies les plus rebelles. Sans parler de la cure merveilleuse opérée par Mélampe sur les filles de Prœtus, roi d'Argos (1), il est certain que cette plante a eu une grande célébrité dans le traitement de la folie. L'observation nous apprend que la cause de cette affection grave réside très-souvent dans les viscères du bas-ventre. En attaquant la maladie primitive par des évacuans énergiques, on fait disparaître en même temps ces aberrations mentales; ce qui explique les succès que les anciens ont obtenus de l'hellébore. Une semblable méthode est surtout avantageuse lorsque le sujet est peu irritable et d'une forte complexion. Dans combien d'affections lentes ne pourrait-on pas l'employer utilement! Le scrofule, l'engorgement des glandes, le rhumatisme chronique, les maladies cutanées, les dartres, la lèpre, la fièvre quarte, ont quelquefois cédé à ce puissant remède. Loin de nous la folle prétention de vouloir dompter toutes les maladies avec des purgatifs, nous savons combien les médicastres et les charlatans en abusent; mais n'a-t-on pas donné depuis quelque temps dans un excès contraire, en déclamant sans cesse contre la médecine humorale, la médecine gastrique, etc.? *Est modus in rebus.*

---

(1) Suivant Hérodote, Mélampe se servit de la racine d'hellébore blanc pour guérir ces princesses, atteintes d'une sorte de phrénésie : mais il est dit ailleurs qu'il employa d'autres moyens; qu'il les fit poursuivre vivement jusqu'à Sicyone par des jeunes gens robustes, et qu'il termina la guérison par des bains, des purifications, etc. (Sprengel, *Histoire pragmatique de la médecine.*)

Sans adopter entièrement les éloges que Gesner se plaît à donner au vératre, nous pensons que cette plante, qui a été si célèbre chez les Grecs, mérite d'être conservée parmi les remèdes héroïques. Ses propriétés vénéneuses ne sauraient être un motif de réprobation, lorsqu'on emploie tous les jours les poisons métalliques les plus violens. Mais, à l'exemple des anciens, il convient de l'administrer avec une extrême prudence. Le trait suivant prouve jusqu'à quel point ils craignaient l'action de ce remède : Alexandre ayant appris que le médecin Pausanias se proposait de purger Cratère avec l'hellébore, se hâta de lui écrire lui-même pour lui recommander de bien prendre garde à ce qu'il allait faire. (Plutarque, *Vie d'Alexandre.*)

Gesner administrait l'hellébore blanc sous la forme de teinture vineuse et d'oxymel. On préfère la teinture alcoholique, comme une composition plus simple, et on la prépare en faisant digérer pendant huit jours une once de racine dans huit onces d'alcohol délayé. Ce remède, très-actif, est administré avec succès dans les maladies cutanées rebelles, dans l'épilepsie, dans la manie, à la dose de dix à vingt gouttes, deux ou trois fois par jour, dans une tasse d'eau d'orge ou d'infusion de valériane. Smyth a observé que la valériane est très-propre à tempérer l'énergie de l'hellébore. On peut augmenter progressivement la dose jusqu'à trente ou quarante gouttes, suivant l'intensité de la maladie. Dans les affections lymphatiques, cette composition, donnée avec prudence, est également précieuse. A plus forte dose, elle agit comme un éméto-cathartique, et elle ne peut convenir que lorsqu'il est

nécessaire d'exciter une forte commotion dans tout le système, comme dans certains cas de manie, de paralysie. Voltelen a donné la racine de vératre en substance, à la dose de deux grains, à quelques maniaques; ensuite il a augmenté progressivement les doses, sans qu'il en soit résulté ni vomissement ni strangulation. M. Magendie a déjà employé chez plusieurs malades la vératrine, isolée des autres matériaux de la plante : elle a produit des effets cathartiques prononcés, à la dose d'un quart de grain. (*Journal de physiologie expérimentale*, tome 1, page 73.)

La décoction d'hellébore blanc s'emploie sous la forme de lotion dans les gales invétérées, les dartres, la teigne, la lèpre. On la prépare en faisant bouillir une once de racine pulvérisée dans deux livres d'eau, jusqu'à réduction d'une livre. On passe, et on ajoute à la liqueur refroidie deux onces d'alcohol. Lorsque la peau est délicate et irritable, il faut délayer cette composition dans une égale quantité d'eau. (Duncan Jun., *the Edinburgh new Dispensatory*.) Le docteur Swédiaur conseille de favoriser l'effet de cette espèce de lotion en donnant matin et soir un grain de racine d'hellébore. On se sert aussi de la poudre de cette racine pour exciter la membrane pituitaire; mais, comme nous l'avons déjà vu, ce sternutatoire n'est pas exempt de danger. Nous pouvons en dire autant des applications topiques pour la guérison de la gale. On a vu périr des brebis galeuses dont on avait frotté la peau avec une pommade composée de beurre et de suc d'hellébore. Cette même racine appliquée sur l'abdomen a excité de violens vomissemens.

VÉRATRE NOIR. *VERATRUM NIGRUM.*

Veratrum nigrum. Linn. spec. 1479. DC. Fl. Fr. 1896.

(Planche 6.)

Cette plante, fort belle et d'un aspect pittoresque, a pourtant quelque chose de lugubre, qui annonce des qualités malfaisantes. Ses fleurs, d'un pourpre noirâtre, contrastent singulièrement avec son pâle feuillage. La tige, velue comme les pédoncules, s'élève à la hauteur de trois à quatre pieds, et se termine élégamment par une grappe de fleurs dont le calice offre six divisions très-ouvertes. Les feuilles sont ovales, elliptiques, plissées dans leur longueur, et d'un vert pâle. Ce vératre habite les pâturages humides et montueux ; on le trouve dans les Vosges et dans le nord de l'Europe. M. Fée, habile naturaliste, maintenant professeur de botanique à Strasbourg, l'a récolté sur le Ballon d'Alsace.

Il est cultivé dans les jardins d'ornement, ainsi que l'espèce précédente, dont il partage les propriétés drastiques et vénéneuses. On lui donne quelquefois le nom d'*hellébore noir,* à cause de la couleur sombre de ses fleurs ; mais il ne faut pas le confondre avec l'*Helleborus niger* de Linné.

Une autre espèce de vératre, indigène du Mexique, nous fournit les semences connues sous le nom de *cévadille ;* c'est le *Veratrum sabadilla* de Retzius. Ces graines, qu'on trouve dans le commerce mêlées avec les débris de leurs capsules et de quelques autres parties de la plante, ont une saveur caustique et nauséeuse ; elles

contiennent un acide *cévadique* et de la *vératrine*.

La cévadille produit les mêmes accidens que les espèces congénères. Administrée aux animaux, elle leur cause des vomissemens et des convulsions. Ces phénomènes sont dus à la vératrine, principe alcalin d'une nature extrêmement délétère, que MM. Pelletier et Caventou ont découvert dans plusieurs végétaux de la famille des colchiques. *Voyez* les expériences tentées par M. le docteur Magendie avec le sulfate de vératrine, et dont M. Andral fils a rendu compte dans le *Journal de physiologie expérimentale*.

PROPRIÉTÉS MÉDICALES.

Schmucker a recueilli plusieurs faits qui constatent les propriétés vermifuges de ces graines. Il les administrait contre le tænia en substance pulvérisée, à la dose d'un demi-gros, avec autant d'oléo-saccharum de fenouil, et il faisait boire ensuite quelques tasses d'infusion de camomille. Quelquefois il était nécessaire de continuer l'usage de la cévadille pendant plusieurs jours; mais alors on avait soin de diminuer les doses suivant le tempérament du malade. Pour les enfans de deux à quatre ans, la dose était de deux grains dans une petite cuillerée de sirop de rhubarbe.

M. le docteur Brewer a également triomphé du tænia à l'aide de la cévadille, mais avec de moindres doses. Il en donne le matin à jeun, pendant huit jours, douze grains, dont il forme six pilules avec du miel. Le neuvième jour, il prescrit une poudre composée de trois grains de gomme-gutte et de douze grains de racine de valériane. (*Recueil périodique de la*

société de médecine de Paris, tome 3, page 366.)

On doit à cet habile praticien une notice sur la cévadille où se trouvent consignés quelques faits recueillis par Lœfler.

Un soldat qui avait une fièvre putride accompagnée de convulsions épileptiques tomba dans un délire complet. Le gonflement du bas-ventre fit soupçonner une complication vermineuse. On lui administra la cévadille, à la manière de Schmucker; ce qui lui fit vomir une grande quantité de glaires et d'ascarides. Il en éprouva un grand soulagement, et il fut complètement rétabli après avoir usé pendant quelques jours de ce remède.

Une femme qui avait une fièvre continue, de violens maux de tête, et le ventre tendu, sans éprouver aucun soulagement de l'effet des évacuans ordinaires, prit la cévadille, qui lui fit rendre une grande quantité de vers; au bout de cinq jours, elle fut beaucoup mieux.

On donna la cévadille à un soldat qui, depuis six ans, avait des attaques d'épilepsie dont on ne pouvait découvrir la cause; il rendit une grande quantité de vers et de mucosités, et fut guéri de son épilepsie. Le même remède eut un semblable effet chez un autre soldat attaqué depuis vingt ans de convulsions épileptiques, et qui ressentait à chaque accès une douleur très-vive dans l'abdomen.

Une femme éprouvait souvent des douleurs de ventre, une faim extraordinaire, et elle était fatiguée par une salivation abondante. Après quatre jours d'usage de la cévadille, elle prit un purgatif, et elle rendit un

ver solitaire de onze aunes de longueur ; ce qui fit disparaître toutes ses incommodités.

Dans quelques cas où les malades ne supportaient point la cévadille en substance, Lœfler en faisait une infusion dans du vin. On favorise l'effet de ce remède en administrant sous la forme de lavement la décoction de ces mêmes semences. (*Bibliothèque germanique medico-chirurgicale*, par Brewer, tome 1, p. 463.)

On emploie aussi extérieurement la poudre de cévadille pour détruire la vermine ; mais cette application n'est pas sans danger, surtout lorsque la tête est dans un état d'ulcération. J'ai vu l'enfant d'une sage-femme atteint de convulsions violentes à la suite d'un pareil remède ; je parvins à le guérir avec des demi-bains et de petites doses de sirop diacode. Murray cite l'exemple d'un jeune homme qui perdit la raison pendant quelques jours pour avoir saupoudré sa tête avec une grande quantité de cévadille.

Si l'application extérieure de ces graines produit d'aussi mauvais effets, que ne doit-on pas craindre lorsqu'on les met en contact avec le canal alimentaire ? Il faut donc les administrer avec beaucoup de précaution, surtout aux enfans, et commencer par de faibles doses.

Le *Veratrum luteum* de Linné et de Miller manifeste les qualités âcres du genre. Cette espèce est originaire de l'Amérique septentrionale, où on lui donne quelquefois le nom de *racine de serpent à sonnettes*. La tige est droite, simple, garnie de feuilles alternes beaucoup plus petites que dans les autres espèces. Les feuilles radicales sont élargies, lancéolées, marquées de sillons ou plis longitudinaux. Les fleurs, disposées

à l'extrémité de la tige en forme d'épi simple et serré, sont petites et d'une couleur flavescente.

Les racines de cette plante sont grosses, tubéreuses, contournées; lorsqu'on les mâche, on éprouve des nausées et un sentiment d'ardeur dans toutes les parties de la bouche. Elles sont narcotiques et vermifuges. (Coxe, *the american Dispensatory*.)

COLCHIQUE. *COLCHICUM*.

Calice tubuleux, très-long; limbe campanulé, à six divisions pétaloïdes. Six étamines insérées vers le sommet du tube. Ovaire trigone; trois styles, stigmates crochus. Capsule polysperme, à trois lobes, réunis dans leur partie inférieure.

COLCHIQUE D'AUTOMNE. *COLCHICUM AUTUMNALE*.

Colchicum autumnale. Linn. spec. 485. DC. Fl. Fr. 1897.

(Planche 7.)

Quel silence dans le vallon! Les fleurs ont disparu, les bois prennent un aspect plus sombre; le soleil dore à peine les collines de ses pâles lueurs, et le vent du soir agite mollement la pourpre flétrie des bruyères. Oui, j'aime ce temps d'automne où tout semble respirer la mélancolie; j'aime ces teintes douces qui embellissent l'horizon, ces légers nuages qui courent, se balancent, se poursuivent, se mêlent sur un ciel d'un bleu pâle; ces feuilles jaunies qui tombent sans effort et que les vents sèment dans la forêt. J'aime ces derniers beaux jours où l'homme sage se recueille, revient

sans regret sur le passé, et jouit du présent sans trop s'inquiéter de l'avenir. Le printemps est plus animé, plus riant sans doute, mais l'automne a plus de charmes : le cœur est plus tranquille, les souvenirs sont plus doux vers le soir de l'année.

Livré à ces pensées rêveuses, je cueillais le colchique dans les prairies qui bordent le bois de Verrières. Quel dommage que cette fleur charmante soit un poison ! Qui le dirait en voyant ses voiles d'un tissu si délicat, d'un rose si doux ! C'est presque le fard de la pudeur. O providence! Que tes secrets sont impénétrables!

Cette plante, connue sous les noms de *tue-chien*, de *veilleuse*, etc., croît abondamment dans les prés humides. Sa bulbe, profondément enfoncée dans la terre, pousse à l'automne une ou plusieurs fleurs de couleur rosée ou lilas tendre, à tube très-long et à six divisions. Les feuilles ne paraissent qu'au printemps suivant; elles sont grandes, droites, lancéolées, et d'un beau vert. Au milieu des feuilles on aperçoit le fruit, qui est une capsule presque sessile.

Le colchique est une fleur charmante, seul ornement de nos prairies dans la saison avancée; mais cette fleur est un violent poison.

ANALYSE CHIMIQUE.

C'est principalement dans la bulbe que s'élaborent les principes délétères du colchique. Cette bulbe, d'une odeur forte, d'une saveur âcre qui brûle la langue et l'œsophage, contient une matière grasse, avec un acide volatil, un gallate acide de vératrine (Pelletier et Ca-

ventou) ; de la résine, un extrait âcre et amer (Mélandri et Moretti).

Plus récemment M. Geiger a extrait des semences un principe particulier qu'il a désigné sous le nom de *colchicine*. Cette substance cristallise en aiguilles déliées ; elle est inodore, d'une saveur très-amère, puis âpre, mais elle n'offre pas l'âcreté de la vératrine ; et d'ailleurs elle peut être portée dans les narines sans exciter l'éternuement, tandis qu'il suffit d'une parcelle de vératrine pour le provoquer avec violence. La colchicine neutralise complètement les acides, et forme avec eux des sels qui sont la plupart cristallisables, et dont la saveur est âpre et amère. Elle se dissout dans l'eau, tandis que la vératrine y est insoluble.

La colchicine est très-vénéneuse. Un dixième de grain dissous dans un peu d'alcohol faible a été administré à un chat de huit semaines ; il s'est formé aussitôt beaucoup d'écume à la gueule ; au bout d'une heure il y a eu des déjections alvines liquides, puis des vomissemens. La marche de l'animal est devenue chancelante ; il s'est roulé de côté et d'autre, et il a poussé des gémissemens au milieu d'une agitation convulsive. Les accidens ont augmenté graduellement d'intensité, et se sont terminés par la mort au bout de douze heures. A l'autopsie, on a trouvé l'estomac et le canal intestinal violemment enflammés.

PROPRIÉTÉS DÉLÉTÈRES.

Les anciens et les modernes ont également reconnu la puissance vénéneuse du colchique. Suivant le témoignage de Dioscoride et de Galien, il donne la mort en

causant une sorte de strangulation. Les feuilles et les fleurs sont fatales aux bestiaux ; au rapport d'Erhard et de Scopoli, elles les font périr d'inflammation et de gangrène. Garidel, dans son *Traité des plantes d'Aix*, parle d'une servante qui perdit la vie au milieu des plus horribles angoisses, après avoir pris trois ou quatre fleurs, dans le dessein de se délivrer d'une fièvre intermittente. Un fait cité par Vicat prouve que les semences ne sont pas moins dangereuses : elles donnèrent la mort à des enfans du village de Schorren, en Suisse. Bulliard raconte que les deux fils d'un forgeron, près de Bar-sur-Aube, éprouvèrent des anxiétés et des douleurs d'estomac horribles, avec un resserrement à la gorge, pour avoir mâché la racine du colchique. On les saigna l'un et l'autre, et on leur donna du lait et de l'huile; il survint un fort dévoiement qui les sauva. On trouve plusieurs faits analogues dans une dissertation d'Ehrmann sur le colchique. *Voyez* le *Sylloge* de Baldinger, tome 5, page 61.

Storck, ayant mâché cette racine, lui a trouvé un goût très-âcre, et sa langue en a reçu une impression si vive, qu'elle a perdu tout sentiment pendant plusieurs heures. Cette première épreuve ne l'a pas empêché d'en avaler un grain mêlé avec un peu de mie de pain. Voici les principaux symptômes qui ont suivi cette nouvelle expérience : ardeur concentrée dans l'estomac pendant une heure, et s'étendant ensuite dans toute la longueur du sternum ; bouffées de chaleur vers la tête, avec horripilation à l'épine du dos ; sentiment d'ardeur dans la région abdominale, coliques vagues ; au bout de deux heures, forte démangeaison autour

des lombes et dans tout l'appareil urinaire, efforts continuels pour uriner, suivis d'un peu d'urine brûlante; ténesme douloureux, tension au creux de l'estomac, violente céphalalgie, hoquet, pouls agité, anorexie, soif ardente. Alarmé de son état, Storck eut recours à une boisson acidulée avec le jus de citron, à laquelle il fit ajouter du sirop diacode et de l'esprit de nitre dulcifié; ce qui fit disparaître tous les accidens, à l'exception de l'irritation des voies urinaires, laquelle céda enfin à une décoction d'althæa.

Ce médecin fit prendre à un chien d'une moyenne taille deux gros de racine de colchique mêlés avec deux onces de viande. Au bout d'une heure, l'animal se coucha naturellement et commença à dormir. Après une demi-heure de sommeil, il rejeta sans aucun effort, avec la viande, les morceaux de colchique un peu macérés. Ce même poison qu'il venait de rendre lui ayant été présenté, il l'avala sur-le-champ. Au bout d'une heure il se coucha et s'endormit de nouveau; mais, quelques minutes après, le train postérieur était agité d'un tremblement convulsif, ainsi que toute la région abdominale. Le spasme devint général, il urina beaucoup, et il eut de fréquentes évacuations par haut et par bas. L'abattement était extrême; une sueur fétide et abondante coulait de toutes les parties de son corps; enfin il expira au milieu des plus cruelles convulsions.

A l'ouverture de l'abdomen, on trouva l'estomac rapetissé, plein d'une eau rougeâtre, phlogosé et gangrené sur différens points. (Anton. Storck, *Libellus de radice colchici autumnalis*.)

Malgré ces faits et ces expériences, on a pourtant

révoqué en doute l'action vénéneuse du colchique. Charles Kratochvill, qui a disserté sur les propriétés de cette plante, en a avalé lui-même plusieurs gros sans le moindre accident. Gilibert cite un fait semblable : la bulbe du colchique était annoncée comme un médicament féroce par un professeur de Vienne ; un étudiant qui assistait à sa leçon en mangea plusieurs en présence de ses condisciples, sans en éprouver aucun mauvais effet. D'autres ont prétendu que ce végétal n'est pas même nuisible aux bestiaux, et qu'on a avancé à ce sujet des faits dénués de tout fondement. Enfin on a soutenu qu'il est plus vénéneux au printemps qu'en automne, et que, dans certains pays, il n'a aucune qualité nuisible.

Voulant m'assurer si le colchique de nos environs était réellement pernicieux pour quelques animaux, j'ai cueilli, dans les premiers jours du mois de juin, plusieurs bulbes de cette plante dans les prairies de Ville-d'Avray. Après avoir mêlé six gros de ces bulbes avec trois onces de mouton, j'ai donné la moitié de cette espèce de hachis à un chien de forte taille. Trois quarts d'heure s'étaient à peine écoulés qu'il a faibli sur ses jambes ; ses flancs étaient fortement agités, et, après quelques efforts, il a rejeté la plus grande partie du poison avec une petite quantité de bile. Ce vomissement a été suivi d'un soulagement notable ; mais, une heure après, l'animal a été tourmenté par de fortes coliques, et il a eu des déjections copieuses. Ces évacuations et deux prises de thériaque l'ont rétabli.

J'ai fait prendre le lendemain matin le reste de la pâtée empoisonnée à un jeune chien barbet qui n'avait rien mangé depuis près de vingt-quatre heures. L'ani-

mal n'a donné aucun signe de malaise pendant environ quarante minutes ; mais, dès ce moment, il a été abattu et dans un état de souffrance. Tout son corps était agité de légers tremblemens ; il marchait avec peine, la tête fortement inclinée, et il chancelait comme s'il eût été dans un état d'ivresse. Enfin il s'est couché sur le ventre, en poussant par intervalles des cris plaintifs. Il avait la respiration accélérée, haletante, les yeux rouges et hagards, et il faisait de continuels efforts pour vomir. Cet état a été bientôt suivi de convulsions tétaniques, de déjections fétides, et d'une asthénie universelle. Cependant l'animal a vécu encore pendant plusieurs heures ; mais il était dans un état complet d'insensibilité. L'estomac et les intestins grêles étaient parsemés de taches rougeâtres. Le rectum et la vessie offraient également des traces de phlogose.

Depuis la publication de cet article, nous avons fait d'autres épreuves tout aussi positives, nous avons recueilli d'autres faits qui ne laissent aucun doute sur la virulence de ce végétal. Nous nous contenterons de rapporter le fait suivant, extrait de la *Gazette de Santé* du docteur Antoine Miquel, n° 33, année 1823.

« Dans le courant du mois d'octobre, un métayer de « la commune de Saint-Adjutory, arrondissement de « Conflans (Charente), alla couper les fanes d'une « plante qu'il ne connaissait pas, et qui croît abondam- « ment dans ses prés. Il la fit manger à ses agneaux, « qui périrent tous deux heures après. Cet accident « réveilla bientôt l'attention des propriétaires, et l'on « se hâta de faire parvenir des échantillons de cette « plante à la société d'agriculture du département. Il

« fut reconnu que c'était le colchique d'automne, au-
« trement désigné sous le nom de *tue-chien.* » Nous permettra-t-on de reproduire ici les réflexions qui suivent ce fait d'empoisonnement?

« Cet accident tout récent nous engage à recom-
« mander de nouveau, non-seulement aux médecins,
« mais aux propriétaires ruraux, la *Phytographie*
« *médicale* du docteur Roques, qui contient une
« très-belle figure de colchique d'automne, et dont
« les dernières livraisons viennent de paraître.

Parmi les encouragemens que j'ai eu le bonheur de recevoir des médecins les plus distingués, les éloges du docteur Miquel m'ont flatté singulièrement, et mon cœur ne saurait les oublier. La perte de cet infortuné jeune homme a été vivement sentie par tous ceux qui savent apprécier un esprit supérieur, une instruction variée, une conversation pleine de charme, et ce qui vaut encore mieux, une amitié sincère, une candeur digne de l'ancien temps, *multis ille bonis flebilis occidit.*

Les expériences et les observations de M. Everard Home sur les effets du colchique démontrent sa puissance vireuse de la manière la plus évidente.

De cette opposition de faits, d'expériences et d'opinions, on doit conclure que cette plante n'agit pas toujours avec la même violence; que le climat, le sol, la saison et d'autres circonstances peuvent exalter ou affaiblir ses qualités délétères; mais qu'on ne doit pas moins la regarder comme un poison pour l'homme et pour les animaux. Quelques naturalistes pensent qu'elle est plus virulente au printemps, mais on vient de voir qu'elle a été mortelle en automne.

MÉTHODE CURATIVE.

Le colchique, pris intérieurement à une certaine dose, excite une sorte de strangulation, avec des douleurs aiguës dans les entrailles, des nausées, des vomissemens, la strangurie, une soif ardente, des convulsions, la prostration des forces, les sueurs froides, et la mort. Cet appareil de symptômes appartient évidemment aux poisons phlegmasiques, et réclame l'emploi des substances mucilagineuses, tempérantes, et surtout du lait pris à grandes doses. On donne en même temps des clystères adoucissans et anodins. Il est très-rare que les vomitifs soient utiles, à moins que ce ne soit dans les premiers instans de l'empoisonnement, c'est-à-dire lorsque le colchique n'a pas encore déployé toute son action sur le canal alimentaire. Si, après avoir calmé l'irritation, il se présente quelques signes de stupeur, on pourra administrer des boissons acides, de l'eau d'orge avec l'oxymel, le sirop de limon, le sirop de vinaigre. *Voyez* les méthodes de traitement décrites dans notre Introduction.

PROPRIÉTÉS MÉDICALES.

Maintenant, si nous envisageons cette plante sous des rapports thérapeutiques, nous verrons qu'elle a eu des succès dans l'hydropisie et dans quelques autres affections rebelles dont les charlatans se sont emparés par la faute des médecins, qui négligent la connaissance ou l'emploi des remèdes héroïques. Le colchique a été connu en médecine dès la plus haute

antiquité. On croit que c'est la même plante que le *colchicon* de Dioscoride. Depuis, il a toujours figuré parmi les plantes médicinales; la superstition avait même présenté ses bulbes comme une amulette efficace contre la peste. Le premier qui en ait fait une application thérapeutique raisonnée, est Storck, médecin de Vienne. Cet habile expérimentateur a trouvé le moyen d'adoucir les bulbes du colchique, en les faisant macérer dans du vinaigre, et en y ajoutant ensuite du miel très-pur. Cette préparation, connue sous le nom d'oxymel colchique, se trouve dans toutes les pharmacopées. D'après les belles expériences de Storck, c'est un puissant diurétique qui a dompté les hydropisies les plus opiniâtres.

Une femme de soixante-deux ans était affectée depuis quatre mois d'une anasarque compliquée d'ascite. Elle avait la respiration difficile, une toux presque continuelle. Les expectorans, les diurétiques, les laxatifs, les préparations scillitiques n'avaient produit aucun effet. On la mit à l'usage de l'oxymel colchique, et on lui en donna un gros, quatre fois par jour, dans une infusion pectorale; ce qui lui fit rendre pendant les trois premiers jours des crachats verdâtres et une grande quantité d'urine. Le quatrième jour, la dose fut portée à deux gros, et continuée jusqu'au douzième jour. L'urine coula avec tant d'abondance, que l'enflure du ventre et du reste du corps avait entièrement disparu. On diminua alors la dose de l'oxymel, et on n'en donna plus qu'un gros quatre fois par jour. Vers la fin de la troisième semaine, la malade pouvait se promener, et peu de jours après elle fut entièrement

rétablie. Le célèbre Van Swieten fut témoin de cette cure remarquable.

Un homme de cinquante-six ans éprouvait une hydropisie abdominale depuis plusieurs mois. L'enflure du ventre, des cuisses et des jambes était énorme. Il prit quatre fois par jour un gros d'oxymel colchique dans une tasse d'infusion de lierre terrestre. Ce remède fut continué pendant quatre jours, et l'on remarqua que l'urine coulait bien plus abondamment. Le cinquième jour, le malade prit une once d'oxymel en quatre doses. Dès ce moment, il rendit chaque jour au-delà de douze livres d'urine, et en cinq semaines la guérison fut complète.

Le même remède rétablit très-promptement un homme de cinquante ans, qui languissait depuis plusieurs mois, également atteint d'une ascite.

Un homme de soixante ans, affecté d'une hydropisie ascite compliquée d'asthme, et abandonné des gens de l'art, fut guéri en six semaines par l'oxymel colchique. Storck lui en fit prendre pendant un mois une demi-once, trois fois par jour, dans de l'eau d'hysope.

Un asthme compliqué d'hydrothorax céda également à l'usage du même remède.

De toutes les préparations qu'on a fait subir au colchique, la plus sûre, la plus utile, c'est l'oxymel de Storck. On doit le préparer avec les bulbes récentes, et récoltées au commencement de l'été; leur action est beaucoup moins énergique en automne. Ce remède demande à être administré avec prudence, et d'abord à petites doses. Lorsque son action irritante se porte plutôt sur les intestins que sur l'appareil urinaire, il faut

le combiner avec le sirop diacode ou avec l'opium. Quelquefois il est avantageux de le mêler avec l'acétate d'ammoniaque, de la manière suivante : prenez eau de persil, six onces; acétate d'ammoniaque, oxymel colchique, de chaque, deux onces. On donne une cuillerée de ce mélange chaque demi-heure. (VOLTELEN, *Pharmacologia universa.*)

L'infusion aqueuse des fleurs récentes est un remède familier que les paysans des environs d'Heidelberg emploient contre l'anasarque; elle leur procure de fortes évacuations. (GATTENHOF, *Stirpes agri heidelbergensis.*)

On trouve dans les écrits de Storck beaucoup d'autres observations qui attestent l'efficacité du colchique; et malgré le témoignage de ce grand observateur, malgré les faits nombreux que son ami, le docteur Collin, a consignés dans un autre ouvrage (*Observ. circà morbos acutos et chronicos*), cette plante a été long-temps délaissée, du moins en France.

Plus récemment le docteur Hahnemann lui a reconnu des propriétés spéciales contre l'hydropisie, et il en a recommandé l'emploi d'après le mode homœopathique. Linné, Junker, Murray, en ont également fait l'éloge. Un effet merveilleux du colchique, dans un cas de diabète, a été observé par Willis; la quantité d'urine, qui était de six pintes en vingt-quatre heures, fut immédiatement réduite à la quantité naturelle. D'après les observations du professeur Carminati et de quelques autres médecins italiens, le colchique agit comme un remède contre-stimulant ou antiphlogistique, dans les maladies inflammatoires. Il a la propriété

d'affaiblir l'excitabilité du cerveau et des nerfs, et de déprimer l'action du cœur et des artères, ce qui doit le faire distinguer de la scille et des autres diurétiques, avec lesquels on l'a mal à propos confondu.

Depuis quelque temps on fait un grand usage, en Angleterre et en Allemagne, des médicamens tirés du colchique, dans le traitement des affections goutteuses et rhumatismales. Une certaine eau médicinale, dont cette plante fait la base, a surtout obtenu beaucoup de vogue. Cependant Scudamore, médecin anglais qui a fait un bon livre sur la goutte, présente cette préparation comme un remède incertain, et même quelquefois dangereux. Le docteur Kolley a également éprouvé le colchique dans les mêmes maladies; d'après ses observations, cette plante a une efficacité qui n'est pas équivoque; mais elle doit être employée dans le commencement, et non lorsque la maladie est accompagnée d'une fièvre intense. En Prusse, la teinture des semences du colchique, préparée avec le vin de Malaga, a dompté des douleurs arthritiques anciennes avec gonflement et paralysie des membres. M. le professeur J. Cloquet a prescrit, dans les salles de l'hôpital Saint-Louis, à un grand nombre de malades affectés de rhumatisme, la teinture des bulbes de colchique, depuis vingt-cinq jusqu'à cent cinquante gouttes, et ce remède s'est montré assez souvent efficace. Il a ensuite administré la teinture préparée avec les semences, comme plus active. Cette nouvelle composition a déployé autant d'énergie, à la dose de huit à dix gouttes, que la première à la dose de vingt-cinq à cinquante gouttes.

La teinture, soit des bulbes, soit des semences du colchique, a deux modes d'action bien distincts. Tantôt elle excite le canal intestinal d'une manière plus ou moins énergique, et détermine ensuite une légère impression sédative sur le système nerveux. Tantôt elle augmente à peine les sécrétions intestinales, tandis qu'elle agit sur les nerfs d'une manière bien plus prononcée. Lorsqu'un individu, affecté de rhumatisme, a pris une certaine dose de teinture de colchique, outre l'augmentation des sécrétions alvines qui a lieu très-souvent, il éprouve dans tous les membres, mais surtout dans la partie affectée, suivant le trajet des cordons nerveux, une chaleur douce, quelquefois accompagnée de fourmillement. D'autres fois, le malade, qui ressentait dans le membre rhumatisant de l'engourdissement et du froid, y éprouve bientôt une chaleur assez vive, accompagnée d'une exaltation des propriétés vitales qui le porte au mouvement. Il arrive aussi très-fréquemment qu'après l'administration de ce remède, les malades sont dans un état d'accablement et très-portés à la mélancolie. Ils éprouvent quelquefois une sorte de trouble dans les facultés intellectuelles, accompagné de vertiges; mais en général ils ressentent un soulagement marqué après chaque prise, et un grand nombre obtiennent une guérison complète en peu de jours.

Le professeur Jean Kunh a recueilli à la clinique de la faculté de médecine de Strasbourg plusieurs faits également dignes d'intérêt. Les semences de colchique, administrées sous la forme de teinture vineuse, ont promptement soulagé et bientôt après entièrement

guéri une pauvre femme qu'un rhumatisme lombaire tenait presque immobile depuis une huitaine de jours. La dose de ce médicament a été d'un à deux gros par jour. Il a d'abord produit quelques évacuations qui ont été suivies d'un soulagement remarquable. Un autre malade affecté d'un rhumatisme articulaire a été également guéri en peu de jours avec la même préparation. Vers la fin de la maladie, la sécrétion urinaire a été considérablement augmentée, et ensuite remplacée par des sueurs copieuses.

Un troisième malade, atteint d'un rhumatisme aigu, fixé aux articulations des membres inférieurs, avec gonflement et douleur excessive, fut mis à l'usage de la teinture des fleurs de colchique préparée avec l'alcohol et administrée à la dose de trente gouttes par heure. Les premières doses agirent d'une manière si prompte et si favorable, que le malade put se lever et fut en état de marcher, à son grand étonnement. Mais croyant consolider sa cure, il eut l'imprudence de prendre en quelques heures près de deux onces de la même teinture, tout ce qui restait dans le flacon. Aussitôt malaise indéfinissable, céphalalgie, nausées, coliques, agitation terrible, envies fréquentes d'uriner, et après deux heures de souffrances, selles copieuses avec soulagement. Au bout de huit jours, retour des symptômes arthritiques, mais beaucoup moins vifs. Nouvelle administration de la teinture des fleurs de colchique, à la dose de soixante gouttes par jour, et continuation de cette dose pendant huit jours de suite. Le malade n'est pas entièrement guéri, mais il commence à reprendre ses occupations. Quelque temps après, éprouvant de nouveau

plus de gêne dans les genoux, il prit journellement trente gouttes d'une teinture de semences de colchique faite avec l'alcohol. Ce dernier traitement, continué pendant une quinzaine de jours, provoqua quelques coliques, surtout à la suite des repas. Le malade éprouvait un sentiment de raideur dans les genoux et de l'embarras pour marcher. Plus tard il n'a plus souffert de son affection arthritique, et il a pu se livrer à ses occupations ordinaires.

Enfin, M. Goss, chirurgien à Dowlich, a essayé avec succès la teinture vineuse des semences de colchique dans plusieurs névralgies qui avaient résisté aux remèdes ordinaires. Une dame, âgée de trente ans, d'une santé délicate, avait éprouvé tout à coup une vive douleur dans le doigt médius de la main droite. Plusieurs accès s'étaient renouvelés plusieurs nuits de suite à une heure fixe. La douleur qu'elle ressentait était comparable à celle que produirait un fer brûlant appliqué sur les nerfs. Cette angoisse excessive durait environ deux heures. Il n'y avait ni fièvre, ni aucun autre signe d'un trouble général. Après avoir administré inutilement l'opium, le sulfate de quinine, le calomel, on donna trente gouttes de vin de colchique trois fois par jour. Le lendemain, la douleur était considérablement diminuée, et l'accès avait retardé d'une heure. On continua ce traitement pendant plusieurs jours, et la malade n'eut plus d'attaque. Des névralgies sus-orbitaires et d'autres douleurs périodiques ont également cédé à l'usage de ce médicament énergique. (*Gazette Médicale* de Paris, 1833, p. 22.)

On a soumis le colchique à diverses préparations

plus ou moins actives. Les uns préfèrent l'infusion vineuse des bulbes, les autres la teinture alcoholique des semences.

Vin de colchique. On recueille les bulbes de colchique en août ou en septembre. On les fait sécher au soleil ou sous la cendre chaude, et on les réduit en poudre. On prend une demi-once de cette poudre par livre de vin, et on laisse digérer pendant vingt-quatre heures à une douce chaleur. On décante une première fois, après huit jours de repos. On décante une seconde fois, huit jours après. On donne vingt gouttes de ce vin dans le plus fort de l'accès, et il arrive souvent que les douleurs disparaissent en très-peu de temps. On continue ensuite l'emploi du remède à doses plus faibles et pendant quelques mois, pour obtenir la cure radicale.

Teinture alcoholique de bulbes de colchique. On préfère quelquefois l'infusion des bulbes dans l'alcohol à 22 degrés ou dans le rhum. La dose est de quatre onces de bulbes sèches pour une livre de liquide. On laisse digérer pendant huit jours, et on passe sans expression. Au moment de l'accès, on prend deux cuillerées à café de cette liqueur dans deux cuillerées d'eau. On boit ensuite quelques tasses d'infusion de thé, de menthe ou de mélisse. Quelques heures après, la douleur arthritique cesse, et le gonflement se dissipe. On peut quelquefois doubler la dose sans danger. L'usage de ce remède est suivi d'un peu de fièvre et de dégoût. Le lendemain, le dégoût persiste encore, mais les forces sont revenues, et le malade éprouve une énergie inaccoutumée.

Teinture vineuse de semences de colchique. On la prépare en faisant digérer à une douce température deux onces de graines dans une livre de vin de Malaga. On en prend d'abord une petite cuillerée à café, puis on augmente la dose jusqu'à une cuillerée et demie.

On peut préparer aussi une teinture alcoholique, soit avec les semences, soit avec les fleurs desséchées. La dose de ces substances est d'une once pour une livre d'alcohol. On en donne d'abord quinze ou vingt gouttes matin et soir, et l'on augmente progressivement jusqu'à quarante ou cinquante gouttes et même plus, suivant l'intensité des accès et la force du malade. Le véhicule le plus convenable est un petit verre d'eau édulcorée avec du sirop de gomme.

M. le docteur Fiévée, qui fait un grand usage du colchique, l'administre de la manière suivante : Prenez teinture de bulbes de colchique demi-once, teinture de semences de colchique deux gros, sirop de limon quatre onces. Mêlez et donnez par cuillerée à bouche dans une tasse d'infusion de feuilles de mélisse. Ce mélange, donné dans les vingt-quatre heures, produit plusieurs évacuations. L'engorgement goutteux le plus violent ne tarde pas à disparaître, et le malade se trouve subitement soulagé. Pendant l'emploi de ce remède, il est nécessaire de suspendre l'alimentation, et de surveiller attentivement ses effets sur l'estomac et sur l'ensemble du système. Dans certains cas, la goutte disparaît sans retour ; dans d'autres, elle tend à prendre une marche chronique.

Sans doute, nous ne saurions blâmer les praticiens de chercher des remèdes qui puissent anéantir ou du

moins soulager la goutte, cet ennemi redoutable du genre humain, qui s'attaque de préférence aux gens riches, à ces hommes qui veulent absolument que le médecin les guérisse ; mais je le dis avec cette conviction que donne une assez longue pratique, jointe à la lecture des meilleurs écrits sur les affections goutteuses, toutes ces cures qu'on fait sonner si haut sont rarement durables ; elles sont même quelquefois funestes. A la vérité la goutte disparaît, à la grande satisfaction du malade et du médecin; mais cette affreuse maladie, dont tout le système est pour ainsi dire empreint, surtout lorsqu'elle est invétérée, se reproduit bientôt sous d'autres formes, envahit des organes plus essentiels, les entrailles, le poumon, le cœur ou le cerveau, et fait périr quelquefois instantanément (1). Si la mort est précédée de quelques symptômes cérébraux, c'est, dit-on, une congestion sanguine de la tête, une apoplexie foudroyante qui a tué le malade, et l'on ne parle plus de la goutte, ni du médicament qui l'a déplacée; on ne fait pas attention que l'ennemi a battu seulement en retraite ; qu'en fuyant il a chargé de nouveau son arme, qu'il a bientôt fait volte-face, et qu'il a visé juste au

(1) Nous ne saurions assez nous élever contre l'abus qu'on fait des remèdes énergiques dans le traitement de la goutte. L'eau médicinale dont nous avons parlé plus haut a souvent produit les plus graves accidens. L'eau de Polissart, autre composition empirique, administrée au moment de l'invasion d'un accès de goutte, a causé la mort en quelques heures; voyez l'*Histoire des Strychnées*. Fabrice de Hilden dit également dans la préface de ses œuvres, qu'un malade à qui on avait donné un remède antigoutteux mourut en très-peu de temps, après avoir perdu successivement la vue, l'ouïe et la voix.

cœur ou au cerveau. Qu'on blâme si l'on veut ce langage figuré, pourvu que les goutteux le comprennent.

Les autres espèces de colchique partagent les propriétés du genre. On trouve en Europe le colchique des montagnes (*colchicum montanum*), dont la fleur rougeâtre est composée de six divisions étroites, presque linéaires. Les feuilles se développent peu de temps après la fleur, et persistent pendant l'hiver. Le colchique panaché (*colchicum variegatum*) est indigène de l'île de Scio; sa fleur offre six divisions, agréablement tachées de petits carreaux pourpres en forme de damier. Ainsi que le colchique d'automne, cette jolie espèce est cultivée dans quelques jardins comme plante d'ornement.

M. le professeur Delle Chiaje (*Enchiridio di tossicologia*) donne la description d'une autre espèce de colchique que le célèbre botaniste Tenore appelle *colchicum neapolitanum*. Ses feuilles sont en forme de lance et canaliculées; les fleurs d'un pourpre pâle, les capsules ovales, un peu rugueuses. Ce colchique croît dans plusieurs montagnes du royaume de Naples, et n'est pas moins délétère que les autres espèces.

Quoique la famille des colchiques ne renferme que des végétaux âcres et vénéneux, nous devons faire observer que leurs bulbes contiennent une matière amilacée qui devient salubre lorsqu'on la sépare des principes délétères par des lotions répetées.

LILIACÉES. *LILIACEÆ.*

Liliaceæ. Juss.

MÉTHONIQUE. *METHONICA.*

Calice à six divisions étroites, longues, ondulées, réfléchies. Six étamines plus courtes que le style. Ovaire surmonté d'un style filiforme, trifide. Capsule ovale, trigone, à trois loges renfermant des graines globuleuses.

MÉTHONIQUE SUPERBE. *METHONICA SUPERBA.*

Methonica superba. Desf. Cat. plant. 37. — *Gloriosa superba.* Linn. spec. 1. Kern. Hort. sempervir. 3. tab. 29.

(Planche 8.)

C'est une des plus belles plantes de la famille des liliacées. Sa tige, faible, sarmenteuse, cylindrique, se traîne à terre, ou s'élève en grimpant autour des corps qui l'environnent. Ses feuilles, lancéolées, sessiles, finement striées et d'un vert luisant, se terminent par un filet grêle, roulé en spirale. Les fleurs sont pendantes, d'abord faiblement colorées; mais, aussitôt qu'elles s'épanouissent, chaque division du calice, élégamment ondulée sur les bords, se réfléchit, et présente alors dans son intérieur le contraste d'une belle

couleur jaune à sa base, tandis que la partie supérieure est d'un rouge de feu très-vif.

Le calice renferme six étamines, dont trois mûrissent avant les autres; le style forme un angle droit avec l'ovaire, pour que son stigmate se trouve placé au milieu d'elles. Lorsque ces trois étamines ont donné leur poussière, elles s'écartent, et les trois autres viennent prendre leur place. Darwin, dans son poème sur les amours des plantes, décrit ainsi cette fleur :

« La superbe reine du Malabar, brillante de jeu-
« nesse et de beauté, choisit trois captifs qui portent
« en rougissant ses chaînes virginales. Lorsque la main
« du Temps a répandu l'hiver sur sa tête, flétri ses
« charmes et sillonné son front, trois autres jeunes
« gens, séduits par ses ruses et sa coquetterie, s'atta-
« chent encore à son char. » (*Traduction de M. Deleuze.*)

Cette espèce croît spontanément au Malabar, où on lui attribue de grandes vertus. On la cultive dans les serres, et on la multiplie des boutures qui naissent de sa racine. Cette partie de la plante est très-caustique et passe pour vénéneuse. On dit même qu'elle est mortelle, prise en petite quantité.

La méthonique de Sénégal (*Gloriosa simplex*. Linn.) se distingue de la précédente par ses fleurs bleues et ses feuilles dépourvues de vrilles. Au rapport de Miller, elle exhale une odeur vireuse qui cause la céphalalgie.

FRITILLAIRE. *FRITILLARIA.*

Calice campanulé, à six divisions profondes, creusées à leur base d'une fossette nectarifère de forme ovale ou arrondie. Six étamines plus courtes que le style. Capsule anguleuse à semences planes.

FRITILLAIRE IMPÉRIALE. *FRITILLARIA IMPERIALIS.*

Fritillaria imperialis. Linn. spec. 435. DC. Fl. Fr. 1909

(Planche 9.)

Élevée dans les parterres, cette superbe plante porte sur sa tige une couronne où brillent les feux de la topaze et du rubis. L'œil n'est frappé que de l'éclat de la fleur; il ne voit point la racine qui est empreinte d'un suc âcre et amer. C'est comme la coupe où boivent les rois : le miel couvre ses bords; le fiel vient ensuite se mêler au breuvage.

Nous devons à la Perse cette belle plante bulbeuse qui depuis long-temps embellit nos jardins, et que plusieurs poètes ont célébrée.

Voyez dans les parterres, s'écrie Rapin, s'élever et dominer au-dessus de toutes ses sœurs, cette fleur altière et richement colorée, à qui le superbe diadème qui la couronne a mérité le nom d'Impériale. Autour d'elle, toutes les autres fleurs, rangées en cercle, lui composent une cour nombreuse; elles semblent, en s'inclinant avec respect, saluer leur souveraine et rendre hommage à la majesté qui brille sur son front.

Jamque per areolas pictum caput arduus effert
Suprà alios longi flores, qui fronte superbâ
Duxit ab Imperio nomen; plebs undique florum
Agmine circumstat denso, seu fortè salutet
Regem humilis, capitisque altum veneretur honorem.
RAPIN. *Hort.*

Un rang de fleurs ceint ma tête d'une couronne d'or; de leur sein s'échappent des perles gonflées d'un doux nectar, brillantes comme autant de petites étoiles.

Florum coronâ cingor et aureâ,
Interque flores turgidulæ micant
Dulcique distentæ liquore
Parvula sidera, margaritæ.
ABRAH. COWLEY, *Poem. Plant.*

Cette espèce de fritillaire pousse au printemps une tige simple, ronde, violette et comme glacée d'une sorte de vapeur blanche qui se dissipe au moindre contact. Cette tige, nue dans sa partie moyenne, garnie à sa base de feuilles nombreuses, allongées, terminées en pointe et d'un beau vert, porte à son sommet une touffe de feuilles beaucoup plus petites, plus rapprochées, au dessous de laquelle les fleurs sont réunies et disposées en forme de couronne. Ces fleurs sont grandes, pendantes, d'un tissu délicat, d'un rouge safrané. On remarque ordinairement au fond du calice six gouttelettes limpides et brillantes comme des perles, qui s'échappent des nectaires. Le fruit est une capsule à six angles minces et saillans.

Toutes ses parties exhalent une odeur forte et passent pour délétères. La bulbe est surtout très-fétide et très-âcre; elle irrite et enflamme les tuniques du canal digestif. Cependant le docteur Baraillon assure qu'elle offre un remède plus puissant que l'oxymel colchique

de Storck dans le traitement de l'hydropisie. (*Mémoires de la Société royale de médecine*). Voilà encore une plante assez commune et très-active dont on pourrait tirer parti ; mais il faudrait l'administrer avec les mêmes précautions que le colchique d'automne.

FRITILLAIRE MÉLÉAGRE. *FRITILLARIA MELEAGRIS.*

Fritillaria meleagris. Linn. spec. 436. Lapeyr. Fl. Pyrén. 1. p. 183. Balb. Fl. Lyon. 1. p. 717. Kern. Gen. plant. icon. tom. 1.

Cette jolie plante indigène habite les prairies et les pâturages des montagnes. On la trouve dans le département de la Haute-Garonne (Tournon, *Flore de Toulouse*); dans celui de Maine-et-Loire où on l'appelle *tulipe des prés* (Desvaux, *Flore de l'Anjou*). M. de La Peyrouse l'a vue en fleur en automne sur les montagnes. Il l'a observée dans les pâturages de Bagnères-de-Luchon, dans les vallées de l'Ariége, dans la vallée d'Assau, sur la montagne du Roumiga (Basses-Pyrénées) et dans les Pyrénées-Orientales, près de Villefranche.

On la cultive dans les jardins, où elle se reproduit sous des variétés remarquables. Sa racine est une bulbe arrondie, légèrement comprimée, garnie de fibres à sa base; elle pousse une tige droite, simple, cylindrique, avec cinq ou six feuilles alternes, étroites, pointues, et d'un vert un peu glauque. Les fleurs sont pendantes, ordinairement solitaires au sommet de la tige, tachées en forme de damier par petits carreaux de couleur pourpre sur un fond verdâtre.

Ainsi que l'espèce précédente, la fritillaire méléagre renferme des principes âcres. Paul Renéaume, médecin de Blois, qui s'est occupé de l'histoire des plantes (*Specimen hist. plant.*) au commencement du XVIIe siècle, vante l'efficacité des bulbes contre le calcul des reins. On prépare aussi avec les fleurs un excellent topique contre les ulcères carcinomateux. Mais tous ces éloges demandent à être appuyés par des faits.

Ce médecin avait également écrit sur l'utilité des préparations chimiques, qui excitaient alors de grands débats dans le monde médical; la faculté de Paris lui intenta un procès, et l'obligea de venir déclarer dans son sein qu'il renonçait à employer à l'avenir des médicamens qui lui avaient réussi dans sa pratique. On est bien plus tolérant aujourd'hui, puisque des hommes qui se disent médecins peuvent distribuer et vendre publiquement des remèdes pris dans la classe des poisons.

ALOËS. *ALOE.*

Calice tubuleux, à six divisions profondes, droites, ou roulées en dehors à leur sommet. Six étamines insérées à la base du calice. Stigmate légèrement trilobé. Capsule ovoïde, triloculaire. Semences à bords membraneux.

ALOËS SOCCOTRIN. *ALOE SOCCOTRINA.*

Aloe soccotrina. LAM. Encycl. 1. 85. DC. Pl. gr. t. 85. — *Aloe perfoliata.* LINN. spec. 458.

(Planche 10.)

Cet aloës croît dans plusieurs contrées de l'Inde, et particulièrement dans l'île de Soccotora, d'où lui vient

le nom de *soccotrin*. Ses feuilles sont très-longues, étroites, succulentes, un peu maculées, ensiformes, bordées d'épines dans toute leur étendue, et d'un vert ordinairement foncé. Du milieu de ces feuilles s'élève, à la hauteur d'environ deux pieds, une tige presque cylindrique, terminée par un épi de belles fleurs d'un rouge de feu. Ces fleurs, un peu lâches et pendantes, forment un long tube à six divisions, renfermant un nombre égal d'étamines insérées sur le réceptacle.

ALOËS VULGAIRE. *ALOE VULGARIS.*

Aloe vulgaris. Lam. Encycl. 1. 86. — *Aloe perfoliata, vera.* Linn. spec. 458.

(Planche 11.)

Cette espèce a des feuilles nombreuses qui entourent la tige et embrassent sa partie inférieure. Elles sont maculées, charnues, lancéolées, d'un vert pâle, à bords épineux. La tige se divise à son sommet en deux ou trois rameaux qui portent des fleurs d'un jaune rougeâtre, pendantes, et disposées en épis.

L'aloës vulgaire croît dans les lieux secs de l'Inde et du Malabar. On le trouve aussi dans les îles Barbades, au Brésil, au Mexique, et dans l'Europe australe.

L'aloës du commerce est fourni par ces deux plantes, et autres espèces ou variétés. L'*Aloe spicata* de Thunberg produit, dit-on, un aloës d'une qualité supérieure. Mais, en général, tous les arbustes qui appartiennent à ce genre sont plus ou moins résineux; et si l'on cultive de préférence quelques espèces, c'est sans

doute à cause de la plus grande abondance de suc qui en découle. Dans l'île de Soccotora, la récolte de cette gomme résineuse commence dès les premiers jours de mai. Après avoir incisé les feuilles de l'aloës, on ramasse le suc qu'elles distillent, et on l'expose à l'ardeur du soleil. Il s'épaissit, et se forme en larmes de moyenne grosseur. Quelques-unes de ces larmes sont remarquables par leur brillant et leur transparence; on a soin de les trier et de les mettre en réserve : c'est ce qu'on appelle *aloës lucide*, espèce très-rare et très-recherchée. Le reste des larmes forme l'aloës soccotrin, qui retient le nom de l'île où il est fabriqué. Après cette première récolte, on détache les feuilles, et on y pratique de profondes incisions. Le suc qui en découle, et qu'on fait épaissir en l'exposant également au soleil, devient l'aloës hépatique, ainsi nommé à cause de sa couleur, analogue à celle du foie, ou peut-être à cause de son usage dans les maladies de ce viscère. Lorsque les feuilles ne donnent plus de suc, on les coupe par morceaux qu'on met sous une presse, et on soumet la liqueur qu'on en exprime à l'action d'un feu modéré. Ce dernier suc a reçu le nom d'*aloës caballin*, parce qu'il ne sert que pour les chevaux et le bétail.

Le procédé qu'on suit en Amérique est un peu différent. On ne recueille point d'aloës sur la plante. On se contente de cueillir les feuilles; on les coupe, on les pile, et, après avoir laissé reposer le suc, on décante la liqueur la plus pure : c'est l'aloës soccotrin. On laisse reposer le reste du suc pendant quelques jours, et on décante la partie la plus légère, qui forme l'a-

loës hépatique. La troisième espèce est le résultat du sédiment concret ; c'est l'aloës caballin.

ANALYSE CHIMIQUE.

Ces trois sortes d'aloës sont plus ou moins chargées de parties résineuses. Suivant l'analyse de MM. Bouillon-Lagrange et Vogel, l'aloës soccotrin fournit soixante-huit parties de principe extractif et trente-deux parties de résine. L'aloës hépatique contient cinquante-deux parties d'extractif, quarante-deux de résine, et six de matière insoluble albumineuse. M. Trommsdorff, professeur de chimie à Erfurt, a retiré de ces deux aloës, dans des proportions différentes, un extrait savonneux amer, de la résine, et quelques traces d'acide gallique. L'aloës hépatique lui a fourni en outre de l'albumine. D'après l'analyse de Cartheuser, déjà un peu ancienne, une once d'aloës a donné cinq gros de substance gommeuse et trois gros de résine.

Au reste, cette matière résinoïde n'appartient pas seulement aux espèces d'aloës dont nous venons de tracer les principaux caractères botaniques ; tout le genre en est empreint.

L'aloës n'est point une substance délétère pour l'homme (il l'est, dit-on, pour le chien et le renard); mais ses qualités âcres peuvent exciter vicieusement les voies digestives, et produire des accidens plus ou moins graves. Pris à fortes doses, il provoque la toux, cause une chaleur intense dans les intestins, des coliques vives, suivies de déjections fréquentes, douloureuses, et d'un ténesme incommode. Tout le système hémorrhoïdal est dans un état d'excitation et d'orgasme ; le foie, l'u-

térus, et quelquefois la vessie, participent sympathiquement à ce désordre. Cet appareil de symptômes réclame les demi-bains et les lavemens émolliens ; l'usage du petit-lait, de l'eau d'orge, d'une solution de gomme arabique sucrée, etc.

PROPRIÉTÉS MÉDICALES.

Il est peu de médicamens qui aient eu autant de vogue que l'aloës et ses diverses préparations ; et quoique les médicastres en abusent, il faut convenir que cette précieuse substance ne saurait être remplacée par aucun de nos produits indigènes. Administré à petites doses, il imprime au tube intestinal un état d'excitation qui se répète sur tous les viscères circonvoisins, et contribue puissamment à résoudre l'engorgement chronique du foie, de la rate, de la veine-porte, etc. L'ictère, qui attaque les sujets phlegmatiques, d'un tempérament mou et froid ; les fièvres quartes compliquées d'*obstructions* abdominales, certaines affections chroniques de la peau, cèdent très-souvent à l'usage des remèdes aloétiques. Les fluxions catarrhales, certaines ophthalmies, la toux, l'asthme, les maux de tête chroniques, la migraine, ce mal insupportable qui anéantit toutes les facultés, ont quelquefois leur cause matérielle dans le bas-ventre ; dans ces cas, l'aloës est un des moyens curatifs les plus efficaces ; et, lors même que ces diverses affections ne tirent point leur origine de l'embarras des hypochondres, cette substance devient encore salutaire en stimulant les voies intestinales, et en appelant sur ce point les mouvemens vitaux, accumulés d'une manière vicieuse sur la tête, la poi-

trine et autres organes éloignés. Certaines affections cérébrales sont aussi fomentées par l'embarras de l'abdomen; et l'on a vu des maniaques, des hypochondriaques, des femmes hystériques dont la raison était plus ou moins altérée, recevoir un grand soulagement des purgatifs où entrait l'aloës.

Les qualités emménagogues que les anciens ont accordées à cette substance ne sont point chimériques, ainsi que le pensent quelques auteurs modernes. Son action immédiate sur les gros intestins, et particulièrement sur le rectum, fait naître dans ces parties une sorte d'orgasme qui retentit jusqu'à l'utérus et excite ses vaisseaux sanguins. Aussi a-t-on remarqué que les compositions aloétiques étaient d'un grand secours dans la chlorose, dans la menstruation irrégulière, difficile, surtout lorsque les voies utérines sont frappées d'une sorte de faiblesse et d'inertie.

La suppression du flux hémorrhoïdal, source féconde de maladies graves et d'accidens de toute espèce, n'est-elle pas souvent combattue par l'usage de l'aloës? mais il faut donner les préparations aloétiques avec beaucoup de réserve, ou plutôt s'en abstenir, si cette suppression coïncide avec l'irritation des voies digestives.

La paresse habituelle des intestins n'est point précisément un état de maladie; mais elle mène à la constipation, et celle-ci, lorsqu'elle se prolonge, lorsqu'elle devient opiniâtre, engendre une foule de maux chroniques, d'affections protéiformes, qui font le désespoir du malade et du médecin. Qu'une personne, jouissant d'ailleurs d'une bonne santé, éprouve de l'embarras dans les fonctions ordinaires du tube intestinal, elle ressen-

tira bientôt, si cet embarras continue, des douleurs dans les membres, de la fatigue dans les lombes, des pesanteurs de tête avec un malaise de tout le corps. Ces phénomènes s'expliquent par la corrélation que la nature a établie entre le système gastrique et la plupart des autres organes. Aussi Bordeu voulait qu'on cherchât la source de presque toutes les maladies dans l'étendue du domaine de l'estomac.

Si l'on néglige de remédier à cet état de constipation ou s'il ne cesse naturellement, les voies gastriques s'irritent, s'oblitèrent; les matières s'y accumulent, s'y durcissent; les fonctions digestives se dépravent, et l'on voit surgir les symptômes les plus variés, les plus bizarres ou les plus fâcheux, des douleurs, des coliques, des crampes d'estomac, des nausées, des vomissemens, des vertiges, des étourdissemens, un malaise général accompagné d'insomnie, de tristesse, de mélancolie, d'un sentiment profond d'inquiétude, de crainte ou de terreur, de spasmes nerveux, de mouvemens tumultueux du cœur imitant l'anévrisme, etc. Eh! qu'on ne dise pas que le tableau est chargé. Une constipation rebelle prélude assez souvent à l'inflammation des membranes digestives, ou bien elle amène à la longue l'hypochondrie avec tous les phénomènes physiologiques qui la caractérisent.

En remontant aux premières causes de tous ces désordres, on peut en arrêter le cours si l'on remédie promptement à l'état de constipation par des moyens appropriés; les plus simples, les plus naturels, sont un régime doux, un exercice modéré à l'air libre, du bouillon de veau ou de poulet, des demi-bains, des lavemens

émolliens. Lorsqu'ils sont insuffisans, et que le système abdominal n'offre aucune trace d'irritation inflammatoire, quelques grains d'aloës et de calomel, incorporés dans un peu de mucilage de gomme arabique, produisent ordinairement un effet admirable. Insister alors sur une méthode adoucissante qui reste sans effet, c'est exposer les malades à un traitement inutile, c'est leur ôter toute espérance, et les livrer pour ainsi dire aux charlatans, toujours prêts à administrer des purgatifs, et malheureusement des purgatifs énergiques.

Je donne des soins habituels à un homme valétudinaire qui se livrait autrefois aux emportemens les plus violens et à mille extravagances, lorsque les fonctions du ventre devenaient difficiles : il criait, grondait, frappait à tort et à travers, et il aurait peut-être attenté à sa vie, si l'on n'eût ramené peu à peu sa raison égarée par tous les moyens de douceur imaginables. Je lui ai conseillé l'usage de l'aloës combiné avec l'extrait de chicorée sauvage, dont il prend de temps en temps environ douze ou quinze grains, réduits en pilules, le matin à jeun, ou le soir en se couchant ; et ce remède n'a presque jamais manqué son effet, ce que je n'avais pas obtenu d'autres préparations. Depuis l'usage de ces pilules, l'humeur et le caractère de cet homme ne sont plus reconnaissables.

Pris à très-petites doses, l'aloës excite le ton de l'estomac par son principe amer, réveille l'appétit lorsqu'il est émoussé, et remédie aux digestions laborieuses. Les gourmands connaissent les propriétés stimulantes de l'aloës, et ils font souvent usage avant les repas de quelques pilules où entre cette substance résineuse.

Mais, en général, toutes ces pilules qu'on appelle digestives, stomachiques, troublent les opérations de l'estomac, ou donnent, en l'irritant, un appétit immodéré qu'il est dangereux de satisfaire. Le véritable gastronome se gardera d'en faire usage, lui qui sait combien la modération ajoute aux jouissances de la table et aux autres douceurs de la vie.

Mais après avoir décrit les principales vertus de l'aloës et son emploi dans quelques affections pathologiques, il importe d'observer que ce médicament ne convient point aux individus très-irritables ou sujets à quelque hémorrhagie. Tissot déclare qu'il est funeste aux personnes attaquées de maux de nerfs. On doit également l'interdire aux femmes enceintes, et à celles qui sont parvenues à l'âge critique. L'utérus se trouve, à cette époque, dans un état d'orgasme et d'excitation : une pléthore locale s'établit dans les vaisseaux, et elle peut se transformer en véritable phlegmasie, si, au lieu d'une méthode douce et anodine, on administre des médicamens préparés avec l'aloës. Les gens de lettres, et la plupart des hommes livrés à des travaux qui exigent une contention d'esprit forte et soutenue, ont souvent les voies digestives en mauvais état : ils éprouvent, surtout pendant l'acte de la digestion, une sorte de chaleur et d'embarras qu'ils attribuent à un état de faiblesse, et qu'ils espèrent guérir par l'usage de l'aloës ou de quelque liqueur spiritueuse. J'en ai vu plusieurs aggraver ainsi leurs souffrances, et un autre périr d'une inflammation gastrique. Ce dernier avait pris plusieurs doses d'une préparation aloétique, connue sous le nom de *grains de santé*.

L'engorgement des viscères et particulièrement celui du foie s'accompagnent souvent d'un état d'irritation et de spasme, d'une phlegmasie plus ou moins latente, qu'un léger examen fait quelquefois rapporter à un simple embarras, à un principe d'*obstructions* : on sent combien cette erreur de diagnostic doit être funeste, si pour fondre ces prétendus engorgemens on emploie des médicamens actifs, des préparations aloétiques. En pareil cas, l'application des sangsues, les demi-bains, les boissons adoucissantes, le petit-lait, quelques doux laxatifs, un régime végétal, doivent composer la méthode curative.

Stoll a également remarqué que pendant l'hiver, et sous l'influence d'une constitution inflammatoire, certaines jaunisses se compliquent de phlogose, et ne cèdent qu'à l'usage de la saignée et des boissons adoucissantes. (Stoll, *Ratio medendi,* tom. 3, pag. 402.)

L'aloës, qui est quelquefois si utile dans l'hypochondrie asthénique, devient pernicieux lorsque cette affection est entretenue par un état d'irritation. Lorry (*De melancholiâ,* t. 1, p. 122) en cite un exemple frappant. Un homme de lettres, atteint d'une sorte de mélancolie à la suite de plusieurs revers de fortune, éprouvait depuis peu quelques douleurs à la région de l'estomac. Un charlatan lui donna un purgatif aloétique en deux doses. La première provoqua des douleurs très-vives dans les intestins, sans évacuations; la seconde fut suivie d'une céphalalgie si horrible que le malade appelait la mort à grands cris. Je vis, dit Lorry, et je ne l'ai vu que dans cette circonstance, les cheveux se dresser véritablement sur la tête du malade. Des émulsions, du bouillon de

poulet et de l'huile d'amandes douces calmèrent les douleurs; mais ce malheureux tomba dans une sorte de délire triste, et le reste de sa vie fut marqué tantôt par une fureur violente avec des hurlemens semblables à ceux d'une bête féroce; tantôt par un état d'idiotisme, accompagné d'un regard sombre et menaçant. Enfin au bout de trois ans la mort vint mettre un terme à tant de souffrances.

Combien d'hypochondres traînent une existence déplorable pour avoir abusé des compositions aloétiques et autres remèdes stimulans! On convient aussi généralement que l'aloës dispose aux hémorrhoïdes, et qu'il exaspère cette excrétion sanguine chez les personnes douées d'une constitution nerveuse.

Il faudrait un volume pour décrire toutes les compositions anciennes et modernes où entre la substance dont nous traitons. Le temps a fait justice des teintures d'or, des essences, des élixirs qui promettaient une longue vie, et qui en abrégeaient le plus souvent le cours, en excitant outre mesure toutes les fonctions naturelles; mais il nous reste quelques remèdes aloétiques, préparés avec une élégante simplicité; on les trouve dans les pharmacopées de Londres, d'Édimbourg, de Berlin, de Paris, etc.

On administre l'aloës à la dose de six à douze grains pour obtenir un effet cathartique, mais bien souvent une moindre dose suffit pour opérer une ou deux évacuations. On réduit alors cette substance en pilules avec un sirop quelconque; ce mode d'administration paraît le plus convenable, à cause de sa grande amertume. Pour remédier à la constipation habituelle, et entraîner

en même temps les matières glaireuses qui tapissent les intestins, je prescris assez souvent les pilules suivantes : Prenez, aloës succotrin pulvérisé, extrait de chicorée, de chaque, un gros; huile de fenouil, quatre gouttes : faites trente-six pilules. On en prend trois ou quatre, et quelquefois six, suivant le tempérament, le matin à jeun, ou le soir à l'heure du sommeil. Une pilule le matin et une autre le soir suffisent quelquefois pour produire un effet laxatif. Lorsqu'on fait usage de l'aloës, j'ai souvent remarqué l'utilité d'un régime végétal, des bains tièdes et des lavemens.

M. le docteur Barbier, d'Amiens, emploie avec beaucoup de succès des pilules préparées avec un gros d'extrait de ménianthe, demi-gros d'aloës et autant de rhubarbe. Elles lâchent le ventre, et évacuent sans fatiguer les intestins. (*Traité élémentaire de matière médicale.*)

Mais, je le répète, aucune sorte de préparation aloétique ne saurait convenir, lorsque le malade éprouve de la chaleur et de l'irritation dans les entrailles, dans les hypochondres et surtout dans la région hépatique. Le baron de Wedekind, qui a étudié avec soin l'action et les propriétés de l'aloës, observe fort bien qu'il est nuisible aux personnes irritables, disposées à la pléthore abdominale et à une abondante sécrétion bilieuse. D'après cet habile praticien, l'effet purgatif de l'aloës ne dépend pas, comme pour les autres cathartiques, d'une augmentation dans la sécrétion intestinale, et d'une stimulation immédiate des fibres contractiles des intestins; mais cette substance est d'abord absorbée, portée dans le torrent circulatoire, sécrétée alors en grande partie par le foie, dont elle augmente l'activité, et rejetée enfin du corps

par suite d'un effet purgatif qui n'est que secondaire.

On prépare, avec un ou deux gros d'aloës bouilli dans huit onces de lait, des lavemens dont l'action vermifuge est très-puissante contre les ascarides. On sait que ces vers occupent presque toujours le gros intestin; on les détruit bien plus sûrement par ce moyen que par les remèdes internes les plus vantés. Les lavemens composés avec une forte décoction de sommités d'absinthe ne sont pas moins efficaces que les lavemens aloétiques. On peut même leur donner la préférence parce qu'ils sont plus faciles à préparer et qu'ils appartiennent à la médecine domestique, la première, dit Galien, que le médecin doive employer.

Parmi les anciennes préparations, on doit distinguer les pilules de Rufus, composées avec l'aloës, la myrrhe et le safran; elles excitent les mouvemens toniques des intestins et de l'utérus. Les filles affectées de chlorose, d'un tempérament faible, chez qui la menstruation est lente, irrégulière ou nulle, se trouvent bien de l'usage de ces pilules. On seconde leur effet en prescrivant en même temps quelques tasses d'infusion de camomille romaine, de menthe ou d'absinthe.

La teinture d'aloës éthérée de la pharmacopée d'Édimbourg se compose des mêmes ingrédiens, avec addition d'éther sulfurique alcoholisé. Cette liqueur, administrée à la dose de trente à quarante gouttes et plus, a quelquefois calmé d'une manière prompte les douleurs spasmodiques de l'estomac. On peut répéter cette dose deux ou trois fois par jour, lorsqu'il ne se manifeste aucun signe de congestion inflammatoire.

Je passe sous silence l'élixir de propriété et autres

teintures aloétiques plus ou moins connues qu'on prescrit à petites doses pour stimuler les voies digestives et les organes circonvoisins. Elles sont consignées, avec des réformes utiles, dans plusieurs nouvelles pharmacopées.

PHALANGÈRE. *PHALANGIUM.*

Calice à six divisions profondes, ouvertes. Filets des étamines ordinairement glabres, quelquefois pubescens. Capsule triangulaire. Semences à bords membraneux.

PHALANGÈRE BICOLORE. *PHALANGIUM BICOLOR.*

Phalangium bicolor. DC. Fl. Fr. 1929. — *Anthericum bicolor.* Desf. Fr. Atl. 1. 304. t. 90. — *Anthericum planifolium.* Linn. Mant. 442.

(Planche 12.)

De sa racine, composée de tubérosités cylindriques, naissent en faisceaux quelques feuilles planes, allongées, pointues, pliées en gouttière à leur base, et quelquefois roulées à leur extrémité. La tige est droite, presque nue, rameuse au sommet. Les fleurs sont pédonculées, munies de bractées caduques, et disposées en panicule lâche. Le calice est d'un blanc de lait à l'intérieur, d'un beau rose en dehors, à six divisions profondes. Les filets des étamines sont velus et terminés par des anthères jaunes. L'ovaire est globuleux.

Le professeur Desfontaines et M. Poiret ont trouvé cette jolie plante sur les côtes de Barbarie. Elle croît abondamment dans le département des Hautes-Pyré-

nées, et dans les landes de plusieurs autres parties de la France.

D'après Lestiboudois, la phalangère bicolore doit être comprise au nombre des végétaux vénéneux; mais aucun fait bien précis n'a confirmé cette opinion. Toutefois la racine est très-âcre, et purge avec énergie; elle est d'un fréquent usage parmi les habitans des landes. Voilà encore une plante indigène très-active dont on pourrait enrichir la matière médicale; ses propriétés semblent se rapprocher de celles de l'aloës et de la scille.

SCILLE. *SCILLA.*

Calice entièrement ouvert, caduc. Filets des étamines aplatis, et dilatés également à leur base. Un style. Semences ovales.

SCILLE MARITIME. *SCILLA MARITIMA.*

Scilla maritima. LINN. Spec. 442. DC. Fl. Fr. 1941.

(Planche 13.)

Cette espèce est remarquable par la grosseur de sa bulbe, formée de plusieurs tuniques épaisses, charnues, blanches ou rougeâtres, suivant les variétés. De cette bulbe s'élève, à la hauteur d'environ deux pieds, une tige droite, terminée par un épi conique de fleurs nombreuses, blanchâtres, ouvertes en étoile, et dont le pédoncule est ceint d'une bractée réfléchie, comme articulée dans le milieu. Les feuilles sont radicales, très-grandes, ovales, lancéolées, d'un beau vert, la plupart couchées par terre.

On trouve cette plante bulbeuse au milieu des sables qui couvrent les rivages maritimes de l'Europe australe et de la Barbarie. Elle croît aussi sur les côtes de la Normandie et de la Bretagne.

ANALYSE CHIMIQUE.

La bulbe fraîche exhale, lorsqu'on la coupe par tranches, une vapeur âcre et subtile qui irrite violemment les yeux et les remplit de larmes; appliquée sur la peau, elle la rubéfie et l'enflamme d'une manière très-prompte. M. Vogel a obtenu de son suc laiteux, soumis à la distillation, un principe âcre volatil, et un principe amer visqueux, à qui il a imposé le nom de *scillitine*. Suivant ce chimiste, la bulbe desséchée donne de la scillitine, du tannin, de la gomme, etc.

PROPRIÉTÉS DÉLÉTÈRES.

M. le docteur Alibert, qui a fait des expériences nombreuses sur les poisons, a particulièrement constaté les effets délétères de la scille sur les animaux. Son action se manifeste par des nausées, des vomissemens, des vertiges et des convulsions. Prise à fortes doses, elle produit sur l'homme la plupart des phénomènes propres aux poisons âcres. Outre leur action immédiate sur les tuniques du canal alimentaire, ses molécules absorbées attaquent le système sensitif et développent des phénomènes nerveux plus ou moins intenses.

Une once de vin scillitique a excité chez un de nos malades affecté d'œdème une chaleur vive à l'estomac, des coliques, des spasmes, et des vomissemens douloureux. Il avait négligé de mêler ce vin avec une tisane

apéritive dont il faisait habituellement usage. Ces symptômes ont été dissipés à l'aide d'une infusion de fleurs de mauve sucrée et de petites doses de sirop diacode.

Quarin rapporte (*Animadv. pract.*) qu'un demi-scrupule de poudre de scille a occasioné la mort.

Une femme ayant avalé, d'après le conseil d'un charlatan, une cuillerée de cette même poudre, éprouva des douleurs violentes à la région épigastrique, et périt au milieu des convulsions. L'estomac était enflammé et en partie corrodé. (Lange, *Tentamen de remed. Brunsw. domest.*)

Ainsi que nous l'avons déjà dit, les boissons adoucissantes et anodines, prises avec profusion, sont les moyens les plus propres à combattre les poisons âcres. S'il se manifeste des spasmes, on aura recours aux remèdes opiacés. Le camphre a été indiqué comme le contre-poison de la scille; on pourrait combiner cette substance avec l'opium pour remédier aux accidens nerveux, mais ces médicamens ne doivent pas être administrés dans la période inflammatoire.

PROPRIÉTÉS MÉDICALES.

Passons maintenant à l'action médicale que développe la scille dans quelques affections pathologiques. Sa réputation est très-ancienne, puisque les Égyptiens l'employaient contre l'hydropisie, maladie très-commune dans les environs de Péluse, et que Pythagore lui attribuait la vertu de prolonger la vie. Les médecins modernes ne pensent pas tout-à-fait comme le philosophe de Samos; mais ils emploient journellement les produits de cette plante dans les maladies les plus re-

belles. L'action de la scille se dirige d'abord sur les voies alimentaires, et elle est quelquefois si prompte et si vive, qu'une très-petite dose suffit pour exciter les contractions de l'estomac et déterminer le vomissement; quelquefois elle se porte plus particulièrement sur les intestins, et alors elle produit un effet cathartique. La scille attaque aussi les glandes muqueuses du poumon et l'appareil urinaire; ce qui la rend précieuse dans les maladies asthéniques de la poitrine, dans les infiltrations cellulaires, dans l'anasarque, dans l'ascite, etc.

Dans la dernière période du catarrhe aigu du poumon, l'expectoration se fait quelquefois avec beaucoup de peine, surtout lorsqu'on a abusé de la méthode débilitante; cette inertie de l'organe pulmonaire réclame l'emploi des excitans, et particulièrement des préparations scillitiques. Dans le catarrhe suffocant, dans le croup, après avoir combattu l'état inflammatoire par des évacuations sanguines; dans la coqueluche, lorsque les symptômes nerveux ont perdu de leur intensité, et que la toux n'est plus entretenue que par un état de faiblesse, on a obtenu de ces médicamens les plus heureux effets. Tissot les recommande contre l'orthopnée qui se développe vers la fin des maladies éruptives; et tous les médecins cliniques les emploient dans l'asthme qui attaque les vieillards, les personnes faibles, sous l'influence d'une température humide.

Témoins du peu de succès des remèdes adoucissans dans quelques cas de phthisie pulmonaire, certains auteurs ont recommandé les préparations scillitiques pour combattre cette maladie rebelle. Nous partageons leur avis dans le traitement de la phthisie muqueuse, où il

est nécessaire de ranimer l'action languissante des vaisseaux. La scille, administrée à faibles doses, produit alors un effet révulsif, diminue les spasmes fixés sur la poitrine en irritant les tuniques de l'estomac et des intestins, et favorise d'autres excrétions. Elle contribue, par ses propriétés toniques, à débarrasser le système pulmonaire, tandis que les corps gras, le laitage, les boissons débilitantes ne font qu'augmenter la pléthore muqueuse. Dans cette espèce de phthisie catarrhale qui attaque les sujets d'un tempérament froid, mou, pituiteux, je prescris de préférence l'oxymel scillitique, à des doses assez fortes pour exciter de temps en temps quelques nausées. Ensuite, afin de corroborer tout le système, je donne la scille en substance, combinée avec la myrrhe et l'extrait de quinquina. Par cette méthode, j'ai singulièrement soulagé des malades qui avaient été réduits à un état misérable par les moyens pectoraux ordinaires.

Mais c'est particulièrement dans l'hydropisie que la scille produit des effets admirables. Van Swieten la met au rang des diurétiques les plus efficaces. Ce médecin célèbre faisait infuser une demi-once de bulbe récente dans vingt-quatre onces de vin, et il prescrivait une demi-once de cette préparation scillitique, que le malade prenait tous les matins à jeun. Ce remède excitait ordinairement quelques nausées; mais bientôt après les urines coulaient avec abondance. Il augmentait ou il diminuait les doses, suivant l'âge et la susceptibilité du sujet; mais il s'attachait surtout à ne donner que la quantité nécessaire pour produire de légères nausées. Si le malade éprouvait des vomissemens, l'excrétion de

l'urine était moindre, et elle était nulle, s'il n'avait pas eu quelques nausées. La dose de ce remède variait beaucoup suivant les individus. Quelques-uns pouvaient à peine en prendre une demi-once sans vomir, tandis qu'il en fallait une triple dose à d'autres pour éprouver des nausées. On continuait le vin scillitique tous les matins, jusqu'à ce que les eaux fussent évacuées par les urines; mais, comme l'habitude affaiblissait un peu son action, il était nécessaire d'en augmenter la dose jusqu'à ce qu'il eût produit son effet. (Van Swieten, *Comment. in Boerh. aphor.*, tome 4, page 227.)

Il est quelquefois avantageux de combiner la scille avec d'autres excitans. Suivant le docteur Grégory d'Édimbourg, le calomel, mêlé avec cette substance, est le meilleur de tous les diurétiques connus. M. Demangeon a confirmé cet éloge par des observations qui méritent d'être connues.

Un homme âgé de soixante ans, fort et robuste, mais affaibli par des travaux excessifs, après avoir éprouvé un gonflement notable du ventre, des accès de suffocation, un malaise général, des sueurs colliquatives, des défaillances répétées, est atteint d'une hydropisie générale accompagnée de bouffissure au visage et de lividité aux pieds et aux mains. L'enflure et l'oppression ne font que s'accroître, et il s'y joint une pénible insomnie, des douleurs rhumatismales vagues et d'autres phénomènes symptomatiques d'une dégénérescence des plus avancées. Le docteur Demangeon lui administre pendant plusieurs jours de petites doses de scille et de calomel, et tous les émonctoires s'ouvrent à

la fois. Les selles deviennent libres et fréquentes, les urines copieuses et faciles, la transpiration considérable. Il s'établit en même temps une expectoration muqueuse très-abondante. L'appétit renaît, le ventre devient souple et diminue de volume. L'engorgement de plusieurs viscères abdominaux cède également à l'action de ce remède. Les forces augmentent de jour en jour, et le malade parvient enfin à une guérison complète.

Une femme, affectée d'anasarque compliquée d'ascite et d'obstructions abdominales, avait épuisé tous les moyens qu'on prescrit en pareil cas, et n'avait obtenu de temps en temps qu'un soulagement passager. Elle fit usage de la scille mêlée avec le calomel, et fut guérie.

Une autre femme, qui éprouvait une hydropisie ascite pour la seconde fois, fut également rétablie par le même remède. On le prépare en mêlant deux gros de scille, un demi-gros de muriate de mercure doux, et une demi-once de sucre. Cette poudre est divisée en dix-huit, vingt-quatre ou trente-six doses. Le malade en prend de deux à quatre par jour, à deux ou trois heures de distance. (*Recueil périodique de la société de médecine de Paris*, tome 24.)

Mais, en accordant à la scille tous les éloges qu'elle mérite lorsque l'inertie des organes est évidente, convenons que son emploi devient pernicieux dans tous les cas d'irritation vive. Le catarrhe aigu du poumon, maladie éminemment inflammatoire, repousse toute composition scillitique, surtout dans ses premières périodes.

La phthisie est presque toujours le résultat d'une congestion phlegmasique des organes pulmonaires. Les praticiens attentifs ont pu se convaincre que la scille, par ses propriétés excitantes, augmente cet état d'inflammation, et hâte la suppuration des tubercules.

L'hydropisie ne dépend pas toujours de l'atonie des solides; elle est quelquefois entretenue par un état d'irritation et de pléthore sanguine. Les personnes à la fleur de l'âge, d'une forte complexion, habituées à un régime succulent, sont particulièrement sujettes à cette espèce d'hydropisie, suivant la remarque de Stoll. On la voit se développer à la suite de la suppression de quelque flux sanguin, ou après des exercices violens. Le pouls est dur, vibrant, la respiration difficile, la peau extrêmement tendue et résistant à la pression des doigts. Cette maladie, d'une nature sthénique et inflammatoire, exige les déplétions sanguines, les boissons tempérantes, le petit-lait, la crême de tartre, etc.

M. Odun, ancien officier irlandais, d'un tempérament nerveux et sanguin, s'était livré à un exercice violent dans une partie de chasse. De retour chez lui vers le soir, il éprouve un frisson qu'il croit dissiper en prenant un bouillon coupé avec du vin et fortement aromatisé avec de la cannelle. Il passe la nuit sans sommeil et dans une agitation extrême. Le lendemain, les membres inférieurs sont engourdis et fortement enflés. Persuadé que son état est la suite d'une courbature, il consulte la médecine domestique de Buchan, et fait usage de quelques remèdes sudorifiques qui augmentent l'irritation et la fièvre. L'œdème en-

vahit toute la région de l'abdomen et la face. Il consulte de nouveau son auteur, et, après avoir lu l'article où il traite de l'hydropisie, il se fait frictionner la peau avec des flanelles, prend une infusion de baies de genièvre et de raifort sauvage, et s'interdit toute autre espèce de boisson, quoiqu'il éprouve une soif ardente. Appelé au secours du malade le huitième jour, j'observe les symptômes suivans : œdème presque universel, gonflement prodigieux des jambes, des cuisses et du visage; hypochondres très-tendus et sensibles au toucher, pouls plein, pulsations irrégulières, langue rugueuse, d'un rouge vif sur les bords; céphalalgie, respiration très-difficile. Je fais observer au malade que son hydropisie est de nature inflammatoire, qu'il faut rectifier le traitement, et qu'il ne doit attendre son salut que des saignées et des boissons rafraîchissantes. La saignée lui inspire les plus vives alarmes; il prétend que l'humeur séreuse domine chez lui, et se refuse à toute espèce d'évacuation sanguine. Toutefois, par une sorte de composition, il permet qu'on lui applique le soir douze sangsues au fondement, et il boit de la limonade nitrée. La nuit est un peu plus calme; il y a moins de gêne dans la respiration. Pendant mon absence, il remplace la limonade par une décoction de queues de cerises, où il fait ajouter du vin scillitique; mais il éprouve dans la journée une suffocation tellement violente, qu'il peut à peine respirer dans une position presque verticale. Ce surcroît de danger l'éclaire enfin, et il demande à être saigné sur-le-champ. On pratique une saignée d'environ douze onces. Le sang était couenneux comme celui des pleurétiques. Dès ce

moment, la dyspnée diminua d'une manière sensible, et il eut plusieurs déjections bilieuses qui le soulagèrent beaucoup. Je soutins ce mouvement naturel avec du petit-lait tartarisé et des fomentations émollientes sur l'abdomen. Le malade prenait tous les soirs un julep préparé avec deux onces d'eau distillée de laitue, une once d'eau de fleur d'orange, une demi-once de sirop de limon, et vingt gouttes d'éther alcoholisé. Ce médicament apaisait l'oppression qui subsistait encore, et favorisait le sommeil. Le quatorzième jour, l'enflure du visage et des cuisses avait entièrement disparu, le ventre était plus souple, et le malade dans un état satisfaisant. Le lendemain, à la suite d'un emportement, il se plaignit d'oppression, et d'une douleur vive à l'hypochondre droit. La fièvre avait reparu, l'œdème des jambes était plus considérable, et je craignis de nouveau une infiltration générale. Application de douze sangsues à la région du foie, eau de poulet émulsionnée et nitrée pour boisson. La douleur et l'oppression diminuent, mais les urines coulent avec difficulté; les jambes sont toujours œdémateuses, la peau conserve l'empreinte des doigts. Le pouls est faible; il y a de l'abattement et une sorte d'embarras dans toute la région abdominale, mais sans douleur. Je prescris un régime analeptique, l'eau de Seltz, et du vin de Bordeaux. Le malade prend en outre matin et soir une cuillerée de vin scillitique et autant de vin de quinquina dans une tasse d'infusion de feuilles de menthe. Ce traitement tonique dissipe peu à peu tous les symptômes de faiblesse.

Les anciens avaient observé ces hydropisies prove-

nant de pléthore et d'inflammation. Hippocrate, Galien, Cælius-Aurélianus, Alexandre de Tralles, etc., avaient expressément recommandé la saignée. Hoffmann, Monro, Sauvages, Stoll, Grimaud, Franck, Swédiaur, Fodéré, et surtout Bacher, en ont tracé les causes et le traitement dans leurs ouvrages. Plus récemment, M. le docteur Breschet a réuni dans une savante monographie, tout ce que les anciens et les modernes ont dit de plus remarquable sur les hydropisies actives. On voit dans cet écrit que les diurétiques irritans doivent être exclus du traitement de l'hydropisie sthénique, du moins dans ses premières phases; tandis que les déplétions sanguines, les boissons tempérantes, les onctions huileuses produisent presque toujours un effet salutaire.

Il est encore une espèce d'hydropisie aiguë, déterminée par des causes mécaniques, et qu'on ne saurait combattre par les préparations tirées de la scille. Cette affection grave réclame, au contraire, les saignées générales et locales. On en trouve plusieurs exemples dans les *Mémoires et campagnes* de mon célèbre ami, M. le barron Larrey. *Voyez* le troisième volume de cet excellent ouvrage, page 334.

On peut appliquer à quelques cas d'obstructions abdominales ce que nous avons dit de l'hydropisie pléthorique. L'engorgement des viscères est souvent occasioné par un état d'irritation et de spasme, par une inflammation latente, qui exigent une méthode antiphlogistique et les plus doux apéritifs. Dans ces affections d'une nature sthénique, les hypochondres sont tendus, plus ou moins sensibles; le pouls est serré, la

respiration un peu courte. Le malade éprouve un sentiment de chaleur et de gêne dans la région précordiale; il recherche la solitude; ses idées sont tristes, quelquefois exaltées. Ce n'est qu'après avoir remédié à cet état d'éréthisme et de congestion active par l'usage des bains, par de petites saignées ou l'application des sangsues, enfin par un traitement et un régime doux, qu'on peut avoir recours aux substances douées d'une vertu tonique. Nous devons remarquer à ce sujet que, si les disciples de Brown ont souvent abusé des stimulans dans les congestions abdominales, les esprits sages doivent également se préserver d'un système plus récent qui n'admet que la méthode débilitante portée jusqu'à l'excès. Cette méthode est surtout pernicieuse lorsque c'est le spasme qui domine, et non un état de phlogose. L'hypochondrie en offre de nombreux exemples.

La scille peut être administrée d'une infinité de manières, puisqu'elle donne ses principes médicamenteux à l'eau, au vin, au vinaigre et à l'alcohol. Lorsqu'on la prescrit en substance, la dose est de deux à quatre grains, qu'on renouvelle à des intervalles plus ou moins éloignés: on tempère sa propriété excitante en y ajoutant quinze ou vingt grains de tartrate acidule de potasse, et en délayant ce mélange dans une tasse d'eau d'orge édulcorée avec du sucre. Le vin scillitique est une préparation très-simple; on y procède en faisant infuser une once de scille dans deux livres de vin blanc, et on administre une cuillerée de cette infusion deux ou trois fois par jour dans un véhicule convenable. Le vinaigre scillitique est très-actif; on le donne rarement seul; mais on le réduit à l'état sirupeux ou à l'état

d'oxymel, en y ajoutant une suffisante quantité de sucre ou de miel épuré. L'oxymel scillitique est particulièrement consacré aux affections catarrhales de la poitrine. Je prescris avec avantage la potion suivante: Prenez, eau distillée d'hysope, deux onces; sirop d'écorce d'orange, oxymel scillitique, de chaque, une once; teinture de cannelle, un à deux gros. On donne cette potion pectorale excitante, à la dose d'une cuillerée à bouche, de deux heures en deux heures, lorsque le malade est faible et que l'expectoration se fait avec peine. L'oxymel se prescrit également à la dose d'une cuillerée à café plusieurs fois le jour, dans une tasse d'infusion de fleurs d'hysope ou de tilleul.

Poudre pectorale excitante. Prenez, scille pulvérisée, un demi-gros; oxyde d'antimoine sulphuré rouge, douze grains; sucre, deux gros. Mêlez exactement, et divisez en douze prises. Cette poudre, dont on donne une prise de quatre heures en quatre heures, débarrasse quelquefois le poumon des vieillards d'une manière admirable; elle est surtout indiquée dans l'engorgement œdémateux de ce viscère et dans toutes les hydropisies atoniques ou passives. Lorsqu'elle excite des évacuations alvines qu'il est nécessaire de modérer, on y joint deux ou trois grains d'opium. Je peux affirmer que j'ai dompté avec cette préparation, des catarrhes invétérés et des hydropisies qui avaient résisté à beaucoup d'autres moyens.

Poudre diurétique. Prenez, scille pulvérisee, demi-gros; nitrate de potasse, crême de tartre, de chaque, deux gros; sucre, six gros; huile essentielle de menthe, six gouttes. Mêlez, pour une poudre dont on adminis-

tre une petite cuillerée à thé, dans deux onces d'eau tiède ou autre véhicule : on répète cette dose de trois heures en trois heures. Cette poudre se prescrit avec avantage dans l'asthme entretenu par un principe rhumatismal ou goutteux, et principalement dans les hydropisies qui ont été exaspérées par les drastiques et les remèdes âcres. J'ai remarqué ses bons effets chez un hydropique d'un tempérament bilieux, qui avait pris vainement de fortes doses de teinture de digitale, et qui était tourmenté par une constipation opiniâtre.

Ou bien on mêle quatre gros de nitrate de potasse et un gros de scille qu'on partage en douze doses égales. On en prend deux par jour, et l'on boit après chaque dose un bouillon préparé avec des navets, du cerfeuil, du cresson et du beurre frais.

Pilules diurétiques excitantes. Prenez, scille récemment pulvérisée, myrrhe, extrait de quinquina, de chaque, un gros; sirop balsamique, quantité suffisante pour former des pilules de quatre grains. On prend deux ou trois pilules, le matin, à midi, et le soir, et on boit immédiatement après une tasse d'infusion de baies de genièvre ou de thé vert. Je les emploie fréquemment dans l'asthme pituiteux, dans les catarrhes chroniques, dans les hydropisies passives et dans l'œdème qui succède aux maladies aiguës.

Baldinger dit avoir obtenu des effets surprenans des pilules suivantes contre les hydropisies rebelles. Cette composition lui avait été communiquée par Ludolf.

Pilules de Ludolf contre l'hydropisie. Prenez, scille en poudre, quatre gros; soufre doré d'antimoine, sel volatil de succin, élatérium, de chaque un gros. Faites

une masse que vous aromatiserez avec quelques gouttes d'huile essentielle d'anis, et que vous partagerez en cent cinquante pilules égales. On en prend trois chaque jour, et par la suite on augmente peu à peu cette dose.

L'usage de ces pilules est ordinairement suivi d'évacuations abondantes par les selles et par les urines. Mais avant de les employer, il faut être sûr qu'il n'existe aucune altération viscérale. (Baldinger, *Opuscula medica*, p. 45.)

On corrige aussi l'impression irritante et nauséeuse de la scille en ajoutant à sa poudre ou à ses autres préparations la cannelle, le gingembre, l'écorce d'orange, l'angélique, la serpentaire de Virginie, et autres substances aromatiques. Mêlée avec la valériane, elle forme un puissant vermifuge. Quelquefois il est utile de la combiner avec l'écorce du Pérou, afin de corroborer les organes affaiblis par la maladie ou par des remèdes intempestifs.

Dans les blessures graves de la tête, et dans les commotions cérébrales, Schmacker, cité par le docteur Caspari (*de Scillâ, dissert. inaugur. med.*), conseille l'usage des lavemens préparés avec la scille. Après les évacuations sanguines et les aspersions d'eau froide où l'on ajoute du vinaigre et du muriate d'ammoniaque, ces lavemens ont quelquefois produit un effet révulsif très-remarquable.

On peut également administrer la poudre de scille en frictions, par l'intermède du suc gastrique ou de la salive, d'après la méthode des docteurs Chiarenti, Bréra et Chrestien. On pratique ces frictions sur la région lombaire, sur le ventre, et à la partie interne des

cuisses. On y a recours lorsque la sensibilité de l'estomac et des intestins s'oppose à l'administration intérieure de la scille. Au moyen de cette méthode ingénieuse, on a guéri ou soulagé des hydropiques qui rejetaient toute espèce de médicament.

M. le docteur Larrey a employé extérieurement les bulbes de scille pour hâter l'inflammation des bubons pestilentiels. « Lorsque ces tumeurs parcourent toutes « les périodes de l'inflammation et qu'elles doivent « s'abcéder, il faut, dit ce grand chirurgien, aider la « nature dans cette terminaison, qui est la plus favo- « rable. Dès le principe on appliquera des cataplasmes « très-chauds d'ognons de scille, cuits sous la cendre; « ils accélèrent l'inflammation et facilitent la formation « du pus : je m'en suis servi utilement en Syrie, où les « plantes bulbeuses abondent. Il ne faut pas attendre « la parfaite maturité de l'abcès pour l'ouvrir, et l'on « doit préférer l'instrument tranchant. Si le bubon est « indolent, sans changement de couleur à la peau, et que « la faiblesse de l'individu soit grande, il est pressant « d'y appliquer un bouton de feu, et immédiatement « après un cataplasme. Souvent ce moyen provoque « l'inflammation, qui est suivie de suppuration et de « la guérison du malade. » (*Mémoires de chirurgie militaire*, etc., tome I, page 337.)

Outre la scille dont nous venons de tracer l'histoire médicale, ce genre renferme une autre plante dont on a signalé depuis long-temps les qualités âcres; c'est la scille à deux feuilles (*Scilla bifolia*. Linn.). On la rencontre dans plusieurs de nos départemens, en Allemagne, en Danemark, etc. Elle se plaît dans les pâtura-

ges et dans les lieux couverts, qu'elle embellit dès les premiers jours du printemps. La racine est une petite bulbe de forme ronde, pyramidale, d'une substance ferme, blanche intérieurement, brune à sa surface. Les feuilles, ordinairement au nombre de deux, sont radicales, lancéolées, linéaires, obtuses à leur sommet, et d'un beau vert. La tige est droite, simple, de la longueur des feuilles, terminée par une grappe de quatre à six fleurs prédonculées, ouvertes en étoile, et d'un joli bleu. On la cultive dans les jardins, où elle se reproduit sous des variétés à fleurs roses et à fleurs blanches.

La scille à deux feuilles a des rapports génériques d'action avec la scille maritime. Les anciens, qui avaient remarqué les propriétés âcres et stimulantes de ses bulbes, les administraient dans diverses hydropisies.

AIL. *ALLIUM.*

Calice à six divisions profondes. Filets des étamines quelquefois dilatés, et munis de trois pointes. Spathe bivalve, renfermant un grand nombre de fleurs disposées en ombelle.

AIL CULTIVÉ. *ALLIUM SATIVUM.*

Allium sativum. Linn. Spec. 425. DC. Fl. Fr. 1952.

(Planche 14.)

Cette plante potagère croît spontanément dans les champs en Sicile et dans la Provence. Sa bulbe est arrondie, recouverte de plusieurs tuniques minces, blanches ou rougeâtres, sous lesquelles on trouve plusieurs petites bulbes oblongues, pointues, nommées vulgai-

rement *gousses d'ail.* Sa tige est droite, simple, élevée, garnie dans sa partie inférieure de feuilles planes et linéaires ; elle se termine par une ombelle chargée de bulbes, et composée de fleurs blanches ou rougeâtres. Les étamines sont alternativement simples, et à trois pointes.

L'ail et quelques espèces congénères étaient en grande vénération chez les Égyptiens. Juvénal, qui n'était pas toujours disposé à rire, se moque de leurs divinités, et n'oublie point celles qu'ils vont chercher dans leurs jardins.

Porrum et cepe nefas violare ac frangere morsu.
O sanctas gentes quibus hæc nascuntur in hortis
Numina !

Les Athéniens étaient grands mangeurs d'ail. On le voit par toutes les pièces d'Aristophane, et par *les Acharniens* surtout. Chez les Romains, les soldats et les moissonneurs s'en nourrissaient.

Thestilis et rapido fessis messoribus æstu
Allia serpyllumque herbas contundit olentes.
VIRG., Eclog. 2.

Mais Horace, qui détestait l'odeur et le goût de cette plante, la compare aux plus affreux poisons.

Parentis olim si quis impia manu
Senile guttur fregerit,
Edat cicutis allium nocentius.
O dura messorum ilia !
Quid hoc veneni sævit in præcordiis ?
Num viperinus his cruor
Incoctus herbis me fefellit ? An malas
Canidia tractavit dapes ?
QUINT. Hor. Epod.

« Si jamais un fils dénaturé étrangle son vieux père

« trop lent à mourir, qu'on lui fasse manger de l'ail,
« qui est mille fois plus mortel que la ciguë. O mois-
« sonneurs! ô entrailles de fer! Quel est le poison qui
« me déchire? le venin de la vipère a-t-il assaisonné
« cette herbe perfide? Est-ce Canidie qui a apprêté ce
« mets funeste?.... »

PROPRIÉTÉS MÉDICALES.

Malgré les poétiques imprécations d'Horace, l'ail occupe une place distinguée parmi les condimens les plus salubres. Il est le chef des plantes bulbeuses âcres, comme le raifort est celui des plantes crucifères. On le recommande comme un assaisonnement précieux pour les personnes d'un tempérament phlegmatique. Pris en petite quantité, il ranime l'action affaiblie de l'estomac, excite les fonctions digestives, provoque la transpiration et la sécrétion des urines. Les hommes robustes qui se nourrissent d'alimens visqueux, difficiles à digérer, qui boivent des eaux impures, tels que les montagnards des Alpes, des Pyrénées, de l'Auvergne, etc., ont raison d'en faire un grand usage. Il n'est pas moins utile aux marins, et aux soldats qui font la guerre dans des pays humides et malsains. Quoiqu'il ne soit pas un préservatif contre la peste, il doit faire partie du régime alimentaire lorsqu'il règne des maladies épidémiques d'un caractère pernicieux.

L'ail des contrées méridionales a moins d'acrimonie, moins de force que celui qu'on cultive dans le Nord. Il est prouvé que la coction dépouille l'ail de ses principes volatils et de ses qualités âcres; mais, dans son état de crudité, il manifeste une action très-irritante.

Appliqué sur la peau, il la rougit vivement, et détermine la vésication ainsi que la moutarde et le raifort. Son suc, pris à fortes doses, peut enflammer la surface muqueuse des voies alimentaires.

Spigel et Haller prétendent qu'un long usage de ces bulbes altère les facultés du cerveau et trouble l'esprit ; mais il paraît que, dans le midi de la France, où l'on en fait une grande consommation, on ne craint point ces accidens, et je ne pense pas qu'il y ait en Gascogne plus de fous que partout ailleurs.

ANALYSE CHIMIQUE.

L'ail fournit à l'analyse une huile volatile blanche, caustique, du soufre, du mucilage, de l'albumine, du sucre, etc. (Bouillon-Lagrange.) Suivant Cadet de Gassicourt, l'action stimulante de l'ail réside spécialement dans une huile citrine extrêmement âcre, odorante, très-volatile, plus pesante que l'eau. Spielman a aussi obtenu une huile citrine d'une odeur très-pénétrante.

On extrait de la tige et de la bulbe de l'ail une huile très-volatile qui passe avec la première portion d'eau, et tombe ensuite au fond de cette eau. La couleur en est jaune, l'odeur pénétrante, la saveur âcre et forte. Appliquée sur la peau, elle produit une douleur violente. Elle brûle en donnant beaucoup de fumée, et en répandant une odeur d'acide sulphureux. L'alcohol la dissout parfaitement. On obtient une huile analogue en distillant le suc exprimé des ognons ; mais elle est sans couleur. (*Giorn. di farmacia di Milano.*)

Si l'on frotte la surface extérieure du corps avec de

l'ail, on ne tarde point à être affecté de son goût, et l'haleine exhale bientôt la même odeur fétide que lorsqu'on en mange. Les faits de ce genre ont sans doute inspiré l'idée heureuse de choisir la voie de l'absorption pour frayer une route nouvelle aux médicamens.

PROPRIÉTÉS MÉDICALES.

Lorsqu'on prescrit encore tant de substances inertes, pourquoi néglige-t-on cette plante bulbeuse, qui possède des propriétés éminentes? Sydenham, Boerhaave, Cullen, Bergius, lui ont accordé leurs suffrages. Suivant le célèbre professeur d'Édimbourg, son stimulus se répand plus facilement et plus promptement dans l'économie animale que le stimulus de toute autre substance connue; il provoque non-seulement la transpiration et la sécrétion de l'urine, mais il semble même pénétrer chaque vaisseau du système.

Le suc, exprimé et clarifié, jouit d'une action diurétique très-puissante. On peut l'administrer, à très-petites doses, après l'avoir édulcoré avec un sirop quelconque, dans les hydropisies passives, dans l'asthme humide, dans les affections catarrhales.

Bergius a guéri des fièvres quartes d'automne avec récidive en faisant prendre matin et soir quelques gousses d'ail. Le premier jour, il n'en donnait qu'une à la fois; mais il portait ensuite progressivement le nombre de ces petites bulbes jusqu'à quatre ou cinq. Lorsque la fièvre avait disparu, il suffisait d'en donner une ou deux matin et soir pendant quelques semaines. (*Mater. med.*, tome I, page 267.)

Mais les propriétés vermifuges de l'ail sont encore

mieux constatées. En effet, l'expérience démontre qu'il fait périr ou met en fuite les lombrics et les ascarides. J'ai délivré plusieurs enfans qui en étaient horriblement tourmentés, en leur faisant prendre une infusion de ces bulbes en boisson et en lavemens. Je me souviens qu'un de ces enfans éprouvait habituellement des faiblesses, des crampes et des anxiétés qui ne cessèrent que lorsqu'il eut rendu pendant plusieurs jours une quantité prodigieuse d'ascarides. Je leur faisais en même temps appliquer sur le ventre une espèce de liniment préparé avec deux ou trois cuillerées d'huile d'olive et deux gousses d'ail bien écrasées. Ces animalcules, attaqués ainsi sur tous les points par les émanations délétères de ces bulbes, périssaient en très-peu de temps.

On doit éviter l'usage de l'ail dans toutes les maladies sthéniques. Ses principes stimulans provoquent l'inflammation des organes où domine une irritation vive.

L'ail, employé à l'extérieur sous la forme de cataplasme, produit l'effet du sinapisme. On l'applique à la plante des pieds dans la coqueluche et dans la plupart des toux opiniâtres et convulsives. Sydenham avait recours à ce topique dans la petite vérole confluente, et il le faisait renouveler chaque jour, jusqu'à ce que le danger eût cessé. On pourrait également appliquer l'huile d'ail dissoute dans l'alcohol, comme un vésicant prompt et énergique. Mais nous devons observer que toutes ces applications exigent de la prudence; elles peuvent produire dans certains cas, surtout chez les malades dont la peau est très-délicate, une inflammation violente suivie de gangrène.

Parmi les préparations officinales où l'on fait entrer

ces bulbes, on distingue le sirop d'ail de la pharmacopée de Suède. On le prépare en faisant macérer pendant une heure, et à vaisseau clos, une livre de bulbes contuses, dans deux livres d'eau bouillante. Ensuite on passe la liqueur, et on ajoute deux livres de sucre. La dose est de deux à trois gros.

Presque toutes les plantes congénères possèdent quelques-unes des qualités de l'ail. Le poireau (*Allium porrum*), l'ognon (*Allium cepa*), ont une action diurétique très-marquée. La dernière bulbe contient un principe volatil qui se dissipe aussitôt qu'on l'incise et qu'on l'expose à l'air; elle fournit en outre du mucilage et du sucre. L'art culinaire fait un fréquent usage de cette plante, ainsi que de quelques autres espèces appartenant au même genre. Elles excitent le ton des organes digestifs, et méritent une place parmi les antiscorbutiques. On cite comme nuisibles les espèces suivantes.

AIL DES VIGNES. *ALLIUM VINEALE.*

Allium vineale. Linn. Spec. 428. DC. Fl. Fr. 1976. Lapeyr. Hist. Plant. Pyr. 1. 181.

Sa tige est droite, cylindrique, haute d'environ deux pieds, et garnie de deux ou trois feuilles fistuleuses. Les fleurs sont rougeâtres, et leur ombelle porte des bulbes qui souvent commencent à pousser de nouvelles plantes avant d'être détachées, ce qui lui donne un aspect chevelu. Cette plante croît dans les vignes et parmi les haies; elle exhale une odeur forte et virulente.

AIL DES OURS. *ALLIUM URSINUM.*

Allium ursinum. Linn. Spec. 431. DC. Fl. Fr. 1966. Lapeyr. Hist. Plant. Pyr. 1. 182. Chev. Fl. Par. 2. 291. Fl. Dan. t. 757.

Ses feuilles sont radicales, d'un beau vert, planes, lancéolées, larges d'environ un pouce. La tige est droite, nue, un peu triangulaire, et terminée par des fleurs d'un blanc de lait. On trouve cette espèce d'ail dans les lieux humides et couverts. Il croît à Montmorency, à Villers-Coterets (Chevallier); dans le département de la Haute-Garonne, au pic de Gard, vallée de Frontignes, et dans les Basses-Pyrénées, sur la lisière des bois et des prairies. (Lapeyrouse.)

Les vaches qui mangent ses feuilles donnent un lait d'un goût détestable. Le beurre et le fromage en sont également infectés.

AIL MOLY. *ALLIUM MOLY.*

Allium moly. Linn. Spec. 432. DC. Fl. Fr. 1964. Lapeyr. Hist. Plant. Pyr. 1. 182. Chev. Fl. Par. 2. 291. Red. Lil. t. 97.

Parlerons-nous ici de cette plante fameuse (*Allium moly*) dont le nom remonte à la plus haute antiquité? Homère raconte que Mercure la donna à Ulysse pour le préserver des enchantemens et des poisons de Circé, qui avait fait subir à ses compagnons la plus honteuse métamorphose. Sa racine est noire; sa fleur a la blancheur du lait; *moly* est le nom qu'elle a reçu des dieux. (*Odys*. liv. 10).

M. Sprengel et M. Virey rapportent le moly d'Homère à une autre espèce d'ail (*Allium nigrum*) dont Théophraste et Dioscoride ont fait mention. En effet, celui-ci a une racine noire et des fleurs blanches, tandis que le moly de Linné porte une ombelle à fleurs d'un jaune d'or. M. de Théis (*Glossaire de botanique*) observe à son tour que l'ail magique (*Allium magicum*. Linn.) est peut-être le moly chanté par Homère.

Au reste, l'ail moly des botanistes modernes est une très-belle espèce qu'on trouve aux Pyrénées orientales, autour de Perpignan et de Prades, le long des haies et des vignes; aux environs de Paris, dans les prairies de Saint-Denis et de Stein. Ses feuilles sont lancéolées, ses fleurs grandes, ouvertes en étoile et d'un beau jaune. Toute la plante est âcre et répand une odeur très-forte.

La famille des liliacées se compose de quelques autres plantes très-actives et plus ou moins suspectes. Comme on cite les espèces suivantes, voici leurs principaux caractères.

JACINTHE AMÉTHYSTE. *HYACINTHUS AMETHYSTINUS.*

Hyacinthus amethystinus. Linn. Spec. 454. DC. Fl. Fr. 1922. Lapeyr. Hist. Plant. Pyr. 1. 191. Red. Lil. t. 14.

Cette espèce a des feuilles droites, linéaires, avec une tige de cinq ou six pouces, terminée par une grappe de fleurs en tube, d'un joli bleu améthyste. Elle croît

dans les Hautes-Pyrénées, au fond de la vallée du Gave, à Gavarnie, où elle a été observée par M. Lapeyrouse. M. Ramond l'a également cueillie dans les Pyrénées, et l'a communiquée à M. le professeur Decandolle.

JACINTHE D'ORIENT. *HYACINTHUS ORIENTALIS.*

Hyacinthus orientalis. Lam. Encycl. 3. 191. Red. Lil. t. 465.

C'est la plus belle espèce du genre; elle produit par la culture un nombre infini de variétés. On la distingue à ses feuilles droites, placées autour de la tige; à ses fleurs en entonnoir, bleues, rougeâtres ou blanches, ventrues à leur base, et divisées jusqu'à moitié en six lobes roulés en dehors à leur sommet. Ces fleurs exhalent une odeur suave.

JACINTHE CHEVELUE. *HYACINTHUS COMOSUS.*

Hyacinthus comosus. Linn. Spec. 455. Jacq. Fl. Aust. t. 126. — *Muscari comosum.* DC. Fl. Fr. 1928.

Celle-ci a des feuilles couchées, lisses, plissées en gouttière. La tige est droite, nue, cylindrique, terminée par un épi de fleurs d'un bleu rougeâtre. Les pédoncules supérieurs sont colorés en violet foncé, et portent de petites fleurs ordinairement stériles. Cette jacinthe croît abondamment en France, dans les champs et sur le bord des bois. On la trouve à Vincennes, à Meudon, où elle fleurit vers le mois de mai.

Les bulbes de ces trois espèces ont une saveur âcre et amère, un peu analogue à celle de la scille. Elles excitent vivement les voies digestives, et on leur attribue des propriétés vénéneuses.

NARCISSÉES. *NARCISSEÆ.*

Narcisseæ. Juss. — *Amaryllideæ.* Brown.

NARCISSE. *NARCISSUS.*

Spathe simple, s'ouvrant par le côté, contenant une ou plusieurs fleurs. Calice tubulé à deux limbes, l'extérieur à six divisions ouvertes, l'intérieur en cloche ou en roue, entier ou divisé. Six étamines attachées dans le tube. Stigmate trifide. Capsule triloculaire.

Tout renaît, le souffle du printemps a rajeuni nos campagnes ; un léger voile de verdure se joue sur la lisière des bois, et l'air est si doux que toutes les plantes semblent vibrer de plaisir. Voyez ce beau narcisse. Que de grâce dans sa corolle ! Avec quelle délicatesse de pinceau la nature a festonné et rougi sa coupe ! Comme j'aimais à le cueillir dans les riantes vallées de Montpellier ! Quel pays ! quel beau ciel ! Heureux souvenirs qui sont encore pour moi pleins de charmes !

C'était au bord d'un ruisseau qui murmurait entre des saules, et qui serpentait dans la prairie en caressant les fleurs nouvellement écloses. De jolies paquerettes, des menthes parfumées, des cardamines roses, des véroniques aux épis bleus, se pressaient autour de notre indifférent narcisse, et faisaient ressortir l'ivoire de son sein. Épris de ses propres charmes, enflammé

de sa seule image, il se mourait d'amour, et, la tête inclinée sur le ruisseau, il semblait s'y mirer comme au temps de la riante Mythologie.

NARCISSE DES POETES. *NARCISSUS POETICUS.*

Narcissus poeticus. Linn. Spec. 414. DC. Fl. Fr. 1979. Lapeyr. Hist. Plant. Pyr. 1. 176. Tourn. Fl. Toul. 111.

(Planche 15.)

Sa tige, haute d'environ un pied et d'un vert bleuâtre, se termine par une jolie fleur un peu penchée, dont le limbe extérieur est composé de six pièces ovales, arrondies, et d'un blanc de lait. Le limbe intérieur forme un anneau très-court, crénelé, et bordé d'une petite raie de pourpre. Les feuilles sont radicales, en forme de glaive, étroites, lisses, d'un vert glauque, presque aussi longues que la tige.

Le narcisse des poètes croît abondamment dans les prairies du midi de la France, surtout aux environs de Montpellier et de Toulouse. On le trouve aussi en Italie, en Suisse et en Allemagne. Ses fleurs, d'une odeur suave, naissent au printemps.

Les poètes anciens et modernes ont célébré à l'envi cette fleur charmante, dont le nom rappelle ce malheureux et beau jeune homme qui périt d'amour en se contemplant dans une fontaine. Qui ne connaît point les vers délicieux que cette aventure a inspirés à Ovide?

Iste ego sum: sensi, nec me mea fallit imago:
Uror amore meî, flammas moveoque feroque.
P. Ovid., Metamorph., lib. 3.

« Je suis cet objet, je le sens; mon image ne me

« trompe point ; je brûle d'amour pour moi-même ;
« j'excite les feux qui me consument. »

Un jeune poète, enlevé trop tôt au culte des Muses, a fait de cette fleur une peinture aussi douce que pittoresque :

Du sein de l'herbe il sort avec éclat
Un bouton d'or sur une longue tige,
Bordé de fleurs d'un tissu délicat :
Feuilles d'argent qu'un léger souffle abat ;
Plante agréable et de frêle existence,
Enfant de Flore à peu de jours borné,
Doux, languissant, symbole infortuné
De la froideur et de l'indifférence.

Malfilatre, *poème de Narcisse.*

Le narcisse des poètes contient un principe âcre qui excite vivement les tuniques de l'estomac et le système nerveux. La racine et la fleur possèdent particulièrement une action émétique qui n'a point échappé à l'observation attentive des anciens. Cette action se retrouve dans les espèces suivantes, et vraisemblablement tous les végétaux qui appartiennent au genre *narcisse* la partagent.

NARCISSE DES PRÉS. *NARCISSUS PSEUDO-NARCISSUS.*

Narcissus pseudo-narcissus. Linn. Spec. 414. DC. Fl. Fr. 1980. Tourn. Fl. Toul. 111.

(Planche 16.)

De sa racine bulbeuse naissent cinq ou six feuilles ensiformes, d'un vert un peu glauque. La tige, légèrement comprimée, un peu plus longue que les feuilles, porte à son sommet une fleur jaune, solitaire, un

peu inclinée. Le calice extérieur offre six divisions; l'intérieur est campanulé, aussi long que l'extérieur, replié et crénelé sur ses bords. Cette plante habite les forêts et les pâturages de la France méridionale, de l'Espagne, de l'Italie, de l'Angleterre, etc. Elle croît aussi dans les bois des environs de Paris. On la désigne quelquefois sous le nom de *narcisse des bois*, de *narcisse sauvage*, etc.

Les fleurs, d'une odeur fade, donnent à l'analyse de la gomme, une matière colorante jaune et une matière grasse.

PROPRIÉTÉS DÉLÉTÈRES.

Cette plante est délétère pour les animaux et particulièrement pour les chiens, ainsi que le démontrent les expériences de M. Orfila.

A neuf heures et demie ce professeur a introduit dans l'estomac d'un jeune chien, quatre gros d'extrait aqueux de narcisse des prés, et il a lié l'œsophage. Au bout d'une heure, l'animal a fait des efforts pour vomir. A midi, il a eu une selle. Quarante minutes après, il a fait de nouveau des efforts de vomissement. A huit heures du soir, il était un peu agité; il poussait des cris plaintifs, et il éprouvait quelques légers vertiges : la respiration n'était point gênée. Il est mort dans la nuit. Le lobe gauche des poumons offrait, vers son bord inférieur, une tache violette, contenant du sang veineux, et large comme un écu de six livres; les autres parties de ce viscère étaient saines. L'estomac contenait une petite quantité d'un fluide muqueux brunâtre, que l'on pouvait facilement détacher; la membrane muqueuse présentait plusieurs taches irrégulières et assez étendues,

d'une couleur rouge-cerise, sans ulcération apparente; le duodénum était un peu enflammé; la membrane muqueuse qui tapisse les parties les plus inférieures du rectum était un peu rouge. Les ventricules du cerveau ne contenaient point de sérosité; les vaisseaux veineux qui rampent à la surface externe de cet organe étaient gorgés d'un sang noir.

A neuf heures du matin on a appliqué à la partie interne de la cuisse d'un petit chien un gros et demi d'extrait aqueux de la même plante, et on a réuni les lambeaux de la plaie par quelques points de suture. A quatre heures, l'animal n'avait éprouvé aucun symptôme remarquable. Il est mort dans la nuit. Les poumons contenaient un peu de sang noir; la membrane muqueuse de l'estomac et celle du rectum offraient des zones d'un rouge vif; le membre, peu enflammé, était cependant le siége d'une infiltration sanguine assez marquée.

On a tenté à minuit la même expérience sur un chien fort, et l'on a employé un gros d'extrait. L'animal a vomi six fois pendant la nuit; il a poussé quelques cris plaintifs. A cinq heures du matin, il était couché sur le côté, dans un état de grande insensibilité. Ses membres flasques n'étaient le siége d'aucun mouvement convulsif; la respiration était profonde et un peu gênée. Il est mort une heure après. La plaie était un peu enflammée. La membrane muqueuse de l'estomac offrait quelques stries rougeâtres; le canal intestinal n'était le siége d'aucune altération. Les poumons étaient grisâtres à l'extérieur, rougeâtres à l'intérieur, et contenaient un fluide séreux assez abondant. Le cœur était rempli d'un sang coagulé.

Il résulte de ces expériences, que l'extrait de narcisse des prés détermine une irritation locale peu intense; qu'il ne tarde pas à être absorbé et à développer des symptômes graves suivis d'une mort prompte; qu'il est émétique; qu'il paraît agir sur le système nerveux en détruisant la sensibilité, et sur la membrane muqueuse de l'estomac; que son action est plus énergique lorsqu'on l'applique sur le tissu cellulaire. (*Toxicologie générale*, tome 2, page 86.)

L'usage inconsidéré de cette plante produirait vraisemblablement sur l'homme des effets non moins funestes. L'extrait surtout, pris à forte dose, ne manquerait pas d'agir à la manière des poisons narcotiques âcres.

PROPRIÉTÉS MÉDICALES.

Ce même extrait administré avec prudence se distingue par une vertu antispasmodique et sédative qui mérite de fixer l'attention des praticiens. Les anciens avaient remarqué cette action sédative des narcisses sur le système nerveux, mais nous ne savons pas de quelle espèce ils ont voulu parler. Le narcisse endort les nerfs, dit Plutarque, *Propos de table*, question 1.

Dufresnoy, médecin de Valenciennes, a le premier constaté les vertus du narcisse des prés dans la coqueluche, les convulsions, l'épilepsie, etc. A l'exemple de ce praticien judicieux, je l'ai prescrit avec succès contre la toux convulsive des enfans, et particulièrement contre celle qui se développe à la suite des exanthèmes.

Une petite fille de l'âge d'environ cinq ou six ans, d'un tempérament nerveux, fut atteinte, à la suite de la rou-

geole, d'une toux presque continuelle qui redoublait d'intensité vers le soir, et se prolongeait bien avant dans la nuit. Les boissons miellées, le sirop diacode, l'application des sangsues sur la poitrine, et d'un large vésicatoire entre les épaules, n'avaient produit aucune espèce d'amendement. Je pensai que l'extrait de narcisse des prés pourrait combattre cet état de spasme, fixé sur l'organe pulmonaire. En conséquence, j'administrai à l'enfant, vers deux heures de l'après-midi, un tiers de grain d'extrait de narcisse dissous dans un cuillerée d'eau sucrée. Cette première dose excita d'abord des nausées fatigantes, des douleurs d'estomac, et une sorte d'agitation avec tendance au sommeil. La toux fut un peu moins fréquente pendant quelques heures; mais, vers le soir, elle se montra avec la même violence qu'auparavant. L'extrait de narcisse fut pris à la même dose, et rejeté une demi-heure après; cependant la toux n'était déjà plus si intense. On diminua, mais en même temps on rapprocha les doses, de manière que l'enfant en prît seulement un cinquième de grain de trois heures en trois heures, pendant le cours de la nuit. Avant le jour la toux avait cessé, et je trouvai la petite malade livrée à un sommeil tranquille à huit heures du matin. Ce remède, continué pendant plusieurs jours, fit cesser entièrement la toux; mais j'observai des signes manifestes d'abattement et de faiblesse. On supprima l'extrait de narcisse, et on lui substitua avec avantage de petites doses de sirop de quinquina. L'usage de ce doux tonique ramena les forces, et le rétablissement fut complet.

J'ai administré l'extrait de narcisse dans quelques

autres cas avec des succès variés. Quelquefois il a produit, à très-petites doses, des vomissemens douloureux, des anxiétés, des tremblemens qui m'ont fait renoncer à son usage; mais, le plus souvent, il a contribué à calmer la toux. Lorsque je l'ai uni au sirop diacode, il a moins fatigué l'estomac. Je me suis assuré des avantages de cette combinaison dans le traitement de la coqueluche; elle m'a réussi dans quelques circonstances où la belladona avait augmenté l'irritation spasmodique.

M. René Vincent de Vieillechèze a également constaté les effets salutaires du narcisse des prés dans le traitement de la coqueluche. Il résulte des faits qu'il a consignés dans le tome 16 du *Journal de médecine* que l'extrait de cette plante, donné à la dose d'un quart de grain toutes les quatre heures, a guéri en très-peu de jours un enfant de dix-huit mois, tourmenté d'une toux convulsive depuis six semaines; qu'un autre enfant âgé de deux mois, a été délivré de la coqueluche à l'aide d'une potion composée d'un grain et demi d'extrait, un gros de sucre et cinq onces d'eau de fleur d'orange. Cette potion, administrée à la dose d'une cuillerée à café de deux heures en deux heures, produisait d'abord un tremblement des lèvres, de l'assoupissement, de la faiblesse, et ensuite un vomissement de matières muqueuses qui procurait du soulagement.

Une femme âgée de trente-trois ans, enceinte de six mois, fut attaquée d'une toux convulsive des plus violentes. Pendant l'accès, les yeux étaient fixes, larmoyans, les paupières tuméfiées, le visage livide et bouffi. Le thorax était frappé de mouvemens convulsifs, avec suspension alternative de l'inspiration et de

l'expiration, etc. La malade prit de l'eau d'orge pour boisson, et toutes les quatre heures une pilule composée d'un demi-grain d'extrait de narcisse, et d'autant de gomme arabique. Ce traitement, continué pendant environ un mois, amena une guérison complète.

Il est essentiel d'observer que l'extrait de narcisse, administré à des doses même très-faibles, produit presque toujours des tremblemens, une sorte de langueur et de somnolence ; ce qui prouve son extrême énergie, et la promptitude de son action sur l'appareil nerveux. Certes il mérite de figurer parmi les substances héroïques ; mais il convient d'en surveiller l'emploi.

Nous ne saurions terminer cet article sans faire mention des essais de M. le docteur Deslonchamps. Ce laborieux et savant naturaliste, à qui nous devons des recherches pleines d'intérêt sur quelques substances indigènes, a particulièrement mis à l'épreuve le narcisse des prés dans le traitement des fièvres intermittentes, et il résulte des observations nombreuses qu'il a recueillies, que les fleurs de ce précieux végétal possèdent une action fébrifuge très-remarquable. Il les prescrit en substance pulvérisée, à la dose d'environ deux gros, divisés en trois ou quatre prises qu'on administre pendant l'apyrexie. Qu'il nous suffise de reproduire ici deux de ces observations.

M. G...., âgé de cinquante-cinq ans, avait depuis dix-huit mois une fièvre quarte, contre laquelle il avait vainement employé le quinquina. M. Deslonchamps lui prescrivit un gros et demi de fleurs de narcisse des prés, à prendre quelques heures avant le paroxysme, et la fièvre fut supprimée dès la seconde fois

qu'il en fit usage. Par précaution, cependant, M. G.... prit encore le narcisse une troisième fois; mais peut-être qu'il eût pu s'en dispenser, car la fièvre était radicalement guérie, quoiqu'on fût alors dans la saison la moins favorable, c'est-à-dire à la fin de janvier.

Un jeune homme de vingt ans avait une fièvre quarte depuis quatre mois; l'accès le prenait régulièrement à midi; le frisson était d'une demi-heure, le paroxysme entier de huit heures. Le 13 mars 1809, le malade prit deux gros de narcisse en poudre, délayés dans huit onces d'eau sucrée et un peu d'eau de fleur d'orange. Ce mélange fut partagé en quatre doses; on donna la première à six heures du matin, et la dernière à onze, une heure avant le moment où l'accès devait se reproduire. Il n'y eut point de frisson, et la chaleur fébrile ne fut marquée que par un peu de malaise. Le 16 mars, pareille dose de narcisse fut administrée de la même manière; il n'y eut point de fièvre, mais seulement quelques nausées et un certain malaise produits par le narcisse. Le 19 fut comme le 16. Le 22, le malade ne prit rien, et la fièvre ne revint pas. Le 28, il était en tout point bien portant.

M. Deslonchamps a obtenu les mêmes succès du narcisse dans le traitement de la dysenterie et du catarrhe chronique des intestins. Ce remède a aussi été éprouvé dans une épidémie dysentérique, par M. Lejeune, médecin à Verviers, et il s'est montré non moins efficace. Toutefois ce médecin avoue que, sur la fin du traitement, il a quelquefois ajouté la poudre de la racine de *Geum urbanum*, et d'autres fois, selon les circonstances, le laudanum de Sydenham. Il est à remarquer

qu'un gros de la poudre de narcisse, délayé dans six onces d'eau, avec une once de sirop d'écorce d'orange, et donné par cuillerées d'heure en heure, a presque constamment excité la contractilité musculaire de l'estomac, et produit le vomissement. On a eu soin de diminuer la dose pour les enfans et pour ceux qui avaient l'estomac trop irritable; on a donné en même temps de l'eau de riz, du bouillon de mouton, et, sur la fin, du vin ferré. M. le docteur Lejeune annonce l'heureux emploi du même médicament dans les fièvres muqueuses compliquées de vers. (*Mémoire sur les propriétés du narcisse des prés.*)

Ces dysenteries offraient sans doute plutôt un caractère catarrhal qu'inflammatoire; ce qui explique le succès obtenu de l'extrait de narcisse et de quelques autres substances avec lesquelles il était combiné. La dysenterie réclame en général une autre méthode curative; c'est une phlegmasie de la membrane muqueuse intestinale, laquelle ne saurait être combattue, surtout dans son début, par les vomitifs, quelque doux qu'ils soient, à moins qu'il n'existe des signes évidens d'un embarras bilieux ou muqueux.

Nous insisterons peu sur les propriétés antiépileptiques que le docteur Dufresnoy accorde à cette plante. L'épilepsie est une affection trop rebelle et trop compliquée pour céder à un moyen aussi simple. Le narcisse peut néanmoins, ainsi que la valériane, diminuer, par sa faculté nervine, la fréquence et l'intensité des paroxysmes.

Le narcisse des prés peut être employé de diverses manières. D'après les expériences de MM. Armet et

Waltecamps, médecins à Valenciennes, les fleurs réduites en poudre produisent le vomissement à la dose de vingt à trente grains. On les prescrit également, sous la forme d'infusion aqueuse et de sirop, aux enfans attaqués de la coqueluche. Le sirop les fait vomir sans fatigue, et contribue ensuite à calmer les quintes de toux par une vertu antispasmodique qui lui est propre. La racine possède aussi une propriété émétique. Ainsi que les fleurs, on l'administre en poudre et en extrait; mais celui-ci est très-énergique; il excite le vomissement à la dose d'un à deux grains. On le prescrit plus particulièrement dans les maladies convulsives, à la dose d'un quart, d'un tiers, ou d'un demi-grain, de trois en trois heures. Nous avons rarement dépassé ces doses.

Le professeur Laennec l'administrait dans la coqueluche, à la dose d'un demi-grain, d'un grain ou de deux grains, à deux, quatre ou six heures d'intervalle, suivant la force du sujet. Il a, dit-il, beaucoup employé cet extrait, et il a quelquefois obtenu par son seul usage, des guérisons d'une rapidité étonnante; mais ce résultat était rare, et habituellement il a trouvé le narcisse beaucoup moins efficace que la belladone. Il ajoute que lorsqu'on donne l'extrait de narcisse à dose un peu forte, il a une influence très-marquée sur le système nerveux et peut même produire des convulsions. (*Traité de l'auscultation médiate*, I, page 192.)

Cette remarque d'un aussi grand praticien, jointe à ce que nous avons dit de cette plante active, fait voir avec quelle prudence il faut administrer les médicamens tirés des poisons.

NARCISSE TAZETTE. *NARCISSUS TAZETTA.*

Narcissus tazetta. Linn. Spec. 416. DC. Fl. Fr. 1982. Lapeyr. Hist. Plant. Pyr. 1. 177. Red. Lil. t. 17.

Cette espèce orne les prairies du midi de la France. Elle abonde dans les Pyrénées-Orientales, aux environs de Perpignan, Elne, Collioure, etc. On la reconnaît à ses feuilles planes, radicales, obtuses à leur sommet; à sa tige haute d'environ un pied, terminée par quatre à six fleurs dont le limbe extérieur est blanc, à six divisions profondes, et le limbe intérieur d'une couleur jaunâtre. On cultive plusieurs variétés de cette plante, sous les noms de *narcisse de Constantinople, de Chypre,* etc., toutes remarquables par le doux parfum qu'elles exhalent.

NARCISSE JONQUILLE. *NARCISSUS JONQUILLA.*

Narcissus jonquilla. Linn. Spec. 417. DC. Fl. Fr. 1983. Lapeyr. Hist. Plant. Pyr. 1. 178. Red. Lil. t. 159.

Il croît également dans la France méridionale. Lapeyrouse l'a trouvé au roc de Las Abeillas à Prats-de-Mollo, et autour de Villefranche (Pyrénées-Orientales). Ses feuilles sont menues, presque cylindriques, à peu près semblables à celles de plusieurs espèces de jonc. Sa tige droite, un peu anguleuse, porte à son sommet plusieurs fleurs ordinairement inclinées et d'un beau jaune; le tube est grêle, fort long, le limbe intérieur un peu campanulé et très-court. Cette jolie fleur, cultivée dans tous les jardins sous le nom de

jonquille, répand au loin une odeur forte, pénétrante, qui attaque le système nerveux.

NARCISSE ODORANT. *NARCISSUS ODORUS.*

Narcissus odorus. Linn. Amæn. 4. 311. Lam. Encycl. 4. 425. Gouan. Illustr. 23.

Ce narcisse, très-recherché pour la suavité de son parfum, est originaire de l'Europe australe; on le trouve dans les champs et les lieux incultes de la Provence. Sa tige, parfaitement cylindrique, porte à son sommet une ou plusieurs fleurs d'un beau jaune. Les feuilles sont demi cylindriques, quelquefois planes, et d'un vert foncé. On le cultive, dans les jardins, sous le nom de *grande jonquille*. Au reste, sa forme et sa couleur sont très-variables.

Ces divers narcisses ont des propriétés analogues. Les fleurs, et surtout les racines, desséchées et réduites en poudre, excitent la contractilité musculaire de l'estomac; mais cette action est beaucoup plus constante dans le narcisse odorant.

Les narcisses, ainsi que beaucoup d'autres fleurs odoriférantes, recèlent une huile essentielle dont les molécules, en se volatilisant, peuvent occasioner des accidens plus ou moins funestes, suivant la susceptibilité des individus soumis à leur influence. Les effluves que répandent ces végétaux attaquent le système nerveux d'une manière parfois si pernicieuse, qu'ils peuvent causer la mort aux personnes douées d'une grande irritabilité, si elles ne sont pas promp-

tement secourues. Le danger est surtout imminent lorsqu'on passe la nuit dans des chambres closes où l'on a mis une grande quantité de fleurs. Les fastes de notre art ne citent que trop d'exemples de cette espèce d'asphyxie produite par le gaz acide carbonique qui se dégage des corps odorans.

Madame ****, d'un tempérament irritable, avait éprouvé dans la journée des maux de nerfs accompagnés d'une chaleur interne très-vive. Pour calmer cet état d'irritation, elle fit préparer, à huit heures du soir, un bain dans une pièce où l'on avait placé une grande quantité de jonquilles. A peine fut-elle dans l'eau, qu'une sorte d'engourdissement s'empara de tous ses membres, et affaiblit tellement ses facultés, qu'elle fut dans l'impuissance d'appeler du secours. Sa femme de chambre, qui était venue lui apporter une tasse d'infusion de fleurs de tilleul, boisson qu'elle prenait ordinairement dans le bain, la trouva dans un état de roideur tétanique, et la crut morte. Aux cris répétés que poussa cette domestique, plusieurs personnes de la maison accoururent, et madame **** fut retirée du bain privée de toute espèce de sentiment. Je crus moi-même, au premier aspect, que son état ne laissait aucune espérance ; toutes les fonctions vitales paraissaient éteintes. Cependant, cette malheureuse dame ayant été transportée dans une pièce plus commode et plus aérée, je fis pratiquer des frictions sur toute l'habitude du corps, d'abord avec des linges chauds, et ensuite avec de l'alcohol camphré. Ce moyen irritant fut continué pendant plus de demi-heure sans aucun succès, et l'on était sur le point de

quitter prise, lorsque, ayant exploré la région du cœur, je crus sentir quelques légers mouvemens. Je fis continuer les frictions, et bientôt une réaction vitale inattendue fit complètement cesser cet état d'asphyxie ou de mort apparente. Toutefois la malade fut atteinte, cinq ou six jours après, d'une fièvre pernicieuse double-tierce, masquée sous la forme d'une métrite, et dont le troisième accès se développa avec un caractère alarmant. Le quinquina combiné avec l'opium prévint le quatrième paroxysme, que tout annonçait devoir être mortel. Nous donnerons plus loin cette intéressante observation.

Les lis, les œillets, les chèvre-feuilles, les tubéreuses, les violettes, les roses, les essences de ces fleurs; le safran, la vanille, les foins nouveaux, le camphre, et généralement toutes les substances exhalant une odeur pénétrante, exposent aux mêmes dangers.

Madame Lucas, demeurant rue Coquenard, avait laissé par mégarde sur sa table de travail un flacon d'essence de rose débouché. Occupée à terminer une broderie, elle respirait avec plaisir l'odeur suave qui s'exhalait de ce flacon; mais, au bout de quelque temps, elle éprouva une sorte de langueur et de malaise qui furent bientôt suivis d'une faiblesse générale avec syncope. Du vinaigre et de l'alcali volatil mis en évaporation sous les narines firent cesser cet état fâcheux; mais peu de temps après, ayant voulu faire quelques pas dans la chambre, elle éprouva des vertiges, et s'évanouit. J'arrivai près de la malade à huit heures du soir, et j'observai les signes suivans: nausées; pouls faible, convulsif; spasmes légers des mus-

cles de la face, distorsion de la bouche, regard fixe, visage décomposé; langueur générale, oppression; faiblesse de la vue, avec une sorte d'erreur d'optique qui lui faisait voir tous les objets environnans dans un mouvement continuel.

Mon premier soin fut de faire renouveler l'air, et de prescrire des frictions sur tous les membres avec du vinaigre, afin de rétablir la circulation. On administra plusieurs cuillerées d'une potion excitante, préparée avec quatre onces d'eau de menthe, deux onces de suc de citron, une once de sirop d'écorce d'orange, et un gros d'éther sulfurique. Ces premiers moyens diminuèrent l'asthénie générale, et la nuit fut assez tranquille. Toutefois la malade eut dans la matinée des mouvemens nerveux, et fut plusieurs fois sur le point de s'évanouir. Pendant plusieurs jours elle éprouva une faiblesse mentale avec céphalalgie, et un tremblement presque continuel dans les membres inférieurs. L'usage des boissons acidulées et de la potion excitante, à laquelle je fis ajouter un demi-gros de poudre de valériane, dissipèrent ces derniers symptômes.

Le docteur Remer (*Police judiciaire, pharm. — chim.*) parle aussi de deux jeunes personnes qui furent asphyxiées, l'une en laissant des tubéreuses dans sa chambre à coucher, et l'autre une grande quantité de fleurs de violette sur sa table. On trouve un fait semblable dans les *Transactions philosophiques*. Une femme qui s'était endormie dans une pièce où elle avait mis un gros bouquet de roses, ne se réveilla plus.

Les personnes qui sont frappées par l'impression délétère des corps odorans, éprouvent d'abord de l'engourdissement, et parfois une sorte de langueur voluptueuse, avec une propension plus ou moins forte au sommeil. Quelquefois ces premiers signes sont suivis d'anxiétés, de nausées, de céphalalgie, de vertiges, de mouvemens nerveux, du trouble de la vue, d'oppression, de battemens de cœur, d'une prostration générale des forces, d'évanouissemens, de syncopes, d'un état comateux, et autres phénomènes propres à l'asphyxie. Quelquefois aussi l'impression de ces effluves ou émanations est si légère, qu'on n'éprouve qu'un peu de pesanteur et d'embarras à la tête.

MÉTHODE CURATIVE.

Le plus souvent il suffit d'éloigner les causes nuisibles, c'est-à-dire les fleurs qui entourent le malade, et de renouveler l'air en ouvrant les fenêtres de l'appartement, pour faire cesser l'état de malaise qu'il éprouve. Mais lorsque les molécules odorantes ont exercé une action vive sur le cerveau et sur les nerfs, il faut employer le plus promptement possible les boissons acidulées avec le vinaigre ou le suc de citron. On frictionne en même temps les membres et l'épine dorsale avec l'eau-de-vie camphrée, l'eau de mélisse, ou autre liqueur alcoholique. Si le malade est jeune, et d'un tempérament pléthorique; si le pouls est dur, si les carotides battent avec violence; s'il a les lèvres gonflées et livides, on pratiquera une saignée du pied, ou bien on appliquera une douzaine de sangsues sur le trajet des veines jugulaires, et on donnera pour

boisson de la limonade nitrée. On fera en même temps sur le corps des aspersions de vinaigre affaibli avec de l'eau froide. Mais il faut observer que, dans beaucoup de cas, le malade se trouve dans un état d'asthénie indirecte, et que les déplétions sanguines produisent alors un effet pernicieux en diminuant de plus en plus l'excitabilité. Ainsi il convient le plus souvent d'insister sur les frictions faites avec l'acide acéteux ou l'alcohol. On donne en même temps des potions excitantes, où l'on fait entrer l'eau de menthe, la teinture de valériane, l'éther sulfurique, l'ammoniaque, etc. Dans quelques cas d'asphyxie, j'ai employé le café avec un succès remarquable. Lorsqu'à l'aide des excitans le malade se trouve mieux, on diminue progressivement leur dose et leur énergie; mais il faut les continuer jusqu'à parfait rétablissement.

LEUCOIUM. *LEUCOIUM.*

Spathe comprimée. Calice en cloche, à six divisions profondes, un peu épaissies à leur sommet. Six étamines. Style en massue.

LEUCOIUM D'ÉTÉ. *LEUCOIUM ÆSTIVUM.*

Leucoium æstivum. Linn. Spec. 414. DC. Fl. Fr. 1985. Lapeyr. Hist. Plant. Pyr. 1. 176.

(Planche 17.)

Cette plante embellit les prairies et les bois du midi de la France; elle croît également en Suisse et en Allemagne. La racine est bulbeuse, arrondie, composée de plusieurs tuniques blanchâtres. Les feuilles sont radicales, lisses, étroites, obtuses à leur sommet, et

d'un vert tendre. La tige, haute d'environ un pied, se termine par cinq ou six fleurs blanches, campaniformes, inclinées vers la terre, et sortant d'une spathe commune.

Le leucoium printanier (*Leucoium vernum.* Linn.) a les plus grands rapports avec l'espèce précédente; il en diffère néanmoins par sa fleur solitaire au sommet de la tige, qui est aussi moins élevée. On désigne cette plante sous les noms de *perce-neige*, de *nivéole*, parce qu'elle se montre vers la fin de l'hiver, et qu'elle sort quelquefois de la neige. Le nom de *leucoium*, donné au genre, a une autre signification; il veut dire, en grec, *blanche violette*. M. Decandolle a trouvé des groupes de ces fleurs sous des massifs de glace. Le leucoium printanier habite les prés humides et couverts des montagnes. Willemet l'indique dans les Vosges, près de Remiremont.

Les bulbes de ces deux plantes ont une saveur nauséabonde; elles contiennent une matière mucilagineuse mêlée avec un principe très-âcre. Haller et Lestiboudois les mettent au nombre des substances vénéneuses. De même que quelques autres végétaux de la grande famille des liliacées, elles ont des propriétés émétiques et provoquent la transpiration.

Dans quelques campagnes, on se sert de la bulbe du leucoium printanier pour dissiper les fièvres intermittentes. Les vomitifs ordinaires produisent souvent cet effet en excitant une sorte de trouble dans tout le système nerveux. Gmelin recommande l'application extérieure des fleurs cuites dans du vin contre les douleurs pleurétiques.

On cultive pour l'ornement des jardins une autre

plante désignée aussi sous le nom de *perce-neige:* c'est le *Galanthus nivalis* de Linné, dont la fleur hâtive brave les rigueurs de l'hiver. Son nom, dérivé du grec, annonce sa blancheur.

Les feuilles sont lisses, plates et étroites. La tige, grêle, aussi haute que les feuilles, se termine par une seule fleur en forme de cloche, penchée vers la terre, à six divisions, dont trois extérieures, oblongues, presque obtuses, blanches, légèrement rayées, et trois intérieures, plus courtes, verdâtres, échancrées en cœur. Les étamines, au nombre de six, portent des anthères jaunes, réunies et pointues. Le style se termine par un stigmate simple.

Le galanthe de neige habite les prés couverts et montagneux de France, d'Italie et d'Allemagne. On le rencontre dans les Pyrénées, et aux environs de Toulouse, dans les prairies humides de Blaignac; il croît aussi dans le parc de Versailles. Ses bulbes sont âcres, et produisent le vomissement comme celles du leucoium. C'est le hasard qui a fait connaître cette propriété émétique. Une femme de la campagne étant venue vendre au marché, dans une ville d'Allemagne, des bulbes de perce-neige pour celles de ciboule, toutes les personnes qui en mangèrent éprouvèrent des vomissemens.

POLYANTHE TUBÉREUSE. *POLYANTHES TUBEROSA.*

Polyanthes tuberosa. Linn. Spec. 453. Lam. Illustr. t. 243.

Cette plante, originaire des Indes orientales, possède des vertus analogues. On la reconnaît à ses feuilles

étroites, disposées en faisceau, et à sa tige terminée par un épi de fleurs en entonnoir, à six divisions, assez grandes, blanches, d'une odeur suave très-pénétrante. Ainsi que nous l'avons déjà observé, les émanations de la tubéreuse sont une espèce de poison narcotique; elles attaquent le système nerveux, produisent l'engourdissement et la céphalalgie.

AGAVÉ D'AMÉRIQUE. *AGAVE AMERICANA.*

Agave americana. Linn. Spec. 461. DC. Fl. Fr. 1989. Lam. Illustr. t. 235. f. 1.

Originaire de l'Amérique méridionale, ce végétal est aujourd'hui naturalisé dans le midi de la France; il est surtout très-commun aux environs de Perpignan, où il forme des haies impénétrables autour des vignes. Les feuilles sont lancéolées, nombreuses, très-épaisses, concaves en dessus, convexes en dessous, terminées par une pointe dure, acérée, et bordées de dents épineuses. La tige est très-élevée, cylindrique, rameuse à son sommet, et chargée d'une multitude de fleurs d'un jaune verdâtre, à six divisions profondes, munies de six étamines saillantes au-dehors, et d'un style terminé par un stygmate simple.

Cette plante est très-commune dans la Provence, dans le Roussillon et en Espagne. Les habitans du royaume de Valence en retirent, selon M. Decandolle, un extrait tout-à-fait semblable à celui des aloës.

La famille des narcisses comprend quelques autres plantes, la plupart exotiques, qui recèlent des principes

très-actifs et même délétères. La plus remarquable est l'*Hœmanthus denudatus*, figuré dans les illustrations de Lamarck. Elle a une bulbe aussi grosse que le poing; les Hottentots s'en servent pour empoisonner leurs flèches. On croit que le poison de cette plante est plus énergique quand elle croît à l'ombre que lorsqu'elle est exposée au soleil. (*Voyages de Thunberg au Japon.*) Cette plante est désignée dans quelques ouvrages sous le nom d'*Amaryllis disticha;* mais, suivant l'observation de Lamark, la collerette dont elle est pourvue annonce qu'elle appartient au genre *hœmanthus*.

Le genre *pancratium* offre également plusieurs végétaux doués d'une grande énergie. Ce nom était donné par lesGrecs à une espèce de scille; il signifie *toute force*.

PANCRACE MARITIME. *PANCRATIUM MARITIMUM.*

Pancratium maritimum. Linn. Spec. 418. DC. Fl. Fr. 1978. Lapeyr. Hist. Plant. Pyr. 1. 178. Red. Lil. t. 8.

Il a une tige droite, cylindrique, un peu comprimée, qui se termine par une ombelle de fleurs odorantes, blanches, sortant d'une spathe membraneuse à deux valves. Cette jolie plante indigène habite les bords sablonneux de la Méditerranée; elle croît abondamment aux deux extrémités de la chaîne des Pyrénées, à Bagnols et à Bayonne. On la cultive dans les jardins. Sa bulbe est arrondie, épaisse, brune à sa surface, blanche intérieurement, d'une saveur âcre et amère; elle excite les tuniques de l'estomac et fait vomir. On lui a donné le nom de *petite scille*, de *scille blanche*.

Le pancrace de Ceylan (*Pancratium zeylanicum*. Linn.) se distingue par des qualités délétères. Sa bulbe est vénéneuse pour les chiens. Le pancrace de Caroline (*Pancratium carolinianum*) a, dit-on, les mêmes propriétés que la scille maritime. On trouve des propriétés analogues dans le genre *Crinum*, dont quelques espèces manifestent un principe âcre et nauséeux.

IRIDÉES. *IRIDEÆ.*

Irideæ. Juss.

IRIS. *IRIS.*

Calice tubulé à six divisions profondes, trois droites et trois réfléchies. Anthères adhérentes aux bords des filets. Style court, surmonté de trois stigmates pétaloïdes. Capsule triloculaire, polysperme.

La plupart des plantes qui appartiennent à ce genre ont les vives couleurs de l'arc-en-ciel.

Iris cœlesti sortita est nomen ab arcu,
Et vario florem tincta colore micat.

Van-Royen, epist. ad Boerh.

Quelle brillante famille! Que de belles plantes! Ici vous admirez leurs nuances vives, éclatantes, variées, comme l'écharpe de la messagère des Dieux; là vous êtes séduit par leurs teintes douces comme un beau ciel d'automne, riantes et vermeilles comme l'aube du jour. Que j'aime l'iris d'Allemagne déroulant ses magnifiques pétales sur un monument gothique dégradé par la main du temps! Ce contraste de la nature si jeune, si fraîche, avec les vénérables ruines de l'art a quelque chose de mélancolique qui nous touche et nous remue jusqu'au fond du cœur.

Avez-vous quelquefois parcouru, par une belle soirée

de mai les bords d'un étang, lorsqu'une brise légère agite la surface des eaux? Avez-vous remarqué l'iris des prairies déployant ses voiles d'or sous les pâles rameaux des saules? Cette belle plante charme en ce moment mes regards; j'admire ses fleurs d'un tissu si moelleux, et sa noble attitude, et ces lances verdoyantes qui l'entourent et la protégent. Mais qu'elles reçoivent aussi mon hommage, toutes ces herbes modestes qui se cachent dans la prairie!..... O le ravissant spectacle! L'astre du jour terminant sa course, et lançant dans la vallée des flots de pourpre et d'or qui rayonnent sur l'onde azurée de l'étang et sur la verdure des plantes; les esprits odorans qui s'échappent du calice des fleurs pour embaumer le souffle du soir; le ramier qui gémit au fond du bocage, le rossignol qui prélude aux ineffables concerts de la nuit, tout cela répand dans l'âme un sentiment de paix et de bonheur qu'aucune langue ne saurait exprimer.

IRIS GERMANIQUE. *IRIS GERMANICA.*

Iris germanica. Linn. Spec. 55. DC. Fl. Fr. 1990.

(Planche 18.)

C'est une plante très-commune, qui paraît néanmoins avec éclat sur les vieux murs, dans les lieux incultes et arides. De sa racine tubéreuse et charnue s'élève une tige droite, cylindrique, terminée par de belles fleurs d'un pourpre violet ou d'un bleu plus ou moins foncé, et dont les divisions extérieures sont marquées d'une raie velue. Les feuilles, moins lon-

gues que la tige, sont planes, un peu épaisses, ensiformes, pointues, et d'un vert glauque.

L'iris germanique croît en France, en Suisse, en Allemagne, en Italie, et sur les côtes d'Afrique. On la désigne sous le nom vulgaire de *flambe*. Sa racine fraîche est nauséeuse, imprégnée d'un principe âcre, amer et volatil, qui excite vivement le conduit alimentaire. Le suc nouvellement exprimé purge avec violence; donné à forte dose, il peut causer l'inflammation comme les poisons âcres.

Cette plante indigène, entièrement oubliée, se recommande par des propriétés énergiques. Son suc est un excellent hydragogue; on peut l'employer utilement dans les hydropisies et dans les maladies de la peau invétérées. La racine perd par la dessiccation une grande partie de sa force médicale; elle conserve néanmoins un principe aromatique combiné avec une substance muqueuse : ce qui la rend propre à quelques affections pectorales où il ne faut produire qu'une excitation modérée.

On la prescrit sous la forme de tablettes dans l'asthme et la coqueluche. On administre le suc de la racine fraîche, à la dose d'une à deux onces, dans l'œdème qui n'est point accompagné de spasme ou d'inflammation. C'est un remède héroïque, que le professeur Venel avait déjà recommandé, dans sa Matière médicale, contre les infiltrations passives du tissu cellulaire; mais, à cause de son âcreté, il convient de l'étendre dans un véhicule aqueux. On peut également administrer l'iris germanique en infusion vineuse : on la prépare en faisant macérer dans une pinte de vin

trois ou quatre onces de la racine fraîche, après l'avoir coupée en petits morceaux. La dose de ce vin est de deux à quatre onces.

Les fleurs, macérées avec de la chaux, donnent une pâte verte, connue sous le nom de *vert-d'iris,* dont les peintres en miniature font usage. La racine est très-odorante dans les contrées méridionales. Suivant M. Desfontaines, son odeur de violette est plus prononcée en Barbarie que celle de l'iris de Florence.

IRIS FAUX-ACORE. *IRIS PSEUDO-ACORUS.*

Iris pseudo-acorus. Linn. Spec. 56. DC. Fl. Fr. 1993.

(Planche 19.)

Cette espèce embellit pendant l'été les bords des étangs et des prairies humides par ses grandes fleurs d'un beau jaune. De sa racine horizontale et charnue partent des feuilles droites, planes, striées, ensiformes; elles engaînent une tige cylindrique, haute d'environ deux pieds, dont le sommet, un peu fléchi en zig-zag, porte quelques fleurs jaunes, qui s'épanouissent alternativement. Les divisions intérieures du calice sont grandes, longues d'environ deux pouces, et les divisions extérieures extrêmement petites.

On connaît également cette plante sous les noms d'*iris jaune*, de *glayeul des marais*. Suivant Linné, elle est un poison pour tous les bestiaux, excepté pour les chèvres, qui s'en nourrissent. Les fleurs ainsi que la racine sont très-âcres.

L'iris faux-acore possède les qualités drastiques de

l'espèce précédente. Sa racine fournit un extrait brun, très-abondant, et une huile grasse, âcre et amère. Les habitans des campagnes emploient quelquefois le suc de la racine contre l'hydropisie; ils font également usage des feuilles comme d'un topique efficace contre les douleurs produites par la goutte et le rhumatisme. On a proposé, il y a quelques années, les graines pour remplacer le café; mais elles ne possèdent ni l'arome ni la saveur exquise de cette production exotique.

Les espèces suivantes manifestent des propriétés analogues dans les divers pays où elles croissent : nous allons en donner une description succincte.

IRIS DE FLORENCE. *IRIS FLORENTINA.*

Iris florentina. Linn. Spec. 55. Red. Lil. t. 23.

Elle a le port de l'iris germanique. On la trouve en Italie et dans le midi de la France, aux environs de Grasse et de Toulon, où elle croît spontanément. Ses feuilles sont droites, en lame d'épée, d'un vert glauque. Ses tiges, plus hautes que les feuilles, se terminent par des fleurs barbues, très-grandes, et d'un blanc de lait. La racine est grosse, tubéreuse, un peu comprimée, brune à sa surface, blanche dans sa substance intérieure, exhalant un parfum semblable à celui de la violette.

Cette racine, analysée par M. Vogel, fournit de la fécule, de la gomme, un extrait brun, une huile grasse amère, de l'huile volatile qui se cristallise en paillettes blanches, de l'oxalate de chaux, etc. Lorsqu'elle est récente, elle purge avec énergie; desséchée, elle

est beaucoup plus faible, et perd en grande partie ses propriétés : on la prescrit néanmoins comme un doux excitant dans la dyspnée et dans les affections catarrhales chroniques. Klein fait entrer cette racine dans sa poudre pectorale résolutive, qui est composée par parties égales d'iris de Florence, d'arum maculé, de soufre et de sucre candi. On la donne depuis six grains jusqu'à un demi-gros. On peut augmenter la dose du sucre pour les enfans et les personnes délicates. (KLEIN, *Selec. rat. med.*)

IRIS FÉTIDE. *IRIS FOETIDISSIMA.*

Iris fœtidissima. LINN. Spec. 57. DC. Fl. Fr. 1994. RED. Lil. t. 351.

On la désigne aussi sous le nom vulgaire de *glayeul puant*, à cause de l'odeur repoussante qu'elle exhale. Sa racine courte et fibreuse produit des feuilles étroites, ensiformes, et d'un vert sombre. Du milieu de ces feuilles s'élève une tige marquée par un angle saillant, et terminée par quelques fleurs assez petites, d'un bleu triste tirant sur le pourpre. Les capsules sont remplies de semences d'un beau rouge de corail, d'une saveur piquante.

Cette plante est assez commune en Europe. On la trouve dans les bois, dans les vallons, et dans les terrains humides. Toutes ses parties répandent une odeur fétide et nauséeuse. Les semences et les racines sont très-âcres.

D'après l'analyse de M. Lecanu, la racine est formée d'une huile volatile excessivement âcre, de résine, de

matière amère, de matière colorante, de matière sucrée, de gomme, d'un acide libre, de cire, de sels, de ligneux. Parmi ces divers principes, bien que les matières résineuses et amères puissent ne pas être sans influence, l'huile volatile paraît être le plus actif.

Si d'après les données de cette analyse on cherche à établir la valeur relative des divers médicamens que la racine d'iris fétide peut fournir, on voit que la racine fraîche doit être employée de préférence à la racine sèche, et que c'est surtout aux teintures alcoholiques et éthérées, et à l'eau distillée de cette racine, qu'il faudra s'adresser, puisque ces préparations seront plus chargées que toute autre de l'huile volatile. (*Bulletin de thérapeutique*, rédigé par M. le docteur Miquel.)

Les principes que recèle l'iris fétide annoncent son énergie. La racine surtout attaque violemment la membrane muqueuse digestive. On a quelquefois prescrit comme hydragogue le suc exprimé de la racine fraîche, depuis deux gros jusqu'à une once, dans une tasse d'eau miellée. La décoction de la racine est beaucoup moins active.

IRIS DE SIBÉRIE. *IRIS SIBIRICA.*

Iris sibirica. Linn. Spec. 57. Jacq. Fl. Austr. t. 3. — *Iris pratensis*. DC. Fl. Fr. 1997.

Elle a des feuilles très-étroites, en lame d'épée, et des tiges cylindriques qui portent des fleurs d'un beau bleu, veinées de violet, sur un fond blanc vers la base. On la rencontre dans les prairies humides de l'Alle-

magne, de la Suisse, de l'Alsace et du Dauphiné, où elle fleurit vers le milieu du printemps. Elle est très-âcre; les bestiaux ne la broutent point. Pallas rapporte que, dans la Sibérie, les femmes peu chastes emploient cette plante à l'époque de leurs noces pour mettre à l'abri leur réputation.

IRIS VARIÉE. *IRIS VERSICOLOR.*

Iris versicolor. Lam. Encycl. 3. 300. Curt. Mag. t. 21.

Cette belle espèce, qu'on cultive dans les jardins, croît spontanément dans la Caroline, et autres provinces des États-Unis. Sa tige porte deux ou trois fleurs, dont les divisions réfléchies sont variées de jaune, de bleu, de rouge, et veinées de violet; les divisions droites sont d'un bleu pourpre. Sa racine est âcre, cathartique, un peu mucilagineuse. Suivant le témoignage de Kalm, cette plante est un topique précieux contre les ulcères des membres inférieurs.

L'*iris verna*, à fleurs odorantes, panachées de bleu et de rouge, croît dans les mêmes contrées, et possède des facultés analogues. On prépare avec les fleurs un sirop qui a les mêmes propriétés que celui de violettes. L'*iris virginica*, dont la tige se termine par quelques fleurs bleuâtres, est, suivant Clayton, un excellent purgatif, qu'on emploie familièrement dans la Virginie.

IRIS TUBÉREUSE. *IRIS TUBEROSA.*

Iris tuberosa. LAM. Encycl. 3. 307. RED. Lil. t. 48.

Cette espèce est remarquable par ses racines tubéreuses, et par ses feuilles tétragones, linéaires, deux fois plus longues que la tige, laquelle porte à son sommet une fleur solitaire d'une couleur verdâtre. Elle croît dans les îles de l'Archipel. La racine fraîche est âcre et drastique; mais son énergie se perd par la dessiccation.

Ces différentes espèces, soumises à une culture intelligente, produisent un nombre infini de variétés d'un très-bel effet dans une plate-bande, par la combinaison et le contraste de leurs nuances. Voyez la manière de cultiver ces magnifiques plantes dans l'Horticulteur français, publié par mon excellent ami, M. Pirolle.

GLAYEUL. *GLADIOLUS.*

Calice en forme d'entonnoir; limbe à six divisions bilabiées. Étamines situées sous la lèvre supérieure. Stigmate à trois lobes. Semences munies d'une arille, ou membraneuses sur leurs bords.

GLAYEUL COMMUN. *GLADIOLUS COMMUNIS.*

Gladiolus communis. LINN. Spec. 52. DC. Fl. Fr. 1999. LAPEYR. Hist. Plant. Pyr. 1. 22.

(Planche 20.)

C'est une très-belle plante, qui orne les champs et les prairies de la France méridionale par ses épis de

fleurs teintes de pourpre. Les feuilles sont longues, étroites, pointues, en forme de glaive, nerveuses et embrassantes. La tige, lisse, très-mince, feuillée à sa partie inférieure, se termine par un épi de fleurs sessiles, ordinairement unilatérales, longues de plus d'un pouce, et un peu distantes entre elles. Ces fleurs sont garnies à leur base d'une spathe verdâtre de deux pièces. Le calice, placé presque horizontalement sur la tige, offre six divisions profondes et irrégulières, avec un tube très-court, un peu recourbé.

Ce glayeul sert à la décoration des jardins; il ne faut point le confondre avec plusieurs espèces d'iris qu'on désigne aussi quelquefois sous le nom de *glayeul*. Sa racine est une sorte de bulbe arrondie, charnue, couverte de tuniques, d'une saveur âcre, amère, un peu nauséeuse.

Puinh comprend le glayeul commun au nombre des plantes suspectes, à cause de son âcreté, et Bulliard observe qu'il purge avec violence. Quoique son usage intérieur soit abandonné depuis long-temps, il paraît qu'il possède des propriétés analogues à celles des iris. Sa racine, appliquée extérieurement sous la forme de cataplasme, favorise la résolution des tumeurs indolentes.

Cultivée dans les jardins, cette plante se reproduit sous des variétés à fleurs roses, purpurines, blanches, toutes fort jolies.

SAFRAN. *CROCUS.*

Calice à tube grêle. Limbe régulier, campaniforme, à six divisions profondes. Anthères en fer de flèche. Trois stigmates découpés en forme de crête.

SAFRAN CULTIVÉ. *CROCUS SATIVUS.*

Crocus sativus. Linn. Spec. 50. DC. Fl. Fr. 2001.

(Planche 21.)

Le safran est originaire des montagnes de l'Asie. Homère, dans son *Iliade,* le fait naître sur les sommets du Gargare, et en compose la couche où Jupiter, vaincu par l'Amour et par le dieu du sommeil, s'endort dans les bras de Junon. Rien n'égale la fraîcheur et la suavité de cet admirable tableau, tracé par le père de la poésie.

M. Lechevalier (*Voyage dans la Troade*) assure que cette plante se retrouve encore aujourd'hui dans les mêmes lieux.

De sa racine, arrondie en forme de bulbe, un peu comprimée, naît une gaîne membraneuse d'où s'échappent des feuilles très-étroites, longues de sept à huit pouces, un peu roulées sur les bords, et traversées dans leur longueur par une ligne blanche. De cette même gaîne on voit s'élever une grande fleur d'un pourpre clair, qui ressemble, par sa forme extérieure, à celle du colchique, et dont le tube mince, allongé, s'évase en un limbe à six divisions en forme de cloche. Le style porte un stigmate odorant, d'un rouge

orangé, plus long que les étamines, et profondément divisé en trois lobes renflés à leur sommet.

Parmi les plantes recherchées des abeilles Virgile comprend le safran vermeil.

> . . . . *Pascuntur et arbusta passìm,*
> *Et glaucas salices, casiamque crocumque rubentem.*
>
> Georg., lib. 4.

Cette plante bulbeuse, si intéressante par ses propriétés économiques et médicales, est cultivée dans l'Orient, et dans presque toutes les parties tempérées de l'Europe. Elle se plaît dans les terres fines, légères, un peu sablonneuses, noires ou roussâtres : le sol du Gâtinais paraît très-propre à sa végétation, et le safran qu'on y récolte rivalise avec celui qui nous vient du Levant. Après avoir convenablement préparé le terrain, on trace des sillons parallèles, espacés de six ou sept pouces, et on y place, vers la fin de l'été, les ognons de safran à un pouce de distance les uns des autres, et à sept ou huit pouces de profondeur. Lorsque les premières pluies de l'automne ont pénétré la terre, les fleurs commencent à paraître, et, bientôt après, un tapis d'un violet tendre couvre entièrement les champs. La floraison dure environ trois semaines. Chaque matin on récolte les fleurs écloses pendant la nuit, et on en détache ensuite les stigmates. C'est cette partie de la fleur qui forme le safran du commerce.

Le safran est sujet à trois maladies qui attaquent ses bulbes et altèrent leur substance. La première, connue sous le nom de *fausset,* est une excroissance en forme de tube qui se développe près du caïeu; elle paraît produite par une surabondance de sève. Le seul re-

mède est l'amputation de cette excroissance. La seconde est une espèce de carie qu'on appelle *tacon*, et qui ronge la substance de la bulbe. On la détruit, si elle est peu considérable, en passant les ognons dans une eau alcaline avant de les replanter; mais M. Descourtilz veut qu'on ampute les parties corrompues. La troisième porte le nom de *mort du safran;* on croit qu'elle est occasionée par une espèce de champignon souterrain de la famille des *tubéracées* de Persoon. Cette plante parasite est le *Rhisoctoma crocorum* de Decandolle (*Flore française*, suppl.). Elle s'attache d'abord aux tuniques qui recouvrent l'ognon par des suçoirs charnus situés aux extrémités de ses fibres radicales; ensuite elle pénètre dans la substance intérieure de la bulbe, l'épuise, et la fait périr. On parvient à arrêter les progrès de la contagion en pratiquant de profondes tranchées autour des endroits infectés.

Les qualités du safran dépendent de son mode de dessiccation. On le fait ordinairement sécher sur un tamis de crin qu'on expose à une douce chaleur pour ne point dissiper les principes volatils. Lorsqu'il est dépourvu de son humidité, on le met dans des boîtes fermant hermétiquement. Il est réputé de bonne qualité quand il est convenablement sec, d'une odeur suave, d'un rouge vif, brillant, sans mélange d'étamines ou d'autres parties de la fleur. Il est quelquefois sophistiqué avec les fleurs du *Carthamus tinctorius*. On le trouve dans le commerce sous la forme de filamens un peu roulés, d'une odeur aromatique pénétrante, d'une saveur légèrement amère.

ANALYSE CHIMIQUE.

Le safran contient, outre un principe colorant qui teint la salive en jaune, et qui prend différentes nuances par l'action des acides, de l'albumine, de la gomme, et une huile volatile. L'eau, le vin et l'alcohol se chargent abondamment de la matière colorante, à laquelle MM. Bouillon-Lagrange et Vogel ont donné le nom de *polychroïte*. M. Henry, chef de la pharmacie centrale, qui a soumis cette substance à de nouvelles recherches, pense qu'on doit la regarder comme une combinaison d'huile volatile et de matière colorante, et qu'il faut attribuer plus particulièrement à l'huile les propriétés actives du safran. Pour obtenir l'huile volatile, on introduit dans une cornue une once de safran parfaitement sec, avec huit onces d'eau saturée d'hydrochlorate de soude et quatre onces de lessive caustique à vingt-huit degrés; on adapte un récipient, sur lequel on fait parvenir un filet d'eau pour le rafraîchir; on chauffe; aussitôt que le mélange entre en ébullition, il se manifeste des vapeurs blanches, et l'on obtient un liquide chargé de beaucoup d'huile jaunâtre, d'une odeur et d'une saveur très-prononcées de safran. Cette huile est extrêmement âcre et caustique. (*Journal de pharmacie et des sciences accessoires*, n. 9, septembre 1821.)

PROPRIÉTÉS DÉLÉTÈRES.

Il paraît constant que les effluves du safran exercent une action nuisible sur les nerfs, causent des maux de tête, des vertiges, et un sommeil léthargique. On rap-

porte qu'un domestique s'étant endormi sur un lit où se trouvait une certaine quantité de cette production végétale, éprouva à son réveil une faiblesse extrême et mourut. Tralles et quelques autres auteurs nous ont transmis des faits semblables; et M. le docteur Descourtilz (*Voyages d'un naturaliste*) a observé que ses émanations produisaient quelquefois des pertes utérines chez des femmes récemment accouchées.

Le safran, pris intérieurement à faibles doses, soit dans les alimens, soit dans les préparations officinales, excite le ton de l'estomac, ranime la circulation, favorise les fonctions de la peau, etc. A trop fortes doses, il porte sur les nerfs et sur le cerveau une impression funeste, et il agit comme un poison narcotique. D'abord il excite le système général des forces, accélère le pouls, produit une gaîté insolite, accroît les facultés mentales; mais, bientôt après, le délire, les vertiges, les spasmes nerveux, le ris sardonique, l'assoupissement, la faiblesse, annoncent son action sédative : quelquefois ces symptômes se terminent par une apoplexie mortelle.

Le médecin dont on aurait réclamé les conseils pour un semblable empoisonnement devrait examiner avec soin l'état des forces vitales, et régler la méthode curative d'après leur excitation ou leur faiblesse. L'introduction offre les bases de ce traitement à l'article des substances narcotiques.

PROPRIÉTÉS MÉDICALES.

L'action énergique du safran sur l'économie animale ne saurait être révoquée en doute, malgré quelques

expériences négatives. Alexandre a éprouvé sur lui-même cette substance, et il assure que quatre scrupules n'ont produit aucun effet notable; Cullen dit également n'avoir obtenu aucun succès de son emploi : mais ces expériences et ces assertions sont contredites par une multitude de faits recueillis par d'excellens observateurs. Le safran est un des plus agréables stimulans dans les cas d'anorexie et de faiblesse gastrique, lorsqu'on l'administre à petites doses. On a remarqué qu'il n'était pas moins efficace dans les embarras du poumon, dans l'asthme humide, et dans les affections catarrhales dépouillées de phlogose. Par ses propriétés excitantes et aromatiques il combat l'inertie de l'utérus, réveille son action, et favorise le flux menstruel. Uni au castoréum, c'est un des meilleurs emménagogues que je connaisse pour les femmes nerveuses, faibles, et chez lesquelles la menstruation est lente, irrégulière. Quelquefois je combine le safran avec l'extrait de quinquina et la myrrhe de la manière suivante : prenez, extrait de quinquina, deux gros; myrrhe choisie, safran pulvérisé, de chaque, un gros. Faites des pilules de quatre grains avec un sirop quelconque. La dose est de deux à six pilules, qu'on prend tous les matins à jeun, en buvant immédiatement après une tasse d'infusion amère. Ces pilules sont un remède puissant contre la leucorrhée qui attaque les femmes d'un tempérament lymphatique, et dont tout le système est dans un état de torpeur. Dans les différentes phlegmasies de la peau, dans la rougeole, la scarlatine, la miliaire, etc., si l'éruption se fait d'une manière incomplète, ou si la langueur des forces vitales fait craindre la délitescence,

on administre le safran avec le camphre, et il résulte de ce mélange une préparation éminemment cordiale et diaphorétique.

J'ai souvent éprouvé les bons effets du safran lorsque je l'ai prescrit à des sujets nerveux, mélancoliques ou hypochondres. Les cordiaux, les toniques, les doux stimulans, administrés à petites doses, relèvent le ton des organes, presque toujours affaibli chez ces malades; tandis que la méthode débilitante du docteur Pomme les jette ordinairement dans une langueur incurable. Le safran jouit d'une action stimulante et aphrodisiaque qui n'a pas été peut-être assez remarquée. Plusieurs malades, à qui j'avais conseillé cette substance pour réveiller le ton de l'estomac, m'ont assuré que son action s'était propagée jusqu'aux organes reproducteurs. M. le docteur Hanin raconte qu'à la dose de trente grains, le safran a augmenté sensiblement ses facultés morales, et a produit une sorte d'ivresse qui lui semblait avoir plus de rapport avec l'ivresse causée par les excitans qu'avec celle des narcotiques. Un de ses compagnons d'études, qui avait pris la même dose de safran, éprouva de très-forts désirs vénériens. Je n'ai jamais remarqué, ajoute ce médecin, pendant la durée des diverses médications auxquelles je me suis soumis, la moindre augmentation de tristesse ou de gaîté, ni beaucoup de changement dans le pouls. Pendant ces expériences, l'urine se colorait en jaune, l'haleine et la sueur avaient une odeur de safran, et la conservaient long-temps. (*Cours de mat. méd.*, tome 2, page 329.)

On emploie aussi cette substance à l'extérieur dans

les cas d'ophthalmie, de goutte, de rhumatisme, etc. On l'associe aux collyres, aux cataplasmes anodins, et on en fait des sachets aromatiques qu'on applique sur la région de l'estomac pour apaiser les vomissemens nerveux.

On administre le safran, réduit en poudre, depuis six jusqu'à trente grains. Le docteur Ypey conseille de le prendre en infusion avec du thé, avant l'apparition des règles, aux femmes qui souffrent de ce flux périodique. Cette infusion doit être continuée pendant plusieurs jours. Les principes médicamenteux de cette substance s'unissent particulièrement au vin et à l'alcohol. On prépare une teinture très-active en faisant digérer pendant cinq ou six jours une once de safran dans une livre d'alcohol délayé. La dose est de trente à quarante gouttes dans une tasse d'infusion aromatique. On compose aussi un sirop fort agréable avec l'infusion vineuse de cette substance. C'est un remède anodin et antispasmodique, qu'on administre aux enfans à la dose d'une cuillerée à café et plus, suivant leur âge; son emploi est beaucoup plus sûr que celui du sirop diacode, et les auteurs de la pharmacopée batave observent avec raison qu'il mérite de lui être préféré. C'est surtout dans la coqueluche, dans la toux nerveuse et opiniâtre qu'il convient de prescrire ce sirop.

Le safran fait partie du laudanum liquide de Sydenham, de l'élixir de Garus, et autres préparations officinales plus ou moins usitées.

ARISTOLOCHES. *ARISTOLOCHIÆ.*

Aristolochiæ. Juss. — *Asaroideæ.* Vent.

ASARUM. *ASARUM.*

Calice campanulé à trois lobes. Douze étamines, posées circulairement sur l'ovaire; anthères attachées au milieu des filets. Style court; stigmate étoilé, à six divisions. Capsule à six loges.

ASARUM D'EUROPE. *ASARUM EUROPÆUM.*

Asarum europæum. Linn. Spec. 633. DC. Fl. Fr. 2183. Chev. Fl. Par. 2. 402. Dub. Fl. Orl. 118.

(Planche 22.)

Les bois, les lieux couverts, les prairies de la France et d'une grande partie de l'Europe produisent cette plante, connue sous les noms vulgaires de *cabaret*, d'*oreille d'homme*, etc. Sa racine est une espèce de souche rampante, fibreuse, qui se divise, et pousse à différens intervalles des tiges courtes, terminées par deux feuilles opposées et arrondies en forme de rein. Ces feuilles sont d'un vert luisant, lisses en dessus, légèrement pubescentes en dessous, et munies de fort longs pétioles. Les fleurs sont d'un pourpre noirâtre, campanulées, trifides, un peu velues en dehors, solitaires, et situées dans la bifurcation des pétioles.

L'asarum d'Europe, très-estimé des anciens à cause de ses propriétés émétiques, recèle des principes très-actifs. Toutes ses parties sont amères, très-âcres, d'une odeur pénétrante et nauséeuse. La racine surtout exhale une odeur volatile qui attire les chats. Elle fournit une huile essentielle et du camphre; son eau distillée est aromatique.

PROPRIÉTÉS DÉLÉTÈRES.

Plusieurs faits démontrent que l'usage de cette plante héroïque exige des précautions. On cite l'exemple d'un jeune homme qui éprouva une violente superpurgation, et perdit la vie, pour avoir pris une forte dose des feuilles réduites en poudre. La racine produit quelquefois des spasmes violens chez les personnes même les plus fortes. (Coste et Willemet.) On remédie aux accidens occasionés par l'usage inconsidéré de ces productions végétales en employant les méthodes curatives propres aux poisons âcres. Les boissons délayantes et mucilagineuses sont les premiers secours qu'il convient d'administrer.

PROPRIÉTÉS MÉDICALES.

Bien que l'asarum ait souvent produit dans des mains vulgaires des effets pernicieux, inconvénient qu'il partage avec toutes les substances énergiques, nous pensons néanmoins qu'il doit tenir un rang distingué dans la matière médicale indigène. Il a mérité les suffrages de F. Hoffmann, Van Swieten, Linné, Kramer, etc. Venel, grand partisan des remèdes simples et héroïques, se plaignait de ce que les théories des *docteurs*

anodins avaient banni de la pratique de la médecine cette excellente plante et autres médicamens actifs pour les remplacer par des remèdes inertes. « Le nombre des malheureux qui sont accablés sous le poids de maux chroniques devenus incurables par ces minoratifs démontre clairement qu'on a eu tort de quitter les mochliques de nos pères. » (Venel, *Précis de matière médicale.*) Que dirait cet illustre professeur, s'il était témoin des réformes qu'on cherche à introduire dans les méthodes curatives? Mais c'est ici qu'un *juste milieu* est de mise.

Avant la découverte de l'ipécacuanha, on se servait de cette plante indigène pour opérer le vomissement. Gilibert, Coste et Willemet ont recueilli sur son action émétique des faits nombreux, que M. Loiseleur-Deslonchamps a confirmés par de nouvelles expériences. Toutefois, les effets de l'asarum varient suivant les lieux qu'il habite, l'époque de sa récolte, le mode de sa préparation, etc.; et il arrive assez souvent qu'au lieu de faire vomir, il purge avec violence: d'où il suit qu'on a eu tort de comparer son action médicale à celle de la racine du Brésil, qui est un vomitif presque toujours fidèle quand elle n'est point sophistiquée. Du reste, ses effets stimulans sur tout le système sont très-remarquables.

Gilibert, qui s'est long-temps occupé des produits indigènes, recommande l'asarum contre l'engorgement atonique des viscères abdominaux, et dans les fièvres quartes rebelles. Des hydropisies, des maladies cutanées, ont cédé à cette plante énergique, qui excite toutes les sécrétions. Mais, pour en obtenir d'heureux ef-

fets, il faut qu'elle soit renouvelée fréquemment ; ses propriétés s'affaiblissent et s'altèrent par la vétusté.

La racine et les feuilles sont également propres aux usages médicinaux ; on les emploie, sous la forme de poudre, en infusion et en décoction. Lorsque la racine est récente, quinze à vingt grains suffisent pour exciter les contractions de l'estomac. Coste et Willemet la prescrivent depuis vingt-quatre jusqu'à quarante grains, dans une tasse de thé ou de bouillon de veau ; et cette dose fait ordinairement vomir sans violence. Ils ajoutent pourtant que quarante-huit grains, administrés à un homme robuste qui éprouvait une diarrhée simple, lui occasionèrent des douleurs d'entrailles, des vomissemens, et des évacuations alvines teintes de sang. Cette observation, et beaucoup d'autres faits qu'on pourrait rapporter ici prouvent combien les substances irritantes sont pernicieuses dans la plupart des affections abdominales. Au reste, ce malade fut très-heureux d'en être quitte pour quelques douleurs d'entrailles ; il pouvait périr d'une gastro-entérite. La diarrhée, surtout chez les personnes robustes, annonce ordinairement une irritation plus ou moins vive du gros intestin ; elle cède alors à un régime doux, à une méthode émolliente et anodine.

L'infusion vineuse a également opéré le vomissement ; on la prépare en faisant infuser un ou deux gros de racine dans trois ou quatre onces de vin blanc. Suivant la remarque de Gilibert, les feuilles ont moins d'énergie que la racine ; mais des faits bien constatés démontrent que l'action émétique réside plus particulièrement dans les feuilles. On les administre en pou-

dre très-fine, à la dose de vingt ou trente grains, ou bien on en fait infuser cinq ou six dans une once de vin. La décoction aqueuse, soit des feuilles, soit de la racine, excite beaucoup moins les évacuations; mais elle porte son activité sur la peau et sur l'appareil urinaire. Rondelet l'indique comme un excellent remède qu'il a employé avec beaucoup de succès contre la sciatique. En effet, les vomitifs et les évacuans qui recèlent des principes âcres peuvent quelquefois guérir les affections rhumatismales et goutteuses en excitant une perturbation vive et soudaine dans tout le système; mais ces moyens empiriques produisent le plus souvent des effets funestes.

L'extrait de la plante est encore un remède stimulant qu'on peut administrer à la dose de dix, quinze ou vingt grains. La poudre des feuilles sèches possède une propriété errhine très-énergique; on l'emploie seule, ou bien mêlée avec la poudre de café, de muguet, de bétoine, contre la céphalée opiniâtre et la surdité.

Toutes les espèces que renferme le genre *asarum* se distinguent par des propriétés analogues. Les feuilles de l'asarum du Canada (*Asarum canadense.* Linn.) sont émétiques. (Coxe, *the american Dispensatory.*) Cette espèce a des feuilles réniformes, légèrement pointues à leur sommet, et des fleurs très-velues, ainsi que les pédoncules. L'asarum de Virginie (*Asarum virginicum.* Linn.) produit les mêmes effets que l'asarum d'Europe.

ARISTOLOCHE. *ARISTOLOCHIA.*

Calice tubulé, ventru à la base, dilaté vers le sommet, et prolongé en forme de languette. Six anthères presque sessiles, placées sous le stigmate. Style très-court; stigmate à six divisions. Capsule à six angles, à six loges, renfermant plusieurs graines.

ARISTOLOCHE CLÉMATITE. *ARISTOLOCHIA CLEMATITIS.*

Aristolochia clematitis. Linn. Spec. 1364. DC. Fl. Fr. 2182.

(Planche 23.)

Cette plante habite les lieux incultes et pierreux, les décombres, les haies, les vignes, etc. On la trouve dans plusieurs contrées de l'Europe; elle est commune aux environs de Paris. La tige, ordinairement droite, simple, anguleuse, s'élève à la hauteur d'environ deux pieds. Les feuilles sont grandes, alternes, pétiolées, en forme de cœur, d'un vert tendre, avec des nervures ramifiées à leur surface inférieure. Les fleurs, pédonculées et d'un jaune verdâtre, naissent plusieurs ensemble dans les aisselles des feuilles.

La racine est menue, cylindrique, fibreuse, brune en dehors, jaunâtre intérieurement, d'une saveur âcre et amère. Lorsqu'elle est fraîche, elle exhale une odeur forte, un peu nauséeuse. On croit qu'elle est délétère pour quelques animaux; mais aucun fait ne prouve qu'elle soit un poison pour l'homme, et l'opinion émise à ce sujet par Haller, Vicat, Bulliard, etc., nous paraît exagérée. Suivant ce dernier naturaliste,

elle produit de vives douleurs d'entrailles, des vomissemens violens, des crampes d'estomac, des superpurgations, des pertes utérines, et même l'avortement. Il est impossible d'accumuler plus d'erreurs en deux lignes.

Cette plante, autrefois consacrée au traitement de la goutte et du rhumatisme, n'est presque plus usitée aujourd'hui; elle n'est pourtant pas à dédaigner dans quelques affections revêtues d'un caractère chronique, et accompagnées du relâchement des solides. Elle exerce une action stimulante sur les organes gastriques, augmente l'exhalation de la peau, favorise la sécrétion urinaire, etc. Si on l'administre à haute dose, elle provoque le vomissement, de même que les espèces suivantes.

ARISTOLOCHE RONDE. *ARISTOLOCHIA ROTUNDA.*

Aristolochia rotunda. Linn. Spec. 1364. DC. Fl. Fr. 2179. Tourn. Fl. Toul. 223. Lapeyr. Hist. Plant. Pyr. 2. 555. Blackw. t. 256.

Sa racine, tubéreuse et arrondie, pousse plusieurs tiges faibles, garnies de feuilles presque sessiles, échancrées en cœur à la base un peu obtuses au sommet, et larges d'environ deux pouces. Les fleurs sont axillaires, fort grandes; le tube est d'un jaune pâle, et la languette d'un pourpre noirâtre. Cette espèce croît dans les champs et les vignes des provinces méridionales de la France.

L'aristoloche ronde a joui d'une grande célébrité;

elle était employée par Hippocrate dans les maladies des femmes. Son odeur pénétrante, sa saveur amère et aromatique, annoncent des propriétés peu communes.

ARISTOLOCHE LONGUE. *ARISTOLOCHIA LONGA.*

Aristolochia longa. Linn. Spec. 1364. DC. Fl. Fr. 2180. Lapeyr. Hist. Plant. Pyr. 2. 555

Elle ne diffère de l'aristoloche ronde que par sa racine allongée, presque cylindrique, et par ses feuilles munies de pétioles. On la trouve également dans le midi de la France, et dans les mêmes lieux. On assure qu'elle est douée d'une action stimulante très-remarquable.

ARISTOLOCHE CRÉNELÉE. *ARISTOLOCHIA PISTOLOCHIA.*

Aristolochia pistolochia. Linn. Spec. 1364. DC. Fl. Fr. 2181. Lapeyr. Hist. Plant. Pyr. 2. 555.

L'aristoloche crénelée a des racines disposées en faisceau, et des tiges grêles, anguleuses, feuillées, légèrement velues dans leur partie supérieure. Les feuilles sont munies de pétioles, crénelées, en forme de cœur, et d'un vert pâle. Les fleurs sont petites, solitaires, jaunâtres en leur tube, d'un pourpre noirâtre en leur languette. Cette espèce croît en Espagne, en Suisse, en Italie et en France. Ainsi que les deux espèces précédentes, on la trouve dans plusieurs cantons des Pyrénées-Orientales.

Ces quatre espèces doivent être conservées au nombre

des plantes indigènes d'une utilité incontestable. Leur puissance médicale émane spécialement d'une substance extractive très-amère et d'un principe volatil. L'aristoloche ronde, extrêmement commune dans la Provence, le Languedoc et le Roussillon, mérite surtout d'exciter l'attention des médecins. M. le docteur Bodard, qui s'occupe depuis quelque temps des produits indigènes avec un zèle philanthropique, a déjà signalé les aristoloches comme des végétaux fort utiles. Leurs racines, d'une qualité stimulante et tonique, peuvent être administrées en poudre sous la forme de décoction, ou infusées dans du vin.

ARISTOLOCHE SERPENTAIRE. *ARISTOLOCHIA SERPENTARIA.*

Aristolochia serpentaria. Linn. Spec. 1363. Catesb. Carol. 1. p. 29. t. 29.

(Planche 23.)

On la désigne ordinairement sous le nom de *Serpentaire de Virginie.* Sa racine, composée d'un gros faisceau de fibres, pousse des tiges cylindriques, faibles, et coudées en zig-zag. Les feuilles sont alternes, pointues, planes, allongées en forme de cœur. Les fleurs naissent solitaires à la base des tiges; elles sont courbées en siphon et d'un pourpre foncé. Cette aristoloche est indigène des Carolines et de la Virginie, où elle passe pour un remède utile contre la morsure empoisonnée des serpens.

Les racines de cette plante exotique sont garnies

d'un grand nombre de fibres capillaires, brunes en dehors, d'un blanc jaunâtre intérieurement; d'une odeur forte, balsamique, résineuse; d'une saveur âcre, amère, persistante. Elles contiennent une huile volatile camphrée et une matière extractive. Leurs vertus résident principalement dans l'huile essentielle dont elles abondent. (Duncan Jun., *the Edinburgh new Dispensatory*.)

PROPRIÉTÉS MÉDICALES.

L'aristoloche serpentaire produit sur tout le système une excitation vive et prompte, augmente la chaleur générale, la fréquence du pouls, la transpiration, la sécrétion des urines, etc. Son action stimulante et tonique la rend précieuse dans la chlorose, dans les cachexies, et dans les fièvres intermittentes avec débilité. Les fièvres quartes d'automne qui ont résisté à l'écorce du Pérou cèdent quelquefois à l'action médicamenteuse de la serpentaire. Quelquefois aussi il est utile de réunir ces deux substances héroïques, et d'y joindre le muriate d'ammoniaque. Ce mélange est précieux pour les sujets d'un tempérament lymphatique, qui ont la fibre molle, qui habitent des lieux insalubres et marécageux.

Mais c'est principalement dans les affections putrides et nerveuses; dans le typhus, les fièvres des camps, des prisons et des vaisseaux; dans les maladies pestilentielles, avec délire, stupeur et asthénie dominante, que cette racine a mérité les éloges des médecins plus occupés de guérir les malades que d'enfanter des systèmes. Huxham, Grant, Pringle, P. Frank, Hufeland,

Hecker, et autres praticiens célèbres, la mettent au nombre des excitans les plus utiles. Dès l'invasion des fièvres nerveuses ou ataxiques, si d'ailleurs il ne se manifeste aucun signe d'inflammation, Frank conseille l'emploi des vomitifs, et ensuite des stimulans sudorifiques, tels que la serpentaire, la valériane, etc., afin d'exciter la propriété exhalante de la peau. Cette méthode, dirigée avec sagesse, suffit quelquefois pour faire avorter les fièvres pestilentielles et autres maladies contagieuses, lorsqu'elles ne sont encore que dans leur état d'imminence, et que les miasmes délétères n'ont point porté une impression profonde sur les forces de la vie. Alors on administre ces substances en infusion, et l'on y ajoute du vin antimonié, de l'acétate d'ammoniaque, de l'éther, etc. On tient le malade dans une chaleur douce; on frictionne les membres et le rachis avec des flanelles imprégnées de vapeurs aromatiques. Ce traitement est une heureuse imitation des procédés de la nature : on sait que, livrée à elle-même, elle dirige quelquefois sa force médicatrice sur l'organe de la peau, et choisit les sueurs pour voie de solution.

Observons néanmoins que l'aristoloche serpentaire trouve beaucoup mieux sa place dans l'état avancé des fièvres adynamiques et ataxiques. Son emploi devient alors nécessaire pour ranimer les forces de la vie, pour décider et entretenir les mouvemens critiques, pour exciter une douce diaphorèse. On l'associe au quinquina, au camphre, à la teinture de valériane ou de cannelle, et autres excitans diffusibles. L'emploi de ces divers moyens thérapeutiques est particulièrement

réclamé par la faiblesse et l'irrégularité du pouls, par le délire, la stupeur, l'abattement et la prostration des forces.

La serpentaire est administrée avec non moins d'avantage dans la pneumonie ataxique, dans l'angine avec imminence de gangrène, dans la variole, la scarlatine, et autres phlegmasies compliquées d'un état nerveux ou adynamique. Néanmoins ces complications sont graves et difficiles; elles demandent parfois une méthode rafraîchissante et antiphlogistique, surtout lorsque l'irritation inflammatoire domine: mais qu'on n'abuse point des remèdes débilitans, et particulièrement des saignées, qui, par leur effet asthénique, préparent des convalescences interminables, lorsqu'elles ne sont pas suivies d'accidens plus funestes.

Atteint moi-même du typhus putride, à une époque où cette maladie régnait épidémiquement dans les hôpitaux de Perpignan et de toute la ligne militaire, je fus réduit à la dernière extrémité par une saignée. Malgré les signes de profonde adynamie que présentait mon état, un des médecins qui venaient me voir ne craignit pas de me faire une ample saignée, parce que j'avais l'abdomen un peu tendu et sensible. Peu de temps après, tout mon corps se colore d'un jaune foncé; des vomissemens bilieux se manifestent, et persistent pendant plusieurs heures; le délire et la prostration des forces augmentent, le pouls s'éteint, et il survient une effrayante syncope. Dans cette fâcheuse conjoncture, mon ami, le docteur Ribes, vint à mon secours, et me prodigua toute sorte de soins. Pendant tout le cours de ma maladie, la nuit, le jour, cet aimable et savant

collégue était constamment près de moi ; c'est une des époques de ma vie dont le souvenir m'est le plus doux. Des frictions de vinaigre camphré, pratiquées sur tous les membres, et quelques cuillerées de vin d'Espagne ranimèrent mes forces presque anéanties. Les boissons débilitantes furent remplacées par une décoction de serpentaire et de quinquina, par des potions cordiales et toniques. Ce nouveau traitement, continué avec persévérance, dissipa peu à peu tous les symptômes fâcheux ; mais j'eus une convalescence longue et pénible. J'éprouvai surtout un dévoiement opiniâtre et je restai sourd pendant plusieurs mois.

Les fièvres lentes nerveuses, si bien décrites par Huxham, Stoll, Vagler, etc., réclament l'emploi de la serpentaire et autres stimulans énergiques, lorsqu'elles s'accompagnent d'une adynamie réelle. Huxham nous a donné une teinture alcoholique où cette racine se trouve unie au quinquina, à la cannelle et au safran ; c'est une excellente préparation qu'on ne saurait trop recommander dans les deuxième et troisième stades des fièvres putrides et nerveuses.

Le traitement de ces diverses maladies doit quelquefois subir des modifications essentielles. Ainsi, lorsque dans leur début elles offrent un embarras gastrique, muqueux ou bilieux, il convient de faire précéder les stimulans d'un vomitif et de quelques purgatifs salins. S'il se manifeste des signes de pléthore ou de congestion sanguine sur quelque organe, il faut prescrire des boissons tempérantes, un régime doux, appliquer des sangsues ou des ventouses scarifiées. Les déplétions sanguines doivent être proportionnées à

l'état du malade, à son âge, à sa constitution, et à l'intensité de l'irritation locale. A l'aide de semblables méthodes, on arrête quelquefois le cours de ces affections pathologiques, qui s'aggravent au contraire, et prennent un caractère pernicieux par l'usage précipité des remèdes excitans. Mais, depuis plus d'un quart de siècle, la doctrine des fièvres adynamiques, ataxiques ou typhoïdes a subi d'étranges variations. Brown et ses disciples ont d'abord puissamment contribué à l'amélioration des méthodes curatives, en s'élevant avec force contre les purgatifs et les saignées dont on faisait auparavant un si grand abus; mais, d'un autre côté, ils ont méconnu les diverses complications que ces fièvres peuvent subir dans leur cours, et leurs vues thérapeutiques ont été constamment basées sur l'asthénie.

Après le système de l'excitabilité qui a fait le tour du globe, et qui vit encore dans quelques contrées, sont venues d'autres théories qui ont attribué les affections typhoïdes, là à une diathèse inflammatoire, ici à une phlegmasie viscérale (1); en sorte que les stimulans ont

---

(1) M. le professeur Bouillaud, dans un excellent mémoire sur la phlébite ou inflammation des veines, publié en 1825, a prouvé, par des expériences et des faits inattaquables, que la fièvre putride, adynamique ou typhoïde peut se développer sans l'existence d'une phlegmasie gastro-intestinale, qu'on produit artificiellement la même fièvre chez les animaux, en injectant dans le système veineux des substances irritantes, des matières putréfiées : d'où il conclut que la gastro-entérite n'est pas la cause essentielle des fièvres dites *essentielles*, et de la fièvre putride ou adynamique en particulier; que ces fièvres consistent au contraire en une phlegmasie universelle du système sanguin, avec altération plus ou moins profonde du sang; et partant, des autres liquides

été remplacés par les contre-stimulans, par les déplétions sanguines, les boissons acidulées, etc. Mais ces méthodes, malgré les vues précieuses qu'elles renferment, sont trop exclusives, et ne sauraient s'adapter à tous les cas de fièvres. Les faits sont là pour attester le peu de succès des antiphlogistiques dans plusieurs épidémies, tandis que les excitans se sont montrés fort efficaces. Ici, nous ne craignons pas d'invoquer le témoignage des médecins instruits et sincères qui ont suivi les mouvemens des armées dans différens climats, et particulièrement dans les lieux humides et marécageux; s'ils ont été heureux dans le traitement de ces maladies, n'est-ce pas à la méthode stimulante et tonique, établie avec les modifications convenables, qu'ils ont dû leurs succès ?

Il ne faut pas perdre de vue que le typhus est une sorte d'empoisonnement; que ses miasmes délétères peuvent bien agir plus vivement sur tel ou tel organe, mais que tout le système en est atteint et comme infecté; que les stimulans, ni les antiphlogistiques ne sauraient combattre cet état morbide d'une manière essentielle et directe, mais qu'ils doivent trouver leur

---

dont il est la source commune. (*Revue Médicale*, année 1825.)

Depuis cette époque, la question des fièvres essentielles a fait des progrès, et plus d'un praticien physiologiste a reconnu que tous les états morbides n'ont pas constamment leur point de départ dans une lésion locale; qu'ils ne sauraient dépendre, dans tous les cas, d'une irritation inflammatoire, d'une sorte d'hypersthénie; que certaines fièvres typhoïdes ou pestilentielles peuvent se développer avec des signes évidens d'asthénie générale, et qu'alors il faut autre chose que la méthode déprimante ou antiphlogistique. Nous croyons même que certaines fièvres peuvent présenter dès leur début une prostration bien caractérisée.

place dans une méthode curative générale. Ainsi lorsque la réaction est vive, lorsqu'un viscère est menacé d'une congestion inflammatoire, on écarte avec soin les excitans, et l'on a recours aux antiphlogistiques, aux saignées générales ou locales pratiquées avec sagesse, car dans ce genre de maladies l'inflammation a toujours une certaine tendance à la gangrène. La réaction est-elle lente ou nulle, le malade est-il dans un état d'adynamie, et cette faiblesse est-elle le résultat de l'action directe du poison plutôt que d'une inflammation de l'encéphale ou des viscères abdominaux, les excitans, les antiseptiques (oui, les antiseptiques, quoique ce mot ait vieilli) : voilà les moyens qui doivent former la base du traitement.

On a également recommandé l'aristoloche serpentaire pour combattre les pétéchies, le pourpre, et autres exanthèmes qui compliquent la fièvre d'hôpital ou des prisons, et s'accompagnent d'une grande faiblesse ; mais on a remarqué aussi que les médicamens de ce genre administrés mal à propos aggravent tous les symptômes et favorisent ces éruptions. Sydenham, De Haen, Van Swieten, etc., se sont élevés avec force, et non sans raison, contre l'abus des excitans dans les fièvres putrides. En effet, ces fièvres demandent fort souvent un traitement opposé, et, d'après des faits nombreux, elles s'amendent par la saignée, par un régime rafraîchissant, par les boissons acidules, lorsqu'il existe une complication inflammatoire ; mais l'abus des débilitans, des déplétions sanguines, au commencement de la maladie, et l'oubli des cordiaux dans son état avancé, ne favorisent-ils pas également l'apparition des exanthèmes ?

Ainsi, on ne saurait trop le répéter, les fièvres adynamiques et ataxiques, le typhus, la peste même, ne présentent pas toujours le même caractère, ni les mêmes indications à remplir, et toute méthode exclusive doit nécessairement produire des effets funestes.

On a sans doute trop préconisé les vertus antiseptiques de la serpentaire de Virginie, du camphre, de l'opium, etc., puisqu'on ne saurait confondre cet état des humeurs vivantes qui s'offre dans les fièvres de mauvais caractère, avec la putréfaction morte; cependant, comme on ne saurait nier la tendance des fluides à une sorte de décomposition septique, il vaut encore mieux, dans les cas graves, tenter de semblables moyens que de rester dans l'inaction aux approches de la catastrophe. Le docteur Thornton cite un cas remarquable où notre plante, combinée avec l'opium, eut un succès inespéré. A la suite d'une fracture grave, la gangrène s'était manifestée avec délire, et avait fait des progrès si rapides, que MM. Astley Cooper et Luxmore, célèbres chirurgiens de Londres, déclarèrent que tout espoir était perdu. Le docteur Thornton prescrivit deux gros de teinture de serpentaire, avec dix grains de la même racine en poudre et cinq gouttes de laudanum. Ce mélange, administré de trois heures en trois heures, calma tous les symptômes alarmans, arrêta la gangrène, et permit de pratiquer une opération qui sauva la vie du malade. (ROBERT-JOHN THORNTON, *a New family Herbal,* page 744.)

L'eau, le vin et l'alcohol s'emparent des principes médicamenteux de la serpentaire; ainsi on peut l'administrer sous différentes formes. On la donne en substance

pulvérisée à la dose de dix à trente grains, et on l'associe quelquefois au quinquina, à la cannelle, au camphre, au musc, à l'opium.

Poudre de serpentaire composée. Prenez, serpentaire de Virginie, dix grains; musc, deux grains; camphre, trois ou quatre grains. Cette poudre stimulante, qu'on réitère toutes les deux heures, est propre à combattre l'asthénie et les spasmes musculaires qui accompagnent les fièvres adynamiques et ataxiques. Si les organes de la digestion sont très-affaiblis, l'on doit préférer l'infusion aqueuse, à laquelle on ajoute de l'eau de menthe, de l'éther, de la teinture de cannelle.

Infusion stimulante et sudorifique. Prenez, serpentaire pulvérisée, demi-once; cannelle fine, un gros; eau bouillante, dix onces : faites infuser pendant deux heures, et ajoutez à la colature, esprit de Mindérérus, une once et demie; sirop de menthe, une once. On donne de temps en temps deux cuillerées à bouche de ce mélange, pour soutenir les forces à l'approche des crises et pour exciter les sueurs.

La teinture alcoholique de serpentaire se prépare en faisant digérer pendant huit ou dix jours trois onces de cette racine dans deux livres d'alcohol. La dose est d'un à trois gros, ou davantage, qu'on mêle aux boissons toniques et excitantes dans les fièvres putrides et malignes.

De toutes les plantes indigènes, la valériane est à peu près la seule qu'on puisse substituer à la serpentaire de Virginie; ses propriétés se rapprochent beaucoup de celles de cette production exotique.

EXCURSION A L'ILE-ADAM.

J'étais le 25 juillet (1834) dans la forêt de Carnelle; la chaleur était accablante; quelques insectes bourdonnaient dans les airs, d'autres étalaient aux rayons du soleil leurs vêtemens d'azur, leurs écharpes diaprées, mais les oiseaux, réfugiés dans l'épaisseur des taillis, faisaient silence. Et moi aussi je souffrais de cette chaleur si vive, je cherchais l'ombre et j'oubliais presque les charmantes fleurs qui tapissaient les gazons.

Mais voici la mélisse calament; il faut la cueillir. C'est une sorte de thym qui se distingue par ses calices velus, par ses fleurs purpurines disposées en grappes, et surtout par son gracieux parfum. Cette autre plante qui s'offre à mes regards, et dont la tige pubescente se termine par des fleurs blanches, à calices glanduleux, est, si je ne me trompe, la saxifrage granulée. Oui, c'est bien elle : on l'appelle ainsi à cause de sa racine garnie de petits tubercules. Au bord d'un joli taillis se montre une scabieuse portant au sommet de ses longues tiges des fleurs azurées, à fleurettes toutes égales, avec quatre étamines gris de lin et des anthères roses, mélange gracieux, doux à l'œil, où il entre peut-être un peu trop de coquetterie pour une plante mélancolique : c'est la scabieuse succise. En gagnant les bois de L'Ile-Adam, j'observe derrière un petit genêt dont l'été a bruni les gousses le *geum urbanum* ou benoite caryophyllée, dressant sa tige légèrement velue, ornée de petites fleurs à cinq pétales jaunissans et très-ouverts. Sa racine exhale une faible odeur de girofle.

Je gagne les bois de Cassan, où la bétoine est si abon-

dante que les bords des allées en sont couverts. J'aime cette jolie plante : elle est fraîche, elle vous charme ; le sourire est toujours sur ses lèvres, et lorsque vous n'avez rien trouvé de remarquable, elle vous dédommage, elle vous fait oublier les ennuis de votre excursion. Au bord des chemins s'élève comme une pyramide le bouillon blanc, plante vulgaire, robuste, toute couverte d'une fourrure chaude et serrée. Un autre végétal appartenant à la même famille croît au bord des champs : c'est la morelle noire, herbe vénéneuse, portant à la fois sur sa tige des feuilles molles, des fleurs blanches, et des baies vertes qui noirciront en mûrissant. Enfin l'aristoloche clématite vient m'offrir tout près d'une haie ses feuilles d'un vert tendre, en forme de rein, avec ses fleurs axillaires, d'un jaune paille, dessinées en manière de languette ou de petite cuillère.

Après quelques instans de repos dans le village de L'Ile-Adam, je vais aller explorer la rive droite de l'Oise. Il est près de six heures, l'atmosphère est plus tempérée, une douce brise agite légèrement les arbres, et tout me promet une agréable course. Oh ! les belles plantes qui s'offrent à mes regards ! Le nymphæa jaune étale sur les eaux tranquilles ses grandes feuilles échancrées en cœur et d'un vert satiné ; ses fleurs d'une teinte brillante nagent à côté du polygonum amphibie, qui dresse ses beaux épis couleur de rose. Voici le butome à ombelle ou jonc fleuri, l'ornement des lieux aquatiques ; remarquez ses feuilles étroites, allongées, formant un faisceau de verdure d'où s'élancent des tiges nues, cylindriques, couronnées par un grand nombre de fleurs purpurines. Plus loin la fière sagittaire semble

menacer de ses feuilles façonnées en dard aigu la véronique beccabunga, herbe innocente qui se rafraîchit au bord de l'eau et entr'ouvre ses petites fleurs d'un bleu si doux. Sur un sol plus élevé, la tanaisie vulgaire se groupe en formant des touffes nuancées de vert et de jaune. Le liseron des haies fait briller sur toute la rive ses belles coupes de neige : ici on le voit grimper sur les saules ; là il étreint la salicaire, sur laquelle il s'endort au murmure des ondes.

Je m'assieds sur le gazon, *in molli consedimus herbâ,* pour jouir tranquillement de l'aspect du paysage. A ma droite, sur la pente de la colline, sont des hameaux, des boçages, des massifs de verdure qui tranchent sur la couleur dorée des moissons ; sur la rive gauche, une superbe allée de peupliers dont la cime se perd dans la nue, et où vont se briser les rayons du couchant ; plus loin, des prairies, des champs et la forêt. Si vous aimez les lieux paisibles et gracieux, venez ici ; vous foulerez comme moi une fraîche pelouse, vous respirerez l'air balsamique du soir, vous n'entendrez que le bruit de l'Oise qui épanche ses eaux blanchissantes, et semble s'irriter contre une écluse qui enchaîne son cours.

J'étais seul sur le rivage. Il n'y avait qu'un pauvre pêcheur qui, debout, immobile comme une statue, attendait avec une patience toute philosophique que quelque poisson vînt prendre son amorce. Mais de ces bons Parisiens retirés à L'Ile-Adam pour y jouir d'un repos péniblement acquis, pas un n'apparaissait sur ces bords si frais, si attrayans ! et ces honnêtes rentiers laissaient échapper ainsi les rapides instans d'une soirée délicieuse !

DAPHNOÏDES. *DAPHNOIDEÆ.*

Daphnoideæ. Vent. — *Thymeleæ.* Juss.

DAPHNÉ. *DAPHNE.*

Calice coloré, un peu tubuleux, quadrifide. Huit étamines renfermées dans le tube. Style court, stigmate globuleux. Baie monosperme.

DAPHNÉ BOIS-GENTIL. *DAPHNE MEZEREUM.*

Daphne mezereum. Linn. Spec. 509. DC. Fl. Fr. 2190. Lapeyr. Hist. Plant. Pyr. 1. 211. Chev. Fl. Par. 2. 398.

(Planche 25.)

C'est un fort joli arbuste, dont la tige rameuse, brune ou grisâtre, s'élève à la hauteur de deux ou trois pieds. Vers la fin de l'hiver, tous ses rameaux, terminés par une touffe de feuilles naissantes, se couvrent de fleurs purpurines ou blanches, d'un parfum très-agréable. Les feuilles sont ovales, lancéolées, sessiles, d'un vert tendre en dessus, un peu glauques en dessous. Les fruits sont de petites baies globuleuses, rouges ou jaunes, suivant les variétés. Cet arbrisseau habite les lieux frais et ombragés de l'Europe; on le cultive dans les jardins pour le parfum et la précocité de ses fleurs.

Il est connu des pharmacologistes sous les noms de *garou*, de *thymélée*, de *lauréole femelle*, etc.

D'après les recherches chimiques de M. Lartigue de Bordeaux, l'écorce du garou contient un principe caustique, de couleur verte, très-soluble dans les corps gras et dans l'éther.

PROPRIÉTÉS DÉLÉTÈRES.

La racine, l'écorce des rameaux, les feuilles, les fleurs, les fruits, les semences, sont âcres, caustiques et délétères. Lorsqu'on les mâche, on éprouve à la langue, aux parois de la bouche, et jusque dans l'œsophage, une chaleur brûlante qui dure plusieurs heures. L'écorce, appliquée sur la peau, la rougit, l'enflamme, et en détruit l'épiderme. Les fruits font périr les bestiaux, les loups, les renards, les chiens, etc.

Vicat rapporte, dans son *Traité des plantes vénéneuses de la Suisse*, qu'un hydropique, ayant fait usage de cette écorce, fut tout à coup attaqué d'un cours de ventre continuel avec des douleurs insupportables, et éprouva pendant six semaines des vomissemens qui revenaient tous les jours avec une violence extrême, malgré tous les calmans imaginables.

Le docteur Blatin a été témoin, en 1807, des accidens qu'éprouva un particulier de Clermont-Ferrand pour avoir fait usage d'une décoction de racine de garou pour de la guimauve. Cette méprise lui occasiona des ardeurs à l'estomac et aux entrailles, accompagnées d'une chaleur fort âcre à la peau, avec agitation dans le sommeil, perte d'appétit, fièvre très-vive, et soubresauts dans les tendons. Cet ordre de symptômes se

calma par l'emploi de la tisane de guimauve édulcorée. (Bertrand, *Manuel médico-légal des poisons*, page 158.)

D'autres faits attestent que les fruits ont produit des accidens graves, et quelquefois la mort. Linné rapporte, dans la *Flore de Suède*, qu'une jeune fille atteinte d'une fièvre intermittente, à qui sa mère avait donné douze de ces fruits, mourut d'une hémorrhagie du poumon.

PROPRIÉTÉS MÉDICALES.

Malgré les qualités caustiques du garou, on a employé avec avantage son écorce dans les affections vénériennes invétérées, les douleurs ostéocopes, les maladies scrophuleuses, l'induration des glandes, etc. On l'administre alors en décoction préparée de la manière suivante :

Prenez, écorce récente de garou, trois gros; eau, trois livres. Faites réduire par la coction à une pinte, et ajoutez vers la fin une once de miel ou de réglisse. On prend une tasse de cette décoction trois ou quatre fois par jour. Dans quelques circonstances, il est avantageux d'y ajouter de la saponaire ou de la salsepareille, et de faibles doses de muriate suroxygéné de mercure. Ce remède héroïque provoque vivement la transpiration; ma propre expérience m'a appris qu'il est d'une grande efficacité dans les maladies de la peau d'un caractère rebelle, et particulièrement dans les dartres.

Les bons effets du *mezereum* pour guérir les exostoses et les nodus vénériens, soit qu'on l'administre avant ou après le mercure, ont été confirmés par Hufeland. Un malade qui avait un gonflement des os du

crâne, d'où pouvait résulter une compression du cerveau, éprouvait des douleurs très-violentes, contre lesquelles les moyens les plus puissans, tels que le mercure, les narcotiques, le quinquina, avaient échoué. Ayant pris tous les jours une décoction de deux gros d'écorce de *mezereum* et d'autant de racine de guimauve, il se trouva déjà soulagé au sixième jour, et parfaitement guéri au bout d'un mois. (*Extrait du Journal de médecine du docteur Hufeland. Bibliothèque médicale,* tome 24, page 132.)

Le docteur Withering a guéri dans l'espace d'un mois une femme qui éprouvait depuis trois ans une grande difficulté d'avaler, en lui faisant mâcher à diverses reprises des tranches minces d'écorce de garou.

Cette même écorce sert à préparer des exutoires. On la fait préalablement macérer dans du vinaigre ou dans de l'eau tiède pour la ramollir, et on l'applique ensuite sur la peau, en l'y maintenant à l'aide d'une compresse. Cette application doit être renouvelée matin et soir jusqu'à l'érosion de l'épiderme. Mais ce procédé est tombé aujourd'hui en désuétude; l'écorce de garou n'ayant pas une action constante, on donne la préférence aux topiques où entrent les cantharides.

Les baies sont un purgatif drastique dont se servent quelquefois les gens de la campagne; quelques-unes suffisent pour exciter de nombreuses évacuations, et même des coliques violentes. Une forte dose pourrait causer la mort. Les feuilles attaquent également avec énergie les tuniques du canal alimentaire, et produisent des superpurgations. Tous ces produits pernicieux doivent être bannis de la matière médicale.

DAPHNÉ LAURÉOLE. *DAPHNE LAUREOLA.*

Daphne laureola. Linn. Spec. 510. DC. Fl. Fr. 2192. Lapeyr. Hist. Plant. Pyr. 1. 211. Desv. Fl. Anj. 126. Balb. Fl. Lyon. 1. 625.

(Planche 26.)

Cet arbrisseau, toujours vert, haut d'environ trois pieds, se trouve dans les bois montagneux de la Suisse, du Piémont, du Dauphiné, de l'Auvergne, des Pyrénées, etc. Ses rameaux, d'une teinte bistrée, un peu grisâtre, sont garnis à leur sommet d'un grand nombre de feuilles lancéolées, sessiles, serrées, persistantes, d'un vert sombre, et presque toutes renversées vers la terre. Les fleurs, d'un jaune verdâtre et légèrement odorantes, sont disposées en grappes courtes dans les aisselles des feuilles. Les fruits sont ovoïdes, noirs dans leur parfaite maturité.

Cette espèce de daphné, que quelques auteurs désignent sous le nom de *lauréole mâle*, est éminemment délétère dans toutes ses parties. Les baies, comme celles de l'espèce précédente, sont un violent purgatif; lorsqu'on les presse entre les doigts, elles laissent échapper une huile grasse, d'abord un peu douce au goût, mais qui bientôt après enflamme la gorge au point de faire craindre la suffocation. Bulliard dit avoir vu un forgeron dans l'état le plus fâcheux pour avoir fait usage de ces fruits; les délayans, les potions huileuses, ne pouvaient calmer les vomissemens et les tranchées horribles qui le tourmentaient. Enfin une décoc-

tion de chenevis apaisa les douleurs, et sauva le malade, au grand étonnement du médecin.

L'écorce est employée aux mêmes usages médicinaux que celle du *mezereum;* on lui donne même la préférence dans quelques-unes de nos provinces.

DAPHNÉ ODORANT. *DAPHNE CNEORUM.*

Daphne cneorum. Linn. Spec. 511. DC. Fl. Fr. 2195. Lapeyr. Hist. Plant. Pyr. 1. 211.

(Planche 27.)

Ce charmant sous-arbrisseau croît dans nos hautes montagnes, et se distingue par la grande quantité de fleurs purpurines dont ses rameaux se couronnent pendant une partie de l'année. Ses tiges sont grêles, rameuses, peu élevées, garnies à leur sommet de feuilles nombreuses, éparses, étroites, linéaires. Les fleurs sont d'un rouge foncé, d'une odeur suave, sessiles, réunies en faisceau imitant la forme d'une petite ombelle. Leur tube est un peu velu en dehors; leur limbe vivement coloré, et divisé en quatre segmens ovales, concaves, une fois plus courts que le tube.

Cette plante, aussi âcre, aussi vénéneuse que les espèces précédentes, produit les mêmes accidens. Les feuilles surtout sont d'une âcreté extrême, et il est dangereux de les porter à la bouche, aussi bien que les fleurs. Ce conseil est d'autant plus utile que plusieurs de ces végétaux sont maintenant cultivés dans tous les jardins.

DAPHNÉ DE GNIDE. *DAPHNE GNIDIUM.*

Daphne gnidium. Linn. Spec. 511. DC. Fl. Fr. 2196. Lapeyr. Hist. Plant. Pyr. 1. 211.

On désigne ordinairement cette espèce sous le nom de *garou* ou *sain-bois;* elle croît dans les lieux arides et montueux des provinces méridionales. Sa tige, d'un rouge brun, haute de trois pieds, se divise en plusieurs rameaux terminés par de petites fleurs blanches ou rougeâtres, disposées en panicule, et dont le calice est couvert d'un duvet cotonneux. Les feuilles sont lancéolées, linéaires, nombreuses, droites, très-rapprochées les unes des autres, et presque imbriquées.

Le daphné de Gnide fleurit dans le mois de juin, et produit de petits fruits rouges d'une qualité drastique très-intense. Au reste, cet arbrisseau est aussi vénéneux dans toutes ses parties que le *mezereum*. On emploie indifféremment l'écorce de ces deux espèces pour former des exutoires; elle est un des principaux ingrédiens d'une préparation épispastique très-usitée qui porte le nom de *pommade de garou.*

DAPHNÉ THYMÉLÉE. *DAPHNE THYMELÆA.*

Daphne thymelæa. Linn. Spec. 509. DC. Fl Fr. 2191. Lapeyr. Hist. Plant. Pyr. 1. 211.

C'est un petit arbuste originaire du Languedoc et de la Provence, remarquable par la couleur glauque de son feuillage. Ses rameaux sont nombreux, grêles,

simples; ses feuilles petites, sessiles, lancéolées. Les fleurs sont axillaires, d'un blanc jaunâtre, solitaires à la base, et réunies au nombre de deux à cinq à l'extrémité des rameaux. Il est également propre à former des exutoires; ses fruits font vomir avec violence et excitent la cardialgie.

DAPHNÉ DES ALPES. *DAPHNE ALPINA.*

Daphne alpina. Linn. Spec. 510. DC. Fl. Fr. 2193.

Ce daphné a une tige haute d'environ deux pieds, rameuse, tortueuse, recouverte d'une écorce grisâtre. Les feuilles sont d'un vert pâle, lancéolées, disposées en rosettes à l'extrémité des rameaux. Les fleurs, légèrement velues en dehors, blanches et sessiles, forment des grappes courtes d'une odeur suave. On trouve cet arbrisseau parmi les rochers, dans les Alpes, en Italie, en Autriche, etc.

ANALYSE CHIMIQUE.

La racine a fourni au professeur Vauquelin un principe âcre peu volatil, une substance cristalline très-amère qui a reçu le nom de *daphnine*, de la résine verte, une matière végéto-animale et divers sels.

La daphnine se présente sous la forme de petits cristaux transparens. Elle est d'une couleur grise, inodore, d'une saveur très-amère, soluble dans l'eau froide, plus soluble dans l'eau chaude, d'où elle se sépare par le refroidissement en petits cristaux.

Ce célèbre chimiste a retrouvé le principe âcre dans l'écorce du *daphne gnidium*, mais non la substance

amère cristalline. Ce professeur observe à ce sujet que les substances végétales caustiques sont huileuses ou résineuses; que les plantes qui recèlent des principes âcres et vénéneux ne contiennent point ou presque point d'acide développé; que, conséquemment, on doit se défier des plantes qui ne sont point acides, et qu'au contraire celles où il y a des acides développés ne doivent pas inspirer les mêmes craintes. (*Annales de chimie*, tome 84.)

Le daphné de Pont (*Daphne Pontica*), joli arbrisseau cultivé dans les jardins, est une des espèces les plus âcres. Il a des feuilles ovales et persistantes, des fleurs nombreuses, disposées en grappes axillaires et terminales, d'un blanc soufré, et d'une odeur agréable.

Nous voyons dans la même famille le genre passerine, dont quelques espèces sont vénéneuses. Comme on les cultive dans les jardins, nous croyons qu'il est utile de les faire connaître.

PASSERINE VELUE. *PASSERINA HIRSUTA.*

Passerina hirsuta. Linn. Spec. 513. DC. Fl. Fr. 2200. Desf. Arb. cult. 1. p. 48.

C'est un arbrisseau très-rameux, haut de deux ou trois pieds, revêtu d'un duvet blanchâtre. Les feuilles sont très-rapprochées, particulièrement sur les jeunes rameaux, d'une forme ovale, petites, un peu charnues, cotonneuses, d'un vert blanchâtre, légèrement roulées sur leurs bords. Les fleurs sont axillaires, d'une teinte herbacée, munies d'un calice en tube, à quatre divisions ovoïdes et ouvertes. D'après le professeur Des-

fontaines, ces fleurs sont hermaphrodites, monoïques ou dioïques.

Cette plante croît en Provence, sur les rivages de la mer, dans les terrains sablonneux et incultes. On la trouve également en Espagne, en Portugal, en Italie, etc. Quelques amateurs la cultivent aux environs de Paris, mais ils ont soin de l'abriter pendant l'hiver. Elle est très-âcre, et elle produit les mêmes effets que le garou.

PASSERINE CILIÉE. *PASSERINA CILIATA.*

Passerina ciliata. Linn. Spec. 514. Lam. Encycl. 5. p. 42.

La passerine ciliée est originaire du Cap de Bonne-Espérance. Elle s'élève à peine à la hauteur d'un pied; ses tiges sont purpurines, cylindriques, divisées en rameaux presque simples, allongés, velus dans leur jeunesse. Les feuilles sont très-étroites, convexes en dessous, concaves en dessus, environnées à leurs bords d'un duvet lanugineux, qui forme vers leur sommet de petites touffes soyeuses et blanches. Les fleurs sont terminales et d'une couleur purpurine: elles ont un calice couvert d'un duvet soyeux dans toute sa longueur.

Cette espèce se distingue également par ses principes âcres et irritans. La passerine dioïque (*passerina dioica*), sous-arbrisseau rameux qui croît aux Pyrénées et dans les contrées méridionales; la passerine à grandes fleurs (*passerina grandiflora*), espèce exotique qu'on cultive sur couche chaude, manifestent les propriétés du genre.

PROPRIÉTÉS DÉLÉTÈRES.

En général, tous les végétaux qui composent l'ordre des *daphnoïdes* ou *thymélées* se distinguent par des propriétés corrosives et vénéneuses. L'écorce de la racine et des rameaux est surtout d'une âcreté brûlante, et il est extrêmement dangereux de la prescrire en poudre pour opérer la purgation. Les substances gommeuses auxquelles on pourrait l'unir ne sauraient détruire son action délétère.

Les principaux symptômes causés par ces arbustes vénéneux sont, l'inflammation de la bouche, avec un sentiment d'ardeur insupportable, une fièvre aiguë, une douleur plus ou moins vive de l'estomac et du bas-ventre, des nausées, des vomissemens répétés, opiniâtres; des déjections copieuses, quelquefois sanglantes; des anxiétés précordiales, etc.

MÉTHODE CURATIVE GÉNÉRALE.

Cet ordre de phénomènes indique l'emploi des méthodes curatives propres aux substances âcres et irritantes. En conséquence, on ne saurait trop se hâter de prescrire du lait, des boissons mucilagineuses tièdes, une décoction de racine de guimauve, de graines de chanvre, une dissolution de gomme arabique, des lavemens émolliens et sédatifs, etc. Cependant, si le poison a été ingéré depuis peu, il faut préalablement tâcher d'en opérer l'expulsion en donnant de l'eau tiède en abondance, en titillant le gosier; on peut même administrer vingt grains d'ipécacuanha dans une tasse d'eau miellée, si ces premiers moyens n'excitent

point le vomissement. Les toxicologistes se sont montrés trop sévères en proscrivant d'une manière absolue l'usage des vomitifs dans l'empoisonnement par les substances irritantes. Il faut avouer qu'en général ces remèdes ne conviennent point; cependant j'ai acquis la preuve que, dans quelques cas, leur emploi est très-avantageux : c'est lorsque le poison, avalé depuis peu de temps, n'a pas encore produit une impression vive sur les tuniques de l'estomac; ce qu'on reconnaît au peu d'intensité des symptômes. Cette circonstance, jointe à quelques autres considérations tirées de l'âge, de la constitution individuelle, etc., milite en faveur des vomitifs; mais alors on administre les plus doux : ainsi l'ipécacuanha doit être préféré aux émétiques antimoniaux, qui agissent avec violence. Il est inutile d'observer que, lorsque les produits végétaux dont nous traitons ont excité une irritation inflammatoire, tous les remèdes qui tendent à provoquer le vomissement sont nuisibles. Cet état exige une méthode antiphlogistique, et il faut le regarder comme une véritable gastro-entérite. Conférez l'Introduction de cet ouvrage.

Je ne parle point des propriétés antidélétères du camphre; cette substance, proposée par quelques auteurs pour combattre les accidens produits par le garou, est pernicieuse dans la première période de l'empoisonnement : ce n'est que dans son état avancé qu'elle peut convenir, pour remédier à quelques symptômes nerveux; mais alors il faut l'unir aux préparations opiacées.

LAURINÉES. *LAURINEÆ.*

Laurineæ. Juss.

LAURIER. *LAURUS.*

Calice à six divisions plus ou moins profondes. Six à douze étamines, disposées sur deux rangs, les extérieures toujours fertiles, les intérieures alternativement fertiles et stériles. Stigmate globuleux.

LAURIER CAMPHRIER. *LAURUS CAMPHORA.*

Laurus camphora. Linn. Spec. 528. Thunb. Fl. Jap. 178. — *Arbor camphorifera.* Kaempf. Am. exot. 770. t. 771.

(Planche 28.)

Cet arbre est remarquable par son joli feuillage et par l'élégance de son port. Son tronc est droit, divisé dans sa partie supérieure en plusieurs branches très-rameuses. Son bois est blanc, avec des ondes rougeâtres, résineux, d'une odeur forte et aromatique. Les rameaux sont garnis de feuilles ovales, pointues, persistantes, d'un beau vert, exhalant une odeur vive de camphre lorsqu'on les froisse. Ces feuilles ont trois nervures principales, avec un pétiole canaliculé. Vers le sommet des rameaux naissent de petites panicules

portant chacune quinze à dix-huit fleurs mâles, femelles ou hermaphrodites, d'une couleur blanchâtre : les mâles ont neuf étamines. Les fruits sont arrondis, charnus, teints d'un pourpre foncé, d'une saveur âcre et aromatique.

Cette espèce de laurier, originaire du Japon et de plusieurs parties des Indes orientales, fournit la résine particulière connue sous le nom de *camphre*. Les habitans de ces contrées n'emploient, pour l'obtenir, que la racine et le bois du tronc coupés par petits fragmens, qu'ils font bouillir dans une cucurbite de fer ou de cuivre avec une suffisante quantité d'eau. On adapte à cette cucurbite un chapiteau du même métal. La distillation commence par un feu modéré qu'on augmente peu à peu, jusqu'à ce que l'eau soit dans le plus grand état d'ébullition. Une partie du camphre se sublime et s'attache au chapiteau de l'alambic, tandis que les parties les plus subtiles et les plus légères passent avec l'eau distillée dans le récipient. Ces deux matières réunies forment des masses grises d'une consistance molle, mêlées de parties impures et hétérogènes. C'est dans cet état que le camphre est apporté en Europe, où on le purifie à l'aide d'une nouvelle sublimation.

Le camphre que l'on tire de Sumatra est, suivant Raynal, beaucoup plus parfait. Pour l'extraire on n'a point recours au feu ; mais, après avoir fendu en éclats le tronc de l'arbre qui le produit, on sépare cette substance toute formée et logée dans les interstices des fibres, tantôt granulée, et tantôt figurée en larmes ou grains, plus recherchés à raison de leur volume et de leur pureté.

Macartney dit que les Chinois obtiennent le camphre en faisant bouillir dans l'eau les branches, les bourgeons et les feuilles de l'arbre. Le camphre monte alors à la surface du vase, et on le sépare facilement de l'eau; mais il est moins pur et moins aromatique que celui qu'on trouve sous une forme solide dans les fibres du tronc et des branches. (*Voyage dans l'intérieur de la Chine.*)

Un autre arbre camphorifère, appartenant à la famille des laurinées, croît à Sumatra, à Bornéo, à Ceylan, et dans la presqu'île de Malacca; c'est le *pterygium teres* de Correa de Serra. Le camphre qu'il fournit est d'une grande blancheur, très-odorant et très-volatil; on le trouve en nature, sous la forme de petits cylindres, dans le canal médullaire, principalement à la partie inférieure du tronc. On en extrait encore une grande quantité d'huile camphrée.

Le laurier cannellier (*Laurus cinnamomum*. Linn.) et ses variétés fournissent aussi un véritable camphre; leurs racines surtout en contiennent une grande quantité. Toutefois cette substance n'est pas exclusivement départie aux lauriers; elle est également répandue dans les racines de zédoaire, de galanga, d'aunée, de valériane; dans la plupart des labiées, telles que la lavande, le thym, le romarin, la sauge, la marjolaine, le marum, les menthes; enfin dans plusieurs espèces de corymbifères et d'ombellifères: mais ce camphre se distingue par quelqu'une des qualités propres aux végétaux dont il émane.

Le camphre purifié est une substance blanche, légère, presque diaphane, comme glacée, un peu onc-

tueuse, friable, inflammable, d'une cassure cristalline, d'une odeur forte, très-diffusible, d'une saveur âcre, amère, piquante, bientôt suivie d'une sensation singulière de froid, ce qui lui a fait attribuer une vertu rafraîchissante. Il est très-volatil, et si on l'expose à l'air libre, il se dissipe peu à peu sans laisser aucune trace de sa présence. Soumis à l'action du feu, il jette une flamme brillante, et il répand une fumée blanche et épaisse.

Le camphre se dissout dans l'alcohol, dans les huiles fixes et volatiles, dans les acides concentrés et dans l'éther. L'eau n'en peut dissoudre qu'une très-faible quantité; mais il est miscible à ce liquide à l'aide des mucilages et du sucre.

On regarde le camphre comme une huile volatile concrète, ou comme une résine volatile. Selon M. de Saussure et M. Thompson, il est composé de carbone, d'hydrogène et d'oxygène.

PROPRIÉTÉS DÉLÉTÈRES.

Cette substance, donnée à hautes doses, est un violent poison pour les animaux; son action délétère a été constatée par une multitude d'expériences. On a tour à tour choisi pour victimes des chiens, des chats, des moutons, des lapins, etc.

MM. les docteurs Crescimone et Charles Prost ont fait avaler, en ma présence, à un jeune chat, un gros de camphre dissous dans une cuillerée d'huile d'olive. Dans l'espace de vingt minutes, l'animal a éprouvé des spasmes et a poussé quelques miaulemens. Un instant après, l'agitation a été plus forte, surtout dans

les membres postérieurs, et bientôt tout le corps a été frappé de violentes convulsions. Une bave épaisse et blanchâtre coulait de sa bouche entr'ouverte; ses yeux étaient proéminens, hagards, et il se traînait à terre en poussant de temps en temps des miaulemens affreux. Après douze heures de convulsions et d'angoisses inexprimables, l'animal vivait encore; on lui a fait avaler un demi-gros d'opium, et il a expiré une heure après.

Nous avons répété la même expérience sur un autre chat d'une plus forte taille, en doublant la dose du camphre; les mêmes phénomènes ont eu lieu, et l'animal a succombé environ dix heures après avoir pris le poison. Dans ces deux expériences, l'autopsie a montré des traces de phlogose répandues sur plusieurs points de la tunique interne de l'estomac.

M. Orfila (*Toxicologie générale*) a fait prendre à un chien de petite stature deux gros de camphre triturés avec deux jaunes d'œuf. Au bout de dix minutes il a paru agité, et peu d'instans après il a offert les phénomènes suivans : convulsions générales, tête renversée en arrière, yeux saillans, injection marquée de la conjonctive, bouche remplie d'écume, lividité de la langue et des gencives, respiration accélérée. A la fin de cette attaque, qui a duré quatre minutes, l'animal a vomi une petite quantité de matières molles et liquides; il s'est aussitôt relevé, et n'a plus souffert depuis.

Un chien de moyenne taille, après avoir avalé trois gros de camphre dissous dans une once et demie d'huile d'olive, est mort en moins d'une heure dans des con-

vulsions violentes. M. Orfila avait lié l'œsophage, afin d'empêcher le vomissement. La membrane muqueuse était enflammée, d'un rouge vif, avec des taches circulaires d'un rouge noirâtre. Le cerveau n'était le siége d'aucune altération remarquable.

Le camphre injecté dans les veines produit les mêmes effets, mais d'une manière beaucoup plus prompte. Les phénomènes sont pour le moins aussi rapides quand le médicament est porté sur la membrane muqueuse pulmonaire. MM. les docteurs Ségalas et Carquet ont injecté deux gros de camphre dissous avec une demi-once d'huile dans la trachée-artère d'un gros chien. Au bout de quinze secondes environ, il a été frappé de tétanos; un quart d'heure après il n'existait plus.

L'usage inconsidéré de cette substance peut développer chez l'homme des phénomènes semblables. Cullen raconte qu'une jeune femme maniaque éprouva, après avoir avalé quarante grains de camphre, une grande faiblesse avec une insensibilité absolue. Son pouls était très-faible, et l'on observait à peine sa respiration. A la pâleur de son visage et au froid de glace qui couvrait toutes les parties de son corps, on eût dit qu'elle allait mourir. On lui fit respirer de l'esprit de corne de cerf, et on lui frotta les extrémités avec des flanelles chaudes; elle revint au point de pouvoir avaler un peu de lait tiède, et ensuite un peu de vin. Ces moyens, continués pendant deux ou trois heures, ranimèrent en partie son pouls et rétablirent la chaleur du corps. Toutefois elle fut plongée dans un état d'assoupissement jusqu'au lendemain.

Quarin a vu que le camphre, donné à hautes doses,

excitait vivement l'action du cœur et des vaisseaux, causait des convulsions et une phrénésie mortelle. (*Method. med. febr.*)

Deux scrupules de camphre ont causé une sorte de confusion dans les idées, accompagnée de délire, de tremblemens, de convulsions, d'une faiblesse extrême, etc. (De Meza, *Compend. med. de venen.* p. 3.)

Un malade du docteur Remer tomba dans un délire furieux pour avoir pris six onces d'infusion de serpentaire de Virginie avec vingt-quatre grains de camphre. (*Police judiciaire pharmaco-chimique.*)

Les expériences tentées par Alexandre sur ses propres organes doivent trouver ici une place. Cet intrépide observateur, ayant avalé deux scrupules de camphre incorporés dans du sirop de roses, éprouva une prostration de forces extrême, suivie de vertiges, de nausées, du trouble des sens, de mouvemens convulsifs, et d'une sorte de fureur avec écume à la bouche. Le pouls, qui d'abord avait offert un ralentissement notable dans son rhythme, devint très-accéléré, et donna cent pulsations par minute. Quelques tasses d'eau tiède lui firent rejeter la plus grande partie du camphre, et il reprit peu à peu l'usage des sens. Les autres symptômes furent dissipés par une infusion de thé où l'on avait mis du suc d'orange et de citron.

Le camphre, considéré comme substance délétère, paraît agir à la manière des poisons narcotiques âcres. Il porte d'abord son action sur les tuniques de l'estomac, où il produit un état de phlogose plus ou moins intense; mais bientôt ses molécules, absorbées, excitent fortement le cerveau et tout l'appareil nerveux.

Cette action complexe est exprimée par l'ardeur et l'irritation qu'on éprouve à l'épigastre, par les nausées, les anxiétés, les tremblemens, les convulsions, le délire, les vertiges, l'ivresse, la stupeur, l'adynamie, etc.

MÉTHODE CURATIVE.

Dans cette espèce d'empoisonnement, la première, la plus urgente indication est de débarrasser l'estomac de la matière toxique à l'aide des vomitifs et de la titillation du gosier. On administre deux ou trois grains de tartre émétique, ou vingt-quatre grains d'ipécacuanha, avec une once d'oxymel scillitique, et on favorise ensuite le vomissement par des boissons délayantes ; mais ces moyens sont rarement convenables dans l'état avancé de l'empoisonnement. Les boissons acidulées, l'éther sulphurique se montrent particulièrement efficaces après l'usage des vomitifs. Les irritations gastriques, les congestions cérébrales, les spasmes nerveux réclament les secours que nous avons déjà indiqués. *Voyez*, à l'Introduction, les méthodes générales de traitement.

MODE D'ACTION DU CAMPHRE.

Il est peu d'agens thérapeutiques dont l'action ait été expliquée avec autant de controverse par les médecins. Si l'on en croit F. Hoffmann, Werlhof, Tralles, Pouteau, Cullen, etc., etc., le camphre tempère et rafraîchit. Suivant d'autres observateurs non moins recommandables, il possède des propriétés irritantes. La manière la plus sûre de connaître un médicament, c'est-à-dire ses usages, son application et ses effets,

c'est d'observer les phénomènes qu'il produit, de voir la liaison qu'ont ces phénomènes, et de les comparer entre eux. On connaît généralement les qualités physiques du camphre, et personne ne saurait contester sa nature volatile et inflammable, sa saveur âcre, son odeur forte et diffusible : voilà une assez grande probabilité en faveur de sa faculté excitante. Maintenant, si l'on fait attention aux nausées, aux vomissemens, aux anxiétés, à l'état de chaleur et de congestion qu'il excite chez les personnes d'un tempérament irritable et sanguin, hésitera-t-on de ranger cette substance au nombre des corps stimulans? On a cru que le camphre jouissait d'une vertu tempérante parce qu'il s'est montré utile dans quelques hémorrhagies; mais la cannelle n'est-elle pas administrée avec succès contre ces affections morbides lorsqu'elles sont le résultat de la faiblesse des vaisseaux et d'une atonie générale? et s'est-on jamais avisé de la mettre au nombre des remèdes réfrigérans? Quant aux inflammations que quelques auteurs ont guéries à l'aide du camphre, je ne crains pas de les révoquer en doute, à moins qu'ils ne veuillent parler de cette espèce de phlegmasie qui tend à la gangrène, et qui s'accompagne de la dépression des forces vitales.

Les observations de M. le professeur Alibert ne sont point en faveur des effets rafraîchissans du camphre. Une femme âgée de cinquante ans, qui en avait pris huit grains à l'hôpital Saint-Louis, éprouva une irritation vive du canal digestif et de tout le système nerveux. Administré à la dose de quatre grains à une fille scorbutique, il a suscité un tel trouble dans le cerveau,

qu'elle a refusé d'en prendre les jours suivans. Des lavemens préparés avec cette substance ont produit un tremblement universel chez une personne douée d'une susceptibilité nerveuse très-exaltée. (Alibert, *Nouveaux élémens de thérapeutique et de matière médicale.*)

L'opinion du célèbre et judicieux Baillou sur l'action échauffante du camphre n'est point douteuse, lorsqu'il dit : *Caphura quandoquè adurit.* Vogel, Bergius, Voltelen, Ypey, Pierre et Joseph Franck, Quarin, Hecker, et beaucoup d'autres auteurs modernes, partagent ce sentiment. Quoique le camphre fasse périr très-promptement les animaux, et qu'il diminue chez l'homme la force et la fréquence du pouls, Joseph Franck le regarde comme un excitant énergique. « Qui ne sait, dit ce professeur, qu'une colère violente, une joie excessive, l'étincelle électrique, un excès de vin, ont souvent tué subitement? et faudra-t-il pour cela regarder ces divers agens comme sédatifs? Si le camphre, donné à hautes doses, a quelquefois arraché à la mort des malades que la fièvre avait réduits à l'extrémité, c'est bien une preuve que sa manière d'agir n'est point sédative. » (*Méthode de traitement de l'institut clinique de Pavie.*)

La nouvelle école italienne n'est pas bien d'accord sur les propriétés du camphre. Rasori et Borda le rangent parmi les contre-stimulans, parce qu'il affaiblit, déprime directement la fibre vivante. Le professeur Rolando a émis une opinion contraire. D'après cet habile physiologiste, le camphre administré à fortes doses est un irritant ; donné à petites doses, il excite les vaisseaux capil-

laires et augmente la chaleur : il le met conséquemment dans la classe des puissances excitantes.

Au reste, cette différence d'opinions paraîtra moins extraordinaire, si l'on fait attention que les effets du camphre doivent être singulièrement modifiés, soit par les doses, soit par l'idiosyncrasie et l'irritabilité plus ou moins vive des individus qui en font usage.

PROPRIÉTÉS MÉDICALES.

Examinons maintenant quelles sont les affections qui réclament l'usage du camphre, et traçons les règles de son emploi thérapeutique.

C'est dans les maladies ataxiques et putrides, dans le typhus, la peste; dans les affections où se développent des mouvemens nerveux, irréguliers, la dépression des forces, le délire, et autres phénomènes pernicieux, qu'on a recours à cette substance énergique.

On a beaucoup déclamé contre l'emploi des sudorifiques et des stimulans au début des fièvres typhoïdes; mais c'est l'abus, et non l'usage de ces remèdes, qui est condamnable. Qui ne sait que certains miasmes contagieux peuvent, ainsi que les poisons, affecter d'une manière soudaine l'appareil nerveux, et troubler toutes les fonctions de l'organisme par une sorte d'impression directe? L'expérience, d'accord avec le raisonnement n'a-t-elle point démontré qu'il était possible d'éliminer ces miasmes délétères en excitant la faculté exhalante de la peau par des moyens prompts et efficaces? Ainsi on a donné le camphre au commencement des fièvres nerveuses et putrides avec un succès incontestable; mais c'est dans les premiers instans de l'infection

qu'il faut l'administrer. On en fait prendre quinze ou vingt grains, avec autant de nitre, de deux heures en deux heures, et on prescrit en même temps des boissons diaphorétiques.

Ces fièvres miasmatiques frappent quelquefois d'une manière si rapide, que le malade meurt en quelques heures. Il y a alors une prostration maligne, une sorte de sidération des forces.

Un infirmier de l'hôpital militaire de Perpignan, où régnait une affection typhoïde très-grave, éprouvait depuis deux jours un peu de malaise. Je lui avais conseillé le repos et l'usage des poudres de camphre et de nitre. Il voulut néanmoins continuer son service, et il m'accompagna dans ma visite. Lorsqu'elle fut terminée il se coucha, mais il refusa toute espèce de médicamens. Une heure après il tomba dans un délire taciturne, accompagné de quelques gémissemens et d'une asthénie profonde. On lui appliqua des sangsues aux tempes et des vésicatoires aux cuisses. Je l'avais vu à neuf heures, à midi il était mort. L'autopsie fit découvrir des traces d'inflammation sur différens points de la membrane muqueuse digestive. L'estomac contenait avec quelques restes d'alimens à moitié digérés une grande quantité de matières visqueuses d'une teinte jaunâtre. Les lobes du cerveau étaient phlogosés ; les vaisseaux dilatés et gorgés de sang.

M. Coupy, infirmier major à l'hôpital militaire de Lagrasse, d'une santé parfaite, plein de zèle pour le service, vint me prévenir qu'un malade atteint d'une fièvre adynamique et que j'avais jugé devoir périr dans la nuit, respirait encore ; il s'approche de son lit, sou-

lève les couvertures et me fait observer que son corps est couvert d'une éruption pustuleuse d'un brun livide. Avant la fin de ma visite cet infirmier éprouvait déjà les premiers symptômes du typhus; comme il était jeune et d'une forte constitution, on lui fit une saignée assez ample. Avant la fin du jour il avait cessé de vivre. Le canal digestif n'offrait aucune altération remarquable; les cavités du cœur renfermaient plusieurs caillots de sang d'une couleur noirâtre. A l'ouverture du crâne il s'écoula une grande quantité de sang; les vaisseaux veineux du cerveau étaient injectés et très-distendus.

Ces deux exemples me firent observer attentivement l'état sanitaire de l'infirmerie. Aussitôt qu'un garçon de salle éprouvait le moindre malaise, je lui prescrivais la diète, des poudres de camphre et de nitre et quelque boisson délayante. Ce traitement prophylactique m'a paru d'une utilité incontestable, et plus d'une fois il a prévenu l'invasion du typhus.

Le camphre convient aussi dans l'état avancé des fièvres putrides et ataxiques, lorsque la nature paraît diriger ses mouvemens vers la peau : dans ces cas, on peut le considérer comme un des meilleurs sudorifiques. On le donne non-seulement à l'intérieur, mais encore on l'applique à la surface du corps, au moyen de flanelles chaudes qui en sont imprégnées, et dont on couvre le malade après avoir bien frictionné tous ses membres. On lui fait prendre ensuite des boissons délayantes où on ajoute de l'oxymel. Ces remèdes simples, aidés de l'irritation de l'organe cutané, calment les congestions de la tête, procurent parfois un sommeil tranquille, et deviennent des sudorifiques puissans.

On combine le camphre avec le musc, la serpentaire de Virginie, la valériane, l'opium, l'éther sulfurique, lorsque le pouls est faible, nerveux, intermittent; avec la cannelle et le quinquina, lorsqu'on veut imprimer à tout le système une excitation prompte et durable.

Mais combien n'a-t-on pas abusé de ce médicament dans les fièvres typhoïdes avec excès de chaleur? Qui ne l'a point vu accroître la sécheresse, l'éréthisme, la soif, le délire, enfin imprimer à tout le système une irritation qu'on ne pouvait apaiser que par les rafraîchissans donnés avec profusion? Ce n'est pas d'aujourd'hui que les médecins observateurs ont remarqué que les inflammations intérieures pouvaient prendre le masque du typhus, offrir des signes nerveux et adynamiques. L'estomac souffre alors impatiemment le camphre et toutes les substances stimulantes; il survient des nausées, des vomissemens, des anxiétés; la marche de la maladie est troublée, pervertie; l'inflammation fait des progrès, et la gangrène s'établit dans les parties les plus irritées. Le camphre, administré dans les premiers jours de cette fallacieuse adynamie, est un véritable poison, ainsi que tous les corps médicamenteux doués de qualités âcres. Les saignées générales et locales, les boissons rafraîchissantes peuvent seules dissiper cette affection secondaire en apaisant l'irritation et la phlogose des organes digestifs; toutefois il faut en mesurer l'emploi d'après l'intensité du mal, l'âge et la constitution du malade.

Le camphre, mêlé avec les acides, produit de bons effets dans les exanthèmes, dans la rougeole, la scarlatine, la petite-vérole confluente, avec langueur et

dépression des forces vitales. Haller a décrit (*Opuscul. patholog.*) une épidémie variolique revêtue d'un caractère putride qui se manifestait par des taches noirâtres, où ce mélange s'est montré salutaire. Il donnait chaque jour dix à vingt grains de camphre dans du lait d'amandes, avec du suc de citron, et le soir du sirop de pavot, depuis une demi-once jusqu'à une once et demie, avec quelques gouttes d'acide vitriolique.

Suivant le docteur Woodville, le camphre est généralement employé à Londres dans l'hôpital consacré à la petite-vérole. Ce médecin ajoute que sa propre expérience lui a appris que, dans la première période de cette maladie, lorsque les évacuations convenables ont eu lieu, le camphre manque rarement, à la dose d'un scrupule, de soulager les douleurs de tête et de procurer du repos. (William Woodville, *Medical Botany*, page 618.)

Mais, dans les exanthèmes accompagnés de phénomènes putrides et ataxiques, le camphre remplit d'autres indications importantes : il favorise et maintient l'éruption par son principe aromatique très-pénétrant, en même temps qu'il remédie au trouble du système nerveux par sa qualité narcotique et sédative. Cette combinaison, ces principes mixtes que la nature nous offre dans le camphre et autres productions végétales, sont bien préférables aux combinaisons que l'art sait préparer. Dans les compositions naturelles, dit le célèbre Grimaud, les qualités médicamenteuses sont mélangées, accordées plus exactement, et elles se trouvent bien plus en rapport avec l'essence des maladies, qui sont aussi des productions naturelles.

L'angine, la pneumonie peuvent aussi se compliquer d'un caractère ataxique ou adynamique, comme l'ont observé Huxham et Sarcone. Cet état est marqué par la faiblesse du pouls, la prostration des forces, le délire, les sueurs froides et visqueuses, une gêne extrême dans les organes de la respiration, etc. Le camphre, combiné avec le nitre, seconde parfaitement l'effet des fomentations irritantes et des ventouses mouchetées qu'on applique sur le dos et sur la poitrine. On donne en même temps une décoction de quinquina et de polygala de Virginie, où l'on ajoute de l'oxymel scillitique, et l'on fait des embrocations avec le liniment volatil camphré.

Dans l'angine putride et gangréneuse, on prescrit en même temps des gargarismes préparés avec une infusion de fleurs d'arnica ou de racine de serpentaire, le miel rosat, l'alcohol camphré, le vinaigre aromatique, la teinture de myrrhe.

La dysenterie, cette maladie désastreuse qui ravage avec tant de rapidité les camps et les hôpitaux, peut également offrir une complication putride ou maligne. Cette complication s'observe particulièrement en automne, sous le règne d'une constitution atmosphérique chaude et humide, et dans les lieux marécageux. Les signes qui la font reconnaître sont, une soudaine prostration des forces, un pouls accéléré, faible, et presque insensible ; un regard fixe et éteint, un délire taciturne, quelquefois furieux; des taches brunes ou pourprées sur la peau; des déjections fréquentes, sanguines, séreuses ou noirâtres, exhalant une odeur putride et corrompue. Il faut s'attacher à la combattre

par les excitans les plus diffusibles, et surtout par le camphre uni à l'opium, au musc, à l'arnica. On pratique en même temps sur le bas-ventre des fomentations aromatiques, des embrocations camphrées, et l'on prescrit des lavemens préparés avec des substances mucilagineuses et l'opium. Il ne faut point confondre cette espèce de dysenterie avec celle qui résulte d'une véritable inflammation des intestins, et qui réclame une méthode éminemment antiphlogistique.

Dans quelques épidémies de choléra-morbus on a aussi préconisé le camphre. Après les ventouses scarifiées et la saignée générale lorsqu'elle était praticable, M. Cayol prescrivait, dans l'épidémie de 1832, l'éther saturé de camphre à la dose de six gouttes de quart d'heure en quart d'heure, et immédiatement après chaque dose un morceau de glace. Ce moyen lui a réussi dans quelques cas extrêmement graves. Une dame qui a montré autant de courage que de bienfaisance dans le choléra de Hongrie, administrait elle-même aux malades, toutes les cinq minutes, cinq gouttes d'esprit de vin camphré dans une cuillerée d'eau, jusqu'à ce que la sueur se manifestât. M. le docteur Zugenbuhler loue cette méthode fort simple qui lui a réussi à lui-même dans plusieurs circonstances. Tous ces moyens rentrent dans la méthode stimulante et conviennent seulement dans la période asthénique du choléra. Il en est de même du punch que M. le docteur Magendie a donné avec succès aux cholériques de l'Hôtel-Dieu.

Nous avouerons qu'on a singulièrement abusé des stimulans dans le choléra; mais les partisans de la doc-

trine physiologique, qui les ont tant décriés, n'ont-ils pas aussi abusé des antiphlogistiques, en traitant cette grave maladie comme une gastro-entérite? Les *chauffeurs browniens*, comme les appelle M. Broussais lorsqu'il est en colère, ont eu tort en ne poursuivant que l'asthénie; leurs antagonistes se sont aussi fourvoyés en attaquant constamment le choléra avec des sangsues ou la lancette à la main. Ce qu'il y a de vrai c'est que ces méthodes contraires ont été marquées tour à tour par des revers et des succès. On peut en dire autant d'une foule de remèdes qui ont été prônés par les uns, dénigrés par les autres; et, chose déplorable! les médecins se sont querellés depuis Bombay jusqu'à Paris, sans qu'aucun nous ait encore offert un traitement qui puisse nous rassurer, si cet horrible fléau venait encore fondre sur nous (1).

(1) Le vice le plus nuisible qui dans ce moment menace la médecine, c'est la tendance d'un grand nombre d'esprits à concevoir les *affections morbides* comme des *altérations anatomiques* d'un organe, et leurs symptômes comme des effets inséparables et même nécessaires de ces altérations. Ceux qui raisonnent ainsi s'obstinent à chercher toujours le siége de la cause anatomique de l'*affection*, et ils n'imaginent pas qu'on puisse ni philosopher, ni agir sur la maladie, si l'on n'a pas résolu ce problème. D'après cette prévention, lorsqu'on a vu paraître le choléra, ils n'ont songé qu'à faire des ouvertures de cadavres, et ils n'ont pas pu douter que ces recherches, faites à une époque où l'anatomie est si perfectionnée, et dans des pays où il y a si peu d'obstacles à faire des extispices, ne leur fournissent la clef de cet effroyable secret. La persuasion les a encouragés quelques jours. Chacun a cru avoir découvert la *cause essentielle* du mal; l'un l'a trouvée dans l'estomac, un autre dans le sang, un autre dans la moelle épinière, un autre dans un ganglion nerveux.... Mais ces espérances se sont bientôt évanouies; force leur a été de convenir que cette cause première ne se trouvait dans aucune des altérations

Le camphre produit d'admirables effets dans les maladies muqueuses avec complication de vers, mais il faut que les membranes digestives ne soient point enflammées. Il est d'autant plus urgent d'attaquer ces insectes par de puissans anthelmintiques, que leur présence dans les voies intestinales peut donner lieu à des accidens nerveux très-intenses. On associe alors le camphre à la valériane, au jalap, à la rhubarbe, ou à quelque autre purgatif amer. On pratique sur l'abdomen des embrocations huileuses camphrées, et l'on donne des lavemens où l'on fait également entrer le camphre dissous dans de l'huile ou dans un jaune d'œuf. Cette substance, administrée en lavemens et en frictions, convient surtout aux enfans, à qui il n'est pas toujours facile de faire prendre des remèdes intérieurs. Par cette méthode, on détruit les vers lombricoïdes et les ascarides de la manière la plus prompte et la plus efficace. On sait que cette dernière espèce pullule dans le rectum, où elle excite quelquefois une irritation et un prurit intolérables. J'ai vu des enfans agités de violentes convulsions par cette cause unique. Le camphre, par son action éminemment volatile, tourmente ces insectes, les met en fuite, ou les fait périr. Prange, qui a publié une bonne dissertation sur les propriétés vermifuges du camphre, observe qu'il

---

qu'ils avaient aperçues; que ces altérations n'en étaient que les effets; et pour la première fois ils ont confessé un mode vital inconnu, et, par conséquent, ils se sont vus obligés de reconnaître un état morbide dont on ne peut montrer ni la nature, ni le siége, et dont la nature est purement abstraite. (Lordat, *Essai sur l'Iconologie médicale*, page 368.)

faut le donner à faible dose aux personnes irritables et sensibles, tandis que les individus d'une constitution molle, lymphatique, en proie à des affections rebelles, telles que la manie, la mélancolie, etc., peuvent en supporter des doses considérables. (Baldinger, *Silloge select. opuscul.*)

On a conseillé le camphre dans quelques névroses, dans l'hystérie, l'hypochondrie, l'asthme convulsif; et il a quelquefois procuré du soulagement lorsque d'autres moyens n'avaient produit aucun effet salutaire. Les Anglais nous ont appris qu'on pouvait l'administrer avec avantage dans quelques cas d'aliénation mentale; et à ce sujet Cullen cite une observation intéressante. Un jeune homme de seize ans, d'une bonne constitution en apparence, fut affecté d'un babil extraordinaire sans que l'on pût en assigner la cause. Cet état dura quelque temps, avec une confusion d'idées et un léger délire; mais peu à peu le malade devint tout-à-fait maniaque, et tellement intraitable, que l'on fut obligé de le lier dans son lit. Les saignées, les vésicatoires, les évacuans de toute espèce furent employés vainement. On essaya l'usage du camphre, d'abord à la dose de cinq grains trois fois par jour, et peu à peu on parvint à la dose de soixante grains; de sorte que ce maniaque en prenait cent quatre-vingts grains chaque jour. Tant que les doses ne furent pas au-dessus de deux scrupules, elles ne parurent produire aucun effet sensible; mais, à mesure qu'on les augmenta, elles commencèrent à procurer par degrés plus de sommeil, et à rendre dans les intervalles les symptômes de la manie plus modérés. Peu à peu la raison revint, et

la santé se rétablit sans aucun accident remarquable.

Les observations que le docteur Kinneir a consignées dans les *Transactions philosophiques* ne sont pas moins favorables à ce médicament. Ce médecin donnait aux maniaques depuis quinze grains jusqu'à un demi-gros de camphre, et il répétait ces doses plusieurs fois par jour : mais il fait la judicieuse remarque que cette substance ne convient qu'aux tempéramens froids; qu'elle est nuisible aux constitutions ardentes, pléthoriques, et qu'elle augmente l'intensité des symptômes.

Certains auteurs ont vivement recommandé le camphre pour combattre la salacité, le satyriasis, la nymphomanie ; et il paraît que, dans quelques circonstances, il a contribué à éteindre les désirs vénériens. Mais, pour triompher de ces névroses, ne faut-il pas diriger le traitement sur les causes qui leur ont donné naissance et qui les entretiennent? Ainsi les boissons tempérantes, les bains, un régime doux et végétal, les émissions sanguines, sont bien plus convenables que le camphre, lorsqu'il existe un état d'irritation et de pléthore. Que peut produire le camphre dans les irritations génitales causées par un principe herpétique? J'en ai fait l'essai sur un malade qui avait une dartre rongeante fixée sur la verge et sur le scrotum, et cette substance a toujours exaspéré l'état de priapisme dont ce malheureux était tourmenté jour et nuit. Les bains froids, les lotions saturnines et le lait d'amandes lui procuraient seulement un léger repos. Les accidens de la nymphomanie, affection déplorable qui transforme la femme en une espèce de bacchante, sont pourtant

quelquefois apaisés par l'administration du camphre, et M. le professeur Alibert nous en fournit un exemple dans ses *Élémens de thérapeutique et de matière médicale*. Cette substance peut en effet prospérer chez les femmes d'un tempérament faible et nerveux, tandis qu'elle irrite celles qui ont une constitution ardente, vigoureuse et sanguine.

Les anxiétés, l'inquiétude extrême qui accompagnent les affections goutteuses et rhumatismales sont quelquefois soulagées par de petites doses de camphre, souvent répétées, avec addition de nitre. Une inflammation modérée, la faiblesse du pouls, la sécheresse de l'organe cutané, indiquent l'emploi de ce remède : mais je ne conseillerai jamais le camphre dans les maladies arthritiques avec inflammation vive, bien qu'on trouve dans les auteurs de matière médicale des opinions favorables à son action réfrigérante. Toutefois, lorsque les signes inflammatoires ont cédé à une méthode convenable, le camphre achève de dissiper l'état de spasme, excite et entretient les sueurs critiques, en dirigeant les mouvemens vitaux vers la périphérie du corps. J'ai quelquefois soulagé des goutteux qui, à la suite d'une longue et douloureuse attaque, éprouvaient une sorte de rigidité dans les membres qui rendait la locomotion impossible, en leur donnant trois ou quatre fois par jour de six à dix grains de camphre, et immédiatement après une tasse de décoction de *teucrium chamædrys*. Je faisais en même temps frictionner toute l'habitude du corps avec un liniment camphré et des flanelles chaudes. Ce traitement, continué pendant quelques jours, donnait de la souplesse à la

peau, favorisait singulièrement la transpiration, et rendait les membres plus agiles.

On a cru que le camphre pouvait émousser les propriétés caustiques des cantharides, et prévenir ainsi ou combattre les irritations que produisent ces insectes sur les organes intérieurs. En effet, les auteurs nous fournissent des faits qui sembleraient prouver la faculté sédative du camphre; mais, comme dans ces cas on prescrit en même temps des émulsions, du petit-lait, des bains, des fomentations, enfin tout ce qui constitue la méthode tempérante, ces divers moyens peuvent à juste titre revendiquer une grande partie des bons effets qu'on attribue à cette substance. Cependant l'opinion de Groenevelt, qui a disserté sur l'emploi des cantharides, et les faits qu'il a recueillis ont dû fixer notre attention. Ce médecin n'hésite pas d'attribuer au camphre une action spécifique. *Cantharides optimè camphorâ corrigi à plurimis annis expertus sum.*

Un jeune homme, à qui on avait donné une assez forte dose de cantharides dans du vin, ressentit d'abord une sorte de prurit avec irritation dans la vessie; mais, bientôt après, il fut en proie à une ardeur extrême, accompagnée d'une strangurie intolérable. La saignée, les émulsions, les injections, les préparations opiacées n'apportèrent aucun soulagement. Après cinq ou six jours de souffrances, Groenevelt prescrivit deux scrupules de camphre en deux bols. La première dose apaisa en partie les douleurs, et la dernière les dissipa entièrement. (Joan. Groenevell, *De tuto cantharidûm in medicinâ usu interno.*)

Les premiers remèdes avaient sans doute affaibli l'inflammation, et la strangurie n'étant plus entretenue que par un état de spasme de l'appareil urinaire, le camphre suffit pour en triompher.

On a recours au camphre, dans quelques affections locales, pour ses propriétés excitantes et résolutives. Ainsi on l'emploie dans les engorgemens lymphatiques, les tumeurs œdémateuses, les ulcères fongueux, les plaies avec gangrène, les contusions, les entorses, les ophthalmies rebelles et asthéniques, les engelures, etc. On l'a également conseillé contre les douleurs arthritiques, et l'on a quelquefois réussi à calmer les symptômes de la goutte et du rhumatisme; mais très-certainement, dans l'état aigu de ces maladies, tous les topiques camphrés sont dangereux. Les douleurs s'apaisent, mais la cause essentielle subsiste; et lorsque l'inflammation ne se porte point d'un membre à un autre, elle est refoulée vers les organes intérieurs, où elle peut décider une métastase mortelle.

Dans les brûlures qui affectent une grande surface, qui ont pénétré profondément dans les chairs et sont suivies de gangrène, l'emploi du camphre a quelquefois produit les plus heureux résultats. On se souvient encore avec une sorte d'effroi de la catastrophe qui eut lieu à Paris en 1810, et qui fit tant de victimes. M. le baron Calafati, préfet d'Istrie, d'un tempérament sanguin et d'une stature athlétique, eut les membres inférieurs entièrement brûlés et comme rôtis. Des symptômes de gangrène se manifestèrent pendant le cours de cette vaste brûlure; les plaies devinrent d'un aspect livide, noirâtre, et d'une odeur putride: le malade

était d'une faiblesse et d'un abattement extrêmes. On avait employé successivement les applications antiseptiques les plus renommées, la poudre et la décoction de quinquina, l'onguent de styrax, le vin aromatique, etc., et cependant les plaies conservaient le même aspect. On les couvrit d'une poudre composée de parties égales de camphre et de fleurs d'arnica, et on appliqua par-dessus des compresses imbibées de teinture de myrrhe fortement camphrée. Pour seconder les effets du traitement local, je prescrivis des potions toniques où je faisais également entrer le camphre à fortes doses. Par ces divers secours les forces du malade se ranimèrent, et les plaies offrirent bientôt une couleur vermeille; mais, à raison de leur grande étendue, la cicatrice se fit long-temps attendre, malgré les soins et les conseils des premiers chirurgiens de la capitale.

Nous croyons avoir démontré que le camphre est un médicament précieux dans les affections pathologiques où la faiblesse se joint à la mobilité nerveuse; que, par son action prompte, vive et diffusible, il relève le ton du système, stimule tous les tissus, pénètre dans tous les vaisseaux: conséquemment nous devons conclure que cette substance est nuisible dans les inflammations aiguës, malgré les assertions de F. Hoffmann et de Werlhof. Les faits que rapporte ce dernier médecin prouvent que les maladies aiguës qu'il a observées étaient compliquées d'un état nerveux et ataxique. Le jeune homme dont il parle (*Excerpta è commercio norico*, page 724) était atteint d'une fièvre maligne; il avait le pouls faible, fréquent, inégal, avec délire et prostration des forces. Il est vrai qu'il a administré

avantageusement le camphre dans quelques pleurésies; mais le pouls présentait le même caractère, et cette substance était d'ailleurs suspendue dans une émulsion nitrée qui devait nécessairement affaiblir sa propriété excitante.

Le célèbre Pouteau, dans ses *Mélanges de chirurgie*, a également préconisé la vertu réfrigérante spécifique du camphre dans les inflammations érysipélateuses; il l'administrait à grandes doses, fréquemment répétées. Pour moi, j'ai de la peine à croire aux succès que ce grand chirurgien dit avoir obtenus dans la péritonite puerpérale, et je pense que le camphre n'est utile que lorsque cette maladie prend dans son cours un caractère ataxique ou adynamique.

On administre le camphre à des doses très-variées et sous différentes formes. Ainsi, lorsqu'on veut produire une excitation modérée mais soutenue, on le prescrit à la dose de quelques grains, à des intervalles très-courts; cette méthode est d'autant plus convenable, que le camphre a une action prompte mais passagère, et qu'on peut en donner sans inconvénient une assez grande quantité dans l'espace de vingt-quatre heures. Lorsqu'on l'emploie en substance, il convient de le diviser extrêmement; car on a observé qu'en petits morceaux il peut enflammer les tuniques de l'estomac, et y produire l'ulcération à la manière des poisons âcres. En conséquence, on le triture avec quelques gouttes d'alcohol, et on y ajoute un peu de sucre ou de gomme arabique.

Les affections chroniques et rebelles, comme la manie, l'épilepsie, etc., réclament d'assez fortes doses

de cette substance; on en donne depuis quinze et vingt grains jusqu'à un demi-gros, deux ou trois fois par jour. Pour combattre la gangrène avec quelque succès, il faut élever hardiment ces doses jusqu'à plusieurs gros en vingt-quatre heures. Le docteur Collin nous en a donné l'exemple, et on peut le suivre sans être accusé de témérité lorsqu'il s'agit d'une affection qui dissout les forces de la vie d'une manière si effrayante. Il faut alors triturer le camphre avec une suffisante quantité d'alcohol, et le mêler avec une forte décoction de quinquina.

Dans les maladies putrides et nerveuses, dans le typhus avec faiblesse et abattement, on donne d'abord quatre ou cinq grains de camphre, et toutes les heures on augmente la dose de quelques grains, de manière qu'on puisse en administrer un ou deux gros en vingt-quatre heures. M. Richard en a prescrit plusieurs gros dans le même espace de temps, et une fois une demi-once en trente-six heures, dans des cas de fièvre adynamique, soit simple, soit compliquée : il l'a aussi associé au quinquina dans un cas de fièvre pernicieuse, et toujours avec le plus grand succès. (*Annales cliniques de la société de médecine de Montpellier,* 1813.)

Dans les péripneumonies ataxiques, dans la dysenterie et dans les inflammations accompagnées d'adynamie, on administre le camphre trituré avec du sucre et suspendu dans des boissons mucilagineuses.

On peut augmenter la puissance médicale du camphre en l'unissant à d'autres excitans, tels que le musc, le castoréum, la poudre d'aristoloche serpentaire, les

teintures alcoholiques de safran, de menthe, de cannelle, de valériane, etc. On le mêle aussi avec le vin, l'acide acéteux, l'éther alcoholisé, et on forme avec ces diverses substances des compositions utiles dans les névroses asthéniques, et généralement dans toutes les affections où la nature a besoin d'être promptement ranimée pour opérer une réaction salutaire.

Potion camphrée. Prenez, camphre, demi-gros; triturez avec quelques gouttes d'alcohol, et ajoutez : sirop de menthe poivrée, une once; eau distillée de cannelle, quatre onces. La dose est d'une cuillerée à bouche toutes les heures.

Décoction tonique camphrée. Prenez, quinquina réduit en poudre, une once; faites bouillir dans une livre d'eau jusqu'à réduction d'un tiers, et ajoutez : camphre, un gros; teinture de cannelle, une once. Avant de mêler ces ingrédiens, on fait dissoudre séparément le camphre dans la teinture. La dose est d'une ou deux cuillerées, qu'on répète de deux heures en deux heures, où a des intervalles plus rapprochés, si l'intensité des symptômes l'exige.

Teinture éthérée camphrée. Prenez, éther alcoholisé, une once et demie; camphre, un gros : mêlez. Cette liqueur est recommandée dans la cardialgie arthritique avec débilité de l'estomac, et dans les fièvres avec ataxie. La dose est de vingt ou trente gouttes, et plus, dans quelques cuillerées de vin de Madère ou de vin blanc de France.

Le camphre sert à une foule d'applications extérieures. Dissous à la dose d'une once dans une livre d'alcohol, il forme l'esprit de vin camphré, préparation

éminemment utile dans les luxations, les fractures, et autres affections locales.

On fait avec le camphre, dissous dans l'huile d'olives ou d'amandes douces, des embrocations sur le rachis, sur les membres, sur le sternum et sur l'abdomen, pour seconder les remèdes intérieurs, dans les cas de crampes, d'affections spasmodiques de la poitrine, de l'estomac, des reins et de la vessie. On y ajoute quelquefois avec avantage la teinture d'opium.

M. le docteur Vaidy, médecin des armées françaises, a indiqué l'usage d'une espèce de pommade camphrée contre la gale. On la prépare en incorporant un ou deux gros de camphre dans une once d'axonge. Il paraît que ce topique, employé comme la pommade antipsorique ordinaire, a eu un succès complet.

Le liniment de savon camphré se prépare en faisant dissoudre dix gros de camphre et trois onces de savon dans une livre d'alcohol. C'est un excitant énergique qu'on emploie contre la paralysie, les vieux rhumatismes, les tumeurs indolentes, etc. On accroît sa vertu excitante et résolutive en y ajoutant de l'éther acétique ou sulfurique, de l'eau de Cologne, etc.

On choisit quelquefois les voies de l'absorption pour introduire le camphre dans les organes intérieurs. Pour cela, on en fait dissoudre huit, dix ou quinze grains dans une suffisante quantité de salive ou d'alcohol, qu'on applique en frictions sur la partie interne des cuisses et sur l'abdomen. A l'aide de cette méthode, on dissipe quelquefois très-promptement les spasmes concentrés sur l'appareil urinaire, on combat le hoquet et autres symptômes nerveux qui accompagnent les af-

fections fébriles. M. le docteur Chrestien cite un fait remarquable en faveur de cette méthode. Une dame d'une constitution très-irritable, parvenue à l'époque de la cessation des règles, éprouva, dans le cours d'une maladie gastrique accompagnée de symptômes nerveux et de douleurs fixes à la courbure du colon, une suppression presque totale d'urines; elle ne les rendait que goutte à goutte, et avec beaucoup de souffrance. M. Chrestien prescrivit une friction sur la partie interne de chaque cuisse avec six grains de camphre uni à la salive. Cette première application diminua sensiblement la douleur et facilita les urines; répétée trois heures après, tous les symptômes disparurent pour ne plus revenir. (*Méthode iatraleptique.*)

Il serait superflu de retracer ici toutes les préparations officinales où l'on fait entrer le camphre : nous avons dû nous attacher aux plus simples; les autres sont décrites dans presque toutes les pharmacopées.

LAURIER CANNELLIER *LAURUS CINNAMOMUM.*

Laurus cinnamomum. Linn. Spec. 528. Jacq. Hist. Stirp. Amer. p. 59. t. 117.

Thunberg et les autres naturalistes qui ont observé cet arbre dans son pays natal disent qu'il est d'une hauteur et d'une grosseur médiocres. Son tronc est recouvert d'une écorce d'un roux grisâtre; le bois en est doux, léger, poreux, et assez semblable à l'osier. Les feuilles naissent deux à deux sur les jeunes rameaux; elles sont ovales, lisses, pétiolées, odorantes, terminées en pointe. On remarque trois nervures longitudi-

nales qui partent de la base même de chaque feuille, et disparaissent avant d'avoir atteint son sommet : entre ces nervures rampent des veines nombreuses et transverses. Lorsque les feuilles commencent à se montrer, elles sont d'une couleur écarlate; mais en peu de temps elles deviennent d'un vert luisant en dessus, plus clair en dessous. Les fleurs sont petites, nombreuses, blanches, disposées en panicule à l'extrémité des rameaux. Le fruit consiste en une petite baie de forme ovale, et d'une couleur bleuâtre dans sa maturité.

Le cannellier croît abondamment dans l'île de Ceylan, à Java, sur la côte de Malabar, et dans d'autres parties des Indes orientales : on le cultive à Cayenne, à l'île de France, et dans les Antilles. La cannelle la plus fine vient de Ceylan; Thunberg dit qu'elle abonde à Colombo, à Négunbo, et autres cantons situés le long de la côte. Celle qu'on tire de l'intérieur est plus âcre et beaucoup moins estimée. Les insulaires chargés de recueillir cette écorce dans les forêts distinguent plusieurs espèces de cannelliers par leurs feuilles, quoiqu'ils soient parfaitement semblables pour le port. Ils procèdent au dépouillement de ces arbres à deux époques différentes de l'année. La grande récolte se fait du mois d'avril au mois d'août, la petite vers la fin de l'automne. On choisit pour cette opération les rameaux de trois ans. Après avoir détaché l'écorce à l'aide d'un instrument convenable, on la fait sécher au soleil : la chaleur ayant bientôt absorbé toute l'humidité, elle se roule sur elle-même en forme de tuyaux.

Suivant Robert Percival, la meilleure cannelle est celle qui se roule le plus facilement; elle ne doit pas

être plus épaisse que du papier qui a un peu de corps. Elle est d'un jaune clair, et le goût doit en être assez doux pour qu'elle n'occasionne aucune cuisson dans la bouche. L'écorce de qualité inférieure est plus épaisse et d'une couleur plus foncée; elle brûle le palais lorsqu'on la mâche, et laisse un arrière-goût désagréable. (*Voyage à l'île de Ceylan.*)

En effet, on trouve dans le commerce plusieurs espèces ou variétés de ces écorces. La plus fine est celle qui porte le nom de *cannelle de Ceylan;* elle est mince, roulée en petits cylindres plus ou moins longs, fragiles, d'une couleur rousse. Son odeur est pénétrante, suave; sa saveur chaude, aromatique, légèrement sucrée. La cannelle commune est épaisse, rugueuse, plus foncée en couleur; elle a d'ailleurs un goût plus âcre et un parfum moins agréable.

ANALYSE CHIMIQUE.

Ces écorces, soumises à la distillation, fournissent une huile volatile d'une saveur brûlante. L'eau distillée laisse déposer par le refroidissement des cristaux d'acide benzoïque. (FOURCROY.) Elles contiennent en outre une grande quantité de tannin, une matière colorante de nature végéto-animale, et du mucilage. (VAUQUELIN.)

La cannelle ou cinnamome est un aromate célèbre dans les livres sacrés. Moïse, par l'ordre du Seigneur, en composait des parfums pour le tabernacle, et pour les enfans d'Israël qui se destinaient aux fonctions du sacerdoce. (*Exod.*, cap. 30.) Le temps n'a point détruit la célébrité de cette production étrangère; on la

recherche encore aujourd'hui pour la suavité de son parfum et pour ses vertus toniques et cordiales.

PROPRIÉTÉS MÉDICALES.

Donnée à la dose de quelques grains, la cannelle réchauffe l'estomac d'une manière vive et prompte, ranime ses facultés affaiblies. Si on l'administre à des doses élevées, son impression ne se borne point à la surface de l'appareil digestif; mais elle pénètre au sein de l'économie, stimule tous les tissus organiques, et produit les phénomènes d'une excitation générale.

Il n'existe point de remède stimulant aussi agréable que la cannelle, et aucun de nos produits indigènes ne saurait la remplacer. On ne l'administre point isolément dans les pyrexies avec langueur des forces vitales; mais on l'unit à un grand nombre de médications toniques et excitantes. Ses principes aromatiques et volatils accroissent la puissance antifébrile du quinquina; aussi, dans certaines fièvres intermittentes, on combine ces deux substances, afin de donner à tout le système une impulsion vive et énergique. Durant les paroxysmes des intermittentes ataxiques, on cherche à combattre la débilité profonde, les syncopes, la stupeur, les mouvemens nerveux, en donnant la cannelle sous toutes les formes. On l'associe au camphre, à l'éther sulfurique, à l'opium; on frictionne les membres avec sa teinture spiritueuse, et on la mêle aux potions antispasmodiques jusqu'à ce que l'apyrexie permette de recourir au fébrifuge par excellence. Je donnerai dans le cours de cet ouvrage quelques histoires

de fièvres larvées (1) où la cannelle s'est montrée éminemment utile.

On a recours à la cannelle pour remédier à l'état d'asthénie qui se développe dans le cours avancé des fièvres typhoïdes. On donne sa poudre dans du bouillon, dans du vin vieux; on mêle son eau distillée, son infusion aqueuse, sa teinture alcoholique dans les potions excitantes; on augmente graduellement les doses de ces divers agens, et on les répète à de courts intervalles. Un pouls faible, lent, déprimé; des hémorrhagies passives; des évacuations sanglantes, séreuses, putrides; des éruptions cutanées d'une nature pernicieuse; en un mot, la prostration directe des forces vitales, indiquent leur emploi. Quelquefois l'exaltation des propriétés vitales vient s'unir à ces symptômes par des spasmes, des convulsions, et une altération plus ou moins grave du système nerveux. Cette fausse apparence d'irritation ne doit point influer sur la base du traitement; la méthode débilitante serait éminemment pernicieuse, mais on combine alors les excitans avec les antispasmodiques.

La cannelle entre aussi dans les méthodes curatives

---

(1) Ces fièvres sont d'autant plus redoutables qu'elles prennent le masque ou la forme insidieuse d'un symptôme dominant, d'une irritation spasmodique fixée sur le poumon, sur la plèvre, sur l'utérus : de sorte qu'on serait tenté de prendre cet état de spasme pour une véritable phlegmasie, parce que les signes qui pourraient éclairer le diagnostic se présentent d'une manière fort obscure; ils sont même quelquefois si peu sensibles, que ce n'est qu'au deuxième ou troisième accès que le vrai caractère de la fièvre se prononce. Heureux celui qui ne voit pas la vie de son malade s'éteindre avec ce nouveau paroxysme!

qu'on dirige sur certaines névroses entretenues par la faiblesse. On cite des vomissemens nerveux, des cardialgies, des maux d'estomac guéris par l'administration prudente de cette écorce et de ses composés; mais les causes qui les produisent sont infiniment variées, et l'on doit bien plus souvent chercher à les combattre par des remèdes doux et tempérans. En général, les aromatiques ne conviennent que lorsque la faiblesse est évidente; il faut les abandonner s'ils causent de la chaleur et de l'irritation.

Les partisans de la doctrine de Brown ont préconisé les vertus de la cannelle dans le traitement des hémorrhagies, et depuis quelque temps on a surtout employé la teinture comme un moyen spécifique dans les pertes utérines; mais l'application empirique de ces médicamens doit nécessairement entraîner des accidens fâcheux. Lorsque la ménorrhagie a un caractère pour ainsi dire passif; lorsqu'elle s'accompagne de la faiblesse du pouls, de la pâleur du visage, de lassitudes générales et autres signes asthéniques, la cannelle offre un secours aussi prompt qu'efficace. On augmentera sa puissance en l'unissant au quinquina, à l'acide sulfurique alcoholisé, et même à l'opium, s'il se manifeste des mouvemens spasmodiques. Si, au contraire, les forces vitales sont dans un état d'exaltation; si le pouls est fréquent et dur; s'il existe des symptômes de congestion ou d'irritation dans les voies utérines, les préparations de cannelle cessent de convenir. Il faut surtout être circonspect, relativement à l'emploi de ces remèdes, dans les pertes qu'éprouvent les femmes de quarante à cinquante ans. L'hémorrhagie est alors

fomentée par un état d'excitation ou de pléthore locale que les stimulans exaspèrent et font dégénérer en phlegmasie. Le squirrhe et le cancer sont souvent les suites de ce traitement absurde.

La chlorose, l'aménorrhée, les fleurs blanches, et autres affections chroniques liées à un état de faiblesse générale, se guérissent ou s'amendent par l'usage de la cannelle. Pour opérer une médication plus énergique et plus durable, on combine cette écorce avec le quinquina et le fer. Ce mélange est précieux pour dompter l'atonie rebelle, l'état d'inertie et de langueur qu'on observe chez les femmes d'une constitution molle et lymphatique.

Enfin on regarde la cannelle comme un excitant aphrodisiaque, et les hommes épuisés par toutes sortes de jouissances en font souvent usage pour réveiller dans leurs organes flétris les dernières étincelles du désir. On la voit figurer dans les potions, dans les élixirs, dans les poudres, dans certaines pastilles, et une foule de compositions toniques qui remplissent rarement l'attente des vieux libertins. Lorsqu'on a long-temps abusé des plaisirs, les organes languissent dans une sorte d'impuissance que rien ne saurait vaincre. D'ailleurs l'usage répété de la cannelle et autres stimulans énerve les forces de l'estomac, émousse la sensibilité générale, et achève d'user des corps radicalement affaiblis. Toutefois une hygiène philosophique ne blâme point l'usage modéré de cet aromate lorsqu'il s'agit de porter remède à un état d'atonie, à un relâchement momentané produit par des causes légères. La cannelle, prise alors avec réserve, excite

dans les voies digestives une commotion vive et douce, qui se transmet par voie d'absorption et de sympathie sur plusieurs systèmes d'organes, les excite, les réchauffe agréablement, et les dispose à exécuter les actes de la vie d'une manière plus prompte et plus facile.

Considérée sous le rapport diététique, la cannelle est d'un grand secours à la suite des maladies qui ont profondément énervé toute l'économie. On l'emploie pour réparer l'affaiblissement produit par des évacuations immodérées, des saignées excessives et une diète rigoureuse. Mêlée avec les alimens, elle ranime le ton de l'estomac, développe ses facultés digestives, dissipe les flatuosités, réprime la disposition à la diarrhée, et prévient cet état de langueur et de cachexie qui entrave la marche de la convalescence. La cannelle est surtout très-utile dans les climats chauds, où il faut réparer par une excitation intérieure la distraction habituelle des forces, qui se portent sans cesse du centre à la périphérie du corps. Dans ces pays, les substances aromatiques servent à soutenir le ton de la fibre, affaibli par des transpirations abondantes et continuelles.

Nous avons décrit les propriétés les plus remarquables de la cannelle; nous avons surtout signalé ses effets salutaires dans le typhus putride ou adynamique, dans certaines névroses, et dans quelques affections lentes ou passives qui demandent le secours des remèdes stimulans. Nous allons maintenant exposer d'une manière concise les cas où cette écorce est nuisible, et nous le ferons avec l'esprit d'indépendance qui nous

dirige, sans nous laisser dominer ni par l'autorité des anciennes doctrines, ni par les cris de la nouvelle école.

Nous commençons par avouer que la plupart des browniens ont fait un abus condamnable de la cannelle et des stimulans dans les fièvres adynamiques, sans avoir égard aux causes et aux complications de ces maladies. Dans la première période, et surtout lorsque le pouls est serré, avec sécheresse de la langue, chaleur générale, météorisme douloureux, etc., la cannelle augmente l'irritation, favorise les congestions locales, et doit être regardée comme un poison irritant. Il ne faut point s'abuser sur la faiblesse plus ou moins apparente qui accompagne ces symptômes; cette espèce d'adynamie est l'oppression des forces de quelques modernes; elle est susceptible de céder de la manière la plus prompte à la méthode antiphlogistique et à tous les moyens propres à combattre l'irritation inflammatoire, qui est ici la cause essentielle et primitive. C'est un point de doctrine avoué de tous les esprits sages; les anciens même, qu'on traite maintenant avec tant de hauteur et de mépris, n'ont point méconnu ces effets immédiats d'une phlegmasie intense. Mais il n'en est pas toujours ainsi des inflammations qui se développent pendant le cours des fièvres typhoïdes; dans l'état avancé de ces maladies, elles réclament ordinairement les toniques et les excitans, ou du moins une méthode mixte qui tende à ménager le système des forces. Si vous les ruinez d'abord par l'application répétée des sangsues, par un torrent de boissons aqueuses, pouvez-vous espérer de ranimer ensuite les fonctions organiques par les vésicatoires, les sinapismes,

le quinquina, la cannelle et autres stimulans? Tous ces moyens ne tendent au contraire qu'à éteindre la flamme vitale; et la nature, hors d'état de se livrer à une réaction salutaire, succombe sous les nouveaux coups que lui porte une main imprudente. Les vésicatoires surtout, appliqués dans cet état extrême de faiblesse, produisent un effet pernicieux : aussi Brown dit une chose vraie et pleine de sens lorsqu'il les appelle l'extrême-onction de la médecine.

Les névroses, les affections chroniques de l'estomac et des viscères abdominaux, tirent souvent leur origine d'un état de spasme ou d'irritation qu'on ne saurait combattre par la cannelle, quoiqu'il se manifeste en même temps des signes de faiblesse. Les remèdes stimulans, en donnant une nouvelle force à cet état habituel de congestion qui a lieu sur les viscères, le font bientôt dégénérer en phlegmasie. On a remarqué que les personnes sujettes aux maux de nerfs avaient les organes gastriques éminemment sensibles, et supportaient difficilement l'usage de la cannelle, malgré leur état de débilité. Le traitement de ces maladies n'est point facile; les tempérans doivent d'abord être employés, mais il faut en circonscrire l'usage, pour ne point augmenter la faiblesse : on passe ensuite aux toniques les plus doux, et on revient aux remèdes rafraîchissans et sédatifs. Cette méthode, employée par le célèbre Barthez, est quelquefois suivie d'un heureux succès.

La chlorose, l'aménorrhée, et une foule d'autres affections chroniques ne sont pas toujours occasionées par un état de faiblesse et d'atonie. Chez les personnes d'un tempérament nerveux et sanguin, elles dépen-

dent ordinairement d'une irritation plus ou moins vive, qui demande un régime doux, des bains, des sédatifs et des relâchans. J'ai vu périr, il y a quelques années, une jeune fille d'une constitution vigoureuse, à qui on avait donné des poudres de cannelle et de safran pour exciter la menstruation. Elle succomba en peu de jours à une inflammation d'entrailles. L'engorgement des glandes mésentériques chez les enfans, bien qu'il soit souvent accompagné de signes de faiblesse, réclame d'autres secours qu'une médication stimulante. Cette maladie, presque toujours traitée d'une manière empirique, s'exaspère sous l'influence des remèdes chauds et particulièrement des préparations de cannelle, si les enfans qui en sont atteints ont une constitution irritable, si le pouls est fébrile, la langue sèche ou rouge, le ventre météorisé et sensible. L'élixir de Peyrilhe, si vanté de nos jours, devient dans ces cas une espèce de poison phlegmasique. Les bains, les sangsues, les embrocations huileuses et sédatives, les boissons tempérantes, doivent d'abord former la base du traitement; lorsque les symptômes d'irritation ont disparu, on emploie les apéritifs pris dans la famille des plantes chicoracées, et on passe ensuite aux toniques les plus doux.

La cannelle entre dans une infinité de préparations; on la prescrit en poudre à la dose de huit, dix et quinze grains, qu'on répète suivant l'effet qu'on veut produire. L'eau, le vin et l'alcohol s'emparent de ses principes actifs. Son eau distillée se distingue par une saveur aromatique très-agréable; elle sert de base aux potions excitantes.

La teinture de cannelle se prépare en faisant digérer

trois onces de cette substance dans deux livres d'alcohol. On l'emploie dans les hémorrhagies passives, dans le troisième stade du typhus, et généralement dans toutes les maladies asthéniques. La dose est d'environ un gros, dans une tasse de décoction de quinquina, d'infusion de valériane, de serpentaire de Virginie, d'arnica, d'angélique, etc. On peut répéter cette dose plusieurs fois par jour, suivant le degré de faiblesse qu'on a à combattre.

La teinture de cannelle composée de la pharmacopée de Londres est très-énergique. L'écorce de cannelle y est associée avec quelques aromates puissans, avec le gingembre, le cardamome, le poivre. On la prescrit à la dose de quarante ou cinquante gouttes, dans un véhicule convenable, pour dissiper les flatulences, les langueurs et les faiblesses de l'estomac; on l'a quelquefois employée avec succès contre la goutte asthénique du canal alimentaire.

Pastilles de cannelle excitantes. Prenez, cannelle de Ceylan, demi-once; safran oriental, deux gros; gingembre et vanille, de chaque, un gros; sucre et mucilage, quantité suffisante pour former des pastilles de quinze ou vingt grains. On en prend une ou deux de temps en temps. Elles produisent une excitation assez vive, sans avoir l'inconvénient de certaines préparations irritantes où l'on fait entrer des substances délétères.

Électuaire corroborant. Prenez, quinquina pulvérisé, une once; cannelle fine, deux gros; limaille de fer, un gros; sirop de cannelle, quantité suffisante: mêlez, pour un électuaire à prendre à la dose d'envi-

ron un gros, matin et soir. On avale immédiatement après une tasse d'infusion amère. Ce remède convient dans les cas d'aménorrhée, de chlorose, de fleurs blanches, et autres écoulemens muqueux.

Julep stimulant. Prenez, eau de cannelle simple, cinq onces; teinture de cannelle, demi-once; sirop de menthe, six gros; acide sulfurique alcoholisé, demi-gros. On donne une ou deux cuillerées à bouche de ce julep, toutes les deux heures, pour arrêter les pertes de sang avec faiblesse. Dans les cas graves, on peut élever les doses de la teinture de cannelle.

M. le docteur Lafont-Gouzi, de Toulouse, a donné jusqu'à une once de teinture de cannelle, dans cinq onces de véhicule, contre les hémorrhagies utérines qui se développent à la suite des fausses-couches et des accouchemens laborieux. Il l'a employée également avec succès dans deux cas d'hémoptysie alarmante survenue tout à coup chez des sujets d'une faible constitution.

Gouttes excitantes. Prenez, teinture de quinquina, deux onces; teinture de cannelle, une once; esprit de vitriol, demi-once. On donne trente ou quarante gouttes de ce mélange dans une tasse d'eau fraîche, pour dissiper les symptômes nerveux de l'estomac produits par les affections putrides et vermineuses. Ces gouttes sont contre-indiquées par l'adynamie qui est l'effet immédiat d'une phlegmasie interne.

Il n'entre pas dans notre plan de décrire les teintures, les élixirs, les baumes de nos dispensaires où la cannelle est admise; la plupart de ces remèdes sont trop compliqués, et sont justement tombés en désué-

tude : nous nous contenterons de rappeler ici l'élixir d'écorce d'orange composé de la pharmacopée de Prusse, excellente préparation qu'on donne à la dose d'un ou deux gros dans les affections muqueuses, dans la dyspepsie, et dans les débilités qui succèdent aux maladies aiguës.

Tout près des lauriers viennent se placer dans l'ordre naturel plusieurs végétaux exotiques dont on a formé la famille des myristicées. Nous ne parlerons ici que du muscadier aromatique, arbre intéressant par la suavité et les principes actifs de ses fruits.

Le muscadier aromatique (*myristica aromatica*). Swartz. — *Myristica moschata.* Willd) est un arbre à fleurs dioïques qui croît dans les îles Moluques, et surtout dans les îles d'Amboine et de Banda. On le cultive à la Guyane, aux îles de France et de Bourbon. Son fruit est une espèce de drupe arrondi ou pyriforme, d'abord d'une couleur verte, ensuite d'un gris rougeâtre. Au moment de sa maturité, le brou ou le parenchyme s'ouvre spontanément et offre un noyau que recouvre une membrane molle, épaisse, réticulaire, d'un rouge de carmin. Cette membrane ou arille, improprement appelée *fleur de muscade*, est généralement connue sous le nom de *macis*. Le noyau renferme une amande ovale, solide, d'une couleur cendrée à l'extérieur, blanche intérieurement et traversée de veines différemment colorées. Cette amande porte le nom de *muscade;* elle exhale une odeur assez suave, mais forte et pénétrante, au point que les personnes qui résident dans les magasins où il s'en trouve

une certaine quantité, éprouvent des maux de tête et une sorte de stupeur.

La muscade fournit à l'analyse une petite quantité d'huile essentielle très-odorante et très-active, et une huile fixe d'une couleur jaune-rougeâtre qu'on appelle vulgairement *beurre de muscade.* L'enveloppe de la graine offre ce même mélange de deux huiles, mais l'huile volatile s'y trouve dans une plus grande proportion.

On ne saurait révoquer en doute les propriétés excitantes de toutes ces substances. La noix muscade mêlée aux alimens les rend plus agréables, plus sapides, plus digestibles, provoque l'appétit, réveille l'appareil gastrique, et lui imprime une sorte d'activité qui se communique peu à peu aux autres fonctions de la vie. Mais si l'on fait un usage inconsidéré de cette drogue, elle irrite les membranes digestives, les dispose aux inflammations chroniques; elle attaque en même temps le système cérébral, pervertit la sensibilité nerveuse, cause des vertiges, la somnolence, la stupeur, etc.

Schmidt a consigné dans les Éphémérides des curieux de la nature un exemple de ses mauvais effets; une sorte de coma avec délire et perte de la vue s'est prolongé pendant deux jours. Bondt (*Med. Ind.*) dit aussi que de fortes doses de muscade ont causé un profond assoupissement accompagné de vertiges et de la paralysie de la langue. On trouve un fait à peu près semblable dans la matière médicale de Cullen. Deux gros de muscade qu'une personne avait avalés par mégarde donnèrent lieu aux phénomènes suivans: chaleur à l'é-

pigastre, assoupissement suivi de délire, de stupeur et d'une insensibilité complète. Le malade se réveille néanmoins de temps en temps, et continue à dormir et à délirer alternativement plusieurs heures. Les accidens diminuent peu à peu, et six heures après il ne reste plus qu'un peu de mal de tête et d'assoupissement.

Le macis, aromate précieux, d'une odeur extrêmement suave, donne aux mets et aux liqueurs de table une saveur vive qui excite agréablement les papilles du palais; mais cette substance est encore plus stimulante que la noix muscade. Ces divers produits ainsi que les épices et tous les condimens de haut goût, employés à faibles doses, conviennent aux hommes phlegmatiques, chargés d'embonpoint, indolens, enclins au repos, chez qui les digestions se font d'une manière lente, irrégulière; raniment leurs sensations, leur donnent une plus agréable conscience de la vie; mais l'abus de toutes ces drogues devient très-nuisible : il accélère la vieillesse, irrite, exaspère les hommes ardens, d'un tempérament bilieux, fait bouillonner leur sang, les dispose aux agitations morales, à toute sorte de désordres, leur donne un enthousiasme factice, pervertit leur jugement et les mène à la folie.

Ces réflexions un peu graves, mais justes, je les faisais un jour dans un château des environs de Paris où la cuisine est ordinairement stimulante. Nous étions à table, tout le monde paraissait m'écouter avec intérêt, lorsqu'on servit une belle gigue de mouton. Un des convives, le curé du lieu, homme d'esprit et d'un caractère aimable, mais tant soit peu gourmand, me regarde, et s'écrie : Docteur! je suis d'un tempérament

phlegmatique, replet, ventru, enclin au sommeil. Vite une muscade! je me charge de préparer la sauce. Il s'empare à l'instant de la gigue, lui fait plusieurs incisions profondes pour que le jus s'écoule, et il assaisonne ce jus d'une assez forte quantité de poudre de muscade. La sauce est faite, dit-il; je crains peu les anathêmes de la médecine quand je suis à table, et si madame le veut bien, je recevrai avec reconnaissance quelques cuillerées de ce bon jus. Ensuite je suis d'avis qu'un ou deux verres de Saint-Georges, et la petite tasse de café, il est si parfait celui que madame nous donne! feront merveille pour la digestion. N'est-ce pas là de la bonne médecine? *Optimum verò medicamentum est opportunè cibus datus*. Docteur! c'est votre meilleur argument, je m'en empare.

CHÉNOPODÉES. *CHENOPODEÆ.*

Chenopodeæ. Vent. — *Atripliceæ.* Juss.

PHYTOLACQUE. *PHYTOLACCA.*

Calice à cinq divisions. Huit à vingt étamines. Ovaire strié; huit à dix styles. Baie orbiculaire, creusée de huit à dix sillons, et divisée en autant de loges monospermes.

PHYTOLACQUE A DIX ÉTAMINES. *PHYTOLACCA DECANDRA.*

Phytolacca decandra. Linn. Spec. 631. DC. Fl. Fr. 2237.

(Planche 29.)

Cette belle plante est originaire de l'Amérique septentrionale. Sa racine est fusiforme, épaisse, charnue, succulente, ramifiée quand elle est vieille, d'une couleur brune en dehors, blanche intérieurement. Il s'en élève plusieurs tiges herbacées, hautes de cinq ou six pieds, vertes ou rougeâtres, garnies de feuilles et de fleurs pendant huit mois de l'année. Les feuilles sont grandes, molles, ovales, lancéolées, un peu ondulées en leurs bords et terminées par une pointe calleuse. Les fleurs forment des grappes simples, pédonculées, op-

posées aux feuilles; elles sont rouges, à cinq divisions ovales, à dix étamines et à dix styles. Les fruits consistent en des baies d'un noir bleuâtre, sillonnées, à dix ou douze loges renfermant des semences hémisphériques.

On connaît cette plante herbacée sous le nom vulgaire de raisin d'Amérique. Elle est si multipliée dans le Piémont, dans les Pyrénées, dans les Landes et quelques autres de nos départemens méridionaux, qu'on peut la regarder comme indigène. On la cultive dans les jardins, où elle brave les rigueurs de l'hiver.

Toute la plante est imprégnée d'un principe irritant, à peine sensible lorsqu'elle est jeune, mais qui devient très-vénéneux lorsqu'elle a acquis son entier développement. Le suc exprimé de la plante adulte, pris à la dose d'une cuillerée, purge avec violence: celui des fruits a les mêmes propriétés. Une petite dose a suffi pour exciter sur un chien de moyenne taille des tremblemens et des mouvemens convulsifs; mais ces symptômes n'ont pas été de longue durée. (Sproegel, *Experimenta circa varia venena.*)

Le docteur Kalm rapporte, dans son voyage au Canada, que le suc de la plante et de la racine, appliqué extérieurement, a produit de bons effets dans quelques cas de cancer ulcéré. Colden, cité par Schoepf (*Mat. med. amér.*, page 71), a obtenu le même résultat du suc des fruits épaissi au soleil.

Quelques médecins ont répété ces expériences aux États-Unis, et il paraît qu'elles ont été suivies de succès. M. Decandolle observe avec raison que cette plante

énergique, naturalisée dans plusieurs provinces, a été trop négligée de nos médecins européens.

Suivant quelques naturalistes voyageurs, les jeunes pousses n'ont presque point d'âcreté; on les mange cuites en guise d'asperges à la Jamaïque et dans l'Amérique septentrionale. Comme le suc des fruits est d'un très-beau pourpre, on dit qu'en Portugal et dans les provinces méridionales on s'en sert pour colorer les vins.

Lors de la première édition de la *Phytographie*, un critique, d'ailleurs bienveillant à notre égard, nous blâmait d'avoir donné la figure de la phytolacque, figure très-belle et très-bien exécutée, disait-il, mais tout-à-fait inutile, puisque cette plante n'est douée d'aucune propriété active. Ce reproche était peu fondé alors, puisque nous prouvions l'énergie de la plante par des faits recueillis en Amérique et en Allemagne; mais que dirait-il aujourd'hui s'il lisait les observations de M. le docteur Larber sur les effets délétères de la phytolacque? Suivant cet auteur recommandable, c'est la racine qui est la partie la plus vénéneuse, surtout lorsqu'elle compte plusieurs années; elle attire les pauvres petits enfans par sa saveur légèrement piquante. Il est d'autant plus essentiel de signaler cette plante aux habitans des campagnes, que les accidens commencent à se multiplier en Italie, où elle abonde au bord des champs et des jardins.

Vers la mi-février de 1828, un petit enfant âgé d'environ sept ans, de la commune de Valrovina, district d'Asiago, avait mangé une certaine quantité de racine de phytolacque. Peu de temps après il fut attaqué

d'une violente entéralgie, accompagnée d'efforts répétés pour vomir, de tremblemens, de spasmes, et enfin d'un coma profond. Privé de tout secours médical, ce malheureux enfant expira en peu d'heures. Le corps était couvert de larges ecchymoses, le ventre extrêmement tuméfié. Les vaisseaux de tout le système viscéral étaient engorgés et injectés. On trouva dans les intestins quelques vers lombricoïdes.

Le 4 mars de la même année, un autre enfant, âgé de trois ans et neuf mois, de la commune de Solagna, district de Bassano, avait mangé un peu de la même racine, qui était très-grosse et qui paraissait avoir plusieurs années. Bientôt après il devint triste, se plaignit de douleurs de ventre et d'un malaise général, et tomba dans un état d'assoupissement. Sa mère, qui le tenait sur ses genoux, ayant appelé des voisins à son secours, on lui donna une assez grande quantité de lait. L'enfant le rejeta presque aussitôt avec des matières verdâtres, et il resta plongé dans un profond assoupissement. Une pâleur mortelle était répandue sur son visage. Enfin, après dix heures de souffrances, il rendit le dernier soupir dans les bras de sa mère.

Le corps offrait plusieurs ecchymoses; le ventre était enflé et tympanitique. Les plèvres étaient un peu enflammées; les poumons, le médiastin et le péricarde fortement colorés; leurs vaisseaux engorgés et remplis d'un sang noirâtre. L'épiploon, le péritoine, l'estomac, les intestins et le mésentère étaient rouges et phlogosés; le pancréas, la rate, la vésicule biliaire et le foie, plus volumineux que dans l'état naturel. Les intestins contenaient une grande quantité de matière muqueuse san-

guinolente, avec quelques petits fragmens de racine de phytolacque : il y avait aussi quelques lombrics. Les méninges étaient rouges, les vaisseaux de la surface extérieure du cerveau et du cervelet fortement engorgés et dilatés. La substance médullaire offrait de nombreuses stries rougeâtres. On observait une rougeur intense à la surface intérieure de l'enveloppe de la moelle épinière, et cette rougeur s'étendait sur la moelle elle-même. (Larber, *Sui Funghi Saggio generale*, vol. 1, part. 1, p. 159.)

Ces deux malheureux exemples prouvent suffisamment la puissance délétère de la phytolacque, surtout de sa racine, où les principes actifs se concentrent à mesure qu'elle vieillit. Les phénomènes qui ont accompagné et suivi l'empoisonnement appartiennent aux substances narcotiques âcres, parmi lesquelles cette plante doit être rangée. Quant à la méthode curative, on peut consulter notre Introduction, où elle se trouve amplement décrite.

L'ordre des chénopodées présente quelques autres plantes d'une nature suspecte. La plus remarquable est l'ansérine hybride (*Chenopodium hybridum*. Linn.). On la trouve dans les champs, dans les lieux arides et sablonneux. Haute d'environ deux pieds, elle porte des feuilles très-anguleuses et cordiformes. Les fleurs forment au sommet de la tige une espèce de panicule composée de grappes nues et rameuses.

Cette plante exhale une odeur très-forte, presque fétide; on la croit vénéneuse pour quelques animaux. Puinh dit qu'elle est narcotique, qu'elle trouble la

vue, cause des vertiges, des spasmes et des faiblesses.

L'arroche des jardins (*Atriplex hortensis*. Linn.), que tout le monde connaît sous le nom de bonne-dame, produit des semences très-âcres qui provoquent le vomissement.

PLUMBAGINÉES. *PLUMBAGINEÆ.*

Plumbagineæ. Juss.

DENTELAIRE. *PLUMBAGO.*

Calice extérieur hérissé, tubuleux, à cinq dents. Calice intérieur, monophylle, en entonnoir, à cinq lobes. Cinq étamines à filamens élargis à leur base, et entourant l'ovaire. Un style portant cinq stigmates. Capsule monosperme, s'ouvrant au sommet en cinq valves.

DENTELAIRE D'EUROPE. *PLUMBAGO EUROPÆA.*

Plumbago europæa. Linn. Spec. 215. DC. Fl. Fr. 2330. Lapeyr. Hist. Plant. Pyr. 1. 100.

(Planche 30.)

Sa tige, cylindrique, cannelée, rameuse, s'élève à la hauteur d'environ deux pieds. Ses feuilles son ovales, lancéolées, amplexicaules, légèrement bordées de poils. Les fleurs, d'une couleur purpurine ou bleuâtre, sont ramassées en bouquet à l'extrémité des rameaux.

Le calice extérieur est chargé de tubercules glanduleux et visqueux. Les étamines sont insérées sur des écailles qui remplissent le fond de la fleur. Cette plante

croît dans les départemens méridionaux de la France; on la trouve dans les lieux secs et sur le bord des chemins.

La racine, la tige et les feuilles de la dentelaire contiennent un principe âcre et vénéneux. Lorsqu'on les mâche, on éprouve à l'instant une sensation brûlante qui se répand jusqu'au fond du gosier, et qui est suivie d'une abondante salivation. La plante fraîche, introduite dans les voies alimentaires, produirait infailliblement tous les symptômes des poisons irritans. Au reste, la dessiccation lui fait perdre une grande partie de son âcreté. Quoiqu'elle ait été proposée dans ce dernier état pour remplacer l'ipécacuanha, on se borne avec raison à en faire des applications extérieures dans les cas de gale invétérée. C'est au docteur Sumaire, médecin provençal, que nous devons la connaissance de ce remède antipsorique.

Un empirique, en Languedoc, guérissait, dit-on, les cancers en y appliquant des compresses imbibées d'huile où il avait fait macérer des feuilles de dentelaire. De semblables topiques peuvent sans doute produire de bons effets dans quelques circonstances; mais le plus souvent ils ne font qu'accélérer la marche de cette déplorable maladie, et il est plus sage de les abandonner aux charlatans, qui ont le droit exclusif de tout entreprendre.

Malgré tous les succès qu'on prétend avoir obtenus de la dentelaire pour la guérison des gales invétérées, il faut cependant l'employer avec réserve, car on cite l'exemple d'une fille qui eut la peau horriblement dénudée pour s'être frottée avec cette plante. On emploie

indifféremment la racine ou les feuilles. Ainsi on fait bouillir deux ou trois onces de racine dans une livre d'huile d'olive, qu'on applique ensuite en frictions sur toutes les parties atteintes de gale. Le docteur Curtet conseille l'usage des feuilles ; on en prend une certaine quantité que l'on noue dans un linge, et qu'on fait bouillir dans de l'huile ; ensuite, auprès d'un feu clair, on se frotte tout le corps avec le nouet. Deux, trois ou quatre frictions produisent une éruption générale très-abondante ; mais, au bout de quelques jours, tous ces boutons se dessèchent et tombent. Suivant le docteur Curtet, ce moyen triomphe des gales les plus rebelles.

DENTELAIRE DE CEYLAN. *PLUMBAGO ZEYLANICA.*

Plumbago zeylanica. Lam. Encycl. 2. 269. Reed. Mal. 10. t. 8.

Cette plante, originaire des Indes, est cultivée dans nos jardins. Sa tige est grêle, un peu ligneuse à sa partie inférieure, haute d'environ un pied et demi. Ses feuilles sont ovales, pointues, pétiolées, lisses en dessus, et un peu rudes en dessous. Les fleurs sont d'un très-beau blanc, sessiles, et disposées en forme d'épis ; le calice extérieur est comme hérissé de poils glanduleux ; les lobes du calice intérieur sont obtus et presque tronqués.

Ainsi que l'espèce précédente, la dentelaire de Ceylan se distingue par des qualités âcres. Comme elle est généralement cultivée, Gilibert voudrait qu'on en fît l'essai dans le traitement du cancer. Suivant ce médecin naturaliste, sa causticité n'est pas trop considérable ;

elle n'agit que sur la partie qu'elle touche, détruit les chairs baveuses sans exciter une grande inflammation et sans s'étendre comme les autres caustiques. L'huile d'olive imprégnée des principes de la plante a guéri plusieurs galeux.

La dentelaire sarmenteuse (*Plumbago scandens*. Linn.) et la dentelaire à fleurs roses (*Plumbago rosea*. Linn.), végétaux exotiques cultivés dans les serres, ont des propriétés vésicantes. La dernière surtout est très-corrosive dans son pays natal.

On cultive aussi dans les jardins la dentelaire auriculée (*Plumbago auriculata*. Lam.). C'est un charmant arbuste dont les tiges nombreuses portent des feuilles ovales, à pétioles courts et articulés. Les fleurs, d'un joli bleu céleste, sont disposées en épi terminal.

LES PRIMULACÉES.

Primulaceæ. Vent. — *Lysimachiæ.* Juss.

CYCLAMEN. *CYCLAMEN.*

Calice à cinq divisions. Corolle en roue, à cinq lanières renversées. Cinq étamines; anthères conniventes. Capsule globuleuse à cinq valves.

CYCLAMEN D'EUROPE. *CYCLAMEN EUROPÆUM.*

Cyclamen europæum. Linn. Spec. 207. DC. Fl. Fr. 2379. Lapeyr. Hist. Plant. Pyr. 1. 98.

(Planche 31.)

De sa racine tubéreuse et noirâtre s'échappent plusieurs tiges ou hampes grêles, contournées en spirale, peu élevées, et uniflores. Les feuilles, qui naissent également du collet de la racine, sont arrondies, cordiformes, dentées ou anguleuses en leurs bords, d'un vert foncé, panachées de blanc en dessus, rougeâtres en dessous, et soutenues par un pétiole fort long. Les fleurs sont blanches ou légèrement teintes de pourpre.

Cette jolie plante croît dans la France méridionale; elle se plaît sur les montagnes et dans les lieux ombra-

gés. On la cultive dans les jardins, où elle offre plusieurs variétés relativement à la configuration des feuilles et à la nuance des fleurs, qui sont pourpres, roses ou blanches. On lui a donné le nom vulgaire de *pain-de-pourceau*, parce que les porcs recherchent avec avidité sa racine tuberculeuse.

Cette racine est comprimée, quelquefois sphérique, plus souvent irrégulière, recouverte d'une écorce brune, blanchâtre intérieurement, inodore, d'une saveur très-âcre, amère, un peu nauséeuse.

PROPRIÉTÉS DÉLÉTÈRES.

Dans son état de fraîcheur, la racine de cyclamen excite fortement le canal alimentaire, produit le vomissement, ou purge avec violence. Son suc, à la dose de deux ou trois gros, est un puissant drastique. On croit que le cyclamen récolté en automne a plus de virulence que dans les autres saisons; son énergie paraît résider dans un principe volatil qui se dissipe en partie par la dessiccation.

Dans les provinces où cette plante est commune, on l'emploie assez fréquemment pour se purger, mais c'est un remède violent qui cause une sorte de strangulation, des étouffemens, des tranchées, des faiblesses, des superpurgations, des hémorrhagies, des mouvemens convulsifs, etc. Cette série de symptômes réclame impérieusement la méthode antiphlogistique.

Depuis long-temps on a renoncé à l'usage du cyclamen, à cause de son acrimonie délétère. On a également abandonné l'onguent d'*arthanita*, où il se trouve uni à d'autres drastiques.

Nous trouvons dans la famille des primulacées quelques autres végétaux plus ou moins âcres. De ce nombre est la soldanelle des Alpes (*Soldanella alpina*. Linn.), laquelle possède, selon M. Virey, une propriété cathartique assez vive. Mais une plante beaucoup plus célèbre par les vertus qu'on lui a attribuées, c'est le mouron des champs (*Anagallis arvensis*). Tout le monde connaît cette herbe, si commune dans les lieux cultivés, et dont les tiges faibles, rampantes, portent des fleurs rouges; mais bien des gens ignorent qu'elle est un poison pour les animaux. D'après les expériences de M. Grognier, professeur vétérinaire, le mouron, donné aux chevaux en décoction concentrée, les fait périr en stupéfiant le système nerveux; son action délétère se porte en même temps sur la membrane muqueuse de l'estomac, où l'on trouve des traces d'inflammation. Les principaux phénomènes produits par l'*anagallis* sont un flux abondant d'urine avec des mouvemens convulsifs des muscles de la gorge et du train postérieur. (*Compte rendu des travaux de la Société de médecine de Lyon;* année 1810.) M. Orfila a également constaté l'action délétère de l'extrait de la plante sur les chiens. Tous ces animaux ont présenté des traces dinflammation dans la membrane muqueuse digestive.

Cette plante a joui autrefois d'une grande réputation, comme médicament; elle a une saveur un peu âcre, le suc des feuilles est surtout d'une amertume prononcée. Nous ne répèterons point toutes les merveilles recueillies par Tragus, Simon Pauli, Chomel, Tournefort, etc. Qui croirait maintenant que le mouron pût guérir la goutte, l'épilepsie, la manie, la rage,

la peste? Qu'on nous permette néanmoins de reproduire ici quelques observations qui sembleraient témoigner de ses bons effets dans l'hydrophobie.

On administra l'*anagallis* à deux vaches mordues par un chien enragé. Une de ces vaches, qui avait été mordue aux lèvres et à une paupière, eut, quinze jours après la parfaite cicatrice des plaies, l'œil hagard et le regard fort inquiet; le pouls était dur, serré, intermittant; elle reculait à l'aspect de l'eau blanche ou pure qu'on lui présentait, et ne donnait plus de lait. On augmenta la dose d'*anagallis*, et, pour exciter la transpiration, on administra deux gros d'alcali volatil concret dans une pinte d'infusion de la même plante. Ce breuvage fut réitéré trois fois dans la journée, et deux fois dans la nuit. Le soir, la bête but un sceau d'eau blanche tiède; elle parut tranquille, et elle eut une moiteur très-forte sur tout le corps : on la bouchonna fortement, on la tint bien couverte; le lait revint en abondance, et tous les symptômes qui avaient effrayé disparurent le lendemain matin. On se contenta de donner un de ces breuvages toutes les douze heures pendant trois jours, avec des lavemens émolliens; on augmenta peu à peu la nourriture; le breuvage fut continué le matin à jeun, pendant les six autres jours suivans, et la cure fut parfaite.

Un chien enragé mordit sept vaches et deux chevaux : les plaies furent cautérisées et pansées avec l'onguent mercuriel. Les breuvages, composés d'une pinte d'infusion d'*anagallis*, d'une once de poudre de cette plante, et de deux gros d'alcali volatil, furent réitérés trois fois par jour, et continués neuf jours de suite. Tous ces animaux furent bien guéris.

Six vaches avaient été mordues par un chien enragé, au château de Lissieu, près de Lyon; l'école vétérinaire de cette ville les préserva de l'invasion de la rage au moyen de l'*anagallis*.

On expose pendant deux jours sept chiens à la fureur d'un chien enragé : ce chien les mord; ils enragent, et on les laisse périr sans secours, mais celui qui les avait mordus est guéri par l'*anagallis*.

L'auteur de ces observations ajoute qu'il pourrait rapporter beaucoup d'autres faits de ce genre, que plusieurs personnes, mordues par des chiens enragés, ont également éprouvé les plus heureux effets du même traitement. (*Cours d'agriculture*, par Sonnini, etc., tome 6, page 18, article *rage*.)

Au reste, quelques faits isolés ne suffisent point pour garantir l'efficacité de ce remède, et surtout pour faire négliger la cautérisation. Lorsque la morsure est récente c'est presque le seul moyen sur lequel on puisse fonder quelque espérance de succès. Une chose digne de remarque, c'est que l'*anagallis*, qui est délétère pour les chevaux et pour les chiens bien portans, opère une action différente sur les vaches, les chiens et autres animaux enragés. C'est bien là une nouvelle preuve que l'état pathologique modifie singulièrement l'effet des poisons.

Il faut bien distinguer l'*anagallis* des champs ou mouron rouge, d'une autre petite plante qu'on nomme vulgairement *mouron des petits oiseaux*, et qui est une espèce de morgeline (*Alsine media*. Linn.). La morgeline se trouve également dans les terres cultivées; elle a des fleurs blanches composées de cinq pétales bifides :

on la donne aux serins, aux chardonnerets, etc., tandis que le véritable mouron à fleurs rouges est un poison pour ces oiseaux.

M. Decandolle a retranché le genre Globulaire de la famille des Lisimachies de Jussieu, pour le placer à la tête d'une nouvelle famille qu'il a créée, les Globulaires. Ce genre compte plusieurs espèces dont les propriétés sont plus ou moins énergiques.

GLOBULAIRE. *GLOBULARIA*.

Calice monophylle, tubuleux, à cinq dents. Corolle hypogyne, tubuleuse, à cinq lobes inégaux. Quatre étamines égales. Un ovaire surmonté d'un style avec un stigmate simple. Semence solitaire, recouverte par le calice.

GLOBULAIRE TURBITH. *GLOBULARIA ALYPUM.*

Globularia alypum. Linn. Spec. 139. DC. Fl. Fr. 2333. — *Globularia, myrtifolio tridentato.* Garid. Aix. 210. t. 42.

C'est un arbuste de deux à trois pieds qui croît au bord des bois et dans les terrains pierreux des provinces méridionales. Sa tige rameuse porte des feuilles lancéolées, imitant celles du myrte, dures, entières ou quelquefois garnies au sommet de deux petites dents. Les fleurs sont bleuâtres, réunies en tête à l'extrémité des rameaux.

La tige et les feuilles sont amères et très-âcres. Les feuilles administrées comme le séné produisent des évacuations nombreuses, suivies de tranchées, et quelque-

fois d'une violente irritation de tout le canal alimentaire. Les auteurs du XVIe siècle avaient sans doute observé les mauvais effets de cet arbuste, puisqu'ils l'appelaient *herba terribilis*. On lui a donné ensuite le nom de *séné des Provençaux;* et aux environs de Montpellier, où il est très-commun, on l'appelle *lou pichot séné* (petit séné). Quelques médecins ont voulu substituer ses feuilles à celles du séné d'Alexandrie ou d'Italie; nous ne saurions conseiller cette substitution.

La globulaire commune (*Globularia communis*) est remarquable par ses touffes de feuilles radicales, par sa tige droite, simple, feuillée, que termine une tête globuleuse de petites fleurs bleues. Elle est presque aussi active que la première espèce; ses feuilles excitent le vomissement.

RHINANTHACÉES.

Rhinanthaceæ. Vent. — *Pediculares.* Juss.

PÉDICULAIRE. *PEDICULARIS.*

Calice ventru à cinq découpures Corolle tubuleuse à deux lèvres; la supérieure en voûte, comprimée, échancrée; l'inférieure plane, ouverte, à trois lobes. Capsule comprimée, arrondie, pointue, et souvent oblique au sommet.

PÉDICULAIRE DES MARAIS. *PEDICULARIS PALUSTRIS.*

Pedicularis palustris. Linn. Spec. 845. DC. Fl. Fr. 2433. Desv. Fl. Anj. 164. Lam. Illustr. t. 517. f. 1.

C'est une assez jolie plante qu'on rencontre dans les prairies humides et dans les marécages; elle pousse des tiges droites, rameuses, garnies de feuilles deux ou trois fois ailées, à découpures très-fines, dentées, et d'un vert agréable. Les feuilles radicales sont pétiolées, les caulinaires presque sessiles. Les fleurs sont axillaires, de couleur purpurine, et disposées en épi. Le calice est renflé, ovale, comme crépu au sommet; la lèvre supérieure de la corolle est en casque obtus et tronqué; la lèvre inférieure forme un plan oblique très-remarquable.

Tous les naturalistes s'accordent à dire que cette plante est le fléau des pâturages ; qu'elle répand une odeur fétide et nauséeuse ; qu'elle est très-âcre, et que presque tous les bestiaux la repoussent, à moins qu'ils ne soient pressés par la faim. Le professeur Brugmans, auteur d'une excellente dissertation sur les plantes inutiles et vénéneuses, dit qu'elle cause l'hématurie au bétail ; que son âcreté dépend beaucoup du sol où elle végète ; qu'elle est surtout très-virulente dans les terrains marécageux. (*Dissertatio physico-botanica*, page 45.)

La pédiculaire des bois (*Pedicularis sylvatica*) se distingue également par une odeur fétide et des qualités âcres.

Dans le même ordre, on remarque le rhinanthe crête-de-coq (*Rhinanthus crista-galli.* Linn.), à feuillage découpé, à fleurs terminales en épi, d'une couleur jaunâtre ; plante qui croît dans les pâturages humides, et que les économistes disent pernicieuse pour les moutons. Haller la regarde comme suspecte, ainsi que ses variétés.

La maturité des capsules du *rhinanthus crista-galli* indique l'instant de la fenaison.

LABIÉES. *LABIATÆ.*

Labiatæ. Juss.

BÉTOINE. *BETONICA.*

Calice à cinq dents aiguës. Corolle tubuleuse à deux lèvres ; la supérieure plane, entière, droite ; l'inférieure à trois lobes étalés.

BÉTOINE OFFICINALE. *BETONICA OFFICINALIS.*

Betonica officinalis. Linn. Spec. 810. DC. Fl. Fr. 2561.

(Planche 32.)

Cette plante n'est pas sans grâce. Sa tige élancée se couronne de fleurs teintes de pourpre pendant toute la belle saison. Elle habite les bords des bois, et tous ces petits sentiers qui plaisent à la rêverie. Vous ne pouvez vous asseoir sur le gazon sans rencontrer cette jolie fleur ; elle est toujours là pour récréer votre vue, pour vous distraire si quelque idée sombre vient vous attrister.

Sa tige est droite, simple, tétragone, légèrement velue, haute d'environ un pied et demi. Les feuilles inférieures sont ovales, pétiolées, terminées en pointe,

cordiformes à la base, crénelées en leurs bords; les supérieures, plus étroites et sessiles. Les fleurs, purpurines ou blanches, forment au sommet de la tige un épi serré, un peu interrompu à la base. Les bractées et le calice sont glabres; la lèvre supérieure de la corolle est arrondie et entière.

La bétoine officinale croît abondamment dans les bois et dans les lieux couverts. Les fleurs ont une odeur faible, fugace; les feuilles sont âcres, un peu aromatiques; les racines manifestent une saveur âcre et amère.

« On ne doit faire usage de cette plante qu'avec la « plus grande précaution. L'infusion de ses fleurs, de « ses feuilles, et surtout de sa racine fraîche, excite « le vomissement, cause des tranchées horribles, sui- « vies de superpurgations dangereuses, et donne même « la dysenterie, comme cela s'est vu quelquefois. » (Bulliard, *Histoire des plantes vénéneuses.*)

Selon Boerhaave et Neumann, la racine purge à la manière de l'hellébore. Voilà donc la bétoine officinale assimilée aux poisons les plus violens; mais nulle part on ne trouve des faits qui justifient ces assertions.

Ses propriétés médicales ne sont pas mieux établies, et elle est aujourd'hui bien déchue de son antique renommée. En vain Pline invoque l'autorité du médecin d'Auguste pour prouver les grandes vertus de cette plante; en vain Galien la recommande dans le traitement de l'épilepsie et des convulsions: leurs éloges, répétés par quelques auteurs plus rapprochés de nous, n'ont pu la préserver de l'oubli où elle est presque tout-à-fait tombée. Mais notre plante est-elle bien la bétoine

des anciens ? Quoi qu'il en soit, ses propriétés âcres et stimulantes doivent lui assurer une place parmi les poudres qu'on appelle *céphaliques*. Prise en guise de tabac, elle provoque l'excrétion de la membrane muqueuse qui tapisse les fosses nasales, produit une révulsion utile dans quelques cas d'ophthalmie séreuse, d'odontalgie, de migraine opiniâtre, de catarrhe pulmonaire chronique, etc. On peut l'employer seule ou mêlée avec la poudre de muguet, d'asarum, de marjolaine. Je me sers quelquefois avec avantage de la poudre suivante : Prenez, feuilles de bétoine pulvérisées deux parties, café et tabac de chaque une partie. J'ai guéri, au moyen de cette composition errhine, une céphalalgie qui avait résisté à une foule d'autres remèdes.

MENTHE. *MENTHA.*

Calice à cinq dents presque égales. Corolle un peu plus longue que le calice, à quatre lobes presque égaux ; lobe supérieur échancré et plus large. Étamines séparées.

Gardons-nous de croire à ce que nous disent les vieux naturalistes, Dioscoride et Pline, touchant les funestes effets de cette plante, parce que Minthe, fille du Cocyte, avait revêtu sa forme et ses couleurs :

Femineos artus in olentes vertere menthas.
Ovid., *Metamorph.*, lib. x.

La menthe nous rappelle au contraire les vertus et les charmes dont les dieux s'étaient plu jadis à l'embellir. On compte une infinité d'espèces ou de variétés

que la nature prévoyante a répandues partout pour assainir l'air et les eaux. Vous les reconnaîtrez à leurs gracieux épis, composés de fleurs de couleur rose, lilas ou gris de lin, mais surtout au doux parfum qu'elles exhalent; vous ne pourriez les toucher sans en être embaumé.

MENTHE POIVRÉE. *MENTHA PIPERITA.*

Mentha piperita. Linn. Spec. 804. Smith. Fl. Brit. 612. Knigge, *Comm. de menth. pip.* cum icone.

(Planche 33.)

Cette plante, dont le parfum est si remarquable et si volatil, s'élève à la hauteur d'environ un pied et demi sur une tige droite, rameuse, garnie de feuilles pétiolées, ovales, pointues, dentées en leurs bords, d'un vert foncé en dessus, plus pâles et pubescentes en dessous. Les fleurs sont petites, rougeâtres, disposées en épis courts à l'extrémité de la tige et des rameaux. Les bractées et les divisions du calice sont ciliées; les étamines sont plus courtes que la corolle.

La menthe poivrée croît spontanément en Angleterre, dans les lieux humides; on la cultive dans presque tous les jardins pour les usages économiques et médicinaux. Elle exhale une odeur aromatique très-volatile, camphrée; en sorte que, si l'on brise le tissu des feuilles, on croit respirer du camphre. Ces mêmes feuilles ont une saveur chaude, piquante, également camphrée; elles impriment à la langue et au palais une chaleur vive, bientôt suivie d'une sorte de vapeur froide

qui frappe les parois de la bouche et persiste pendant plusieurs minutes.

Cette plante fournit une assez grande quantité d'huile volatile qui contient les élémens du camphre, ainsi que Gaubius l'a observé le premier.

PROPRIÉTÉS MÉDICALES.

Toutes les menthes, et particulièrement celle dont nous traitons, prennent place parmi les stimulans les plus agréables et les plus efficaces; elles exercent sur les tissus gastriques une action vive et prompte, accélèrent la circulation, répandent dans tous les organes un sentiment de chaleur, de force et de vie.

On est généralement d'accord sur les vertus de la menthe poivrée dans le traitement des affections nerveuses de l'estomac et des intestins, et tous les auteurs de matière médicale la recommandent dans les vomissemens opiniâtres, la cardialgie, l'anorexie, les diarrhées chroniques, les coliques flatueuses, etc. En effet, l'expérience clinique a prouvé que les divers produits de la menthe peuvent dissiper ces accidens lorsqu'ils se lient à un état de spasme et de débilité. L'infusion aqueuse et l'eau distillée des feuilles soulagent les personnes faibles, atteintes d'hypochondrie, d'hystérie, sujettes à des flatuosités qui distendent l'abdomen d'une manière douloureuse et incommode. Voilà pourquoi les anciens avaient donné à la menthe l'épithète de *ructatrix*. (MARTIAL, *Epigram.* 10.)

Mais il faut bien observer que ces divers symptômes ne sont pas toujours produits par la faiblesse; que, dans beaucoup de cas, on doit les considérer comme l'effet

immédiat d'une irritation ou d'une phlegmasie locale; et qu'alors toutes les préparations de menthe sont évidemment nuisibles.

La menthe favorise également le flux menstruel chez les femmes nerveuses, chlorotiques, douées d'une complexion faible, délicate; et, sous ce rapport, on a pu la comprendre au nombre des substances emménagogues. Une jeune dame éprouvait tous les mois, cinq ou six jours avant l'époque de ses règles, des douleurs assez vives, des spasmes nerveux, et une sorte d'embarras à l'hypogastre. Je lui avais conseillé les demi-bains, les sangsues, et divers autres moyens qui, au lieu de la soulager, avaient accru ses maux et l'avaient jetée dans une mélancolie profonde. La lecture d'une dissertation sur les propriétés de la menthe poivrée, par le docteur Thomas Knigge, me donna l'idée de prescrire cette plante à ma malade. Elle fit usage pendant trois semaines d'un électuaire préparé avec la poudre des feuilles, le sirop de la plante, et quelques gouttes d'huile volatile. Cinq ou six jours avant l'époque périodique, je remplaçai l'électuaire par une infusion théiforme des feuilles légèrement sucrée. Les règles furent plus abondantes et les douleurs beaucoup moins vives. Le mois suivant, elle continua le même traitement, et le flux menstruel s'établit presque sans souffrance. Enfin, à la troisième époque, cette dame n'éprouva ni spasmes, ni douleurs, ni embarras, et elle jouit maintenant d'une bonne santé.

Parmi les faits plus ou moins intéressans rapportés par le docteur Knigge dans sa *Monographie,* on trouve l'observation d'un asthme convulsif compliqué de symp-

tômes graves, où l'emploi de la menthe fut suivi d'un très-heureux succès.

Une fille de l'âge de vingt-neuf ans, valétudinaire dès son enfance, d'une constitution faible et lymphatique, après avoir éprouvé des pertes de sang considérables, fut prise d'un asthme des plus violens, accompagné de la couleur ictérique de tout le corps, de palpitations, d'une lassitude extrême, de cardialgie, d'éructations fréquentes, etc. Les pieds étaient œdématiés; le pouls, ordinairement très-faible, devenait fébrile vers le soir; le flux menstruel était irrégulier et excessif. Le docteur Knigge chercha à combattre cet état de cachexie et de débilité par l'usage des toniques, et particulièrement par le quinquina et les martiaux : mais la malade ne put supporter ces remèdes; la plus petite dose était suivie de douleurs pongitives dans la poitrine. Alors il eut recours à la menthe poivrée, dont il donna deux fois par jour un scrupule en substance, avec quelques grains d'oléo-saccharum. Il prescrivit en même temps un régime convenable, de l'exercice et des frictions sur les membres inférieurs. Les effets de la menthe furent si prompts, que les premières doses procurèrent un soulagement remarquable. La nuit ne fut troublée par aucune secousse d'asthme : dès ce moment, la cardialgie diminua, et la malade reprit de la gaîté; elle éprouvait seulement quelques éructations et des alternatives de chaleur et de froid. On continua l'usage de la menthe, et tous les accidens cessèrent, à l'exception de quelques symptômes légers d'asthme qui se reproduisaient de temps en temps, surtout lorsque la malade se livrait à la

colère. Enfin, après neuf semaines de traitement, sa santé fut entièrement affermie.

La même dissertation offre encore quelques faits qui constatent l'action fébrifuge de la menthe, administrée de deux en deux heures, à la dose d'un scrupule, avec un peu d'oléo-saccharum. Mais elle s'est montrée particulièrement efficace à la suite d'une fièvre quotidienne dont les accès avaient été supprimés par les évacuans et l'oxyde d'antimoine sulphuré orangé. Le malade qui est le sujet de cette observation était tombé dans le marasme et paraissait menacé de phthisie. Il était abattu, extrêmement morose; il avait le pouls faible, petit, accéléré, et il suait prodigieusement toutes les nuits. Le docteur Knigge opposa l'usage de la menthe à cet état imminent de consomption : il l'administra en substance, sous la forme d'électuaire, avec du miel, et il prescrivit un régime approprié. L'usage de ce remède, continué pendant quelque temps, fit évanouir les sueurs nocturnes; le malade reprit des forces, de l'appétit, de la gaîté, et il fut enfin en état de se livrer à ses travaux habituels. (Thom. Knigge, *de Menthâ piperitide commentatio botanico-medica.*)

On a recours aux préparations actives de la menthe dans les fièvres nerveuses ou ataxiques, accompagnées de mouvemens spasmodiques irréguliers et d'un état plus ou moins prononcé d'atonie universelle. Ces médicamens contribuent à dissiper les spasmes, et raniment l'action affaiblie des forces vitales : on les combine avec l'éther, le camphre, la valériane et autres excitans diffusibles; quelquefois on les unit aux toniques permanens, dont ils accroissent l'énergie.

Les défaillances, les symptômes apoplectiques, les affections soporeuses qui se manifestent chez les vieillards ou chez des personnes faibles, d'un tempérament inerte, pituiteux, indiquent l'usage des médicamens tirés de la menthe. A l'aide de son essence ou de sa teinture alcoholique, on a quelquefois fait cesser des accidens d'une nature très-grave. On seconde d'ailleurs l'activité de ces compositions par des frictions irritantes, par l'application des sinapismes, des vésicatoires et des ventouses.

On trouve dans les écrits des anciens, que les menthes ont la singulière propriété d'affaiblir et d'éteindre la force prolifique de la semence. Certains modernes ont même répété ces assertions ridicules; elles sont consignées dans une thèse sur l'usage de la menthe, soutenue, sous la présidence de Linné, par Charles-Gustave Laurin. *Eorum quæ sterilitatem producunt, vix ullum medicamentum efficacius est menthâ.* (*Amœnitates academicæ*, tom. 7, pag. 290.) Est-il probable que la puissance virile soit affaiblie par des végétaux si actifs, si stimulans, si riches en arome, qui excitent les divers tissus sur lesquels on les applique, qui provoquent toutes les sécrétions? Je pense, au contraire, que leurs divers produits, et particulièrement l'huile volatile et les teintures alcoholiques, sont des aphrodisiaques puissans.

Le mode d'administration de la menthe varie suivant les indications qu'on se propose de remplir. On la prescrit en poudre, à la dose de dix, quinze et vingt grains, qu'on répète plusieurs fois en vingt-quatre heures. L'infusion théiforme et l'eau distillée des feuil-

les servent de base aux potions excitantes et toniques. On donne isolément l'infusion par petites tasses, et l'eau distillée par cuillerées.

L'eau de menthe spiritueuse est bien plus énergique : on l'emploie dans les affections asthéniques graves, à la dose de deux ou trois gros, et plus, dans un véhicule convenable. L'huile essentielle ou volatile est d'une extrême âcreté ; on en donne une, deux ou trois gouttes mêlées avec du sucre. Elle sert à préparer ces pastilles parfumées qui donnent du ton à l'estomac et de la fraîcheur à la bouche, mais qui, prises en trop grande quantité, peuvent produire la surexcitation, et même la phlogose des tissus gastriques. Enfin le sirop de menthe est d'un fréquent usage pour édulcorer les tisanes, les juleps, et beaucoup d'autres préparations médicamenteuses.

Julep de menthe. Prenez, huile volatile de menthe, six gouttes ; sucre, deux gros. Faites un oléo-saccharum, et ajoutez, sirop de menthe, alcohol de menthe, de chaque six gros ; eau distillée de menthe, cinq onces ; laudanum de Sydenham, vingt-quatre gouttes. On donne de deux en deux heures une cuillerée à bouche de ce julep antispasmodique pour apaiser les spasmes hystériques, la cardialgie, les vomissemens rebelles, les coliques nerveuses avec flatulence, etc.

Infusion de menthe composée. Prenez, feuilles sèches de menthe poivrée, deux gros; eau bouillante, huit onces. Faites une infusion théiforme, et ajoutez, sirop de menthe, une once; teinture de cannelle, demi-once ; éther alcoholisé, un gros. Cette infusion stimulante se prescrit également dans les affections ner-

veuses asthéniques, à la dose de deux ou trois cuillerées. Elle est très-utile pour calmer les faiblesses et les étouffemens produits par une goutte errante.

On emploie aussi la menthe à l'extérieur, et on en compose des épithèmes, des sachets aromatiques, qu'on applique sur la région de l'estomac. Pour augmenter leur action, on y ajoute des feuilles d'absinthe, des fleurs de camomille, de la poudre de cannelle, et on les arrose avec du vin rouge, de l'alcohol, etc. Ces applications, beaucoup trop négligées des modernes, contribuent à dissiper l'état de faiblesse et de spasme des organes digestifs.

Nous n'avons parlé jusqu'ici que de la menthe poivrée, parce qu'elle est en général la plus estimée du genre; cependant beaucoup d'autres espèces méritent d'être connues : nous nous bornerons à donner une description succincte des plus remarquables.

MENTHE SAUVAGE. *MENTHA SYLVESTRIS.*

Mentha sylvestris. Linn. Spec. 804. DC. Fl. Fr. 2534. Fl. Dan. t. 484.

Cette espèce se reproduit sous plusieurs variétés, mais elle est toujours reconnaissable à ses fleurs disposées en épis terminaux et allongés; à ses feuilles sessiles, dentées, cotonneuses surtout en dessous; à sa tige droite, élevée, blanchâtre et pubescente. Les fleurs sont d'un rose pâle, velues en dehors. On la trouve en été dans les prés et les bois marécageux; elle est commune au bord des taillis de Porchéfontaine.

MENTHE A FEUILLES RONDES. *MENTHA ROTUNDIFOLIA.*

Mentha rotundifolia. Linn. Spec. 805. DC. Fl. Fr. 2535. Engl. Bot. 446.

On a donné à celle-ci le nom de *baume sauvage.* Elle fleurit en même temps que l'espèce précédente, et se trouve dans les mêmes lieux. Sa tige est droite, velue, garnie de feuilles blanchâtres, sessiles, arrondies, ridées, crénelées, également velues. Les épis sont interrompus, oblongs, pyramidaux, composés de fleurs d'une teinte rosée.

La menthe crépue (*Mentha crispa.* Linn.) est une variété de la menthe à feuilles rondes. Elle se fait surtout remarquer par ses étamines renfermées dans la corolle, par ses feuilles cordiformes, dentées en scie, et fortement crépues sur les bords. Ces deux variétés sont très-aromatiques.

La menthe verte (*Mentha viridis.* Linn.) a des feuilles glabres, lancéolées, à dents un peu écartées les unes des autres; des fleurs rougeâtres réunies en épis grêles et pointus. Elle est connue sous le nom de *baume vert.*

MENTHE A ODEUR DE CITRON. *MENTHA CITRATA.*

Mentha citrata. Wild. Spec. 3. 79. Chev. Fl. Par. 3. 483. Smith. Fl. Brit. 2. 615.

Une odeur vive de citron caractérise cette intéressante espèce, qu'on rencontre en juin et juillet çà et là

au bord des rivières. Sa tige est droite, carrée, très-rameuse, entièrement glabre, haute d'environ un pied, garnie de feuilles ovales, aiguës, presque cordiformes à la base, dentées en scie et d'un vert luisant. Les fleurs sont réunies en tête, d'un pourpre foncé, à étamines non saillantes.

La menthe hérissée et la menthe aquatique (*Mentha hirsuta, Mentha aquatica*. Linn.) ne forment qu'une espèce dont les traits sont plus ou moins variables. Leurs tiges, rameuses, quadrangulaires, plus ou moins velues, portent des feuilles ovales, pubescentes et crénelées. Les fleurs, d'une nuance rosée, sont réunies en tête au sommet des tiges et des rameaux. Les calices sont hérissés sur toute leur surface. Ces plantes sont communes aux bords des ruisseaux et des fossés marécageux.

La menthe des champs (*Mentha arvensis*. Linn.) est toute velue. Sa tige est rameuse, couchée à la base; ses feuilles sont ovales, dentées en scie, d'un vert blanchâtre; ses fleurs rougeâtres ou violettes et disposées en verticilles globuleux. Elle fleurit en juin autour des bois, dans les champs humides.

MENTHE POULIOT. *MENTHA PULEGIUM.*

Mentha pulegium. Linn. Spec. 807. DC. Fl. Fr. 2543. Lapeyr. Hist. Plant. Pyr. 1. 332. Sabb. Hort. 3. t. 49.

C'est une belle espèce qui abonde dans nos départemens méridionaux et dans toute la chaîne des Pyrénées orientales. Les bords des champs en sont couverts aux environs de Montpellier. La tige est rameuse,

rougeâtre, un peu velue, couchée à la base, puis redressée. Les feuilles sont ovales, légèrement dentées, glabres, soutenues par un court pétiole. Les fleurs, d'une teinte purpurine, forment des verticilles nombreux, arrondis, qui diminuent de grosseur vers le sommet de la tige et des rameaux.

La menthe des jardins (*mentha hortensis*. Chev.) a une tige rameuse, d'abord un peu couchée, puis redressée, presque glabre; des feuilles assez larges, ovales, avec quelques dents aiguës à leurs bords. Les fleurs, verticillées et de couleur purpurine, ont des calices tubuleux, à dents un peu ciliées. On la trouve dans les lieux humides, et on la cultive sous le nom de *baume des jardins;* elle fleurit en juillet, et répand une odeur qui se rapproche de celle de la mélisse.

Il serait superflu de tracer ici les caractères de quelques autres espèces ou variétés; toutes les menthes ont à peu près la même physionomie; mais ce qui les distingue particulièrement, c'est le parfum qu'elles exhalent. Comment se fait-il qu'on néglige des plantes si bienfaisantes (on n'en cultive guère que deux ou trois espèces), lorsqu'on prend un soin infini de plusieurs poisons et d'une foule de végétaux inutiles, sans odeur et sans grâce? Mais on ne les a pas transportées à grands frais de quelque pays lointain, elles ne viennent ni du Japon, ni du Bengale; elles parent seulement les bords de nos ruisseaux, de nos étangs; on les foule aux pieds dans nos vallées; enfin elles sont vulgaires, elles sont utiles, voilà pourquoi on les dédaigne.

Toutes les menthes ont des vertus puissantes; les

unes parfument les vallons ou les coteaux arides; les autres sont destinées à purifier par leurs émanations balsamiques l'air insalubre des marécages. Lorsqu'on examine leurs feuilles à la loupe, elles offrent à l'œil de petites excavations pleines d'une substance jaunâtre et brillante : elles donnent une grande quantité d'huile essentielle qui contient les élémens du camphre.

Les plus odorantes peuvent remplacer la menthe poivrée. Lorsqu'elles sont desséchées avec soin, dans un lieu sec, mais à l'abri des rayons solaires, elles conservent parfaitement leur arome. Une pincée de feuilles qu'on fait infuser comme le thé dans deux ou trois tasses d'eau bouillante forme une boisson légèrement excitante et antispasmodique. Cette infusion sucrée fait cesser le malaise, apaise les mouvemens nerveux qui accompagnent une digestion laborieuse.

Que de plantes salutaires, que d'arbustes aromatiques n'aurions-nous pas à décrire, si nous voulions parcourir tous les groupes de la famille des labiées! Les sauges, les germandrées, la lavande, le thym, le romarin, l'origan, la marjolaine, les mélisses, et une foule d'autres végétaux indigènes non moins recommandables, viendraient se placer naturellement à côté des menthes; mais notre plan nous interdit une semblable excursion. Nous dirons cependant que les laitages si parfumés des Pyrénées et du Mont-d'Or, la crême si onctueuse, si balsamique des Alpes, le gibier si exquis des Cévennes, doivent ces précieuses qualités aux herbes odoriférantes qui peuplent ces montagnes. C'est dans le thym, la mélisse et autres labiées que les abeilles puisent ces sucs bienfaisans

dont elles composent le miel. On sait que celui du mont Hymette, où croissent ces plantes, était particulièrement estimé des Athéniens. Les vieillards en faisaient usage pour prolonger la vie, les disciples de Pythagore pour conserver la santé.

Au reste, le miel de nos provinces méridionales, surtout celui de Narbonne, de Lagrasse ou de Perpignan, est aussi délicat, aussi aromatique. Des promenades journalières sur les coteaux d'une pente douce, dans les vallons tapissés de ces petits arbustes dont les parfums se mêlent au souffle des vents; un régime doux, du miel, du laitage, une lecture agréable, propre à récréer l'esprit, à relever les forces morales, tout cela vaudrait mieux pour les personnes épuisées, amaigries, que les remèdes les plus renommés. Les anciens, dont la pratique médicale était plus simple, plus philosophique que la nôtre, ne cessaient de recommander ce régime doux, ces courses salutaires, dans le traitement des affections lentes et consomptives. Aujourd'hui nous méprisons tout cela, parce que nous nous croyons bien plus savans que nos devanciers : nous le sommes sous le rapport de certaines connaissances accessoires, mais nous sommes moins médecins.

La plupart des labiées entrent dans plusieurs compositions usuelles, cosmétiques ou officinales. L'huile volatile que ces plantes renferment annonce leur énergie; et cette huile pure est d'une telle causticité qu'on doit la mettre au nombre des poisons les plus irritans.

Un enfant à qui on avait administré, à titre de vermifuge, une petite cuillerée d'huile essentielle de lavande dans un peu d'eau de mélisse, est mort dans des

convulsions violentes. (Darluc, *Histoire naturelle de la Provence.*) Cette espèce d'empoisonnement exige l'usage du lait, des boissons chargées de gomme ou de quelque mucilage doux; enfin tout ce qui peut apaiser l'irritation inflammatoire des organes digestifs.

VALLÉE-AUX-LOUPS. BOIS DE CHATENAY.

Je viens de parcourir la Vallée-aux-Loups. Connaissez-vous ce lieu charmant où le chantre des Martyrs et d'Atala a fait si long-temps soupirer sa lyre? Veuve de l'illustre écrivain, la vallée a pris un aspect mélancolique, et la scabieuse en deuil y penche tristement sa tige.

Me voici dans les bois qui entourent Châtenay; ils abondent en plantes fraîches et jolies, hâtons-nous de les cueillir. Je reconnais sous les palmes de cette fougère l'orchis blanc avec sa forme élégante et son odeur délicieuse. Plus loin la lysimachie nummulaire m'offre ses feuilles arrondies, d'un contour moelleux, et ses corolles à cinq divisions, semblables à des étoiles d'or. Ici le stachys germanique élève sa tige verdâtre, recouverte d'une blanche fourrure, et portant des fleurs en verticille, labiées, cotonneuses, d'un blanc nuancé de rose, avec quatre étamines à anthères jaunes, nichées dans la lèvre supérieure. Là je cueille une élégante campanule, dont la tige filiforme balance des clochettes d'un tissu fin, d'une nuance fraîche et brillante. J'admire le pistil, droit comme un petit mât; cinq étamines sont à ses pieds, et semblent réclamer ses faveurs. Tous ces êtres charmans que la nature a réunis sur la

même pelouse, s'embellissent de leurs teintes variées, confondent leurs parfums, et sont ravis de se trouver ensemble. Heureuse colonie où règnent la paix et la concorde, où les passions des hommes avec leur hideux cortége ne sauraient pénétrer!

Mais j'entends un bruit sourd dans le lointain; le ciel devient nuageux, et le trèfle jaune, qui a peur de l'orage, replie ses feuilles frémissantes. Quel dommage de quitter ces beaux taillis, et surtout ces touffes de menthes, modeste parure d'un ruisseau qui coule sous un groupe de jeunes châtaigniers! Qui pourrait ne pas aimer les menthes, avec leurs feuilles soyeuses, fraîches et suaves, et leurs petites fleurs dont les lèvres vermeilles semblent respirer le zéphyr! Il faut pourtant leur dire adieu, ainsi qu'à ces hautes salicaires dont le ruisseau reflète la brillante image.

Je cherche un abri contre l'orage; je hâte le pas, et j'entre dans une chaumière où une bonne femme me reçoit cordialement. Assise sur une vieille chaise nouvellement rempaillée, elle s'empresse de me l'offrir, et va se placer vis-à-vis sur un petit banc noirci par la fumée. Elle est curieuse de savoir quelles sont les herbes que je viens de cueillir. « Y en a-t-il pour les yeux? me dit-elle : c'est que je vois faiblement d'un œil, et de l'autre pas du tout; il me semble qu'une toile d'araignée me le recouvre. — Ma bonne femme, vous avez un commencement de cataracte; quand elle sera formée, il faudra tâcher d'entrer dans un hospice et vous y faire opérer. Vous viendrez me trouver, je vous recommanderai à quelqu'un de nos grands médecins. — Oh! pour ça non. Pardienne! je n'entrerons

jamais à l'hospice. Ma cousine Henriette y fut, il y a deux ou trois ans; un de vos grands messieurs l'opéra et lui creva l'œil tout de même. — Vous voulez dire que l'opération ne réussit point; cela arrive quelquefois, mais le plus souvent les malades recouvrent la vue, et c'est un bienfait qu'ils doivent à l'habileté des chirurgiens de nos hôpitaux. Au reste, puisque l'hôpital vous répugne, je vais vous indiquer un remède qui réussira peut-être; en voici la recette. Si le médecin de Verrières que vous avez déjà consulté l'approuve, vous le prierez d'en surveiller l'emploi. — Mais, monsieur, est-ce quelqu'une de ces herbes que vous avez là? — Non; c'est tout simplement une espèce de pommade où entre une plante sauvage qui ne croît point dans vos bois. On en prend gros comme un pois dont on frotte les paupières deux ou trois fois par jour. »

Pendant ce colloque villageois, l'horizon s'était épuré sans orage et sans pluie. « Adieu, la bonne mère. — Dieu vous bénisse et vous récompense, mon bon monsieur. »

Enfin je les revois, ces plantes qui font mes délices! leur fraîcheur éthérée se glisse jusque dans mes veines et ranime tous mes sens. Quel beau jour! quelle pureté dans l'air! J'entends partout des chants de joie; les blés tombent sous la faucille du moissonneur; la récolte est magnifique.... Vieux enfans du luxe, amollis par la volupté, qui n'avez peut-être jamais vu les premiers rayons du matin, hâtez-vous de quitter vos fastueuses demeures où la vanité et l'ennui vous rongent. Ces maladies de l'âme qui réagissent sur vos nerfs, qui

les irritent, les font vibrer si douloureusement, ne sauraient se guérir au sein de la contagion. Suivez-moi sur ces hauteurs, sur ces plateaux de verdure; venez vous asseoir sous les ombrages de Meudon; les coteaux y sont couverts d'herbes odorantes, et la vie s'y renouvelle sous des nuages d'ambroisie.

Que de maux rebelles à tous les efforts de la science ont été allégés ou vaincus par les promenades dans les bois, par des courses lointaines, par des voyages dans les Alpes, dans les Pyrénées! Là vous respirez sans cesse un air suave et pur; les vallées, que des forêts protégent contre les rayons trop ardens du soleil, y sont embaumées par les sauges, les mélisses, les menthes, l'origan, le romarin, et mille autres fleurs qui vous raniment de leur souffle bienfaisant. Qui pourrait méconnaître les précieux remèdes que recèle cette pharmacopée aérienne? C'est la nature qui les a préparés; plus modeste que l'art, elle nous les offre lorsque celui-ci nous a vainement fatigués par ses savantes épreuves.

PERSONÉES. *PERSONATÆ.*

Personatæ. VENT. — *Scrophulariæ.* JUSS.

DIGITALE. *DIGITALIS.*

Calice à cinq divisions inégales. Corolle campaniforme ; limbe à quatre lobes obliques et inégaux. Quatre étamines. Capsule ovale, pointue, séparée en deux loges par une double cloison.

DIGITALE POURPRÉE. *DIGITALIS PURPUREA.*

Digitalis purpurea. LINN. Spec. 866. DC. Fl. Fr. 2261. LAPEYR. Hist. Plant. Pyr. 1. 357.

(Planche 34.)

Que j'aime à voir cette belle plante, non dans les jardins symétriques que l'art a formés, mais bien dans ces vallées solitaires, dans ces lieux sombres et pittoresques où la nature a dessiné à grands traits ses modèles!

Transportez-vous par une belle journée de juin dans les prairies de Buc; vous y verrez cette reine du vallon élevant fièrement sa tête toute resplendissante de rubis.

Un peuple immense d'herbes et d'arbustes en habits de fête est à ses pieds et compose sa cour, singulier mélange de formes, de nuances, de vices et de vertus.

La potentille à feuilles de soie fait briller ses petits boutons d'or. La bétoine dresse ses épis de pourpre, la bugle ses pyramides d'azur. Les sauges entr'ouvrent leurs lèvres vermeilles, les menthes et le serpolet distillent leurs baumes, la perfide ortie aiguise ses dards, et la ronce épineuse pousse ses fleurs, qui deviendront plus tard des mûres sauvages pour le chasseur et les petits oiseaux. Des saules, des bouleaux, que la main de la nature a plantés çà et là, viennent ombrager ce tableau champêtre et lui donner une nouvelle vie.

La digitale pourprée se distingue par une tige élevée, droite, simple, pubescente, ornée d'un long épi de fleurs d'un aspect magnifique. Les feuilles sont alternes, ovales, lancéolées, pointues, dentées à leur contour, un peu ridées en dessus, blanchâtres et comme cotonneuses en dessous. Les fleurs sont allongées en forme de dé à coudre, pendantes, unilatérales, disposées en épi, d'un violet pourpre, tigrées et velues intérieurement. Les divisions du calice sont ovales; la lèvre supérieure de la corolle est entière.

On trouve cette espèce de digitale sur les collines sablonneuses, dans les bois, dans les pâturages; elle est assez commune vers le mois de juin dans les vallées de Meudon, de Bièvre, de Jouy, le long des prairies de Buc et dans le parc de la Cour Roland. Elle acquiert une grande hauteur dans les lieux frais, aux bords des haies qu'arrosent les infiltrations des ruisseaux. Je l'ai vue s'élever jusqu'à cinq et six pieds au milieu des vertes broussailles de Buc. Lorsqu'on descend dans cette petite vallée, c'est un plaisir de rencontrer

un groupe de digitales balançant au-dessus des buissons leurs tubes brillans de pourpre.

J'ai observé cette belle plante dans les Pyrénées, à la descente du col du Tourmalet, sur la rive gauche du Gave, où elle était encore en fleur dans les premiers jours de septembre. Ses propriétés sont plus ou moins prononcées suivant l'exposition des lieux qu'elle habite. Lorsqu'on mâche les feuilles, elles laissent dans la bouche une saveur nauséeuse, fortement amère, avec un sentiment d'âcreté qui se répand dans l'œsophage.

ANALYSE CHIMIQUE.

M. Destouches a extrait de cette plante, à l'aide de l'alcohol, une matière verte, très-foncée, d'une odeur vireuse. Un autre chimiste, M. Leroyer, de Genève, en a obtenu une substance brune, poisseuse, amère, qui se rapproche des alcalis végétaux, mais qui en diffère par sa liquescence. Cette dernière propriété l'empêche de cristalliser d'une manière permanente et distincte; toutefois on peut se convaincre, à l'aide du microscope, qu'elle cristallise en prismes droits, à bases rhomboïdales. M. Leroyer a donné à ce principe actif le nom de *digitaline*.

Dans un travail plus récent et plus complet, inséré dans l'*Observateur de l'Indre*, M. Lancelot a repris l'analyse de la digitale, et en a obtenu la digitaline pure. Après avoir traité à plusieurs reprises, et à une chaleur de 40° environ, l'extrait aqueux de la plante par l'alcohol à 36°, cet agent s'est chargé de toute l'amertume et a laissé une masse brune, poisseuse, insipide et très-déliquescente. Il a retiré les trois quarts de l'alcohol par distilla-

tion ; le reste, évaporé à l'étuve, lui a fourni un extrait brun-rouge, très-amer, translucide, attirant fortement l'humidité, et comparable à l'émétine du *Codex ;* c'est la digitaline impure de M. Leroyer, mais acide. Pour l'avoir pure, il ne reste qu'à redissoudre celle-ci, et à ajouter au solutum huit fois environ son poids d'eau aiguisée d'acide hydrochlorique (trois onces d'acide sur deux livres d'eau). Ce solutum se décolore ; il se forme presque aussitôt un précipité floconneux, jaunâtre, très-abondant, qui augmente par l'addition d'une nouvelle quantité d'eau : c'est la digitaline pure colorée. Une assez grande quantité reste dans la liqueur acide, sans doute à l'état de sur-sel, combinée à l'acide hydrochlorique ; mais la combinaison naturelle une fois détruite par l'acide, cette digitaline en solution est facilement et promptement précipitée par une dissolution de potasse ; la liqueur perd toute amertume, et si l'on ajoute un excès de potasse, la matière colorante de la digitale reparaît très-foncée. Cet excès d'ailleurs est sans inconvénient ; il ne redissout point le précipité.

On laisse au précipité le temps de se former ; on le décante, on verse de l'eau dessus ; on le décante de nouveau, et ainsi de suite, jusqu'à ce que l'eau de lavage ne rougisse plus le papier de tournesol. Alors on le sèche à l'étuve ; il s'y prend en masse brune, brillante, à cassure résineuse, demi-transparente. La poudre en est jaune verdâtre.

En dissolvant dans l'alcohol cette digitaline colorée, et en la traitant plusieurs fois par le charbon animal lavé, on obtient un solutum presque incolore, qui, abandonné à une évaporation spontanée, se recouvre

d'une légère couche grasse, laisse déposer des flocons grenus qui se réunissent et forment au fond du vase une couche mamelonnée, brillante, comme cristallisée, presque incolore, que le simple frottement détache sous forme pulvérulente. La digitaline pure ainsi obtenue est âcre, inaltérable à l'air; elle verdit le sirop de violette et ramène au bleu le papier de tournesol rougi. Cet effet est surtout sensible à l'état d'hydrate. L'acide sulphurique concentré la colore en rouge-aurore magnifique, passant au vert-olive; elle est soluble dans les acides, d'où l'eau la précipite.

L'infusum aqueux de digitale précipitant très-bien par les acides, on pourrait en extraire directement la digitaline, après avoir précipité la plus grande partie de la matière colorante par un lait de chaux ou le sous-acétate de plomb liquide.

PROPRIÉTÉS DÉLÉTÈRES.

Depuis long-temps la digitale pourprée est comprise au nombre des poisons. Boerhaave, Haller, Schreber, Puinh, Vicat, Bulliard, et généralement tous les toxicologistes, ont reconnu ses propriétés délétères. D'après les expériences de Schiemann, Mongiardini, Orfila, etc., ses divers produits donnent la mort aux animaux, après avoir excité des vomissemens, des déjections, des vertiges, un désordre plus ou moins marqué dans la circulation, des mouvemens convulsifs, etc. L'autopsie fait voir des traces d'inflammation sur différens points de la membrane muqueuse gastrique; quelquefois aussi le canal digestif n'offre aucune altération remarquable.

Il paraît du reste que les propriétés actives et délétères de la plante résident spécialement dans la digitaline, ainsi que le démontrent les expériences faites sur plusieurs animaux par M. Leroyer.

On a injecté dans l'abdomen d'un lapin de moyenne taille un grain de digitaline dissous dans trois gros d'eau distillée. Au bout de quelques minutes, la respiration de l'animal s'est ralentie; son pouls, qui était rapide, est tombé à soixante; et il est mort sans agitation, sans angoisses, ainsi qu'on passerait de la veille au sommeil. Ce fait est d'autant plus remarquable, que le lapin tombe en convulsions avec une extrême facilité.

Un demi-grain de digitaline dissous dans deux gros d'eau tiède a été injecté dans les veines d'un chat. L'animal est mort au bout de quinze minutes, après avoir éprouvé à peu près les mêmes symptômes. Dans les dernières minutes, la respiration est tombée à six ou huit; le pouls, faible et irrégulier, a fini par se perdre entièrement.

Un chien de moyenne taille a été tué en cinq minutes par l'injection dans la veine jugulaire d'une demi-once d'eau contenant un grain et demi de digitaline en solution.

Le sang artériel des animaux qui ont succombé présentait une teinte vineuse très-prononcée et fort peu de tendance à se coaguler. Examinés au microscope, les globules rouges qu'il contenait semblaient, chez le chat surtout, un peu déformés, mais non pas décomposés. Chez de jeunes poulets, les globules n'ont offert aucune trace de déformation.

Les sinus cérébraux étaient en général assez gorgés de

sang, mais la substance cérébrale ne présentait aucune altération remarquable.

L'usage inopportun ou des doses trop fortes de digitale ont provoqué dans quelques circonstances les symptômes les plus alarmans.

Un asthmatique, âgé de cinquante-cinq ans, prit environ un gros de feuilles de digitale en poudre au lieu d'un grain qu'on lui avait prescrit. Une heure après il mangea une soupe, qu'il rejeta aussitôt. Les vomissemens continuèrent; le malade éprouvait des vertiges, des éblouissemens; il ne pouvait ni se tenir debout, ni distinguer les objets. Durant toute cette journée, les efforts de vomissement se renouvelèrent avec violence; ils furent accompagnés de beaucoup de malaise, de douleurs abdominales, et persistèrent jusqu'au lendemain. Le malade était très-abattu; il avait le pouls lent et peu régulier. On lui administra du lait coupé et une potion avec du laudanum. Le jour suivant, il n'y eut qu'un seul vomissement. On ajouta à la potion de l'eau de cannelle, on donna du bouillon et du vin. La faiblesse et la lenteur du pouls furent entièrement dissipées le neuvième jour; cependant à cette époque la vision était encore confuse. (Bidault de Villiers, *Journal de médecine.*)

Le nommé Crozet, âgé de vingt-trois ans, compositeur dans une imprimerie, était sujet à des palpitations de cœur qui paraissaient dues à un anévrisme de cet organe. Le 10 février 1824, les palpitations étant devenues plus violentes, et le malade se plaignant de suffocations, M. Guibert, qu'il avait fait appeler, lui conseilla une forte application de sangsues à la région

précordiale, ce qui fut exécuté aussitôt et lui procura beaucoup de soulagement. Crozet fut très-bien pendant deux ou trois jours. Ensuite, croyant pouvoir se débarrasser tout-à-fait de ses palpitations, il fit de lui-même une infusion très-chargée de poudre de digitale, et en but plusieurs tasses dans la journée du 15 février. Bientôt après, il fut pris de défaillances, d'envie de vomir, de douleurs à l'estomac, pour lesquelles on vint de nouveau chercher M. Guibert dans la soirée. Ce médecin trouva le malade dans un état de faiblesse extrême : pâleur générale, petitesse et irrégularité du pouls, pupilles peu sensibles à la lumière, somnolence et assoupissement interrompus par les nausées et par des efforts pour vomir presque convulsifs. Les extrémités étaient froides ; les battemens du cœur se faisaient à peine sentir. Le malade vomit plusieurs fois et parut un peu soulagé. La matière des vomissemens était liquide et d'une couleur verte semblable à celle de l'infusion de digitale, dont il avait bu peu de temps auparavant une assez grande quantité. Ce liquide laissait déposer au fond du vase une matière pulvérulente verdâtre et très-fine, qui ne parut autre chose que la poudre de digitale elle-même, jusque-là tenue en suspension.

Dans une pareille circonstance, et à la vue de symptômes aussi alarmans et aussi insolites, M. Guibert crut devoir faire appeler en consultation un de ses confrères, M. Moulin, qui porta le même jugement que lui sur la nature du danger et le caractère de la maladie. Tous deux, de concert, prescrivirent des sinapismes chauds aux pieds, des frictions avec l'eau de

Cologne pure sur la région du cœur, des cataplasmes émolliens sur l'estomac, et pour boisson une décoction d'orge et de chiendent coupée avec le lait. Les vomissemens continuèrent toute la nuit. Les douleurs d'estomac devinrent peu à peu moins vives, l'assoupissement diminua beaucoup aussi, et le pouls reprit de la force et plus de régularité. Le lendemain, les vomissemens cessèrent totalement. Le malade, ayant bu beaucoup de sa tisane adoucissante, avait uriné toute la nuit, et se trouvait très-soulagé. Il continua néanmoins l'emploi des mêmes boissons, les cataplasmes sur l'épigastre, une diète sévère et un repos parfait. Vingt-quatre heures après l'accident, tous les symptômes avaient disparu, à l'exception des palpitations de cœur, qui nécessitèrent plusieurs fois encore des émissions sanguines, du repos et un régime rafraîchissant. (*Gazette de santé*, 25 août 1826.)

Les symptômes qui résultent de l'empoisonnement par la digitale ne sont pas toujours les mêmes; ils varient suivant le tempérament et l'irritabilité individuelle. La présence du poison est le plus souvent signalée par les phénomènes suivans: nausées, vomissemens prolongés et douloureux, déjections alvines, vertiges, illusions d'optique, perte momentanée de la vue, battemens du cœur irréguliers, ordinairement plus lents, quelquefois plus rapides; spasmes musculaires, ptyalisme, flux abondant d'urine, oppression, abattement, somnolence, asthénie universelle, etc.

MÉTHODE CURATIVE.

Si l'empoisonnement est récent, il faut tâcher d'en arrêter les progrès en débarrassant l'estomac à l'aide des vomitifs. On administre en conséquence deux ou trois grains d'émétique dissous dans deux ou trois tasses d'eau, ou bien vingt grains d'ipécacuanha. Si l'embarras abdominal fait présumer qu'une partie du poison a franchi le pylore, on donnera une dissolution de cinq ou six gros de sulfate de magnésie, et de deux ou trois grains de tartrate antimonié de potasse; on prescrira en même temps des lavemens miellés.

Mais si les signes d'irritation dominent, si le malade éprouve des douleurs abdominales, il faut renoncer aux vomitifs, et donner des boissons adoucissantes. On opposera aux vomissemens opiniâtres les préparations d'opium, dont on élèvera les doses suivant la gravité du danger.

On cherchera à dissiper les congestions de l'encéphale par les pédiluves irritans, par les saignées locales ou générales. On donnera en même temps des boissons acidulées avec le suc d'orange, de citron, avec le sirop de vinaigre. Enfin on combattra les signes de faiblesse et d'asthénie par les toniques et les excitans, par le café, le vin vieux, etc.

MODE D'ACTION DE LA DIGITALE.

L'action physiologique de la digitale sur l'économie a été le sujet d'une controverse qui n'est pas encore terminée. Les uns prétendent qu'elle affaiblit les mou-

vemens du cœur, ralentit la circulation; d'autres soutiennent au contraire qu'elle produit une augmentation dans la force et la fréquence du pouls. D'après les recherches et les expériences du docteur Sanders, cette plante excite primitivement les forces du système sanguin, rend le pouls plus fréquent, plus développé, produit même la fièvre inflammatoire, si l'on augmente les doses, ou si l'on en continue l'usage. Elle ranime les surfaces ulcérées, blafardes; facilite l'absorption des fluides épanchés, ou en prévient l'épanchement; fortifie les mouvemens volontaires, active la digestion, augmente les évacuations par la peau et les organes urinaires; rend le pouls insensiblement fébrile, l'élève de soixante-dix à quatre-vingt-dix pulsations en peu de temps, même de cent vingt à cent trente, ou de cent trente à cent cinquante, si le médecin ne sait pas s'arrêter. Enfin la digitale donne au moral ce caractère particulier qui tient au retour des forces. Mais l'abus, l'imprudence dans son emploi, entraînent le dérangement des fonctions de l'estomac, les vomissemens, les vertiges, l'insomnie, la chaleur, des battemens violens des vaisseaux de la tête, etc. Quoiqu'on renonce à la digitale, les symptômes fébriles n'en continuent pas moins pendant quatre ou cinq jours avec la même intensité. En général, cependant, au bout de vingt-quatre heures, et souvent plus tôt, le pouls tombe de cent vingt à cent dix, et à cent pulsations irrégulières. Les symptômes violens diminuent, et le pouls descend en peu de jours jusqu'à cinquante, quarante, trente pulsations, et même plus bas. (*Essai sur la digitale*

pourprée, par J. Sanders, *traduit de l'anglais par le docteur* Murat.)

D'après un grand nombre de faits recueillis par le professeur Rasori, la digitale n'a pas seulement la propriété de diminuer la fréquence et la force du pouls, mais bien souvent elle le rend intermittent, et l'intermittence est tantôt régulière, tantôt d'une irrégularité extrême. On observe quelquefois que la pulsation s'accompagne d'une sorte de tremblement qui imite le pouls dicrote (qui frappe deux fois). D'autres fois, ce sont quatre, cinq ou six pulsations très-fréquentes, suivies d'un certain nombre d'autres très-lentes; mais si on compte les unes et les autres pendant une minute, on reconnaît toujours une diminution notable dans la totalité des pulsations. Dans certains cas les pulsations présentent un désordre extrême.

Ces diverses anomalies peuvent induire le praticien en erreur dans le traitement des inflammations telles que la péripneumonie, la phrénésie, etc.; et cette considération a été assez forte pour engager Rasori à renoncer à la digitale dans tous les cas graves, pour avoir recours à d'autres contre-stimulans actifs qui n'ont pas l'inconvénient de troubler la circulation sanguine.

Ainsi, d'après Rasori et la plupart des médecins appartenant à la nouvelle école italienne, la digitale exerce une action contre-stimulante générale sur toute l'économie. Rasori est tellement convaincu de cette propriété contre-stimulante, qu'il ne balance pas à dire que la digitale est un véritable poison dans un cas de diathèse asthénique ou de contre-stimulus, tandis

qu'elle est un remède très-efficace dans la diathèse sthénique ou inflammatoire.

Le docteur Sandras, agrégé à la faculté de médecine de Paris, qui a observé les effets de la digitale sur cinquante-sept malades, annonce que ce médicament exerce une action irritante sur les organes digestifs ; que cette action est d'autant plus dangereuse qu'elle ne se montre pas toujours aux mêmes doses, ni après un temps également long de son usage ; que cette irritation est constante, soit quand on force les doses, soit quand on en donne d'abord une trop grande quantité, soit enfin quand les doses ne sont pas assez lentement graduées. La digitale agit aussi manifestement sur le système nerveux à des doses très-variables et quelquefois assez petites. Son action sur ce système se rapproche un peu de celle de la morphine. Elle ralentit le pouls à toutes les doses, mais plus sûrement quand les doses en sont un peu élevées, tandis que, quand elles sont trop faibles, elle l'accélère assez souvent au lieu de le ralentir. La propriété diurétique de la digitale est équivoque, ou du moins rarement exercée.

Quant à la fréquence relative et à la combinaison de ces divers effets, le docteur Sandras a reconnu que les plus fréquens étaient l'irritation des voies digestives, ensuite ceux du centre nerveux, et enfin l'action sur la circulation. Tantôt elle produit ces effets séparément, tantôt ils s'offrent tous simultanément, en sorte qu'on ne peut les regarder comme naissant les uns des autres, ou liés entre eux comme la cause à l'effet. (*Bulletin de thérapeutique, décembre* 1833.)

Mais, dans toutes ces anomalies constatées par des praticiens appartenant à des opinions et à des écoles différentes, ne faut-il pas mettre en ligne de compte, non-seulement les doses du médicament, mais encore la susceptibilité de l'individu soumis à sa puissance, et surtout l'état pathologique des organes digestifs. Une observation rapportée plus bas viendra sûrement à l'appui de notre hypothèse.

Au reste, le professeur Broussais semble également concilier ces contradictions en disant, dans ses leçons orales, que, si l'on administre la digitale à une dose ou dans un véhicule capable d'irriter fortement l'estomac, ou si, en donnant ce médicament même à faible dose, on le dépose sur un estomac irrité, enflammé, il donne lieu à des accidens très-graves et à des phénomènes d'excitation très-marqués. Si, au contraire, on l'administre à une dose convenable, si on le dépose sur un estomac sain, et s'il n'y a pas d'ailleurs d'autre organe essentiel irrité, tel que le cerveau ou le poumon, il produit son effet spécifique, qui est le ralentissement des battemens du cœur, et la lenteur de la circulation. Ce principe thérapeutique, appliqué au traitement des diverses maladies contre lesquelles on a préconisé la digitale, nous paraît offrir des résultats avantageux.

PROPRIÉTÉS MÉDICALES.

C'est la médecine moderne qui a fait connaître ce remède énergique, et qui nous a appris à en faire l'application à plusieurs maladies ordinairement rebelles Charles Darwin, Warren, Withering, Beddoës,

Drake, etc., se sont spécialement occupés de son emploi dans le traitement de diverses hydropisies. D'autres médecins, dans le Nord, en France, en Italie, ont également confirmé l'action diurétique de ce végétal, et en ont obtenu des succès plus ou moins remarquables. Est-ce par une force stimulante ou par une vertu asthénique et sédative que la digitale provoque la sécrétion de l'appareil urinaire? Le professeur Tommasini, dans un mémoire sur les effets de la digitale, soutient qu'elle possède la propriété asthénique à un très-haut degré, et il appuie son opinion de plusieurs faits qui semblent prouver qu'elle a eu des succès dans certaines hydropisies actives. Deux hommes robustes, doués d'une forte constitution, s'enivrant fréquemment, étaient affectés d'une hydropisie ascite; ils avaient le pouls vibrant, avec une tension douloureuse au bas-ventre. Les excitans et les toniques aggravèrent la maladie. L'usage de la crême de tartre, et ensuite celui de la digitale pourprée, procurèrent une guérison radicale. (*Extrait du Journal de la Société de médecine de Parme, Bibliothèque médicale*, tome 25.)

Quelques médecins semblent adopter les opinions du professeur Tommasini; cependant on a pu observer, et j'en ai fait moi-même la remarque dans plusieurs occasions, que la digitale produit de mauvais effets chez les hydropiques d'un tempérament chaud, sanguin, éprouvant une irritation douloureuse dans les hypochondres ou dans les organes digestifs.

M. le comte d'Érard, sujet aux hémorrhoïdes, doué d'une complexion forte, d'un tempérament sanguin,

était affecté depuis long-temps d'un œdème considérable qui occupait toute l'étendue des membres inférieurs. Le bas-ventre était toujours plus ou moins sensible, le pouls fort, vibrant et dur. Cet état maladif, qu'on n'a jamais pu vaincre entièrement, a néanmoins été amélioré à différentes époques par les déplétions sanguines, par les boissons délayantes et apéritives, tandis que les diverses préparations de digitale ont constamment irrité le malade sans diminuer l'œdème.

J'ai obtenu d'heureux effets de cette plante dans un état pathologique tout-à-fait contraire. Un homme de lettres, âgé d'environ soixante ans, qui avait passé sa jeunesse dans les climats chauds, et dont la santé avait reçu de vives atteintes par l'abus des plaisirs, éprouvait depuis trois mois une anasarque avec une intumescence énorme du scrotum et des extrémités inférieures; il était dans un état continuel d'oppression et de débilité. Les urines coulaient difficilement; le pouls était petit, inégal, à peine sensible. Il fut d'abord soulagé par de légères scarifications qui avaient été suivies d'un écoulement considérable de sérosité, et par quelques doses d'oxymel scillitique; mais peu de temps après l'enflure reparut plus intense; l'oppression et la faiblesse étaient extrêmes. La teinture de digitale fut alors administrée quatre fois par jour à la dose de douze gouttes dans une infusion légère de la plante. Les urines, qui étaient presque supprimées, coulèrent avec abondance, et le malade, qui se croyait perdu, éprouva un soulagement remarquable. Ce traitement, continué pendant plusieurs semaines, et quelquefois interrompu pendant deux ou trois jours, fut suivi d'une guérison

parfaite. Je ferai seulement observer que vers la fin on pratiqua des frictions à la partie interne des cuisses avec la teinture de digitale, après avoir supprimé son usage intérieur, l'estomac s'en trouvant fatigué.

M. Bailly, ancien libraire, âgé d'environ soixante-cinq ans, était atteint d'hydropisie depuis un mois. L'infiltration était si grande, que le tronc avait deux fois son volume ordinaire; le scrotum était presque aussi gros que la tête d'un enfant; les extrémités offraient également une dilatation du tissu cellulaire. Après plusieurs remèdes tentés sans succès, on donna, d'après l'avis de M. le docteur Giraudy, une décoction de demi-once de digitale dans une pinte d'eau. Le malade en prenait deux tasses le matin et le soir. Les deux premiers jours n'offrirent aucun changement bien remarquable, mais le troisième les urines coulèrent abondamment : l'évacuation des eaux fut si grande, que, dans l'espace de vingt-quatre heures, on l'évalua à dix-sept pintes; encore s'en était-il échappé beaucoup dans le lit. Le remède fut administré pendant quelques jours; le corps parut ramené à son volume naturel, et le malade recouvra les forces et la santé. (*Journal de médecine pratique, par M.* Giraudy, année 1809.)

Le docteur Harcke, qui a soigné à Saint-Pétersbourg un grand nombre d'hydropiques, a également constaté l'action puissante de ce végétal sur le système urinaire. Un malade parvenu au plus haut degré de l'hydropisie ascite a été guéri en peu de temps avec la décoction des feuilles, préparée de la manière suivante : Prenez, feuilles de digitale pourprée, deux gros; faites bouillir dans huit onces d'eau de fontaine jusqu'à réduction de

quatre onces ; ajoutez ensuite, esprit de vin rectifié, un gros. Le malade en prenait matin et soir une demi-cuillerée à bouche. Au bout de quelques jours l'évacuation des urines fut si abondante, qu'on fut obligé d'interrompre l'usage de ce remède : administré de nouveau à la dose d'une cuillerée à bouche, il fallut encore le suspendre, parce qu'il excitait des vomissemens et des vertiges. Enfin on le donna à la dose d'une demi-cuillerée tous les deux jours, et tous les symptômes de l'hydropisie furent dissipés.

Une femme de quarante-huit à cinquante ans, qui avait été exposée pendant tout le cours de sa vie à des causes débilitantes, fut également délivrée d'une ascite avec la poudre de digitale. Mais, au bout de neuf mois, il survint une rechute, et la malade périt d'épuisement.

Une demoiselle, âgée de cinquante-sept ans, atteinte d'une ascite avec épanchement dans la poitrine, ne reçut aucun soulagement de la poudre de digitale, dont les doses furent élevées jusqu'à dix grains ; elle succomba le trente-unième jour du traitement. Mais un hydropique, âgé de trente-deux ans, à qui d'autres moyens très-actifs n'avaient procuré que fort peu de soulagement, fut guéri par le même remède, dont il prenait un quart de grain tous les matins.

Quelquefois le docteur Harcke a uni utilement à la digitale les préparations de genièvre et la teinture thébaïque. (*Extrait du Journal de médecine, par MM.* Hufeland *et* Himly, *Bibliothèque médicale*, tome 41.)

MM. Bidault De Villiers et Vassal ont rassemblé un certain nombre d'observations analogues ; je ne peux

que renvoyer aux écrits de ces deux estimables confrères, sur les propriétés médicinales de la digitale pourprée.

Hâtons-nous de dire pourtant que d'autres praticiens n'ont pas eu à se louer de l'usage de la digitale dans le traitement des hydropisies, et qu'on lui reproche même de n'avoir aucune action sur l'appareil urinaire. Mais tous ces reproches ne sauraient détruire une masse de faits qui attestent sa puissance diurétique.

L'école italienne ne pouvait pas négliger l'emploi de cette plante énergique dans le traitement des maladies aiguës de l'organe pulmonaire. Rasori surtout fait l'éloge de sa vertu contre-stimulante dans ce genre de maladies. Sur dix individus atteints de péripneumonie grave, et traités par la digitale à haute dose, neuf guérirent. Le dixième ayant succombé, on trouva tout le lobe droit du poumon et une partie du gauche hépatisés. A la suite d'une de ces guérisons, l'action particulière de la digitale, c'est-à-dire la lenteur et l'irrégularité du pouls, se maintint pendant vingt jours après la cessation du médicament. Toutefois dans le traitement ordinaire de la péripneumonie, Rasori préfère le tartre stibié, parce qu'il n'a pas l'inconvénient de troubler les mouvemens du système sanguin.

Feu le professeur Laënnec ne donnait point la digitale dans la période aiguë de la pleurésie, mais il la prescrivait comme diurétique dans la période de chronicité et d'absorption, d'abord à la dose de dix-huit grains en infusion dans une pinte d'eau, puis à celle d'un demi-gros et au-delà, lorsque les malades supportaient bien ce médicament. Il préférait ordinaire-

ment la digitale à la plupart des autres diurétiques. Cet habile praticien ajoute que, quoique les diurétiques soient des médicamens infidèles, on ne doit pourtant pas les négliger même dans les cas de pleurésie avec épanchement; et à ce sujet il rapporte un fait remarquable où un flux d'urine abondant amena une guérison inespérée. *Voy.* le tome 2 du *Traité de l'Auscultation*, page 211.

On a cherché dans la digitale un remède contre la consomption pulmonaire. Les docteurs Beddoës, Fowler, Drake, Maclean, etc., ont préconisé la teinture alcoholique contre cette cruelle maladie. Les médecins français n'ont pas obtenu les mêmes succès de l'usage de cette plante; cependant M. le docteur Mouton, médecin à Agde, a publié, dans le 29e volume du *Journal général de médecine*, quelques observations qui en démontrent les avantages.

Une fois la poudre des feuilles, administrée à la dose d'un grain tous les matins, a modéré la fièvre hectique, dissipé la dyspnée, et calmé les douleurs spasmodiques fixées sur la poitrine.

Dans un autre cas de phthisie au deuxième degré, à la suite d'une hémoptysie violente, la teinture de digitale, préparée d'après la formule du docteur Drake, administrée d'abord à la dose de seize gouttes en deux prises dans du lait d'amandes, et portée ensuite progressivement jusqu'à la dose de cent douze gouttes, a diminué l'expectoration, ramené l'appétit et le sommeil au point que, dans l'espace de deux mois, le malade paraissait presque guéri. On a continué par intervalles l'usage de ce remède à des doses moins

élevées. Mais, après avoir éprouvé une affection morale, le malade a rendu quelques crachats teints de sang, et la toux est devenue plus fréquente. Pendant le cours de ce traitement, la digitale a produit parfois des vomissemens ou des nausées; il y a eu du trouble dans les organes de la vision, et l'œil gauche avait perdu la faculté de distinguer les objets; mais cet accident n'a duré qu'une demi-heure. On a diminué de quelques gouttes la dose de la teinture de digitale. Quinze jours après le malade a éprouvé durant la nuit une douleur si vive dans l'orbite du même œil, qu'il n'a pu dormir un seul instant. Cet accident s'est dissipé à la cessation de la digitale.

Le même remède, donné à une femme âgée de quarante-huit ans, atteinte de phthisie pulmonaire avec aphonie complète, à la suite d'une fièvre lente qui durait depuis cinq ans, a d'abord produit quelque bien; mais ensuite la malade a éprouvé un sentiment de faiblesse à la région de l'estomac, comme si elle allait perdre la vie. Ayant abandonné l'usage de la digitale, elle est retombée dans son premier état.

Une autre femme, âgée de cinquante ans, et d'une constitution affaiblie par des erreurs de régime, éprouvait depuis quelques mois une douleur au côté gauche de la poitrine avec palpitations de cœur, fièvre lente, amaigrissement et faiblesse. Après l'emploi de divers remèdes, la douleur se porte au côté droit. La fièvre acquiert plus de force; la malade éprouve de la toux et des sueurs nocturnes, mais les palpitations disparaissent. M. le docteur Mouton prescrit trente gouttes de teinture de digitale avec douze gouttes de lauda-

num de Sydenham dans deux onces d'eau et une once de sirop de capillaire. Cette potion est partagée en deux doses à prendre matin et soir. Dès le premier jour la sueur disparaît, et la douleur s'apaise. La dose de la teinture est portée successivement à quarante-cinq gouttes; la sueur reparaît avec débilité générale; le pouls est lent, la toux et la douleur sont presque nulles. On supprime le laudanum, qu'on remplace par l'acide sulfurique. La malade dort bien, reprend de l'appétit; mais elle est faible et croit voir voltiger devant ses yeux des fantômes qui l'épouvantent. On continue le remède jusqu'à la dose de soixante gouttes; tous les symptômes de la maladie ont disparu, il ne reste que de la faiblesse. On remplace la digitale par les toniques.

Enfin la poudre de digitale a beaucoup soulagé une femme âgée de soixante-cinq ans, atteinte d'une fièvre catarrhale avec crachats puriformes, débilité, perte d'appétit, douleur fixe à la poitrine, et enflure aux jambes. Avec le secours de ce remède les nuits sont meilleures, la fièvre et les crachats diminuent, l'enflure disparaît, l'appétit et les forces augmentent sensiblement. Mais la malade se fatigue de la digitale; sa convalescence devient pénible et se prolonge.

Au reste les véritables indications de la digitale dans les cas de phthisie pulmonaire sont loin d'être arrêtées d'une manière positive. Tel praticien en a retiré des effets extrêmement avantageux, tel autre n'a pu lui reconnaître aucune vertu bien évidente; d'autres enfin ont eu à se repentir de son emploi. M. le docteur Neumann, de Berlin, qui a fait un usage fréquent et

suivi de cette plante dans les maladies du poumon, nous paraît avoir apprécié ses effets thérapeutiques avec beaucoup de sagacité.

D'après les épreuves de ce médecin, la digitale pourprée est inutile dans tous les cas de suppuration du poumon. Elle est absolument sans efficacité dans la période de suppuration de la phthisie tuberculeuse ; il est par conséquent peu rationnel de l'employer dans les circonstances où un bon traitement palliatif est la dernière ressource du médecin. Elle peut être utile quelquefois dans les suppurations consécutives aux inflammations, pour calmer les symptômes subinflammatoires qui augmentent beaucoup le tourment du malade ; mais le rôle qu'elle joue ici est très-subordonné.

Elle n'est d'aucune utilité dans la phthisie pulmonaire qui a succédé à une hémoptysie inflammatoire. Elle est très-souvent employée dans ces sortes de phthisies, mais toujours en vain. Cela tient sans doute à ce que la suppuration survient très-promptement après l'exsudation sanguine.

La digitale n'est plus usitée dans la phthisie tuberculeuse. Je sais, dit le docteur Neumann, que je contredis en cela de grandes autorités qui ont préconisé et préconisent encore cette plante comme un des plus puissans moyens de combattre la tendance inflammatoire des tubercules ; mais malheureusement l'expérience est en faveur de mon assertion.

Ce médicament est employé sans succès dans les phlegmorrhagies locales du poumon. Il y a de ces flux muqueux où le malade, sans avoir de fièvre, sans

maigrir le moins du monde, et même sans éprouver de grande incommodité, en se livrant à ses travaux habituels, expectore journellement des livres entières de mucosité pendant plusieurs années. Il est très-vraisemblable que, dans cette affection, les bronches ne sont pas malades dans toute leur étendue, mais seulement d'une manière circonscrite, comme le prouve l'ouverture des sujets qui succombent. La digitale ne peut rien contre ces sortes de phlegmorrhagies.

Elle guérit presque toujours, et beaucoup plus sûrement que tout autre remède, les catarrhes chroniques du poumon, dépendant d'un état d'éréthisme de la membrane muqueuse qui tapisse les bronches. Cette maladie est nommée tantôt bronchite chronique, tantôt phthisie pituiteuse, tantôt catarrhe du poumon, suivant qu'on envisage la marche de la maladie ou les phénomènes individuels qui accompagnent le symptôme principal. Ce symptôme indique l'état morbide de la membrane muqueuse des bronches, laquelle est extrêmement irritable et sensible aux changemens de la température, surtout au froid, sécrète une grande quantité de mucus épais, et ne peut plus présider convenablement à sa principale fonction, qui consiste à décarboniser, transmuter et préparer le sang, d'où le prompt amaigrissement du sujet, la petitesse et la fréquence du pouls, les sueurs nocturnes, etc. Lorsque cet état a été bien reconnu et bien distingué de la phthisie tuberculeuse, ou même de la suppuration du poumon, on peut espérer de le guérir s'il est dans les deux conditions suivantes.

Il faut que le malade ait de la susceptibilité pour

l'action stimulante de ce médicament. Souvent cela n'a pas lieu, et M. Neumann ne connaît point de narcotique auquel on puisse appliquer avec plus de raison qu'à la digitale le reproche qu'on fait à tous les narcotiques en général, d'agir sur quelques individus d'une manière spéciale. On reconnaît que la digitale ne produit pas son effet, lorsque le malade, après en avoir fait usage pendant plusieurs jours, a néanmoins le pouls uniforme et fréquent. Ce médicament ne convient pas à ces personnes.

La digitale doit être administrée d'une manière convenable; tout dépend de cette circonstance. Il faut en même temps que les feuilles de cette plante soient, même à l'état sec, d'un aspect tout-à-fait vert, sans taches brunes. On fait une infusion de deux onces de ces feuilles dans dix onces d'eau bouillante. Le malade en prend une cuillerée à bouche toutes les heures, jusqu'à ce qu'il éprouve des nausées, un serrement à la gorge; qu'il commence à voir de légères étincelles devant les yeux, et que son pouls devienne lent et irrégulier. L'usage du remède doit alors être interrompu pendant sept à huit jours. C'est seulement dans cet intervalle que la digitale développe toute son action; le pouls reste irrégulier, et la sécrétion muqueuse cesse insensiblement. Lorsque la cessation de la sécrétion n'est pas complète après un premier traitement, on en fait un second au bout de quelques jours.

Depuis quelques années, la digitale est fort employée dans le traitement des maladies du cœur, d'après l'opinion généralement répandue que, outre son effet diurétique, elle exerce encore une action sédative

sur l'organe central de la circulation rarement utile et souvent nuisible dans l'hypertrophie du cœur, dans l'anévrisme de l'aorte, elle produit de très-bons effets dans les palpitations purement nerveuses, surtout chez les sujets doués d'une grande susceptibilité. On l'associe alors à l'éther, qui augmente sa vertu antispasmodique, et corrige en même temps sa propriété nauséabonde.

On en fait journellement usage avec plus ou moins de succès dans l'asthme, et en général dans les névroses pectorales accompagnées de bouffissure au visage ou d'œdème aux extrémités inférieures. Suivant le docteur Ferriar, la digitale et l'opium unis à la dose d'un demi-grain et administrés toutes les quatre heures, ont dissipé pour toujours l'asthme spasmodique.

Mais ce médicament demande à être administré avec prudence. M. Del Chiappa, professeur de clinique à Pavie, qui a fait des expériences sur les substances les plus actives, dit que la digitale n'a jamais répondu à son attente; que dans les maladies aiguës son effet prétendu déprimant est nul, si l'on n'y joint les émissions sanguines pratiquées à temps. Il lui reproche de jeter une sorte de voile sur la maladie, de concentrer les forces vitales, de porter le trouble dans les fonctions des nerfs et de la circulation.

Un enfant, maigre et grêle, avait de la fièvre avec des palpitations de cœur. Un médecin administra la digitale; la fièvre s'aggrava, les mouvemens du cœur devinrent plus désordonnés. Il survint des bourdonnemens dans la tête, l'obscurcissement de la vue, une soif ardente. *Ma tête s'en va*, disait le petit malade.

Enfin le froid des extrémités et d'autres symptômes accusaient l'influence fâcheuse du médicament. Une décoction de kina avec addition d'eau de menthe et de liqueur anodine, secondée par des alimens et des boissons appropriées, dissipa ces symptômes.

Un homme atteint d'un anévrisme du cœur, et affaibli par un long usage de remèdes, eut recours à la digitale. Il tomba par suite dans une langueur générale profonde, avec perte de la parole, et une sorte de stupeur de la face qui lui donnait l'air d'un idiot. Quelques gorgées d'un vin généreux, présentées alternativement avec le chocolat, ranimèrent un peu cette vie presque éteinte, mais sans pouvoir retarder la terminaison fatale de la maladie, qui eut lieu peu de temps après.

Des médecins d'un grand nom ont aussi recommandé cette plante dans le traitement des hémorrhagies. Le célèbre P. Frank (*Epitome de profluviis cruentis*) la prescrit dans les pertes utérines passives, et dans l'hémorrhagie pulmonaire asthénique, avec l'eau de cannelle et la teinture d'opium.

Ferriar dit avoir guéri dans l'espace de quinze jours une femme mariée, âgée de trente ans, sujette depuis plusieurs années à une ménorrhagie presque continuelle, compliquée de symptômes hystériques, en lui donnant tous les soirs un demi-grain de digitale et autant d'opium. Il a employé avec succès les mêmes substances pour arrêter un saignement de nez excessif qui avait résisté à la saignée du bras et à l'application des styptiques. Le malade avait perdu une grande quantité de sang; deux grains de digitale et un grain d'opium,

administrés en deux doses de deux en deux heures, ont suffi pour arrêter l'hémorrhagie. (*Annales de littérature médicale étrangère*, 1809.)

Hufeland, J.-J. Merz, Quarin, Mossman, Baumes, donnent des éloges à la digitale dans les maladies scrophuleuses. Lorsqu'on traite des individus robustes, le professeur de Montpellier veut qu'on donne ce remède de manière à exciter le vomissement; ces secousses, répétées de temps en temps, produisent une réaction fébrile salutaire. Pour obtenir cet effet, on administre ordinairement la digitale en substance ou sous la forme de teinture, en commençant d'abord par de très-faibles doses, qu'on augmente ensuite graduellement. Aussitôt qu'on s'aperçoit que le malade devient très-sensible à l'impression du remède, on en diminue les doses d'une manière progressive. Quarin donnait la préférence à l'extrait, et il augmentait peu à peu la dose de cette préparation depuis un grain jusqu'à douze. Il appliquait en même temps le suc de la même plante sur les ulcères scrophuleux.

La digitale, par son action sédative sur l'appareil nerveux, a quelquefois produit de bons effets dans quelques cas d'épilepsie, de tétanos, d'hystérie, de manie, etc. Le professeur Tommasini (mémoire cité) parle d'une jeune personne très-faible en apparence, pâle et contrefaite, d'un esprit vif, sujette depuis longtemps à des douleurs de tête si violentes, et à une insomnie si opiniâtre, qu'elle semblait menacée d'un délire maniaque. L'usage de l'éther, du musc, du camphre, de l'opium, ne fit qu'aggraver les symptômes; plus on augmentait les doses de ces médicamens,

plus on remarquait d'incohérence dans les idées. La maladie céda entièrement à l'emploi de la digitale.

Enfin les fièvres intermittentes ont été efficacement combattues par la teinture de digitale unie à une infusion de valériane. Le docteur J.-J. Graffenauer, médecin des hôpitaux militaires, observe que les fièvres tierces et double-tierces sont celles où le succès de ce remède est le plus constant. Si l'on en continue l'usage pendant plusieurs jours, les accès dimininuent sensiblement; au bout de sept ou huit jours les malades n'éprouvent que quelques légers frissons dans le dos; et dans l'espace de dix à douze jours, ils se trouvent entièrement débarrassés de la fièvre. Un phénomène constant produit par la digitale consiste dans le ralentissement considérable des battemens artériels. Le pouls, très-fréquent avant l'usage de la teinture de digitale, est descendu à quarante, trente, et même vingt pulsations; en sorte que le docteur Graffenauer n'osait pas quelquefois hasarder ce médicament, et qu'il le suspendait pendant un certain intervalle; cependant il n'a jamais observé d'accident fâcheux. Il prépare la teinture de digitale en faisant digérer pendant trois jours trois onces de feuilles desséchées, dans cinq onces d'alcohol et autant d'eau distillée. On mêle deux gros de cette liqueur avec six onces d'infusion de valériane, et on donne d'heure en heure une once de ce mélange dans l'intervalle des accès. (*Bulletin des sciences médicales*, tome 4.)

Les faits que nous venons d'énumérer, et une foule d'autres dont nous aurions pu grossir cet article, prouvent que la digitale est sans contredit une de nos plan-

tes indigènes les plus énergiques ; mais a-t-on bien apprécié jusqu'ici son action sur l'économie vivante ? et quoiqu'elle ralentisse assez souvent les pulsations artérielles, son usage dans le traitement des phlegmasies et des irritations fébriles est-il bien conforme aux lois d'une sage thérapeutique ? Sans adopter pleinement l'opinion de quelques médecins qui ont beaucoup trop exalté la puissance stimulante de la digitale, je pense qu'elle ne doit pas être employée dans la première période du catarrhe aigu, de la coqueluche, et autres affections inflammatoires, parce qu'alors elle ne peut qu'accroître l'irritation et la fièvre. Les hémorrhagies actives, qui se développent sous l'influence d'un tempérament vigoureux et sanguin, qui annoncent une sorte d'exubérance des forces vitales, réclament aussi d'autres secours ; et, malgré les observations du docteur Ferriar, on préfèrera sans doute les émissions sanguines établies suivant l'ordre des mouvemens fluxionnaires, et secondées d'une méthode réfrigérante. Ces réflexions s'appliquent à la phthisie pulmonaire, à la plupart des névroses, et aux hydropisies pléthoriques ou compliquées de l'inflammation de quelque viscère.

C'est principalement dans les feuilles que résident les propriétés énergiques de la digitale. Il faut choisir, pour les usages médicinaux, la plante qui croît sur les montagnes, dans les lieux secs, exposés aux rayons solaires, et non celle qu'on cultive dans les jardins : on en fait la récolte à l'automne, après qu'elle a reçu toute l'influence des chaleurs de l'été. Les médecins ont soumis la digitale à une infinité de préparations plus ou moins actives. Les uns préfèrent l'infusion ou la décoc-

tion des feuilles; d'autres, la teinture alcoholique. La poudre des feuilles est surtout d'un fréquent usage, tandis que l'extrait et le suc exprimé de la plante sont rarement employés. On donne les feuilles en substance, depuis un demi-grain jusqu'à deux, trois et quatre grains, et on renouvelle ces doses deux ou trois fois par jour. La dose pour les enfans doit être réduite à un quart, et même à un huitième de grain. On combine cette poudre avec quelques autres substances, telles que la scille, le calomel, l'opium, etc. Le docteur Niemann (*Pharmacopée batave*) a prescrit, avec beaucoup de succès, un grain de calomel et un quart de grain de digitale, dans la première période de la fièvre scarlatine, lorsque cette maladie s'accompagne d'un délire taciturne et de congestion au cerveau. On donne ce mélange aux enfans, de trois en trois heures.

Infusion de digitale. Prenez, feuilles sèches de digitale, un gros; eau bouillante, huit onces: faites macérer dans un vase clos; passez, et ajoutez teinture de cannelle, deux onces. La dose est d'une ou deux cuillerées à bouche, qu'on répète plusieurs fois le jour. On la recommande dans l'anasarque, dans l'hydropisie ascite, dans l'hydrothorax, etc.

Le docteur Swédiaur a guéri dans l'espace de douze jours un malade affecté d'une hydropisie de poitrine très-grave, en lui prescrivant pour tout remède l'usage de cette infusion. (*Pharm. med. pract.*)

Décoction de digitale du docteur Fowler. Prenez, feuilles fraîches de digitale, deux onces; eau pure, douze onces: faites bouillir jusqu'à réduction de huit onces. Passez et ajoutez, teinture de cardamome,

demi-once. On la donne de la même manière que l'infusion.

Potion de digitale contre l'anasarque. Prenez, feuilles de digitale, un scrupule : faites bouillir dans huit onces d'eau jusqu'à réduction de six onces. Ajoutez à la colature deux onces de sirop de guimauve. On prend cette potion par cuillerées en vingt-quatre heures. Si elle excite des nausées, il faut y ajouter vingt à trente gouttes de liqueur anodine d'Hoffmann (*éther alcoholisé*).

Teinture de digitale du docteur Drake. Prenez, feuilles de digitale sèches et réduites en poudre grossière, une once; eau pure, esprit de vin rectifié, de chaque, deux onces : faites infuser pendant vingt-quatre heures à une douce chaleur, et passez la liqueur avec expression. On administre cette teinture à la dose de huit, dix et quinze gouttes, deux ou trois fois par jour, dans les affections lymphatiques, dans les hydropisies et dans les hémorrhagies passives. Cette dose peut être élevée jusqu'à cinquante gouttes, et plus; mais il faut y mettre de la prudence.

J'ai quelquefois employé avec avantage, contre le scrophule, un gros d'extrait de quinquina dissous dans deux onces de la même teinture. Ce mélange se donne également par gouttes; je suis parvenu peu à peu jusqu'à la dose de trois petites cuillerées en vingt-quatre heures.

Teinture éthérée de digitale. Prenez, feuilles sèches de digitale en poudre, deux gros; éther sulfurique, une once : faites macérer pendant deux jours dans un vase hermétiquement fermé, et transvasez la li-

queur. Ce médicament, administré à la dose de dix à douze gouttes, toutes les heures, dans un peu d'eau de fleur d'orange sucrée, apaise quelquefois de la manière la plus prompte les spasmes et les mouvemens désordonnés du cœur. Il survient immédiatement un calme et un sommeil tranquille qui se renouvellent toutes les fois qu'on renouvelle le remède. L'effet principal étant obtenu dans les premières vingt-quatre heures, on donne la même dose toutes les deux heures, et puis trois ou quatre fois par jour. Le professeur Hallé observe que, dans cette préparation, l'éther agit comme antispasmodique sur l'estomac, et corrige en même temps l'impression de la digitale sur ce viscère, tandis que celle-ci agit sur les spasmes du cœur et des vaisseaux. Administrée ainsi à forte dose, elle ralentit le pouls et le réduit à trente battemens; mais cet inconvénient tient à ses avantages. Ce phénomène ne se manifeste qu'au bout d'un certain temps, et indique l'époque où l'on doit modérer l'usage du remède. (*Bulletin de la société des sciences physiques d'Orléans.*)

Poudre de digitale antispasmodique. Prenez, feuilles de digitale récemment pulvérisées, huit grains; extrait gommeux d'opium, quatre grains; sucre sur lequel on versera trois gouttes d'huile essentielle de menthe, une once. Mêlez bien exactement et partagez en huit ou dix doses égales.

On emploie cette poudre contre les palpitations de cœur. On en prend une dose, tous les soirs, à l'heure du sommeil, dans deux ou trois cuillerées d'eau. Le matin, à jeun, on boit en cinq ou six doses une pinte

de petit-lait clarifié et nitré, ou la même quantité de tisane de chiendent et de réglisse également nitrée.

A l'exemple de MM. les docteurs Brera et Chrestien, on a quelquefois employé la digitale en frictions sur le trajet des vaisseaux lymphatiques, pour exciter la diurèse. On fait macérer pendant douze heures vingt grains de poudre de digitale dans de la salive, et on pratique deux ou trois fois par jour des frictions sur l'abdomen ou à la partie interne des cuisses. On peut également appliquer la teinture de digitale de la même manière; il en faut une once pour chaque friction. Suivant M. Bidault de Villiers, la digitale a un effet diurétique très-prompt et très-intense, lorsqu'on la donne sous forme de lavement. La sensibilité excessive de l'estomac, et la répugnance du malade, doivent faire préférer ce mode d'administration.

Il y a environ cinq ans, j'ai guéri, dans l'espace de trois semaines, un enfant de l'âge de six ans, atteint d'une hydropisie générale, par des frictions de poudre de digitale pratiquées deux ou trois fois par jour à la partie intérieure des cuisses. Pendant l'usage de ce remède, les urines ont coulé avec abondance, et peu à peu l'infiltration cellulaire a disparu. J'oubliais de dire que ces frictions étaient faites avec une pommade composée d'une once de sain-doux et d'un gros de poudre récente de digitale. On employait un gros de pommade à chaque friction.

M. le docteur Trousseau s'est particulièrement occupé de l'emploi extérieur des médicamens diurétiques, tels que la digitale, la scille, etc. Ce mode d'administration convient surtout lorsque les organes

digestifs sont en mauvais état. M. Trousseau prescrit la mixture suivante : Teinture éthérée de digitale deux onces ; teinture de scille, deux onces ; eau, huit onces. On applique sur le ventre du malade une flanelle imbibée de ce mélange, et on la recouvre de taffetas ciré, pour prévenir l'évaporation. Cette application est ordinairement suivie d'une abondante émission d'urine.

Une femme de cinquante ans fut portée mourante à l'Hôtel-Dieu. Elle avait depuis long-temps une maladie du cœur. Les jambes d'abord s'étaient œdématiées, puis les cuisses, les bras et la face ; le ventre lui-même s'était rempli de sérosité aussi-bien que le péricarde et la plèvre. Il y avait en même temps œdème pulmonaire, comme il était facile de le constater par l'auscultation. La dyspnée était extrême ; la face était livide, les extrémités étaient froides. M. Trousseau prescrivit vingt gouttes de teinture éthérée de digitale et une once d'oxymel scillitique ; les urines ne furent pas sensiblement augmentées, et les accidens ne se modéraient pas. Cependant, après peu de jours, l'estomac supporta impatiemment la scille et la digitale, et il fallut y renoncer. On appliqua alors sur le ventre la mixture diurétique plus haut indiquée. Cette femme qui n'urinait que trois fois par jour, urina quatre fois par heure, c'est-à-dire près de cent fois dans l'espace de vingt-quatre heures. Cette prodigieuse diurèse persista pendant quelques jours, puis diminua à mesure que l'hydropisie générale diminua elle-même. L'amélioration fut rapide, et telle, que cette malade sortit de l'Hôtel-Dieu un mois après y être entrée. La respiration était facile ; il y avait un peu de toux, et, chose

remarquable! le cœur qui soulevait naguère les parois de la poitrine, et semblait être le siége d'une hypertrophie considérable, ne donnait plus qu'une impulsion légère.

M. Trousseau a employé également la décoction de digitale, et il a vu qu'elle produisait la diurèse aussi sûrement que la teinture. Il fait préparer cette décoction avec deux à quatre onces de feuilles pour deux livres d'eau. Chez dix malades sur onze cette application a toujours produit la diurèse. (*Journal des connaissances médico-chirurgicales*, n. 6, 1834.)

La méthode endermique, proposée il y a quelques années, par M. Lembert, est une amélioration thérapeutique qui a fixé l'attention des praticiens. On applique une substance vésicante à la partie interne des membres; on enlève l'épiderme, et on met en contact avec la partie ainsi dénudée le médicament réduit en poudre impalpable ou mêlé avec un corps onctueux. La poudre de digitale, appliquée de cette manière, agit comme un diurétique puissant, et quelquefois comme sudorifique.

DIGITALE A GRANDES FLEURS. *DIGITALIS GRANDIFLORA.*

Digitalis grandiflora. DC. Fl. Fr. 2663. Balb. Fl. Lyon. 1. 524. — *Digitalis ochroleuca*. Jacq. Hort. Vind. 1. t. 57.

(Planche 35.)

Elle a une tige droite, simple, un peu velue, haute de deux à trois pieds. Les feuilles sont lancéolées,

pointues, embrassantes, velues en leurs bords et en leurs nervures postérieures. Les fleurs sont disposées en épis, ordinairement plus courts que dans les autres espèces. La corolle est très-grande, ventrue, jaune, veinée ou tachée de pourpre dans son intérieur. Cette plante croît en Alsace, en Allemagne, en Suisse, etc.; on la rencontre dans les lieux montueux et couverts.

Cette plante désignée par quelques naturalistes sous le nom de digitale ambiguë (*Digitalis ambigua*), recèle des principes très-âcres. Le professeur Carminati dit l'avoir employée avec succès; Allioni la croit dangereuse. Il est probable qu'elle possède les bonnes et les mauvaises qualités de la digitale pourprée.

DIGITALE ROUILLÉE. *DIGITALIS FERRUGINEA.*

Digitalis ferruginea. Linn. Spec. 867. DC. Fl. Fr. 2665. Sabb. Hort. 2. t. 86.

Cette espèce est remarquable par sa haute tige, qui s'élève jusqu'à cinq et six pieds, et par ses feuilles lancéolées, sessiles, marquées en dessous de nervures proéminentes. Les fleurs forment de longues grappes terminales, simples ou rameuses; elles sont nombreuses, roussâtres, ou de couleur de rouille. Les segmens du calice sont ovales, obtus et très-ouverts; la lèvre inférieure de la corolle est barbue, comme hérissée de poils. La digitale rouillée croît en Piémont; on la trouve sur les collines de Robbio. (Allioni.)

Elle manifeste les propriétés énergiques des autres espèces. Suivant quelques auteurs, elle a aussi une action spéciale sur le système urinaire. Dans les contrées

où elle abonde, on pourrait l'employer dans le traitement des hydropisies.

DIGITALE JAUNE. *DIGITALIS LUTEA.*

Digitalis lutea. Linn. Spec. 867. Lapeyr. Hist. Plant. Pyr. 1. 357. Desv. Fl. Anj. 169. Jacq. Hort. Vind. t. 105. — *Digitalis parviflora.* DC. Fl. Fr. 2664.

La digitale jaune a une tige menue, haute d'un ou deux pieds, avec des feuilles lancéolées, glabres, veinées, denticulées. Les fleurs sont nombreuses, petites, disposées en épi, d'un jaune pâle, sans taches, à limbe partagé en cinq découpures pointues. Les pédoncules ni les calices ne sont point velus comme dans les autres espèces. On la trouve dans les lieux secs des bois, dans les terrains pierreux et montagneux, dans les Pyrénées, les Alpes, le Jura. Elle croît aussi dans l'Anjou, dans le département de Seine-et-Oise, à Valvins, à Bougival, etc. Elle est commune près de Lyon, sur les collines qui bordent la Saône.

Cette espèce a fixé l'attention de quelques médecins, à cause de ses effets diurétiques.

Suivant le docteur Careno, de Vienne, la digitale jaune a des vertus diurétiques plus prononcées que la digitale pourprée, sans en avoir les inconvéniens. Le docteur Guilio l'a administrée avec un brillant succès, sous la forme de frictions, dans une hydropisie générale accompagnée de dyspnée et d'autres symptômes graves. Au reste, l'observation clinique peut seule prononcer sur les propriétés médicinales de ces diverses espèces. Ceux qui voudront se livrer à des essais com-

paratifs ne doivent pas oublier qu'elles appartiennent à une famille suspecte, et qu'à fortes doses elles peuvent produire la cardialgie, le vomissement, le coma, et autres phénomènes propres aux poisons narcotiques âcres.

GRATIOLE. *GRATIOLA*.

Calice à cinq divisions, muni de deux bractées à la base. Corolle en tube, à deux lèvres, la supéricure échancrée, l'inférieure trifide. Deux étamines fertiles et deux filamens stériles. Stigmate à deux lobes. Capsule ovoïde, partagée en deux loges.

Gratiola, du mot *Gratia*, grâce, bienfait, sans doute à cause des grandes vertus de l'espèce suivante. Mathiole l'appelle même *Gratia Dei*. De là dérive aussi son nom vulgaire, *herbe à pauvre homme*.

GRATIOLE OFFICINALE. *GRATIOLA OFFICINALIS*.

Gratiola officinalis. Linn. Spec. 24. DC. Fl. Fr. 2666. Chev. Fl. Par. 3. 449. Desv. Fl. Anj. 165.

(Planche 36.)

De sa racine rampante et noueuse s'élève une tige droite, cylindrique, ordinairement simple, feuillée dans toute sa longueur, haute d'environ un pied. Ses feuilles sont opposées, sessiles, ovales, d'un vert tendre, dentées en scie à leur sommet, et munies de trois nervures longitudinales. Les fleurs sont pédonculées, solitaires dans les aisselles des feuilles supérieures, d'un

blanc jaunâtre, légèrement teintes de pourpre en leur limbe. Le sol et le climat influent beaucoup sur les nuances de la corolle; le tube est d'un vert mêlé de jaune, le limbe souvent bleuâtre. Cette plante croît dans les terrains marécageux, dans les prairies humides, sur le bord des étangs. On la trouve aux environs de Paris et dans toutes les parties de la France.

La gratiole, soumise à l'analyse chimique, a donné une substance gommeuse de couleur brune, une matière résineuse verte, très-amère, soluble dans l'alcohol et dans l'eau, une petite quantité de matière animale, et divers sels. (VAUQUELIN, *Annales de chimie.*)

PROPRIÉTÉS DÉLÉTÈRES.

Les propriétés actives de ce végétal paraissent dépendre de la matière résinoïde signalée par M. Vauquelin. Toutes ses parties sont d'une extrême amertume, purgent avec violence, et peuvent déterminer la plupart des accidens produits par les poisons irritans. Haller, Camerarius, Gleditsch, Ehrhart, etc., regardent la gratiole comme pernicieuse pour les bestiaux; les foins qui en sont infectés leur causent des superpurgations, et les font maigrir.

Les animaux qui succombent à ce poison irritant ont l'estomac phlogosé et parsemé de taches gangréneuses.

La décoction de la plante, prise comme médicament, est un violent drastique pour les personnes irritables. M. C*****, d'une constitution nerveuse, avait une gonorrhée chronique dont il ne pouvait se délivrer; il alla consulter un herboriste de Paris qui lui donna trois paquets de gratiole à prendre en trois jours, dans deux

tasses d'eau. Le premier jour le malade vomit beaucoup, et fut purgé dix ou douze fois. Le second jour il eut de fortes tranchées, suivies d'évacuations teintes de sang. Malgré cet état d'irritation il prit le lendemain le troisième paquet ; mais il fut purgé avec tant de violence, qu'il éprouva plusieurs faiblesses et faillit périr. Quatre grains d'opium, administrés dans l'espace de six heures, firent cesser tous les symptômes alarmans. Au reste, l'écoulement gonorrhoïque fut entièrement supprimé. Je ne saurais trop recommander l'usage de l'opium contre l'empoisonnement qui s'accompagne d'une grande faiblesse et d'évacuations excessives. Pour que l'estomac ne le rejette point, il faut l'administrer dans un très-petit véhicule, comme dans une cuillerée d'eau de fleur d'orange ou d'eau de menthe sucrée.

Une femme, âgée d'environ soixante ans, demeurant rue Montmartre, éprouvait une constipation rebelle. Pour la faire cesser, elle s'avisa de prendre deux lavemens préparés avec une assez forte dose de gratiole. Peu de temps après il survint des douleurs atroces dans le bas-ventre, accompagnées d'évacuations excessives, d'une faiblesse extrême et d'un froid glacial de tout le corps. Des potions sédatives, des boissons gommeuses, des cataplasmes émolliens, la rappelèrent pour ainsi dire à la vie, mais les forces restèrent long-temps déprimées.

Au rapport de M. le docteur Bouvier (*Journal général de médecine,* tome 54), plusieurs femmes qui avaient fait usage des mêmes lavemens éprouvèrent tous les symptômes de la plus affreuse nymphomanie. Ces femmes étaient d'ailleurs sujettes aux fleurs blanches et à des accès hystériques.

MÉTHODE CURATIVE.

Ainsi que toutes les substances drastiques, la gratiole attaque violemment la membrane muqueuse digestive; son usage inconsidéré peut être suivi d'une phlogose mortelle. Bien que la dessiccation affaiblisse son énergie, elle conserve encore assez d'âcreté pour produire des accidens graves; si c'est une inflammation imminente, on cherchera à la combattre par les délayans, les mucilagineux, le lait pris en abondance, et par les autres moyens antiphlogistiques connus. Malgré la faiblesse qui suit ce genre d'empoisonnement, il ne faut pas trop se presser de prescrire les excitans et les toniques; cet état cède le plus souvent à la méthode adoucissante.

PROPRIÉTÉS MÉDICALES.

Cette plante indigène est pourvue d'éminentes propriétés. On l'a quelquefois employée avec avantage dans les hydropisies, dans les affections lymphatiques, dans les fièvres quartes automnales, et dans beaucoup d'autres maladies chroniques. On l'a particulièrement recommandée dans les maladies de la peau invétérées, et l'on cite quelques observations en faveur de sa vertu antiherpétique. Mais si elle a quelquefois réussi chez des sujets d'une constitution molle et peu irritable, elle ne saurait avoir le même succès chez les dartreux doués d'une grande susceptibilité nerveuse. Les purgatifs violens, souvent répétés, épuisent les forces sans détruire la cause de la maladie. Lorsque la chaleur et l'irritation dominent, j'aime bien mieux l'usage des

doux laxatifs et des végétaux lactescens de la famille des chicoracées.

Suivant quelques auteurs, la gratiole est un remède très-efficace contre le rhumatisme et les affections goutteuses d'un caractère chronique. Je n'ignore point que cette plante et autres purgatifs drastiques ont quelquefois dissipé la goutte ou le rhumatisme par une sorte d'impression révulsive et perturbatrice; cependant, malgré les faits qu'on pourrait alléguer en faveur de cette méthode, je ne la crois pas moins généralement pernicieuse, en ce qu'elle peut attirer l'irritation arthritique sur les entrailles, et susciter des phénomènes pathologiques extrêmement graves. D'ailleurs il est à remarquer que les maladies goutteuses se lient bien souvent avec l'irritation de la membrane muqueuse digestive; ce qui doit rendre le médecin très-réservé sur l'usage des purgatifs.

La gratiole jouit d'une action anthelminthique très-prononcée, et on peut la donner avec succès lorsqu'il s'agit de combattre la diathèse vermineuse, pourvu que les organes gastriques n'offrent aucun signe d'inflammation imminente. On l'administre sous la forme de décoction à la dose d'un gros pour une livre de véhicule. Quelquefois on la fait bouillir dans du lait, et on la donne en lavement; mais il faut que la décoction soit peu chargée des principes de la plante. Ce conseil s'adresse particulièrement aux herboristes, qui font un fréquent usage de la gratiole. Et comme le plus grand nombre possède les anciens écrits de Chomel, nous devons ajouter que ce médecin s'est montré beaucoup trop facile sur les doses de cette herbe drastique. « J'ai vu,

« dit Chomel, des personnes délicates souffrir des tran-
« chées et des superpurgations dangereuses pour en
« avoir usé inconsidérément : on court moins de risque
« à s'en servir en lavement à la dose d'une poignée
« bouillie dans une chopine d'eau ou de lait. » C'est-à-dire qu'avec une semblable dose, on court le risque de perdre la vie.

Parlerons-nous des propriétés de cette plante dans le traitement de l'affection scrophuleuse? Quelques médecins, parmi lesquels le professeur Hufeland mérite d'être particulièrement cité, assurent qu'elle est très-utile pour combattre les engorgemens visqueux, ainsi que l'inertie du système lymphatique. Une jeune fille en ayant fait usage pendant quelque temps fut délivrée d'accidens très-fâcheux qui dépendaient d'une constitution scrophuleuse et d'un engorgement dans le bas-ventre. Elle prenait chaque matin un scrupule de poudre de gratiole, et le soir un léger purgatif salin. Wendt recommande ce remède comme ayant été employé avec succès pour des ulcères scrophuleux.

On a aussi proposé la gratiole contre l'aliénation mentale, et le docteur Selig assure qu'elle s'est montrée efficace dans certaines affections mélancoliques déterminées par un désordre de la circulation abdominale. Il faut sans doute applaudir au zèle de quelques praticiens qui s'efforcent de restituer à la matière médicale des remèdes actifs injustement oubliés; mais est-il permis de croire que la gratiole ait le pouvoir de dompter une maladie qui résiste le plus souvent aux plus puissans moyens de la thérapeutique et de l'hygiène?

Enfin Boulduc et Kramer ont prétendu que notre

plante pouvait parfaitement remplacer l'ipécacuanha; et, d'après cette absurde substitution, on l'a proposée dans le traitement de la dysenterie. Mais ces deux végétaux diffèrent essentiellement quant à leurs propriétés chimiques et médicales; et si l'ipécacuanha a réussi dans la dysenterie bilieuse, c'est-à-dire lorsqu'à son début cette maladie offre un embarras gastrique bien caractérisé, il n'en est pas de même de la gratiole, qui déploie une action bien plus violente sur les intestins. Aussi M. le docteur Hanin a raison de dire que cette plante énergique est un médicament très-dangereux entre les mains de l'empirique, et qu'elle ne devrait pas être comprise parmi ces remèdes vulgaires qui se donnent par pincées, et souvent dans des circonstances qui rendent leur administration dangereuse. J'ajouterai à ces judicieuses réflexions que la gratiole, malgré le nom d'*herbe au pauvre homme* qu'on lui a imposé, ne saurait convenir au peuple et à ceux dont la vie entière se compose de privations et de fatigues. Les forts évacuans sont en général funestes aux hommes de peine, malgré l'apparence de leurs forces musculaires.

Boulduc administrait la racine de gratiole en poudre à la dose d'un demi-gros. Cette dose est évidemment trop forte; il suffit d'en délayer dix ou douze grains dans une tasse de bouillon de veau ou dans tout autre véhicule; on peut d'ailleurs répéter cette dose, si l'on veut obtenir de fortes évacuations. Ce remède a, dit-on, réussi dans l'anasarque et dans les fièvres opiniâtres; mais s'il purge quelquefois sans douleur, quelquefois aussi il excite un état de malaise et d'anxiété avec des coliques horribles.

Coste et Willemet préféraient l'infusion aqueuse de la pante édulcorée avec le miel ou le sucre. La dose est alors d'un à deux gros pour deux ou trois tasses de véhicule. Quelquefois ils augmentaient la force de cette infusion en y ajoutant un ou deux scrupules de la racine. Cette préparation est un puissant vermifuge; elle a également réussi dans quelques infiltrations cellulaires atoniques. Comme elle est très-active, on doit commencer par de petites doses, qu'on répète à de courts intervalles.

Bergius veut qu'on mêle dix grains de cette plante avec cinq grains de racine de gentiane, et qu'on administre cette poudre de deux heures en deux heures dans les fièvres quartes d'automne, dans les fièvres bilieuses opiniâtres. Du reste il se plaint de ce que les médecins négligent une plante aussi efficace. Stoll recommande l'extrait mêlé avec le roob de sureau et le muriate suroxygéné de mercure contre la syphilis et les dartres rebelles. Prenez, roob de sureau, trois onces; extrait de gratiole, trois gros; muriate suroxygéné de mercure, trois grains; mêlez pour un électuaire à prendre à la dose d'un gros tous les matins. On peut augmenter progressivement la dose jusqu'à demi-once.

LINAIRE. *LINARIA.*

Calice persistant à cinq divisions profondes. Corolle tubuleuse, renflée, munie d'un éperon à sa base; à limbe partagé en deux lèvres, la supérieure bifide, et l'inférieure trifide, avec une éminence convexe formant l'entrée du tube. Quatre étamines. Capsule ovoïde, s'ouvrant par un ou plusieurs trous à son sommet. Semences entourées d'un rebord membraneux.

LINAIRE COMMUNE. *LINARIA VULGARIS.*

Linaria vulgaris. MOENCH. Meth. 524. — *Antirrhinum linaria.* LINN. Spec. 858.

(Planche 37.)

Cette plante a des tiges droites, ordinairement simples, garnies dans toute leur longueur de feuilles étroites, lancéolées, pointues, sessiles, redressées, et d'un vert glauque. Les fleurs, rapprochées les unes des autres, forment un bel épi au sommet de la tige; elles sont grandes, droites, comme imbriquées, d'un jaune pâle, avec un palais rougeâtre ou couleur de safran. On rencontre la linaire dans les pâturages, dans les terres incultes, sur les murs et parmi les décombres, où elle fleurit pendant tout l'été.

Elle a une odeur vireuse et une saveur amère, un peu nauséabonde; aussi tous les bestiaux la rejettent. Le suc exprimé de la plante excite les nausées, produit le vomissement ou la purgation. Haller et Linné la regardent comme suspecte. C'est encore une plante dont on faisait autrefois un fréquent usage, surtout à l'extérieur; elle formait la base d'une espèce de pommade

qu'on appliquait sur les hémorrhoïdes douloureuses. Horstius rapporte qu'un Landgrave de Hesse donnait tous les ans un bœuf gras à son médecin pour lui avoir appris la composition de ce topique : singulière récompense de la part d'un prince !

LINAIRE BATARDE. *LINARIA SPURIA.*

Linaria spuria. Mill. Dict. n° 15. — *Antirrhinum spurium.* Linn. Spec. 851. Fl. Dan. t. 913.

Elle est remarquable par ses tiges velues, un peu couchées; par ses feuilles ovales, hérissées de poils blanchâtres, et par ses fleurs jaunes, dont la lèvre supérieure est teinte d'un violet foncé. Ses propriétés sont les mêmes que celles de la linaire commune. Suivant Lobel, un charlatan opéra la guérison d'un ulcère carcinomateux avec cette plante appliquée sous la forme de cataplasme. Ce cancer était fixé sur le nez, et on devait en faire l'excision à la suite d'une consultation où l'on avait réuni plusieurs médecins. Certes, ce n'est pas moi qu'on accusera de favoriser l'usage des moyens empiriques; je sais que la plupart de ces remèdes sont vains ou dangereux : cependant on ne peut disconvenir qu'ils ont quelquefois produit d'excellens effets. Il faut donc les accueillir avec une sage défiance, mais non les proscrire sans appel. C'est ainsi qu'on a vu quelques plantes grasses, telles que le *sedum acre* et le *sedum reflexum*, guérir des ulcères qui avaient un aspect cancéreux.

La LINAIRE CYMBALAIRE (*Linaria cymbalaria*. DC.) et le Muflier à grandes fleurs (*Antirrhinum*

majus. Linn.) ont un air de famille et une odeur vireuse qui rendent leurs qualités suspectes. La dernière plante, désignée sous le nom vulgaire de *mufle de veau*, est cultivée dans les jardins, dont elle fait l'ornement par ses belles fleurs teintes de pourpre avec un palais jaune.

SCROPHULAIRE. *SCROPHULARIA.*

Calice à cinq lobes. Corolle presque globuleuse à deux lèvres, la supérieure droite à deux lobes, l'inférieure plus courte à trois lobes. Quatre étamines penchées sur la lèvre inférieure. Stigmate simple. Capsule arrondie à la base, aiguë au sommet, à deux valves entières, séparées par une double cloison.

SCROPHULAIRE NOUEUSE. *SCROPHULARIA NODOSA.*

Scrophularia nodosa. **Linn. Spec. 863. DC. Fl. Fr. 2625. Engl. Bot. 1544.**

De sa racine horizontale et noueuse s'élève à la hauteur d'environ deux pieds une tige droite, quadrangulaire, glabre, noirâtre ou d'un rouge brun. Les feuilles sont pétiolées, opposées, quelquefois ternées, ovales, lancéolées, pointues, inégalement dentées en leurs bords, un peu cordiformes à leur base, et d'un vert sombre. Les fleurs, teintes d'un pourpre noiratre, sont disposées en forme de grappes à l'extrémité des rameaux. Le calice est d'un vert foncé, à cinq divisions obtuses, un peu arrondies.

Cette plante, connue sous le nom de *grande Scrophulaire,* se rencontre dans les bois et dans les lieux

couverts. Elle exhale une odeur fétide; sa saveur est âcre et amère. L'infusion aqueuse de la racine noircit par l'addition du sulfate de fer. Triller accuse la grande scrophulaire d'être malfaisante, et Haller la met au nombre des plantes suspectes à cause de son odeur fétide et de son âcreté.

SCROPHULAIRE AQUATIQUE. *SCROPHULARIA AQUATICA.*

Scrophularia aquatica. Linn. Spec. 864. DC. Fl. Fr. 2627. Engl. Bot. 854. Fl. Dan. t. 507.

La scrophulaire aquatique diffère de l'espèce précédente par sa racine fibreuse et non composée de tubercules; par ses feuilles un peu obtuses à leur sommet, simplement crénelées, et dont le pétiole est aplati, un peu creusé, membraneux. Les fleurs sont d'une couleur rougeâtre ou ferrugineuse, disposées en une sorte de grappe interrompue et terminale.

On la trouve dans les lieux humides, dans les fossés, au bord des ruisseaux. Elle est commune dans la vallée de Chevreuse, au bord de l'Yvette; dans les prairies de Bièvre, de Jouy, de Meudon, etc. Je l'ai observée dans les Pyrénées, le long des ruisseaux de la vallée de Campan. Elle a une odeur forte et une saveur âcre mêlée d'amertume.

Les scrophulaires appartiennent à une famille où l'on rencontre des végétaux très-virulens; mais elles sont beaucoup moins âcres que la gratiole et les digitales. Toutefois leurs racines fraîches contiennent un principe amer, nauséeux, qui excite assez vivement la propriété

contractile des organes digestifs. Tragus, Chomel et autres auteurs surannés ont préconisé ces plantes dans le traitement des affections scrophuleuses. Les médecins modernes, beaucoup moins crédules, mais peut-être aussi un peu trop sceptiques, les ont pour ainsi dire bannies de la matière médicale. Leurs rapports naturels avec quelques autres végétaux très-énergiques placés dans la même tribu, leur saveur âcre et amère, font présumer qu'elles renferment aussi des principes actifs.

SOLANÉES. *SOLANEÆ.*

Solaneæ. Juss. — *Luridæ.* Linn.

JUSQUIAME. *HYOSCYAMUS.*

Calice tubuleux, à cinq dents. Corolle en entonnoir, à cinq lobes inégaux. Cinq étamines. Stigmate globuleux. Capsule oblongue, s'ouvrant horizontalement à son sommet. Embryon semi-circulaire, situé près des bords du périsperme.

JUSQUIAME NOIRE. *HYOSCYAMUS NIGER.*

Hyoscyamus niger. Linn. Spec. 257. DC. Fl. Fr. 2683. Tour. Fl. Toul. 92.

(Planche 38.)

Cette plante se plaît au milieu des ruines; elle a un aspect triste et lugubre qui vous repousse. Ses fleurs d'un jaune terne, son feuillage velu et d'un vert pâle, la vapeur virulente qui s'échappe de son sein, tout annonce un être malfaisant.

De sa racine épaisse, fusiforme, blanchâtre, s'élève une tige cylindrique, rameuse, chargée, dans sa partie supérieure, d'un duvet très-épais. Les feuilles sont alternes, sessiles, cotonneuses, d'un vert pâle, sinuées et découpées profondément en leurs bords. Les fleurs

sont presque sessiles, axillaires, disposées en épi, d'un jaune terne, avec des veines pourpres qui s'entrelacent comme un filet. Les capsules renferment plusieurs petites semences brunes, creusées d'un côté. La jusquiame noire abonde dans les lieux incultes, sur le bord des champs et des grandes routes, au milieu des décombres. Elle est assez commune aux environs de Paris ; je l'ai trouvée dans la vallée de Longpont, sur les bords de l'Orge (1) ; dans les vallées de Bièvre, de Montmorency, etc. Toutes ses parties exhalent une odeur forte et vireuse.

ANALYSE CHIMIQUE.

M. Brandes a obtenu des semences de jusquiame un alcali végétal composé qu'il désigne sous le nom d'*hyoscyamine*. MM. Geiger et Hesse, qui ont nouvellement examiné les semences, y ont reconnu le même principe. L'hyoscyamine, lorsqu'elle est très-pure, cristallise lentement en aiguilles incolores et transparentes, d'un éclat soyeux, et disposées en étoiles. Ces cristaux sont peu solubles dans l'eau et se dissolvent au contraire très-abondamment dans l'alcohol et l'é-

---

(1) Cette petite vallée offre partout la plus belle végétation : l'œil s'y promène délicieusement sur des sites pittoresques, sur des coteaux dont la pente douce se couronne d'une riche verdure. C'est là que réside un homme célèbre dans les fastes de la gastronomie, mais non moins remarquable par son esprit, ses manières, et sa piquante originalité. Rival d'Apicius, disciple d'Horace et d'Épicure, entouré de fleurs, de fruits et d'ombrage, il coule doucement sa vie sans crainte, sans désirs, sans regrets. Si jamais ces lignes franchissent l'espace qui me sépare de M. de La Reynière, il saura que je conserve le souvenir de l'aimable accueil que j'ai reçu dans ce joli vallon.

ther; leur saveur est âcre et analogue à celle du tabac. L'action de l'hyoscyamine est très-vénéneuse. A l'état anhydre, elle n'est point alcaline, non plus que les autres alcalis organiques au même état, mais l'addition de l'eau y fait naître aussitôt une alcalinité fortement prononcée et persistante. Distillée à sec, elle se volatilise en partie sans altération; chauffée avec de l'eau, elle passe en partie avec elle dans le récipient; la liqueur distillée est légèrement alcaline et dilate la pupille. Elle dégage de l'ammoniaque lorsqu'on la chauffe avec des alcalis hydratés. Les sels d'hyoscyamine sont neutres; ils cristallisent facilement pour la plupart, et sont aussi vénéneux que l'hyoscyamine pure.

PROPRIÉTÉS DÉLÉTÈRES.

Les phénomènes que produit cette plante sur les animaux et sur l'homme ne laissent aucun doute sur sa puissance délétère. Cependant nous dirons, avec M. le docteur Barbier, que les expériences physiologiques tentées sur les animaux, soit avec la jusquiame, soit avec d'autres substances stupéfiantes, ne font connaître que très-imparfaitement les changemens organiques que ces poisons sont capables de susciter dans le corps humain. Ainsi nous nous occuperons plus particulièrement des effets que cette plante produit sur l'homme, et nous l'examinerons sous le double rapport de son action vénéneuse et de ses propriétés thérapeutiques.

On lit dans la *Nosologie* de Sauvages qu'une femme de Montpellier et son mari éprouvèrent, après avoir mangé des racines de jusquiame, un spasme guttural

avec aphonie et difficulté dans l'émission des urines. Ils furent momentanément privés de la vue ; ils riaient et changeaient de place à chaque instant : cette espèce de mobilité automatique, qui se prolongea pendant deux jours, fut suivie de faiblesse et de maux de tête. On dissipa ces divers symptômes en administrant quelques évacuans.

M. le professeur Alibert parle d'un enfant qui fut frappé de stupeur, de céphalalgie, de délire, etc. ; il avait, par intervalles, des convulsions de tous les membres et le rire sardonique.

Les ouvrages de Wepfer, de Murray, de Raulin, de Vicat, etc., offrent des faits analogues. Ces racines, confondues par mégarde avec celles de panais ou de chicorée, ont produit tantôt des convulsions avec distorsion de la bouche, le rire sardonique, un délire poussé jusqu'à la fureur, des illusions d'optique ; tantôt un sentiment d'ardeur à l'épigastre, une soif inextinguible, un affaiblissement remarquable de la vue, des taches gangréneuses sur le corps ; quelquefois une insomnie opiniâtre, quelquefois un état continuel de stupeur et d'assoupissement.

Plusieurs observations constatent également les propriétés délétères des jeunes pousses et des feuilles de la jusquiame. Ces produits végétaux donnent lieu à des accidens nerveux très-graves, à un état d'engourdissement et de faiblesse, à la typhomanie, au trismus, etc. Sauvages (*Nosologia methodica*) a observé une aphonie causée par une soupe dans laquelle on avait fait cuire des feuilles de jusquiame. Le mari et la femme, qui mangèrent de cette soupe, étaient comme

imbéciles, et ne pouvaient prononcer une seule parole. L'émétique donné à forte dose, les lavemens purgatif, les boissons délayantes et acides, dissipèrent d'une manière assez prompte ces symptômes alarmans.

Les jeunes pousses de jusquiame, venues à l'ombre et presque soustraites à l'action de la lumière, simulent, pour les personnes peu instruites ou peu attentives, les pissenlits poussés dans une motte de terre surajoutée au terrain. Cette apparente similitude a été et peut devenir encore une occasion d'empoisonnement. M. F***, âgé de cinquante ans, et deux de ses nièces, prenaient de la tisane de pissenlit pour se rafraîchir le teint. Ces demoiselles avaient cru découvrir dans la cour, sous une grosse meule de fagots, des pissenlits très-tendres; elles en firent une petite récolte pour le lendemain matin. A son lever, mademoiselle Anna avait préparé pour son oncle et pour sa sœur une pinte de décoction de tiges feuillées et de racines, puis pour elle une décoction de feuilles seulement, sa provision étant épuisée. A six heures, elles en avaient bu chacune une tasse, puis, une demi-heure après, une seconde. Leur oncle en avait bu seulement un verre, se réservant de prendre le second à son retour de la promenade.

A l'entrée de M. F*** au jardin, le jardinier avait été frappé de son air extraordinaire et *riant;* ses yeux, plus ouverts que de coutume, offraient une fixité étonnante; sa figure animée offrait les traits d'un homme presque ivre : toutefois M. F*** disait n'éprouver qu'une propension à la gaîté et un peu de sécheresse à la bouche. Ses nièces se trouvaient dans le même état,

mais plus prononcé. Les phénomènes de l'empoisonnement furent identiques chez les trois sujets. M. le docteur David, de Meulan, qui était venu à leur secours, observa une grande dilatation des pupilles, de la fixité dans le regard, de la sécheresse à la bouche, un peu de difficulté pour avaler, et un fréquent besoin d'uriner, avec difficulté d'y satisfaire aussitôt, comme si la vessie eût été atteinte d'un commencement de paralysie, ou son sphincter frappé de spasme. Chez M. F***, le pouls, ordinairement lent, mais développé, n'offrait que quarante-cinq pulsations par minute; il avait été plus accéléré d'abord, et avait repris plus tard son rhythme habituel. Chez les demoiselles, il avait battu avec force, et avait successivement diminué de vitesse. Chez tous les trois, il y avait eu et il existait encore de la propension à dormir. Chez tous on remarquait une sorte de gaîté, surtout chez mademoiselle Anna, ordinairement très-timide et très-réservée; elle riait en prononçant chaque mot d'anglais ou de français. Tous, enfin, avaient éprouvé une excitation générale, mais point de céphalalgie, point d'envies de vomir. On leur donna de la limonade édulcorée avec le sirop de gomme, de la crême de tartre soluble, et un lavement purgatif. Dans la soirée, les symptômes avaient presque entièrement disparu, et la nuit fut calme. Cependant tous les trois s'aperçurent le lendemain que leur vue était plus faible et leur marche plus embarrassée. Les extrémités encore engourdies offraient une sorte d'hésitation à produire les mouvemens. (*Gazette médicale de Paris*, publiée par M. le docteur Jules Guérin.)

Si cet empoisonnement n'a été accompagné d'aucun

phénomène bien grave, c'est que la dose du poison était bien légère. On voit pourtant qu'une ou deux petites tasses de décoction de jusquiame ont suffi pour provoquer des symptômes nerveux qui se sont prolongés pendant vingt-quatre heures.

Ces méprises sont si fréquentes à la campagne, que nous ne saurions trop les signaler à nos lecteurs. Voici un autre exemple d'empoisonnement dont les suites ont été bien plus funestes.

Une famille italienne composée de cinq individus avait mangé en salade de la jusquiame noire qui avait été confondue avec certaines petites herbes sauvages. Deux en moururent; les trois autres éprouvèrent des vertiges, de l'oppression et un grand accablement accompagné de stupeur. Un de ceux qui avaient succombé fut trouvé avec les mains sur le ventre. L'autre était gisant sur le bord gauche du lit, la jambe gauche étendue au-dehors, et la bouche remplie d'une écume blanche. Un troisième était placé horizontalement, le visage enfoncé dans l'oreiller, le bras gauche appuyé sur la poitrine, et l'autre bras pressant le bord droit du lit, comme dans l'acte d'un homme qui fait des efforts pour se lever; celui-ci avait vomi une assez grande quantité d'herbes: le ventricule n'offrait aucune lésion grave; les vaisseaux sanguins étaient seulement un peu dilatés, et l'on remarquait quelques taches rouges superficielles dans le voisinage de l'orifice cardiaque. On pouvait d'ailleurs reconnaître aisément les feuilles de jusquiame.

On interrogea les trois malades qui avaient résisté au poison. Le père, ayant été réveillé par les cris du plus

jeune de ses fils, éprouva des étourdissemens et une oppression si forte qu'il ne pouvait plus respirer. Il s'agita, vomit et se leva. Sa femme était plongée dans une profonde léthargie; les cris ni les secousses ne pouvaient la tirer de cet état d'assoupissement. Le fils fait des efforts pour se lever; il est stupéfié et tombe à terre. Après avoir vomi il se ranime, et la somnolence se dissipe peu à peu. Aucun d'eux ne se plaignit de douleur à l'estomac, ni dans aucune autre partie; il paraît que c'est à la tête seulement que la jusquiame avait porté son impression délétère. Après le vomissement on leur donna de la thériaque, et en vingt-quatre heures, ils furent entièrement rétablis. (Angeli, *Racc. di op. medic.* 5. 343.)

Un lavement d'une décoction de trois gros de jusquiame a causé des accidens apoplectiques et convulsifs qu'on a fait cesser en administrant des boissons acides en abondance et des lavemens de vinaigre. (*Recueil périodique de la Société de médecine de Paris.*)

Le docteur Pougens, ayant pris un lavement préparé avec une assez forte décoction de ce végétal, fut saisi d'un engourdissement subit avec une tendance irrésistible au sommeil. Malgré l'emploi du vinaigre et d'un excellent vin, il succomba à un sommeil léthargique qui heureusement ne dura que huit heures; mais la tête ne fut parfaitement libre que vingt-quatre heures après son réveil. Pendant ce dernier temps il éprouvait un sentiment de bien-être indéfinissable; il s'exprimait avec vivacité, sa mémoire était meilleure, son imagination plus vive: il récitait, il composait des discours et des vers beaucoup mieux qu'il n'aurait pu

le faire dans toute la plénitude de sa raison. (*Dictionnaire de médecine,* tome I.) Quel dommage qu'un semblable moyen mette la santé en péril ! on pourrait le conseiller à quelques-uns de nos poètes et de nos orateurs.

Les semences produisent des effets non moins pernicieux que les autres parties de la plante ; et tous les médecins connaissent l'accident arrivé à Simonius, élève de Boerhaave. Ce jeune homme, qui avait bravé la virulence de la belladone, des aconits, des apocyns, crut pouvoir avaler impunément les semences de jusquiame ; mais cette témérité faillit lui coûter la vie, car il tomba dans le délire, et devint hémiplégique. Toutefois il dut son rétablissement aux soins de son illustre maître. (HALLER, *Historia stirp. helvet.*)

Hans Sloane parle, dans les *Transactions philosophiques,* de quatre enfans à qui ce poison causa des vertiges, un assoupissement continuel, le délire, avec une altération de la vue, qui faisait paraître tous les objets étincelans. Ces phénomènes cédèrent à l'usage de la saignée, des ventouses et des vomitifs.

On trouve un fait du même genre dans les œuvres de Vanhelmont. Un jurisconsulte avait pris dans un accès de colique une dose assez forte de semences de jusquiame ; la douleur fut apaisée, mais il survint un délire furieux qu'on ne dissipa que par l'expulsion de la substance vénéneuse au moyen de l'émétique.

Murray rapporte qu'un étudiant ayant pris environ vingt grains des mêmes semences dans l'intention de provoquer le sommeil, éprouva une grande lassitude, accompagnée de tranchées, de convulsions, de la fai-

blesse du pouls, et d'un état de stupeur. Il fut guéri par les évacuans et par la saignée. Suivant Gmelin, un demi-scrupule a produit des accidens fâcheux.

Enfin les exhalaisons mêmes de la jusquiame attaquent l'appareil nerveux, excitent une sorte d'engourdissement et d'ivresse. Le professeur Brugmans fut pris de vertiges avec spasme de l'organe de la vue pour avoir manié et examiné cette plante pendant quelque temps. Des faits semblables se trouvent dans plusieurs recueils académiques.

Il convient maintenant de grouper les principaux symptômes produits par ce poison stupéfiant. Ses premiers effets sont marqués par une excitation générale, par la plénitude du pouls, la couleur animée de la face, la rougeur des yeux, la céphalalgie; quelquefois par des nausées, des anxiétés à l'épigastre, et un resserrement spasmodique de l'œsophage. Viennent ensuite le délire, les vertiges, les vomissemens, les spasmes, les palpitations, l'aphonie, le trouble de la vue, la dilatation des pupilles, la faiblesse et l'inégalité du pouls, les sueurs froides, les défaillances, le coma. Quelquefois le malade éprouve une sorte d'aliénation mentale, des visions extravagantes, un assoupissement profond ou un sommeil interrompu par des rêves effrayans; il fait les gestes les plus bizarres, se montre gai ou triste, tranquille ou furieux. Quelquefois il devient stupide, et perd toute espèce de sentiment.

Sans doute ces divers phénomènes ne sauraient se rencontrer chez tous les individus qui ont avalé de la jusquiame; une foule de circonstances peuvent affaiblir ou accroître leur intensité; mais il est urgent de les

combattre par les remèdes les plus efficaces. La thérapeuthique place au premier rang les émétiques, et ensuite les acides végétaux convenablement étendus ; nous y reviendrons en terminant l'histoire des solanées.

PROPRIÉTÉS MÉDICALES.

Dioscoride, Pline et Galien parlent dans leurs écrits des propriétés énergiques de la jusquiame, mais leur plante diffère essentiellement de notre jusquiame noire : tel est du moins le sentiment de Schulze et de Sprengel. Quelle est donc la plante que les Gaulois appelaient *belen* et dans le suc de laquelle ils trempaient leurs flèches ? Strabon dit que c'est la jusquiame ; son nom de *belèn* dérive de *Belenus*, divinité des Celtes à qui elle était consacrée. Elle est encore appelée *beleno* en espagnol, *belend* en hongrois.

Ce n'est que dans les travaux des modernes qu'on peut apprécier l'action médicamenteuse de la jusquiame. Storck s'empare de ce poison, l'administre à des animaux, en fait l'épreuve sur lui-même, et, convaincu qu'en le donnant à faibles doses, il ne saurait produire aucun accident fâcheux, il en fait l'application à plusieurs maladies qui avaient résisté aux autres secours thérapeutiques. Une foule d'expériences viennent bientôt signaler les puissantes vertus de la jusquiame, et il les consigne dans un écrit où brillent à la fois la candeur et la sagacité.

Les affections nerveuses fixèrent d'abord l'attention de cet illustre médecin. Le premier sujet de ses expériences fut une femme de trente-sept ans, depuis longtemps en proie à de violentes convulsion s, qui se re

nouvelaient presque tous les jours, en se dirigeant tantôt sur la poitrine ou sur l'estomac, et tantôt sur les membres. Il y avait prostration des forces, anorexie, absence totale de sommeil, strangurie, ténesme douloureux. On avait d'ailleurs tenté vainement tous les antispasmodiques usités. L'opium avait cependant un peu calmé les paroxysmes, mais il avait occasioné une constipation des plus opiniâtres. Le malade prit un grain d'extrait de jusquiame le matin, un autre à midi, et un troisième le soir. Dans l'espace de quatre jours l'appétit commença à reparaître, le ventre fut plus libre, les accès moins violens. On doubla les doses du remède; pendant sept jours il n'y eut point de convulsions. Le huitième jour, il se déclara quelques légers spasmes qui furent réprimés par l'opium. Storck administra tous les jours neuf grains d'extrait de jusquiame pendant l'espace de deux mois. Les convulsions ayant complètement disparu, il fit cesser l'usage de ce médicament.

Une fille de vingt-quatre ans, qui éprouvait des mouvemens convulsifs dans le pied droit, depuis cinq semaines, fut guérie par le même extrait, pris d'abord à la dose d'un grain matin et soir. Le cinquième jour, on donna un troisième grain. Les tremblemens commencèrent bientôt à diminuer, et furent entièrement dissipés au bout de trois semaines. Storck fait observer que la malade éprouvait, une demi-heure après avoir avalé chaque dose de jusquiame, un frisson général accompagné d'anxiétés, de l'affaiblissement de la vue et d'une sorte de défaillance. Toutefois ces phénomènes ne se prolongeaient pas au-delà de deux ou trois minutes.

L'extrait de jusquiame, administré à pareille dose, a rétabli une jeune fille affectée de palpitations de cœur si violentes, qu'elle ne pouvait faire le moindre mouvement sans éprouver une anxiété extrême et des suffocations. Avant l'usage de ce remède, elle était tourmentée le matin par une soif ardente. Ce symptôme disparut avec les palpitations de cœur.

Storck a donné la jusquiame, avec le même succès, dans un cas de mélancolie avec délire. L'opium et les autres sédatifs ne procuraient aucun sommeil; le malade était inquiet, agité toutes les nuits. On administre trois grains d'extrait; la nuit est plus tranquille. Le troisième jour, on en donne six grains, le délire est plus modéré, il survient plusieurs évacuations. Le sixième jour, on élève à neuf grains les doses de l'extrait, et, dans l'espace de dix jours, le malade paraît presque rétabli. Il cesse l'usage des pilules à l'insu du médecin, et son état s'aggrave. Il reprend la jusquiame, la continue à la dose de quinze grains par jour, pendant environ trois semaines, et obtient une guérison parfaite. (Anton. Storck, *Libellus de hyoscyamo*, cap. 2, pag. 26.)

Ces observations, que nous avons beaucoup abrégées, et quelques autres faits recueillis par le même auteur dans un autre opuscule où il a continué ses expériences, parlent hautement en faveur des propriétés antispasmodiques de la jusquiame. Storck en a fait l'essai dans l'hystérie, l'hypochondrie, dans quelques affections mentales, dans la toux convulsive, le crachement de sang, et presque toujours avec le même avantage.

Enhardis par les belles expériences de Storck, plusieurs médecins ont eu recours à la jusquiame, mais avec des succès divers. Le docteur Breiting, d'Augsbourg, a donné l'histoire d'un tic douloureux de la face qui a cédé à l'usage de l'extrait, préparé avec le suc de la plante et combiné avec le calomel. Cette névralgie, portée au plus haut degré de violence, avait résisté à une multitude de remèdes. M. Breiting prescrit dix gouttes d'une mixture composée d'un gros d'extrait de jusquiame et d'une once d'eau de fleurs de camomille. Cette dose est répétée toutes les heures, et augmentée de quatre gouttes chaque fois. Le remède produit au deuxième jour une fatigue générale, la dilatation des pupilles; mais les douleurs sont moins violentes. On substitue l'eau de fleurs d'orange à l'eau de fleurs de camomille, et on ajoute une once de sirop et un gros d'éther alcoholisé. Cette nouvelle préparation, administrée à la dose d'une cuillerée à café, toutes les heures, pendant trente-quatre jours de suite, trouble et affaiblit la vue d'une manière notable; elle est abandonnée. Le docteur Breiting fait préparer des pilules où entrent quatre grains d'extrait de jusquiame et un grain de calomel. La malade en prend successivement jusqu'à six en vingt-quatre heures, sans qu'il se manifeste aucun effet nuisible sur les organes de la digestion. Ce traitement, continué à deux reprises différentes, pendant l'espace de plusieurs mois, dissipa entièrement la névralgie. Une chose digne de remarque, c'est qu'on épuisa, pendant l'espace d'environ huit mois, quatre onces d'extrait de jusquiame noire et six gros et demi de mercure doux. M. Breiting ob-

serve que l'extrait qu'il avait employé était très-énergique, comme il s'en était assuré en le donnant à d'autres malades. (*Journal de médecine du docteur* Hufeland. *Extrait de la Bibliothèque médicale*, tome 21.)

Une semblable névralgie tourmentait une femme depuis plusieurs mois; elle cède à des pilules préparées avec parties égales d'extrait de jusquiame et d'oxyde de zinc sublimé, après avoir résisté aux saignées générales et locales, à l'application d'un vésicatoire, aux antispasmodiques, aux préparations opiacées, etc. La malade qui fait le sujet de cette observation, publiée par M. le docteur Meglin, de Colmar, prit d'abord une pilule d'un grain le matin, à jeun, et une le soir; elle augmenta peu à peu les doses, et parvint jusqu'à prendre chaque fois dix grains d'extrait de jusquiame avec autant d'oxyde de zinc. Les accès diminuèrent bientôt d'intensité et de fréquence; au bout de quinze jours, ils avaient entièrement disparu.

M. Meglin a triomphé, avec les mêmes pilules, d'une affection très-douloureuse de la tête, qui présentait un caractère également nerveux. (*Journal de médecine, chirurgie et pharmacie*. Novembre, 1811. — Mars, 1812.)

Plus récemment le même médecin a guéri d'un tic douloureux de la face un tonnelier qui souffrait périodiquement, depuis bien des années, de cette cruelle maladie. Une foule d'autres moyens, tels que sangsues, vésicatoires, médicamens opiacés, avaient été infructueusement tentés pour la combattre. Le malade prit matin et soir des pilules préparées avec l'extrait de jusquiame

noire, l'extrait de racine de valériane sauvage et l'oxyde de zinc sublimé. Ces pilules, du poids de trois grains chacune, furent graduellement portées au nombre de six pour chaque dose. Dès le troisième jour il y eut un grand soulagement, et peu à peu les douleurs se dissipèrent. Le remède fut continué à la dose de six pilules matin et soir pendant plusieurs semaines, ensuite graduellement diminué. La guérison fut complète.

Les essais tentés par d'autres médecins, dans le traitement des affections convulsives, de l'hypochondrie, de la manie, ne sont pas, à beaucoup près, aussi satisfaisans. Greding surtout, qui s'est livré à de nombreuses expériences, observe que la jusquiame a parfois procuré du soulagement, dissipé quelques symptômes fâcheux, mais qu'elle n'a jamais opéré de guérison radicale, et que, dans beaucoup de cas, elle a déployé une action délétère. Cullen dit en avoir employé fréquemment l'extrait, sans lui trouver de grandes vertus. Cependant ces expériences ne sauraient détruire les faits précités, et la jusquiame n'en reste pas moins un puissant remède contre les maladies dont la cause tient à un désordre de l'appareil nerveux. L'extrait préparé avec les feuilles remplace avantageusement les compositions opiacées, lorsqu'on craint la constipation. Administré à la dose d'un à deux grains, plusieurs fois par jour, il a quelquefois prospéré dans les affections goutteuses, la sciatique nerveuse, la coqueluche, la toux convulsive, l'asthme, etc.

Bien souvent par l'effet seul d'un séjour prolongé, ou même d'un simple passage dans des lieux humides,

on contracte des toux opiniâtres qui ne cèdent ni aux adoucissans, ni aux toniques, et que l'extrait de jusquiame, administré à la dose de deux à quatre grains par jour, fait quelquefois cesser comme par enchantement. On obtient aussi de très-bons effets de ce remède dans les phthisies commençantes, lorsque la toux, qui fatigue continuellement les malades, hâte les progrès de la désorganisation par les secousses continuelles qu'elle imprime à l'organe pulmonaire. Mais c'est surtout à M. le professeur Fouquier qu'on doit des observations nombreuses sur l'emploi de la jusquiame dans la phthisie; ce praticien en porte progressivement les doses à des proportions extraordinaires, qui ne peuvent être dépassées que par les contre-stimulistes italiens.

La jusquiame noire exerce à l'extérieur une action sédative incontestable. On emploie les feuilles, réduites en cataplasme, pour apaiser les irritations arthritiques, les élancemens du cancer. On applique en lotion la décoction des feuilles et de la racine sur les ulcères d'une nature suspecte, et on en forme des injections narcotiques dans les affections douloureuses de l'utérus. On vante, contre l'ophthalmie scrophuleuse, des fomentations faites avec les feuilles de jusquiame et les fleurs de mauve bouillies dans du lait, où on ajoute quelques gouttes d'acétate de plomb.

On prépare avec le suc des feuilles et des tiges un excellent topique contre les engelures. On les pile, et on en exprime le suc qu'on fait bouillir avec de la cire jaune. On couvre les engelures d'une couche légère de cette espèce de pommade.

Le docteur Schmidt, de Vienne, a guéri très-promptement une iritis survenue onze jours après l'extraction de la cataracte, en instillant de temps en temps dans l'œil quelques gouttes d'une dissolution aqueuse d'extrait de jusquiame. Il donnait aussi à l'intérieur un grain du même extrait matin et soir. L'inflammation de l'iris était marquée par une douleur très-intense qui alternait avec la migraine et un écoulement de larmes brûlantes. Au bout de quarante-huit heures, il y avait déjà une amélioration sensible; le retour de la vue eut lieu dès le septième jour.

On a observé que la jusquiame n'a pas toujours une égale activité; cette inconstance tient à l'époque de sa récolte et aux lieux qu'elle habite. Si l'on veut qu'elle soit pourvue de ses éminentes propriétés, il faut la cueillir lorsqu'elle est en pleine végétation, lorsque ses fleurs commencent à se faner. Ses sucs sont alors plus abondans, plus élaborés, plus riches en principes actifs. La racine de l'année n'a pas à beaucoup près autant de force que la racine bisannuelle; celle-ci recèle des matériaux plus parfaits, plus énergiques.

Une autre remarque fort importante, sous le rapport de la thérapeutique et de la toxicologie, c'est que la plupart des végétaux narcotiques ou stupéfians sont autrement actifs dans le Midi que dans le Nord. L'action du soleil exalte leurs principes, leur donne un plus haut degré d'énergie. C'est ainsi que la jusquiame, le stramonium, le pavot, récoltés dans les contrées méridionales, jouissent d'une puissance qu'on ne retrouve plus dans les pays septentrionaux. Et, certes, si l'on prescrivait à Montpellier, à Marseille ou à Na-

ples, les doses de jusquiame que quelques médecins administrent dans les hôpitaux de Paris, on ne manquerait pas d'exciter les phénomènes les plus graves. Nous dirons aussi que la jusquiame cultivée dans les jardins des herboristes, pour les usages médicinaux, n'a pas la même vertu que la plante récoltée dans sa terre natale.

On se plaint journellement des extraits de jusquiame, de stramonium, d'aconit, dont on a porté quelquefois les doses à des proportions effrayantes sans effet appréciable. Lorsque ces médicamens sont infidèles, c'est qu'on les a préparés avec des plantes qui n'avaient pas encore atteint tout leur développement, ou que leurs principes ont été en partie détruits par le feu. Préparés convenablement et pris dans une bonne officine, leur action ne sera point douteuse. Nous conseillons aux jeunes praticiens qui voudront prescrire ces extraits vénéneux, de commencer toujours par de faibles doses; s'ils s'en rapportaient uniquement à quelques épreuves cliniques qui ont fait douter de leur énergie, ils courraient le risque d'empoisonner leurs malades.

On prescrit quelquefois les feuilles de jusquiame en poudre, d'abord à la dose d'un demi-grain ou d'un grain, qu'on réitère plusieurs fois en vingt-quatre heures; ensuite on élève progressivement ces doses suivant la gravité de l'état morbide qu'on veut combattre. Toutefois on emploie plus généralement l'extrait de la plante, en débutant aussi par de très-faibles doses; et bien qu'on puisse les porter peu à peu jusqu'à vingt et trente grains par jour, il ne faut pas oublier que Storck a obtenu de grands succès avec des doses

bien moindres, que l'emploi des médicamens tirés des poisons exige beaucoup de réserve, et surtout une surveillance continuelle,

Quelques médecins conseillent l'extrait de jusquiame à la dose de deux à six grains pour calmer les douleurs et procurer le sommeil; mais on a remarqué assez souvent que son action sédative n'est pas aussi certaine que celle de l'opium. Quelquefois aussi en combinant ces deux substances, on obtient de plus heureux résultats. Dans les affections spasmodiques rebelles, il ne faut point s'en tenir à un seul calmant; il faut savoir les combiner, les varier à propos.

On mêle aussi l'extrait de jusquiame avec d'autres médicamens pour tempérer ou accroître son énergie. Hufeland recommande la mixture suivante':

Mixture contre la coqueluche. Prenez, extrait de jusquiame, dix grains; faites dissoudre dans deux gros de vin antimonié d'Huxham. On en donne quelques gouttes deux ou trois fois par jour dans une cuillerée d'eau sucrée, et on augmente les doses suivant la force de l'âge.

Poudre de jusquiame composée. Prenez, sucre six gros, magnésie un gros, fleurs de zinc, extrait de jusquiame, de chaque un scrupule. Vogler (*Pharmacologia*) vante singulièrement la vertu sédative de cette poudre dans le tétanos, le spasme cynique, la toux convulsive, et autres affections graves du système nerveux. On en donne toutes les quatre heures, depuis cinq jusqu'à trente grains, dans un peu de lait, suivant l'âge et l'état du malade.

Teinture de jusquiame. Prenez, feuilles sèches de

jusquiame en poudre une once, alcohol délayé huit onces; faites macérer pendant huit jours, et filtrez. Cette teinture remplace quelquefois avec avantage la teinture d'opium; la dose est de dix, vingt, trente gouttes et plus.

On emploie rarement les semences de jusquiame; elles exercent néanmoins une action narcotique très-marquée. Turquet de Mayerne les conseille comme un remède efficace contre les affections spasmodiques, même contre l'épilepsie. On en donne d'abord six grains, et on parvient peu à peu jusqu'à la dose d'un scrupule par jour. Ces semences fournissent une huile qui est émolliente et anodine.

JUSQUIAME BLANCHE. *HYOSCYAMUS ALBUS.*

Hyoscyamus albus. Linn. Spec. 257. DC. Fl. Fr. 2684. Lapeyr. Hist. Plant. Pyr. 1. 116.

(Planche 39.)

Moins rameuse et moins élevée que la jusquiame noire, cette espèce a des feuilles ovales, alternes, pétiolées, un peu anguleuses, molles, très-velues, et d'une couleur verdâtre; les feuilles inférieures sont obtuses et sinuées. Les fleurs sont d'un blanc sale, axillaires, solitaires, presque sessiles. Cette plante, abondamment chargée d'une espèce de duvet, se trouve dans nos provinces méridionales.

PROPRIÉTÉS DÉLÉTÈRES.

Bien qu'elle passe généralement pour être moins vénéneuse que la première espèce, elle a pourtant

donné lieu à des accidens qui doivent la faire redouter. Le docteur Gilibert assure qu'elle est aussi virulente que la jusquiame noire. Ce médecin s'étant avisé, dans une promenade, de manger trois ou quatre calices frais, éprouva, en rentrant chez lui, des vertiges, avec une très-grande débilité des extrémités inférieures. Il avait les pupilles singulièrement dilatées; il délira toute la nuit, et le lendemain matin il ne put uriner qu'en comprimant fortement la région hypogastrique. Il marchait avec peine, mais sa mémoire avait acquis une énergie étonnante. Cet accident n'eut point de suite : deux jours après il se portait aussi bien qu'auparavant. (*Plantes d'Europe, ou élémens de botanique*, tome 1, page 228. Lyon, 1806.)

Dans le mois d'avril 1792, la corvette française *la Sardine*, ayant relâché aux îles Sapienzi, en Morée, quelques matelots ramassèrent une grande quantité de jusquiame blanche, qu'ils avaient prise pour une plante alimentaire. On en mit une partie dans la chaudière des matelots, et le reste dans celle de quelques maîtres de l'équipage. A quatre heures, tout le monde dîna à son ordinaire; mais on ne tarda pas à éprouver des vertiges, des vomissemens, des convulsions, des coliques et des selles copieuses. Le deuxième canonnier, nommé Ribergue, faisait mille grimaces et contorsions très-analogues à la danse de Saint-Guy. M. le docteur Picard, qui venait d'arriver à bord, s'étant fait montrer la plante dont on avait fait usage, reconnut la jusquiame blanche. Il soutint les évacuations, et il employa ensuite les boissons vinaigrées.

Les symptômes qui se manifestèrent chez Ribergue

exigèrent en outre l'usage des antispasmodiques les plus puissans. Ceux qui n'avaient point éprouvé d'évacuations furent quelque temps dans un état maladif, et eurent une convalescence très-pénible. (Fodéré, *Traité de médecine légale*, tome 4, page 23. Notice communiquée par M. Picard.)

Sauvages (*Nosologia methodica*) parle d'une femme qui, après avoir pris un bouillon où l'on avait fait cuire des feuilles de jusquiame blanche, fut attaquée de vertige; elle s'imaginait que sa tête n'était plus adhérente à son cou, et que son corps était suspendu en l'air.

L'extrait de ce végétal a quelquefois occasioné une sorte de berlue étincelante à laquelle Sauvages donne le nom de *berlue Danaë*. Cette illusion d'optique, causée par la sensibilité vicieuse de la rétine, représente des points lumineux qui paraissent tomber très-lentement sous la forme d'une pluie d'or épaisse.

PROPRIÉTÉS MÉDICALES.

La jusquiame blanche peut servir aux mêmes usages thérapeutiques que la jusquiame noire : à Montpellier, on emploie particulièrement cette espèce. Fouquet en faisait le plus grand cas dans les affections convulsives et cancéreuses. Sauvages la conseille contre la cataracte et les maladies arthritiques. Je me suis convaincu par un grand nombre d'observations, dit cet homme célèbre, que l'extrait donné tous les jours, en commençant par un trentième de grain, et en augmentant la dose tant que le malade ne se plaint point de sécheresse dans la gorge et dans les narines, est le remède

le plus capable de résoudre la cataracte. Le même extrait, administré progressivement depuis la dose d'un grain jusqu'à celle de dix grains, a entièrement dissipé, dans l'espace d'un mois, un rhumatisme goutteux très-opiniâtre. M. Fages, habile praticien de Montpellier, en faisait un fréquent usage dans les douleurs ostéocopes, la syphilis invétérée, le squirrhe, les ulcérations suspectes. M. le professeur Baumes a également obtenu d'heureux résultats de son mélange avec l'extrait de ciguë dans le traitement du cancer.

Pilules antispasmodiques. Prenez, valériane sauvage en poudre, un gros; extrait de jusquiame blanche, dix grains; opium gommeux, quatre grains. Faites avec suffisante quantité de ce mélange des pilules de quatre grains chacune. On donne trois pilules matin et soir dans les affections spasmodiques, dans les attaques violentes d'hystérie. On augmente progressivement la dose, si les circonstances l'exigent, et on prescrit immédiatement après une tasse d'infusion de feuilles de mélisse légèrement édulcorée.

Pilules contre la névralgie maxillaire ou tic douloureux. Prenez, poudre de feuilles d'oranger, un gros; extrait de jusquiame blanche, opium gommeux, de chaque vingt-quatre grains. Faites avec quantité suffisante de sirop de karabé des pilules de trois grains chacune. On prescrit d'abord une pilule matin et soir. Le troisième jour on augmente d'une pilule, et six jours après on porte la dose à trois pilules pour chaque prise.

JUSQUIAME DORÉE. *HYOSCYAMUS AUREUS.*

Hyoscyamus aureus. Linn. Spec. 257. DC. Fl. Fr. 2685. Bull. Herb. t. 20.

(Planche 40.)

Des fleurs d'un jaune vif, striées d'un pourpre noir, distinguent cette belle jusquiame. Ses tiges sont velues, un peu grêles, hautes d'environ un pied; ses feuilles arrondies, un peu en cœur, très-anguleuses, portées sur des pétioles assez longs, et extrêmement velus. Les fleurs naissent dans les aisselles des feuilles; elles sont pédonculées et d'un beau jaune; la gorge de la corolle est teinte d'un pourpre foncé, ainsi que les filamens des étamines. Cette espèce croît aux environs de Naples, de Nice, de Montpellier, etc. On la cultive dans les jardins comme plante d'ornement.

Bulliard cite les expériences tentées sur des chiens, par de Voilemont, avec les trois espèces de jusquiame dont nous avons tracé les caractères botaniques. Il en résulte que la décoction de ces plantes, administrée séparément, a produit des effets analogues. Il survient à ces animaux un tremblement et une faiblesse dans les jambes; les vieux sont cinq ou six jours sans vouloir boire ni manger, et meurent ensuite; les jeunes, au contraire, boivent excessivement, ne mangent presque rien, et au bout de huit à dix jours sont bien portans.

JUSQUIAME PHYSALOÏDE. *HYOSCYAMUS PHYSALOIDES.*

Hyoscyamus physaloides. Linn. Amœn. Acad. 7. t. 6. f. 1. Bot. Mag. 852.

Cette espèce s'élève à peine à la hauteur d'un pied. Sa tige herbacée, velue à sa partie supérieure, a des feuilles ovales, entières, pétiolées, pubescentes. Les fleurs sont réunies en bouquet au nombre de deux à cinq au bout de la tige et des rameaux. Elles ont un calice tubuleux, velu, à cinq lobes droits, pointus et inégaux; une corolle en entonnoir, rayée d'un pourpre violet en dehors, blanchâtre à son limbe, et violette intérieurement. Les étamines sont inégales, un peu moins longues que la corolle.

Elle croît en Sibérie, dans les lieux ombragés, un peu humides. On la cultive au Jardin du Roi, où elle fleurit au printemps.

Cette plante cause l'ivresse, le délire; elle trouble l'esprit, le frappe de terreur par des hallucinations, par des images effrayantes et fantastiques, et produit une sorte d'erreur d'optique qui donne aux plus petits objets l'apparence d'une masse énorme, ce qui lui a fait donner le nom de *microscope végétal*: *Ita quidem ut qui hanc plantam sumpserint, gramineum culmum pro vastissima trabe habeant, mortemque instantem pertimescant.* (Schulze, *Toxicologia veterum.*) Suivant d'autres rapports, l'infusion de cette espèce de jusquiame excite une loquacité incoërcible; ceux qui en ont fait usage tiennent les propos les plus

indiscrets, les plus téméraires. (Linn. *Amœnitates academicæ.*)

Plenck dit dans sa *Toxicologie* que les Arabes préparent avec la jusquiame physaloïde une drogue enivrante, désignée par quelques auteurs sous le nom de *beng* ou *benge.* Nous pensons que c'est une erreur, puisque cette espèce ne croît point en Arabie; c'est plutôt avec la jusquiame suivante, décrite par Forskahl dans la *Flore d'Égypte.*

JUSQUIAME D'ÉGYPTE. *HYOSCYAMUS ÆGYPTIUS.*

Hyoscyamus ægyptius. Lipp. Mss. n° 116. — *Hyoscyamus betæfolius.* Lam. Encycl. 3. 329. — *Hyoscyamus muticus.* Linn. Mant. 45. — *Hyoscyamus datora.* Forsk. Ægypt. 45. n° 47.

Sa tige droite, cylindrique, rameuse, velue, haute d'environ deux pieds, a des feuilles ovales, pointues, d'un vert pâle, munies sur les côtés de deux ou trois dents anguleuses; ces feuilles sont attachées à des pétioles fort longs et velus. Les fleurs, disposées en grappes terminales, ont un calice à dents élargies, terminées en pointe, une corolle d'un jaune verdâtre en dehors, d'un violet foncé intérieurement, avec deux taches blanches entre ses deux lobes inférieurs.

Cette plante croît en Égypte dans les sables, à quelques lieues de Rosette, et dans l'Arabie. On la cultive au Jardin du Roi.

On dit qu'avec ses graines écrasées et réduites en pâte, les Arabes préparent ce fameux beng dont on a

tant parlé, et qui les jette dans une délicieuse extase. C'est dans leurs repas qu'ils savourent cette drogue narcotique. Aussitôt que ses vapeurs enivrantes se sont répandues dans le cerveau, ils sont comme fascinés, vaincus par un charme indicible. Leur imagination les transporte dans des lieux enchantés, tantôt au milieu des plus rians bocages où les brises balancent mollement des guirlandes de jasmin et de roses, tantôt au bord d'un lac dont les eaux pures comme le diamant reflètent la douce lumière du ciel et les touffes verdoyantes des arbrisseaux les plus rares; où le murmure des eaux, le souffle caressant du zéphyr, et les accens modulés de la lyre, se mêlent, se confondent pour former une céleste harmonie; où la volupté vient surprendre l'âme avec toutes ses séductions, tous ses prestiges, et la livrer tout entière à d'ineffables délices.

Mais peu à peu l'influence du beng se dissipe; toutes ces visions fantastiques, tous ces rêves de bonheur s'évanouissent comme une ombre vaine. Le monde réel reparaît alors, mais sombre, triste, décoloré. Ils tombent dans une sorte d'apathie, dans un état de morosité, de langueur et d'affaissement, jusqu'à ce que de nouvelles doses de beng viennent leur rendre leurs extases chéries. A la suite de ces irritations factices, leurs membres éprouvent les tremblemens de la caducité; leur estomac, dont les fonctions sont perverties a perdu toute espèce de goût; tous les appareils organiques sont flétris, énervés, et l'esprit conserve à peine une faible étincelle de ce feu sacré qui place l'homme au-dessus de la brute; la mort de l'intelligence a devancé la mort physique qui approche.

JUSQUIAME A FLEURS PENDANTES. *HYOSCYAMUS SCOPOLIA.*

Hyoscyamus scopolia. Lam. Encycl. 3. 329. — *Scopolia carniolica.* Jacq. Obs. 1. 32. t. 20.

Cette plante a presque le port et l'apparence de la belladone. Elle s'élève à deux ou trois pieds sur une tige droite, cylindrique, glabre, divisée en deux ou trois rameaux. Les feuilles sont alternes, géminées ou ternées, ovales, pointues, un peu ridées, décurrentes sur leurs pétioles. Les fleurs sont axillaires, pendantes, d'un pourpre mêlé de jaune. Le calice est glabre, hémisphérique, à cinq dents courtes.

Elle croît dans les bois, en Italie, aux environs d'Idria. On la cultive également au Jardin du Roi.

Ici nous devons encore relever une erreur. Suivant Plenck, les Écossais employèrent cette plante pour détruire l'armée danoise par le poison, ne pouvant la vaincre par la force des armes. Nous croyons qu'il a mal interprété ce que rapporte Buchanan dans son histoire d'Écosse. La plante dont parle cet auteur n'est point une jusquiame ; c'est la belladone (*atropa belladona*), comme nous le prouverons bientôt en donnant sa description.

JUSQUIAME FLUETTE. *HYOSCYAMUS PUSILLUS.*

Hyoscyamus pusillus. Linn. Hort. Ups. 44. Lam. Encycl. 3. 329. Pluk. Alm. t. 37.

Sa tige est grêle, peu élevée, légèrement velue. Ses feuilles sont lancéolées, très-étroites, avec deux dents

de chaque côté, à pétioles allongés, un peu velus. Les fleurs sont axillaires, composées d'un calice en entonnoir, à cinq lobes inégaux, terminés par une pointe épineuse; d'une corolle d'un jaune pâle en dehors, noirâtre intérieurement, et qui n'est guère plus grande que le calice. Cette espèce, originaire de la Perse, et cultivée au Jardin du Roi, partage les propriétés vénéneuses du genre.

Les jusquiames ont une action narcotique qui se rapproche des effets de l'opium. Les compositions enivrantes qu'on fait avec ces végétaux ont beaucoup d'analogie avec certaines préparations usitées dans l'Inde, où entrent le pavot, le chanvre, des aromates, etc. Voyez l'article *Chanvre*.

Aucun naturaliste ne nous a encore dit quelle est la plante qui causa de si graves accidens dans l'armée d'Antoine, lorsque ce général fut obligé de battre en retraite et de quitter la Médie. Les soldats, manquant de vivres pendant cette retraite désastreuse, faisaient main basse sur tous les végétaux qu'ils rencontraient. Une de ces plantes les jeta dans un délire maniaque et en fit périr un grand nombre. Parmi les phénomènes produits par ce poison, on observa le trouble des sens, et surtout la perte de la mémoire. Ces malheureux soldats, au rapport de Plutarque, ne se souvenaient de rien, ne reconnaissaient rien. Dans leur délire, ils ne faisaient autre chose que de remuer et retourner des pierres, comme l'ouvrage le plus important et le plus digne de les occuper. Toute la plaine était couverte de soldats qui, courbés vers la terre, arrachaient des pierres et les changeaient de place. Enfin, après avoir vomi

beaucoup de bile, ils mouraient subitement, surtout depuis que le vin, le seul remède qu'on eût trouvé contre ce poison, leur eut manqué.

Cette espèce d'empoisonnement a beaucoup d'analogie avec les effets produits par les narcotiques, et particulièrement par les végétaux de la famille des solanées. On pourrait, je crois, le rapporter soit à la jusquiame réticulée (*hyoscyamus reticulatus*. Linn.), dont les fleurs sont rougeâtres, marquées de veines brunes réticulées, et qui a d'ailleurs beaucoup de ressemblance avec la jusquiame noire, soit à la jusquiame fluette (*hyoscyamus pusillus*). Ces deux espèces ne croissent point en Europe; elles sont asiatiques. Au reste, l'empoisonnement par la belladone a quelquefois donné lieu à quelques phénomènes semblables. On a vu des soldats qui avaient mangé de ses fruits, occupés à fouiller la terre, s'efforçant d'y ramasser des pierres, des herbes, du bois, etc. Voyez plus bas l'article *Belladone*.

VALLÉE DE MONTMORENCY. HERBORISATION DANS LA FORÊT.

C'était vers la fin de juin. M. Fayot m'accompagnait dans ma course. Nous gravissons la côte d'Andilly que le jour commence à dorer de ses feux. Quelle belle perspective! Quelle brillante vallée! Les maisons de plaisance, les villages, les hameaux, les champs, les vignes, les bocages, les jardins, tout se mêle, sans se confondre, pour charmer l'esprit et le regard; et au milieu de ce mélange admirable de lumière, de verdure, de fleurs, de fruits et d'ombrages, l'étang d'En-

ghien se dessine comme un lac dont le soleil fait étinceler les ondes. Vous qu'un long sommeil enchaîne et matérialise, venez sur cette cime aérienne respirer la fraîcheur du matin ; vous y retrouverez le mouvement et la vie !

Suivez-nous dans la plaine où s'élève une vieille croix de bois, modeste monument des croyances chrétiennes que le temps et nos mauvais jours ont laissé debout. Cette croix ne saurait égarer vos pas ; elle vous montre les bienfaits de la Providence ; elle vous conduit dans une route bordée de ces arbres qui ornèrent le triomphe des Romains, vainqueurs de Mithridate ; de ces arbres dont les fruits délicieux et salubres font la joie du chasseur fatigué, du riche, du pauvre, des enfans et des petits oiseaux. Voyez la forêt qui étale sa sombre verdure, qui projette son ombre immense ; une pente douce va nous conduire dans ses mystérieux taillis. Mais suivons ce joli petit sentier dans ses détours vagabonds, et cueillons en passant le teucrium des montagnes, dont les touffes tapissent la pelouse. Donnez-moi ce géranium des bois qui se cache dans l'herbe, fleur délicate, charmante, toute revêtue d'un fin duvet ; remarquez ses feuilles découpées en petites palmes, sa fraîche corolle, à cinq pétales taillés en cœur et d'un violet pourpre, d'où s'élève un faisceau d'étamines couleur de rose.

Plus loin le bois s'ouvre en dessinant de petits espaces où le gazon semble sourire à l'ombrage qui le protége ; des menthes en bordent le contour, et la spirée ulmaire y mêle ses corymbes d'une teinte douce et modeste, d'une odeur suave. Avançons à travers ces jeu-

nes châtaigniers dont le feuillage se dore de la clarté vacillante du jour. Nous voici au fond du vallon, au milieu du silence de la forêt, silence plein de secrets, plein de charmes, doux repos où le cœur s'apaise tout entier. Mais je crois entendre un léger bruit, c'est une fontaine qui épanche une eau fraîche et pure; cette source alimente un charmant ruisseau qui murmure à son tour et serpente sur un lit de cailloux blancs. Ses bords sont tapissés d'herbes et d'arbustes que la clématite enlace de ses flexibles rameaux, douce chaîne, exempte d'inquiétude et d'alarmes, mais passagère comme la vie des fleurs. Herbes modestes que je ne peux cesser de voir et d'aimer, je vous quitte, mais pour un instant.... Quels beaux chênes! Quels vastes contours! quel feuillage immense! Et ces jolis châtaigniers rians de fraîcheur et de jeunesse, et ces aunes que la nature a parés d'un vernis si brillant! Le bouleau se plaît aussi dans cette aimable solitude, mais il aime la pente des collines. Voyez comme il balance son léger feuillage, avec quelle grâce il abandonne ses rameaux au souffle des brises! Sa tige haute, glacée d'argent, répand au crépuscule une douce lueur qui sourit au voyageur égaré; sa sève lui fournit une boisson qui le calme et le désaltère. C'est la manne du désert, c'est le nectar de la Providence.

Et ces fruits d'un aspect, d'un goût, d'un parfum incomparables, qui les a semés au bord de ce taillis, sous les belles palmes de ces fougères? Et ces myrtilles avec leurs baies noires et rafraîchissantes qui semblent se multiplier sous nos pas, ces myrtilles dont le bûcheron apaise sa soif, qu'il apporte à ses enfans, et qu'il

appelle dans son langage naïf *raisins des bois!* Ah! savourons sans crainte cette agreste ambroisie que la nature a faite, elle ne saurait troubler la raison.

Mais continuons nos recherches au bord du bois, visitons ces lieux aquatiques où je remarque une verdure brillante et touffue. Ne reconnaissez-vous pas la bryone dioïque, avec ses feuilles palmées, sorte de liane qui vient demander un appui aux buissons, et les étreint de ses vrilles légères? Quelle est cette plante dont les rameaux étincellent de pourpre? C'est la salicaire qui s'est emparée du feuillage du saule, et qui semble commander aux herbes des ruisseaux par sa noble stature, par l'éclat et la grâce de ses épis. L'eupatoire d'Avicenne l'accompagne; moins belle, moins élégante, elle est pourtant remarquable par ses feuilles découpées comme celles du chanvre, par sa tige haute, cotonneuse, dont le sommet se couronne de jolis bouquets de fleurs purpurines. Arrêtons-nous un instant; j'aperçois une herbe malfaisante au milieu des décombres qui bordent le chemin. Remarquez ses traits hideux et menaçans, sa lugubre fourrure, son teint livide, sa gorge noirâtre et maculée. Oh! c'est la jusquiame, image fidèle du méchant qui vit de fiel et de venin.

Pectora felle virent, lingua est suffusa veneno.

Ovid., *Metamorph.*

Tout en herborisant, nous regagnons le plateau d'Andilly, où vient nous joindre M. le docteur Gaubert. Ce médecin ne peut se lasser d'admirer les objets qui s'offrent à sa vue. Cette riche culture, ce paysage si varié, si romantique, le tiennent dans un état d'enchante-

ment ; mais il voudrait bien visiter avec nous la vallée. Le plaisir d'observer la nature avec ce jeune savant dissipe ma fatigue, et j'oublie que je viens de faire plus de six lieues dans les bois. Nous partons ; nous voilà dans de nouveaux bocages où le polygala nous sourit avec grâce, où la menthe aquatique nous embaume. M. Gaubert compare le parfum de la menthe à tout ce que l'Arabie a de plus suave. Ce parfum, dit-il, pénètre jusqu'aux sources les plus intimes de la vie. Il cueille lui-même une infinité de plantes dont il décrit les caractères avec toute la précision d'un habile botaniste. Je jouis de sa conversation spirituelle, piquante, toujours empreinte d'une philosophie élevée, où l'on reconnaît un des meilleurs disciples de l'illustre professeur du Val-de-Grâce. Mais au milieu de toutes ces belles choses qui rehaussent l'âme et la ravissent, la machine organique qui lui sert d'enveloppe éprouve des sensations, des besoins qu'il faut satisfaire autrement que par des dissertations philosophiques ou par l'arome des fleurs. L'oxygène des coteaux et une abstinence de près de douze heures ont irrité le gaster, qui s'émeut, qui gronde, qui crie ; c'est un impérieux maître à qui il faut obéir. Adieu ruisseaux, ombrages frais, doux murmures, délicieuses rêveries. Nous gravissons rapidement la colline, la faim nous donne des ailes, et en quelques minutes nous voici dans le petit hermitage de M. Fayot, où nous attendait un repas champêtre qu'on eût trouvé excellent même à la ville.

Après les premiers instans réclamés par cette vie toute positive qui depuis long-temps fait aller le monde, la conversation s'engage. M. Fayot parle avec une

simplicité touchante des douceurs de la campagne, des beaux sites d'Andilly, des sources limpides qui alimentent les fontaines du hameau, de l'air pur qu'on y respire. Chaque objet reçoit un éloge qui part du cœur, jusqu'au jardinet que nous avons en face et où M. Fayot promène ses rêveries. Heureux l'homme sage qui aime le travail et la retraite, qui vit de peu, sans inquiétude, sans remords, à qui il ne faut ni parc, ni château, ni laquais, mais seulement des fleurs, des fruits, un peu d'ombrage, quelques bons livres et quelques vrais amis!

Il est sept heures. Nous partons pour Montmorency en suivant les sentiers les plus étroits et les plus couverts. La soirée est ravissante; nous nous abandonnons aux impressions nouvelles qu'elle fait naître. Un air frais se glisse dans la sombre verdure des taillis où la pourpre du couchant vient jeter quelques-uns de ses rayons. Tout est calme, rien ne trouble le silence qui nous environne, si ce n'est l'oiseau du soir qui chante bien doucement dans la feuillée. Les herbes de ces lieux solitaires penchent leurs faibles tiges, et le convolvulus ferme déjà ses corolles de neige au milieu des buissons. Heures paisibles, heures d'étude, de bonheur et de recueillement, vous avez fui comme ces douces images qui apparaissent dans un songe! Ah! revenez pour charmer mes vieux ans; mon âme veut goûter encore vos ineffables délices.

NICOTIANE. *NICOTIANA.*

Calice en godet à cinq divisions. Corolle en entonnoir, à tube très-long, à limbe ouvert divisé en cinq lobes égaux. Stigmate échancré. Capsule ovoïde, conique, s'ouvrant au sommet en quatre parties. Embryon courbé, situé dans l'axe du périsperme.

NICOTIANE TABAC. *NICOTIANA TABACUM.*

Nicotiana tabacum. Linn. Spec. 258. DC. Fl. Fr. 2686.

(Planche 41.)

Cette belle plante se distingue à sa tige très-élevée, ronde, velue, rameuse; à ses grandes feuilles ovales, lancéolées, sessiles, décurrentes, un peu visqueuses, d'un vert jaunâtre; à ses fleurs roses, rassemblées en corymbe à l'extrémité des rameaux. Le calice est pubescent, à cinq découpures aiguës. Le tube de la corolle est très-allongé; les divisions du limbe sont courtes et pointues.

Originaire de l'Amérique, le tabac fut apporté en France vers le milieu du xvi[e] siècle par Jean Nicot, ambassadeur à la cour de Portugal, d'où lui vient son nom de *nicotiane*. Il est maintenant naturalisé dans toutes les parties de l'Europe, et on le cultive en grand dans plusieurs pays. Ses feuilles ont une odeur forte, narcotique, une saveur âcre et brûlante.

ANALYSE CHIMIQUE.

M. Vauquelin a obtenu des feuilles de tabac une grande quantité d'albumine animalisée; une matière

rouge, soluble dans l'alcohol et dans l'eau, dont la nature n'est pas encore bien connue; un principe âcre, volatil, incolore, soluble dans l'eau et dans l'alcohol, dépositaire des propriétés narcotiques et vireuses du tabac; de la résine verte, de l'acide acétique, du nitrate et du muriate de potasse, du muriate d'ammoniaque, du malate acide de chaux, de l'oxalate et du phosphate de chaux, de l'oxyde de fer, etc. Le tabac pulvérisé a fourni les mêmes substances, et en outre du carbonate d'ammoniaque.

PROPRIÉTS DÉLÉTÈRES.

D'après les expériences qu'on a tentées sur divers animaux, le tabac est doué de propriétés vénéneuses très-actives. L'huile empyreumatique qu'on obtient par la distillation des feuilles est surtout un violent poison. Une seule goutte, appliquée sur la langue ou injectée avec de l'eau dans le rectum, a fait périr des chiens et des chats dans l'espace de quelques minutes. Ces mêmes feuilles, introduites dans l'estomac, sous la forme de poudre ou de décoction, exercent une action véhémente sur les voies alimentaires et sur l'appareil nerveux.

M. Belleville, horloger de Paris, se trouvant à un repas de noces, but dans un verre où un de ses voisins avait fait tomber, par mégarde, une certaine quantité de tabac en renversant sa tabatière. Il ne fut pas longtemps sans éprouver une anxiété douloureuse à l'épigastre, suivie de vomissemens affreux, de vertiges, de faiblesses qui se renouvelaient à chaque instant, avec un tremblement général de tout le corps. Malgré tous

les remèdes imaginables, les vomissemens persistèrent pendant plusieurs jours; les membres abdominaux étaient comme paralysés, et M. Belleville fut près de deux mois sans pouvoir marcher librement.

Un ouvrier de la campagne, d'une très-forte constitution, prit une demi-once de tabac dans une pinte de cidre, afin de dissiper une fièvre quarte dont il était atteint depuis six mois. Ce malheureux fut en proie pendant deux jours à un violent choléra-morbus. La fièvre disparut, mais elle fit place à un état de faiblesse et de langueur qui dura pendant une année.

Un homme d'un tempérament robuste, attaqué de la peste, avec un bubon inguinal, but de la bière où l'on avait fait bouillir une certaine quantité de tabac. Peu d'instans après, il tomba dans un état si alarmant d'anxiété et de faiblesse, qu'on eût dit qu'il allait rendre le dernier soupir. Après des évacuations énormes, le bubon disparut entièrement. On lui donna du vin chaud avec de la muscade, de la cannelle et du gingembre. Cette boisson excitante calma les vomissemens, ranima les forces, procura du sommeil et une sueur abondante. A son réveil, le malade prit le même breuvage, puis se rendormit, et sua de nouveau. Le jour suivant, il se trouva bien et mangea avec assez d'appétit. Séduits par une guérison si prompte et si remarquable, d'autres pestiférés voulurent employer la même décoction de tabac; mais ils périrent tous, ce violent remède ayant excité une prostration soudaine des forces par des évacuations excessives. (DIEMERBROECK, *Tractatus de peste*, lib. 4, pag. 294.)

Le tabac, surtout celui d'Espagne, aspiré par le nez,

a quelquefois été funeste à ceux qui en faisaient usage pour la première fois. Chomel cite l'exemple d'un de ses amis qui, en ayant pris une trop forte dose, tomba à l'instant en défaillance, avec une sueur froide et des accidens qui firent craindre pour sa vie. D'autres individus ont été frappés d'une apoplexie mortelle.

On ne court pas un moindre danger en fumant, lorsqu'on se livre avec excès à ce genre de jouissance. Un vigneron, qui avait été soldat, fit la gageure, avec un de ses voisins, de fumer dans une après-midi, et de suite, vingt-cinq pipes de tabac, quoiqu'il n'en fumât ordinairement que trois ou quatre par jour. Il gagna son pari; mais, au bout de quelques heures, il fut saisi d'un étourdissement, avec perte de connaissance et des vomissemens continuels, qu'on apaisa à force de lui faire boire du petit-lait. Malgré le prompt soulagement que lui procura cette boisson, il fut tourmenté pendant l'espace de dix-huit mois par de grands maux de tête et des vertiges.

Appliqué sur la peau ulcérée, sur les parties affectées de gale, de teigne, de dartres, le tabac peut donner lieu aux mêmes accidens. Une fille de vingt-trois ans, d'un tempérament sec et bilieux, voulant se guérir de la gale, s'enveloppa les bras, les mains, les cuisses et les jarrets avec des linges trempés dans une forte décoction de tabac très-chaude, et puis se coucha. Quelques heures après, elle éprouva un frémissement dans toutes les parties de son corps, suivi de nausées, de vomissemens violens, d'évacuations alvines, de mouvemens convulsifs dans les bras, dans les jambes, et dans les muscles de l'épine dorsale. Ces accidens continuèrent de-

puis une heure après minuit jusqu'à quatre heures du matin. La malade était d'une pâleur effrayante; elle avait le pouls fréquent, très-faible, et elle vomissait du sang. On lui fit une saignée du bras, ce qui calma en partie les mouvemens spasmodiques; on lui donna ensuite une potion composée d'huile d'amandes douces, de sirop de limon, et de liqueur d'Hoffmann. Elle vomit encore trois fois : on répéta la potion huileuse; elle ne vomit plus et s'endormit. Mais elle se plaignit d'une faiblesse d'estomac pendant plus de quinze jours, et elle ne put recouvrer l'appétit que par l'usage de la thériaque. (Vandermonde, *Recueil périodique d'observations de médecine*, tome 7, page 67.)

On lit dans les *Mémoires de la Société royale de médecine*, tome 2, page 299, une observation analogue. Un jeune homme, ayant appliqué une décoction de deux onces de tabac sur la région du pubis, afin de détruire des insectes qu'on désigne sous le nom de *pediculi inguinales*, éprouva des vertiges, des faiblesses, des vomissemens et une anxiété inexprimable. Ses yeux étaient égarés et sa raison troublée. On lui donna de l'éther et de l'eau acidulée avec du vinaigre : un sommeil long et paisible mit un terme à ces accidens.

Le tabac donné en lavemens déploie toute son activité vénéneuse, surtout chez les personnes dont le système nerveux est très-irritable. Une femme hystérique qui était fort constipée voulut provoquer les garde-robes en prenant un lavement préparé avec un gros de feuilles de tabac en décoction. Elle éprouva bientôt après des coliques affreuses; il survint des angoisses,

des défaillances, et elle mourut au bout de quelques heures. (*Acta physic. Helvet.*, 5, pag. 330.)

C'est avec raison qu'on a rangé le tabac dans la classe des poisons narcotiques âcres. En effet, nous avons vu par les faits précédens qu'il irrite d'abord les membranes de l'estomac et des intestins, cause des vomissemens, des tranchées, des déjections séreuses, quelquefois sanguinolentes, etc. On remarque ensuite un autre ordre de phénomènes dûs à son action sympathique, et en même temps à l'absorption de ses principes vénéneux dans le torrent de la circulation. La tête devient pesante, vertigineuse; il survient des tremblemens, des spasmes, accompagnés de somnolence et d'une sorte de stupeur semblable à l'ivresse.

MÉTHODE CURATIVE.

Pour remédier à l'irritation gastrique, il convient de donner abondamment des boissons mucilagineuses. En insistant sur ce moyen avec persévérance, on parvient quelquefois à prévenir l'inflammation, et à calmer les vomissemens, qui sont presque toujours rebelles dans ce genre d'empoisonnement; lorsqu'ils persistent, il faut avoir recours à l'opium. Les signes d'irritation étant dissipés, si le poison déploie son activité stupéfiante, on administrera des boissons acidulées avec le vinaigre ou le suc de citron, et on donnera ensuite une infusion de café ou autre excitant convenable.

Malgré les propriétés délétères du tabac, son usage s'est répandu chez presque tous les peuples de la terre. En vain des rois, des empereurs, voulurent en interdire l'entrée dans leurs états; en vain Urbain VIII et Clé-

ment XI lancèrent des bulles d'excommunication contre ceux qui en prenaient dans les églises : tout cela ne fit qu'irriter et accroître le goût pour cette substance narcotique. En 1699, Claude Berger soutint à l'École de médecine de Paris une thèse sur cette question : Le fréquent usage du tabac abrége-t-il la vie ? On conclut pour l'affirmative. Mais ce qui parut singulier, c'est que le candidat, et le médecin Fagon qui présidait à sa thèse, reniflaient de temps en temps du tabac tout en argumentant contre son usage.

Au reste, ce nouveau poison américain, dont tout l'univers est pour ainsi dire infecté, a eu ses partisans et ses détracteurs, et la dispute est loin d'être terminée. Les uns prétendent que son usage excite les fonctions du cerveau, dissipe les migraines, les embarras de la tête, les fluxions catarrhales, les ophthalmies rebelles, etc. Les autres soutiennent qu'il nuit à la vue, affaiblit la mémoire, altère le goût, l'odorat, occasione des vertiges, engourdit le cerveau, pervertit les facultés mentales par son action stupéfiante, dispose à la paralysie, etc. Il y a quelque chose de vrai dans les éloges qu'on fait du tabac, mais les reproches qu'on lui adresse sont bien plus fondés, et l'observation semble les justifier en grande partie. Si on l'aspire en petite quantité, il stimule la membrane olfactive, excite sympathiquement l'action du cerveau, en fait quelquefois jaillir des pensées neuves et heureuses, provoque des évacuations abondantes qui soulagent dans certains maux de tête, certaines ophthalmies ; mais son usage habituel produit d'autres effets ; le tissu qui recouvre les fosses nasales s'altère peu à peu, se dessèche,

se durcit; l'odorat se perd, la tête s'embarrasse, les idées sont moins lucides; et si l'on abuse de cette substance, on perd la mémoire, on devient stupide, enfin on éprouve tous les signes qui annoncent l'affaiblissement progressif du système nerveux.

L'usage de la pipe n'offre pas de moindres inconvéniens, et pourtant on s'y livre avec délices dans certains pays. Suivant M. de Laborde (*Itinéraire de l'Espagne*), à Madrid, à Barcelone, à Valence, etc., on fume aujourd'hui partout, dans les rues, dans les promenades, au jeu, au bal, dans l'intérieur des maisons, même quelquefois auprès des dames et dans la société; les médecins fument dans les consultations, les gens d'affaires dans les conseils. Quelquefois ceux qui fument présentent leur *cigarro* à leurs voisins, qui se le passent les uns aux autres et s'en servent chacun à son tour. Beaucoup de femmes, surtout en Andalousie, ont aussi contracté cette habitude. Les Turcs, les Égyptiens, fument également du matin au soir : dans leurs maisons, chez les autres, dans les rues, à cheval, ils tiennent la pipe allumée, et le sac de tabac est pendu à leur ceinture. Mais, d'après Sonnini (*Voyage en Égypte*), le tabac de Turquie est fort doux; il n'a point cette âcreté qui, dans nos pays, provoque une salivation continuelle : d'ailleurs on tient dans la bouche un morceau de succin ou d'ambre jaune dont l'odeur suave contribue à corriger le goût de tabac.

Les promenades de Paris offrent aujourd'hui un singulier spectacle. On y rencontre des fumeurs de toute espèce, des vieillards caducs, des jeunes gens élégamment mis et pourvus d'énormes moustaches, des enfans,

des écoliers imberbes. Pas un de ces fumeurs n'oserait se montrer la bouche désarmée; il lui faut la pipe ou le cigarre. Dans la rue, sur les boulevards, dans tous les passages, un affreux nuage de tabac s'élève autour de vous, vous poursuit, vous infecte, vous étouffe. Écoutons le spirituel rédacteur du journal *la Mode :*

« Mon Paris, que j'avais laissé naguère encore si aimable, ce Paris aux promenades délicieuses, où se mouvait à la fois tant de coquetterie et de grâce; ce Paris, séjour enchanté, où la politesse tenait ses élégantes assises, comme ils me l'ont arrangé, travesti, dénaturé, enlaidi! Suis-je en France ou en Hollande, sur les bords de l'Amstel ou sur les rives fleuries de la Seine? O peuple de fumeurs! qu'avez-vous fait de mon Paris que je distingue à peine à travers les flots de fumée dont vous l'inondez sans cesse? Puis-je le reconnaître dans cette atmosphère lourde, au milieu de ces vapeurs qu'exhalent incessamment vos pipes et vos cigarres?

« Comment est venue au cœur de cette jeunesse la passion pour le cigarre? Comment ce goût singulier, naguère encore renfermé dans l'enceinte obscure de l'estaminet, s'est-il produit au dehors, et a-t-il affiché des prétentions à l'empire de la rue, à la domination de la promenade? En vain ces jeunes fumeurs relèvent leurs fronts, et, le chapeau sur le coin de l'oreille, comme les matamores du théâtre, ils pensent appeler sur leurs personnes l'admiration de la foule; ils n'en obtiennent que les regards de la pitié. »

Sous le rapport de l'hygiène, l'usage de la pipe et du cigarre n'est pas moins condamnable. Outre l'odeur infecte qu'exhalent les grands fumeurs, l'émail de leurs

dents s'altère, se noircit; leurs gencives se corrodent, prennent une teinte livide ou sanguinolente. Ils éprouvent assez souvent des vertiges, des tremblemens, des maux de nerfs, des nausées, des faiblesses d'estomac. Ils sont en général pâles, maigres, mangent peu et boivent beaucoup. L'organe épigastrique, privé des sucs salivaires, tombe peu à peu dans un état de langueur, et ne peut accomplir l'acte de la digestion que d'une manière imparfaite. Toutefois je dois observer ici que, lorsqu'on a contracté l'habitude de fumer, ou de prendre du tabac en poudre, il ne faut pas y renoncer tout à coup. M. Goucy, limonadier au Palais-Royal, fut frappé d'apoplexie pour avoir cessé brusquement l'usage de la pipe. Ce qui augmente encore les inconvéniens attachés à l'usage du tabac, ce sont les ingrédiens quelquefois délétères qu'on emploie pour lui donner du parfum ou de la couleur.

Le professeur Hufeland parle, dans son écrit sur l'art de prolonger la vie, d'une fabrique où l'on était dans l'usage de mêler le tabac d'Espagne avec du minium rouge, véritable poison, afin de lui donner plus de couleur et de poids. Remer, professeur à l'université de Kœnigsberg, observe également que le tabac est souvent empreint de substances hétérogènes très-nuisibles. Certains tabacs à fumer sont falsifiés par le sulfate de fer, le bois de Campêche et la noix de galle, dont la fumée produit le vomissement et l'enflure de la langue: le tabac jaune est préparé avec la gomme-gutte, le noir avec les graines de cévadille. On y trouve aussi de l'alun, des sels corrosifs, comme le muriate de mercure, de l'oxyde de plomb, etc. Il est

si souvent question de ces fraudes, que l'on ne peut trop s'étonner que les gouvernemens y aient fait jusqu'à présent si peu d'attention, et n'aient pas pris des mesures efficaces pour en prévenir le danger. (*Police judiciaire pharmaco-chimique.*)

PROPRIÉTÉS MÉDICALES.

Le tabac est doué de propriétés trop énergiques pour qu'on n'ait pas cherché à en faire l'application au traitement de quelques maladies. Fowler (*Medical reports of the effects of tobacco*) a recueilli plusieurs observations qui prouvent son action stimulante sur l'appareil urinaire (1). L'infusion des feuilles sèches dans l'eau, dans le vin, dans l'acide acéteux, dans l'alcohol, a combattu efficacement plusieurs espèces d'hydropisies. La vertu diurétique du tabac ne se manifeste que lorsque ces compositions ont produit quelques nausées et de légers vertiges. En conséquence, il faut en donner d'abord de faibles doses, qu'on augmente graduellement jusqu'à ce qu'on ait obtenu une certaine irritation gastrique; mais Fowler avertit de suspendre le remède ou d'en diminuer les doses, s'il occasione du trouble dans les idées. Malgré les éloges de ce médecin, on a presque généralement renoncé à l'usage du tabac, à cause de son action véhémente sur le canal alimentaire. Toutefois, dans quelques cas

(1) M. le professeur Fouquier (*Bulletin de la Faculté de médecine*) cite l'observation d'un galeux qui, se frottant les membres matin et soir avec une décoction de tabac, éprouva pendant plusieurs jours de fréquens besoins d'uriner, avec des évacuations d'urine très-abondantes.

d'empoisonnement, lorsque les vomitifs ordinaires restent sans effet, cette substance offre un émétique promptement efficace, ainsi que nous l'avons déjà prouvé dans notre *Histoire des champignons comestibles et vénéneux*. On obtient quelquefois le même résultat de sa décoction administrée en lavement. Cette injection a également eu du succès dans quelques cas de paralysie, d'asphyxie, de constipation, etc.; mais il ne faut pas oublier qu'elle peut aussi causer un assoupissement profond, et même la mort, si elle est trop chargée des principes de la plante. Nous ne parlons point de la fumée de tabac introduite dans les mêmes voies pour remédier à l'asphyxie; on s'est convaincu qu'elle est rarement utile, et qu'elle augmente presque toujours les accidens.

L'usage modéré du tabac, considéré comme errhin ou comme sialagogue, paraît favorable aux individus d'un tempérament lymphatique, chargés d'embonpoint, sujets à des mouvemens fluxionnaires sur les dents, sur les yeux, etc. On a vu des feuilles sèches de tabac, mâchées pendant quelques minutes, calmer comme par enchantement des maux de dents horribles. M. le docteur Tourlet, par l'application répétée des feuilles fraîches, s'est guéri d'un rhumatisme qui l'avait rendu comme perclus.

Infusion de tabac de Fowler. Prenez, feuilles sèches de tabac une once, eau bouillante une livre; faites infuser pendant une heure dans un vase clos; ajoutez ensuite à la colature deux onces d'esprit de vin rectifié. On administre cette infusion depuis trente jusqu'à cent gouttes, deux fois par jour, dans un véhicule

approprié. Fowler assure avoir guéri un grand nombre d'hydropisies avec ce remède; il a observé qu'étant pris le matin à jeun, il affecte bien plus vivement l'estomac : il conseille en conséquence de le donner deux heures avant le dîner, et le soir en se couchant.

On prépare également un vin et un sirop de nicotiane, qu'on prend à petites doses dans l'asthme humide, les catarrhes chroniques, pour donner du ressort à l'organe pulmonaire, et rendre l'expectoration plus libre, plus aisée.

Toutes les préparations de tabac sont des remèdes énergiques. On a vu des fièvres quartes rebelles enlevées par quelques grains de tabac délayés dans du vin, des dartres invétérées guéries par de petites doses de teinture de la même plante, renouvelées tous les jours. Des paralytiques ont été ranimés par l'usage des lavemens préparés avec la décoction des feuilles de tabac. Des maniaques, des épileptiques, ont été rétablis par l'usage du sirop. Mais que de sagacité, que de prudence exige l'emploi de tous ces médicamens ! Guérir est sans doute le but spécial du médecin, mais ne pas nuire est son premier devoir.

NICOTIANE RUSTIQUE. *NICOTIANA RUSTICA.*

Nicotiana rustica. Linn. Spec. 258. DC. Fl. Fr. 2687.

(Planche 42.)

La nicotiane rustique a une tige droite, cylindrique, velue, haute d'environ trois pieds. Les feuilles sont alternes, ovales, obtuses, couvertes d'un duvet très-

fin, et portées par de courts pétioles. Les fleurs, d'une couleur verdâtre ou d'un jaune pâle, naissent à l'extrémité de la tige en forme de panicule un peu serrée. La corolle est évasée en soucoupe ; le tube est court ; le limbe offre cinq lobes obtus et renversés.

Cette espèce vient également de l'Amérique ; elle se reproduit si facilement, qu'elle est devenue pour ainsi dire indigène dans nos climats. On la cultive dans quelques provinces méridionales. Ses feuilles sont nauséabondes, un peu glutineuses, amères et très-âcres. On croit qu'elle est moins délétère que la précédente.

La nicotiane paniculée (*nicotiana paniculata*) a des tiges plus faibles, un peu plus élevées, couvertes d'un duvet blanchâtre, ainsi que les feuilles. La corolle a un long tube avec un limbe très-court et très-obtus. Cette espèce a des propriétés âcres et narcotiques, de même que la nicotiane glutineuse (*nicotiana glutinosa*) : elles sont l'une et l'autre originaires du Pérou.

Tous les végétaux appartenant au genre *nicotiana* sont doués de principes vénéneux ; ils ont d'ailleurs dans le port, dans les feuilles et dans les fleurs, quelque chose qui les rend suspects.

DATURA. *DATURA.*

Calice tubuleux, à cinq angles, à cinq divisions. Corolle très-grande, infundibuliforme, à limbe campanulé, à cinq angles, à cinq plis et à cinq dents. Stigmate à deux lames. Capsule glabre ou hérissée, à quatre loges divisées par des cloisons, dont deux seulement atteignent le sommet. Semences réniformes; embryon presque circulaire, situé dans le milieu du périsperme.

DATURA STRAMOINE. *DATURA STRAMONIUM.*

Datura stramonium. Linn. Spec. 255. DC. Fl. Fr. 2688. Tour. Fl. Toul. 92. Chev. Fl. Par. 3. 501.

(Planche 43.)

Ce pernicieux végétal, maintenant naturalisé dans toute l'Europe, a pris naissance en Amérique. Vaillant ne l'avait pas encore observé aux environs de Paris en 1722. On l'y rencontre aujourd'hui très-fréquemment dans les terrains sablonneux; il infeste les chemins et les champs qui avoisinent Auteuil, Le Point-du-Jour, etc. On le reconnaît aisément à sa tige herbacée, épaisse, haute de deux à trois pieds; à ses rameaux dichotomes, étalés, garnis de feuilles larges, pétiolées, ovales, anguleuses, et d'un vert foncé. Ses fleurs sont grandes, soutenues par des pédoncules dans la bifurcation des rameaux, ou latéralement près de l'aisselle des feuilles; elles ont une corolle en forme d'entonnoir, plissée, blanche ou violette. Le fruit est une capsule à quatre valves, arrondie, hérissée de fortes pointes. Les semences sont noirâtres, un peu rugueuses et comprimées.

Ce datura, désigné sous les noms vulgaires de *pomme épineuse*, d'*herbe magique*, d'*herbe aux sorciers*, etc., a particulièrement fixé l'attention des médecins et des toxicologistes. Toutes ses parties ont une saveur amère, et répandent une odeur fétide, virulente.

ANALYSE CHIMIQUE.

M. Brandes a obtenu des semences un alcali végétal composé, qui a reçu le nom de *daturine*. Cette substance est peu soluble dans l'eau et l'alcohol froids, mais elle se dissout dans l'alcohol bouillant, d'où elle se sépare, par le refroidissement, en flocons déliés qui n'ont point l'apparence cristalline; elle forme avec les acides des sels cristallisables.

D'après les recherches chimiques de MM. Geiger et Hesse, la daturine cristallise sans peine; elle est très-vénéneuse, et détermine une dilatation très-forte et persistante de la pupille. Elle se volatilise en partie sans altération, dégage de l'ammoniaque lorsqu'on la soumet à l'action d'une chaleur soutenue et des alcalis fixes. A la température ordinaire, il faut deux cent quatre-vingts parties d'eau pour dissoudre une partie de daturine, et soixante-douze seulement à la température de l'ébullition. Elle est très-soluble dans l'alcohol et un peu moins dans l'éther. Les sels de daturine cristallisent avec facilité et jouissent d'une action très-vénéneuse. M. Samuel Simes, qui a donné une analyse complète des semences de stramonium, y a reconnu l'existence de la daturine à l'état de malate, ainsi que M. Brandes l'avait observé le premier; mais il a vainement cherché la daturine dans les feuilles de cette

plante. Il a reconnu d'ailleurs que la daturine était bien, ainsi que M. Brandes l'avait annoncé, le principe actif du stramonium, puisque quatre grains de son muriate ont donné en quelques heures la mort à un petit chat, après des nausées et des contractions dans les muscles des pattes et du cou.

PROPRIÉTÉS DÉLÉTÈRES.

Les capsules, les semences, les feuilles, les tiges, la racine, l'extrait aqueux de la plante, ont tour à tour produit l'empoisonnement. Toutefois les semences et la racine possèdent des propriétés délétères plus intenses.

Pendant l'automne de 1817, je fus appelé à sept heures du soir dans la pension de M. Lemercier, rue des Martyrs, où huit élèves s'étaient empoisonnés avec les semences du datura stramoine. En arrivant, je trouvai ces malheureux enfans sans connaissance et dans une agitation continuelle; ils avaient la face rouge, bouffie; les yeux immobiles, hagards et saillans. Le pouls était petit, irrégulier; la respiration difficile. Quatre d'entre eux étaient dans un assoupissement carotique, bien qu'ils eussent abondamment vomi; les autres gesticulaient avec force et de mille manières, grinçaient des dents, et poussaient par intervalles quelques sons inarticulés.

Afin de mettre dans le traitement toute la méthode possible, et d'assurer en même temps la promptitude des secours, je confiai à un élève en pharmacie très-intelligent, qui se trouvait dans la maison, les enfans dont l'état me paraissait moins grave, après lui avoir

donné les instructions convenables. Comme le vomissement avait eu lieu chez quelques-uns, et que la stupeur était le phénomène le plus intense, on leur fit boire alternativement de la limonade tartarisée et de l'oxycrat; on leur administra les mêmes liquides en lavement, et on excita la périphérie du corps par des frictions réitérées. Pendant que ce traitement était mis à exécution, on ne négligeait point les autres malades. On leur fit prendre de force de l'eau émétisée et des clystères laxatifs. Un de ces enfans, qui éprouvait une sorte de spasme sardonique, avec des crampes dans la région de l'estomac, fut soulagé par une potion huileuse éthérée. Tous les quatre eurent des évacuations : l'état convulsif se dissipa en partie, mais il survint une affection soporeuse profonde. On leur donna aussitôt des boissons acidulées, et on les frictionna vivement. Cette méthode, bien simple, fut suivie pendant plusieurs heures avec une persévérance couronnée de succès : tous les élèves étaient dans un état rassurant, à l'exception d'un jeune Anglais, qui avait le corps couvert d'une sueur de glace; il était dans un état de délire et d'assoupissement léthargique. Lorsqu'on l'agitait avec force, il ouvrait les yeux, mais il ne répondait point aux questions qu'on lui faisait; les objets environnans paraissaient troubler son imagination, et il retombait aussitôt dans la stupeur. Je prescrivis avant mon départ, qui eut lieu vers minuit, une potion composée d'eau de menthe, d'acétate d'ammoniaque et d'éther, et je recommandai d'insister sur les frictions rubéfiantes. Le lendemain, cet élève était également hors de danger.

Je dois ajouter ici que M. Lemercier et toutes les personnes attachées à sa maison montrèrent, dans cette fâcheuse circonstance, un zèle digne des plus grands éloges. La plante qui avait produit ce malheureux accident croissait en quantité dans le jardin de la maison. Les élèves avaient cueilli un certain nombre de capsules et s'étaient partagé les semences, dont le goût est un peu sucré. J'aime à croire qu'on aura arraché ce dangereux poison. Les plantes vénéneuses, ainsi que nous l'avons déjà dit, ne devraient être cultivées que dans les jardins de pharmacie et de botanique.

Un homme âgé de vingt-huit ans, auparavant sain d'esprit et de corps, prend une forte dose d'un breuvage préparé avec les semences de stramoine. Il s'éveille en sursaut au milieu de la nuit, tient les propos les plus insensés, menace sa femme, ses enfans, demande des armes, s'agite comme un furieux, entonne des cantiques mêlés de chansons impies, et passe plusieurs jours dans un état complet de démence. On appelle des prêtres, des médecins; rien ne peut le calmer; plusieurs domestiques et plusieurs soldats vigoureux peuvent à peine le contenir. On le saigne; on lui donne une décoction d'anagallis nitrée; on lui applique des vésicatoires aux deux bras. Le troisième jour, il prend l'émétique, qui produit quelques vomissemens. Sa peau était brûlante, ses artères battaient avec une force extrême; il faisait les plus horribles menaces, ne parlant que de meurtre et d'incendie. Le sixième jour, on lui fait une ample saignée; on supprime les vésicatoires; on donne de l'eau d'orge, des poudres avec le nitre et le camphre; on fait des onc-

tions sédatives sur les tempes et sur le front. A l'aide de ce traitement plus rationnel, les symptômes s'amendent : le malade prend un peu de thériaque dans du vin; et, après une insomnie qui avait duré dix jours, il goûte un sommeil paisible. Le vingtième jour, il jouissait de toute sa raison. (*Éphémér. nat. cur.*, ann. 3, page 302.)

Il est inutile de faire ressortir toute l'absurdité de ce traitement incendiaire, du moins pendant les six premiers jours. Il aurait fallu combattre dès le commencement l'irritation excessive de tout le système par des saignées copieuses; l'émétique et les vésicatoires ne pouvaient, au contraire, que l'aggraver.

Sauvages raconte (*Nosologia methodica*) qu'une bande de voleurs se servait de l'infusion des mêmes semences dans du vin, pour enivrer les voyageurs et les détrousser. Ce poison causait d'abord un prompt sommeil; mais, lorsqu'on se réveillait, on était fou, insensé; on se livrait à mille extravagances; on ne parlait point ordinairement, mais on témoignait ses désirs par des gestes. Le malade n'éprouvait ni cardialgie, ni nausées : occupé de ses folies, il errait pendant plusieurs jours, et reprenait enfin l'usage de la raison; mais il était faible, il ne pouvait marcher, et il était inhabile à l'acte vénérien. Ceux qui avaient pris une grande quantité de ce breuvage délétère périssaient. Ces faits ont été observés par les magistrats qui composaient le présidial de Montpellier, et par Sauvages lui-même.

Au rapport de Garidel (*Histoire des plantes de la Provence*), le bourreau d'Aix et sa femme, à qui des filous avaient fait prendre le même poison, devinrent

maniaques et passèrent toute une nuit à danser en chemise dans le cimetière Saint-Sauveur.

Un enfant se promenant dans la campagne trouva une plante qu'il ne crut pas malfaisante ; il en ouvrit les capsules, en tira quelques graines, les mit dans sa bouche, et les ayant trouvées de bon goût les avala. Sa mère, qui se trouvait avec lui, et qui était sujette à des accès de mélancolie maniaque, suivit son exemple, et mangea environ une cuillerée de ces semences.

Au bout de quelques instans, cette femme éprouva de continuelles envies de vomir, des étourdissemens, des maux de tête, des douleurs d'entrailles. Bientôt survint une sueur froide, suivie des signes d'une congestion vers le cerveau, d'une grande difficulté de parler, et de convulsions. On ne vit d'abord, dans tous ces symptômes, que le retour de l'ancienne maladie ; mais les accès de fureur augmentant progressivement, au point de lui faire mettre en pièces tout ce qui lui tombait sous la main, on jugea devoir recourir de nouveau au secours de la médecine, et M. Bernard fut appelé. A son arrivée, il trouva cette malheureuse femme sans voix, et luttant pour s'arracher des bras des personnes qui la retenaient. Elle avait l'œil hagard ; son pouls, tendu, battait avec force ; ses membres étaient dans une agitation extraordinaire, et une sueur froide lui couvrait tout le corps.

Quelques graines de stramonium qui se trouvaient sur la table, et dont cette femme déclara avoir mangé, firent connaître la cause de son mal. Le médecin tâcha d'abord, à l'aide de *huit grains d'émétique* dissous dans deux onces d'eau, et pris en trois fois, de quart d'heure

en quart d'heure, de faire rejeter les semences, mais ce fut sans succès. Toutefois la malade s'endormit peu après.

L'enfant, qui avait également mangé de ces semences, mais en moindre quantité, était agité; il avait la fièvre et, par intervalles, vomissait des mucosités. Mais après avoir pris quelques grains d'émétique, il eut plusieurs évacuations, et les vomissemens cessèrent.

Le lendemain matin, on trouva la mère sortie d'un profond sommeil qui avait duré toute la nuit sans interruption. Son égarement était toujours le même. Un second vomitif, qui lui fut administré, n'eut pas plus d'effet que le premier. La nuit suivante fut très-agitée. La malade évacua, avec de grandes douleurs, une matière infecte; puis elle eut des sueurs abondantes pendant trente-six heures. Elle passa les jours suivans dans un grand abattement et sans connaissance. Le septième jour il s'opéra un changement favorable, et dès ce moment la malade se rétablit progressivement, et reprit l'usage de ses facultés intellectuelles plus complètement qu'avant son accident. (Allgem., etc. Extrait de la *Gazette de Santé*, année 1824.)

Les feuilles desséchées à l'ombre et conservées avec soin sont également pourvues de propriétés vénéneuses. Des malfaiteurs, au commencement du siècle dernier, les réduisaient en poudre et les donnaient en guise de tabac pour accomplir leurs coupables desseins. Cette poudre, connue sous le nom de *tabac de l'endormie*, agissait comme soporifique et troublait les facultés mentales.

D'après les faits cités par Swaine, Vicat, Vander-

monde, la décoction des capsules a produit des vertiges, la paralysie des membres, l'aphonie, un délire furieux. Ray, botaniste et physicien anglais, dit, dans son *Histoire des plantes*, que la racine de stramoine, infusée dans du vin, à la dose d'un gros, a causé la stupeur et l'assoupissement, avec des rêves fantastiques. M. le professeur Alibert (*Nouveaux élémens de thérapeutique*) parle de trois petites filles qui, après avoir mangé de la même racine, éprouvèrent les symptômes suivans : pendant la nuit, état d'agitation et de délire, loquacité, pouls très-fébrile, visage rouge et animé, yeux vifs et brillans, pupille fort dilatée, sentiment de prurit au nez. Les trois malades avaient des mouvemens convulsifs et parfois automatiques des extrémités supérieures et inférieures qui s'étendaient à tout le corps. L'une d'entre elles dansait, chantait, et ses lèvres exécutaient une succion continuelle. Selon d'autres auteurs, les tiges, les bourgeons, les feuilles et l'extrait aqueux de la plante ont donné lieu à de semblables phénomènes.

MÉTHODE CURATIVE.

Les observations que nous venons de rapporter nous font assez connaître que la pomme-épineuse n'agit pas toujours de la même manière sur nos organes. Chez les uns, elle produit une sorte d'ivresse, un délire extatique, un sommeil profond, la paralysie, le froid des extrémités, des faiblesses, des lipothymies, etc. ; d'autres éprouvent, par l'influence de ce poison, une anxiété douloureuse dans la région de l'estomac, une chaleur brûlante, la dilatation des pupilles, des spas-

mes musculaires, et quelquefois une surexcitation qui va jusqu'à la fureur.

Ces deux ordres de phénomènes exigent des remèdes différens; mais, dans tous les cas, si le poison a été avalé depuis peu, il faut débuter par un vomitif, parce que l'observation a prouvé que le vomissement dissipe quelquefois les accidens les plus graves. J'ai vu les crampes, les faiblesses, le plus violent délire, céder à l'usage de l'émétique. On oppose à l'état de stupeur et d'engourdissement l'emploi des acides végétaux, suffisamment étendus et administrés sous toutes les formes. L'assoupissement, la somnolence, la lenteur et la faiblesse du pouls, indiquent l'usage du café et des stimulans. Les congestions imminentes du cerveau réclament surtout les déplétions sanguines, et il ne faut pas craindre de les réitérer lorsque les artères battent avec violence, et que le malade se livre à des actes de fureur. Les boissons adoucissantes, les huileux, les lavemens émolliens, sont utiles lorsqu'il faut calmer l'irritation de l'estomac, les douleurs abdominales, etc. Dans les cas d'une véritable asthénie, il faut donner des cordiaux, de l'éther et du vin vieux.

PROPRIÉTÉS MÉDICALES.

Toutes les fois qu'il sera question d'expériences cliniques, faites de bonne foi et avec un admirable dévouement, il faudra citer celles de Storck sur les poisons. Avant lui on n'avait employé ni les feuilles ni les semences de la pomme-épineuse comme médicament. Après avoir avalé de petites doses du suc épaissi des feuilles, il en fit avantageusement l'essai dans plusieurs

cas de manie, d'épilepsie, etc. Odhelius, Greding, Razoux, Hufeland et quelques autres praticiens ont continué les expériences de Storck avec des succès divers. Wedenberg, qui a disserté sur les effets de ce végétal, dit avoir triomphé de convulsions violentes en donnant tous les jours deux ou trois grains d'extrait, et en augmentant peu à peu les doses jusqu'à seize grains. Il y joignait l'usage des bains tièdes et quelquefois de la saignée. Les malades éprouvaient ordinairement la nuit des sueurs abondantes qui les soulageaient beaucoup. Lorsqu'il a voulu outrepasser ces doses, il est survenu des anxiétés suivies du trouble de la vue, d'une douleur gravative de la tête, etc. Conférez le deuxième volume de la collection des thèses de Baldinger : *De stramonii usu in morbis convulsivis*. Greding a souvent employé le même extrait dans plusieurs affections de l'appareil cérébral, en commençant par une p[illegible]e quantité, et en s'élevant ensuite à de fortes doses. Quelques malades ont été soulagés, d'autres ont souffert davantage; un seul épileptique a obtenu une guérison parfaite. Bergius assure avoir guéri plusieurs maniaques en continuant ce remède avec persévérance; par le même moyen, il a dissipé cette espèce de délire qu'on observe chez les femmes en couche.

J'ai fait usage de ce poison dans quelques migraines invétérées et dans plusieurs cas de céphalalgie susorbitaire; deux fois seulement j'ai obtenu un soulagement momentané. De très-faibles doses d'extrait préparé avec les semences ont produit sur une dame très-irritable, que feu le professeur Chaussier voyait avec moi, une sécheresse de la gorge et des tremblemens qui

ont duré plusieurs jours. J'ai été plus heureux dans une affection spasmodique qui se reproduisait à l'époque des règles avec une extrême violence.

Une femme, douée d'une imagination très-vive, éprouvait régulièrement tous les mois, pendant tout le cours du flux menstruel, une démangeaison horrible à la vulve, avec une irritation intérieure que rien ne pouvait apaiser. Plusieurs fois une sorte de délire érotique avait compliqué ces symptômes, et porté l'effroi dans la famille de cette dame. Après avoir employé vainement les bains, les boissons tempérantes, le petit-lait, les sédatifs ordinaires, j'eus recours à l'extrait de *stramonium*, dont la malade prit d'abord un grain matin et soir. Tous les trois ou quatre jours la dose fut augmentée d'un grain. Bien qu'au retour des règles il n'y eût presque pas de diminution dans les symptômes, la malade continuait cependant le remède avec confiance. Lorsqu'elle fut parvenue à la dose de dix grains, elle éprouva tout-à-coup une sorte de mobilité nerveuse, jointe à une gaîté insolite qui contrastait singulièrement avec l'air silencieux qu'elle affectait depuis plusieurs mois. Son esprit, d'ailleurs très-cultivé, se faisait remarquer par les saillies les plus vives, les plus piquantes. A la seconde époque des règles, elle prenait tous les jours quinze grains d'extrait. L'irritation extérieure et intérieure avait beaucoup diminué, et il ne survint aucun signe d'érotisme. L'espoir d'une guérison prochaine avait répandu dans l'esprit de la malade beaucoup de calme ; elle me disait souvent : « Je crois que mes folies vont bientôt finir. » Plusieurs fois on fut obligé de diminuer les doses du remède, et d'a-

voir recours à la limonade, qui dissipait ordinairement d'une manière assez prompte l'aridité de la bouche et l'embarras de la tête. A la fin du troisième mois, cette dame était dans l'état le plus satisfaisant, n'éprouvant qu'une irritation très-légère. Pendant le quatrième mois, elle continua l'extrait de pomme-épineuse à la dose de huit grains seulement chaque jour; elle prenait en même temps des bains tièdes et du lait d'amande. A la fin du cinquième mois, on cessa tout-à-fait l'usage de l'extrait dont on avait d'ailleurs diminué progressivement les doses.

On a préconisé récemment comme un anodin efficace, dans quelques cas de goutte, l'extrait des semences de *stramonium*, qu'on préfère à celui de la plante, étant doué de propriétés plus sédatives. Toutes les fois que l'opium ne convient point par suite de l'idiosyncrasie du malade, le docteur Scudamore (*Traité de la goutte*) donne une préférence exclusive au *stramonium* sur tous les autres narcotiques. Il apaise surtout cette sorte de douleur qui dépend du spasme de la fibre musculaire, et il est très-propre à combattre la tendance aux crampes. On le donne à des doses variées, depuis un grain jusqu'à quatre, six grains et plus dans les vingt-quatre heures. Scudamore ajoute qu'il a obtenu des résultats plus décidés de l'extrait de *stramonium* mêlé avec le suc épaissi de la laitue vireuse. Cette manière d'administrer les substances narcotiques nous paraît un peu entachée d'empyrisme; cependant nous ne saurions blâmer l'usage des sédatifs lorsque la goutte s'empare d'un sujet nerveux, et se dé-

veloppe avec un caractère d'irritation qui résiste aux moyens ordinaires.

Le docteur Krimer a fait l'éloge de la fumée des feuilles et des tiges du *datura stramonium* dans les affections spasmodiques de la poitrine. Parmi les expériences pleines d'intérêt qu'il a consignées dans les *Archives de médecine* des docteurs Horn, Nasse et Henke (juillet et août 1819), nous choisirons les faits suivans.

Madame B***, âgée de trente-trois ans, d'une belle constitution, consulta le docteur Krimer pour un serrement de poitrine des plus douloureux. L'examen le plus attentif ne pouvant faire soupçonner aucun vice organique, il jugea que la maladie ne provenait que d'une grande sensibilité des nerfs. Après avoir employé inutilement la valériane, le castoréum, etc., il conseilla à la malade de fumer trois fois par jour des feuilles de stramoine. Une amélioration sensible ne tarda pas à avoir lieu; la respiration devint plus aisée, la physionomie meilleure, et le moral plus tranquille. Enfin la toux cessa complètement, et toutes les traces de la maladie avaient disparu au bout de trois semaines. Depuis un an cette dame se porte bien et n'a point essuyé de rechute.

Un homme, âgé de quarante-deux ans, robuste et bien portant jusque-là, éprouvait depuis deux mois une oppression et un serrement de poitrine avec imminence de suffocation; ces souffrances avaient lieu principalement le soir, et paraissaient dépendre d'une affection purement nerveuse, dont le siége était dans les divisions capillaires des bronches. Le malade fuma toutes les deux heures une demi-pipe de feuilles et de

tiges de *stramonium*. A peine eut-il cessé de fumer que l'étouffement et la toux diminuèrent considérablement. En fumant la première pipe, le malade se sentit comme étourdi; mais cet accident ne se reproduisit pas. Il continua de fumer ainsi quatre pipes par jour jusqu'au douzième. Le seizième jour, il cessa ce traitement comme entièrement débarrassé de ses souffrances. (*Nouvelle Bibliothèque germanique*, par MM. Brewer et Huet.)

Ce moyen, également recommandé par Hegewisch et Hufeland, ne doit être prescrit que dans les affections exemptes de phlogose, encore faut-il en surveiller l'emploi, puisque la seule vapeur des plantes narcotiques a souvent produit des accidens fâcheux.

Il est plusieurs manières d'administrer la pomme-épineuse. On se sert aux États-Unis du suc de la plante, à la dose de vingt à trente gouttes, dans le cas d'épilepsie ou de manie sans fièvre. La poudre des feuilles sèches se prescrit à la dose de deux, quatre, six grains et plus; mais il faut observer attentivement l'effet que ces remèdes produisent. L'extrait de la plante et des semences exige les mêmes précautions : on commence ordinairement par un quart ou un tiers de grain, qu'on réitère deux ou trois fois par jour, et on augmente peu à peu les doses. Gréding et quelques autres médecins en ont donné jusqu'à un demi-gros, tandis que Storck a eu des succès avec des doses bien moindres.

Hufeland a recommandé la teinture suivante : prenez, semences de datura stramoine une once, vin d'Espagne huit onces, esprit de vin une once. Faites digérer à une douce chaleur et filtrez. Cette teinture a quelque-

fois prospéré dans le traitement de la manie, de la mélancolie, etc.; la dose est de vingt gouttes et plus, qu'on répète suivant l'intensité de la maladie. C'est un sédatif souvent préférable à l'opium dans les affections spasmodiques, et surtout lorsqu'il s'agit de calmer les douleurs atroces causées par le cancer de l'utérus.

Teinture de stramonium de Zollickoffer. Prenez, semences de stramonium, une once; esprit de vin, demi-livre; faites macérer pendant sept jours; passez et conservez pour l'usage. Cette teinture a parfaitement réussi dans le rhumatisme chronique, à la dose de huit à onze gouttes matin et soir. Aussitôt que le malade éprouve de légers étourdissemens, on cesse le remède pendant quelques jours. Lorque l'usage intérieur de la teinture offre des inconvéniens, le docteur Zollickoffer emploie en friction sur la peau les deux préparations suivantes.

Teinture de feuilles de stramonium. Prenez, feuilles de stramonium, deux onces; esprit de vin, une livre; faites macérer pendant cinq jours, passez et ajoutez, huile de menthe pouliot, vingt grains; huile de cannelle, demi-gros; teinture d'opium, un gros; esprit de vin camphré, deux onces.

Pommade de stramonium. Prenez, feuilles de stramonium, deux onces; axonge récente, quatre onces; cire blanche, une once; faites cuire sur un feu doux, et conservez dans un vase de terre.

DATURA MÉTEL. *DATURA METEL.*

Datura metel. Linn. Spec. 256. — *Datura alba.* Rumph. Herb. Amb. 5. t. 87.

(Planche 44.)

Ce datura a des tiges rameuses, fortes, cylindriques, hautes d'environ trois pieds. Les rameaux sont velus, garnis de feuilles pétiolées, ovales, un peu aiguës, pubescentes, entières ou légèrement sinuées à leur contour, et d'un vert blanchâtre. Les fleurs sont latérales ou situées dans la bifurcation des rameaux. La corolle est grande, un peu verdâtre à sa partie inférieure, marquée de stries ou de lignes jaunâtres; les plis du limbe sont terminés par une dent courte et aiguë. Les capsules sont inclinées, globuleuses, hérissées d'aiguillons épineux.

Le datura métel est originaire des Indes et de l'Afrique. On le cultive dans quelques jardins, où il se fait remarquer par une odeur pénétrante et fétide; ses propriétés narcotiques sont très-intenses.

On rapporte qu'une décoction de trois capsules dans du lait a donné lieu aux symptômes suivans chez un homme sexagénaire : vertige, tremblemens, ivresse accompagnée du trouble des sens et d'une sécheresse extrême de toutes les parties de la bouche. Cet homme balbutia et devint immobile; ses yeux étaient fermés, larmoyans. Stupide pendant six à sept heures, il devint ensuite furieux, s'agita dans son lit, faisant une infinité de signes que les assistans ne pouvaient com-

prendre ; après cela il fut tranquille, et dès le soir même tous les accidens étaient dissipés.

Les Indiens connaissent parfaitement les vertus soporifiques et enivrantes des graines ; et, d'après les accusations judiciaires qui ont eu lieu devant les tribunaux du Bengale, il paraît qu'ils les emploient quelquefois dans des intentions coupables.

DATURA FASTUEUX. *DATURA FASTUOSA.*

Datura fastuosa. Linn. Spec. 256. — *Datura rubra.* Rumph. Herb. Amb. 5. t. 243. f. 2.

(Planche 45.)

C'est une plante dont les fleurs ont un superbe aspect, et qu'on cultive pour l'ornement des jardins. Sa tige droite, élevée, se divise en rameaux d'un brun rougeâtre, garnis de feuilles ovales, pointues à leur sommet, légèrement anguleuses en leurs bords. Les fleurs sont pédonculées, solitaires dans la dichotomie des rameaux ou latérales. Le calice est verdâtre, souvent teint d'une couleur purpurine ; la corolle est fort grande, à long tube, d'un pourpre violet en dehors, d'un blanc pur intérieurement ; son limbe est marqué par cinq angles terminés chacun par une pointe. Les capsules sont arrondies, médiocrement épineuses.

Cette espèce, que certains amateurs désignent sous le nom de *trompette du jugement,* nous vient de l'Égypte, et figure parmi les poisons.

Les mêmes propriétés se retrouvent dans le *datura ferox* et le *datura tatula.* La première espèce croît

dans les Indes orientales, et diffère peu du datura stramonium ; ses graines sont très-narcotiques ; elles troublent les fonctions cérébrales et produisent la stupeur. On croit que l'autre est originaire de l'Asie ; elle répand une odeur vireuse.

DATURA EN ARBRE. *DATURA ARBOREA.*

Datura arborea. Linn. Spec. 257. Ruiz. et Pav. Fl. Peruv. pag. 16. t. 128. Kern. Hort. t. 8.

Cette brillante espèce, originaire du Pérou, à laquelle on donne aussi quelquefois le nom de *trompette du jugement*, est maintenant cultivée dans presque tous les jardins, où elle produit un bel effet par ses fleurs gigantesques et d'une blancheur éclatante. Elle s'élève à six ou sept pieds sous la forme d'un arbrisseau, à grosses tiges qui se divisent à leur partie supérieure en rameaux étalés, garnis de feuilles larges et ovales. Les feuilles sont très-grandes, longues d'environ un pied, pendantes, à corolle infundibuliforme, plissée, renfermant cinq étamines plus courtes que le style. Elles répandent, surtout vers le soir, une odeur pénétrante assez agréable, mais qui enivre.

Lemonnier fut consulté par une famille dont toutes les personnes étaient, depuis plusieurs jours, sujettes à des maux de tête accompagnés de malaise ; il en trouva la cause dans plusieurs pieds de *datura arborea* en fleur, qui étaient placés sur un balcon. On les fit disparaître, et dès le lendemain personne ne fut incommodé.

ATROPA. *ATROPA.*

Calice presque campanulé, à cinq divisions. Corolle en cloche, à cinq lobes, plus longue du double que le calice. Filamens des étamines déliés; anthères courtes. Baie arrondie à deux loges, portées sur le calice. Graines nombreuses attachées aux parois des loges; embryon presque circulaire, situé vers le milieu du périsperme.

ATROPA BELLADONE. *ATROPA BELLADONA.*

Atropa belladona. Linn. Spec. 260. DC. Fl. Fr. 2690. Lapeyr. Hist. Plant. Pyr. 1. 116. Chev. Fl. Par. 3. 502.

(Planche 46.)

C'est une des plantes les plus vénéneuses de la famille des solanées. Elle est très-répandue en Europe, dans les bois taillis, dans les haies, sur les coteaux couverts. On la trouve au nord comme au midi de la France. Je l'ai cueillie dans la forêt de Mazarin (Ardennes), où elle croît abondamment. Lapeyrouse l'a observée dans la vallée de Luchon, à Pragnères le long du Gave (Hautes-Pyrénées), et dans la forêt de Boucheville, département de l'Aude.

Sa tige est droite, haute de trois ou quatre pieds, feuillée dans toute sa longueur, très-rameuse et velue. Ses feuilles sont alternes, souvent géminées, ovales, d'inégale grandeur, glabres, ou légèrement pubescentes, et d'un vert sombre. Les pédoncules sont axillaires et ne portent qu'une seule fleur d'un rouge livide ou ferrugineux, que remplace une baie presque

sphérique, molle, d'un noir luisant à l'époque de sa maturité, et d'une saveur douceâtre.

On désigne ordinairement cette plante sous le nom de *belladone*, parce que les Italiens attribuent, dit-on, une propriété cosmétique à son eau distillée. Le nom mythologique que Linné lui a imposé convient infiniment mieux à cet horrible poison.

ANALYSE CHIMIQUE.

Le suc de belladone, soumis aux expériences chimiques de M. Vauquelin, a donné une matière animale; une substance amère, nauséabonde, soluble dans l'alcohol, formant avec le tannin une combinaison insoluble, et fournissant de l'ammoniaque par sa décomposition au feu; des nitrate, muriate, sulfate, oxalate, et acétate de potasse. Ce professeur n'a point obtenu le principe âcre auquel le tabac doit ses principales propriétés; mais il s'est convaincu que la belladone doit son action narcotique à la substance amère qu'elle renferme. Cette substance est délétère pour les chiens : elle leur fait éprouver un état de somnolence et d'ivresse avec des tremblemens, des convulsions, etc.

M. Brandes a découvert dans la belladone un alcali végétal désigné sous le nom d'*atropine*. Ce principe actif se trouve combiné avec un acide qui l'empêche de se volatiliser lorsqu'on soumet la plante à la distillation avec l'eau. Mais si l'on traite préalablement la belladone par des alcalis, l'atropine passe avec l'eau lors de la distillation. A l'état de pureté, ce principe immédiat se présente sous la forme d'un liquide épais,

huileux, incolore, transparent, qui ne tarde pas à prendre une teinte jaunâtre au contact de l'air, et qui devient toujours de plus en plus foncé. Son odeur est très-pénétrante, nauséeuse; elle porte à la tête, mais disparaît presque tout-à-fait par la neutralisation avec des acides. La saveur en est âcre, brûlante, un peu amère; si l'on en porte un peu sur la langue, on ressent, outre le goût âcre et brûlant, de la constriction dans le larynx et des vertiges.

En rectifiant l'atropine, on en perd toujours une certaine quantité qui se décompose. A l'air libre, elle se volatilise peu à peu; elle passe dans la distillation avec l'eau pure, et encore mieux avec l'eau chargée d'un peu d'ammoniaque. Elle paraît former avec l'eau un hydrate; celui-ci est moins volatil que l'atropine pure, mais il exerce sur l'économie vivante une action plus prompte et plus intense que cette dernière; circonstance dont M. Brandes s'est assuré par des expériences sur des oiseaux. L'alcohol et l'éther dissolvent facilement l'atropine.

On a donné à un moineau trois gouttes d'hydrate d'atropine, à l'état de concentration. Immédiatement après, la respiration est devenue plus difficile; l'oiseau ouvrait le bec, sortait la langue, redressait les plumes, laissait tomber les ailes. La pupille se dilata; il y eut des rétractions spasmodiques de la tête, et il survint un état d'apathie presque complet. Dix minutes après l'oiseau fit des efforts pour vomir, et il rendit en effet un liquide assez épais, spumeux et jaunâtre. Après cette évacuation, les symptômes d'empoisonnement cessèrent peu à peu, et l'animal revint à lui. Un autre

moineau reçut six gouttes du même liquide; les mêmes symptômes se présentèrent, mais plus intenses. Après deux minutes, on observa des contractions spasmodiques des pieds, et, après trente minutes, l'oiseau mourut dans les convulsions. L'autopsie fit voir une grande accumulation de sang dans la tête; les muscles, surtout ceux de la poitrine, étaient d'un rouge foncé. On trouva un caillot de sang épanché dans le diploé du sommet de la tête. Les poumons avaient une teinte très-foncée; les oreillettes, ainsi que les deux veines caves, étaient gorgées d'un sang épais, presque noir. L'aorte était vide; dans la partie postérieure de la poitrine, et des deux côtés de la colonne vertébrale, on vit deux caillots de sang épanché, qui provenaient sans doute de vaisseaux rompus par suite de l'empoisonnement. Les veines de l'estomac et des intestins étaient injectées d'un sang rouge noirâtre; dans le mésentère on trouva plusieurs épanchemens sanguins.

D'après l'analyse plus récente de M. Mein, l'atropine est blanche et cristallise en prismes transparens et groupés, à éclat soyeux. Elle est inodore, soluble dans l'alcohol absolu et l'éther, mais plus à chaud qu'à froid; l'eau n'en dissout qu'une petite quantité, mais cette quantité suffit pour la rendre alcaline au papier réactif. Cette même solution, très-étendue, dilate promptement la pupille de l'œil humain. Soumise à l'action de la chaleur, l'atropine se fond et même se volatilise; chauffée avec l'hydrate de potasse, elle laisse dégager d'abondantes vapeurs ammoniacales.

On peut l'extraire des tiges, des feuilles et de la racine de la belladone.

PROPRIÉTÉS DÉLÉTÈRES.

C'est au principe immédiat qu'elle recèle, c'est-à-dire à l'atropine, que la belladone doit ses propriétés actives. Cette plante n'est pas seulement un poison pour la plupart des animaux ; une multitude d'observations éparses dans les livres de notre art attestent sa puissance délétère sur l'homme. Ici on n'éprouve que l'embarras du choix.

J. Fréd. Gmelin, qui a écrit sur les plantes vénéneuses de l'Allemagne, rapporte qu'un berger, pressé par la soif et par la chaleur brûlante d'un jour d'été, cherchait des fruits qui pussent le désaltérer et le rafraîchir. Ses yeux se portent sur une plante dont les baies, d'un noir luisant, ont une ressemblance malheureuse avec les cerises, et il en mange une certaine quantité. A peine est-il couché, qu'il devient inquiet et commence à entrer en délire. Sa femme, croyant le soulager, lui donne de l'eau-de-vie ; mais, bientôt après, il est saisi d'un frisson, il saute hors du lit, devient furieux ; ensuite, il est agité de convulsions violentes, tombe dans un profond accablement et meurt au bout de douze heures.

Quatre bûcherons, qui venaient de faire du bois dans la forêt de la Pérouse, remplirent leurs poches de fruits de belladone, dont le goût est assez doux, et en mangèrent une grande quantité. En arrivant, ils tombèrent dans une espèce de démence, et puis en asphyxie. On en sauva deux ; les autres moururent sans avoir recouvré la raison. (Gilibert, *Histoire des plantes d'Europe.*)

Une jeune villageoise avait cueilli des fruits de belladone, qu'elle vendait pour ceux du *vaccinium myrtillus*. Les personnes qui eurent le malheur d'en faire usage éprouvèrent les symptômes suivans : somnolence, agitation, état d'ivresse, démarche vacillante, vomissemens, soupirs, ris immodérés. Quelques-un devinrent furieux, se jetèrent sur les assistans, et furent ensuite agités de convulsions épileptiques. Ce dernier phénomène fut principalement funeste aux enfans. On parvint néanmoins à sauver le plus grand nombre à l'aide des vomitifs. (*Ephemer. med.-phys. german.*, decur. 2, ann. 10.)

Le même recueil offre un empoisonnement à peu près semblable. Ces fruits causèrent à deux vieilles femmes des anxiétés précordiales avec cardialgie; elles devinrent ensuite stupides et tombèrent dans un sommeil léthargique. Leurs membres étaient privés de toute espèce de mouvement; lorsqu'on les pinçait, elles ouvraient les yeux, mais sans proférer une seule parole. Le jour suivant, elles étaient encore dans le même état d'immobilité. Ces deux femmes périrent : l'une d'elles avait le corps prodigieusement enflé. Plusieurs enfans, qui avaient mangé des mêmes fruits, furent plongés dans la stupeur, après avoir éprouvé une cardialgie des plus violentes; deux succombèrent à des mouvemens épileptiques.

Dans l'automne de 1799, le trompette d'une compagnie d'artillerie légère, cantonnée près du lac de Zurich, trouva sur le mont Albis un certain nombre de pieds de belladone dont les fruits étaient en maturité. Il en mangea à satiété, et en rapporta à ses camarades, qui en usèrent de même; ils ne tardèrent pas à

en ressentir les funestes effets. Sur le soir, ils éprouvèrent les accidens nerveux les plus variés, les plus alarmans: les uns étaient d'une gaîté folle, les autres d'une morosité profonde; tous faisaient les gestes les plus ridicules et se plaignaient d'anxiétés précordiales. Le trompette eut des vomissemens spontanés, et donna en conséquence les notions les moins équivoques sur la cause d'un pareil événement. On leur fit prendre du lait, les accidens redoublèrent.

M. le général Mortier, actuellement maréchal, duc de Trévise, qui prenait la plus grande part à leur état, ordonna de les transporter à Baumgarten, où était l'ambulance, et les fit recommander, par un aide-de-camp, au docteur Meyniez. Plusieurs heures s'écoulèrent encore; ils arrivèrent de nuit, par une pluie froide et abondante, sur un char découvert où l'on eut beaucoup de peine à les contenir : le plus furieux, profitant même de l'obscurité, s'échappa et donna des inquiétudes d'autant plus vives, qu'il avait fui vers la rivière de Reuss, alors débordée.

Le docteur Meyniez fit changer, réchauffer et émétiser de suite les sept arrivans. Une évacuation copieuse s'ensuivit, et les accidens se calmèrent comme par enchantement. On les mit ensuite à l'usage de l'oxycrat; on soigna leur régime : peu de jours après, ils furent entièrement rétablis. Le lendemain, le fugitif fut retrouvé, enfoncé dans un sol marécageux, d'où l'on eut beaucoup de peine à le retirer. Lors de son arrivée à l'ambulance, il était transi; son air était égaré, ses traits décomposés, ses cheveux en désordre, ses vêtemens déchirés, son visage et ses membres meurtris et

couverts de sang. Soigné de même que ses camarades, il éprouva le même résultat ; sa convalescence fut seulement plus longue, eu égard aux fatigues inouïes qu'il avait essuyées, et à l'état de faiblesse qui s'en était suivi.

Nous devons à M. le docteur Gaultier de Claubry une observation intéressante où les symptômes produits par le même poison sont exposés avec beaucoup de soin et de sagacité. Nos lecteurs nous sauront gré sans doute de la retracer ici dans tous ses détails.

« Le 14 septembre 1813, un détachement de quelques centaines d'hommes du 12e régiment d'infanterie de ligne se porta, à deux lieues en avant de Pirna, sur une colline où se trouvaient malheureusement plusieurs pieds d'*atropa belladona*. Altérés par la marche pénible qu'ils venaient de faire, les jeunes soldats de ce détachement se précipitèrent sur ces plantes, et les eurent bientôt dépouillées de leurs fruits, dont les uns conservaient une couleur assez vermeille, tandis que les autres offraient une teinte d'un violet terne qui annonçait leur maturité. Plusieurs en prirent six ou huit, quelques-uns une cinquantaine, d'autres enfin une plus grande quantité encore.

« Deux heures après, le régiment quitta cette position ; mais déjà plus de cent soixante de ces malheureux éprouvaient les funestes effets des fruits de la *belladona*. Les uns ne tardèrent pas à expirer dans l'endroit même où ils les avaient cueillis, ou à quelques pas de là ; les autres furent traînés par leurs camarades dans le bois voisin, ou s'y dispersèrent d'eux-mêmes. Il était alors environ deux heures après

midi. Notre division, quoique peu éloignée, n'apprit cet événement que le lendemain au point du jour. Un certain nombre des individus empoisonnés se rendit dans nos bivouacs, où l'on remarqua qu'ils donnaient quelques signes de folie; beaucoup d'autres furent ramenés par nos patrouilles (1). Le 15 au soir, j'en vis une quinzaine qu'un de nos officiers avait rencontrés dans le bois. Le 16 à midi, j'en vis encore à peu près trente qui revenaient assez bien remis, et parmi lesquels deux seulement surent me rendre compte des accidens qu'ils avaient éprouvés. Le premier était un jeune soldat qui avait mangé dix à douze baies de *belladona*. Il disait avoir eu, au bout de deux heures, une aberration de la vue qui lui faisait paraître les objets comme *couverts de foin*. Il tombait à chaque instant, et ne se relevait que pour tomber de même quelques pas plus loin. Il avait des défaillances, des nausées; les lèvres, la langue et le palais secs. Il ne pouvait pas avaler la petite quantité de salive qui humectait sa bouche; il lui semblait que les parois de sa gorge étaient appliquées l'une contre l'autre, et que sa vie allait s'éteindre. Bientôt, tout parut tourner autour de lui, et il crut ne voir les objets qu'à travers un nuage épais; enfin il passa quatre ou cinq heures dans un état dont il ne pouvait trop rendre raison.

« Le second malade que j'interrogeai était un sergent

---

(1) M. le général Barrois, qui commandait alors cette division, me disait dernièrement avoir rencontré un de ces soldats, sans armes, sans vêtemens, les yeux égarés, gesticulant et dansant comme un fou. Il prétendait que sa sœur venait de mourir, et il allait, disait-il, assister à son enterrement.

d'environ quarante ans. Voyant que tout le monde mangeait de ces fruits, il en prit lui-même une douzaine, auxquels il trouva une saveur fade. Au bout de trois heures, il tomba sur ses genoux dans les rangs, crut avoir heurté contre quelque racine, se releva, et retomba plusieurs fois de suite dans un fort court espace de terrain; sa tête lui semblait mal assurée sur ses épaules; il eut des nausées comme le précédent. Reconnaissant alors qu'il était empoisonné, ainsi que toute sa compagnie, il mangea, non sans beaucoup d'efforts, un morceau de pain de munition et quatre pommes vertes extrêmement acides; une demi-heure après, il but un grand verre de lait. Bientôt il se sentit soulagé, et ne tarda pas à se remettre; le surlendemain, il ne lui restait que le souvenir du danger qu'il avait couru.

« Les autres soldats qu'on ramenait étaient encore plus ou moins hébétés, affaiblis, et ne se rappelaient aucune circonstance de leur accident : ils avaient tous été privés de la raison. Quant aux soixante et quelques que nous eûmes aussi occasion de recueillir, et qui furent, pour la plupart, soumis à mon observation, ils passèrent la première nuit dans le bois, au milieu d'un marais, par un temps très-froid et humide : plusieurs d'entre eux, plus malades sans doute, y passèrent encore la seconde. Voici l'état dans lequel se trouvaient ces infortunés : presque tous étaient nu-tête, sans souliers, sans habit, et tous avaient leurs pantalons rabattus sur les cuisses, comme s'ils eussent voulu aller à la selle. Quelques-uns voulaient à toute force s'éloigner pour satisfaire à leurs besoins naturels. Tous,

sans exception, avaient les yeux hagards et saillans, la conjonctive rouge, la pupille extrêmement dilatée et immobile : leur vue semblait être confuse, et leur donner une idée fausse des objets. Ils étaient dans une agitation continuelle, et ne paraissaient tous se remuer qu'afin de pouvoir rester debout; leurs genoux pliaient sous le poids de leur corps; ils se penchaient plus ou moins en avant, et, portant leurs mains tremblantes vers la terre, ils s'efforçaient d'y ramasser de petites pierres, des morceaux de bois, des brins d'herbes qu'ils laissaient tomber ou qu'ils jetaient à l'instant, pour aller en vacillant ou sautillant recommencer à quatre pas de là le même manége. Ils étendaient et fléchissaient automatiquement les mains et les doigts d'une manière variée. Leur physionomie n'était pas non plus la même : quelques-uns étaient hébétés, la majeure partie gais et folâtres. Ils s'entre-poussaient, se pinçaient et s'agaçaient très-diversement, mais sans mouvemens précis et par tâtonnement. Ils avaient les lèvres et une partie du visage teintes par le suc violet des baies de *belladona;* une demi-douzaine, les lèvres comme brûlées; tous, les dents fuligineuses, la bouche sèche, la langue âpre, recouverte de papilles rudes et hérissées. Le plus grand nombre ne pouvaient articuler aucun son; les autres n'en poussaient, même de confus et inintelligibles, qu'avec peine. Le pouls, que j'observai seulement sur quelques-uns des moins remuans, me parut petit, débile, et plutôt lent qu'accéléré. Il est vraisemblable qu'ils ne voyaient qu'imparfaitement les objets; car l'un d'eux, prenant devant moi son doigt indicateur pour une pipe, s'efforçait de

l'allumer avec un brandon ardent qu'il venait de ramasser péniblement dans le foyer. Quoiqu'il dût déjà ressentir les effets du feu, il ne le manifestait par aucun signe extérieur. Nous fûmes obligés de crier après lui, et de retirer son bras : alors, d'un air stupide et avec un sourire niais, il essuya le brandon allumé à sa culotte, qu'il brûla. Un sergent, fortement affecté, prenait une charrette de cantinier pour le magasin à pain, et voulait qu'on fît la distribution à sa troupe; il était cependant seul, et, comme on le repoussait, il se frappait la tête avec la poignée de son sabre. La plupart éprouvaient sans doute quelque illusion visuelle, puisqu'ils cherchaient continuellement à saisir quelque chose sur les habits de leurs camarades ou des assistans; ils essayaient de porter leurs doigts sur les boutons, les épaulettes, etc.

« Presque tous portaient les traces sanglantes de la rencontre des arbres, des épines, des rochers, parmi lesquels ils s'étaient traînés ou étaient tombés. Beaucoup de ceux qui passèrent la nuit du 15 au 16 dans le bois firent pendant ce temps un bruit continuel; ils criaient à tout moment aux armes, parlaient des Cosaques, commandaient l'exercice, poussaient des cris; et, apercevant nos feux à travers les arbres, venaient, tout meurtris et déchirés, se jeter sur nos avant-postes, qu'ils tinrent sans cesse en alarme. On avait peine à les empêcher de se précipiter dans les flammes pour éviter le péril imaginaire qui les menaçait. Je ne donne pas ces épiphénomènes comme caractéristiques de l'empoisonnement par la *belladona;* je crois, au contraire, qu'ils dépendent, les uns du peu d'ancienneté

de ces soldats au service, et les autres, de la nature de leurs occupations habituelles. J'ajouterai, pour confirmer ce que j'avance, que plusieurs de ces malheureux paraissaient être dans leur bon sens; que d'autres, quoique dans l'état ci-dessus, parlaient de leur village, de leurs parens et de leurs amis, comme s'ils venaient de s'en séparer. Un grand nombre d'entre eux, surtout ceux qu'on retrouva le 16, étaient à genoux dans les marécages, s'efforçant d'arracher des brins d'herbes, ou cueillant péniblement de faibles rameaux, qu'ils ramassaient en petits tas. Ils disaient être de corvée, et pleuraient quand on leur faisait quitter de force leur triste retraite, craignant d'être punis par leur caporal.

« Étant aux avant-postes, nous ne pouvions nous charger de malades aussi difficiles; il me fut donc impossible de suivre chez aucun d'eux la marche entière de la maladie. Le même motif m'empêcha de leur faire subir un traitement. Ils étaient déjà empoisonnés depuis trente-six heures; on les conduisit au village voisin, distant d'un quart de lieue. Nous conseillâmes de les rassembler dans le même endroit, d'y allumer du feu, et de leur donner des boissons acidules, puis un peu de vin.

« Dans le fait que je viens de rapporter, les symptômes, offerts par plus de cent cinquante malades empoisonnés par le même fruit, ont été tellement semblables chez tous, que leur énumération peut servir, ce me semble, à établir d'une manière certaine le caractère pathognomonique de cet empoisonnement. Or ces symptômes sont les suivans : dilatation et immobi-

lité de la pupille; insensibilité presque absolue de l'œil à la présence des corps extérieurs, ou du moins vision confuse; injection de la conjonctive par un sang bleuâtre; proéminence de l'œil, qui s'est montré chez plusieurs comme hébété, et chez d'autres ardent et furieux; sécheresse des lèvres, de la langue, du palais et de la gorge; déglutition difficile, ou même impossible; nausées non suivies de vomissemens; sentiment de faiblesse, lipothymie, syncope; difficulté ou impossibilité de se tenir debout; flexion fréquente du tronc en avant; mouvement continuel des mains et des doigts; délire gai, avec sourire niais; aphonie, ou sons confus poussés péniblement; probablement besoin faux d'aller à la selle; rétablissement insensible de la santé et de la raison, sans souvenir de l'état précédent. » (*Journal général de médecine*, tome 48, page 355.)

Le docteur Munniks, qui a publié à Groningue, en 1803, une excellente dissertation sur les propriétés vénéneuses et médicales de la belladone, cite plusieurs faits d'empoisonnement où l'on retrouve la plupart de ces phénomènes. Les vomitifs, les boissons vinaigrées, une mixture acide préparée avec l'eau distillée, le vinaigre, l'oxymel et l'esprit de nitre dulcifié; des potions purgatives, des lavemens huileux, ont dissipé l'assoupissement, le délire, les mouvemens convulsifs, etc.

Les livres de médecine et d'histoire naturelle, les journaux, les recueils académiques, sont remplis d'observations semblables. On peut consulter les écrits de Boerhaave, Van-Swiéten, F. Hoffmann, Sauvages, Wepfer, Vicat, Bulliard, Haller, Spielman, Murray, Pinel; l'*Histoire de l'Académie des Sciences*, l'an-

cien *Journal de Médecine*, la *Gazette médicale de Paris*, etc.

Lorsque l'empoisonnement par les fruits de la belladone n'est point mortel, il est quelquefois suivi d'une incurable démence. Un enfant qui avait mangé de ces fruits dans la forêt de Mazarin, fut pris de convulsions épileptiques et perdit la raison; depuis cet accident, il est dans un état d'idiotisme, et ne marche qu'avec difficulté.

Non moins funestes que les fruits, la racine et les feuilles de la belladone produisent les mêmes accidens. Administrées à une certaine dose ou d'une manière intempestive, elles provoquent la stupeur, des tremblemens, des spasmes variés des membres, une agitation continuelle, une soif intense, des nausées, une anxiété douloureuse de l'épigastre, l'altération des facultés visuelles, la cécité, un délire maniaque, des hallucinations, etc.

A la suite d'un mal de gorge rebelle, M. le docteur Cloquet avait conseillé à M. le colonel Marmier d'aspirer la vapeur d'une forte décoction de belladone. Le valet de chambre de M. le colonel lui apporta le soir, vers dix heures, une théïère contenant la décoction, et lui en servit une tasse. Occupé à écrire et oubliant la fumigation ordonnée, M. Marmier avala la tasse entière qu'il trouva d'un goût exquis. Peu après avant de se mettre au lit il en prit une seconde tasse.

Vers une heure de la nuit, il fut subitement éveillé par une douleur violente à la gorge qui lui semblait en feu. L'estomac et le bas-ventre étaient douloureux. Il sauta à bas de son lit, et, voulant provoquer le vomis-

sement (car il croyait que c'était une indigestion), il avala d'un trait ce qui restait d'infusion de belladone dans la théïère. Ce breuvage lui procura une évacuation soudaine, ce qui le confirma dans la pensée d'une indigestion. Il éprouvait un besoin impérieux d'uriner, mais il y avait au col de la vessie une telle contraction que tous ses efforts étaient vains. Après de grandes souffrances l'émission des urines eut lieu, et il fut entièrement soulagé du poids énorme qui existait dans la vessie.

Il pouvait être alors deux heures et demie. Se sentant accablé de fatigue, il se jeta sur son lit et se trouva dans un état d'anéantissement. Vers sept heures du matin, son valet de chambre le trouva debout près de la cheminée, faisant machinalement le mouvement de tirer le cordon de la sonnette. Surpris de le voir dans cette position, il questionna son maître; mais sa langue était à moitié paralysée; ses jambes étaient si faibles qu'il ne se soutint qu'en s'appuyant au fauteuil près duquel il se trouvait. Ses réponses incohérentes et inarticulées alarmèrent son domestique. Un médecin fut appelé, mais il était neuf heures lorsqu'il arriva. Le malade, étant dans un état d'insensibilité, répondait à peine aux questions qu'on lui adressait.

Le docteur R., l'ayant examiné, estima que son état était le résultat d'une attaque d'apoplexie. Dès-lors, on couvrit les extrémités inférieures de sinapismes, afin de dégager le cerveau. Le médecin regardait fréquemment et avec une grande attention ses pupilles fortement dilatées.

Le malade, se voyant dans son lit, disposé d'une ma-

nière nouvelle, et placé dans le sens de celui d'un de ses amis qui avait la cuisse cassée, et près duquel il venait de passer plusieurs jours, s'imagina qu'il était cet ami. Dès-lors il donna à chacun de ceux qui l'entouraient les noms des personnes qui soignaient son ami. Mais quelle fut sa surprise, lorsque glissant sa main le long de sa cuisse, il la trouva sans appareil!

A deux heures, il s'opéra dans sa vue un singulier changement. Il était dans un état d'extase, et tout ce qu'il voyait lui semblait ravissant. Frappé des belles couleurs qu'offrait la tenture de sa chambre, il crut voir s'ouvrir tout le panneau qui faisait face à son lit. Alors apparaissaient une foule de petits individus qui lui semblaient mus par un ingénieux mécanisme; et lorsque chacun d'eux avait fait ses petites évolutions, le panneau se refermait. Ces apparitions se renouvelèrent plusieurs fois, et il se rendait compte des moyens qu'avait pu employer l'homme habile auteur de ce travail prodigieux..... Il eut mille visions, toutes plus extraordinaires les unes que les autres, et cet état contemplatif ne cessa que lorsque le sommeil se fut emparé de ses sens, fatigués par tant de merveilles. Il passa ainsi dix-huit heures dans un état soporeux.

Mais la belladone avait fait son effet, et après quelques heures de sommeil, il s'éveilla, n'éprouvant autre chose qu'une lassitude générale, et un grand étonnement de trouver son lit dans une position nouvelle, à côté de lui une vieille femme dont les ronflemens venaient de l'éveiller, et son valet de chambre endormi au coin du feu. M. Marmier chercha à se rendre compte de sa situation et de ce qui lui était arrivé; mais le som-

meil vint de nouveau réparer la fatigue d'une journée aussi laborieuse. Le jour suivant, ses sens avaient entièrement repris leurs fonctions. (*Journal des connaissances médico-chirurgicales.*)

On conçoit à peine que cet empoisonnement ait été pris pour une attaque d'apoplexie. Les phénomènes qui l'ont accompagné, le délire, les hallucinations, la dilatation des pupilles, tout cela n'annonçait-il pas l'effet d'un poison narcotique? un vomitif et des boissons acidulées auraient sans doute abrégé cet état soporeux qui pouvait avoir des suites bien plus graves.

Voici un autre cas d'empoisonnement non moins remarquable, où la belladone a produit, outre une irritation extrêmement douloureuse de tout l'appareil urinaire, une sorte de scarlatine artificielle.

M. N*** avait l'habitude de prendre, dans le cours de chaque année, un purgatif composé de quarante-quatre grains de belle de nuit (jalap) étendus dans quatre onces d'eau, une once de sirop de limon et un jaune d'œuf. Craignant que cette recette ne s'égarât en passant dans les mains des pharmaciens et des personnes étrangères, il eut l'idée de la copier, un jour qu'il voulut la faire exécuter, et il écrivit *belladona* pour *belle de nuit.* La formule fut exécutée ponctuellement, et M. N*** la prit en toute confiance vers six à sept heures du matin. Le premier effet qu'il en obtint, environ une heure après l'ingestion, fut une céphalalgie des plus violentes, qu'il rapportait principalement aux fosses orbitaires, et qui s'accompagna bientôt d'une rougeur excessive des yeux et de la face, laquelle s'étendit de proche en proche à toute la surface du corps. En quel-

ques minutes toute la peau présenta une couleur rouge uniforme, exactement semblable à celle que l'on observe dans la scarlatine; de plus le malade éprouva à la gorge une rougeur intense et une chaleur vive qui semblait se propager dans tout le trajet du tube digestif. Une circonstance non moins remarquable, ce fut une irritation très-douloureuse des voies urinaires et surtout du col de la vessie. Le malade, au milieu d'un délire loquace continuel, demandait sans cesse le vase de nuit, et ne rendait qu'avec peine, chaque fois, quelques gouttes d'une urine très-rouge et sanguinolente.

M. le docteur Jolly, appelé vers dix heures du matin, apprit que M. N*** avait pris dans la matinée un purgatif; il demanda aussitôt à voir la formule originale d'après laquelle la médecine avait dû être préparée, et pour éclaircir ses doutes se transporta chez le pharmacien. L'erreur fut bientôt reconnue; le malade avait pris quarante-quatre grains de poudre de belladone..... De retour près de lui, il le trouva en proie aux plus vives souffrances. Une large saignée fut pratiquée; on fit prendre des boissons émulsives en abondance et des lavemens émolliens souvent répétés. Les mêmes douleurs persistant à la région de la vessie, on appliqua vingt sangsues à l'hypogastre, et quelques heures après cette opération, le malade éprouva plus de calme. Il prit du repos pendant la nuit, et le lendemain il n'éprouvait plus qu'un sentiment de malaise général qui se dissipa peu à peu.

Les écrits de Mathiole, Rey, Wepfer, Junker, Gmelin, les Éphémérides d'Allemagne, etc., nous fournissent des faits non moins intéressans sur l'action dé-

létère des racines, des tiges et des feuilles de belladone.

A la guerre on a quelquefois employé le suc de la plante pour empoisonner les boissons. Buchanan (et non Buchan, comme l'appellent quelques auteurs français) rapporte que les Écossais taillèrent en pièces l'armée danoise après l'avoir jetée dans un état de délire avec de la bière et du vin où ils avaient mis le suc d'une plante vénéneuse qui croît abondamment en Écosse, et qu'on appelle *solanum somniferum.* La description qu'en donne cet auteur correspond parfaitement à celle de la belladone : *Folia latiuscula, acuminata; acini prægrandes, ac nigri, cum maturuerunt, coloris: sapor eis dulcis et propemodùm fatuus.... Hâc herbâ cum omnia infecta essent, qui commeatus in castra vehebant, ne qua doli subisset suspicio, prægustabant, Danosque magnis poculis invitabant ad bibendum.* (Buchanan, *Historia rerum scoticarum*, lib. 7, page 73.)

Il est sans doute certaines ruses que les droits de la guerre permettent; mais altérer les boissons, les alimens, et les offrir ensuite infectés de principes délétères à l'ennemi qu'on n'a pu vaincre par la force des armes, c'est un trait de perfidie atroce qui déshonore la victoire, et qui ne convient qu'à des peuples barbares. Certes tous les guerriers de l'Europe seraient honteux d'employer aujourd'hui un aussi cruel stratagème.

Parmi les phénomènes cadavériques qui sont le résultat de ces produits végétaux, l'autopsie nous montre des traces de gangrène dans le canal digestif, des érosions sur différens points de l'estomac : le duodé-

num, le foie, les poumons, sont plus ou moins enflammés. Dans quelques cas, ces viscères n'offrent aucune altération remarquable. Le système veineux cérébral est, la plupart du temps, gorgé de sang. On trouve des plaques livides, bleuâtres sur les extrémités, sur le dos et sur l'abdomen. Quelquefois une écume sanguinolente s'échappe de la bouche et des narines; tout le corps offre une horrible intumescence, et il est frappé d'une corruption soudaine.

MÉTHODE CURATIVE.

Plaz et Daries (*Dissertatio de atropâ belladonâ*) ont passé en revue une foule d'*antidotes* présentés par les auteurs : on y voit figurer pêle-mêle les alexipharmaques, la thériaque, le mithridate, les vomitifs, les purgatifs, les acides, le lait, l'huile d'amandes douces, etc.; mais il convient de faire un choix méthodique et rationnel de ces divers remèdes, si l'on veut en obtenir d'heureux effets.

Nous insisterons peu sur les moyens thérapeutiques que réclame l'empoisonnement par la belladone; on a vu, d'après les faits que nous avons rapportés, que les vomitifs, les boissons acides, l'oxycrat, l'oxymel, sont les meilleurs remèdes, lorsqu'on les emploie dans un temps opportun. Les éméto-cathartiques, les lavemens purgatifs, ne sont pas moins salutaires, lorsqu'on présume que le poison a pénétré dans le tube intestinal. L'irritation nerveuse, les symptômes inflammatoires, réclament les tempérans, les anodins, les antiphlogistiques; l'adynamie, les acides combinés avec les toniques et les excitans.

PROPRIÉTÉS MÉDICALES.

Toutes les parties de cette plante délétère ont été soumises à l'expérience clinique. Gesner préparait avec le suc exprimé des fruits un sirop dont il avait constaté les propriétés calmantes et somnifères ; il le donnait par petites cuillerées dans le traitement de la dysenterie. D'autres médecins ont employé avec plus ou moins d'avantage les feuilles et la racine, ainsi que leur extrait, contre plusieurs névroses, et particulièrement contre la manie, la mélancolie, l'épilepsie.

Une femme âgée de quarante-sept ans fut tout-à-coup affectée d'un délire maniaque. Elle se plaignait d'insomnie et d'anxiétés précordiales. Quatre grains de feuilles de belladone en poudre excitèrent des sueurs copieuses avec un soulagement notable. On administra deux poudres semblables les deux jours suivans, et tous les symptômes de manie disparurent. Toutefois on employa encore quelques poudres pour dissiper entièrement les anxiétés précordiales qui se montraient rebelles.

Une autre femme de l'âge d'environ trente ans tomba dans une manie périodique à la suite de violens chagrins. Elle prit le 4 juin trois grains de belladone, sua abondamment, et se trouva mieux. Le 5, le 7 et le 9, elle avala chaque jour trois poudres semblables, et les paroxysmes furent dissipés pour toujours. Dans quelques autres cas d'aliénation mentale, le même moyen a eu les plus heureux résultats. Quelquefois les premières doses n'apportaient d'abord aucun soulagement, mais ensuite elles procuraient un sommeil doux et tran-

quille. (Joannes Henricus Münch, *Dissertatio medica, sistens observationes circa usum belladonæ, in melancholiâ, maniâ et epilepsiâ.*)

Suivant le même auteur, un jeune homme qui s'était imaginé qu'on voulait attenter à ses jours, et qui était plongé dans une mélancolie profonde, fut promptement guéri au moyen des poudres de belladone. Une femme également affectée de mélancolie depuis deux ans fut rétablie dans l'espace d'un mois par le même remède, pris à la dose de trois à six grains. Une jeune fille de dix-huit ans, qui n'était pas encore réglée, et qui était sujette toutes les nuits à une incontinence d'urine, tomba dans la tristesse, et ensuite dans la mélancolie. Après avoir fait usage pendant douze jours de la poudre de belladone, elle fut délivrée de ses maux. Une autre jeune fille d'une mauvaise santé, mal réglée et mélancolique, éprouvait un très-grand malaise à chaque révolution menstruelle. On la mit à l'usage du même médicament pendant cinq ou six semaines; l'écoulement périodique devint régulier, et tous les symptômes de mélancolie disparurent. Elle prenait tous les deux jours, à l'heure du sommeil, dix grains de belladone.

Greding (*Ludw. advers. med. pract.*) s'est servi avec quelque succès de la belladone pour combattre l'épilepsie; il débutait par un demi-grain mêlé avec du sucre, et renouvelé trois fois par jour; il arrivait ensuite peu à peu à la dose de six, huit et dix grains en vingt-quatre heures. Ce remède a souvent diminué la fréquence et l'intensité des paroxysmes; mais il n'a jamais entièrement vaincu cette affection rebelle.

Les expériences de Stoll sont un peu plus favorables à la belladone; cela vient peut-être de ce que ce praticien célèbre l'administrait avec plus de hardiesse. Il donnait ordinairement l'extrait préparé avec la racine fraîche, d'abord à une très-petite dose, qu'il augmentait ensuite progressivement jusqu'à celle de vingt grains, divisés en cinq prises, dans l'espace de vingt-quatre heures. Ce remède rendait les accès épileptiques beaucoup moins violens; puis il les éloignait pendant des semaines entières; et quand ils reparaissaient, ce n'était qu'imparfaitement. Les attaques de la nuit étaient ordinairement réprimées lorsqu'on donnait l'extrait de belladone le soir. La danse de Saint-Guy a été dissipée dans l'espace de six semaines; mais, dans une autre circonstance, cette maladie convulsive s'est montrée tout-à-fait réfractaire; il a même fallu renoncer à la belladone, qui produisait des vertiges, la céphalalgie et un délire furieux. (Stoll, *Ratio medendi, pars tertia*, pag. 287.)

Ces faits, recueillis par d'habiles observateurs, contrastent singulièrement avec les opinions de quelques praticiens timides ou peu judicieux qui voudraient exclure de la matière médicale tous les poisons, tous les remèdes énergiques. D'autres se plaignent de l'inefficacité de ces médicamens lorsqu'ils en ont administré sans succès quelques faibles doses. Mais ne sait-on pas que nos organes s'habituent à l'impression des substances les plus actives, qu'il faut en élever la dose progressivement, et les employer avec persévérance, si l'on veut obtenir d'heureux résultats? L'observation marche lentement, et elle ne saurait prendre pour

base une médication faible ou versatile. Au reste, si les affections nerveuses, les aliénations mentales, les vésanies, dérivent de la lésion primitive du cerveau, ainsi que le pensent plusieurs physiologistes modernes, ne serait-il pas essentiel de soumettre à de nouvelles épreuves les médicamens qui exercent une influence si marquée sur l'encéphale et sur tout l'appareil nerveux ?

L'hystérie a été efficacement combattue ou sensiblement modifiée par les préparations de belladone; toutefois Blackett observe que ces médicamens ne sauraient convenir lorsque la maladie dépend de causes débilitantes.

Mais c'est particulièrement contre les névralgies faciales, contre la sciatique et autres affections du même genre, que la belladone a déployé sa puissance thérapeutique. D'après les faits recueillis par Bailey, Tood, Herber, Henry, Claret, Bacot, sur trente-une névralgies, vingt-quatre ont été guéries, cinq ont été calmées, et deux n'ont éprouvé aucune amélioration. Dans ce nombre on comptait vingt-quatre névralgies faciales, trois sciatiques, deux hémicranies, une névralgie brachiale convulsive très-violente, et une céphalalgie également fort intense.

Un soldat âgé de trente-neuf ans, d'une constitution délicate et sujet aux inflammations, était atteint d'un tic douloureux. Le siége de la douleur paraissait être le nerf sus-orbitaire. Les saignées générales et locales, les vésicatoires à la tempe et derrière l'oreille du côté malade, les purgatifs, ne produisirent que fort peu de soulagement. L'attaque névralgique se renouvela pé-

riodiquement tous les soirs, et on était sur le point de pratiquer la section du nerf, lorsque M. Henry, chirurgien militaire anglais, proposa l'emploi des frictions locales avec la belladone. Il fut amené à cette idée par le souvenir des effets qu'il avait vu produire à cette plante, pour diminuer la sensibilité de l'iris et de la rétine; il pensa que cette affection sympathique dans l'œil devait s'exercer primitivement, et à plus forte raison, sur les nerfs du front qui recevaient directement l'action de la belladone.

Son attente ne fut pas déçue : dix grains d'extrait de belladone, ramollis avec un peu d'eau, furent appliqués en friction pendant trois minutes, durant un paroxisme de la névralgie. La douleur fut soudainement apaisée; elle revint néanmoins au bout d'une demi-heure, mais pas assez forte pour priver le malade de sommeil. Il y avait déjà eu douze accès; le treizième diminua également d'intensité par une nouvelle friction; le quatorzième manqua tout-à-fait, et l'on n'eut pas recours à la belladone; le quinzième fut très-adouci par le remède, qu'on employa désormais tous les soirs. La maladie alla toujours en décroissant, et, au bout de trois semaines de traitement, le malade fut complètement guéri. M. Henry observe que quelques élancemens se sont ensuite renouvelés dans le trajet du nerf sus-orbitaire, mais qu'ils n'ont jamais eu le caractère du tic douloureux, et qu'ils ont été promptement calmés par de légères frictions de belladone.

Le docteur Deleau jeune, dans un mémoire lu à l'Académie des Sciences, le 13 mai 1833, a confirmé par de nouvelles observations les propriétés de la bel-

ladone dans les névralgies faciales. Il pense qu'on a trop négligé ou qu'on n'a pas suivi avec assez de persévérance l'emploi extérieur des narcotiques, sorte de médicamens qui combattent, d'une manière spéciale, les douleurs nerveuses sans lésions apparentes de tissus. Il a employé avec un rare bonheur la pulpe de belladone, lorsqu'il pratiquait la médecine dans les Vosges, où les bûcherons sont très-sujets aux affections arthritiques et nerveuses. La racine lui a paru plus efficace que les autres parties de la plante; réduite en pulpe par l'ébullition pendant toute sa fraîcheur, son application topique est aussi plus facile. Le cataplasme ainsi préparé s'applique jour et nuit sur le lieu même de la douleur. Sa largeur, son épaisseur, sont indéterminées jusqu'au moment de la cessation des douleurs névralgiques; c'est alors seulement qu'on diminue et qu'on fixe la dose. Il survient quelquefois pendant la nuit des rêves inaccoutumés et un peu de trouble dans les idées. Mais ces avant-coureurs de strychnomanie ne doivent inspirer aucune crainte; M. Deleau se souvient qu'une fois il les a entretenus pendant douze jours, au grand avantage d'une malade. Les observations de ce médecin doivent d'autant plus inspirer de confiance qu'elles ont été répétées pendant sept années, et que ses applications topiques n'ont été secondés par aucun médicament interne.

Le docteur Ducros, s'étayant de quelques expériences par lesquelles M. Flourens est parvenu à prouver que la belladone jouissait d'une action spéciale et locale sur les lobes antérieurs du cerveau, l'a administrée avec succès dans quelques cas de violente céphalalgie.

Avec ce même médicament il a combattu une fièvre intermittente pernicieuse, avec délire et douleur atroce à la région frontale, et dont les premiers accès avaient été plutôt exaspérés qu'affaiblis par le sulfate de quinine. L'emploi de douze grains d'extrait de belladone suffit pour prévenir le quatrième accès, et le malade se trouva bientôt rétabli; mais au bout d'un mois, s'étant de nouveau exposé à l'influence des effluves marécageux sur les bords du Rhône, il fut de nouveau atteint de la même fièvre et dut sa guérison, comme la première fois, à l'action efficace de l'extrait de belladone.

Depuis quelques années, les médecins allemands ont cherché dans la belladone un remède contre la coqueluche, et leurs essais n'ont pas été tout-à-fait infructueux. Kraff dit l'avoir administrée avec beaucoup de succès dans une épidémie qui a régné à Runkel et dans ses environs, vers la fin de 1806. Il faisait infuser un scrupule de la racine et des feuilles de ce végétal dans une once d'eau bouillante, et il donnait de cette infusion quatre fois par jour, depuis trois jusqu'à trente gouttes et plus, selon l'âge du malade, dans une once de sirop de sénéka. Il augmentait graduellement la dose jusqu'à ce que la rougeur du visage, la dilatation des pupilles et d'autres symptômes annonçassent l'effet narcotique de la plante; ce qui arrivait ordinairement, après la dose de quarante gouttes, chez les enfans de cinq à six ans. A l'aide de ce traitement, la coqueluche, qui était encore à sa première période, ne passait point ordinairement à la seconde. C'est en donnant quatre fois par jour jusqu'à dix gouttes de la prépara-

tion indiquée à un de ses enfans âgé seulement de trois mois, et qui avait eu déjà plusieurs accès de coqueluche avec inspiration bruyante, yeux rouges et saillans, vomissemens, etc., que le docteur Kraff parvint à le guérir entièrement en six jours. Schæffer, habile médecin de Ratisbonne, a également triomphé de la coqueluche, en quinze jours au plus, en administrant la belladone au commencement de la maladie. Il la donne sous la forme suivante : prenez, poudre de racine de belladone, dix grains; sirop d'écorce d'orange, une once. La dose est d'une cuillerée à café toutes les deux ou trois heures. Pour avoir du succès, il faut que ce remède occasione un obscurcissement momentané de la vue et une sécheresse dans la gorge.

Wetzler a obtenu les mêmes avantages en donnant matin et soir un quart de grain de racine de belladone avec un peu de sucre aux enfans au-dessous d'un an ; il en fait prendre un quart de grain de plus à midi aux enfans au-dessous de deux ans. La dose pour ceux de deux à trois ans est d'un demi-grain le matin et d'un demi-grain le soir. Les enfans de quatre à six ans en prennent un grain et demi en deux prises. Au bout de deux ou trois jours on augmente un peu la dose; toutefois les plus jeunes ne doivent pas en prendre au-delà d'un demi-grain, et les plus âgés au-delà de trois grains dans les vingt-quatre heures.

Buchave, qui a observé plusieurs épidémies de coqueluche, prescrivait la racine de belladone depuis un demi-grain jusqu'à six, matin et soir. Lorsque la maladie était légère et récente, la guérison avait lieu du huitième au quinzième jour. Lorsqu'elle était plus intense, la

terminaison heureuse se faisait attendre trois semaines et quelquefois un mois. Le docteur Schæffer, que nous avons cité plus haut, ne commençait au contraire le traitement que vers le quinzième ou le vingtième jour de la coqueluche. Tous ses malades furent guéris en une ou deux semaines au plus.

M. le docteur Sandras administre la racine de belladone mêlée à quatre fois son poids de sucre pilé ou de réglisse en poudre. Les doses de cette préparation, qui n'a aucun goût désagréable, sont, pour un enfant au-dessous d'un an, d'un quart de grain de belladone, matin et soir; d'un demi-grain au-dessous de trois ans; d'un grain au-dessus de cet âge, et de deux grains pour un adulte. On augmente progressivement les doses tous les deux ou trois jours. Il prescrit aussi la poudre des feuilles incorporée à un mucilage; mais il préfère à toutes ces préparations celles où entre le saccharure de belladone. Prenez, sucre blanc, seize onces; alcoholature de belladone au huitième, seize gros (un gros représente un grain de belladone). On peut donner le saccharure seul, ou mieux le faire prendre de la manière suivante : Eau distillée de tilleul, trois onces; eau distillée de laurier-cerise, trois gros; saccharure de belladone, une once. La dose est d'une cuillerée à café plusieurs fois dans la journée. Mais M. Sandras conseille surtout le changement du lieu d'habitation; son expérience lui a appris que c'est le meilleur de tous les remèdes. (*Bulletin de thérapeutique.*)

M. le docteur Miquel, rédacteur de l'excellent journal que nous venons de citer, associe dans le traitement de la coqueluche le calomel avec la poudre de bella-

done. Il a souvent constaté les heureux effets de ce mélange, et il a remarqué que la salivation n'avait jamais lieu, ce qu'il attribue à la belladone. On peut d'ailleurs élever les doses de cette dernière substance sans provoquer le narcotisme, à cause de l'action dérivative du calomel. On administre ces deux médicamens à doses égales, depuis un sixième de grain jusqu'à un demi-grain, qu'on répète deux, trois et quatre fois par jour, suivant l'âge de l'enfant et l'intensité de la maladie.

Ces heureuses expériences ont donné à la belladone une sorte de vogue qui pourtant commence à se ralentir, du moins parmi nous, parce qu'on n'a pas obtenu les mêmes résultats. Dans quelques circonstances, cette plante a même produit une constriction spasmodique très-intense de la gorge, et d'autres symptômes inquiétans, sans diminuer les accès. Le traitement de la coqueluche et des toux convulsives doit varier suivant les causes qui les entretiennent. Le plus souvent c'est une affection inflammatoire qu'il faut combattre par les antiphlogistiques, les boissons pectorales, par l'application des sangsues à la base de la poitrine, par la saignée même. On la reconnaît à un état fébrile, à la vivacité du pouls, à une chaleur brûlante, à la rougeur des yeux, etc. Ce caractère s'observe surtout pendant la première période. Les évacuans, les vomitifs, conviennent plus particulièrement à l'espèce de coqueluche qui tient à un embarras gastrique, à un foyer de matières muqueuses dans l'estomac, ce qu'on observe assez souvent chez les enfans d'une constitution molle, lymphatique. Ces distinctions, admises par de vrais praticiens, nous conduisent à une thérapeutique plus ra-

tionnelle ; et elles doivent surtout restreindre l'usage empirique de certains médicamens parmi lesquels il faut comprendre la belladone. Cependant je ne prétends pas contester les effets salutaires de cette plante dans quelques cas particuliers, et je la crois recommandable lorsque la toux est réduite à un caractère purement nerveux. Les préparations tirées de la belladone, en modifiant l'action des nerfs, en réprimant leurs mouvemens désordonnés, peuvent alors calmer la toux et détruire le pouvoir de l'habitude qui ramène et entretient les accès.

Parlerons-nous des vertus qu'on a attribuées à la belladone contre la plus affreuse maladie qui puisse affliger l'humanité? Turquet de Mayerne avait déjà proposé, vers la fin du dix-huitième siècle, la décoction des baies pour combattre le virus hydrophobique. D'après B. F. Münch et Bucholtz, la racine aurait guéri la rage confirmée ; malheureusement de nouvelles expériences, des faits ultérieurs, recueillis avec soin, n'ont pas été, à beaucoup près, aussi favorable à la belladone. Toutefois ce n'est pas une raison pour abandonner entièrement un remède qui a une action si puissante sur le système nerveux. Celui qui n'aurait guéri qu'un seul hydrophobe sur cent n'aurait pas moins reculé les bornes de l'art.

Lorsqu'on consulte les livres de médecine, on voit qu'il est peu de maladies contre lesquelles on n'ait essayé la belladone. Le squirrhe, le cancer, les ulcères chroniques et d'une nature suspecte, ont tour à tour été attaqués avec les divers produits de cette plante. Michel Alberti, Zimmermann, Junker, Lambergen surtout,

en ont obtenu d'heureux effets. Ce dernier a guéri, dans l'espace de cinq mois, une femme qui portait au sein un cancer ulcéré avec plusieurs indurations, en lui donnant tous les matins une tasse d'une infusion théiforme de feuilles sèches de belladone. La dose était d'un scrupule pour dix tasses d'eau. Pendant le cours du traitement on n'a employé que six gros de feuilles. Voyez les détails de cette belle observation dans le deuxième volume de la collection des thèses de Haller. Cullen a également émis une opinion favorable à la belladone relativement aux affections cancéreuses. Il a vu la poudre et l'infusion des feuilles guérir entière- un cancer de la lèvre et dissiper une induration squirrheuse du sein. Un ulcère situé au-dessous de l'œil, qui avait un mauvais aspect, fut sensiblement amélioré par l'usage de la belladone; lorsque le malade cessait le remède, l'ulcère s'étendait de nouveau et devenait douloureux.

J'ai administré utilement l'infusion des feuilles de belladone édulcorée avec le sirop diacode à une femme affectée d'un cancer utérin depuis plusieurs années. Sous l'influence de ce médicament, les douleurs, qui étaient atroces, se calmèrent d'abord d'une manière surprenante. Les préparations opiacées dont elle faisait auparavant usage ne produisaient point le même effet. Ce soulagement inespéré avait fait naître quelque espoir; mais peu à peu l'action de la belladone s'affaiblit par l'habitude, l'affection cancéreuse fit de nouveaux progrès, et la malade succomba au milieu des plus horribles souffrances. Une chose digne de remarque, c'est que long-temps avant l'invasion du cancer de l'uté-

rus elle avait éprouvé des douleurs vives dans le sein, qui s'étaient dissipées par l'application des sangsues renouvelée deux fois par mois (1).

Au reste cette plante énergique demande à être maniée avec une sage circonspection, car une personne qui s'était presque guérie d'un cancer à la lèvre éprouva une constriction violente de l'œsophage, et périt tout à coup à la suite d'un vomissement de sang énorme.

Le docteur Paul Guiguou, médecin à Livourne, vante l'efficacité de la belladone dans le cas d'ophthalmie accompagnée d'une sorte de sensibilité de la rétine qui empêche l'introduction de la lumière. Il l'a administrée avec un rare bonheur dans une espèce de nyctalopie survenue à une petite fille de quatre ans, à la suite de la rougeole. Cette affection avait résisté à une infinité de remèdes : l'enfant avait l'œil gauche fermé depuis plus de cinq mois, et le droit lui servait à peine à la conduire dans les lieux obscurs. La lumière, à laquelle elle était quelquefois forcée de s'exposer, irritait tellement les yeux, qu'il en découlait une quantité considérable de larmes et autres humeurs mucoso-séreuses.

---

(1) Peut-être que si l'on eût examiné avec soin les voies utérines lorsque les douleurs lancinantes des seins se firent ressentir, on y eût déjà trouvé des traces d'engorgement. « Une malade accuse-t-elle une douleur violente dans une partie où l'exploration la plus attentive ne vous fait rien découvrir ; examinez les organes qui sont ordinairement en sympathie avec le point douloureux, et vous y trouverez souvent des altérations. A l'ancien dépôt de mendicité, une femme s'était plainte pendant long-temps d'une douleur aux seins, sans que cette partie présentât la moindre altération. A sa mort, on vit avec surprise la matrice, dont elle n'avait jamais souffert, presque entièrement dévorée par un cancer. (H. Künnholtz, *Cours de physiologie appliquée à la pathologie.*)

Le docteur Guiguou employa d'abord l'aconit napel à très-petites doses, et ce remède diminua tellement la sensibilité de la rétine, que la petite malade put se servir de ses deux yeux après sept mois de souffrances et d'obscurité; mais peu de jours après il survint une rechute, et l'œil se refusa à la lumière la plus douce. Cette fois l'aconit ne produisit aucun effet; alors on lui substitua la poudre des feuilles de belladone, dont l'enfant prit dix grains à la fois au lieu de deux grains que le médecin avait prescrits. Elle éprouva du malaise, poussa trois selles fort abondantes, et fut disposée au sommeil pendant toute la journée. Cependant elle se trouva beaucoup mieux le lendemain, et son œil reçut la lumière avec beaucoup moins de sensibilité. Elle continua l'usage de la belladone à la dose de quatre grains, matin et soir, pendant huit jours, et elle n'éprouva plus de rechute, quoiqu'elle tînt son œil à la grande lumière. Deux mois après, il n'était survenu aucun nouveau symptôme.

M. B., âgé de trente ans, d'un tempérament lymphatique, était affecté d'une violente ophthalmie depuis environ trois mois. Ses yeux étaient d'une sensibilité si vive, qu'il lui était impossible de les ouvrir à une lumière très-ménagée, et de les fixer sur un objet quelconque. La conjonctive était d'un rouge cramoisi; les vaisseaux étaient injectés jusque sur la cornée; point de suintement ni muqueux, ni purulent. La sécrétion des larmes n'était pas même augmentée : l'ouverture de la pupille était très-rétrécie, et l'iris jouissait de très-peu de mobilité.

Interrogé par le docteur Mandeville sur les causes de

sa maladie, M. B. ne put en assigner aucune. Les saignées générales, les sangsues autour des orbites, les collyres émolliens et résolutifs, un vésicatoire au bras, un séton à la nuque, tout cela avait été déjà employé sans aucun succès; les symptômes s'étaient même aggravés sous l'influence de ce traitement. On eut recours aux préparations mercurielles, au sirop de salsepareille; l'ophthalmie parut d'abord s'amender, mais bientôt les yeux, qui étaient restés rouges, reprirent toute leur sensibilité morbide. On reprit la méthode antiphlogistique, on fit de nouvelles saignées, point d'amélioration. Frappé du rétrécissement de la pupille, du peu de mobilité de l'iris, et de la sensibilité extrême de l'œil, sensibilité propre aux névralgies, M. Mandeville se hâta d'administrer la belladone. Il fit instiller dans les yeux quelques gouttes d'une décoction de cette plante, et prescrivit en même temps un sixième de grain de son extrait à l'intérieur.

Le troisième jour de cette nouvelle médication, le malade pouvait déjà, sans douleur, diriger ses yeux vers la croisée, ce qu'il n'avait pu faire depuis plus de quatre mois que durait son ophthalmie. Bientôt il lui fut possible de regarder fixement la lumière et le feu. La pupille se dilata, l'iris acquit de la mobilité; enfin après quinze jours de traitement tous les symptômes avaient disparu, sauf une légère rougeur de la conjonctive qui s'est dissipée quelque temps après. La belladone, administrée d'abord à un sixième de grain, fut portée ensuite à un quart de grain seulement.

Ce fait est d'autant plus remarquable, que des doses infimes de belladone ont suffi pour enlever une inflamma-

tion des plus vives ; ce qu'on n'avait pu obtenir des antiphlogistiques et des dérivatifs les plus puissans. D'autres praticiens ont pu également se convaincre de l'utilité de ce médicament dans des cas à peu près semblables. Blackett a guéri avec la belladone un grand nombre d'ophthalmies accompagnées d'une sensibilité extrême, et M. Lisfranc l'a plusieurs fois employée avec non moins d'avantage.

M. Demours, célèbre oculiste de Paris, a dissipé le rétrécissement de la pupille par l'application extérieure de l'extrait de belladone. Une jeune fille était si complètement aveugle, qu'elle ne distinguait que la clarté du soleil ; l'œil droit était détruit ; le gauche avait la pupille rétrécie à un point extraordinaire. La cornée transparente paraissait légèrement trouble ; toutes les membranes de cet œil étaient engorgées et douloureuses. Cet état d'aveuglement, qui durait depuis deux ans, avait été occasioné par une vive inflammation. Après avoir combattu l'engorgement de l'œil par des saignées locales, l'application d'un séton à la nuque, etc., on instilla dans l'œil, tous les quatre jours, pendant un an, quelques gouttes d'un mélange d'une partie d'extrait de belladone et de trois ou quatre parties d'eau. La pupille s'est ouverte insensiblement, et, quoiqu'elle soit restée un peu ovale, la malade, au bout d'un an, jouissait et jouit encore à présent de la faculté de voir, de lire ou d'écrire d'une manière assez satisfaisante.

Une des suites les plus communes et les plus graves de l'opération de la cataracte, c'est l'inflammation de la rétine, appelée *inflammation de l'iris*

ou *iritis* par ceux qui sont plus frappés des symptômes apparens que de la cause et du siége véritable du mal. Cette affection a pour résultat de longues et opiniâtres douleurs à la tête et à l'œil, le rétrécissement de la pupille, le trouble des humeurs aqueuse et vitrée, la rougeur de la conjonctive, l'écoulement continuel de larmes brûlantes, l'impossibilité de soutenir la plus faible lumière, la contraction forte des muscles orbiculaires, la formation derrière la pupille d'une pellicule fibreuse accidentelle, à laquelle l'iris devient ordinairement adhérent; enfin la cécité. Cette inflammation attaque encore très-souvent les enfans affectés de scrophules, et elle offre les mêmes symptômes, joints à une horreur de la lumière.

Sans doute les saignées et les sangsues, les délayans et les dérivatifs sont indiqués et utiles en pareil cas; mais l'expérience n'a que trop souvent fait connaître leur insuffisance, et a porté M. Dupuytren à chercher d'autres moyens. Celui qui lui réussit le mieux, c'est l'usage interne de la poudre et de l'extrait de belladone : la poudre, à la dose de trois, quatre, huit et douze grains; l'extrait, à celle de un, deux, trois, et un plus grand nombre de grains. On divise soit la poudre, soit l'extrait, en six doses, et on en prend une toutes les deux heures. Pour prévenir le narcotisme, M. Dupuytren donne de l'eau de Seltz artificielle. (Ratier, *Formul. des hôpitaux de Paris.*)

La belladone ayant la propriété de dilater la pupille, Himly en a fait une heureuse application au traitement de la cataracte. Cet auteur fait observer que la dilatation de la pupille a plusieurs avantages.

Elle fait voir si la cataracte est adhérente ou non, et si ses bords sont entièrement opaques, ou conservent de la transparence. Elle procure aux individus atteints de cette maladie la faculté passagère de distinguer les objets, parce que les bords du cristallin, conservant ordinairement plus ou moins de diaphanéité, peuvent permettre aux rayons lumineux de parvenir jusqu'à la rétine, lorsque la prunelle est largement dilatée. Elle est encore utile dans quelques cas d'obscurcissement de la cornée, et pour faciliter l'extraction de la cataracte.

En pareil cas on a recours à l'extrait de belladone, appliqué sur le sourcil et sur la paupière inférieure. Cette application se renouvelle une ou deux fois par jour.

D'autres praticiens ont prescrit cette plante vénéneuse dans les fièvres intermittentes rebelles, la goutte, le rhumatisme, les affections syphilitiques invétérées, les dartres, les engorgemens scrophuleux, etc. Hufeland a proposé contre cette dernière maladie l'infusion des feuilles dans le vinaigre, mêlée avec le miel. Cette préparation, dans laquelle la belladone perd en partie sa qualité enivrante, peut être administrée avec toute sécurité aux enfans, ainsi que l'observe le professeur de Berlin. L'emploi de la belladone dans les maladies goutteuses me paraît très-délicat; je pense qu'il doit être borné aux spasmes violens qui ont résisté aux autres sédatifs.

Enfin M. W. Chevallier, médecin anglais, s'est occupé spécialement de l'emploi extérieur de la belladone. Les observations qu'il a publiées, quoique in-

complètes, méritent néanmoins de fixer l'attention des praticiens. A l'aide d'une pommade composée par parties égales d'extrait de belladone et d'axonge, il a dissipé des gonflemens scrophuleux des os et des surfaces articulaires. Dans d'autres circonstances, cette application a combattu avec succès l'inflammation chaque fois qu'elle menaçait de se développer.

Un ouvrier qui portait sur la main droite une grosse tumeur en fut entièrement délivré, en deux mois et demi, par l'usage de cette pommade, et ensuite par l'extrait pur de belladone. Cet événement était d'autant plus heureux qu'on avait été d'avis de couper la main à cet homme, et M. Chevallier lui-même avait partagé cette opinion.

Le même moyen s'est montré non moins efficace dans les maladies de la peau. Plusieurs dartres déjà très-anciennes ont été guéries en huit ou quinze jours. Dans un cas, entre autres, d'éruption de nature dartreuse, ayant son siége à la face chez un enfant, qui durait depuis plusieurs années, et qui avait résisté à tous les remèdes, la pommade de belladone appliquée sur le mal le fit disparaître en quelques semaines. M. Chevallier observe néanmoins que cette application ne convient point lorsque les vaisseaux de la partie affectée sont très-relâchés et très-affaiblis. Il a retiré de grands avantages du même remède, dans plusieurs cas d'ulcérations scrophuleuses très-irritables et très-rebelles. Tantôt l'extrait de belladone était appliqué autour de la plaie, tantôt sur la plaie elle-même. L'effet de cette substance est d'autant plus remarquable, que, si on la laisse trop long-temps appliquée, elle donne

souvent lieu à de petites ulcérations, qui cèdent, à la vérité, facilement aux moyens les plus simples.

La pommade de belladone a été employée contre les cancers ulcérés avec un avantage très-évident. Dans les cas d'odontalgie, de phlegmons très-douloureux, de rhumatismes aigus et partiels, M. Chevallier a obtenu de bons effets d'une pommade composée d'un huitième à un quart d'extrait de belladone, quelques gouttes d'huile de lavande et le reste d'axonge, avec laquelle on fait des frictions sur le point douloureux : il est rare que la douleur résiste à ce moyen.

M. Chevallier a fait ces applications sur deux ou trois cents personnes, tant dans sa pratique particulière que dans celle du dispensaire de Westminster. Dans aucun cas, elles ne lui ont paru produire de mauvais effets; au contraire, il en a presque toujours obtenu des avantages très-marqués.

Malgré cette assurance, nous pensons que l'usage extérieur de la belladone n'est pas toujours sans danger, et qu'un praticien sage ne saurait trop surveiller toutes les applications de ce genre, surtout lorsque les malades sont très-nerveux ou d'une constitution délicate. Il faut les modifier, et même les suspendre aussitôt qu'on observe la dilatation des pupilles, le trouble de la vue, etc.

D'après le témoignage de Looth, Koelher et Pagès, les préparations de belladone auraient parfaitement réussi dans plusieurs cas de hernie étranglée. D'autres praticiens y ont eu recours pour combattre la rigidité du col utérin dans les accouchemens laborieux. Toutefois Blackett, qui a employé ce moyen avec succès,

fait observer que dans une circonstance il a produit à la fois, et la dilatation du col, et la paralysie de la matrice.

En traçant l'histoire de la belladone, nous ne saurions oublier la précieuse découverte faite par Hahnemann à la fin du siècle dernier. Ayant remarqué que cette plante, prise à petites doses, donnait quelquefois lieu à l'éruption de plaques rouges simulant la scarlatine, ce médecin annonça qu'elle devait préserver de cette dernière maladie. Depuis cette époque, des faits nombreux, recueillis pendant le cours de plusieurs épidémies, sont venus confirmer cette vertu préservative de la belladone.

Fidèle à la méthode homœopathique, Hahnemann administre ce médicament de la manière suivante : triturez trois grains d'extrait de belladone avec deux onces d'eau distillée et une once d'alcohol. Mettez une goutte de cette liqueur dans un flacon contenant trois onces d'eau distillée et une once d'alcohol. La dose de ce dernier mélange est d'une goutte pour les enfans au-dessous de neuf ans, et de deux gouttes pour ceux qui sont plus âgés. Mais on ne s'est nullement astreint à des quantités si minimes. M. Koreff observe, dans une note adressée au professeur Laennec, que lorsque l'épidémie est très-meurtrière, ou que le contact avec les malades est très-fréquent et fort intime, il est plus sûr de commencer par des doses un peu fortes, et de continuer ainsi pendant quelques jours afin de combattre l'influence de la contagion. Au reste, on sait positivement que ce remède n'éteint pas pour toujours la disposition à la scarlatine, puisqu'il faut recourir à son usage à chaque nouvelle épidémie.

On administre la belladone à l'extérieur et intérieurement, sous toutes les formes, en poudre, en infusion, en teinture, en sirop, en extrait, en pommade, etc. On emploie plus particulièrement les feuilles et la racine, et on a à peu près abandonné les fruits, qui sont pourtant moins âcres, et qui jouissent peut-être d'une propriété plus sédative. On donne la poudre des feuilles ou de la racine, d'abord à la dose d'un demi-grain ou d'un grain, une ou deux fois par jour, et on élève insensiblement cette dose jusqu'à quatre, six ou huit grains en vingt-quatre heures.

La pharmacopée de Paris admet deux sortes d'extrait, l'un préparé d'après le mode ordinaire, et l'autre avec la fécule. La dose est d'un demi-grain ou d'un grain en commençant; on arrive ensuite peu à peu jusqu'à dix et quinze grains. Stoll a porté l'extrait de la racine jusqu'à la dose de vingt grains, et Gilibert celui de la plante entière jusqu'à vingt-quatre grains. Ces doses nous paraissent bien fortes, lorsque l'extrait est bien préparé. M. Fouquier ne dépasse point la dose de quinze grains. Au reste, les doses doivent varier suivant le tempérament, l'âge et la force du sujet, et surtout suivant l'espèce de maladie et son caractère plus ou moins rebelle.

Poudre de belladone. Prenez, feuilles récemment pulvérisées, quinze grains; sucre, demi-once : mêlez et triturez avec soin pour une poudre qui doit être divisée en trente prises. On donne, le premier jour, une prise le matin et une autre le soir; le second jour, quatre prises; le troisième jour, cinq ou six prises; et ainsi de suite. Au reste, il faut surveiller attentivement

l'effet de ces poudres, les diminuer, ou même les suspendre, s'il survient des phénomènes nerveux un peu intenses. On les emploie dans les névroses cérébrales, dans celles de la respiration, dans la névralgie sciatique, les affections dartreuses rebelles, etc.

Münch, dans la vue de prévenir ou de guérir la rage, donne tous les deux jours aux adultes la racine pulvérisée à la dose de dix à quinze grains, et aux enfans depuis un grain jusqu'à cinq. Il prescrit en même temps le séjour au lit et des boissons délayantes chaudes, afin de provoquer les sueurs. On remédie à la sécheresse de la gorge et du palais en donnant du lait. Hufeland a administré la même poudre, à l'institut clinique d'Iéna, depuis trois grains jusqu'à neuf. Enfin Bucholtz (*Bibliothèque chirurgicale de* Richter) l'a donnée à la dose de deux à six grains matin et soir. Une femme qui avait été mordue par un chien enragé éprouvait des tremblemens dans tous les membres, des spasmes aux muscles de la face et du cou, avec délire; elle grinçait des dents, elle avait les yeux fixes et étincelans, et elle cherchait à s'échapper. La belladone dissipa ces symptômes sinistres au bout de huit jours. Pendant cet intervalle, il y eut plusieurs paroxysmes marqués par des mouvemens convulsifs, le spasme des mâchoires, le délire, etc. Le cinquième et le sixième jour, il se manifesta des sueurs considérables. Le huitième jour, la plaie était en bon état, et tous les accidens avaient disparu. L'emploi de la belladone ne doit point faire négliger les premiers secours, tels que la cautérisation, les scarifications pro-

fondes des parties mordues, qu'il faut pratiquer le plus promptement possible.

Poudre de belladone unie au calomel. Prenez, feuilles de belladone pulvérisées, calomel, de chaque quatre grains; sucre, un gros : mêlez et divisez en seize prises. M. le docteur Miquel se loue infiniment de cette association dans la coqueluche rebelle. On donne une de ces prises deux, trois ou quatre fois par jour. Un grand avantage de cette combinaison, c'est que le calomel ne fait point saliver, et que la belladone n'excite aucun symptôme de narcotisme.

Dans quelques cas d'iritis, M. Miquel a obtenu à l'aide de cette même poudre la dilatation de la pupille sans recourir aux frictions autour des yeux avec l'extrait. Mais, dans cette maladie, il faut augmenter la dose du calomel.

Infusion de belladone. Prenez, feuilles sèches de belladone, un scrupule; faites infuser pendant plusieurs heures dans dix onces d'eau bouillante. On prend tous les matins une ou deux onces de cette infusion légèrement édulcorée; on augmente peu à peu la dose, et l'on s'arrête aussitôt que la constriction spasmodique de la gorge se fait sentir. Ce remède a quelquefois prospéré dans quelques cas d'engorgemens squirrheux, d'affections cancéreuses du sein, de la face et de la langue.

Sirop de belladone du docteur Schœffer. Prenez, feuilles de belladone, deux gros; racine, un gros : faites bouillir dans une suffisante quantité d'eau pour une livre de colature, et ajoutez une proportion convenable de sucre. Cette préparation est spécialement

consacrée aux enfans affectés de toux convulsive; la dose est depuis un gros jusqu'à demi-once, suivant l'âge et la force de l'enfant. On la renouvelle plusieurs fois dans la journée.

Mixture sédative contre la coqueluche. Prenez, extrait de belladone, un quart de grain; eau distillée de laurier-cerise, deux gros; eau distillée simple, trois onces; sirop de guimauve, une once. M. le docteur Armand Pouget fait prendre cette potion par cuillerées, toutes les trois heures, aux enfans très-jeunes, et toutes les heures, aux enfans plus âgés. Il double la dose de belladone et d'eau de laurier-cerise pour les adultes. Il oppose le même remède avec un égal succès à ces toux opiniâtres qui, sans être la coqueluche, fatiguent presque autant. Nous remarquons avec une satisfaction infinie la prudence avec laquelle ce jeune et habile praticien manie les médicamens tirés des poisons. Nous sommes presque fier des conseils que nous avons pu lui donner dans un autre temps; mais aujourd'hui le disciple a dépassé le maître.

Liqueur de belladone contre la scarlatine. Prenez, extrait de belladone préparé avec le suc de la plante fraîche, trois grains. Triturez avec une once d'eau de cannelle. On donne depuis deux jusqu'à douze gouttes de cette liqueur, suivant l'âge de l'enfant. Cette dose est répétée tous les matins. Le docteur Dusterberg, dont les expériences ont eu les plus heureux résultats, emploie seulement trois gros de cannelle pour trois grains d'extrait de belladone, et prescrit dix, quinze ou vingt gouttes de cette solution. Le docteur Maisier en fait fondre quinze grains dans cinq onces d'eau de fe-

nouil et un gros d'alcohol. Chaque enfant en prend matin et soir autant de gouttes qu'il a d'années.

On donne également la racine de belladone en poudre à la dose d'un huitième, d'un quart, ou d'un demi-grain, suivant l'âge du sujet. On y mêle un peu de sucre, et on répète la dose trois ou quatre fois par jour.

Il serait superflu de citer ici tous les médecins étrangers qui ont employé cette méthode prophylactique; ce qu'il y a de certain, c'est qu'elle a eu un succès étonnant dans le Nord, où elle a arrêté le cours d'épidémies meurtrières de scarlatine. En France on a trop négligé cette méthode; nous voyons pourtant que le docteur Méglin en a fait un heureux essai dans une épidémie qui a régné à Colmar en 1820 et 1821.

La belladone appliquée seule, ou mêlée avec d'autres sédatifs, calme dans quelques circonstances les douleurs locales les plus horribles. Voici deux préparations que nous croyons devoir faire connaître.

Suppositoire sédatif. Extrait de belladone, extrait de jusquiame, de chaque un quart de grain; extrait aqueux d'opium, un grain; beurre de cacao, huile d'amandes douces, de chaque, quantité suffisante pour un suppositoire.

Avec ce topique souvent renouvelé, M. Pouget a guéri une dame d'une affection nerveuse intermittente de l'anus et du rectum, portée à un tel degré, que tous les organes voisins semblaient être le siége de l'inflammation la plus intense pendant l'accès, qui durait assez souvent deux et quatre heures par jour. Elle avait déjà reçu les soins de plusieurs praticiens fort distingués,

dont l'un, plus perspicace que les autres, l'avait tenue au lit pendant huit mois, la disant affectée d'un cancer à l'utérus. Introduction réitérée du spéculum, injections de toute espèce, cautérisations diverses, cette pauvre malade avait tout subi. M. Pouget la voit, la questionne et l'examine avec un soin tout particulier. Le rectum fixe particulièrement son attention à cause d'un bourrelet hémorrhoïdal qui fait saillie à l'anus. Il agit sur ce point avec le suppositoire ci-dessus formulé; il prescrit quelques moyens généraux, et il est assez heureux pour voir disparaître peu à peu l'appareil effrayant des symptômes dont on avait toujours préoccupé l'esprit de la malade. Depuis trois ans la guérison ne s'est point démentie, et si parfois il reparaît un peu de sensibilité au rectum ou à l'anus, le topique la calme toujours.

Pommade sédative. Moelle de bœuf, une once; onguent mercuriel, demi-once; extrait alcoholique de belladone, deux gros; huile essentielle de laurier-cerise, quatre gouttes : mêlez exactement dans un mortier.

M. Miquel a plusieurs fois calmé avec cette pommade les douleurs atroces du cancer non ulcéré des mamelles. Il est même parvenu une fois à arrêter le développement de cette cruelle maladie chez une dame de province qui était venue à Paris pour se faire opérer. Au bout de six semaines elle est repartie en renonçant à son projet. M. Miquel vient d'apprendre que depuis plusieurs mois les douleurs ont cessé, et que les tumeurs des deux seins ont sensiblement diminué de volume.

On étend cette pommade par couche sur toute la tumeur, et pour faciliter l'absorption, on la recouvre d'une pièce de diachylon gommé qui dépasse de deux ou trois lignes l'étendue de la pommade. M. Miquel observe qu'avant son application il est très-important de pratiquer une ou deux saignées locales avec un nombre convenable de sangsues, suivant l'étendue du mal et l'acuité de la douleur, non pas sur la tumeur elle-même, mais au voisinage, et là où la peau est saine.

La médecine homœopathique fait un grand usage de la belladone. Elle emploie le suc exprimé de la plante au commencement de sa floraison, mêlé avec une égale quantité d'esprit de vin. Nous avons promis de donner quelques cas de guérisons opérées par cette nouvelle méthode : voici un fait singulier que nous offre l'examen de l'homœopathie par M. Bigel, ancien médecin du grand duc Constantin ; nous n'y joindrons aucune réflexion, la sagacité du lecteur saura bien y suppléer.

Une femme âgée de quarante cinq ans, d'une constitution bilioso-sanguine, était sujette à de violens maux de tête, à la constipation, et à des douleurs de reins qui se répandaient le long des membres inférieurs sous la forme de rhumatisme. Elle se portait assez bien depuis deux ans, M. Bigel l'ayant délivrée d'une sciatique causée et entretenue par la constipation, lorsque tout à coup, à la suite de violens maux de tête, elle fut frappée, à une heure du matin, d'une attaque d'apoplexie qui la priva du mouvement et du sentiment de toute la moitié droite du corps. Il s'y joignit une

mutité complète, et la vue ainsi que l'ouïe étaient considérablement diminuées. La bouche était tirée vers l'oreille, la face agitée de mouvemens convulsifs, ainsi que le bras gauche. La déglutition, quoique très-gênée, se faisait pourtant, et un flux abondant de salive s'échappait de la bouche. Il y avait cinq jours que la malade n'avait eu d'évacuations alvines. Les yeux étaient rouges et saillans, le visage gonflé, la soif très-vive, le pouls élevé et plein.

Sans se jeter dans la recherche de la cause interne de cette maladie, M. Bigel ne s'occupa que du soin de trouver à quels symptômes médicinaux répondait l'image des signes dont cette affection était composée. La belladone les lui présentant réunis dans une totalité satisfaisante, il administra sur le champ l'*octillionième d'une goutte de son suc*. J'avais pris, dit-il, le mal en flagrant délit, je voulus assister aussi à l'attaque des symptômes du médicament. Une demi-heure s'était à peine écoulée, lorsque la malade indiqua de la main libre que la tête lui faisait plus de mal, que le gosier se resserrait davantage. Le visage s'anima de plus en plus, et les convulsions dont il était agité redoublèrent de fréquence et de force. Le bras et la cuisse du côté sain éprouvèrent également des contractions spasmodiques. Cet état dura au plus une demi-heure. Un sommeil doux et bienfaisant vint mettre fin à cette scène douloureuse. Il dura trois heures, et fut accompagné d'une sueur générale qui présageait un heureux réveil. Qu'on se figure, s'il se peut, l'étonnement et la joie tant de la malade que du médecin, lorsque la paralytique, en ouvrant les yeux, ouvrit aussi la bou-

che, et demanda intelligiblement ce qui était arrivé. Rendue à la mémoire, enchantée d'avoir retrouvé la parole, elle n'osait se flatter que le sentiment et le mouvement étaient également rendus à ses membres : ils obéirent à sa volonté.

J'avais quitté la malade, continue M. Bigel, pour revenir auprès d'elle quelques heures plus tard : mon impatience de connaître l'état où je la trouverais était grande, mais ma surprise le fut bien davantage encore, lorsque, frappant à la porte, elle me fut ouverte par elle-même, tenant un chandelier dans la main qui quelques heures auparavant était immobile.

Il ne lui restait de son mal qu'une pesanteur au côté gauche de la tête, une grande soif et de vives douleurs autour du nombril. A ces signes, il était facile de reconnaître l'action de la belladone qu'on se garda bien de troubler. Le lendemain de grandes évacuations par haut et par bas, effets exclusifs du remède, avaient emporté les coliques, la soif et les maux de tête. Le quatrième jour, la malade rendait grâce à Dieu de sa délivrance, dans un temple où elle avait pu se rendre.

Nous croyons, nous, qu'il n'y a là ni apoplexie, ni paralysie, mais plutôt une attaque de nerfs accompagnée de quelques épiphénomènes qui ont été pris pour des symptômes apoplectiques. Les affections spéciales du cerveau ne se guérissent point d'une manière aussi prompte, aussi facile surtout par un remède insignifiant. Laissons là les rêves de l'homœopathie et les miracles de la belladone : cette plante nous rappelle un des plus jolis sites des Ardennes ; hâtons nous d'y goûter un instant de repos.

FORÊT DE MAZARIN, VALLON DE BOUTHANCOURT.

Par une de ces belles soirées de juin où il est si doux de respirer la fraîcheur des bois, je parcourais les routes mélancoliques de la forêt de Mazarin. J'avais cueilli et observé une infinité de plantes qui dans cette saison font le charme de la campagne; tout à coup ce funeste végétal que Linné appelle *atropos* vient frapper mes regards. Il était à moitié caché dans les broussailles où il composait lentement ses poisons. On ne voyait encore sur sa tige ni ses fleurs d'un rouge brun, ni ses fruits d'une teinte lugubre. Je plaignais le jeune berger qui, trompé par l'aspect de ces fruits presque semblables à de noires cerises, se hâte de les cueillir pour étancher sa soif. Le malheureux! Il va perdre la raison et peut-être la vie. Cette idée contristait mon âme, j'avais besoin de quitter la forêt. Je pars pour me rendre au village de Bouthancourt.

Je descends par une pente assez rapide dans un petit vallon étroit, sauvage, baigné de plusieurs ruisseaux d'eau vive où l'on pêche les meilleures truites des Ardennes. La pelouse était émaillée de touffes de fleurs qui semblaient sourire sous la pâle verdure des saules. Le soleil épanchait ses derniers rayons sur la cime des coteaux, la soirée était ravissante, pas un nuage dans les cieux. Le vent faisait silence, l'onde murmurait plus doucement, et les fleurs paraissaient immobiles sur leurs tiges.

Taceano il vento, e l'onda, e d'a l'erbosa
Piaggia non si sentia mover bisbiglio.

All. Tassoni, *Secchia rapita.*

Tout se taisait pour entendre le chantre harmonieux de la nuit qui préludait dans les rameaux d'un jeune hêtre. Après quelques instans de repos, ses rapides accens, ses soupirs cadencés viennent jeter mon âme dans une rêverie indéfinissable. La lune commençait à répandre sur tout le paysage sa mélancolique lumière ; le temps s'écoulait avec la même douceur que le ruisseau du vallon ; un seul sentiment absorbait tout mon être, c'était l'amour de la solitude. Oh ! charme d'une paisible nuit ! Que sont auprès de toi tous ces plaisirs, toutes ces passions orageuses qui bouleversent l'existence ! Retenu dans ce secret asile comme par un pouvoir magique, mes yeux voyaient à peine les ombres descendre comme des fantômes du haut de la colline. La cloche du hameau vint me tirer de ma profonde rêverie. Je continuai ma route en suivant les détours d'un petit sentier, et lorsque j'arrivai à la forge de Bouthancourt, il était près de dix heures. On me revit avec d'autant plus de plaisir que ma longue excursion dans les bois commençait à donner de l'inquiétude.

Un souper délicat m'attendait pour réparer la fatigue de la journée. C'étaient des truites pêchées dans les sources limpides de Bouthancourt, un fromage à la crême, et un flacon de vin de Bousi, vrai nectar pour une bouche intelligente. La nuit fut comme la journée, heureuse et tranquille. Et je n'ai encore rien dit de celui qui m'avait reçu avec une bonté si parfaite ! Hélas ! il n'y a donc pas de plaisir qui ne soit accompagné d'un regret, et je ne peux me rappeler ce voyage sans donner quelques larmes à M. de Bouthancourt, ami généreux, homme bienfaisant que je ne devais pas revoir !

MANDRAGORE. *MANDRAGORA.*

Calice turbiné à cinq divisions. Corolle en cloche, à cinq lobes, deux fois plus longue que le calice. Filets des étamines dilatés et réunis à leur base, écartés et déliés à leur sommet. Ovaire muni de deux glandes à sa base. Baie globuleuse. Graines portées sur des placenta saillans intérieurement; embryon en spirale, situé sur les bords du périsperme.

MANDRAGORE OFFICINALE. *MANDRAGORA OFFICINALIS.*

Mandragora officinalis. Mill. Dict. n. 1. — *Atropa mandragora.* Linn. Lapeyr. Hist. Plant. Pyr. 1. 116.

(Planche 47.)

La mandragore a une racine très-épaisse, charnue, fusiforme, souvent bifurquée. Cette racine pousse plusieurs feuilles ovales, rétrécies à leur base, grandes, étalées, ondulées en leurs bords, et d'un vert foncé. Les fleurs sont blanchâtres ou teintes de pourpre, solitaires, portées sur des hampes radicales, beaucoup plus courtes que les feuilles. Les fruits sont globuleux, charnus, d'un vert jaunâtre, d'une odeur forte et vireuse. Cette plante croît en Italie, en Espagne, dans les îles de l'Archipel; elle habite les lieux ombragés et humides, les bords des fleuves.

La mandragore des anciens paraît être la même que la mandragore officinale; leurs qualités physiques ont la plus parfaite ressemblance. Dioscoride lui donne le

nom de *circœon*, parce qu'on s'en servait pour les philtres ou breuvages amoureux (1).

Pline lui donne aussi le nom de *circeum* (2). Il en admet deux espèces, la blanche ou l'espèce mâle, et la noire, qui passe pour être la femelle : elles portent, dit-il, un fruit de la grosseur d'une aveline; la blanche a des feuilles plus larges, semblables à celles du *lapathum* cultivé. Ceux qui doivent cueillir la mandragore

---

(1) Les auteurs anciens, et surtout les poètes, parlent souvent de plantes employées dans les conjurations, dans les cérémonies magiques. Parmi les plus célèbres, on compte la valériane phu, le vératre, l'if, l'ail moly, l'aristoloche, la verveine, l'armoise, la parisette, la mandragore, l'*hypericum*, la scabieuse succise ou *mors du diable*, etc. Le millepertuis faisait fuir les démons, ce qui lui a valu le nom de *fuga demonum*; la parisette et la mandragore entraient dans la composition des philtres amoureux.

Les plantes cueillies dans la Colchide ou dans le Pont passaient pour avoir des vertus plus puissantes.

Has herbas, atque hæc Ponto mihi lecta venena
Ipse dedit Mœris : nascuntur plurima Ponto.
VIRG., ecl. 8.

Il y en avait aussi qu'on croyait propres à calmer les tourmens de l'amour. Une femme versée dans la magie avait promis à Tibulle de détruire son amour par ses enchantemens et ses breuvages.

Quid credam? nempe hæc eadem se dixit amores
Cantibus, aut herbas solvere posse meos.
TIB., lib. 1, eleg. 2.

La philosophie et la physique expérimentale ont fait depuis long-temps justice de tous ces philtres, qui n'avaient pour objet que d'égarer des esprits faibles et crédules, d'exciter des passions déréglées. Ils étaient d'autant plus dangereux qu'on y faisait quelquefois entrer des poisons qui jetaient dans un délire maniaque.

(2) Il ne faut pas confondre la mandragore avec la plante désignée par Linné sous le nom de *circea lutetiana*; celle-ci appartient à une famille différente; elle n'a d'ailleurs aucune propriété remarquable qui justifie le nom mythologique qu'on lui a imposé.

prennent garde de n'avoir pas le vent en face ; ils décrivent auparavant autour de la plante, avec une épée, trois cercles ; puis ils se tournent au couchant pour l'ôter de terre.... Le suc de la plante a une odeur forte, mais celle du fruit et de la racine l'est encore plus ; *odor gravis ei, sed radicis et mali gravior.* (*Hist. natur.*, lib. 25.)

PROPRIÉTÉS DÉLÉTÈRES.

Dioscoride et Pline s'accordent sur les propriétés narcotiques et sédatives de la mandragore. L'odeur seule des feuilles et des fruits cause des étourdissemens, et ceux qui boivent une trop grande quantité de leur suc périssent. Suivant Dioscoride, l'usage intérieur de la racine plonge dans un profond assoupissement.

Les botanistes modernes n'admettent point deux espèces distinctes, mais seulement deux variétés qui diffèrent par la largeur des feuilles et la nuance de la fleur. Quant à leurs effets délétères, il est bien prouvé que l'observation des anciens est exacte. En effet, la mandragore officinale est dangereuse non-seulement pour les bestiaux, comme l'indique son étymologie grecque, mais encore pour l'homme, dont elle trouble la raison. Sa puissance délétère s'exerce principalement sur le cerveau et sur les nerfs ; elle donne lieu aux phénomènes physiologiques que nous avons signalés en parlant de la jusquiame, de la belladone, etc.

Le professeur Fodéré avait cueilli un pied de mandragore, et l'avait laissé par inadvertance dans un petit

cabinet où il se livrait au travail. Au bout d'un quart d'heure il fut pris de vertiges, de faiblesse, et d'une langueur telle, qu'il avait peine à se soutenir. Il ne songeait plus à cette plante, et son premier mouvement fut d'ouvrir la fenêtre. S'étant appuyé sur la plante même, il en sortit une odeur fortement nauséabonde, qui lui fit apercevoir aussitôt la cause de ces accidens. (*Médecine légale,* tom. 4, pag. 22.)

Spon, médecin de Lyon, cité par Gilibert, ayant mangé de la racine de mandragore pour de la réglisse, éprouva des cardialgies, des défaillances et le délire. Ces symptômes toxicologiques demandent les secours que nous avons déjà indiqués dans les articles précédens.

Les propriétés médicales de la mandragore doivent être énergiques comme celles de la plupart des solanées. La racine se distingue par une odeur forte, une saveur amère, âcre et nauséeuse; elle donne de l'oxalate de chaux. Hippocrate y avait recours dans les cas de convulsions et de douleurs arthritiques. Aujourd'hui cette plante est presque abandonnée; cela vient sans doute de ce qu'elle est moins commune que quelques autres végétaux narcotiques, dont on a beaucoup mieux étudié les effets. Cependant on se sert encore quelquefois à l'extérieur des feuilles et dé la racine cuites dans du lait, dans les cas de squirrhe et d'engorgement douloureux des glandes.

SOLANUM. *SOLANUM.*

Calice à cinq divisions. Corolle en roue, à tube court, à limbe ouvert, plissé, divisé en cinq lobes. Anthères conniventes, s'ouvrant au sommet par deux pores. Baie ordinairement arrondie, succulente, à deux ou plusieurs loges. Périsperme peu sensible; embryon roulé en spirale.

SOLANUM NOIR. *SOLANUM NIGRUM.*

Solanum nigrum. Linn. Spec. 266. DC. Fl. Fr. 2693.

(Planche 48.)

Cette plante a une tige herbacée, rameuse, haute à peine d'un pied. Les feuilles sont molles, ovales, pointues, pétiolées, élargies et un peu anguleuses vers la base. Les fleurs sont blanches, disposées en manière de petits corymbes, et placées çà et là sur les tiges et les rameaux. Les fruits sont de petites baies rondes, de couleur noire dans leur maturité. Cette espèce de solanum croît abondamment dans les lieux incultes, dans les vignes, sur les bords des chemins. Toute la plante a une odeur narcotique, une saveur fade et nauséabonde.

ANALYSE CHIMIQUE.

M. Desfosses, pharmacien à Besançon, a découvert dans les baies du *solanum nigrum* un principe alcalin qu'il a désigné sous le nom de *solanine*. Lorsque cette substance est parfaitement pure, elle se présente sous la forme d'une poudre blanche, opaque, quelquefois nacrée. Elle est inodore; sa saveur est légère-

ment amère et nauséabonde. Lorsqu'on en a avalé quelques atômes, elle laisse à la gorge une irritation assez forte. Son amertume se développe par sa dissolution dans les acides, et surtout dans l'acide acétique. Les sels qu'elle forme avec eux sont incristallisables; leur solution se transforme, par l'évaporation, en une masse gommeuse, transparente, facile a pulvériser. La solanine est insoluble dans l'eau; l'alcohol en dissout une très-grande quantité, l'éther une petite portion. Ses propriétés alcalines sont peu manifestes par son action sur le curcuma, cependant elle ramène au bleu le papier de tourne-sol rougi par les acides; elle s'unit facilement, même à froid, avec les acides, et peut, lorsqu'on opère avec attention, donner des dissolutions parfaitemens neutres. Ainsi que tous les alcalis végétaux, elle n'exige qu'une très-petite quantité d'acide pour sa saturation.

Le fruit est la seule partie de la plante qui recèle la solanine; elle s'y trouve unie avec l'acide malique.

PROPRIÉTÉS DÉLÉTÈRES.

D'après les expériences de M. Desfosses, ce nouvel alcali, introduit à la dose de quelques grains dans l'estomac des chiens et des chats, a toujours excité de violens vomissemens, bientôt suivis d'un assoupissement qui durait plusieurs heures. Un jeune chat, à qui il en a fait avaler successivement jusqu'à huit grains, a vomi une quantité considérable de matières muqueuses; il a ensuite éprouvé une forte somnolence qui a duré près de trente-six heures; mais il n'a point succombé. Cet habile chimiste a ensuite essayé sur lui-

même un quart de grain d'acétate de solanine, qui lui a causé de très-fortes nausées. Il paraît, d'après ces essais, que la solanine peut exercer sur l'économie animale des effets à peu près semblables à ceux de l'opium. (*Revue médicale*, tom. 4, pag. 463.)

M. le professeur Dunal a entrepris une série d'expériences sur plusieurs espèces de solanum; il en résulte que des chiens ont avalé jusqu'à cent baies de *solanum nigrum* sans en être incommodés, et qu'il en a pris lui-même une certaine quantité sans le moindre inconvénient. Il a cependant observé que le suc de la plante, appliqué sur les yeux, occasionait une légère dilatation de la pupille, et rendait l'organe insensible à l'impression d'une vive lumière. (*Histoire naturelle, médicale et économique des solanum.*)

L'extrait aqueux de la plante a été éprouvé sur plusieurs chiens par M. le professeur Orfila. Cette substance, administrée depuis six gros jusqu'à sept gros et demi, a produit un peu d'abattement au bout de vingt-quatre heures, et le jour suivant un état d'insensibilité et la mort. L'extrait appliqué sur le tissu cellulaire à la dose de deux gros a eu le même résultat après quarante-six heures. Dans ces expériences, le poumon a offert çà et là quelques plaques d'un rouge foncé. On n'a remarqué aucune altération dans le canal digestif.

D'après l'opinion de M. Dunal, les faits d'empoisonnement qu'on trouve dans plusieurs écrits doivent être rapportés à la belladone (*atropa belladona*) plutôt qu'au *solanum nigrum*. En effet, la belladone, désignée, par quelques anciens botanistes, sous les noms de *solanum furiosum, solanum lethale, sola-*

num somniferum, doit revendiquer la plupart de ces empoisonnemens, et particulièrement celui que Wepfer a consigné dans son *Histoire de la ciguë aquatique;* mais il n'en est pas de même des observations recueillies par quelques auteurs récens. Consignons ici deux faits remarquables.

Un enfant de huit ans mangea des baies de morelle (*solanum nigrum*). La nuit suivante se passa dans un état de coma et de torpeur continuelle, avec fièvre; il éprouva des nausées, fit de vains efforts pour vomir, ressentit une grande douleur à l'épigastre. La pupille n'offrait point cet état de paralysie qu'on remarque ordinairement chez ceux qui ont pris de ce fruit. On donna seize grains d'ipécacuanha en deux fois et une limonade pour boisson. Les symptômes ne tardèrent pas à s'apaiser. (Alibert, *Nouveaux élémens de thérapeutique.*)

M. Le docteur Bertrand rapporte, dans son Manuel médico-légal des poisons, qu'une petite fille âgée de quatre ans mangea, en 1806, des baies de morelle. Quelques heures après elle éprouva de la sensibilité à l'épigastre, de vains efforts pour vomir, de la fièvre, du délire, une somnolence profonde, etc. Appelé à son secours, ce médecin reconnut la paralysie de la pupille et trouva le pouls très-dur. De l'eau tiède, légèrement émétisée, fit rendre des mucosités, parmi lesquelles se trouvèrent des baies de morelle, les unes entières, les autres écrasées. On administra ensuite de la limonade sucrée, quelques prises d'éther et des lavemens acidulés. Au bout de quatre jours tous les accidens furent entièrement dissipés.

Toutes les expériences négatives ne sauraient détruire des faits constatés par deux médecins qui ont fait une étude approfondie des poisons, et qui n'ont pas pu confondre les fruits de la morelle avec ceux de la belladone. Sans doute le *solanum nigrum* n'est pas à beaucoup près aussi délétère que quelques autres végétaux appartenant à la même famille, mais il ne s'en suit pas qu'on doive le regarder comme une plante incapable de nuire. Le sol, le climat, des circonstances particulières peuvent exalter ses propriétés narcotiques, et il est plus sage de s'en défier, malgré les expériences contraires de M. Dunal. Au reste, nous aimons à rendre justice au mérite de cet auteur ; son *Histoire des solanum* lui assure une place distinguée parmi les naturalistes et les médecins.

Nous passerons rapidement sur les propriétés médicamenteuses de cette plante, dont l'usage intérieur est abandonné, bien que son extrait aqueux préparé avec soin possède une vertu sédative. On emploie extérieurement les feuilles et les sommités des rameaux qui ont une qualité émolliente : on en prépare des lotions, des fomentations, des cataplasmes dans le traitement des phlegmons, des hémorrhoïdes douloureuses, des éruptions cutanées avec irritation, des dartres rongeantes, etc. On s'en sert aussi quelquefois sous la forme d'injection pour le cancer de l'utérus, en lui associant la jusquiame ou la belladone, dont les propriétés sédatives sont plus marquées.

SOLANUM DOUCE-AMÈRE. *SOLANUM DULCAMARA.*

Solanum dulcamara. Linn. Spec. 264. DC. Fl. Fr. 2692.

(Planche 49.)

C'est un sous-arbrisseau qui a des tiges grêles, très-longues, sarmenteuses et grimpantes. Les feuilles sont ovales, pointues, cordiformes, entières, quelquefois lobées à la base, d'un vert un peu foncé. Les fleurs, d'une couleur violette, sont élégamment disposées en grappes vers le sommet des tiges; les anthères d'un beau jaune, allongées et rapprochées. Les baies sont ovoïdes, charnues, d'un rouge de corail dans leur maturité parfaite. Cette plante, qu'on désigne quelquefois sous les noms vulgaires de *vigne vierge*, de *vigne de Judée*, se trouve dans les lieux un peu humides, dans les bois, au milieu des haies et des buissons, où elle s'élève en grimpant autour des corps qui l'avoisinent.

Les fruits et les feuilles de la douce-amère contiennent la matière alcaline signalée par M. Desfosses. Les tiges en contiennent aussi, mais beaucoup moins. C'est en partie à la solanine que l'on doit attribuer l'amertume de la douce amère. Quand à la saveur sucrée que laissent ses tiges lorsqu'on les mâche, M. Desfosses croit pouvoir l'attribuer à une matière brune, d'apparence gommeuse, que l'on peut isoler au moyen des acides. Cette substance douce paraît avoir une grande analogie avec celle que M. Robiquet a extraite de la

réglisse : cependant elle a une saveur beaucoup moins sucrée. Dans son état de pureté, cette matière qu'il appelle dulcarine jouit de propriétés qui semblent devoir la faire ranger parmi les alcalis végétaux.

PROPRIÉTÉS DÉLÉTÈRES.

Les tiges et les feuilles dans leur état de fraîcheur exhalent une odeur vireuse. Floyer rapporte que trente baies ont fait périr un chien en trois heures. Cependant M. le professeur Dunal en a fait prendre une grande quantité à des chiens, qui n'ont éprouvé aucune espèce de malaise. L'extrait aqueux de la plante, administré jusqu'à la dose de quatre onces, s'est également montré inerte.

Des médecins ont aussi employé, pour remplir des indications thérapeutiques, soit des doses énormes d'extrait, soit la décoction très-concentrée des tiges, sans qu'il en soit résulté aucun inconvénient. Mais il arrive quelquefois que ces substances produisent, même à des doses médiocres, sur des sujets irritables, une sorte de sécheresse et de chaleur à la gorge, des nausées, des vomissemens. Si on augmente la quantité il survient des tremblemens, de l'agitation, des maux de tête, de la stupeur et d'autres phénomènes nerveux.

Sans doute on a pu exagérer dans les livres les propriétés vénéneuses de la douce-amère; toutefois, comme elle appartient à une famille malfaisante, et qu'elle contient une substance alcaline qui produit des effets narcotiques, la suspicion des fruits me paraît infiniment sage; car ils pourraient fort bien être dangereux pour l'homme, bien qu'ils ne le soient pas ordinaire-

ment pour les animaux, d'après les expériences de M. Dunal.

PROPRIÉTÉS MÉDICALES.

L'histoire des propriétés médicales de la douce-amère n'est pas un moindre sujet de controverse parmi les praticiens. Les uns en ont fait une espèce de panacée, d'autres l'ont classée parmi les substances inertes ou de peu de valeur. Les éloges de Linné, de Carrère, Razoux, Otto, etc., avaient d'abord contribué a répandre l'usage de cette plante; mais les essais qu'en ont faits d'autres médecins n'ont pas eu à beaucoup près des résultats aussi avantageux; aussi est-elle tombée dans une sorte de discrédit. Cependant beaucoup de médecins l'emploient encore dans le traitement du rhumatisme, de la goutte et des dartres.

M. Wauters, médecin à Gand, la donne à des doses extrêmement élevées, en infusion, en décoction et en extrait, dans le traitement des affections arthritiques. Les faits qu'il a recueillis et publiés semblent favorables à cette méthode. J'ai éprouvé aussi cette plante dans quelques cas de rhumatisme, et je me suis convaincu qu'elle n'est utile que vers le temps de la coction (qu'on me pardonne cette expression un peu vieillie), c'est-à-dire lorsque la nature paraît diriger ses forces vers l'organe cutané; alors elle favorise les mouvemens critiques, et provoque des sueurs salutaires. Employée dans les premiers jours de la maladie, dans l'état d'irritation générale, non-seulement elle ne soulage point, mais elle est nuisible, augmente l'agitation et la fièvre. Pour que les médicamens soient véritablement utiles, il faut les administrer lorsque la nature est disposée à

se prêter à leur action. La douce-amère paraît aussi exciter la secrétion des reins ; mais il faut la continuer assez long-temps, et augmenter graduellement les doses. Barthez pense qu'elle est alors très-efficace, particulièrement chez les sujets cachectiques, en chassant le principe rhumatique qui est fixé dans le tissu cellulaire des parties affectées.

Les maladies dartreuses, qui révèlent chaque jour l'impuissance de l'art, ont cédé à cette plante, d'après les assertions du docteur Carrère. Ce médecin employait les tiges récentes, à grandes doses, sous la forme d'extrait ou bien en décoction. Le professeur Fages a aussi combattu des dartres invétérées en mêlant l'extrait de douce-amère avec le tartrate antimonié de potasse. Il donnait, en commençant, environ un gros d'extrait et un grain de tartre stibié ; puis il augmentait graduellement la dose de ces deux substances, jusqu'à ce que le malade eût pris dix, douze gros et plus de l'une, dix, quinze et vingt grains de l'autre. Cette combinaison où le tartrate antimonié de potasse perd sa vertu émétique, augmente chez les uns l'excrétion des urines, et les rend bourbeuses ; produit chez d'autres des selles plus abondantes ; détermine chez le plus grand nombre une légère fièvre, anime l'exhalation cutanée, et augmente dès les premiers jours l'éruption dartreuse. Certes, de semblables phénomènes annoncent que cette combinaison jouit d'une vertu puissante ; mais la thérapeutique des dartres ne doit-elle point varier suivant les causes qui leur ont donné naissance ? et n'est-ce pas à dévoiler ces causes diverses que consiste la sagacité du médecin ? Par

exemple, lorsque la peau est dans un état d'irritation excessive, les bains répétés, les boissons tempérantes, un régime doux, en ramenant la sensibilité à son type naturel, produiront une amélioration qu'on ne saurait attendre de remèdes plus actifs.

On a également proposé la douce-amère contre le scorbut, la phthisie, les vieilles leucorrhées, la syphilis compliquée de douleurs ostéocopes; enfin contre le scrophule, et autres affections dépendantes d'une altération profonde du système lymphatique. Mais presque toujours on a prescrit cette plante d'après des vues thérapeutiques extrêmement vagues. Au reste, je ne conteste point ses vertus; je pense au contraire qu'elle doit être mise au rang des végétaux indigènes les plus utiles. De grands praticiens ne l'ont point dédaignée; elle a mérité les éloges de Werlhof, Hufeland, Busch, Barthez, Fouquet, Baumes, etc.

Il faut choisir pour les usages médicinaux la douce-amère qui croît spontanément dans les lieux exposés au soleil, et non celle qui est cultivée. On la prescrit en infusion, le plus souvent en décoction plus ou moins concentrée. On emploie les tiges récentes depuis demi-once jusqu'à deux et trois onces, qu'on fait bouillir dans une pinte d'eau jusqu'à réduction d'un tiers. Quelquefois on ajoute à la colature un cinquième de lait. On a surtout recommandé cette préparation dans les maladies herpétiques avec irritation vive de la peau, et dans les affections vénériennes rebelles au mercure. Le docteur Busch l'indique également dans la première période de la phthisie. C'est, dit-il, un doux sédatif, qui dissipe le spasme local, apaise l'é-

réthisme des vaisseaux pulmonaires. On y a recours après avoir remédié à l'état de pléthore par quelques émissions sanguines. Les vertus de la douce-amère sont beaucoup moins sensibles sans doute que celles des autres solanées; cependant on ne peut les révoquer en doute, puisque de fortes doses excitent des phénomènes céphaliques, une sorte de stupeur, des étourdissemens, etc. Hufeland ajoute tous les deux jours à la décoction quelques cuillerées de l'infusion des sommités de la plante, jusqu'à ce qu'il en résulte une espèce de vertige ou de malaise; c'est alors qu'on s'aperçoit de ses bons effets. D'après ce médecin, la douce-amère est très-utile pour combattre les accidens scrophuleux des poumons, tels que l'oppression et la toux provenant de mucosités ou de tubercules; on la mêle avantageusement avec le lichen d'Islande.

On donne également l'extrait à des doses élevées; on commence par dix ou quinze grains, et l'on parvient, par des doses graduées, jusqu'à deux ou trois gros. Quelquefois on fait prendre en même temps une infusion de la plante, afin d'obtenir des effets plus marqués; on le mêle aussi avec des substances amères, purgatives, savonneuses, suivant les indications qu'on se propose de remplir. Ajoutons que cet extrait devient presque inerte, s'il n'est point préparé par une évaporation douce et bien ménagée. M. Desfosses pense qu'il serait plus actif si on ajoutait le suc des feuilles à la décoction des tiges.

L'homœopathie s'est emparée de la douce-amère, qu'elle regarde comme un médicament des plus énergi-

ques. Elle emploie le suc exprimé des jeunes tiges et des feuilles, mêlé avec l'esprit de vin par parties égales. La fraction octillionième de ce mélange est suffisante dans les maladies aiguës; sa durée d'action est de dix à douze jours. Voici les principaux phénomènes physiologiques que détermine l'usage de la douce-amère; comme ils n'ont lieu que dans la nuit, il ne faut l'administrer que le matin.

Vertiges en sortant du lit, faiblesse générale, tremblement de tout le corps, céphalalgie, frissons, nausées, sentiment de pression aux tempes et à l'occiput. Le soir, douleur térébrante au front et dans l'intérieur de la tête, pression dans les yeux, commencement de goutte sereine; on voit les objets doubles, les paupières sont à demi paralysées. Élancemens dans les oreilles et les parotides, pustules au menton et aux ailes du nez, salivation abondante, sécheresse et commencement de paralysie de la langue; perte d'appétit, éructations, nausées, vomissemens.

Contraction des hypocondres, sensibilité à l'épigastre et autour du nombril, tranchées, dévoiement avec ténesme; toux fatigante, élancemens dans les côtés de la poitrine, oppression, battemens de cœur. Douleur violente au bras droit, qui est froid, immobile, comme paralysé. Convulsion des muscles de la face, puis de tous les membres; éruption de taches rouges et de vésicules, accompagnée de sécheresse et de chaleur brûlante de la peau. Lassitude, brisement des membres, bâillemens, envie de dormir le jour; la nuit, inquiétude, agitation, insomnie, sommeil troublé par des rêves pénibles, par des frayeurs, des fan-

tômes menaçans; chaleur, délire, sueurs continuelles. Le matin au réveil, accablement extrême, impatience, colère, fureur.

Ce tableau est vraiment effrayant. Nous avons très-souvent employé la douce-amère, et nous n'avons jamais rien observé de semblable. Il est vrai que c'était par gros et quelquefois par onces, et non par octillioniémes de grain, ce qui est bien différent. Nos lecteurs n'ont pas oublié sans doute cette loi singulière de la nouvelle méthode, que plus un remède est divisé, plus il acquiert d'énergie.

Un homme de trente-ans, d'une constitution délicate et nerveuse, disposé par sa conformation à la phthisie pulmonaire, contracta à la suite de plusieurs refroidissemens, une toux qui resta long-temps sèche. Il s'y joignit peu à peu des hémorrhoïdes, une constipation opiniâtre, des douleurs dans les reins, des gonflemens douloureux du ventre, et de mauvaises digestions. Une dernière attaque de froid vint aggraver cet état, en faisant éclater une fièvre catharrhale. Dès-lors tous les symptômes s'exaspérèrent; un crachement de sang et des sueurs nocturnes vinrent tout à coup décourager le malade, et ôter à ses médecins tout espoir de le guérir. M. le docteur Bigel fut consulté. Voici quelle était sa situation.

Émaciation du corps, fièvre nuit et jour, mais beaucoup plus vive le soir, toux continuelle, crachats teints de sang. Pommettes hautes en couleur, pâleur du reste de la face, poitrine douloureuse à l'intérieur et à l'extérieur. Sa surface semble être atteinte d'un principe rhumatismal qui se fait sentir aussi dans les bras. La

région de l'estomac est tendue et sensible, le ventre ballonné, plein de vents. L'appétit a disparu, la soif est ardente. Des tumeurs hémorrhoïdales douloureuses bordent l'anus, et les évacuations ne s'opèrent qu'à l'aide des clystères ou des laxatifs. Les sueurs ont ruiné les forces du malade, qui ne peut plus quitter son lit.

Certes, dit M. Bigel, la médecine régnante, aidée de l'expérience de toute l'antiquité, n'a jamais à la vue de ce degré de dépérissement, pu et dû pronostiquer que la mort. J'osai pourtant espérer encore. J'avais pour soutenir ce sentiment, et l'innocuité de l'homœopathie, lorsqu'elle ne peut-être utile, et la continuité de la cause occasionelle, je veux dire le rhumatisme encore en action sur les muscles de la poitrine et des bras.

La douce-amère répondant à la cause occasionelle (le refroidissement) et à ses effets, qui se retrouvaient en partie chez le malade, ce remède fut choisi pour l'ouverture du traitement. On donna l'octillionième partie d'une goutte de la teinture spiritueuse. Le troisième jour, la fièvre et le crachement de sang avaient disparu; les forces s'étaient ranimées, et l'appétit se faisait sentir. Au bout de dix jours, on administra un décillionième de teinture de bryone, contre la constipation, le gonflement du ventre, les renvois, et les douleurs des reins, symptômes qui ne sont point du ressort de la douce-amère. L'effet n'en fut pas moins heureux. Le ventre s'ouvrit, les hémorrhoïdes coulèrent, les reins cessèrent d'être douloureux. Dès ce moment la convalescence fut décidée. Il ne restait de cette ma-

ladie désespérée, qu'un peu de toux qui céda à un régime adoucissant et au laitage.

Nous pourrions citer d'autres faits non moins curieux ; mais toutes ces cures brillantes ne sauraient être attribuées aux globules homœopathiques. Le malade dont il est question n'était point affecté de phthisie ; son esprit était encore plus souffrant que son corps. Doué d'une constitution nerveuse, ses maux avaient dû s'aggraver par le peu de succès qu'avaient obtenu les moyens ordinaires. Mais un médecin, qui avait été lui-même homœopathiquement guéri, lui avait raconté tant de merveilles de cette nouvelle méthode, que son cœur s'ouvrit à l'espérance. Déjà plein de foi, et réconforté en quelque sorte par l'espoir d'une guérison prochaine, il adresse à M. Bigel l'histoire de ses maux rédigée par le même médecin qui venait de se convertir à l'homœopathie. Le traitement nouveau arrive avec le pouvoir magique d'un talisman ; la nature engourdie se réveille, les irritations s'apaisent, et les fonctions organiques se rétablissent comme par enchantement. Les fastes de notre art sont remplis de faits semblables, et sous ce rapport l'homœopathie n'a rien à nous apprendre. La médecine morale, la médecine philosophique, la médecine expectante, renfermées dans de justes limites, ont toujours plu aux esprits élevés, et si la nouvelle méthode avait borné là ses prétentions, nous l'aurions tous accueillie avec transport.

Au reste nous ne saurions confondre M. Bigel et quelques autres médecins du Nord, hommes honorables, instruits et consciencieux, avec les charlatans qui

s'agitent pour s'emparer de ce bon public, toujours à l'affût des nouveautés les plus étranges, qui caressent ses faiblesses pour mieux exploiter sa crédulité et vider sa bourse. Si le sujet n'était pas si grave, s'il ne s'agissait point de la santé publique, il serait amusant de voir des hommes qui dans l'espace d'une vingtaine d'années ont changé de système comme de costume, saisissant toujours les idées les plus exagérées, faire amende honorable, condamner ingénuement leur vie passée, demander grâce pour leurs anciennes erreurs, et offrir en dédommagement à la génération nouvelle la plus rare des merveilles, l'homœopathie qui guérit d'un geste, d'un regard, d'un souffle.

Nous avons aussi, comme en Allemagne, quelques hommes sincères qui ne peuvent tarder à revenir sur leurs pas; mais les empiriques de profession, les médecins sans malades, sont venus se ranger sous l'étendard du protestantisme médical, pour se jeter ensuite dans la mêlée, avec l'espoir d'échanger leurs gouttes homœopathiques contre de l'or. Il y en a même qui, pour ne pas perdre un nouveau client dont la foi n'est pas encore bien affermie, lui laissent le choix de l'ancienne méthode ou de la nouvelle. Mais la vieille médecine a de grands inconvéniens : il lui faut beaucoup de remèdes, et la guérison se fait long-temps attendre; l'homœopathie va plus vite en besogne : ses globules sont merveilleux, prompts comme l'éclair; il en sort des miasmes, des esprits qui ont bientôt réparé les altérations de notre pauvre machine : le choix du malade est bientôt fait, il ne saurait balancer.

Nous l'avons déjà dit, nous n'écrivons pas seulement

pour les médecins, qui savent d'ailleurs aussi bien que nous ce que c'est que la doctrine de Hanhemann ; mais nous nous adressons aussi aux gens du monde qui liront notre ouvrage. Nous devons donc les éclairer, c'est notre devoir, nous en avons pris l'engagement dès les premières pages de notre livre; nous poursuivrons cette tâche honorable sans nous laisser intimider par la colère des jongleurs et des charlatans (1).

---

(1) En terminant ces lignes, nous apprenons que quelques partisans du mysticisme médical font grand bruit dans le monde. On ne les comprend pas, on les tourne en ridicule lorsqu'ils consacrent à l'humanité le fruit de leurs veilles. Pleins de confiance dans leur méthode, ils veulent en faire l'essai à la clarté du soleil, afin de confondre les incrédules et de réduire leurs adversaires au silence. Certes il y a de l'habileté dans leurs plaintes, surtout dans leur proposition de se livrer à des épreuves publiques : ils savent d'avance que leur demande ne sera point accueillie. Eh bien ! ils crieront à l'injustice ; ils en appelleront aux malades, car voilà précisément ceux qu'ils veulent toucher et attendrir.

M. D.... a réfuté dernièrement leurs sophismes avec les armes du bon sens. Tout le monde a applaudi à sa critique aussi juste que modérée; il n'a rien dit d'offensant pour les médecins qui ont donné dans ce travers; on lui reproche pourtant sa partialité, sa prévention contre un système qu'il n'a point examiné ou qu'il n'a point compris. O la bonne fortune pour l'homœopathie, que l'attaque de M. D.... ! Personne ne prenait garde à cette nouvelle hygie descendue du ciel pour le salut des malades ; en vain elle offrait ses gouttes invisibles aux passans; elle ne rencontrait partout qu'indifférence ou dérision. Qu'avez-vous fait, M. D....? vous avez ressuscité l'homœopathie. Elle était morte, la froideur du public l'avait tuée ; mais la voilà vivante et radieuse dans ce même feuilleton où vous avez fait entendre, il y a peu de jours, le langage de la philosophie.

On croyait que l'homœopathie était née dans un coin de l'Allemagne, pas du tout; elle était toute tracée dans les écrits de la médecine antique, où elle a dormi pendant quelques milliers d'années. C'est le célèbre Hanhemann qui a su l'y trouver, et qui en

Le genre *solanum* renferme quelques autres espèces à qui l'on attribue des qualités vénéneuses, telles que le tomate (*solanum lycopersicum*) et l'aubergine (*solanum melongena*); on n'a pas même fait grâce à le pomme de terre (*solanum tuberosum*). L'usage habituel qu'on fait sur nos tables des fruits des deux

---

a fécondé les germes. On nous apprend en même temps qu'un de ses plus zélés disciples est venu la faire prospérer parmi nous, et qu'il en obtient chaque jour de nouveaux succès. Voilà une pompeuse annonce qui va retentir jusqu'aux extrémités de la France. Plus de cent mille personnes apprendront presque en même temps qu'à Paris on sauve tous les malades avec la nouvelle méthode.

Il ne manque plus maintenant que le rapport de l'Académie de médecine au ministère de l'instruction publique. La commission qui s'en occupe est composée d'hommes sages et habiles, mais toute leur sagesse, toute leur habileté tourneront au profit de la nouvelle secte. Il ne fallait ni l'attaquer, ni répondre à ses agressions; le silence eût été son coup de grâce. Comme la politique est un peu usée, les journaux vont sûrement s'emparer du rapport académique. Ici on voudra que les médecins jouissent d'une liberté entière; qu'il leur soit permis de préparer et de distribuer eux-mêmes leurs gouttes et leurs poudres homœopatiques; que chacun puisse donner de l'hellébore ou de l'aconit; enfin guérir ses malades comme il l'entend. Là, on invoquera avec raison l'interdiction expresse de toute méthode que l'Académie aurait jugée extravagante ou nuisible. Mais en définitif les homœopathes trouveront un grand avantage dans cette controverse, et ils se réjouissent déjà d'un succès inespéré. Je les vois préparant leurs globules, distillant leurs esprits, en attendant que les malades affluent de toutes parts.

Ils continueront à s'exprimer comme les anciens oracles; ils feront de la chimie transcendante à la manière de Paracelse : plus ils seront inintelligibles, plus ils fascineront quelques esprits faibles, quelques femmes à vapeurs. Mais que les vrais médecins se rassurent, le mysticisme est une plante exotique qui ne saurait réussir en France, notre sol se refuse à sa culture. Toutes ces folies, dignes d'un autre temps, passeront comme ces costumes ridicules dont on ne veut plus une fois qu'on les a essayés.

premières espèces, et, dans tous les pays, des tubercules souterrains de la troisième, nous paraît un argument sans réplique. Convenons néanmoins que ces végétaux ont dans leur feuillage une odeur forte, virulente, qui est le caractère distinctif de la famille à laquelle ils appartiennent. On a même observé que l'usage de la pomme de terre qui n'a pas acquis une maturité parfaite n'est pas sans inconvénient. Gilibert a fait la remarque que les porcs qui ont beaucoup mangé de ces racines fraîchement cueillies en sont tellement enivrés, qu'ils ne peuvent marcher de quelques heures. M. Fodéré pense que, dans les contrées méridionales, où d'ailleurs la pomme de terre réussit moins bien, où elle est en général moins farineuse et plus riche en extractif, elle conserve toujours une certaine âcreté qu'elle n'a pas dans les pays froids. Quoi qu'il en soit, ces tubercules, préalablement soumis à la coction, fournissent depuis long-temps aux Européens un aliment très-salubre et très-utile. Toutes les objections qu'on a faites contre leur usage sont maintenant oubliées; et, lors même qu'ils contiendraient un peu d'extrait narcotique, il ne faut point perdre de vue, comme l'observe fort bien M. Decandolle, que tous nos alimens renferment une petite dose d'un principe excitant qui, s'il y était en plus grande quantité, pourrait être nuisible, mais qui y est nécessaire pour leur servir de condiment naturel.

Toutefois nous observerons en passant que les pommes de terre gelées ou qui ont subi un mouvement de fermentation et de putréfaction peuvent causer des désordres graves dans l'économie. Les fermiers et les

agriculteurs ont remarqué que les bestiaux qui mangent de ces pommes de terre gâtées deviennent hydropiques et périssent. Une pauvre famille d'Irlande qui en avait fait sa principale nourriture pendant environ six semaines, éprouva des douleurs d'entrailles accompagnées de dévoiement et d'une grande faiblesse. A la suite de ce mauvais régime, plusieurs enfans furent affectés d'hydropisie et moururent de gangrène.

Parmi les solanées exotiques se trouvent plusieurs poisons très-actifs, tels que le solanum sodomé (*solanum sodomeum*) et le solanum mammiforme (*solanum mammosum*).

Le solanum sodomé croît au cap de Bonne-Espérance. Les rameaux ainsi que les feuilles sont armés de piquans. Les fleurs, d'une teinte violette, et disposées en panicule, ont une corolle divisée profondément en cinq lobes, et un calice épineux. Cette espèce est cultivée au Jardin des Plantes. La racine est âcre et amère; les fruits sont nauséeux et narcotiques. Au rapport de Puinh, cette plante cause des étourdissemens, des douleurs viscérales et même la mort.

Le solanum mammiforme croît à l'île des Barbades et dans la Virginie. Sa tige herbacée et rameuse est garnie de longs poils et d'épines jaunâtres, les unes droites, les autres recourbées vers leur pointe. Les feuilles sont cordiformes, divisées en lobes inégaux, velus, aiguillonnés sur les côtés. Les fleurs naissent éparses sur les tiges et les rameaux; elles ont un calice chargé de longs poils blanchâtres, à cinq dents étroites, et une petite corolle d'un bleu pâle. Les fruits sont d'un jaune doré, globuleux, de la grosseur d'une

petite poire. On cultive également cette plante au Jardin du Roi.

Puinh avait déjà mis le *solanum mammosum* au nombre des végétaux vénéneux, mais jusqu'ici aucun fait n'avait bien précisé son action délétère. M. Morin a trouvé dans les fruits le malate de solanine, et un principe nauséabond analogue à celui des légumineuses. D'après les expériences de M. Des-Alleurs, médecin de Rouen, ces fruits sont beaucoup plus vénéneux pour l'homme que pour les animaux.

Ce médecin fit avaler à un chien de deux mois le tiers d'un de ces fruits mêlé avec un peu de pain et de viande. Au bout de deux heures le petit animal s'agita beaucoup, et finit par s'endormir profondément. Cinq heures après il était gai et dispos. Vingt-cinq grains ne produisirent aucun effet remarquable sur un chat. Un perroquet à qui on fit manger des graines de ce solanum n'en fut pas non plus incommodé.

M. Des-Alleurs voulut aussi éprouver ces fruits sur lui-même. Il mâcha d'abord quelques graines : elles étaient amères, nauséabondes, et laissaient dans l'arrière-bouche un sentiment d'ardeur incommode et très-désagréable ; elles provoquaient une salivation abondante. Une tranche de fruit d'environ quatre lignes d'épaisseur et mondée de ses graines, qu'il avala à jeun à sept heures du matin, lui fit éprouver instantanément une sensation d'amertume nauséabonde difficile à exprimer. Bientôt la vue se trouble ; il lui semble que les objets environnans se multiplient. Il éprouve en même temps dans les parois du crâne un sentiment de dilatation ; la figure devient d'une ex-

trême pâleur, et sa bouche se remplit d'eau. Après s'être jeté sur un fauteuil, il vomit des matières verdâtres très-amères; cette évacuation est suivie d'un froid très-vif aux extrémités. Dans l'espace d'une demi-heure les vomissemens se renouvellent sept fois sans de grands efforts, mais toujours avec une sensation d'amertume affreuse. Enfin il se met au lit, où il reste dans un état de calme pendant un quart d'heure. Mais les souffrances redeviennent si vives, que le moindre geste, le moindre mot les aggravent. Un huitième vomissement a lieu, il est plus pénible que les autres. Le malade éprouve une sorte de trismus qui ne cesse qu'après une forte aspiration suivie d'évacuations.

Il veut se coucher sur le côté droit, mais il lui semble que le lit fuit de ce côté, et il est obligé de se jeter sur le côté gauche. Il prend une décoction de guimauve édulcorée qu'il rejette à l'instant. Ses mains sont agitées de mouvemens spasmodiques qui ne cessent que plusieurs heures après. Les vomissemens recommencent; les mucilagineux, les huileux, les solutions alcalines ne peuvent les arrêter. Une chose digne de remarque, c'est qu'à la suite de ces évacuations, M. Des-Alleurs n'éprouve aucun sentiment d'ardeur dans l'œsophage ni dans l'estomac. Après un de ces vomissemens, il avale la moitié d'un verre d'eau sucrée avec une cuillerée de bon vinaigre et un peu de sirop de vinaigre framboisé : il crache beaucoup d'eaux limpides, mais sans vomir. Un moment après, il prend une petite tasse d'eau et dix gouttes de laudanum. Les anxiétés reparaissent sur-le-champ, ainsi que le vomissement; il revient à l'eau acidulée, et les accidens se

calment. Demi-heure après il survient quelques borborygmes et des nausées plus ou moins éloignées, avec un sentiment de lassitude extraordinaire. Des songes rians se présentent à l'imagination du malade; il s'endort. Le sommeil fut assez tranquille, mais on remarqua qu'il était accompagné de fréquens mouvemens du bras droit, qui semblait s'opposer à quelque obstacle.

A son réveil, qui eut lieu quatre heures après, il était harassé, étourdi, et il conservait une sensation d'amertume dans la bouche. Il se leva : sa démarche était vacillante, il suait au moindre mouvement. Le lendemain, il se trouva dans l'état ordinaire, à un sentiment près de lassitude, surtout dans les jambes. Ayant voulu manger quelques fruits à déjeûner, il en fut incommodé et fut contraint de vomir. Deux onces d'huile d'amande douce et un lavement émollient furent suivis d'une évacuation abondante. Il voulut lire, il s'endormit. Le lendemain il n'existait aucune trace de son indisposition. (*Journal de chim. méd.* 2, p. 30.)

Une autre espèce d'origine américaine, le solanum à feuilles de molène (*solanum verbascifolium*), est douée d'une action sédative très-marquée. C'est un fort bel arbrisseau qu'on cultive au Jardin des Plantes, et dont les tiges rameuses se couvrent de feuilles ovales, pointues, épaisses, veloutées, assez semblables à celles du *verbascum phlomoïdes*. Ses fleurs sont blanches, nombreuses, disposées en ombelle; les calices velus et tout couverts d'une poussière blanchâtre, farineuse. Les fruits sont arrondis, de la grosseur d'un grain de raisin.

Lorsqu'on mâche cette plante, on lui trouve d'abord une saveur douce, mais bientôt après on éprouve dans la gorge une sensation d'âcreté qui persiste pendant quelque temps. Les baies, analysées par MM. Payen et Chevallier, ont fourni une matière alcaline ayant tous les caractères de la solanine. La teinture alcoholique de ces fruits est administrée en Amérique comme un remède calmant. Des médecins anglais ont observé les bons effets de cette teinture dans les névralgies.

Quelques autres genres appartenant à l'ordre des solanées, nous offrent aussi des plantes plus ou moins énergiques; nous allons en donner une description succincte.

PHYSALIS. *PHYSALIS.*

Calice persistant, à cinq lobes, renflé après la floraison. Corolle en roue, à cinq lobes. Anthères droites, rapprochées. Baie ronde, polysperme, renfermée dans le calice.

PHYSALIS SOMNIFÈRE. *PHYSALIS SOMNIFERA.*

Physalis somnifera. Linn. Spec. 261. Cavan. Ic. t. 103. — *Solanum somniferum.* Clus. Hist. 2. 85.

On trouve cette plante dans le Levant et dans l'Europe australe; on la cultive au Jardin des Plantes. Ses tiges se divisent en rameaux droits, cotonneux et d'un blanc grisâtre. Les feuilles sont pétiolées, ovales, molles, pubescentes surtout dans leur premier développement. Les fleurs sont petites, d'un jaune tirant sur le vert, à calice cotonneux, et réunies en paquets dans les aisselles des feuilles. Le fruit est une sorte de

baie enfermée dans le calice de forme un peu anguleuse et d'un vert jaunâtre.

D'après Plenck et Puinh, les principes actifs résident particulièrement dans la racine, qui est pourtant moins narcotique que celle de quelques autres solanées. Les fruits sont diurétiques et un peu anodins comme ceux de l'alkékenge (*physalis alkekengi*, Linn.)

CESTRUM. *CESTRUM.*

Calice à cinq dents. Corolle infundibuliforme, à cinq lobes. Tube grêle. Cinq étamines renfermées dans le tube. Une petite dent latérale à la base de chaque filet. Baie arrondie, polysperme.

CESTRUM DE NUIT. *CESTRUM NOCTURNUM.*

Cestrum nocturnum. L'Herit. Stirp. 1. p. 70. Dill. Elth. 183. t. 153. f. 185.

C'est un arbrisseau de six à huit pieds dont les rameaux cylindriques se garnissent de feuilles ovales, lancéolées, d'un vert luisant, quelquefois panachées d'un blanc jaunâtre. Les fleurs sont verdâtres, disposées par petits faisceaux dans les aisselles des feuilles supérieures. Les fruits qui leur succèdent sont des baies arrondies, blanches comme des perles, de la grosseur d'un petit pois. Il est originaire de la Jamaïque, du Chili et de Cuba; on le cultive dans les jardins. Ses baies sont très-virulentes.

On a donné à cet arbrisseau le nom de *galant de nuit*, parce que ses fleurs se ferment le jour et s'ouvrent régulièrement tous les soirs. M. Deleuze a gardé

huit jours de suite, dans une carafe d'eau, un rameau de *galant de nuit ;* les fleurs se sont ouvertes tous les soirs, et leur parfum se répandait dans tout l'appartement : le jour elles étaient fermées et sans odeur.

CESTRUM DE JOUR. *CESTRUM DIURNUM.*

Cestrum diurnum. L'Herit. Stirp. 1. p. 74. Dill. Elth. 186 t. 154. f. 186.

Cette espèce a une tige grêle, haute de dix ou douze pieds, un peu rameuse, recouverte d'une écorce d'un gris cendré. Les rameaux sont verdâtres, garnis de feuilles pétiolées, ovales, pointues à leur sommet, arrondies à leur base, d'un vert foncé en dessus, d'une teinte plus pâle en dessous. Les fleurs sont petites, blanches, rassemblées par faisceaux. Cette plante, d'un fort joli aspect, est originaire de la Havane.

Elle est aujourd'hui très-répandue dans les jardins, sous le nom vulgaire de *galant de jour.* Ses fleurs s'ouvrent le jour et répandent une odeur suave : pendant la nuit elles sont fermées et inodores.

CESTRUM VÉNÉNEUX. *CESTRUM VENENATUM.*

Cestrum venenatum. Lam. Encycl. 1. p. 688. Burm. Ind. Fl. Cap. Prodr. p. 4.

On cultive au Jardin du Roi cette espèce originaire du cap de Bonne-Espérance. Sa tige a six ou sept pieds de hauteur. Ses feuilles sont ovales, coriaces, d'un vert foncé et luisant, portées sur des pétioles rougeâtres. Les fleurs naissent vers le sommet des rameaux,

par faisceaux axillaires et presque sessiles. Les étamines sont insérées dans le tube de la corolle; leurs filamens ont chacun une petite dent à leur base.

D'après Burman le fruit est une espèce de baie oblongue, bleue, et très-délétère. Les paysans empoisonnent les bêtes féroces avec les semences écrasées et mêlées avec de la viande.

PIMENT. *CAPSICUM.*

Calice persistant, à cinq divisions. Corolle en roue, à cinq lobes. Tube très-court. Anthères s'ouvrant longitudinalement. Baie sèche, ovale, à deux loges. Embryon demi-circulaire.

PIMENT ANNUEL. *CAPSICUM ANNUUM.*

Capsicum annuum. Linn. Spec. 270. DC. Fl. Fr. 2698. Kern. Gen. Plant. vol. 9. icon.

C'est une plante originaire de l'Amérique méridionale, qu'on cultive dans presque tous les jardins, où ses fruits, d'un rouge de corail, produisent un effet très-agréable. On l'appelle *poivron, poivre long, poivre de Guinée, poivre du Brésil, corail des jardins*, etc. Elle est très-commune dans le midi de la France.

Sa tige herbacée, cylindrique, haute d'environ un pied, porte des feuilles ovales, aiguës, pétiolées, réunies souvent deux à deux à chaque insertion. Les fleurs sont solitaires, presque axillaires, attachées à des pédoncules longs et recourbés. La corolle est blanchâtre, assez grande, à cinq découpures ouvertes en étoile. Le fruit est une baie allongée, très-lisse, un peu coriace,

d'un rouge vif ou jaunâtre, vésiculeuse, renfermant dans deux loges un grand nombre de semences aplaties, réniformes, d'une saveur très-piquante. Ce fruit est d'une configuration très-variable, tantôt allongé, étroit, aigu; tantôt court, très-renflé, obtus et même échancré au sommet, d'une couleur jaune ou rouge, offrant même ces deux teintes réunies sur le même individu.

Toutes les parties de cette plante sont d'une âcreté extrême, particulièrement les capsules, dont le plus petit fragment provoque des flots de salive, avec une sensation brûlante et douloureuse qui se répand dans l'œsophage, l'estomac et les intestins. Malgré leur acrimonie, les Indiens préfèrent ces fruits au poivre ordinaire, et les mangent crus. Quelques autres espèces, encore plus âcres, leur servent à préparer des bouillons ou des décoctions très-fortes qu'ils boivent avec plaisir. Un Européen ne pourrait en avaler une cuillerée sans se croire empoisonné. Les Portugais appellent ces potions brûlantes *caldo de pimento*. Ils les font également sécher à l'ombre, les coupent bien menu, et après y avoir ajouté de la farine et du levain, ils font cuire au four cette espèce de pâte. Ensuite ils la coupent par tranches, la font cuire de nouveau comme du biscuit, et la réduisent en une poudre fine qu'ils passent par un tamis. Cette poudre sert à assaisonner toutes sortes de viandes; elle excite l'appétit, facilite la digestion, fait trouver les mets et le vin plus agréables au goût.

En Europe on fait un grand usage du piment ordinaire dans les assaisonnemens; il sert à donner de la force au vinaigre, à l'eau-de-vie, à confire les corni-

chons : on le mange aussi confit, mais alors il a perdu une grande partie de sa propriété stimulante. Les Italiens mangent les capsules crues, avant leur entière maturité, pour ranimer l'estomac, pour exciter certains appareils organiques.

Nous ne condamnons point l'usage modéré du piment; nous avouons que les substances âcres et stimulantes sont même quelquefois d'un grand secours pour relever les forces digestives; qu'on peut les employer avec succès lorsque tout l'organisme est faible et languissant; mais nous blâmons l'abus qu'on en fait pour se donner un appétit factice, ou une sorte de vigueur que la nature refuse. Au reste, nos bons cuisiniers apprécient fort bien toutes les propriétés du piment; ils savent qu'il donne du relief aux sauces, aux ragoûts; qu'il rend certains mets plus sapides, plus digestibles, mais ils le manient d'une main légère et intelligente. Le célèbre Carême, qui avait singulièrement modifié la cuisine forte et aphrodisiaque de Georges IV, et soumis ce prince sensuel à un régime plus doux, plus salubre, estimait peu ce genre d'assaisonnement.

Cet habile artiste, que la gastronomie pleure encore, était doué d'une sorte d'instinct hygiénique; il aimait surtout à s'entretenir avec les naturalistes et les médecins, de tout ce qui peut contribuer à rendre la vie confortable. Dans un moment d'enthousiasme il nous disait un jour avec une gravité comique : « Et moi aussi, monsieur le docteur, je suis médecin. Le roi d'Angleterre, dont j'avais corrigé le régime, s'est porté à merveille tant que j'ai dirigé sa cuisine, et si ma santé m'eût permis de prolonger mon séjour dans ce pays, cet excellent et gé-

néreux prince eût encore vécu bien des années. N'est-ce pas, monsieur le docteur, que les bons alimens valent mieux que tous les remèdes des deux mondes pour guérir nos maux et prolonger la vie? — Oui, sans doute, monsieur Carême, si l'on avait des hommes tels que vous pour les préparer. — Encore une question. Dites-moi, je vous prie, ce que vous pensez du piment, du gingembre, de la cuisine stimulante enfin?

— Tout cela est utile lorsqu'on sait l'employer avec discrétion; mais vous le savez mieux que moi, monsieur Carême, les cuisiniers vulgaires n'ont aucune retenue; ils croient flatter le palais en le brûlant. C'est sous le Directoire et dans les premières années du consulat qu'on a prodigué les épices et toute sorte de stimulans dans les ragoûts. Il n'y avait alors que quelques maisons privilégiées où la cuisine s'était maintenue pure et salubre. Il fallait aux hommes nouveaux que nos mauvais jours avaient enrichis, une cuisine conforme à leur tempérament. Les plus chauds aromates de l'Inde, des coulis fortement épicés, des mixtions bizarres, des condimens monstrueux où la truffe du Périgord se mariait avec le piment des Caraïbes, tout cela était en harmonie avec leur organisation robuste, avec leur estomac de fer, leurs passions impétueuses, leurs fêtes bruyantes, leurs joies, leurs plaisirs tout matériels. Alors les vins les plus chauds, les plus généreux, coulaient sur leurs tables somptueuses où le kirsch et le rhum venaient mêler leurs vapeurs enivrantes. Ces temps sont passés. On aime aujourd'hui une chère substantielle, mais simple, délicate, dégagée de tous ces ingrédiens qui brûlent les viscères, provoquent la fièvre

et l'insomnie, pervertissent la sensibilité, usent l'intelligence. Enfin, c'est votre école, monsieur Carême, qui règne maintenant. Dieu veuille que quelques hérésiarques ne viennent pas un jour, avec leurs nouvelles doctrines, nous faire rétrograder jusqu'au temps du Directoire! »

Avant de quitter une famille si féconde en poisons, il convient de rassembler, d'une manière générale, les phénomènes physiologiques et pathologiques produits par des végétaux dont les propriétés délétères ont la plus grande analogie; nous tracerons ensuite les méthodes curatives que nous n'avons fait qu'esquisser dans les articles précédens.

Parmi les symptômes qui résultent de l'empoisonnement par les solanées, on remarque d'abord une sorte de malaise ou d'anxiété à la région épigastrique, des nausées, des vomissemens ou de vains efforts pour vomir, une soif plus ou moins vive, accompagnée de sécheresse et de spasmes à la gorge, des étourdissemens, une propension plus ou moins forte au sommeil. La respiration est ordinairement difficile, irrégulière; le pouls plein, quelquefois petit, concentré ou intermittent. La face est rouge, très-animée, quelquefois d'une pâleur remarquable. La dilatation et l'immobilité des pupilles donnent au regard quelque chose de sombre et de farouche. Les convulsions générales ou partielles, l'agitation automatique des membres, les contorsions, les gestes les plus bizarres sont autant de phénomènes propres à ce genre d'empoisonnement. Toutes les sensations paraissent plus ou moins perver-

ties, l'organe de la vue surtout est susceptible d'éprouver les altérations les plus graves, les plus singulières. Les objets environnans se multiplient, grossissent ou diminuent, s'éloignent ou se rapprochent, changent de configuration, de couleur, se meuvent en sens divers. L'esprit est rempli d'images agréables ou terribles; on croit voler dans les régions célestes; une rêverie douce s'empare des sens, on est plongé dans une délicieuse ivresse (1). D'autres se croient transportés dans des lieux escarpés et sauvages, ou sur les bords d'un abîme prêt à les engloutir. Ceux-ci entendent un bruit confus, des détonations formidables; voient mille fantômes bizarres ou des spectres hideux; ceux-là sont saisis d'une sorte de vertige; la terre ébranlée semble fuir et tourner sans cesse sous leurs pieds chancelans (2).

---

(1) Les Orientaux provoquent cet état d'ivresse, ce voluptueux abandon, par les narcotiques mêlés avec certains aromates. (KAEMPFER, *Amœnitates exoticæ.*)

(2) M. Baggesen, poète danois, a personnifié le vertige, dont il a fait une sorte de démon ou de déité des Alpes. Nous ne saurions résister au plaisir de reproduire ici quelques traits de cette belle fiction, où l'auteur de *la Parthénéide* a peint, avec tant d'éclat, le trouble et les écarts de la force intellectuelle.

« En ce moment même, le dieu du vertige descendait d'un vol précipité, de sa demeure, enveloppé d'un noir nuage..... Avant de plonger dans le précipice, il plane quelques instans sur la tête de Norfrank; et Norfrank commence aussitôt à pâlir, à frissonner. Peu à peu ses esprits s'égarent : tout change, tout se déplace et se confond à ses yeux. Le sentier lui paraît plus escarpé, l'abîme plus profond, et la roche plus glissante. Il veut poursuivre sa marche, il chancelle, il ne lui reste que la force de se retenir, sans pouvoir faire un pas de plus. Myris s'aperçoit de la faiblesse de Norfrank : elle tremble, et sa frayeur augmente encore le trouble du jeune

Certains malades sont plongés dans la stupeur, dans une insensibilité profonde; d'autres éprouvent un délire extatique, une gaîté folle et insolite, ou des transports furieux. On les voit tour à tour pleurer, rire, se

---

homme. Mais c'en est fait, Norfrank ne se soutient plus : il connaît, pour la première fois, l'influence du vertige, de cette redoutable déité des Alpes. Il voit pour la première fois, à découvert, l'odieux géant : il le voit se dégager, avec l'impétuosité de la foudre, du nuage qui le cachait, s'abattre dans le creux du précipice et s'y balancer, menaçant et furieux.

« Il agite dans une de ses mains un immense bouclier, sur le contour duquel sont tracées mille et mille figures de fantômes effrayans et bizarres. La surface en est concave, et resplendit d'un poli magique qui rend de tous les objets de la nature des images vacillantes, infidèles, confuses, et d'une grandeur désordonnée. A peine Norfrank a-t-il jeté un regard sur ce bouclier, qu'il lui semble voir les montagnes glisser soudainement aux confins de l'horizon, et leurs sommets se renverser et s'allonger sans mesure dans le vide. La voûte céleste (telle est l'affreuse illusion de ses yeux!) s'est abaissée tout à coup à la profondeur de la terre; et la terre s'est élancée à la hauteur de la céleste voûte. Il tourne, et croit voir l'univers entier tourner avec lui, d'une vitesse accélérée, dans un tourbillon qui embrasse l'immensité de l'étendue.

« Frappé de ces terribles apparences, Norfrank est lui-même devenu un objet de terreur. Ses cheveux sont hérissés sur sa tête, la sueur ruisselle à flots glacés sur son visage, ses genoux fléchissent, il va tomber; et s'il tombe dans l'abîme, son front se brise sur le bouclier du vertige victorieux. Mais, dans son angoisse mortelle, une pensée lui reste, celle de l'objet adoré qui tremble dans ses bras; un sentiment l'occupe encore, celui du danger de Myris. C'est pour la sauver qu'il tente un dernier effort. Il se penche en arrière, afin de la laisser glisser doucement à terre, et tombe aussitôt à la renverse sur le rocher. Myris éperdue arrache alors son bandeau : elle aperçoit Norfrank immobile, l'œil fermé, le front décoloré comme par la mort; et se laisse aller évanouie à côté de lui. Ainsi succombent au même ouragan et l'orme au vaste ombrage, honneur d'une colline solitaire, et la jeune vigne qui pendait à ses rameaux » (*Parthénéide*, chant 3.)

répandre en menaces, en propos extravagans, pousser des cris, se livrer à une loquacité sans frein, ou garder un silence stupide (1). Ce délire, qui prend sa source dans une lésion spéciale du cerveau, est ordinairement passager; cependant il peut se prolonger pendant plusieurs jours, des semaines entières, et finir par une incurable démence. Lorsqu'on n'a pu arrêter les ravages du poison, ces divers phénomènes s'aggravent encore; il survient des défaillances, le hoquet, l'aphonie, des mouvemens épileptiques, des sueurs froides, la prostration extrême des forces, et la mort.

Mais de tous ces symptômes que le tempérament et la sensibilité du sujet peuvent encore varier à l'infini, ceux qu'on observe le plus souvent sont une sorte de stupeur et d'engourdissement, une tendance plus ou

---

(1) On trouve dans le *Traité* de Roger, *sur les effets de la musique*, l'observation d'une manie singulière causée par une espèce de poudre que possédait un aventurier. Le célèbre Morand, qui raconte ce fait extrêmement curieux, présume qu'il entrait dans cette préparation, de la jusquiame ou du stramonium. Il suffisait d'en souffler une certaine quantité au visage d'un individu, pour le jeter dans un état de somnambulisme. Soumis alors à l'influence de la poudre *magique*, il se livrait à mille extravagances, sautait, dansait jusqu'à ce qu'il fût épuisé de lassitude. Mais ce qu'il y avait de plus extraordinaire, c'est que cet état de folie se dissipait comme par enchantement à l'aide de quelques coups de sifflet. Morand, qui avait d'abord soupçonné quelque artifice, fut convaincu de la réalité de ce délire après avoir assisté à plusieurs expériences tentées sur des élèves de l'Hôtel-Dieu par son premier chirurgien interne. L'aventurier qui avait procuré cette poudre fut obligé de prendre la fuite: son secret avait fait beaucoup de bruit, et le peuple le regardait comme un sorcier. (ROGER, *Traité des effets de la musique sur le corps humain*; traduction du docteur Sainte-Marie. Note 40, page 305.)

moins prononcée au sommeil. Il est d'ailleurs des signes qui semblent appartenir plus spécialement à telle ou telle substance. Ainsi on a remarqué que les jusquiames (1) causaient l'ivresse, le rire sardonique, donnaient

(1) Les effets qui ont suivi immédiatement l'ingestion de la jusquiame, sous forme de poudre, d'extrait aqueux, d'extraits alcoholiques diversement préparés, sont les suivans : céphalalgie, éblouissemens, illusions de la vue et de l'ouïe, dilatation de la pupille, vertiges, tendance au sommeil, rêves en général bizarres et pénibles ; sécheresse à la bouche et au pharynx avec perversion du goût, nausées légères, pesanteur épigastrique ; tantôt constipation avec ténesme; tantôt, au contraire, évacuations alvines plus ou moins répétées, quelquefois accompagnées de tranchées; augmentation notable de la sécrétion urinaire chez quelques sujets; chaleur âcre de la peau, qui peut aller jusqu'à un prurit incommode; brisement des membres, langueur et anorexie chez ceux qui continuaient long-temps l'usage du médicament. Ces effets se sont présentés isolés ou réunis, et à des degrés plus ou moins élevés, suivant les doses, le genre de préparation, le sexe, le tempérament, et l'espèce de maladie.

Cette substance a été essayée dans plusieurs affections nerveuses telles que l'hypochondrie, l'hystérie, l'asthme, l'épilepsie, les névralgies, et dans quelques maladies accompagnées de vives douleurs, comme la colique de plomb et le cancer de la matrice, avec des succès trop peu constans pour qu'on puisse encore établir une opinion suffisamment motivée. La dose a été portée successivement jusqu'à deux cent soixante grains.

La belladone détermine des effets primitifs analogues, à des doses plus faibles. Elle jouit spécialement de la vertu commune à tous les narcotiques de dilater la pupille; elle la manifeste presque instantanément. Elle produit plus particulièrement cette sensation de chaleur à la peau dont on a parlé ci-dessus. Quant à son action thérapeutique, elle a paru, dans un assez grand nombre de cas, diminuer les accès de la toux, lors même qu'ils étaient liés à des affections organiques. On n'a point dépassé la dose de quinze grains.

Je dois cette note à la bienveillance de M. le professeur Fouquier, qui a soumis la plupart des poisons à de nombreuses épreuves, et dont les talens cliniques sont généralement connus.

à l'ensemble des traits quelque chose de farouche. La pomme épineuse excite surtout la somnolence, une sorte de rêverie agréable qui semble tenir de l'enchantement et du sortilége. Un des caractères de la belladone est de produire un délire gai, et surtout la paralysie de la rétine. Toutefois ces attributs caractéristiques souffrent des anomalies, des exceptions nombreuses.

L'autopsie montre rarement une phlegmasie intense des voies alimentaires. Cependant on a trouvé plusieurs fois l'estomac dans un état d'ulcération à la suite de l'empoisonnement produit par la belladone. Quelques autres végétaux de la même famille ont également laissé des traces d'inflammation et de gangrène dans les tuniques de l'estomac et des intestins, dans le foie, l'épiploon, etc. Les vaisseaux du cerveau sont dilatés, gorgés de sang. Le cœur est flasque; les veines pulmonaires et abdominales sont pleines d'un sang noir, tandis que les artères sont vides. On remarque quelquefois à la surface de la peau des taches brunes, des ecchymoses livides, etc.

TRAITEMENT GÉNÉRAL.

On a singulièrement préconisé, dans tous les ouvrages consacrés à la médecine et aux sciences naturelles, l'emploi des acides pour combattre les accidens produits par les solanées, par les substances narcotiques, et ce moyen est devenu pour ainsi dire populaire. Cependant il n'est pas indifférent d'y avoir recours dans toutes les périodes de l'empoisonnement. Les acides administrés lorsque le poison est encore dans l'estomac,

aggravent tous les symptômes en dissolvant ses molécules actives et en favorisant leur absorption. Cette vérité, que des expériences récentes ont rendue incontestable, explique la cause de la mort prompte que se donnent les Persans, lorsqu'ils veulent se suicider, en buvant un verre de vinaigre immédiatement après avoir pris une forte dose d'opium. Le voyageur Chardin dit qu'il est impossible d'opposer un remède efficace à cette espèce d'empoisonnement. Ainsi le vinaigre, le suc de citron, les boissons acidulées, ne sont véritablement utiles que lorsque le vomissement a été provoqué par les efforts de la nature ou par les secours de l'art.

Si le malade n'a point vomi, il faut promptement administrer trois ou quatre grains de tartre émétique dissous dans deux ou trois tasses d'eau. L'état de stupeur et d'insensibilité réclament des vomitifs assez puissans pour réveiller la contractilité de l'estomac : alors on élève les doses du tartre stibié, ou bien l'on donne quinze ou vingt grains de sulfate de zinc. On favorise le vomissement par des boissons tièdes, et par le chatouillement du gosier avec la barbe d'une plume. Lorsqu'on présume que le poison a pénétré dans les intestins, on ajoute du sulfate de soude ou de magnésie à l'eau émétisée; on donne des lavemens purgatifs. L'irritation abdominale, les tranchées qui se manifestent parfois, indiquent des moyens plus doux; on prescrit alors des clystères préparés avec les feuilles de mauve, la graine de lin, le miel, le sulfate de magnésie. On donne en même temps des minoratifs, tels que la manne, la tartrate acidule de potasse, dans un véhicule émollient.

Après avoir débarrassé le conduit alimentaire, on a recours aux boissons acides, à l'eau vinaigrée, à la limonade, au petit-lait tartarisé, à l'oxymel, au sirop de vinaigre, à une forte décoction de café, etc. Cette méthode, employée dans la première période, est ordinairement couronnée d'un heureux succès; elle prévient ou dissipe les symptômes de stupeur et de narcotisme. Mais, lorsque l'état avancé de l'empoisonnement et une profonde asthénie indiquent que le poison a été absorbé, on renonce aux vomitifs, pour administrer de suite les acides et les excitans. Si le cerveau est menacé d'une congestion sanguine, les saignées générales ou locales deviennent alors indispensables. Leur indication se déduit de l'état des forces, de la dureté et de la plénitude du pouls, de la rougeur et de la tuméfaction du visage, du battement accéléré des artères temporales et de celles du cou, de la gêne de la respiration, etc. Lorsque, avec cet appareil de symptômes, on néglige les émissions sanguines, il n'est pas rare de voir l'empoisonnement se terminer par une apoplexie mortelle. La faiblesse et la lenteur du pouls qui accompagnent quelquefois l'empoisonnement par les narcotiques, ne suffisent point pour faire exclure la saignée, lorsque d'ailleurs il existe d'autres signes qui indiquent une pléthore cérébrale. Cette débilité du pouls peut tenir à un embarras de la circulation, à une sorte d'oppression des forces vitales; les saignées, sagement pratiquées, dissipent alors cette asthénie fallacieuse, et avec elle l'état comateux, le délire et autres signes alarmans, ainsi que l'observation clinique l'a prouvé dans mille circonstances. Si la congestion

est vive et dans toute sa force, faites une saignée du bras ou de la jugulaire, appliquez des sangsues au cou, aux tempes ; mais, si les signes d'excitation cérébrale sont modérés, si la congestion n'est pour ainsi dire qu'imminente, suivez la doctrine si lumineuse des fluxions pathologiques, et ouvrez les vaisseaux du pied. Employez en même temps les pédiluves, les révulsifs appliqués aux extrémités inférieures, afin de rompre ou d'affaiblir l'état de spasme fixé sur l'encéphale. Surtout employez sobrement, dans les cas d'irritation vive, les révulsifs trop énergiques, tels que les vésicatoires, les sinapismes, qui sont beaucoup plus convenables dans les cas de torpeur et d'insensibilité. Ces topiques irritans augmentent quelquefois le délire, tandis qu'il peut céder à des moyens plus doux, à l'immersion des pieds dans l'eau tiède, aux fomentations émollientes souvent renouvelées sur l'abdomen et sur les extrémités inférieures. Il faut appliquer en même temps des lotions d'eau froide et de vinaigre sur le sommet et sur la partie antérieure de la tête, donner abondamment de la limonade, du petit-lait nitré ou autre boisson réfrigérante. Lorsque les signes d'irritation persistent, on réitère les évacuations sanguines et les mêmes lotions frappées de glace. Mais, si l'état de narcotisme s'accompagne de la prostration des forces, si le pouls est intermittent, faible, déprimé, proscrivez sévèrement la méthode antiphlogistique ; administrez des potions stimulantes, l'éther alcoholisé, le camphre, une infusion saturée de café, de petites doses d'un vin généreux ; appliquez des sinapismes, faites des frictions irritantes sur le rachis et sur les membres.

Dans quelques circonstances, les solanées provoquent la phlogose des voies alimentaires, ou suscitent, chez les sujets nerveux et très-sensibles, des symptômes d'irritation qui demandent une méthode adoucissante. Ainsi on cherche à calmer les tranchées, les douleurs abdominales, les vomissemens rebelles, par des topiques anodins, des boissons émollientes, des potions huileuses où l'on ajoute du sirop diacode, de l'extrait d'opium. L'empoisonnement par le tabac réclame très-souvent de semblables secours; quelquefois même cette solanée cause une irritation si véhémente, qu'il faut employer une méthode éminemment antiphlogistique. La belladone peut également produire une inflammation gastrique. On sent qu'en pareil cas il serait absurde de vouloir combattre de prime abord ces poisons avec l'émétique, les acides ou les excitans. Toutefois il ne faut point perdre de vue que les substances délétères attaquent en général les forces de la vie d'une manière directe; que l'excitation qu'elles produisent n'est point durable; qu'elle se complique ordinairement d'une asthénie nerveuse qui doit rendre circonspect sur l'emploi de la méthode débilitante, et particulièrement des saignées.

FIN DU PREMIER VOLUME.